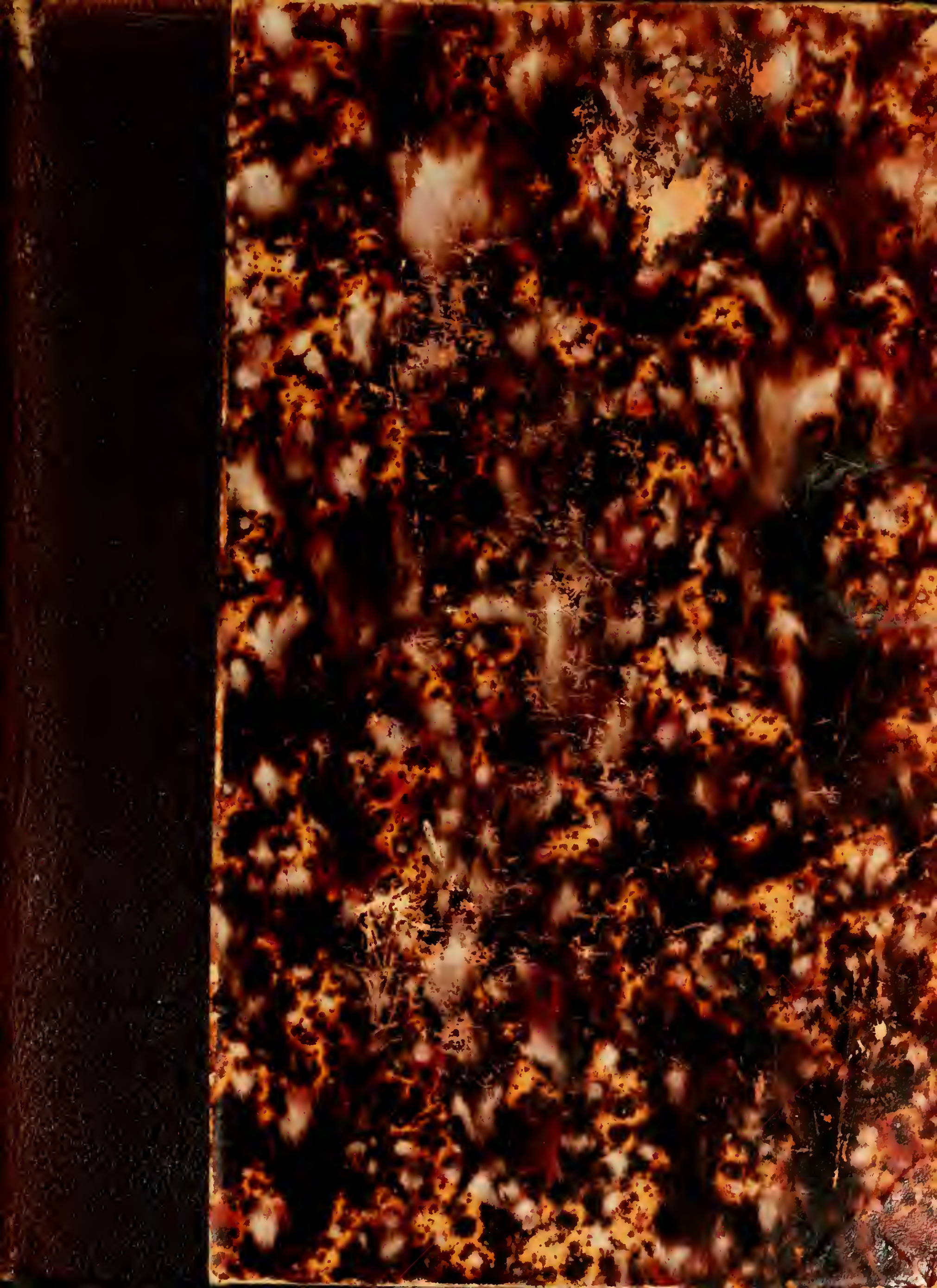
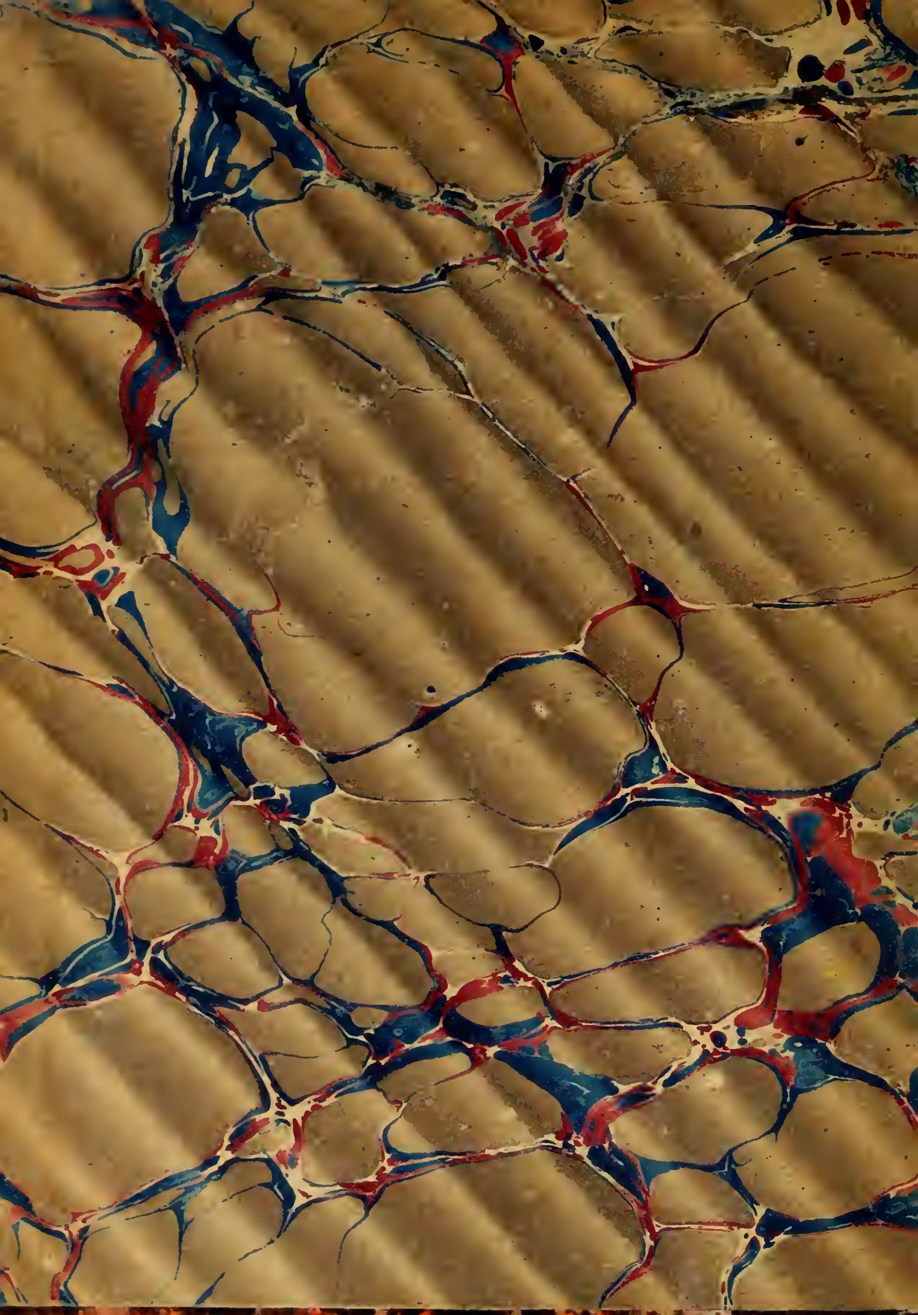
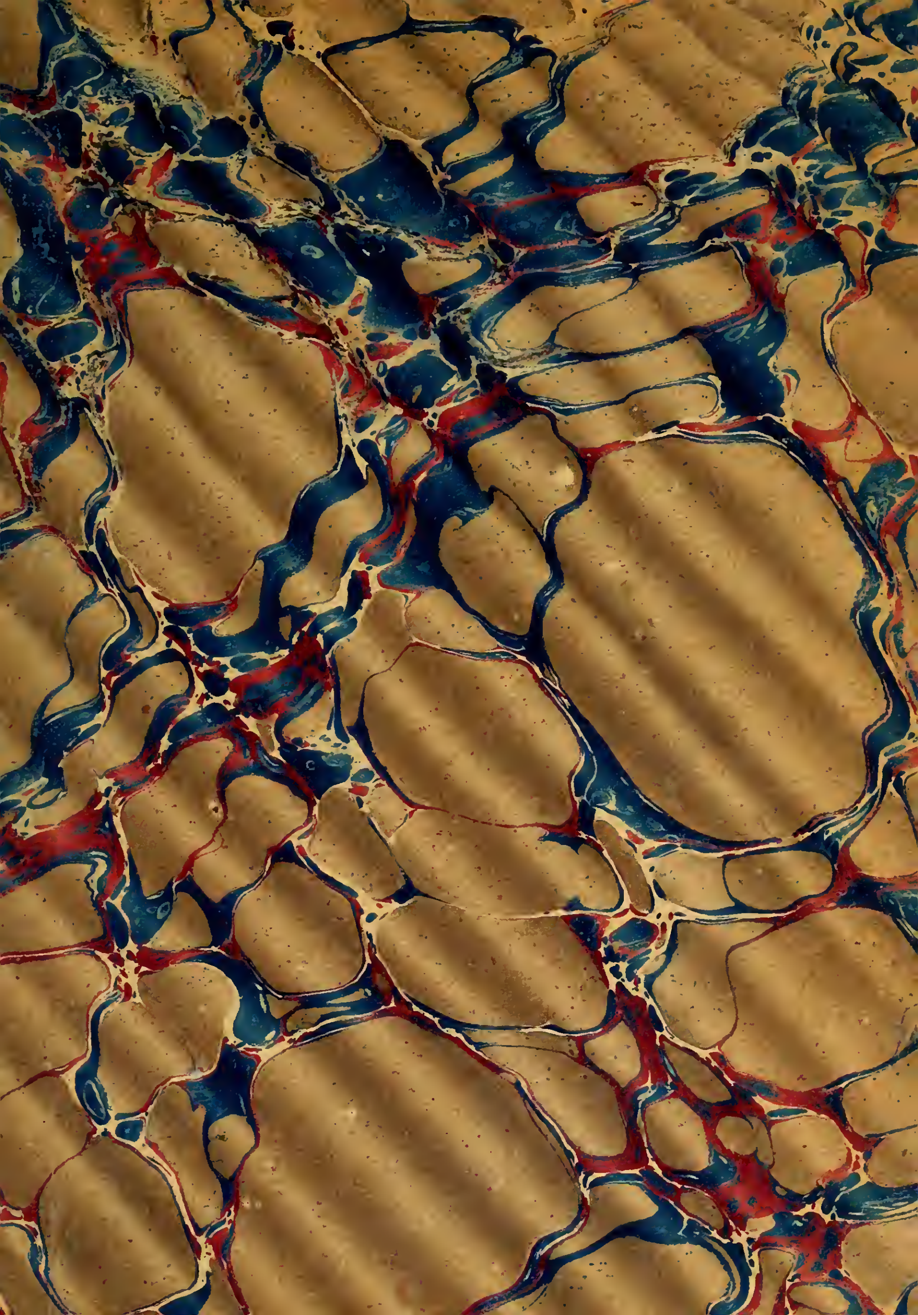






CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ.



Pour Dieu, pour la France !

Paul de Cassagnac

L'HOMME DE PRINCIPES ET DE CARACTÈRE

UNE POLITIQUE VRAIMENT NATIONALE

Articles du Pays *et de* l'Autorité

—

TOME I

I. — *La politique impérialiste (1867-1904).*

II. — *L'alliance et l'union conservatrices* (Le ralliement sans le Ralliement) (*1872-1892*).

EN VENTE A *L'AUTORITÉ*

117, RUE RÉAUMUR, PARIS

L'HOMME DE PRINCIPES
ET DE CARACTÈRE
UNE POLITIQUE VRAIMENT NATIONALE

I. — Politique impérialiste

Sous le second Empire
(*Pour la décentralisation et l'autorité*).

(Articles du *Pays*).

LES DEMANDEURS DE LIBERTÉ

14 juin 1867.

Il y a de ces situations fausses, absurdes, compromettantes, que l'on vous fait malgré vous.

Elles vous gênent, vous pèsent, et il importe de s'en débarrasser.

La mienne est du nombre.

Je demande pardon à mes lecteurs de les occuper aujourd'hui de ma simple personnalité, mais la sympathie qu'ils m'ont bien souvent montrée m'autorise à leur dire : Laissez-moi plaider ma cause moi-même. Je suis accusé, diffamé, insulté, et j'ai besoin de faire le public juge entre mes adversaires et moi...

Et d'abord, qu'on me permette de dire que, malgré

toute l'énergie qu'on peut avoir, il arrive des moments dans cette vie de journaliste où la tristesse vous envahit l'âme et où le découragement vous fait pencher la tête sur la poitrine.

L'injustice qui vous abreuve, l'impuissance que vous avez de vous défendre contre mille attaques sourdes, mille menées infâmes, de vous montrer tel que vous êtes, font que l'on hésite parfois, qu'on recule et que l'envie vous prend d'abandonner la lutte.

Voyez ce qui m'arrive! Hier, je me suis battu en duel. Dans ce moment bien des gens s'écrient :

« Encore un duel! Mais c'est donc un bretteur! Encore un duel! Mais le pays est une salle d'armes! Un duel avant-hier, un duel hier! c'est intolérable!...

Voilà, n'est-ce pas, le concert de cris et d'exclamations qui va s'élever dans ce marécage immense, dans cette grenouillère qui s'appelle Paris, et où tout s'agite, tout grouille, quand on y jette une pierre!

Mais il faut s'expliquer, et s'expliquer nettement, une fois pour toutes.

On ne peut pas se laisser défigurer, travestir en mousquetaire d'imprimerie. Le chapeau à plume de César de Bazan, son manteau troué, peuvent avoir quelques beautés pour certains, mais je n'en veux pas pour moi : que d'autres les ramassent!

Moi qui aime comme je hais, c'est-à-dire avec toute l'énergie dont je suis capable, j'aime l'Empire et je hais la démagogie.

Dans cette défense de l'Empire contre la démagogie, défense colère, emportée, bruyante, il m'est arrivé des aventures qu'il est temps de raconter.

Ma vie politique est courte; elle date de huit mois : eh bien! écoutez et jugez.

Vous allez voir de quel côté s'est toujours placé l'amour, la pratique de la liberté, de quel côté se sont rangées la passion, les menaces, les provocations dans cette lutte contre les sectaires de l'intolérance politique.

En septembre dernier, j'attaque l'*Opinion nationale* sur un grave sujet.

Au nom de la liberté de la presse, MM. Guéroult et Malespine me font condamner à quatre mois de prison.

Au mois de décembre, je découvre que M. Louis Jourdan avait copié un livre et l'avait signé de son nom.

Je dénonce l'opération ; l'associé de M. Louis Jourdan dans cette petite affaire véreuse, m'envoie, toujours au nom de la liberté de la presse, deux témoins.

Je refuse de tendre à ce monsieur mon épée en guise de perche.

Au mois de janvier, j'admoneste un peu vivement M. Henri Rochefort, écrivain démocrate et républicain.

Encore au nom de la liberté de la presse, M. Rochefort me fait proposer quatre balles à vingt-cinq pas.

On sait ce qui s'est passé.

Au mois de janvier encore, je donne franchement mon opinion sur le procès fait à l'amiral Persano. Je déclare que ce procès me paraît odieux.

Immédiatement, la libérale Italie m'envoie deux cents lettres de provocation et quelques officiers de l'armée.

Des hommes haut placés dans le gouvernement veulent bien arranger l'affaire, et elle ne va pas plus loin.

Un peu plus tard, une polémique assez aigre s'engage entre M. de Girardin et moi, et mon adversaire, qui a le gros mot facile, s'y laisse aller de bonne heure.

Je le suis sur ce terrain glissant, et je vais presque aussi loin que lui, ce qui n'était pas aisé.

Au nom de la liberté de la presse, M. de Girardin envoie son fils me demander une réparation par les armes.

Je refuse.

Les cris du Palais de Justice, l'attentat sur la vie du czar arrivent, je prends l'indignation pour drapeau ; et j'attaque les provocateurs.

M. Floquet, rédacteur du *Siècle*, toujours au nom de la liberté de la presse, envoie des témoins à M. Jacques de Latouche.

On connaît l'histoire, elle est récente.

Alors les lettres anonymes pleuvent chez moi, les menaces arrivent drues et serrées, les provocations se succèdent, et une seconde phase de cette affaire de l'empereur de Russie a eu hier son dénouement.

Sans autre raison que la haine, M. Jules Lermina, rédacteur en chef du *Soleil* et correspondant du *Phare de la Loire*, le journal socialiste que vous savez, me consacre avant-hier deux colonnes d'injures et d'insultes, toujours au nom de la liberté de la presse.

Menacé partout, provoqué de toutes parts, je veux en finir et je prends cet homme, décidé à faire un exemple.

Nous arrivons sur le terrain, et je vois en face de moi un homme plus que brave, c'est vrai, un homme téméraire, mais jouant avec l'épée comme un enfant qui ignore le danger.

Trois fois, j'ai tenu au bout du fer la vie de cet homme, et trois fois je l'ai laissé aller.

Devant cette inégalité de forces, ma colère est tombée.

Et pourtant ce nouveau duel va casser les vitres encore, et pourtant j'aurai encore tort, tort d'avoir été

provoqué, tort de m'être battu, tort de n'avoir pas voulu tuer mon adversaire.

Et c'est comme cela que les prétendus libéraux comprennent et pratiquent la liberté !

Voilà huit jours que, dans ce journal, nous nous trouvons en face de toutes les tentatives d'intimidation ?

Les uns nous injurent à distance, comme le *Progrès de Lyon*, et nous n'avons même pas les avantages de notre réserve dédaigneuse.

Les autres nous présentent des pommeaux d'épée et des crosses de pistolet pour nous forcer au silence ; et si nous croisons le fer, on crie au spadassin, à l'intolérance, à la provocation !

Mais si la colère nous avait pris à la gorge, si, pour en finir une bonne fois, nous vous avions jeté au visage les deux cadavres sanglants des deux derniers adversaires, qu'auriez-vous dit de plus ?

Et nous le pouvions.

C'est vous qui nous provoquez, c'est vous qui nous insultez, et c'est vous qui nous traitez ensuite de *condottieri*.

Voyons; voulez-vous distinguer, enfin, et nous dire, messieurs du parti libéral, à qui vous désirez avoir affaire, car ce double rôle que nous jouons ici nous fatigue et nous énerve.

Voulez-vous avoir affaire à notre épée ou à notre plume ?

Voulez-vous du bretteur ou de l'écrivain ?

Pour vous faire plaisir et pour défendre l'Empire contre vous, il n'y a rien que nous ne soyons décidés à faire. Il n'y a aucun moyen, parmi les moyens loyaux, que nous nous refusions à employer.

S'il le faut, nous serons des bretteurs, des spadas-

sins, comme vous le dites et comme vous l'insinuez, et alors ce sera notre œuvre convenue, et vous n'aurez rien à dire.

Mais dites, car l'épée et la plume ne vont pas ensemble; dites si vous voulez continuer de pratiquer ainsi la liberté de la presse, par la menace et l'intimidation.

Vous aviez parmi vous un homme de grand cœur : il s'appelait Armand Carrel.

Il passait sa vie à faire des appels du pied et à tendre la lame. Tous ses articles se terminaient pour ainsi dire ainsi : « Après tout, quand vous voudrez ! »

Il se battait souvent, bien souvent. Chaque matin, il envoyait un cartel général à ses confrères.

Eh bien, vous en avez fait un martyr, un saint. Vous n'avez pas assez de noms doux et illustres pour en décorer sa mémoire, vous n'avez pas assez de lauriers pour orner la tombe de ce duelliste, de ce bretteur, de ce spadassin, comme vous le dites pour nous.

C'est que lui se battait pour vous, c'est que lui vous défendait. Il aurait tué cinq cents de ses adversaires que vous l'auriez approuvé encore. Tandis que nous, nous nous battons contre vous et nous vous épargnons. Voilà pourquoi Carrel est pour vous un homme cher et regretté. Voilà pourquoi nous sommes blâmés et calomniés !

Mais il y a dans le devoir accompli, dans le dévouement énergique à sa cause, il y a un plaisir que vous ne connaîtrez jamais, vous qui écrivez des lettres anonymes et des provocations ténébreuses, vous qui insultez tout le monde et qui envoyez deux braves jeunes gens, MM. Floquet et Lermina, se faire effleurer pour vous !

Et ce plaisir du devoir accompli et du dévouement permanent, ce plaisir, je l'ai, et il me suffit.

QU'EST LE PEUPLE ? TOUT QUE FAIT-ON POUR LUI?

28 juillet 1867.

Les grands pouvoirs constitués de l'État ont pour le moment accompli leur mission, et c'est à la presse de prendre à son tour la parole devant le pays attentif.

Nous avons pendant plusieurs mois laissé nos députés et nos sénateurs exprimer librement leurs vœux; nous les avons écoutés avec déférence et respect : c'est notre devoir maintenant d'exposer de nouveau notre programme politique.

Notre programme est celui de l'enquête agricole. Il se résume en un seul mot : Décentralisation. Nous ne voulons pas que Paris et les grands centres s'arrogent le droit souverain d'imposer leurs désirs politiques, et semblent exercer sur la France entière une arrogante suprématie que rien ne saurait justifier. Par ces temps de suffrage universel, il faut s'inquiéter surtout et avant tout de la volonté générale, tout en faisant une part équitable aux volontés individuelles. Enfin, nous croyons qu'on s'est suffisamment occupé de Paris et des grandes villes, des minorités, et que le moment est venu de donner satisfaction pleine et entière à la majorité des campagnes.

On a fait, depuis que la France existe, vingt révolutions pour Paris; on a édicté des chartes, des lois, des décrets innombrables toujours pour Paris. C'est pour la capitale ou pour ses départements, que le décret du 24 novembre a été promulgué, que la lettre du

19 janvier a été écrite. C'est pour elle et toujours pour elle que les lois sur la presse et sur le droit de réunion politique ont été accordées.

Qu'a-t-on fait pour le peuple, pour le vrai peuple, pour le peuple des campagnes, qui nourrit la France de son travail, la défend avec sa vie et la protège avec sa moralité ? Qu'a-t-on fait pour cette grande majorité du suffrage universel qui a créé l'Empire, qui le soutient et qui le maintiendra contre Paris et les grandes villes ? Rien, et rien jamais. C'est plus qu'une faute, à notre avis, c'est une imprudence.

Pendant quinze années, les campagnes ont tout donné au gouvernement; qu'est-ce que le gouvernement leur a donné ?

Pendant quinze années, les habitants de Paris et de Lyon ont fait une opposition systématique, ont envoyé les mandataires les plus hostiles, et il n'est rien qu'on ait cru devoir leur refuser.

Il faudrait pourtant en finir et savoir où sont les ennemis et où sont les amis. Les élections générales sont proches, et elles seront décisives. Aussi faisons-nous notre devoir en commençant dès aujourd'hui la lutte.

A-t-on perdu par hasard, le souvenir des dernières élections ?

Nous, nous n'avons rien oublié !

Ce jour-là, nous étions sur le boulevard, attendant avec anxiété les nouvelles. Vers minuit, nous apprenons que Paris avait nommé, presque à l'unanimité, ceux que l'on sait. Nous eûmes peur, nous l'avouons, et tous, serviteurs de l'Empire, journalistes, fonctionnaires, ministres, se prirent à tourner un regard inquiet vers la province, attendant d'elle seule désormais, l'espérance et le salut.

Et le lendemain nous étions sauvés !

Les paysans avaient marché au scrutin, au cri de Vive l'Empereur ! et républicains, orléanistes, légitimistes, tous les débris enfin d'autrefois avaient été balayés et dispersés par le grand souffle populaire de 1852.

C'est beau, ce dévouement désintéressé des populations de la campagne qu'on semble pourtant avoir délaissées et auxquelles on n'a recours qu'aux moments du péril ! Leur amitié, leur dévouement, sont platoniques, c'est vrai, mais qu'on y prenne garde, rien ne se lasse, ne se fatigue comme le platonisme et le désintéressement, surtout en politique.

D'où vient donc cette manie de donner toujours aux ennemis et de s'inquiéter sans cesse de leurs besoins ?

Quand il y a crise cotonnière à Rouen, crise des soieries à Lyon, grève à Paris, les cassettes du gouvernement semblent avoir regret de s'épuiser si vite, et elles versent des flots d'or sur ces électeurs qui lui enverront M. Jules Favre, M. Picard, M. Glais-Bizoin, en guise de quittances.

Quand Paris éprouve le besoin de s'amuser, on lui donne l'Opéra nouveau, et les lois sur la presse ou le droit de réunion.

Mais les grandes villes sont-elles les seules à mériter cadeaux et largesses ? Nous ne le croyons pas.

Il y a dans nos montagnes des populations entières qui n'ont que des sabots aux pieds.

Qu'on leur donne des souliers.

Il y en a qui ne mangent jamais du pain de froment.

Qu'on leur en donne.

Il y en a qui ne boivent jamais de vin.

Qu'on leur en donne.

Les rues de Paris sont larges, les boulevards sont beaux, les squares sont fleuris, et pendant ce temps-là, la boue et les ornières empêchent le paysan d'aller à l'Église ou au cimetière du village.

La fortune mobilière roule avec une magnifique prestance et visite tous les jours les bosquets du bois de Boulogne ; elle se rit de l'impôt : l'impôt n'est pas pour elle, et la chaumière, la vigne, le champ de blé et la prairie, produisent, produisent jusqu'à l'épuisement, sans parvenir à contenter le fisc.

Le banquier, le rentier, manient et font circuler sans obstacles leurs actions et leurs obligations, leurs rentes au porteur, et le fils du colon ne peut accepter l'héritage paternel sans en laisser une part considérable à la loi, et le voisin ne peut échanger un lopin de terre avec un voisin qu'après des formalités ruineuses.

On fait du vin à dix centimes, et l'octroi impose ce vin deux fois sa valeur.[1]

Tout pèse sur la terre, sur les propriétaires fonciers, tout tend à les ruiner.

Et ces hommes sont pourtant la sauvegarde de la société, de la morale publique, les amis de l'Empire, la majorité du suffrage universel.

Nous ne comprenons pas, nous le déclarons hautement, que le gouvernement écoute si volontiers l'opposition et le tiers-parti et compte avec eux sans cesse, avec eux qui ne représentent rien, rien que les minorités vaincues ou ambitieuses.

On les écoute parce qu'ils sont plus près de l'oreille, et parce qu'ils crient plus fort.

Mais qu'on y prenne garde ! si, par hasard, le gouvernement faisait la moindre attention, il entendrait

comme une vaste plainte dont le murmure couvre la France entière, et part de vingt-cinq millions de poitrines. Ces hommes-là sont patients, ils attendent avec confiance, et ils ne demandent rien dans leur sublime délicatesse. Ayant fait l'Empire ils auraient peur qu'on les accusât de le rançonner.

Curieux spectacle que celui qui montre toutes les exigences chez les ennemis, et toutes les réserves chez les amis dévoués!

Mais la terre, elle aussi, a droit à la liberté, et elle, elle n'en abusera pas.

En vain vous voudrez donner la liberté à l'opposition, elle ne sera jamais satisfaite. Pour elle, il n'y aura de liberté que le jour où l'Empire n'existera plus.

Leurs adresses sont comme le tonneau des Danaïdes. Versez-y franchises sur franchises, libertés sur libertés, et il y aura de la place encore.

Accordez la liberté au sol, à la propriété, aux campagnes, et vous verrez la richesse, le bien-être se développant, s'étendant aussitôt dans la plus pacifique des révolutions.

Accordez la liberté aux villes, et les commotions politiques se répéteront sans cesse, troublant la France entière.

Les autres gouvernements ont montré plus de prévoyance. Ils ont pris leurs précautions, eux!

Voilà trente-sept ans que la branche aînée a disparu; eh bien! il n'y a pas de commune où le vieux château ne s'élève, cachant comme une relique derrière les créneaux moussus la cocarde blanche de Charles X. Ils sèment, de génération en génération, les fleurs de lis, et les fleurs de lis continuent de pousser dans leurs domaines féodaux.

Les d'Orléans ont pris il y a vingt ans le chemin de l'exil et partout, à la ville comme à la campagne, on peut compter encore les maisons fidèles et dévouées à la cause de Juillet.

C'est qu'on faisait beaucoup pour eux, les serviteurs de ce temps-là. Charles X et Louis-Philippe s'occupaient peu de leurs ennemis, et s'occupaient beaucoup de leurs amis.

L'Empire a la partie plus belle que ne l'avaient ces royautés disparues. Il n'a pas affaire comme elles à des classes isolées dont l'appui n'a pu leur suffire. Il ne doit rien spécialement aux donjons et aux maisons bourgeoises, mais il doit tout au peuple, et son devoir est de s'appuyer sur lui. C'est le peuple qu'il faut s'attacher à tout jamais, et le peuple ne demande pas mieux.

Vous êtes allé dernièrement et en grande pompe, leur demander pendant l'enquête agricole, quelles étaient leurs souffrances, quels étaient leurs désirs; et ils vous les ont indiqués.

Ont-ils parlé de la loi sur la presse, du droit de réunion ? Allons donc ! cela leur est bien égal.

Ils veulent des réformes économiques, ils veulent la liberté du sol, et vous leur donnez tout ce qu'ils ne demandent pas.

Certes, nous voulons bien qu'on ait quelques égards pour l'opposition, quelque petite minorité qu'elle représente, mais, au nom de notre dévouement à l'Empire, nous sollicitons un peu plus d'attention pour la majorité, et pour les vrais soutiens du pouvoir.

Jusqu'à présent, on semble ne s'être préoccupé que des ennemis. Comme à Cerbère, on leur a jeté tous les gâteaux possibles; qu'on continue à les nourrir, puisqu'on

ne peut pas les museler, mais, pour Dieu, qu'on songe à ceux qui caressent, un peu plus qu'à ceux qui mordent.

Les élections générales approchent. Les députés qui vont venir verront Napoléon IV se lever aux côtés de Napoléon III.

Car nous espérons que l'Empereur voudra, sous la législature prochaine, et à sa majorité, associer son fils à l'Empire, et le diriger lui-même dans les premiers pas si difficiles du gouvernement des hommes.

On va donc, et plus que jamais, avoir besoin du concours de la majorité du pays, du concours des électeurs du 10 Décembre. Les élections prochaines sont destinées à accomplir un grand acte, l'acte de succession politique, du vivant même de l'Empereur.

Elles doivent consolider à tout jamais le gouvernement actuel.

Que va-t-on faire en cette circonstance ?

Va-t-on continuer à amorcer, à flatter, par des lois plus ou moins indispensables, des minorités insatiables qui ne rêvent qu'une chose : la révolution ?

Quand va-t-on enfin donner aux habitants des campagnes ce qu'ils réclament si justement ?

Le peuple est tout. On n'a rien fait pour lui.

Et nous entendons par peuple, non pas les cinq cent mille ouvriers de Paris et de Lyon, mais les modestes, les honnêtes propriétaires et laboureurs des départements. Nous entendons par peuple les huit millions de suffrages qui ont porté l'Empire aux Tuileries.

Ceux-là seuls ont le droit de faire la loi en France et d'imposer leurs volontés.

Le moment est venu pour l'Empire de les écouter et de le contenter.

L'Empereur Napoléon III doit sa couronne aux gloires du premier Empire.

Il faut que Napoléon IV doive la sienne à la reconnaissance du vrai peuple.

LES LIBERTÉS NÉCESSAIRES

29 juillet 1867.

Nous venons aujourd'hui continuer de développer le programme de politique intérieure dont nous avons commencé hier l'exposition.

Nous prendrons le même point de départ, et nous dirons : La France n'est pas et ne doit pas être à Paris. La France est dans les quatre-vingt neuf départements qui constituent son territoire.

Donc il est temps de ne plus s'occuper si fort de Paris et de s'occuper un peu de la France.

Paris doit-être compté pour son prix ; mais il ne saurait prétendre à la prépondérance politique.

Les idées de 1789, qui ont proclamé la puissance du suffrage universel, ont pour toujours condamné le principe de ces minorités violentes et tapageuses, qui auraient la prétention de faire la loi à la majorité tout entière du pays.

A l'époque de confusion où certaines classes seules centralisaient le pouvoir, nous comprenons que Paris ait eu une influence légitime.

Quand la noblesse et la municipalité se disputaient le pouvoir au milieu de l'inertie, de l'annihilation des populations, Jean Maillard et le boucher Capeluche avaient raison de mettre au pouvoir soit les Navarrais, soit les Armagnacs, soit les Bourguignons, sans s'inquiéter du vœu général, qui se taisait.

Plus tard la *Ligue* avait encore raison de disputer

les portes de Paris aux Valois ou aux Bourbons.

La *Fronde* continuait ce système, et les massacres de septembre le consacraient au grand jour.

Il a fallu longtemps pour que la France osât enfin prendre la parole et s'ingérer dans ses propres affaires.

Heureusement que les révolutions de 1830 et de 1848, jointes aux émeutes de juin et de décembre, sont venues mettre le comble à cet abus intolérable.

A l'heure qu'il est la France sait à quoi s'en tenir sur sa capitale. Elle lui reconnaît tous les droits à la politesse, à la richesse, aux belles manières, aux dernières modes, mais elle résiste formellement à toutes espèces de domination politique.

Le suffrage universel a donné à Paris sa part suffisante et a réservé à la Province le rôle qui lui convient, c'est-à-dire le premier rôle, le rôle de la majorité.

Sans l'enquête agricole qui est venue présenter la politique sous son vrai jour, sous le jour pratique, nous en serions encore aux errements du passé.

La politique de Paris est la politique d'une certaine classe de mandarins à boutons plus ou moins brillante, qui ne sort jamais du domaine de la fantaisie et de la théorie.

Ces gens-là, qui se combattent et se chamaillent sur des mots sonores et des idées creuses, ne tendraient à rien moins qu'à faire de la politique, ce que la religion était chez les païens, une chose savante et mystérieuse, à l'usage de quelques députés ou de quelques journalistes ambitieux.

Jamais, en effet, la politique n'était arrivée au point de confusion où elle en est en ce moment.

Tiers-parti, impérialisme libéral, opposition systématique, nous font l'effet d'une scolastique embrouillée où l'on discute sur la grâce efficiente de la liberté et sur les révélations contestables de tel ou tel prophète apocryphe.

Le couronnement fameux de l'édifice est devenu une amère plaisanterie, en ce sens que l'édifice voudrait être de construction purement parisienne, et d'usage encore plus parisien.

Ce prétendu édifice, dont la coupole est encore chez l'architecte, ne serait après tout qu'un monument de plus à classer dans le *Paris-Guide*, à côté de l'obélisque et de la colonne Vendôme, et que le provincial viendrait visiter avec curiosité moyennant ses cinquante centimes.

L'enquête agricole, nous le répétons, a changé tous les points de vue, et nous paraît devoir inaugurer une période nouvelle, la période pratique et vraie de la liberté sérieuse.

Ce n'est pas que nous trouvions mauvais qu'on ait accordé, le 24 novembre et le 19 janvier, certaines libertés réclamées par l'Opposition seulement, et par Paris en particulier.

Toute liberté est chose excellente, et nous acceptons celle-là comme un gage des autres libertés que nous demandons.

On a commencé par la fin ; c'est un tort, mais pourvu qu'on en revienne au commencement, nous n'aurons rien à dire.

Les libertés, en effet, se divisent, à notre avis, en deux espèces : les libertés nécessaires et les libertés de luxe.

Les libertés nécessaires sont les libertés qui

donnent au pays le bien-être matériel, hygiénique.

C'est la réduction de l'impôt foncier, la modération des octrois, la diminution des tarifs et des droits de circulation ; c'est l'abaissement des droits de succession et de vente ; c'est l'amélioration des voies de communication, l'établissement des chemins de fer d'intérêt départemental.

Les libertés de luxe sont les libertés de la presse, de la tribune, de réunion politique.

Les premières libertés, les libertés nécessaires, s'adressent à vingt-huit millions d'habitants. Elles ont pour objet l'alimentation générale de la France, le commerce, l'industrie, le développement de l'instruction publique.

Les libertés de luxe sont l'apanage d'une classe lettrée, aristocratique, peu nombreuse, qui tend constamment à s'emparer du pouvoir, et qui n'est pas fâchée, lorsque l'occasion se présente, de faire passer ses rancunes et ses ambitions avant les intérêts du plus grand nombre.

Jusqu'à présent qu'a-t-on fait ? On a choyé, cultivé, contenté cette classe de lettrés au détriment de la majorité du suffrage universel ; pourvu qu'on eût leur satisfaction, on semblait n'avoir plus rien à désirer.

En un mot, Paris représente les libertés de luxe, et la province représente les libertés nécessaires.

Nous demandons sincèrement, au nom de la consolidation de l'Empire, au nom de la sûreté publique, que l'on continue, si l'on y tient absolument, à développer les libertés de luxe, mais que l'on s'inquiète enfin et sérieusement des libertés nécessaires.

Car il ne faut pas sortir de cette vérité, Paris es t géné

ralement hostile, et la province est favorable à l'Empire.

Paris a toujours essayé de renverser tous les gouvernements, quoi qu'ils aient fait pour le contenter.

Le gouvernement de Juillet avait donné le pouvoir aux bourgeois de Paris et à la garde nationale. On sait comme ils en ont usé.

La République a créé les ateliers nationaux ; les journées de juin ont prouvé leur reconnaissance.

L'Empire a fondé la caisse des secours, les caisses pour les invalides du travail, l'Orphelinat du Prince impérial, et Paris continuera d'envoyer les députés que l'on connaît, dont le vœu le plus clair est la chute de l'Empire.

Car ce serait folie que de persister dans cette voie d'apprivoisement qui est stérile. Paris n'est bon qu'à une chose, à être l'hôtellerie de l'univers. *Panem et circenses* ! voilà tout ce que mérite cette ville folle et bruyante, cette ville qui ne demande qu'une chose : s'amuser. Qu'on l'empêche de jouer avec les trônes, elle s'en consolera facilement, et elle l'a prouvé depuis quinze ans. On n'a qu'à lui donner autre chose, des revues et des squares.

Ce sont les libertés nécessaires, les libertés réclamées par les départements, qu'il faut à l'heure présente édicter et établir.

Qu'on laisse à Paris ces libertés qu'on lui a déjà données. Qu'on donne puisqu'on semble y tenir, des armes aux ennemis, mais qu'on arme les amis. Toute la question est là.

Notre seul regret vient de ce que l'on aide les uns aux dépens des autres, et de ce qu'on semble se livrer sans défense aux mains des adversaires les plus acharnés de l'Empire.

Nous ne voudrions pas qu'on supprimât l'Opposition : l'Opposition est une bonne chose ; l'Opposition libre, et elle l'est Dieu merci ! exerce un contrôle excellent et salutaire, mais qu'on fasse la part égale.

Le jour où les amis de l'Empire, où les huit millions d'électeurs seront satisfaits par les libertés nécessaires, par les libertés du sol, par les libertés financières et économiques, il nous sera parfaitement indifférent de voir les minorités armées jusqu'aux dents.

Quand la France entière grandira, prospère et florissante, sous un allègement considérable des impôts fonciers, les minorités pourront à leur aise s'agiter dans la presse et dans les meetings, car à chaque scrutin la majorité répondra par des votes écrasants et justifiés.

NOTRE DÉMOCRATIE

20 août 1867.

En vérité, le rôle de la *Situation* est étrange. — Tantôt elle nous traite de réactionnaires, et tantôt elle nous reproche de dépasser les plus farouches révolutionnaires.

Le *Pays* nous reprocherait volontiers notre *démocratie* ; et cependant il nous semble que n'être pas démocrate sous le régime du suffrage universel, ce serait nier la légitimité et les bienfaits du suffrage universel.

Et le *Pays* lui-même qu'est-il donc ?

Qu'il réponde par oui ou par non. N'est-il pas démocrate ?

La différence qu'il y a sur ce point entre lui et nous c'est que la démocratie du *Pays* est ultra-révolutionnaire, et que la nôtre est conservatrice et libérale.

Le *Pays* sourira peut-être en s'entendant qualifier de révolutionnaire ; mais pour peu qu'il consente à faire sincère-

ment son examen de conscience, il reconnaîtra que c'est bien là son caractère et son rôle.

Depuis les pamphlets de 92 et de 93, y a-t-il eu jamais des provocations plus directes et plus violentes à la haine des classes les unes contre les autres que ces articles d'une sauvage et menaçante énergie publiées la semaine dernière par le *Pays*, en l'honneur des populations rurales ?

A quelle conclusion arrivait le *Pays* implicitement ?

Il arrivait à conclure que s'il ne faut pas exterminer les habitants des villes, il fallait au moins les sevrer de liberté, les tenir en charte privée, sous la surveillance d'une autorité inquiète, attentive et méfiante, et à la première demande indiscrète, au premier vœu téméraire, les mettre hors la loi : A. Grenier.

Permettez mon cher confrère, vous faites erreur.

Certainement nous sommes démocrates ; — nous voulons la décentralisation politique, c'est-à-dire l'arrivée aux affaires de toutes les populations des campagnes qui s'en trouvent éloignées, soit par une instruction insuffisante, soit par le manque de moyens de communication, soit encore par des souffrances matérielles, — toutes choses qui entravent la civilisation d'un pays. Nous ne vous dissimulerons pas que toute notre sympathie est pour ces braves gens qui forment l'immense majorité du suffrage universel et qui jamais de leur vie n'ont rêvé l'émeute ou la révolution. Nous voulons, c'est vrai, tout pour eux, mais est-ce à dire que nous ne voulions rien pour les autres, pour les habitants des villes par exemple ?

Voilà où vous vous trompez. Notre pensée n'a jamais été de prêcher la croisade effective contre Paris et les grandes villes et d'engager les paysans à assiéger leurs chefs-lieux et à les mettre au pillage.

Nous n'avons excité la haine d'aucune classe de citoyens contre une autre classe.

Nous avons dit simplement ceci :

En France il y a la majorité et les minorités.

Eh bien! la majorité n'a que faire de vos manœuvres libérales et théoriques, la liberté de la presse, le droit de réunion, le couronnement de l'édifice ; tout cela lui importe peu. Elle veut avant tout les libertés économiques.

Qu'a-t-on fait pourtant?

La lettre du 19 janvier est tombée comme un aérolithe dans un ciel serein. Personne ne s'y attendait, personne ne la demandait, et nous prétendons affirmer que la majorité du pays en fut même péniblement affectée.

Et pourquoi? parce que cette lettre du 19 janvier ne donnait satisfaction qu'à des ambitieux, à des chefs de partis hostiles et à quelques agitateurs isolés.

Ce n'est pas qu'on trouvât ces libertés mauvaises, au contraire, mais on se demandait quelle nécessité il y avait de mettre la charrue devant les bœufs, de commencer par la fin et de couronner un édifice dont les bases n'étaient pas encore posées?

Ces bases, c'était l'enquête agricole, c'étaient les réformes économiques, c'était enfin la lettre d'hier dans le *Moniteur*.

Nous nous sommes bornés à réclamer pour les paysans leurs droits, le droit d'aînesse, le droit du plus fort, le droit du plus intéressé, le droit enfin de la majorité.

Nous n'avons pas demandé qu'on retirât ce qui avait été donné, mais nous avons non moins énergique-

ment réclamé au moins la part égale, le partage équitable des libertés et des privilèges.

Vous dites que notre parole était *sauvage et menaçante* ; dites qu'elle était énergique et convaincue.

Notre dévouement à l'Empereur est tel que nous n'hésiterons jamais à lui déplaire pour le servir.

Or, il nous paraissait que du moment où il ne s'occupait de ses ennemis que pour les combler, et de ses amis que pour les délaisser, il y avait un danger terrible ; et nous avons essayé de le conjurer.

La lettre du *Moniteur* nous a donné raison ; et nous le disons hautement, maintenant la liberté ne nous fait plus peur ; que l'on continue, si l'on y tient, les réformes commencées, nos inquiétudes se dissipent, car le peuple des campagnes, le vrai peuple commence à être satisfait. On peut le consulter désormais, on peut le faire juge entre l'Empereur et les oppositions, et quand on lui demandera son opinion, il répondra :

« Nous aimons l'Empereur parce qu'il nous a fait riches et prospères; nous aimons l'Empereur parce qu'il nous aime. »

Nous aimons moins les villes, nous vous le concédons, les grandes villes qui répondent au bienfait par l'ingratitude. Et nous pensons que, pour le moment, on a suffisamment fait pour elles. La politique étroite et mesquine de Paris n'est plus de mode, et l'Empereur ferait bien de s'arrêter dans cette voie.

La France n'a pas soif de libertés plus grandes. Qu'est-ce que cela lui fait que vingt-cinq journalistes aient le droit d'insulte et que cinq cents clubistes fassent du tapage dans les rues ?

Ce qu'il lui faut, c'est la paix, le repos, le sage déve-

loppement des libertés économiques, l'allègement des impôts, ce qu'il lui faut aussi, lorsque l'étranger se montre menaçant et insolent, c'est une prompte répression.

Gloire et prospérité, l'un et l'autre ensemble : voilà le désir de la France depuis qu'elle existe.

Et l'histoire a prouvé que l'Empire pouvait satisfaire la France.

LES DROITS DE LA MAJORITÉ

Les Masses populaires.

28 août 1867.

Le *Moniteur* publie déjà plusieurs adresses votées à l'Empereur par les conseils généraux, à l'occasion de la lettre sur les chemins vicinaux.

Ces remerciements sincères et spontanés de la France entière montreront au gouvernement combien le peuple est reconnaissant de la moindre chose que l'on fait pour lui.

Les lettres du 24 novembre et du 19 janvier, toutes les deux faites dans le but de satisfaire des minorités impatientes, n'ont recueilli que dénigrement et mécontentement de la part de ceux qu'on voulait contenter. Jamais on ne donnera satisfaction à ceux qui demandent, à la seule fin de renverser les choses et les hommes établis, pour faire le désordre. N'entend-on pas de tous côtés retentir les reproches les plus amers de ce qu'on a osé retarder jusqu'à la session de novembre les libertés promises? On accuse le gouvernement de parjure et de duplicité, tout cela, parce que dans les réformes annoncées on a voulu mettre de la prudence et de la réflexion et plus on ira dans cette voie dangereuse, moins on pourra s'arrêter. Les pays de la

gauche sont en effet des pays sans horizon; on peut toujours aller plus loin, quelque loin que l'on aille. Les libertés politiques, si généreusement octroyées par l'Empereur, n'ont fait, chez ceux qu'on voulait rallier, qu'aigrir les caractères et exciter encore les plus insatiables désirs. Parce qu'on ne leur devait rien, ils veulent tout; parce qu'on leur donne, ils veulent arracher.

L'attitude bien différente des conseils généraux, leur ardente reconnaissance pour les bienfaits promis à l'agriculture, sont faites pour indiquer au gouvernement, s'il ne le savait déjà, sur quels amis il doit compter désormais et sur quelle gratitude il peut se reposer avec confiance. Pourvu, du moins, que cela serve d'exemple et d'enseignement pour l'avenir!

Les libertés politiques ne seront jamais en France que des nécessités de deuxième ordre, des nécessités factices qu'il faut naturellement satisfaire, mais qui doivent céder le pas aux libertés matérielles, les plus urgentes, parce que seules elles consolident les dynasties, et seules les rendent viables.

Quelle portée a donc la liberté de la presse, par exemple, à côté de la liberté du commerce? que pèse le droit de réunion politique en face de l'achèvement des chemins vicinaux?

En lâchant toute bride sur le cou des libertés politiques, on contente quelques hommes qui en profitent exclusivement, et qui deviennent d'autant plus exigeants qu'on semble les redouter et compter avec eux, tandis qu'en semant et en répandant la prospérité dans les classes qui travaillent, on y sème et on y répand en même temps l'amour de l'ordre, de la famille, le respect du gouvernement et la reconnais-

sance, cette barrière qui met obstacle à l'agitation et contre laquelle viennent se briser les révolutions vaincues.

Et dire qu'on a mis si longtemps en France à se dire qu'après tout il fallait s'occuper des vingt-huit millions de laboureurs et de propriétaires !

Après leur avoir donné le suffrage universel, on s'est reposé, croyant avoir assez fait pour eux.

Mais, qu'est-ce que le suffrage universel, si ce n'est la consécration de la majorité, de sa force, de sa puissance, de ses droits ? Et que veut-elle cette majorité ? Elle veut l'allègement des impôts, et s'inquiète peu des modifications à introduire dans la Constitution.

Eh bien ! pendant près de vingt ans, on a manié et remanié la Constitution au profit de tous ceux qui ne composent pas la majorité.

On est arrivé à reconstituer des classes et des catégories. Il valait bien la peine de faire la Révolution de 1789 et d'abolir les aristocraties de naissance, pour consacrer et créer les aristocraties de l'éducation.

La classe lettrée d'aujourd'hui, la classe du boulevard, qui flâne et qui fume, et qui lit le roman en vogue, s'arroge le droit de mener la France entière, de lui imposer ses besoins et ses caprices. Elle moque et raille volontiers les *croquants*, c'est-à-dire les paisibles campagnards qui ne seraient pas capables de savoir quelle différence il peut bien y avoir entre M. Ollivier et M. la Tour-du-Moulin ; entre M. de Girardin et M. Clément Duvernois.

Plus insolent que nos anciens marquis, elle bâtonnerait si elle l'osait ces *lourdauds de provinciaux*.

Voilà où nous en sommes, et tous les gouvernements, depuis le commencement de ce siècle, semblent

ne voir en France que des lettrés et des savants.

Mais *les lourdauds* de la province comme vous les appelez, sont ce qu'il y a de plus honnête et de plus pur en France. C'est la grande et respectable majorité du suffrage universel. Et elle doit commander, elle doit parler haut et ferme, car c'est elle qui a fait l'Empire et qui accepte à chaque élection générale de l'affirmer de nouveau.

C'est pour s'être livrés aux classes aristocratiques, — que cette aristocratie soit de noblesse, de crime, d'argent ou d'instruction, — que Louis XVI, que la Convention, que Charles X, que Louis-Philippe, que la République de 1848 sont tombés.

Tel sera le sort fatal de tout gouvernement qui se confiera aux minorités.

Ces minorités le domineront, le rançonneront et finalement le mettront à la porte.

Un seul gouvernement peut être solide, c'est celui qui se fie à la majorité, et ne s'inquiète que médiocrement des minorités turbulentes. S'il satisfait la majorité, s'il se l'attache, au jour du danger la majorité se lèvera soudain, tendra ses bras robustes, et servira de chevalier à la femme et de tuteur à l'enfant, si le malheur voulait que Dieu eut rappelé à lui l'homme fort et puissant qui régnait pour la gloire et la sûreté de la France.

LES MAJORATS DÉMOCRATIQUES

22 décembre 1867.

Le comité électoral de la démocratie parisienne vient de se réunir pour l'adoption de plusieurs résolutions à prendre en vue des élections prochaines.

Après une discussion des plus orageuses, il aurait

été décidé que M. Guéroult serait sacrifié sur l'autel de la liberté, qu'il ait reçu ou non les présents d'Artaxercès. La démocratie est comme la femme de César, elle ne veut pas même être soupçonnée, et elle fait bien. C'est un moyen d'éviter la condamnation.

M. Thiers, déclaré traître et félon, aurait subi la même condamnation capitale.

Le successeur de M. Guéroult serait M. Floquet, que ses cris de « Vive la Pologne » sur l'escalier du Palais de justice ont naturellement désigné pour un premier rôle d'interrupteur à la Chambre. Le talent de M. Floquet est contestable, mais cette médiocrité n'est pas précisément une difficulté pour se faire accepter ; le contraire, c'est-à-dire l'éloquence et le caractère sont plutôt un inconvénient. Témoin M. Thiers.

Seulement on ne sait pas encore par qui l'on remplacerait M. Thiers.

A la fin de la séance, M. Garnier-Pagès aurait expliqué, d'une voix émue, que sa santé, son grand âge, lui créaient bien des embarras, et il aurait demandé qu'on lui substituât son gendre M. Dréo.

La proposition serait acceptée.

Ainsi donc, pour ces démocrates, Paris n'est autrechose qu'une province dont on se partage les gouvernements.

Les circonscriptions électorales sont des majorats, des marquisats, des duchés, que MM. les démocrates se transmettent par voie d'hérédité ou de substitution.

L'aristocratie s'est glissée chez les sans-culottes, et les faveurs suivent la famille de Brutus et de Cassius, jusqu'à la quatrième génération.

Voyez M. Garnier-Pagès ! son frère avait du talent, beaucoup de talent !

Il s'appelait Garnier-Pagès Ier.

Son frère Garnier-Pagès II, était un honnête et brave négociant que la succession inespérée de son frère est venue arracher à la mélasse pour le jeter dans la politique.

Et il fait à la Chambre de la politique en partie simple, comme il faisait à son comptoir avec la tenue de livres.

Maintenant il va passer l'héritage à M. Dréo son gendre; la maison aura pour enseigne : *Maison Garnier-Pagès frères*; *Dréo*, *successeur*.

Cela fera le troisième de la dynastie des Pagès.

Tudieu! Messieurs les démocrates, vous allez bien! Les d'Orléans qui vous valaient n'ont pas passé la première génération!

Le célèbre auteur de l'*Oiseau* et de l'*Insecte*, M. Michelet essaya la même substitution en 1848.

Les *Murailles révolutionnaires* — très curieuse collection que publie en ce moment l'éditeur Picard — nous donnent une proclamation dans laquelle il recommandait ainsi son gendre Duméril :

Aux Électeurs.

« *Électeurs*! mon gendre s'est donné à moi, je le « donne à la France. »

La France, pleine de discrétion ne s'en servit pas, et suivant la romance, laissa les enfants à leur mère, les roses aux rosiers, et le gendre à son beau-père.

Nous souhaitons plus de chance à M. Dréo.

M. Carnot, qu'on a fait député de Paris, que son nom a porté aux honneurs, eût fait un estimable chef de bureau.

Sans son père, il jouirait maintenant d'une honnête retraite de deux ou trois mille francs.

A l'heure qu'il est, on naît député de l'opposition, comme on naissait autrefois colonel.

Et les privilèges ont quitté l'aristocratie pour se réfugier chez les démocrates.

Ils taillent les électeurs, les font corvéables à merci ; et se constituent en Montmorency des cabarets.

Est-ce que le peuple les connaît, les a jamais vus ?

Ils restent chez eux, délibèrent, et font savoir leurs volontés que trois ou quatre grands journaux enregistrent.

Et le tour est joué.

Comme des esclaves dociles, les ateliers s'avancent au scrutin et nomment religieusement ces hommes, sur le front desquels on a placé cette étiquette pompeuse : CANDIDAT DE L'OPPOSITION.

De quelle opposition ? De celle du peuple ? Allons donc ! De l'opposition d'une douzaine d'aristocrates qui se moquent pas mal du peuple, et qui règlent entre eux leurs droits de succession et d'héritage.

Et dire qu'on a fait la révolution de 1789 pour nous débarrasser des privilèges et pour accrocher les aristocrates à la lanterne.

C'était bien la peine de se donner tant de mal ! Aristocrates pour aristocrates, nous aimions mieux les autres.

Quand donc fera-t-on un nouveau 1789 pour nous débarrasser de ceux-ci ?

L'EMPIRE PARLEMENTAIRE

29 mars 1868.

Nous entendons démontrer que, sans rien changer à la constitution qui nous régit, l'Empire peut, quand il le voudra, devenir un gouvernement dans lequel le

Parlement exercera l'action la plus sérieuse et la plus efficace.

Cette proposition énoncée, expliquons nous d'abord sur le mot parlementarisme.

Le parlementarisme, tel que la constitution de l'Empire le comporte, est une forme de gouvernement qui donne la plus grande part d'influence aux assemblées nommées par le pays.

Est-il besoin d'une modification à la constitution pour faire, dans ce sens, de l'Empire un régime parlementaire ?

Nous disons non.

L'Empire renferme-t-il en lui même tout le germe d'un gouvernement parlementaire ?

Nous répondrons oui.

Et nous allons le prouver.

Nous partons de ce point, que chaque gouvernement qui veut durer doit chercher exclusivement dans ses propres principes ses moyens d'existence.

Ce n'est donc ni à la Révolution, ni à la Restauration, ni au gouvernement de Juillet, que l'Empire établi en 1852 par le suffrage universel doit emprunter ses formes parlementaires, s'il désire devenir parlementaire.

On ne fait pas du nouveau avec l'ancien, et on ne féconde rien avec la poussière des morts.

Or, tous les gouvernements que nous avons nommés sont tombés par des vices de forme et de fond. Ce serait donc insensé que de prendre chez eux ce qui fut peut être la cause de leur chute.

Ils furent tour à tour parlementaires suivant leurs usages et leur temps. Le parlementarisme n'est pas

absolu, il est multiple et il se plie à toutes les circonstances.

La Révolution a été parlementaire en guillotinant les Girondins d'abord, et les Montagnards en dernier lieu.

La Restauration a été parlementaire en arrachant de son banc de député, et par la violence, le représentant Manuel.

La dynastie de Juillet a été parlementaire en organisant une chasse au portefeuille, qui a fini par la curée aux flambeaux de 1848.

L'Empire n'a que faire de ces différents systèmes.

S'il veut être parlementaire, il doit non pas faire ce que les autres gouvernements ont fait, mais chercher en lui-même les éléments de son parlementarisme.

Ces éléments sont renfermés dans la Constitution ; on n'a qu'à les développer, sans qu'il soit besoin, soit d'une lettre impériale, soit d'un plébiscite, soit même d'un sénatus-consulte.

En un mot, on peut demain, s'il le faut, établir sans secousse, et tout naturellement, le parlementarisme impérial, c'est-à-dire la part la plus active du Corps législatif aux affaires du pays, et la responsabilité ministérielle, tout en maintenant l'autorité souveraine, l'initiative et la responsabilité du souverain.

Le principe de l'Empire, et il doit être inattaquable, c'est l'autorité de l'Empereur et sa responsabilité.

L'Empereur le voudrait-il, qu'il ne peut abandonner cette autorité et cette responsabilité qui constituent sa raison d'être.

Le parlementarisme impérial diffère des autres parlementarismes, en ce qu'il maintient l'initiative, la

dignité, l'autorité, la responsabilité du souverain.

Et cela est forcé. La France ne veut plus des rois soliveaux, des rois fainéants. Elle exige un chef puissant, solide, qui réponde à la confiance publique et qui ne soit pas le jouet des ambitions et des événements.

Elle sait à quoi l'irresponsabilité des souverains précédents a conduit ces mêmes souverains.

Louis XVI était irresponsable, et on l'a guillotiné.

Charles X était irresponsable de par la Charte, et il a été chassé.

Louis-Philippe était irresponsable, et il est mort en exil.

Quant à leurs ministres, qui étaient responsables, on sait qu'ils ont vécu tranquillement chez eux, et que plusieurs d'entre eux, les honorables MM. de Polignac, Thiers et Guizot, par exemple, ont fini ou finissent doucement leur carrière comme ils en ont eu la fantaisie.

C'est, par conséquent, folie à un souverain que de se désarmer et de se retrancher derrière l'irresponsabilité.

Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils écrivent dans les Chartes ou dans les constitutions, c'est à eux que le peuple s'en prend justement, et ce sont eux qui paient pour leurs ministres.

Le pouvoir suprême n'est pas une sinécure, sans cela nous aimerions mieux la République.

Le mot de la dynastie a été dit à Sieyès par son fondateur : « Je ne veux pas être un cochon à l'engrais de six millions de rente. »

Donc l'Empereur doit être responsable.

Que lui faut-il maintenant pour établir un système parlementaire, et cela sans modifier la constitution ?

Il lui faut deux choses : une majorité virile et des ministres ayant du caractère.

Il n'est pas nécessaire d'inscrire en tête de la Constitution : Nous sommes parlementaires. Il n'y a qu'à l'être.

Que l'on nous montre la Constitution anglaise ! Elle n'existe pas sur le papier ; elle est toute entière dans les traditions et dans les usages. Nulle loi, nul règlement, ne la définissent.

Eh bien, créons nos traditions et créons nos usages, voilà tout.

L'Empereur propose une loi, la chambre la rejette : donc elle dirige la politique du pays, et y prend la plus grande part.

Le ministre qui défend cette loi la voit rejeter.

Il donne sa démission : donc il y a responsabilité ministérielle.

Et nous maintenons que rien dans cette immense influence de la Chambre, que rien dans cette responsabilité ministérielle ne peut affaiblir l'autorité du souverain.

Ainsi, une Chambre virile, des ministres ayant du caractère, suffisent pour établir le régime parlementaire.

En veut-on des exemples saisissants ?

Si la loi militaire avait été rejetée, M. le maréchal Niel était obligé de donner sa démission.

Si la loi sur la presse avait été repoussée, M. Pinard était obligé de quitter le ministère de l'intérieur.

Et cet Empire parlementaire est d'autant plus facile à établir, que les ministres sont déjà obligés de défendre leurs actes devant les grands corps de l'État.

Déjà ils sont à la merci d'un vote. N'est-ce pas là la responsabilité ministérielle?

Voilà donc la Chambre contrôlant directement, si elle veut, l'initiative du souverain, et exerçant une action souveraine sur les ministres, tout en laissant au souverain le prestige, l'autorité et la responsabilité, qu'il n'a le droit de déposer entre les mains de personne.

Voilà comment nous comprenons le parlementarisme et voilà comment nous désirons le voir appliquer.

Et ce désir de notre part nécessite une explication.

Nous avons combattu la lettre du 19 janvier, nous avons combattu les lois nouvelles sur la presse et les droits de réunion, parce que nous trouvions cette lettre et ces lois au moins inopportunes.

Aujourd'hui, c'est un fait accompli. Le Corps législatif a voté les deux lois, le Sénat va probablement les sanctionner. Nous n'avons pas le droit de rester en arrière et de nous élever contre des mesures qui vont avoir force de loi. Par cela même que nous avons résisté quand nous le pouvions, il nous faut obéir quand nous le devons.

Le respect de la loi avant tout.

Mais il nous semble que la personne du souverain reste trop découverte devant ces lois nouvelles, et nous avons cherché le moyen de le garantir sans l'affaiblir.

C'est pour cela que nous émettons le vœu que la Chambre prenne une part plus considérable dans la direction des affaires, et c'est pour cela que nous demandons maintenant l'Empire parlementaire.

On le voit, il n'y a rien à modifier dans la Constitution pour arriver à ce but. La Constitution de l'Empire contient le principe du parlementarisme, mais du seul parlementarisme possible, de celui de l'Empire. Il n'y a qu'à le développer, sans fouiller dans les décombres et les ruines d'un passé que l'on connaît trop.

Que l'Empereur reste ce qu'il est, grand et fort, et qu'il place, comme un bouclier entre lui et les passions politiques, les ministres d'abord, la Chambre des députés ensuite. Il restera responsable toujours, responsable devant le pays, mais aucun trait perfide ou déloyal n'arrivera jusqu'à lui.

Mais nous le disons hautement et nous finirons par là : nous n'imiterons pas les ennemis de l'Empire ou même certains amis : en désirant l'Empire parlementaire, l'idée ne nous viendra jamais de le vouloir imposer à la majorité du pays représentée par la majorité du Corps législatif.

C'est à elle de décider si elle veut oui ou non ce parlementarisme. Cela dépend de sa volonté, il est en elle ; elle n'a qu'à vouloir, et il jaillira tout armé d'elle-même, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter.

LE DROIT A LA LIBERTÉ

Le Champion indépendant.

15 Janvier 1869.

Chaque fois qu'il nous arrive de dire hautement et franchement ce que nous pensons, les journaux de l'opposition se hâtent de prendre le gouvernement à partie, comme s'il était responsable de notre langage, de nos allures et de nos opinions.

C'est en vain que depuis trois années nous prouvons

tous les jours notre absolue indépendance, rien n'y fait.

Cela nous attriste, car nous voyons dans cette persistance de l'opposition une preuve manifeste que rien n'est difficile comme de faire entrer dans nos mœurs politiques l'usage de la liberté.

L'opposition veut bien admettre pour elle le droit de tout dire, de tout écrire, et elle persiste à nous refuser la même faveur.

Pourtant, personne n'ignore que de nous-mêmes nous nous sommes placés au-delà de l'Empire, et que nous siégeons à l'extrême droite, pour faire vis-à-vis à ceux qui, se plaçant en deçà de l'Empire, siègent à l'extrême gauche.

Le gouvernement et les journaux qui acceptent le rôle officieux sont tenus à une mesure diplomatique et à une réserve que nous n'avons jamais voulu accepter comme ligne de conduite.

Nous avons voulu combattre en volontaires, en guerilleros, en mamelucks, comme nous l'avons dit plusieurs fois déjà, et l'idée de toute discipline nous a toujours paru insupportable.

Et en cela nous avons raison. Dès l'âge le moins avancé, nous avons pris en mains la défense du gouvernement actuel, vouant notre dévouement et notre fidélité, non-seulement à l'ordre des choses établies, mais encore aux personnes. Nous avons, par la véhémence de nos convictions et le dédain de notre attitude, soulevé contre nous des antipathies et des haines qu'il serait impossible de pouvoir compter.

Il nous a plu de semer les rancunes sous nos pas, d'exciter des colères aveugles et de braver toute popularité. Nous savons parfaitement quel jeu nous jouons,

et nous n'ignorons pas ce qui nous arrivera, le jour où certains hommes parviendraient au pouvoir.

Donc, en échange de cette abnégation, de cette défense folle et téméraire, de cette attitude qui brave le présent et méprise l'avenir, nous n'avons demandé qu'une chose à l'Empereur, et l'Empereur nous l'a toujours reconnue : la liberté de le défendre comme il nous plaît.

Nous avons notre caractère qui est indomptable, notre tempérament qui est passionné, et la seule force que nous ayons est dans notre indépendance. Le jour où un ministre nous ferait taire, le jour où l'Empereur nous bâillonnerait, ce jour-là, comme les ours muselés qui vont aux foires, nous serions ridicules et tristes d'être obligés de combattre, les griffes rognées et la gueule muselée, les chiens de barrières.

Le dévouement et la fidélité croissent dans l'air libre, et non dans les antichambres.

L'Empereur n'avait qu'à garder le décret sur la presse de 1852, et nous serions demeurés administratifs et réglementés, heureux de solliciter, après vingt ans de services, un bureau de tabac ou une préfecture.

Mais, par la lettre du 19 janvier, il a donné la liberté dont nous ne voulions pas dans son intérêt, et nous avons été obligés de l'accepter.

Serions-nous les seuls qui ne pourrions en user ?

Alors on ferait la *Lanterne* de Rochefort ; alors le gros Ulbach s'asseoirait tous les samedis dans la *Cloche* sur l'Empire, et l'écraserait du poids de sa malsaine obésité ; alors Delescluze prêcherait la République dans le *Réveil*, et nous, les napoléoniens, nous resterions officieux, comme l'on dit dédaigneusement, officieux et valets !

Nos colères, il faudrait les rentrer; nos haines, il faudrait les dissimuler; notre drapeau, il faudrait le cacher !

Mais tout cela serait sans logique et sans raison, et une fois de plus nous revendiquons la liberté de défense, puisque les ennemis possèdent la liberté d'attaque.

Et, nous le déclarons tout haut, jamais le gouvernement de l'Empereur ne nous a gênés ou contrariés dans notre manière de faire. Il a compris que nos intempérances, que nos audaces, que nos fautes mêmes étaient la conséquence naturelle de notre zèle emporté. Tout ce qui est vigoureux commet des excès; le chêne étouffe de ses rameaux les arbres voisins, le cheval sauvage se cabre et la bête fauve rugit.

Il n'y a que dans les basses-cours que tout se passe avec ordre; — vous y voyez les canards marchant majestueusement, l'un derrière l'autre, les oies béatement satisfaites de leur embonpoint et les moutons exhibant une complaisance à toute épreuve.

Ce n'est plus dans la basse-cour qu'il faut chercher ses défenseurs. Il faut aller au-devant des natures sauvages et vierges de servitude.

Lorsque les loups et les renards sortent du bois et menacent la ferme, c'est aux dogues à faire leur devoir. Nous sommes les dogues, et sans chaînes, sans muselières, nous rôdons autour de l'Empire, empêchant les démagogues d'assassiner et les communistes de voler.

L'opposition, qui sait son métier, passe sa vie à demander au gouvernement la tête de ces dogues. Nous trouvons son rôle tout simple et nous comprenons pourquoi.

Et quel moyen aurions-nous de parler à l'Empereur, si nous ne nous servions de notre plume?

Saint Louis avait son chêne de Vincennes où tout le monde pouvait venir lui parler. Les souverains de notre temps sont moins abordables, et c'est pour les approcher que la presse a eu sa raison d'être. Nous sommes tous autant de porte-voix, lui traduisant chacun dans notre langue les aspirations de la France. Il en fera ce qu'il voudra. Nous parlons, mais nous n'avons jamais eu l'intention de nous imposer. Seulement, nous ne voulons pas que, dans le concert général, ce soit l'opposition qui s'exprime tout le temps à son aise, et nous réclamons pour nous les mêmes droits et les mêmes faveurs.

Que l'on cesse donc de chercher dans nos paroles, dans nos gestes, la moindre trace de servitude ou d'assujettissement, et que l'on en finisse avec cette comédie de mauvaise foi qui consiste à toujours demander compte au gouvernement de nos paroles et de nos écrits.

Est-ce que nous rendons les anciens membres du gouvernement provisoire responsables des écrits du *Siècle* ou de l'*Opinion nationale*?

Est-ce que nous rendons les d'Orléans responsables des articles de M. de Molinari, Belge réfugié au *Journal des Débats*?

Est-ce que nous rendons M. le comte de Chambord responsable des lubies de la *Gazette de France* et des absurdités de l'*Union de l'Ouest*?

Non.

Eh bien! qu'on laisse le gouvernement tranquille à notre sujet, et si nos adversaires veulent être libres sérieusement, qu'ils commencent par nous permettre, à nous aussi, d'être libres.

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE L'EMPIRE

23 mai 1869.

Ce n'est pas sans un certain sentiment de tristesse que nous voyons s'écouler rapidement les dernières heures qui séparent le scrutin de 1863 du scrutin de 1869, le passé de l'avenir.

Et l'avenir, cette fois-ci, ne se présente plus comme une simple période d'années nouvelles, que l'on ajoute aux années passées ; comme un simple développement naturel d'une existence exubérante de santé, de force, de confiance.

C'est le problème qui va recevoir sa solution ; c'est l'énigme que l'on devinera, c'est la question de vie ou de mort pour l'Empire, qui va s'élucider, car les dynasties ont, comme les individus, leur moment critique, qui décide de leur maintien ou de leur affaiblissement.

Or, depuis bientôt cent ans, toutes sortes de gouvernements se sont succédé en France, et ont siégé dans tous nos palais, aux Tuileries, au Luxembourg, à l'Élysée. On a vu des empereurs, des rois, des républiques variées, et rien de tout cela n'a pu durer. Leurs racines plantées dans le sable n'ont pu les garantir contre la tempête, et au premier vent de Juin, de Juillet ou de Février, ils ont couvert la France entière de leurs trones renversés.

Depuis bientôt cent ans l'héritage politique est resté comme aboli. Jamais le fils n'a succédé au père, jamais l'oncle n'a placé le neveu sur le trône qu'il venait de quitter.

Voilà pourquoi la nouvelle législature qui s'approche n'est pas seulement destinée à faire des discours, à préparer des budgets, à pérorer enfin, mais encore à éta-

blir la succession du trône, et à joindre Napoléon IV à Napoléon III, soit par une association au trône, soit par toute autre forme en usage.

Le Prince Impérial aura dix-neuf ans quand expirera le mandat des nouveaux députés, et si rien ne se passe d'ici là, nous considérons la race des Napoléons comme absolument et définitivement assise sur le trône impérial de France.

Avant donc que de repartir pour ce périlleux voyage de six années législatives, arrêtons-nous comme le pèlerin que la marche a lassé, retournons-nous pour voir le chemin parcouru déjà et nous rendre compte par ce moyen du chemin qui nous reste encore à parcourir.

Voilà dix-sept ans que le suffrage universel a rétabli l'Empire par un vote d'enthousiasme, et, spectacle étonnant dans l'histoire de notre pays ! jamais émeute, jamais insurrection, ne sont venues troubler d'une façon grave le développement des institutions.

Comme aux premiers jours, le nom de Napoléon est populaire, et pourtant l'inquiètude envahit bien des âmes, assombrit bien des fronts, et tout le monde sent que la partie contre la révolution n'est pas encore tout à fait jouée, loin d'être gagnée.

D'où vient cette anomalie, ce mélange inouï de vigueur et de faiblesse, de force et de débilité, qui fait craindre pour l'Empire au moment même où nous le voyons le plus large d'épaules et le plus muselé de membres?

Nous allons le dire.

L'Empereur doit son trône, doit sa gloire, doit tout enfin à l'esprit de résolution qui présida pendant longtemps à ses déterminations.

Les folies mêmes, les folies héroïques de Strasbourg, de Boulogne, l'évasion de Ham, mirent sur son front une auréole d'énergie et de vigueur morale qui brilla, pour toute la France, comme un phare de salut, à l'élection présidentielle du 10 décembre 1848.

On était fatigué des rois fainéants qui se promenaient dans Paris, traînés d'un pas pesant par leurs ministres; on en avait assez des républiques braillardes qui, du gouvernement de la France, avaient fait une foire tumultueuse et bruyante, où les pantins seuls et les saltimbanques avaient du succès. Et on se sentait heureux de pouvoir enfin se décharger du poids des libertés publiques, de la responsabilité du gouvernement, sur un vrai souverain, sur un Empereur qui voulait régner et gouverner tout à la fois.

Et alors commença cette magnifique période de dix-sept années de calme, de bonheur, de confiance, que l'Empereur lui-même se complait à rappeler dans ses différents discours.

C'était le pouvoir personnel, le pouvoir autoritaire dans toute sa majesté bienveillante, dans toute sa puissance tempérée par toute sa douceur.

L'opposition, brisée par le coup d'État du 2 décembre, broyée par le vote qui rétablissait l'Empire, n'avait plus assez de caves pour s'y réfugier, et la France, pour la première fois depuis 1789, ouvrait son âme à l'espérance.

Quelle fatale influence est donc venue, tout d'un coup, inspirer à l'Empereur le désir des expériences, des concessions, des ralliements?

Était-on fatigué tellement du calme que l'on voulût chercher quand même des émotions?

Le bonheur a-t-il donc, lui aussi, sa satiété et son dégoût?

Cela paraîtrait encore, de toutes les raisons, la moins mauvaise.

Toujours est-il que l'Empereur a, de lui-même, sorti son navire du port, et appelé les nuages pour se jouer, mias cette fois sans raison, des dangers et des périls.

Et nous en sommes où nous en sommes.

Le pouvoir autoritaire est doublé d'une espèce de pouvoir parlementaire. On n'appartient ni au gouvernement personnel, ni au gouvernement impersonnel. C'est comme un mélange de tous les gouvernements passés et futurs.

L'agitation est partout, dans les rues, sur les places publiques ; l'opposition a repris courage, et l'existence même de l'Empire est remise en jeu.

C'est que l'Empereur avait tout son prestige dans son autorité, dans son énergie, dans sa résolution.

C'est qu'on aimait en lui l'homme de Strasbourg, de Boulogne, de Ham, du 2 décembre, et que l'on redoute qu'il ne se montre plus tel qu'il s'était montré.

La concession est voisine de la crainte, et tous les hommes de bon sens se demandent si c'est le moment pour l'Empereur d'abdiquer sa puissance, de laisser échapper de sa main la liberté de la presse, le droit de réunion ; de se montrer hésitant et irrésolu, quand il s'agit de consolider l'Empire et de donner à son fils la faculter de régner.

Nous aurions préféré que les dix-sept années du commencement fussent placées à la fin, et nous en voulons au gouvernement de nous ramener les troubles et les agitations, quand nous avons besoin de toute la sécurité possible.

Le 19 janvier et le 24 novembre, les faveurs dont on

entoure les Ollivier et compagnie eussent été bien mieux placées en 1859 qu'en 1869.

Il y aurait dix ans que l'expérience durerait, et on aurait eu le temps d'aviser.

A l'heure qu'il est, l'expérience commence, et elle commence quand? A la veille de l'avènement du Prince Impérial!

Si l'on veut que ce résultat nous plaise et nous transporte d'admiration, eh bien! on exige trop de nous!

C'est donc une politique abandonnée qui finit et une politique caressée qui commence.

On a fait litière du passé. La Constitution de 1852, qui nous préserva si longtemps, est expropriée, et le tiers-parti triomphant danse sur ses décombres.

On avait une Chambre dévouée jusqu'à l'abnégation, et rien n'a été épargné pour l'abreuver de choses pénibles.

Et nous tous, les fidèles de la première heure, les Bonapartistes de la veille, les impérialistes quand même, nous sommes l'objet de tous les soupçons et de tous les reproches. Notre dévouement gêne, notre fidélité embarrasse ; on nous traite de radoteurs, de réactionnaires, de gens à politique surannée.

Voilà tantôt deux ans que nous sommes comme en quarantaine, et ce n'est pas fini, nous le savons.

Les nouveaux impérialistes comme les Ollivier, les Bethmont et autres, ne se tiennent pas de joie en plongeant l'Empire, comme le vieil Eson, dans la chaudière qui doit lui rendre l'adolescence, et Cassandre ne fut pas plus injuriée lorsqu'elle prédit le cheval de bois que nous lorsque nous annonçons la débâcle pour bientôt, si l'on continue dans cette voie fatale.

En un mot, nous sommes Hier, et eux ils sont Demain.

Et quelle a été notre conduite dans ces moments d'angoisse et de déboires ?

Nous avons achevé de brûler nos vaisseaux, en portant la flamme sur la dernière chaloupe qui paraissait nous pouvoir rester.

Entre la République et nous, tout est fermé depuis longtemps et pour toujours.

Une seule porte de sortie semblait nous être encore ouverte, la porte de l'orléanisme, et nous avons pris le cadavre du prince de Condé, lâchement et commercialement assassiné par les d'Orléans, pour la murer à tout jamais.

Donc, nous voilà bien seuls, bien isolés, rivés aux éventualités de l'avenir qui nous entraîneraient, sans être liés aux bonheurs du présent.

Notre situation est étrange, et puise dans sa stupide abnégation comme un reflet d'héroïsme qui nous suffit.

Et pourtant nous nous sentons encore bien forts, bien puissants, dans l'esprit français : nous représentons les dix-sept années qui viennent de s'écouler et qui furent belles et sereines, et ceux qui nous combattent représentent ce qui va suivre, ce que l'on ne connaît pas, ce que l'on ne connaîtra que trop tard peut-être.

Le tiers-parti va bientôt inaugurer son règne. Les hommes du lendemain vont remplacer pour quelque temps les hommes de la veille. Les enfants prodigues de la politique ne partagent plus les glands avec les pourceaux, et le veau gras est solennellement tué pour les bien recevoir.

C'est comme une table rase de tout ce qui fut : voyons donc ce qu'elle peut bien offrir de confortable et de nourrissant.

L'Empire veut tout réunir, tout grouper autour de lui. Ses amis ne lui suffisent plus ; les huit millions de suffrages qui l'acclamèrent le laissent froid et insatisfait. Tant qu'il y aura un seul ennemi devant lui, son désir sera de le rallier.

Ainsi sont les meilleurs joueurs. — L'or qu'ils ont gagné ne leur suffit plus et, au risque de le perdre, ils veulent ramasser les quelques sous de cuivre qui restent encore dans l'escarcelle de leurs adversaires.

Et on s'est adressé aux chefs. On a maintenant Ollivier, Duvernois, Bethmont ; demain on en aura d'autres. — Avec des faveurs, on a qui l'on veut.

Mais on ne fait pas attention que ces chefs perdent toute leur valeur du jour où ils quittent leur armée.

L'armée ne suffit pas, et si Bourmont passe à la Prusse, les vieux grognards meurent et ne se rendent pas.

Nous allons avoir parmi les ralliés tout un état-major sans soldats. Comme à Puebla, on trouvera sur mille soldats huit cents généraux de division, huit cents Ollivier ou Bethmont.

Et les révolutionnaires, les orléanistes, les légitimistes, continueront leur guerre acharnée, avec d'autant plus de chance que quelques-uns des leurs serotn parmi nous et se souviendront d'eux pour leur ouvrir un jour les portes.

L'Empire se désagrège, se divise et perd son unité victorieuse.

La Chambre qui va se réunir sera l'écho des réformes

nouvelles, du souffle nouveau qui règne et qui égara les esprits. Il n'y aura plus de majorité.

Entre l'extrême droite et l'extrême gauche, vous allez voir une masse indisciplinée, tumultueuse, folle, qui penchera plus souvent vers la gauche que vers la droite.

Le règne du dévouement est terminé, le règne des ambitions personnelles va s'inaugurer.

Les essais, les tentatives, les expériences vont se multiplier et se suivre.

Un nouvel Empire vient de naître qui bégaie et ne sait pas encore marcher tout seul.

Nous sommes en 1853, mais avec l'expérience et le souvenir en moins, avec les hommes plus vieux et les conservateurs mécontents.

La partie est mauvaise, difficile, et, si l'on veut bien nous permettre une comparaison triviale, on joue à l'écarté ; on donne quatre points à l'opposition, on est quatre à, et pour gagner il faut dompter la chance, avoir la main et retourner le roi, c'est-à-dire Napoléon IV.

C'était maintenant qu'il fallait de l'énergie, de la force, de la confiance.

Et nous ne voyons que faiblesse, incertitude, hésitation !

On compte sur une chose qui n'appartient qu'à Dieu, le temps.

Et qui donc vous dit que vous aurez le temps de parfaire votre œuvre nouvelle, de la mener à bonne fin ?

Quand vos ennemis hurlent et mordent, quand les frêlons bourdonnent, la ruche des abeilles impériales ouvre ses magasins de miel pour les calmer.

A ceux qui veulent renverser l'Empire vous tendez le tiers-parti, comme moyen de défense.

Et le tiers-parti n'arrêtera pas la maladie; il la prolongera, la rendra plus incurable.

Un jour viendra, le plus tard possible, si la Providence écoute nos vœux ardents, où le fer seul pourra vous sauver.

Et ce jour-là, vous nous retrouverez les mêmes qu'aujourd'hui, fidèles, dévoués, résolus.

L'écœurement aura glissé sur nous, les déboires nous laisseront croyants et confiants; usez, abusez de votre tiers-parti; faites ministres vos nouvelles recrues; suivez la pente glissante et irrésistible de l'erreur, et fasse votre étoile, obscurcie en ce moment de troubles et d'égarements, que nous soyons encore là lorsque vous aurez besoin de nous!

NOTRE OPPOSITION

1er Août 1869.

Au moment où le Sénat va se réunir pour modifier la Constitution, nous considérons comme un devoir d'étudier le terrain de la politique nouvelle, et d'apporter à la préparation du sénatus-consulte les humbles ressources que nous trouvons dans l'indépendance de notre caractère et dans l'attachement que nous avons voué depuis longtemps à l'Empire.

La presse a pour principale mission de sonder, de préparer, d'impressionner l'opinion publique et de donner la besogne, pour ainsi dire, toute prête, toute mâchée.

La gauche parle; la droite doit parler aussi.

Nous appartenons, à l'heure qu'il est, à l'opposition de droite, opposition tout aussi radicale et tout aussi irréconciliable que l'opposition de gauche.

Notre opposition a pour base les intérêts des campagnes méconnus, la trop grande participation des villes aux réformes gouvernementales, et carrément, hautement, au nom des conservateurs, au nom des gens qui veulent la paix, qui veulent la sécurité, qui veulent la tranquillité, nous venons essayer d'enrayer le gouvernement dans sa marche périlleuse et de l'empêcher de verser dans l'ornière qui l'attend.

Le gouvernement fera ce qu'il voudra. Nous n'avons pas la prétention de lui dicter des ordres ni même de lui donner des conseils.

Libres d'esprit et esclaves de cœur, nous trouvons que l'horizon est chargé, et nous donnons notre avis avec respect, mais avec résolution.

On fera ce que l'on voudra ; on nous écoutera, ou l'on ne nous écoutera pas ; peu nous importe : nous aurons fait notre devoir.

Et nous ne sommes pas de ceux qui bouderont, si l'on nous laisse de côté.

Quoi que le gouvernement fasse, il a toujours notre fortune et notre vie, dont il peut disposer à sa guise.

Ce dévouement peut paraître niais, mais il est sincère.

La seule chose que nous réclamions, c'est le droit de tout dire, — et nous en userons.

Les ennemis de l'Empire l'attaquent librement ; les amis de l'Empire doivent le défendre librement.

Et c'est ce que nous allons continuer de faire.

Or, quelle est l'exacte signification du Message impérial?

C'est presque une retraite.

Parce que le tiers-parti, parce que l'opposition,

s'étaient réunis pour des interpellations différentes, le gouvernement a cru prudent de transiger.

C'est une faute, une grande faute.

Il fallait repousser les interpellations, qui étaient inconstitutionnelles, ne pas permettre qu'on attaquât les lois établies, et maintenir le droit.

Et on avait pour cette œuvre tous les moyens nécessaires; on avait les Rouher, les Forcade, hommes rompus aux affaires, étincelants du prestige oratoire, on pouvait et on devait vaincre.

Eh bien! on a préféré reculer et donner le Message.

On a voulu désarmer les adversaires, et on leur a subitement abandonné la Constitution impériale en pâture.

Mais, suivant l'habitude, une faiblesse ne garantit rien et n'évite rien.

On a mécontenté tout le monde : la majorité, le tiers-parti, la gauche.

La majorité s'est vue sacrifiée.

Le tiers-parti s'est vu prévenu.

La gauche s'est vue jouée.

Et personne n'est content.

La majorité garde rancune.

Le tiers-parti, fier d'une victoire facile, va recommencer ses tentatives.

La gauche furieuse poursuit sa revendication implacable.

Qu'aurait-on dû faire? Nous l'avons dit :

On aurait dû repousser les interpellations, maintenir le droit, et céder après la victoire.

De cette façon les choses octroyées devenaient un don gracieux, et non une sorte de restitution.

Le gouvernement restait fort et digne, tandis qu'il n'est plus pour ainsi dire qu'hésitant et désorienté.

On avait oublié la majorité; on l'avait sacrifiée.

Pendant quelques jours, le tiers-parti tenait la corde. Tout était pour lui, tout se faisait par lui.

Ce n'est que lorsque son insuffisance, son incapacité, sont devenues notoires, que l'on est revenu, comme par nécessité, à la majorité.

Après mille et une combinaisons ministérielles, on s'est arrêté à un ministère qui n'est autre chose que le replâtrage de l'ancien.

Seulement, on avait un immense talent de moins, M. Rouher.

Et la conclusion de toute cette intrigue n'était qu'un changement de personnes.

Voilà, comme des gouvernements précédents, l'erreur fatale du gouvernement actuel : s'occuper des personnes et négliger les choses.

On a froissé la majorité, contenté le tiers-parti, blessé la gauche, pour des questions de personnes.

Est-ce bien là de la bonne politique?

Avoir fait tout ce que l'on a fait pour renverser M. Rouher, et être obligé de se servir de lui dans l'élaboration du sénatus-consulte, c'est la plus grande preuve d'une imprévoyance qu'on ne saurait qualifier.

Après avoir abandonné la majorité, on la reprend comme cheval de bataille, comme suprême ressource. Pour une fois, cela peut passer, mais gare à la récidive! Les dévouements les plus austères, les plus acharnés, ne résistent jamais à de semblables tergiversations.

Et, chose bizarre! ce sont des hommes de la majorité qui, pour des motifs que nous ne voulons pas apprécier,

se sont faits les artisans de toute cette confusion.

L'honorable président du Corps législatif se trouve, à l'heure qu'il est, responsable devant la France de tout ce qui s'est passé.

Après avoir joué la droite, s'être servi du tiers-parti, caressé la gauche, il se trouve seul, ayant contre lui les trois partis ensemble.

La prorogation de la Chambre avant la validation de tous ses membres, la discussion et la ruine de la Constitution, l'inauguration d'un système bâtard, qui n'est ni l'Empire autoritaire, ni le parlementarisme, voilà son œuvre.

Les événements prochains la jugeront, et plaise à Dieu que le verdict ne soit pas trop sévère !

Et, chose inouïe ! quelle est donc cette fatalité qui s'attache au fauteuil de la présidence ?

Depuis quinze ans, toutes les intrigues, toutes les tentatives contre l'Empire de 1852, contre l'Empire du Plébiscite, contre l'Empire populaire, sortent de là.

Morny, Walewsky, Schneider, voilà le 24 novembre, le 19 janvier, le Message, toutes choses qui enfantent le trouble et désorganisent le gouvernement.

Ce fauteuil de la présidence serait-il comme cette chaussure qu'une dent de vipère avait percée en s'y implantant ?

Tous ceux qui la mettent s'y blessent et gagnent la contagion.

A l'heure qu'il est, il est bien évident que le gouvernement repose tout entier dans les pouvoirs publics.

Le 19 janvier a augmenté les attributions de la presse, et le Message va créer les prérogatives de la Chambre.

Mais comme on ne peut augmenter une chose qu'à la condition d'en affaiblir une autre, il se trouve que

c'est l'Empereur qui a perdu tout ce que la presse et la Chambre ont gagné.

Le pouvoir autoritaire, que le peuple avait confié à l'Empereur, tombe en morceaux, et nous arrivons à ce spectacle étrange d'un affaiblissement volontaire.

Or, nous affirmons que l'Empereur avait la garde de la Constitution votée par le peuple, et qu'il a outrepassé ses pouvoirs en la modifiant.

Le sénatus-consulte que l'on prépare est extra-constitutionnel et antipopulaire.

Cent cinquante sénateurs nommés par l'Empereur n'ont pas le droit de changer ce que la volonté nationale, ce que le plébiscite avait fait.

C'est une lourde responsabilité que l'on prend en ce moment, et nous tenons à dégager nettement notre participation.

Et puis, voyez où l'on va !

L'Empereur, nommé à vie, nommé à dynastie, si nous pouvons nous exprimer ainsi, associe à son œuvre une aristocratie parlementaire, des députés nommés pour six ans.

Quelle suite dans les idées, dans le système, voulez-vous attendre d'hommes dont le mandat est déterminé d'avance ?

La Chambre prochaine arrivera toute neuve et voudra faire du nouveau encore.

Et l'autre Chambre fera de même, et ainsi de suite.

Il est donc impossible d'espérer jamais une union, une cohésion, une logique, de la part du pouvoir impérial, qui est éternel, et du pouvoir législatif, qui est limité.

Donc, cette alliance du pouvoir autoritaire et du pouvoir parlementaire est absurde et impossible à réaliser.

Des conflits éternels s'ensuivront, et l'on aura pour

horizon certain cet épouvantable dilemme si facile à éviter : La Révolution ou le coup d'État.

La révolution, si on est battu, en cas de lutte; le coup d'État, si l'on bat.

Et tout cela était inutile ! On marchait si droit depuis vingt ans ! Quel aveuglement a donc poussé l'Empire vers cette déplorable alternative !

C'est avec des institutions que l'on gouverne, et non uniquement avec des hommes.

La royauté Capétienne n'a duré si longtemps qu'à cause de ce principe indiscutable.

Henri IV a laissé une régence, Louis XIII a laissé une régence, Louis XIV a laissé une régence, et tout a continué de marcher, en dépit de toutes les difficultés extérieures et intérieures. Pourquoi? Parce que les institutions étaient certaines, arrêtées, immuables.

A l'heure qu'il est, on délaisse les institutions qui sont la base pour les hommes qui ne sont que les instruments.

On veut écouter M. de Morny, M. Walewski, M. Schneider; on veut plaire à M. Ollivier; on sacrifie M. Rouher.

Ce n'est pas là de la grande politique.

Les hommes passent, les institutions restent !

LA CONVOCATION DU CORPS LÉGISLATIF PROROGÉE (1)

4 octobre 1869.

Eh bien, l'Opposition doit être satisfaite! Encore une victoire pour elle! Elle voulait forcer les portes de la

(1) M. de Keratry et trois de ses collègues avaient annoncé que, si le gouvernement ne convoquait par le Corps législatif pour le 26 octobre, ils siégeraient sans convocation.

Chambre le 26 octobre, et on convoque le Corps législatif pour le 29 novembre. On a reculé d'un mois la convocation pour avoir l'air de ne pas céder, mais il est incontestable qu'on a cédé. Et devant quoi, bon Dieu? Devant quatre hommes et quelques milliers de badauds.

En effet, les prophètes avaient donné, tous ces jours derniers, à cette journée du 26 octobre comme une lueur fatidique. Ce jour là, les quatre députés récalcitrants devaient porter en terre ce qui peut bien rester encore de notre chère et regrettée Constitution impériale. C'était une copie et un souvenir des funérailles de Marlborough; à telle enseigne que, si un cinquième député se fût présenté subitement, il eût été réduit à ne rien porter.

Donc ils étaient quatre, et tout Paris se disposait à courir les voir. Le champ Langlois et la Morgue eussent jalousé l'affluence qui se fût pressée le long du Palais Bourbon.

En effet, quatre hommes entrant en séance par effraction, et décidés à se servir d'échelles et de rossignols, si les portes se trouvaient fermées, c'était un spectacle digne de distraire nos Parisiens des Kinck et des Troppmann.

D'autant plus que le chiffre quatre est un chiffre tout à fait héroïque. Il y a les quatre fils d'Aymon; il y a les patrouilles, qui se composent de quatre hommes, etc.

Mais le gouvernement s'est ému. Cette petite fête l'a fait réfléchir, et il s'est dit qu'étant exposé à montrer un peu de vigueur, il valait mieux transiger, et il a convoqué le Corps législatif pour novembre.

Ah! vous vouliez octobre? vous aurez novembre! C'est crâne cela. Leur infliger un mois de plus, c'est ce qui s'appelle une chose osée!

Comme cela, les quatre hommes récalcitrants vont être obligés d'attendre. Cela leur coupe la Chambre sous les pieds. Et les badauds de Paris qui voulaient s'offrir le spectacle toujours rare d'un gouvernement qui se défend, en seront quittes pour chercher une autre distraction et pour se replonger désespérément dans l'affaire de Pantin.

Pourtant, nous avions compté sur autre chose; nous nous étions dit qu'il serait digne d'un gouvernement qui est solide et puissant, de braver les tentatives d'émeute et de rester fort de son droit.

Nous avions espéré que devant une menace, que devant une échéance insurrectionnelle, le gouvernement sourirait, croiserait les bras, et, la main sur son épée, comme il s'est plu souvent à le dire, attendrait.

C'était si simple, si clair! On vous disait : « Tel jour, je vous braverai; tel jour, je violerai les lois établies : cédez, ou j'agis. »

Et la France tout entière s'attendait à voir le défi accepté, car elle n'admet pas que le gouvernement qu'elle a nommé disparaisse devant des menaces.

A l'heure qu'il est, la France est surprise, étonnée.

Il ne manque qu'une chose à ce décret de convocation. Pourquoi ne l'a-t-on pas reculé jusqu'au 2 décembre? De cette façon on eût pu comparer la vigueur de 1851 et la vigueur de 1869.

Et quand on pense que l'on s'affaiblit gratuitement, que l'on perd son influence nécessaire, alors qu'il eût été si facile de se montrer digne du passé!

Mais la conduite du gouvernement était toute tracée! Il lui fallait liquider sa journée du 26 octobre, pour montrer que sous le deuxième Empire, les Manuels d'occasion ne se moquent pas impunément des gen-

darmes, et convoquer les Chambres le lendemain, si cela lui faisait plaisir.

Enfin, il ne fallait pas faire croire que l'on a pu avoir peur.

Que penser d'un gouvernement qui cède à toutes les pressions et qui n'avance que le genou de l'Opposition dans les reins ?

Mais, après tout, c'est logique. Au moment où les lois sur la presse et sur le droit de réunion sont jetées au panier, pourquoi sur d'autres sujets se montrer énergique et fort ? Ce serait une anomalie. Ce moment est un interrègne. Le mot de la situation est : « Laissez faire. »

Les uns croient que c'est de la faiblesse ; les autres affirment que c'est de l'habileté. Nous verrons bien.

LETTRE DE BLAME DE L'EMPEREUR ET RÉPONSE DE PAUL DE CASSAGNAC (1)

Palais de Saint-Cloud, le 4 octobre 1869.

Cabinet de l'Empereur.

Monsieur,

L'Empereur a lu l'article de M. Paul de Cassagnac paru dans le *Pays* de ce matin et Sa Majesté me charge de vous dire tout le déplaisir qu'il lui a causé. Elle trouve les appréciations de M. Paul de Cassagnac sur la date de la convocation des Chambres empreintes d'autant d'injustice sur les causes qui l'ont retardée que d'exagérations blessantes pour son gouvernement. En adoptant la date du 29 novembre, celui-ci n'a ni obéi à

(1) A la suite de l'article précédent, l'Empereur fit écrire par son chef de cabinet une lettre de blâme adressée à M. de Cassagnac père. L'original de cette lettre et la copie autographe de la réponse de Paul de Cassagnac sont conservés par les fils de celui-ci.

la pression de quelques députés qui cherchent à faire de l'agitation ni envisagé avec crainte les éventualités des troubles de la rue. Les considérations qui l'ont inspiré sont plus nobles et plus élevées : il a voulu d'abord répondre à un vœu de l'opinion et il a reculé la date de la convocation au 29 novembre pour avoir le temps de préparer et de terminer les travaux et les projets de loi qu'il devra présenter aux Chambres.

Voilà les seules raisons qui ont déterminé sa conduite.

L'Empereur a été péniblement affecté de la voir apprécier d'une manière si différente dans le *Pays* ; et la violence qui lui a été indifférente de la part de ses adversaires lui a été sensible venant d'un écrivain qu'il sait lui être dévoué et pour lequel il a de la sympathie.

En me chargeant de vous faire connaître l'impression produite sur son esprit par l'article de votre fils, Sa Majesté espère que vous apprécierez les sentiments de confiance qu'elle a pour vous et pour votre fils et qui vous expliqueront cette communication pleine de franchise.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le secrétaire particulier de l'Empereur.

J. Pietri.

5 octobre 1869.

Monsieur,

La pensée seule que j'aurais pu être injuste envers l'Empereur, m'afflige plus que la conviction de lui avoir causé du déplaisir.

En disant que le gouvernement paraissait avoir eu peur, je n'ai pas songé à l'Empereur, et personne n'y a

songé. Quand on parle de peur il reste entendu pour tout le monde qu'il n'est pas question de l'Homme de Strasbourg, de Boulogne et du 2 décembre. Mais depuis la responsabilité ministérielle, le gouvernement n'est plus l'Empereur seul et bien des reproches, bien des attaques, bien des violences s'adresseront au gouvernement et tomberont tout naturellement sur d'autres têtes que sur celles de l'Empereur.

Pour ce qui est du déplaisir que mon langage a causé à Sa Majesté, j'en éprouve de la tristesse sans pour cela me décourager. Souvent encore j'accepterai de déplaire pour être utile.

Mais être injuste envers l'Empereur, voilà ce que je ne me pardonnerai jamais. Personne n'ignore en effet que mon dévouement pour lui a toute la profondeur d'une religion. Ce n'est pas le Souverain seulement que j'aime, c'est l'homme. Ce ne sont pas les Napoléon que je vénère, ce sont les Bonaparte. Sous Napoléon Ier je serais allé à Sainte-Hélène, sous Napoléon III et sous Napoléon IV, j'irai où l'on ira. Mon sang, ma vie, mon intelligence, tout excepté mon franc parler leur appartient.

Et ce franc parler est plus nécessaire que vous ne pensez. L'Empereur est un peu isolé, et vous-même, Monsieur, vous êtes placé trop près du trône pour entendre les bruits de la rue et les rumeurs des campagnes.

Moi, je vois, j'entends et je sais que partout l'on dit que dans sa trop grande bonté l'Empereur a laissé mettre en jeu jusqu'à sa dynastie.

A d'autres le rôle agréable et profitable d'approuver ce qui se passe et de pousser encore plus avant; moi, Monsieur, je me réserve le rôle pénible et ingrat d'avertir et de montrer le danger.

L'Empereur qui s'entend en courage me rendra justice un jour.

Quand, pressé par l'opinion publique, fatigué de l'orgie libérale qui se donne libre cours à cette heure, il sera bientôt obligé de réagir et de reprendre peut-être l'épée qu'il a laissé tomber de ses mains généreuses, il se souviendra que seul entre tous et debout au milieu des camps ennemis, j'ai osé tenir tête à la fois aux adversaires de l'Empereur pour les dompter, et à Sa Majesté elle-même pour la servir.

Paul de Cassagnac.

LES LIBRES CROQUE-MORTS

Le prince Napoléon aux obsèques civiles de Sainte-Beuve.

17 Octobre 1869.

Nous lisons dans la *Liberté*, feuille amie du prince Napoléon, cette nouvelle qui doit forcément être vraie :

Le prince Napoléon sera ce soir à Paris, de retour de Prangins. Le prince a manifesté l'intention formelle d'assister aux funérailles de M. Sainte-Beuve ; il se pourrait même qu'il conduisît le deuil.

Ce fait, très ordinaire en lui-même, acquiert une très grande importance, si l'on songe aux *volontés dernières* de l'illustre critique, volontés qui seront strictement exécutées.

Or, nos lecteurs n'ignorent pas que les *dernières volontés* de M. Sainte-Beuve consistaient à vouloir être porté directement au cimetière, sans passer par l'église, et à être enterré comme le premier animal venu, comme le cheval foudroyé dans les brancards d'un fiacre ou comme un bœuf mort du charbon.

Seulement, nous sommes étonnés qu'un membre de la famille impériale, que le prince Napoléon fasse

annoncer par son organe ordinaire, qu'il s'empressera de présider cette cérémonie qui n'a d'autre but que d'insulter à toutes les croyances religieuses de la France.

Le prince a eu souvent l'occasion de se montrer, sans qu'il en profitât jamais. Cette fois-ci, c'était l'occasion de s'abstenir.

Certes, nous comprenons que tout citoyen se fasse enterrer à sa guise, et préfère même, si cela lui fait plaisir, Montfaucon au Père-Lachaise, le charnier au cimetière, mais nous n'admettons pas qu'on fasse de cela une manifestation bruyante et une protestation contre l'usage et les coutumes des autres.

Les catholiques inhument sans bruit leurs morts.

Messieurs les athées pourraient, sans trop d'inconvénient, imiter le même silence et la même discrétion.

Mais pour le prince Napoléon, c'était plus qu'un plaisir, c'était un devoir, de patronner une pratique antireligieuse.

Tout le monde sait que le prince faisait partie des sept ou huit *libres mangeurs*, qui le vendredi-saint se réunissaient chez M. Sainte-Beuve pour jeter des saucisses à la tête du Christ et semer le Golgotha de leurs os de volailles.

Il fallait donc aller jusqu'au bout et rendre les devoirs à l'amphitryon de ces agapes philosophiques.

Mais, au fait, nous sommes bien bons de nous affliger sur le sort que de pareils actes peuvent réserver au prince Napoléon.

S'il était tant soit peu populaire, nous pourrions lui nuire ; mais heureusement qu'il n'en est pas ainsi.

Chacun l'apprécie, le juge.

L'armée l'a vu en Crimée et en Italie, et elle s'en souvient.

Les conservateurs n'ont pas oublié le discours d'Ajaccio et le dernier discours du Sénat.

Les croyants et les hommes de foi religieuse savent à quoi s'en tenir sur le compte du prince se transformant en *libre croque-mort*, après avoir été successivement *libre penseur* et *libre mangeur*.

Que lui reste-t il donc comme sympathie à cet homme qui a froissé tout ce que la France vénère, le sentiment guerrier et le sentiment religieux? Il lui reste son yacht et ses quinze hommes d'équipage.

Avec cela, on peut passer la moitié de son année hors de France, car on n'est pas toujours à son aise dans cette France qui se bat et qui prie.

LE PRINCE NAPOLÉON EMPEREUR

19 octobre 1869.

Un journal rédigé par des écrivains distingués, le *Journal de Paris*, accompagne des lignes suivantes notre article sur le prince Napoléon :

Si l'on songe que le haut personnage qui est traité dans cet article de *libre croque-mort* et de beaucoup d'autres épithètes, porte le titre d'Altesse Impériale ; qu'il a le grade de général de division ; qu'il suffirait d'un malheur prématuré pour faire de lui l'héritier de la couronne impériale et pour l'ASSEOIR SUR LE TRONE avec le nom de Napoléon IV ; si l'on ajoute que l'auteur de l'article a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus dans la presse à la dynastie impériale, et que le rédacteur en chef de la feuille où il écrit est lui-même commandeur de la Légion d'honneur et député au Corps législatif, membre de la fraction la plus dévouée de la majorité : on prendra peut-être une idée

du DÉSORDRE MORAL dans lequel s'agitent en ce moment le gouvernement impérial et ses défenseurs les plus zélés. — C. Lintilhac.

Ainsi donc, il arrive au prince Napoléon ce qui pouvait lui arriver de plus malheureux, il est discuté.

Et cette discussion, nous l'espérons, portera ses fruits, car, pour notre part, nous sommes bien résolus à la pousser impitoyablement jusqu'au bout.

Dans notre précédent article, nous n'avions affaire qu'au prince libre penseur jetant comme un défi solennel aux pratiques religieuses de la France ; aujourd'hui c'est plus grave, nous avons affaire, suivant le *Journal de Paris*, à celui qu'UN MALHEUR PRÉMATURÉ peut faire HÉRITIER DE LA COURONNE IMPÉRIALE et ASSEOIR SUR LE TRONE SOUS LE NOM DE NAPOLÉON IV.

Devant une pareille éventualité, il est bon de prendre les devants et d'examiner si réellement la France est exposée à semblable aventure.

Quel a donc été, depuis le rétablissement de la monarchie impériale, l'attitude du cousin de l'Empereur?

Cette attitude a été constamment ambiguë, hostile. Par ses actes, ses paroles, le prince a cherché à se faire une popularité au détriment de sa famille, envers et contre l'Empire. Il s'est efforcé de se créer un parti et de s'isoler absolument de la branche aînée, comme pour mieux faire ressortir les titres et les avantages de la branche cadette.

Habitant du Palais-Royal, il a trouvé dans ces murs de triste mémoire, toutes les traditions trop fameuses de désunion, de zizanie, de désertion surtout.

Et les ducs d'Orléans semblent s'être fait un malin plaisir de susciter, dans leur propre demeure, aux Napoléons, un héritier de leurs ambitions et de leurs

coupables compétitions, en la personne de celui qu'on appelle déjà : JÉROME-ÉGALITÉ.

Donc, pour nous comme pour la majeure portion du parti bonapartiste et du parti conservateur, le prince Napoléon est d'ores et déjà hors de l'Empire.

Lui, empereur, quelle amère plaisanterie !

Il faut avoir fait plus qu'il n'a fait pour oser tendre le poing à l'aigle impériale.

Car c'est un nom difficile à porter que celui de Napoléon.

Pour le mériter, ce nom, il fallait monter à l'assaut de Malakoff, quand on était en Crimée ; se trouver à Magenta, à Solférino, quand on était en Italie, et se serrer contre l'Empereur, quand la révolution s'est déchaînée dernièrement, pour le couvrir de son corps, et de son intelligence.

De tout cela, qu'a-t-il fait ? Rien.

S'est-il mêlé au peuple dans ses besoins ? S'est-il préoccupé de ses aspirations, de ses désirs, de ses vœux ? Jamais.

C'est assez dire que si jamais le malheur dont parle le *Journal de Paris* venait affliger la France, nous briserions notre plume plutôt que de servir un pareil maître.

Car, il faut bien s'entendre sur la question de l'hérédité.

Pour nous, l'hérédité n'est matériellement possible, même n'est morale, qu'à la condition que ceux qui en profitent ne déplaisent pas au pays qu'ils doivent gouverner.

Un fou comme Charles VI, un ramolli comme Louis XIII, ne pourraient plus, à notre époque, succéder à leur père, sans que la France entière ne se

soulevât pour les mettre à leur vraie place, l'un dans un asile et l'autre dans une maison de santé.

L'hérédité est un contrat passé entre un pays et une famille.

Le pays donne sa fortune à gérer, son honneur à sauvegarder, et la famille promet honnêteté, courage, intelligence.

Nous ne sommes plus à l'époque où la France était la propriété d'une race, sa métairie et sa hoirie.

On n'hérite pas, uniquement parce que l'*autre* est mort ; il faut que la France ratifie l'héritage, et le suffrage universel proclame si la famille régnante a mérité ou démérité.

Voilà ce qui nous tranquillise au sujet du prince Napoléon et de la chance qu'il peut avoir de S'ASSEOIR SUR LE TRONE SOUS LE NOM DE NAPOLÉON IV.

Qu'il se présente devant les Français et qu'il les consulte !

L'armée lèvera sa crosse en l'air en signe de dénégation.

Le clergé fermera ses églises en signe de deuil.

Et nous autres, bonapartistes de la première heure, nous nous jetterons résolûment en travers ;

Car nous nous souvenons de la parole de Napoléon Ier, parole qui engage tous ses héritiers : « Mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle aurait un autre mobile que la gloire et le bonheur du peuple français. »

Et pourquoi le *Journal de Paris* nous parle-t-il de notre irrévérence envers un homme qui porte le titre d' « Altesse Impériale », de « général de division », etc. ?

Un titre, pour nous, n'est rien ; une parenté, pour nous, n'est rien, quand nous ne trouvons rien sous le titre et sous la parenté.

Et avec cela, que ce titre et cette parenté lui ont coûté cher! Il s'est donné la peine de naître, voilà tout, et nous ne pensons pas que cela soit suffisant pour nous faire courber la tête.

Cette couronne de prince est hissée à la façon de la toque de Gessler, par le *Journal de Paris.*

Que d'autres s'inclinent, nous, nous passons le front haut et le chapeau sur la tête.

Maintenant, passons à ce *désordre moral*, que le *Journal de Paris* fait découler des attaques dirigées par nous contre le prince Napoléon ?

Alors, sérieusement, vous vous imaginez, confrère, qu'il y a *désordre moral* dans l'Empire, parce qu'il ne nous convient pas de vénérer le prince Napoléon ?

Sous prétexte que mon père et moi sommes dévoués corps et âme à l'Empereur, vous vous imaginez que la croix de commandeur de l'un, et la croix de chevalier de l'autre, sont des colliers de force qui nous imposent une réserve absolue à l'égard d'un cousin, fût-il germain !

Mais nous sommes plus libres, plus indépendants, plus intelligents que vous ne le croyez, confrère.

Le prince Napoléon et l'Empereur, cela fait deux pour nous.

Il peut nous convenir de tout sacrifier à celui-ci et de tout refuser à celui-là.

Nos os nous sont assez précieux pour que nous ne les fassions rompre qu'à bon escient et pour qui nous plaît. Et ce serait, pardieu, trop drôle que l'on nous obligeât d'en faire des reliques à l'usage d'un homme qui ne nous convient pas.

L'Empereur Napoléon III, nous l'aimons parce qu'il a toutes les bravoures; parce qu'il a toutes les généro-

sités ; parce qu'il a toutes les grandeurs ; et la France l'aime parce qu'il satisfait ses deux seules aspirations, la religion et la gloire, parce qu'il maintiendra le Pape, et parce qu'il nous donnera le Rhin.

Les déboires ont pu l'atteindre, mais ne sauraient le décourager.

A l'extérieur, le Mexique aura sa revanche. Qu'importent, en effet, les légions de Varus à la gloire d'Auguste ?

A l'intérieur, la liberté saura, sous une main énergique, se débarrasser des étreintes de la licence effrénée.

Voilà notre Empereur, celui que la France acclame et affectionne.

L'autre, celui de qui le *Journal de Paris* dit *qu'il suffirait d'un malheur prématuré pour faire de lui l'héritier de la couronne impériale et pour l'asseoir sur le trône impérial avec le nom de Napoléon IV*, la France ne le reconnaît pas, parce qu'elle le connaît.

UN DÉSAVEU

Même sujet.

21 octobre 1869.

Le *Journal officiel* éprouve le besoin de nous faire savoir ce qui suit :

Le gouvernement a vu avec un profond regret les attaques violentes dirigées par le journal le *Pays* contre un Prince de la Famille impériale.

En effet, tout le monde comprendra que le gouvernement ne saurait approuver *les attaques violentes*, que nous avons dirigées contre *un prince de la famille impériale*.

Seulement, le *Journal officiel* commet une grave imprudence en prenant la parole, et en exprimant son avis sur une polémique de journal.

Quand dix journaux ont traité l'Empereur de « mourant », de « sénile », d' « affaibli », le *Journal officiel* a-t-il exprimé le moindre *regret* ?

Quand dix journaux ont outragé notre belle et généreuse souveraine, le *Journal officiel* a-t-il exprimé le moindre *regret* ?

Quand un journal a traité le Prince impérial de « scrofuleux », le *Journal officiel* a-t-il exprimé le moindre regret ?

Non; il a gardé le plus complet silence. Il paraît que tout cela lui plaisait.

Mais voilà qu'on touche au prince Napoléon, et vite l'éclair déchire la nue, la foudre gronde, et nous sommes à moitié foudroyé.

Il est vrai que nous sommes un journal gouvernemental et que la liberté de la presse existe pour tout le monde, excepté pour nous.

Les autres journaux sont grands garçons et émancipés; on les laisse sortir seuls: nous, nous sommes encore en lisière et loin d'être sevrés.

Mais que le *Journal officiel* le sache une fois pour toutes. Nous entendons conserver notre liberté d'allure; c'est le seul avantage, le seul agrément, que nous trouvions dans notre œuvre ingrate de dévouement.

Et qu'il ne vienne pas nous parler de *regret* à propos d'un homme qui n'a d'autre mérite que sa parenté.

Si l'on doit avoir du REGRET, c'est en voyant l'Empereur, l'Impératrice, le Prince Impérial, injuriés tous les matins;

C'est en voyant les ministres et les serviteurs dévoués traînés dans la boue ;

C'est en voyant l'armée insultée, lorsqu'elle fait son devoir à Aubin.

Et qu'on laisse le *Pays* tranquille ! nous sommes dévoués à la vie et à la mort ; quand on aura besoin de nous, on nous trouvera, car les désaveux et les disgrâces glissent sur notre inaltérable fidélité.

Qu'on nous en montre donc beaucoup qui en disent autant !

L'HÉRÉDITÉ

Même sujet.

21 octobre 1869.

De tous les journaux qui nous ont pris à partie sur la question de l'hérédité, le *Temps* est celui qui pose le mieux la question et qui met le plus de calme, le plus de logique, le plus de bon sens dans la polémique.

Aussi prenons-nous le texte du journal le *Temps* comme texte de discussion :

Le *Pays* n'a point pris garde ici qu'un enfant pouvait bien passer pour un incapable, et qu'une femme, longtemps étrangère à la politique, pouvait bien avoir, avec la dévotion de Louis XIII, son inaptitude aux affaires. Le prince Napoléon déplaît au *Pays*, et ce journal part de là pour déclarer impossible et même immoral son avènement au trône ! C'est fort bien, mais si, par malheur, le prince impérial et la régente inspiraient à d'autres les mêmes sentiments que le cousin de l'empereur inspire au *Journal de l'Empire*, seraient-ils admis à dire à leur tour :

« Nous ne sommes plus à l'époque où la France était la propriété d'une race, sa métairie et sa hoirie.

« On n'hérite pas, uniquement parce que l'*autre* est mort ; il faut que la France ratifie l'héritage, et le suffrage universel proclame si la famille régnante a mérité ou démérité. »

La vérité est que le principe d'hérédité ne peut être admis

ou rejeté à moitié. Si on veut s'y soustraire chaque fois que son application présentera des dangers graves ou blessera le sentiment public, autant vaut s'en remettre au système électif et avouer que ce système, plus franc que le premier, ne présente pas moins de garanties. Dans tous les cas, il est bon de constater, dès à présent, que la première protestation nette et précise contre la transmission héréditaire du pouvoir telle que la Constitution actuelle l'a réglée, est venue des rangs mêmes du parti bonapartiste. — A. Gaulier.

Nous le répétons hautement et certain qu'aucun esprit juste, élevé, vraiment épris de la vraie liberté, puisse nous contredire : l'hérédité, sous le suffrage universel, est soumise à des *réserves* qui n'existaient pas sous le régime du droit divin.

En effet, l'Empereur Napoléon III, qui se trouvait l'héritier naturel, direct, de Napoléon Ier, n'a-t-il pas été obligé de soumettre ses droits à l'approbation du suffrage universel ?

Tandis que sous Louis XVIII on rentrait tout simplement en France en disant : « Il n'y a rien de changé ; il n'y a qu'un Français de plus. »

Pour ces Bourbons, l'intervalle de la République et de l'Empire n'existait pas; l'interrègne n'était même pas admis ; la royauté n'avait pas cessé depuis Louis XVI, elle continuait.

Pour Napoléon III, il en fut autrement; les droits au trône, évidemment, n'étaient pas discutés, mais il fut nécessaire de les consacrer par le suffrage universel.

Car le comte de Chambord a son hérédité, comme le comte de Paris a son hérédité.

Eux aussi, ils avaient leurs Chartes et leurs Constitutions, réglant la succession au trône. Que leur a-t-il donc manqué pour que cette succession soit efficace ? Une seule chose, l'indispensable, la ratification populaire.

Donc, à l'heure qu'il est, une dynastie est obligée de compter avec la volonté du peuple. C'est indiscutable.

Maintenant examinons dans quelles conditions, dans quelles formes, la volonté du peuple peut contrarier l'hérédité constitutionnelle, et la changer au besoin.

Nous n'admettons pas qu'à chaque succession au trône l'héritier direct soit *légalement* obligé de faire appel au peuple; mais nous osons affirmer que ce n'est qu'à la condition de retremper ses pouvoirs dans le suffrage universel qu'il peut conserver dans toute leur étendue son autorité morale et sa puissance.

Voyez Charles X, voyez Louis-Philippe; ces deux rois reposaient sur un droit, sur des principes, et pourtant, au premier souffle révolutionnaire, ils ont été balayés, sans oser maintenir leurs droits par la force armée.

Mais que la Révolution, que la démagogie osent toucher à Napoléon III, et, comme au 2 décembre, le canon grondera, trouvant pour écho, dans toute la France, l'écho des applaudissements et des bravos.

Car, nommé par le peuple, l'Empereur a le droit de se défendre : en se défendant, il défend le peuple. Charles X et Louis-Philippe n'étaient nommés que par Dieu, et Dieu les abandonna.

L'Empire est la République organisée.

C'est le gouvernement du pays par le pays.

Ce qu'il y a d'admirable dans cette forme de gouvernement, c'est que les Français peuvent, quand il leur plaît, changer leur gouvernement par les voies légales.

Et le suffrage universel est l'arme qu'ils possèdent.

S'ils voulaient renverser l'Empereur, la chose serait

bien facile, et sans qu'aucune barricade ne s'élève. Ils n'auraient qu'à nommer pour députés, pour conseillers généraux, ou pour conseillers municipaux, des *irréconciliables*.

Devant tous ces représentants à différents degrés, de la France, que ferait le gouvernement ?

Il serait obligé de faire un nouvel appel au pays, pour bien s'assurer qu'il n'y a eu ni surprise ni erreur, et si le pays persistait dans ses affirmations hostiles, eh bien ! il faudrait purement et simplement se retirer.

Est-ce vrai ? Et peut-on nous montrer un gouvernement plus républicain, plus démocrate que l'Empire ?

Par conséquent, et *si*, *par malheur*, comme dit le *Temps*, *le Prince Impérial et la Régente inspirent à d'autres les mêmes sentiments que le cousin de l'Empereur inspire au Pays*, il sera facile au *Temps*, à l'*Opinion nationale*, aux *Débats* et aux autres, de s'en débarrasser quand ils voudront. Il leur suffira d'avoir pour eux les huit millions de suffrages que l'Empire a eus pour lui.

Maintenant, pour ce qui est de l'incapacité du Prince Impérial et de l'inaptitude de l'Impératrice aux affaires, nous saurions gré à nos adversaires de vouloir bien ne pas se presser tant et de consentir à attendre un peu.

Quelque bonapartiste que nous soyons, nous n'avons jamais prétendu imposer à la France un gouvernement d'*incapables* et d'*ineptes*. Laissez-les donc se mettre à l'œuvre et vous pourrez alors parler à votre aise.

Le Prince Impérial est plus intelligent et plus posé à son âge, que beaucoup d'entre vous au vôtre, et l'Impératrice est une femme d'une rare énergie et d'un esprit supérieur.

Qu'on ne leur laisse pas trop de difficultés par des libertés imprudemment conservées, et vous verrez!

Tant que vous n'aurez pas constaté la folie ou l'imbécilité des héritiers du trône, laissez donc l'hérédité avoir son cours naturel.

Car l'hérédité est la sauvegarde d'une nation. Tous les gouvernements qui l'ont abandonnée sont tombés.

L'Empire romain, après les Césars, s'est démembré.

La Pologne élective est tombée, comme l'Allemagne élective, et toutes les républiques passées se sont écroulées sous les compétitions inséparables du système électif.

Donc, l'hérédité doit exister, l'hérédité est indispensable pour sauver un pays des horreurs de la guerre civile.

Seulement, il est naturel, il est juste que ceux qui en profitent soient à la hauteur de cette immense fortune, qui s'appelle la fortune souveraine.

Pas plus chez les Napoléon que chez les Bourbons nous n'accepterions pour souverain un incapable.

Et nous ne rangeons pas l'enfance parmi les incapacités.

L'enfance n'a jamais été une incapacité pour les successions ordinaires. Pourquoi serait-elle une incapacité pour la succession au trône ?

On nomme aux unes un tuteur, un curateur, comme on nomme à l'autre une régence.

Puis, pour les héritiers ordinaires, comme pour les héritiers du trône, on attend la majorité ; ayez donc de la patience : nous n'en sommes pas à ce grave moment.

Et le suffrage universel est là, qui juge, décide, en toute sincérité.

C'est en cela que l'Empire est profondément démocrate, profondément républicain, dans la bonne et intelligente acception du mot.

Il relève du peuple, du peuple seul, du peuple toujours, et c'est là sa force, sa puissance, sa gloire pour le présent et sa sécurité pour l'avenir.

Et que l'on ne nous fasse pas dire que l'hérédité est soumise au bon plaisir, à la convenance de tel ou tel, de nous ou d'un autre.

Le prince Napoléon serait Empereur sous le nom de Napoléon IV, que, personnellement, il pourrait nous convenir de l'attaquer, mais jamais l'idée ne nous viendrait de contester ses droits.

Ce ne sont pas ses droits que nous contestons, c'est sa personnalité.

Nous concluons comme nous avons commencé ; l'hérédité, sous le régime du suffrage universel, a besoin, pour maintenir la dynastie forte et puissante, de se plonger fréquemment, non pas seulement lors de l'avénement au trône, mais souvent, très souvent dans sa source, dans l'appel au peuple.

De cette façon, on a le gouvernement le plus solide et le plus en rapport avec notre temps et nos mœurs.

Par l'hérédité, la France est garantie contre toutes les secousses violentes et les disputes armées autour du pouvoir ;

Par le suffrage universel, s'exprimant dans les plébiscites, dans les élections du député, du conseiller général, du conseiller municipal, nous avons ce que tout homme vraiment libre, vraiment fier, vraiment noble, a le droit d'exiger, c'est-à-dire le maintien ou le renversement légal de la famille qui le gouverne.

Et ce gouvernement qui réunit les avantages de la Monarchie et l'indépendance de la République, c'est l'Empire !

OÙ NOUS EN SOMMES !

3 février 1870.

Plusieurs journaux se plaisent à raconter que M. Odilon Barrot a été reçu par l'Empereur en entretien particulier.

M. Odilon Barrot venait, comme président de la commission de décentralisation, soumettre à la sanction impériale les noms des différents personnages appelés à en faire partie.

Parmi ces noms, nous trouvons ceux de MM. Duvergier de Hauranne, Dufaure, Laboulaye, de Lavergne.

Certes, nous ne sommes pas assez sauvages pour trouver mauvais que l'Empereur reçoive les gens qui se donnent le plaisir de remettre les pieds dans ce cher Palais des Tuileries, qu'ils n'avaient pas revu depuis que l'émeute les en chassa violemment en 1848.

C'est comme un pieux pèlerinage, et nous sommes les premiers à l'honorer.

Aller revoir l'endroit où siégeait Louis-Philippe, mettre sa canne dans le vestiaire où le roi laissait stationner son fameux parapluie, c'est presque rendre visite à Claremont.

L'intention est la même et le voyage est moins coûteux.

Mais de toutes ces allées et venues aux Tuileries ou aux salons ministériels des anciens chefs du parti orléaniste, il est utile de déduire quelques réflexions.

C'est ce que nous nous proposons de faire.

Nous connaissons des hommes de bonne foi, amis du

nouveau ministère, qui, depuis plusieurs jours, nous déclarent triomphalement que jamais les orléanistes n'ont été plus éloignés de revenir. Et, à l'appui de cette thèse spécieuse, ils ajoutent que, l'Empire s'étant attribué les principes et la politique orléanistes, l'orléanisme n'a plus de raison d'être.

Il nous semble, à nous, que la proposition doit être absolument retournée pour être vraie, c'est-à-dire que jamais les orléanistes n'ont été plus près de nous qu'en ce moment.

En effet, l'Empire vient de faire comme Rome, qui, tout en conquérant l'univers, fut conquise, à son tour, par lui.

Quelle était donc la raison d'être des Bonaparte? Pourquoi le peuple français, lors du vote du 20 décembre 1852, rappela-t-il les Bonaparte sur le trône, de préférence aux Bourbons?

C'est parce que la France était lasse d'un pouvoir parlementaire qui en était arrivé à ne sauvegarder ni l'ordre ni la liberté.

Le roi, presque complètement annulé, était devenu inutile; et fatiguée d'être livrée aux aventures, la France voulait enfin être gouvernée.

Alors elle rétablit l'Empire et l'entoura des prérogatives les plus autoritaires.

Les rois fainéants avaient fait leur temps; faute de cloîtres et de monastères, on leur avait donné l'exil. Et c'était bien fait.

On soupirait après une direction, après un gouvernement, après un vrai souverain.

Et Napoléon III monta sur le trône.

Depuis cette date jusqu'à la date du 19 janvier 1867, put se développer cette superbe période de calme à

l'intérieur et de gloire à l'extérieur, qui peut-être ne reviendra pas de longtemps.

Les fautes commises elles-mêmes étaient atténuées par un côté grandiose, et l'expédition du Mexique, si elle ne réussit pas, n'entacha nullement le succès de nos armes.

Depuis le 19 janvier, un souffle nouveau vint renverser toutes les traditions napoléoniennes et impériales, et petit à petit nous sommes rentrés dans le lit creusé par le torrent de juillet 1830.

A l'heure qu'il est, ce n'est pas 1852 qui poursuit sa marche triomphante ; c'est 1830 qui continue.

Toute la partie brillante de l'Empire disparaît, on y passe l'éponge et l'on semble n'avoir qu'un désir, recommencer le passé.

On est allé, dans la vieille et célèbre armoire de fer, décrocher les antiques costumes du parlementarisme, et gravement, sans que le carnaval apportât son excuse, on s'en est affublé.

Le centre droit, le centre gauche, la responsabilité ministérielle, les questions de cabinet, sont les vieilles modes que portent nos jeunes beaux de la politique.

Ce qu'il y a de plus neuf aujourd'hui, c'est l'ancien.

La vieillesse est devenue la jeunesse.

La réaction philippiste arrive à se constituer en progrès napoléonien.

L'ancien jeu est le nouveau.

Nous reculons de vingt-deux ans pour paraître plus jeunes.

Au lieu de chercher quelque chose de nouveau, au lieu d'inventer un système vrai, un système raisonnable, on trouve plus commode de reprendre ce que l'on faisait autrefois.

Les leçons de l'histoire ne profitent plus.

On avait un gouvernement trop autoritaire, dans le sens de la personne impériale, et on établit un gouvernement parlementaire trop absorbant, lui aussi.

Entre le souverain qui veut trop et la Chambre qui veut trop, on ne sait pas établir la vraie moyenne. On passe d'un excès à un autre excès.

Il nous semble, et nous y reviendrons un jour, que la vérité se trouvait dans le juste milieu.

Il ne faut à la France ni un pouvoir autoritaire, ni un pouvoir parlementaire, car, dans l'un, le souverain est tout, et dans l'autre le souverain n'est pas assez.

Tant qu'il y aura, en France, une Chambre et un Souverain, les droits de tous les deux doivent être également délimités et ne pas empiéter les uns sur les autres.

Or, le gouvernement autoritaire annule les Chambres, et le gouvernement parlementaire annule le souverain.

Soyons donc un gouvernement REPRÉSENTATIF. La solution est là. Que le pays soit raisonnablement représenté, et que le souverain règne et gouverne en même temps.

Sans cela, vous en arriverez à cette conclusion logique et fatale que du moment où, sous un gouvernement autoritaire la Chambre n'est rien, il vaut autant s'en passer ; et que, du moment où sous un gouvernement parlementaire le souverain n'est rien, il vaut autant s'en passer également.

Donc, sous le prétexte d'avoir conquis l'orléanisme, c'est l'orléanisme qui nous a conquis.

Les Napoléon et les d'Orléans ne sont plus séparés par le moindre fossé.

Les couleurs des cocardes se sont effacées, les drapeaux entremêlent leurs plis, et les chefs réciproques se donnent la main.

A la première difficulté politique, on en arrivera à dire : « Mais la question dynastique n'existe plus, mais il n'y a aucune raison pour préférer le Prince Impérial au comte de Paris. Les doctrines sont les mêmes ; les ministres pourront ne pas changer. La révolution sera toute pacifique, faisons-là ! »

Car une dynastie doit, si elle veut rester sur le trône, différer en quelque chose de la précédente dynastie.

Si elles arrivent à se trouver d'accord, tout le monde s'embrasse, et les deux dynasties peuvent alternativement se faire place l'une à l'autre et sans secousse aucune.

Voilà où nous en sommes.

La saveur particulière de la race napoléonienne, le principe autoritaire, a disparu.

Le d'Orléans et le Napoléon ont, à l'heure qu'il est, même goût, et leurs menus sont du même temps, sortant tous deux de la marmite de 1830.

Par conséquent, il n'y a plus de raison pour tenir plus aux uns qu'aux autres.

Et cela est si vrai, que les fantômes du régime disparu, les Thiers, les Duvergier de Hauranne, les Odilon Barrot, les Lavergne, sortent de leurs cimetières, agitent leur poussière, et reviennent en revenants joyeux qu'ils sont, hanter leurs anciennes demeures, les ministères et les Tuileries.

Nous nous embourgeoisons.

L'épée de Marengo et d'Austerlitz devient une canne de promenade ;

La redingote grise se transforme en confortable paletot ;

Le petit chapeau devient le *gibus* ;

Et l'aigle lui-même, descendant des régions supérieures, abandonne son aire pour la basse-cour, courtisane les poules, en compagnie du coq gaulois, sans se souvenir que Napoléon Ier déclara qu'il ne voulait pas de ce coq, parce que LES RENARDS LE MANGERAIENT.

Eh bien ! les renards sont là, et l'aigle continue de raser le sol à la portée de leurs griffes, quand il lui serait facile de s'élever d'un coup d'aile et de planer où il planait le soir de Solférino.

PAR FORCE !

Le plébiscite.

18-19 avril 1870.

Nous avons demandé le plébiscite et nous le trouvons fatal.

Si nous votions à notre guise, nous voterions contre.

Et pourtant nous répondrons : OUI.

C'est contre notre gré, par force, que nous en sommes réduits à cette flagrante contradiction entre notre manière de penser et notre manière de faire.

Nous allons donner les raisons de cette contradiction.

Nous avons demandé le plébiscite et nous le trouvons fatal.

A notre avis, il est bien tard pour user d'une façon aussi inconsidérée de ce redoutable instrument politique.

Il est bien tard, car c'est l'année dernière qu'on aurait dû faire l'appel au peuple, alors qu'en établissant la responsabilité ministérielle, on inaugurait à nouveau le régime parlementaire.

La question à poser aux électeurs eût été facile à formuler.

On leur aurait dit : « — Êtes-vous si las de moi, que je doive vous demander de diminuer les pouvoirs que vous m'avez librement confiés ? Sont-elles si fatales, si stériles, les dix-huit années qui viennent de s'écouler, que l'on doive y passer l'éponge, pour les effacer du tableau de l'histoire ? Allons-nous revenir en arrière, faire semblant d'avoir dormi depuis le 24 février 1848, et reprendre à cette date la suite des affaires ? En un mot, Napoléon doit-il s'abriter, pendant cet orage qui se déchaîne, sous les plis bourgeois du parapluie de Louis-Philippe ? »

Et le peuple, se souvenant que l'Empire était son œuvre et confondant sa dignité souveraine avec celle de son Élu, eût répondu d'un seul élan :

«... Sire, nous vous aimons et nous avons confiance en vous. Préservez-nous des avocats et des bavards. Restez le maître, nous sommes contents de vous. »

Car le peuple est plus savant sur les faits que sur les mots. Le *parlementarisme*, la *Constitution*, la *responsabilité ministérielle* ont des nuances qui peuvent lui échapper ; mais où son bon sens éclate, c'est lorsqu'on lui demande s'il veut recommencer les fautes du passé.

Dans ces conditions, le peuple eût compris, et le vote du plébiscite eût été sincère, intelligent et loyal.

Va-t-il en être ainsi ? Nous allons le voir.

Depuis le Message du 12 juillet, la Constitution n'était même plus violable. Étendue sans voile et sans défense au coin de la rue, elle appartenait tout entière au premier orléaniste qui passait. Et, parce que dans ce moment on achève de la dépouiller en lui enlevant

son dernier ruban, parce qu'on retire au Sénat les pouvoirs constituants pour les transporter ailleurs, on se sent pris d'un remords tardif de conscience et on se souvient que l'appel au peuple est de rigueur!

On a mis huit mois pour se souvenir de cette nécessité légale.

L'Empire a pu se modifier du tout au tout; nos ministres ont pu s'installer et changer de résidence ensuite; le baron Haussmann a été révoqué; les préfets dits *à poigne* ont été égorgés, à tel point que l'administration éplorée gémit comme Rachel, dans le Rama des bureaux; les candidatures officielles ont été flétries par ceux-là mêmes qui en avaient profité, et maintenant nous voilà pris de scrupule sur une question de détail?

Vite le plébiscite! en avant l'appel au peuple! Soyons dans la légalité! nous n'avons plus de constitution! on ne peut pas vivre comme cela!

Oh! les *honnêtes gens* que nous avons pour ministres et comme leur conscience est susceptible!

Ils se seraient bien gardés, il y a huit mois, de demander au peuple s'il voulait de leur concours, et ils se sont mis à table, comme dans une auberge, mangeant les décrets, buvant les lois, cassant la vaisselle, et une fois qu'ils sont repus de pouvoir usurpé, saoulés d'illégalité, ils mettent la main sur leur cœur, et présentent l'addition au peuple, avec le plus béat et le plus candide des sourires.

Car si c'est l'Empereur qui fait nominativement le plébiscite, n'oubliez pas que ce sont les ministres qui l'ont rendu indispensable et obligatoire.

Oui, il est bien tard pour demander au peuple son avis sur une chose qu'on a déjà faite et qu'il serait impossible de défaire.

Allez donc aviser quand l'écluse est enfoncée et quand l'eau furieuse déborde partout!

Venez donc nous dire qu'il s'agit de choisir entre la Constitution de 1852 et la Constitution de 1870. Où est-elle la Constitution de 1852? Qu'en avez-vous fait, et seriez-vous capable de nous en montrer seulement la poussière?

C'est comme si, nous offrant deux femmes à épouser, vous commenciez par en assassiner une, sauf à nous laisser toujours libres de choisir.

Ce sont les faits accomplis qu'on nous impose brutalement.

C'est il y a huit mois que le plébiscite aurait eu tout son effet.

Maintenant, à quoi bon ?

Nos ministres nous font l'effet de gens qui s'en iraient jusqu'à Rome demander l'absolution pontificale, pour avoir écrasé fortuitement un insecte, et qui digéreraient facilement le meurtre de plusieurs familles.

D'un autre côté, l'Empereur pouvait-il refuser le plébiscite ? Non, pas plus que nous ne pouvions le repousser.

Du moment où il était écrit dans la Constitution qu'il fallait faire appel au peuple, chaque fois qu'une des bases essentielles de cette Constitution était modifiée, l'Empereur n'avait qu'à obtempérer à la première injonction venue.

Cette injonction vient du Cabinet qui veut se faire légaliser, ratifier par la nation, sous le couvert de l'Empereur.

Dans son principe, le plébiscite ne devait être qu'une question de détail, qu'une question incidente de politique ordinaire.

Le voilà grandi à l'état de question de dynastie.

Ce n'est plus sur le Sénat diminué, sur le Corps législatif agrandi, qu'on va voter, c'est sur l'existence même de l'Empire.

Pourquoi cela ?

L'Empire est-il affaibli, ébranlé, menacé ?

Non.

L'Empire croule-t-il sous des émeutes triomphantes ?

Non.

Flourens n'a même pas pu trouver trois cents hommes pour mourir aux Thermopyles de la rue Popincourt.

La majorité de la Chambre est-elle hostile ?

Non, mille fois non !

Que viennent donc faire l'Empereur et sa Dynastie dans ce plébiscite ?

Ils n'y sont pas venus ; on les y a mis.

Comme il est matériellement impossible d'expliquer au peuple ce qu'on veut de lui dans ce moment, on pose la question du vote de confiance aveugle.

Nos ministres dissimulent leur maigreur sous le manteau impérial.

La représentation est à leur bénéfice, et ils mettent le nom de l'Empereur sur l'affiche.

Ils quêtent dans le petit chapeau.

L'urne électorale est la baignoire dans laquelle M. Emile Ollivier va laver sa souillure originelle.

Se sentant chanceler et vaciller, ils veulent s'étayer sur l'appel au peuple.

C'est l'Empereur qui fera le plébiscite, c'est eux qui en profiteront.

S'il st bon, ils en auront tous les avantages ; s'il est mauvais, l'Empereur ne pourrait-il pas en supporter seul toutes les conséquences désastreuses ?

Voilà pourquoi, tout en déclarant que le plébiscite est légal, nous le subissons impatiemment, car le moment en est mal choisi, et le prétexte en est rien moins que sincère.

Nous répondrons OUI. Nous engageons même tous nos amis à répondre OUI, et pourtant nous pensons NON.

Et la raison en est bien simple.

M. Emile Ollivier est comme la tunique de Nessus. Nous ne pourrions, sur cette question du plébiscite, le séparer de l'Empereur, qu'en enlevant les chairs.

C'est à dessein que cette confusion a été faite et pour nous empêcher de faire justice de l'intrigue la plus détestable.

De même qu'autrefois n'aimer pas Cotin, c'était ne pas aimer son roi, de même aujourd'hui, voter contre le parlementarisme de M. Ollivier, ce serait voter contre l'Empereur.

On nous a enfermé dans ce dilemme, dans ce cercle odieux et infranchissable.

Et vous allez voir comment.

La question du sénatus-consulte qui vient de nécessiter ce plébiscite est tellement théorique, tellement obscure, tellement une controverse scolastique et mal définie, qu'il est impossible de la poser clairement aux électeurs.

Allez donc leur faire comprendre que le Sénat devient législatif ou que la Chambre des députés devient Constituante.

Expliquez-leur que deux Italiens de l'Antiquité, Fra Paolo Sarpi et Paruta, inconnus jusqu'à cette heure, sont de l'avis de M. Émile Ollivier et le dirigent de leurs conseils.

Ajoutez que Montesquieu, toujours cité par M. Émile

Ollivier, ne s'oppose pas aux réformes actuelles, et terminez en affirmant que Bacon lui-même a pris l'initiative de la nouvelle Constitution.

Ils répondront, dans leur bon sens, qu'on les laisse tranquilles, et ils enverront promener les farceurs qui viendraient leur demander leur avis sur de semblables balivernes.

Alors, et pour leur enlever un vote au profit du cabinet, on leur laisse croire que l'Empire est en danger, que l'Empereur fait appel à leur aide. Et vous allez les voir, drapeaux en tête, aux cris mille fois répétés de : « Vive l'Empereur! » donner toute approbation à ce qui ne sera, somme toute, que la satisfaction des intérêts ministériels.

En politique, cela s'appelle de l'habileté; mais ailleurs cela porte un autre nom.

Seuls l'Empereur et le peuple vont être francs et loyaux dans cette affaire.

Car, somme toute, c'est dans un patriotique sentiment de générosité que l'Empereur a fait ce qu'il a fait.

S'il s'est trompé, c'est en croyant bien faire.

Et il faut que l'Empereur ait gardé sur nous tous un singulier prestige pour que, de peur de l'affliger dans son œuvre noble et grande, nous consentions à avoir l'air d'approuver des ministres qui ne sont peut-être pas ses plus fidèles amis.

Et nos ministres se garderont bien de déclarer la vérité, c'est-à-dire que dans le plébiscite il ne s'agit que d'eux et de leur Constitution de 1870.

S'ils l'avouaient, le résultat du scrutin ne serait pas douteux; ils le savent bien, et c'est pour cela qu'ils laissent d'une façon vague, et pourtant préméditée, planer sur le vote l'ombre de la Dynastie.

Car, enfin, nous sommes les adversaires implacables du parlementarisme : nous croyons sincèrement qu'il est comme le rocher de Sisyphe, et qu'en persistant à vouloir le rouler il nous écrasera, comme il écrasera Charles X, Louis-Philippe, Cavaignac; et nous voilà réduits à voter OUI, à déclarer que nous en voulons, qu'il nous plaît, qu'on a bien fait de l'exhumer! Mais c'est insensé, n'est-ce pas ?

Voilà l'usage que nos ministres ont fait de l'Empereur, ils le mettent entre eux et nous, pour nous empêcher de les atteindre et de les frapper au cœur.

Cette fois-ci, c'est l'Empereur qu'on mêle au plébiscite pour nous faire voter ce que nous ne voudrions pas voter ; demain, ce sera le pape ; après-demain, le bon Dieu. Mais c'est l'élection *à la tire*, l'élection *à l'américaine* !

Voulez-vous du parlementarisme, oui ou non ?

Voulez-vous du sénatus-consulte, oui ou non ?

Voilà bien la position de la question. Au fond, il n'y a pas autre chose, dans le plébiscite.

Eh bien ! s'il y a moins de voix à ce plébiscite qu'au plébiscite de 1852, vous verrez que cette différence retombera sur la tête de l'Empereur, et sera imputée à une désaffection de la France.

C'est en vain que vous expliquerez que, somme toute, on est, à cette heure, moins excité au vote qu'en 1852 ; qu'à cette époque, le socialisme hurlait aux portes et l'échafaud dressait à l'horizon menaçant ses grands bras rouges, tandis qu'aujourd'hui tout est tranquille et calme relativement.

C'est en vain que vous rappellerez qu'en 1852 on votait fiévreusement pour se sauver d'un péril imminent, et que vous ferez observer que le vote actuel est

presque un vote de digestion, un vote calme, tranquille, à peu près indifférent.

Si la majorité n'est pas aussi belle qu'en 1852, on ne fera pas la part des événements, et même des questions posées, on dira que l'Empire a perdu, que l'Empire s'en va, et ce sera un mensonge.

Voilà le résultat le plus clair du plébiscite.

Elle est belle, elle est propre, l'œuvre de nos ministres!

En vérité, si ce n'est pas bêtise de leur part, c'est profond calcul.

Comme l'intendant Gaveston, dans la *Dame blanche*, ils ne ravalent peut être le château de leur maître que pour pouvoir l'obtenir à meilleur compte!

LES DEUX CONSTITUTIONS 1852-1870

19 avril 1870.

L'ami de Paruta, le confident de Fra Paolo Sarpi, celui qui fut républicain, qui fut centre gauche, qui devient centre droit, et qui sera tout ce que l'on voudra, nous a dit à la tribune que le vote du plébiscite aurait lieu sur les deux Constitutions, sur celle du passé et sur celle de l'avenir, sur l'option entre 1852 et 1870.

Ainsi, d'après M. Emile Ollivier, tous ceux qui ne seraient pas absolument satisfaits de la nouvelle Constitution devront être inexorablement rangés parmi les partisans surannés de la Constitution démodée de 1852.

Or nous savons très bien ce que veut dire, pour la foule, le titre de partisan de 1852. Cela signifie qu'on trouve la liberté odieuse et la réaction excellente. On exhale dès lors, comme un parfum de poudre à canon, on répercute l'écho des fusillades de décembre et l'on devient le pieux pèlerin de Notre-Dame de Cayenne ou de Lambessa.

Nous reprocher de vouloir ramener la Constitution de 1852, c'est donc nous ranger, nous tous les adversaires de nos ministres, les ennemis du parlementarisme, les détracteurs de la Constitution de 1870, parmi les buveurs de sang, les hommes arriérés, les despotes, dont on fait un épouvantail aux jeunes générations.

Quand on veut faire obéir un gamin, on le menace de Croquemitaine ou de la mère Fouettard.

L'ami de Paruta, le confident de Fra Paolo Sarpi, se sert du même procédé.

« Si vous ne votez pas ma Constitution de 1870, je vous ramène à Décembre. »

Cette pauvre Constitution de 1852 représente la férule de Damoclès, suspendue par un fil sur la paume des mains françaises.

Elle était tellement bonne qu'elle sert encore, même après sa mort.

Nous avons connu une vieille femme horriblement laide, dont la profession était de faire peur aux enfants.

Quand un moutard n'était pas sage, on l'envoyait chercher, et elle venait au *cachet*.

L'ami de Paruta, qui possède l'esprit ingénieux que vous savez, s'étant aperçu de l'hésitation que son système parlementaire faisait naître autour de lui, s'est alors hâté de sonner sa bonne et de crier : « Ah, c'est ainsi ! Faites-moi venir la Constitution de 1852 ! »

Et la masse des électeurs, pleine de confusion, est immédiatement rentrée dans le devoir.

Il serait peut-être temps de vider une bonne fois cette éternelle question de la Constitution de 1852.

Qui donc veut en ce moment revenir à la Constitution de 1852?

Personne, et nous affirmons hautement que personne n'y songe.

Telle qu'elle était, dans sa pure intégrité, la Constitution de 1852 répondait parfaitement aux besoins d'autrefois, et ne saurait aucunement convenir aux besoins d'aujourd'hui.

Seulement, et qu'on ne l'oublie pas à dessein, cette Constitution portait en tête de ses prescriptions qu'elle était éminemment perfectible.

Voilà pourquoi nous la regrettons.

Et ce n'est pas telle qu'elle était, après le coup d'État, que nous la regrettons, mais telle qu'elle serait aujourd'hui, si on l'avait appropriée aux nécessités présentes.

Au lieu de la détruire, il fallait l'étendre ; au lieu de l'annuler, il fallait la perfectionner, car elle se prêtait merveilleusement à tous les progrès de la liberté, sans compromettre pour cela les prestiges de l'autorité souveraine.

Quand donc, en effet, a-t-on possédé une Constitution plus parfaite, plus appropriée aux principes essentiels de l'Empire ?

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'une dynastie doit vivre d'elle-même et chercher dans ses propres éléments, et non ailleurs, ses moyens naturels d'existence ou de développement.

Ce n'est pas en empruntant à un régime de droit divin, comme le régime des Bourbons, ou à un régime de suffrage restreint, comme le régime orléaniste, leur forme et leur fond, qu'on peut arriver à donner de la vitalité à un régime tout différent et reposant sur d'autres bases, sur le suffrage universel, par exemple, comme est l'Empire.

Quand la science essaie la transfusion du sang, elle

s'efforce de donner à l'homme affaibli un sang analogue au sien. Au nerveux on ne donne pas un bilieux, au blond un brun, au sain un pestiféré, pour régénérateur.

Donc l'Empire n'avait que faire des formes parlementaires, formes importées en France, et dont le succès avait été, à plusieurs reprises, assez médiocre.

Pourquoi la France rêve-t-elle toujours ce qui est la production spéciale des autres pays?

A chaque instant, on entend nos Paruta, nos Paolo Sarpi, nos Ollivier, nous dire : « Mais cela se fait en Angleterre, mais cela se fait en Amérique ! »

Parbleu! mais chaque pays a sa politique comme sa faune, sa flore.

Il est aussi insensé d'introduire chez nous une Constitution d'origine étrangère, que de planter des palmiers aux Champs-Élysées et des ananas dans la plaine de Grenelle.

Vous auriez des produits rabougris, malsains et absurdes, et voilà tout.

Or, la Constitution de 1852 représentait non-seulement le régime nouveau, issu du suffrage universel, mais elle était encore éminemment française et nationale.

Le principe autoritaire, le seul que la France soit unanime à accepter, s'y trouvait clairement défini.

C'était du souverain responsable qu'émanaient toutes les libertés. Mais il restait le modérateur, le pondérarateur, car c'est la moindre des choses, quand on est responsable, que l'on ait la faculté d'agir librement.

Nous ne connaissons pas une seule liberté dont la place ne se fût trouvée facilement dans cette Constitution au cadre large et mobile, qui renfermait ces deux choses presque inconciliables partout ailleurs, l'autorité et la liberté !

Mais on a jeté bas cette Constitution avant de l'avoir utilisée. On n'a pas essayé d'attendre la récolte prochaine, et sur le blé, tout vert encore, on a promené la faux impitoyable.

Et dans cette œuvre accomplie par les hommes du ministère actuel, nous trouvons, il faut l'avouer, la trace manifeste d'un travers de nos mœurs politiques.

Il fallait faire autre chose. Tout est là.

La France a l'estomac exigeant. Donnez-lui du faisan tous les jours, elle finira par soupirer après un vieux corbeau maigre.

A cette heure, elle fait bouillir son corbeau. Pourvu que le dégoût ne l'envahisse pas trop tard !

Mais dans l'histoire ce sera une bien lourde responsabilité que celle qui pèsera sur les hommes du pouvoir d'aujourd'hui.

Voilà des hommes qui, travaillés par la fièvre ambitieuse, sont venus tout dénigrer, tout attaquer, tout renverser, sous prétexte de faire mieux.

Pour eux Rouher était un misérable, Forcade un traître, Pinard un coquin, Lavalette un scélérat. Tout ce qui avait été fait depuis dix-huit ans avait tout au plus la valeur d'une lettre-morte.

Vous les avez vus tonner contre les candidatures officielles, contre la pression administrative !

Vous les avez entendus annoncer à grands fracas qu'ils diminueraient les finances, qu'ils réduiraient l'armée !

Vous savez qu'ils ont prêché l'impunité de la presse ;

Qu'ils ont affirmé, dans un livre intitulé : *Le 19 janvier*, que le plébiscite était une *manœuvre théâtrale.*

Et maintenant, ils excitent l'action dévorante des préfets ; ils refusent la diminution de l'impôt sur les

boissons ; ils écrasent la presse sous des procès ; ils font appel au peuple.

Ils entassent contradictions sur contradictions. Obligés de faire comme les autres, ils n'ont pas la loyauté d'avouer leur manière de faire.

Et tout ce qui restera d'eux, ce seront des débris. Ils exproprient l'Empire pour le rebâtir à leur guise ; leur cabinet n'est qu'un atelier de démolitions.

Encore quelque temps de cette allure, et vous verrez ce qu'il restera de l'Empire.

Leur Constitution de 1870 est une spéculation, un agiotage. C'est aussi sérieux que la fameuse martingale pour faire sauter toutes les maisons de jeu.

Puis, quand ils auront sauté eux-mêmes, quand ils seront décavés, ils en seront quittes pour faire comme Buffet et Daru, pour mettre la clef sous la porte, et dire que cela ne les regarde plus.

Et ils iront retrouver, dans les grimoires moisis, Paruta, Fra Paolo Sarpi, Bacon, Montesquieu, tous ces vieux rossignols rouillés, dont ils se servent pour enfoncer nos portes.

Qu'importe si la France est menacée, si l'Empire chancelle, si la société est en péril ! Leur retraite est assurée. Le vieux musée historique les a déjà accueillis ; l'Académie leur a donné cette immortalité qu'elle partage avec les bocaux d'alcool bondés de phénomènes.

Seulement, et nous vous en prions, quand vous voterez le plébiscite, votez pour l'Empereur, pour l'Empereur seul, et levez les épaules quand on vous dira qu'il s'agit de la Constitution ancienne et de la Constitution nouvelle, de 1852 et de 1870.

APRÈS LA GUERRE (1)

Mercredi 18 octobre 1871.

Ce n'est pas sans émotion que nous reprenons la plume, à cette place, après quatorze mois de silence. C'est qu'il nous déplaisait de revenir comme un aventurier à la poursuite d'une expédition qui pouvait sembler toute personnelle. Nous avons attendu que le suffrage de nos concitoyens nous rendît l'autorité nécessaire pour avoir le droit de parler au nom de notre parti, quand bien même il serait limité, ce parti, aux quinze communes du canton qui vient de nous élire, en haine de la République.

Si nous avons la tristesse d'avouer quelques désillusions sur les personnes, nous avons du moins la consolation de ne rien abandonner des idées et des affections qui sont tout notre passé.

Pendant cette halte longue et douloureuse que nous venons de faire, en proie à toutes les douleurs patriotiques, nous avons fait un retour sur nous-même, et jeté les regards derrière nous.

Eh bien ! nous avons quelque fierté à déclarer que pas le moindre regret n'est venu nous saisir.

(1) Paul de Cassagnac, nommé par l'Empereur commandant des mobiles du Gers, refusa ce grade, et s'engagea comme simple soldat dans les zouaves dès le début de la guerre.

Fait prisonnier à Sedan et emmené en captivité, il refusa l'appui de hautes influences qui s'offraient pour lui obtenir la liberté et préféra partager le sort de ses camarades.

Rentré en France, il attendit d'être élu conseiller général du Gers pour reprendre sa place de combat dans la presse.

Ce que nous avons fait, nous le ferions encore.

Nous estimons qu'une cause doit prendre toute la vie d'un homme.

C'est au triomphe de cette cause que nous allons désormais consacrer tout ce que nous avons d'intelligence, de force, de mépris du danger ; et nous sortirons vainqueurs de la lutte, un jour qui n'est pas loin, par les deux seuls moyens que nous admettions : l'aide de Dieu et le secours de la volonté nationale.

Nous sommes trop sincères pour ne pas avouer que, plus d'une fois, notre croyance politique a subi les atteintes du doute, de la défaillance et même du désespoir.

En ce point, notre histoire est l'histoire de bien d'autres ; et celui qui prétendrait n'avoir pas hésité sur l'avenir ne dirait pas la vérité.

Il faut donc parcourir ensemble les diverses impressions que nous laisse cette année lugubre, afin de savoir exactement par où nous sommes tous passés pour en être venus si rapidement à l'affirmation d'un retour certain du régime impérial.

Après le désastre de Sedan, nous avions considéré l'Empire comme irrévocablement perdu.

Il avait commis de grandes fautes, et nous ne sommes pas de ceux qui cherchent à les dissimuler. Parmi les plus grandes se trouvait la faute, nous dirons plus, le crime d'avoir imprudemment dilapidé ce Pouvoir que la nation lui avait imposé.

Aussi n'était-il plus de force à résister à la tourmente des partis. N'ayant plus les racines au fond des entrailles du peuple, il est tombé, sous le premier souffle empesté des carrefours.

C'est en captivité, au fond de notre casemate, après quinze jours d'horribles souffrances partagées par les camarades, que nous avons connu cette infâme journée du 4 septembre, où quelques hommes détroussèrent l'Empire, au coin des Champs-Elysées, au moment même où les boulets prussiens pleuvaient sur lui.

Nous éprouvâmes, alors, une morne stupeur.

La France, la France seule nous tenait.

Et faisant dès lors sacrifice absolu de nos affections, nous vîmes disparaître la dynastie aimée, sans même la pleurer. Il nous semblait que c'eût été voler la France que de donner à tout autre qu'elle un regret, un sanglot. A partir de ce jour, il n'y avait plus, il ne pouvait plus y avoir d'impérialistes : il n'y avait que des Français.

La République promettait la victoire, et l'on croit facilement à ce que l'on souhaite. Nous y avons cru comme des fous que nous étions, des fous de patriotisme.

Laissez-nous raconter ces rêves qui, la nuit, nous agitaient sur nos grabats, quand passait sous nos fenêtres la sentinelle prussienne au pas lourd! Ces rêves, vous les avez faits, vous aussi qui lisez ces lignes.

D'abord, c'est la vieille et belle légende révolutionnaire :

Au son du fifre marchaient les volontaires de la République, aux pantalons rayés, à la cocarde tricolore : c'étaient des soldats improvisés, comme à Valmy, comme à Jemmapes ; c'étaient des généraux de la veille, comme Marceau, comme Desaix, comme Hoche et Kléber. La *Marseillaise*, furie patriotique, enlevait tout; et dans l'ombre apparaissait, à demi voilé, le génie des batailles, quelque Corse à cheveux plats....

Et il nous semblait que la France, debout, frémissante, allait secouer les pygmées qui la couvraient, et d'un seul effort allait les jeter à terre, comme un taureau secoue et jette les flèches à banderolles.

Et notre rêve continuait :

Des hommes de la génération nouvelle apparaissaient ; tous ceux que nous avions calomniés pendant dix ans, les Jules Favre, les Picard, les Jules Simon, les Kératry, les Glais-Bizoin, les Crémieux, nous imposaient silence, à force de vertu, d'intelligence et d'honneur. — Le jour de la grande revanche démocratique avait enfin lui pour tous ; et sur les hauteurs de Belleville se dressait désormais le Capitole.

Nous avions été les *impurs*, nous autres ; les *purs* arrivaient enfin ; et la France, lassée de tant de monarchies impuissantes, écœurée d'un long et cérémonieux esclavage, jetait aux quatre vents la poussière de son diadème, et sur ses cheveux flottants coiffait enfin le bonnet rouge de Phrygie.

La victoir d'abord, l'ordre et la sécurité ensuite. Tel fut le rêve !

Puis vint le réveil.

Nous avions eu Sedan ; ils eurent Metz, Strasbourg, Paris.

Nous avions eu Forbach et Reischoffen ; ils eurent Orléans, Bapaume, Le Mans.

Nous avions eu Failly, ils eurent Bordone.

Nous avions eu Wimpffen, ils eurent Lissagaray.

S'ils s'étaient battus, encore !

Mais, pendant que les monarchistes se précipitaient au milieu de la mêlée, les républicains se ruaient sur les places et s'en allaient ronger des bribes de galons

et de broderies, dans quelque coin de préfecture ou de ministère.

Alors que résigné, recueilli, chacun ne songeait qu'à la mère-patrie, ils ne songeaient eux, qu'à s'installer commodément sur les ruines, et ils proclamaient que la République était au-dessus du suffrage universel.

Bien plus, ils livraient le pape aux Italiens, les presbytères à Garibaldi, et disaient aux zouaves de Charette : « *Vous savez que vous combattez pour la République une et indivisible !* »

Et les zouaves mouraient en disant : « *Vive la France !* »

Oui, l'Empire avait entassé fautes sur fautes.

La République a trouvé moyen de faire davantage...

Et après avoir répondu à nos rêves de victoire par les plus lamentables défaites, par la ruine la plus étendue, en gage de sécurité, d'ordre, de tranquillité, elle nous a donné la Commune.

Qu'a-t-on fait des misérables que l'armée, dans sa naïve confiance, avait remis intacts entre les mains du pouvoir?

Où sont ces grands exemples qui terrifient les coupables et rassurent les honnêtes gens ?

Quels justes châtiments sont venus apaiser les mânes irrités des égorgés.

« Ils ont avoué, et ils vivent encore ! » disait Ciceron à Catilina.

C'est ainsi qu'ils ont fait, peu à peu, cette œuvre pour laquelle nous nous reconnaissions impuissants tout seuls, la réhabilitation de l'Empire !

Ecoutez cette rumeur qui court la grande ville et les campagnes, et qui commence à troubler Versailles. Cette rumeur n'annonce peut-être pas encore que l'Em-

pire est là, mais elle confirme que le temps n'est pas loin où la République...

Car l'hiver approche, approche glacial, rigoureux.

Le peuple qui pouvait encore, ces jours-ci, remplacer le pain qui manque par un rayon de soleil, va subir les rigueurs du besoin et de l'âpre saison.

Comment se chauffer? on a brûlé presque tout le mobilier, l'hiver dernier.

Comment vivre? Le travail fuit tous les foyers industriels.

Et l'ouvrier, qui passe triste et morne devant les ruines gigantesques faites par la Commune, murmure : « *Du temps de* L'AUTRE, *au moins on bâtissait toujours, maintenant, on ne reconstruit même pas ce qui tombe à terre.* »

Les campagnes ravagées, dévastées par la guerre, n'ont plus leurs granges pleines et leurs greniers combles.

La faim, la terrible faim, n'est pas partie, lorsqu'au jour de la capitulation on lui ouvrit les portes toutes grandes; et, regardez aux seuils des faubourgs, vous a verrez hâve, maigre; assise, et la figure entre les mains, qui attend.

Soyez généreux, si vous en êtes toutefois capable; laissez tomber en pluie d'or l'indemnité rémunératrice qu'on vous a donnée pour votre hôtel, et vous verrez que cela ne suffira même pas pour humecter la misère qui menace!

Patronnez tant que vous voudrez, concerts ou sociétés de bienfaisance, et vous verrez si vous parviendrez à remplacer cette mission d'hygiène, de santé, d'humanité, que l'Empire s'était donnée; et dont la généreuse folie n'a recueilli qu'ingratitude, que trahison.

Déjà on en est au malaise, bientôt on en sera au regret.

Et ne l'oubliez pas, un gouvernement rival n'a pas seulement pour appui ses séides et ses amis, mais encore les ennemis de l'autre. Et vous commencerez à avoir beaucoup d'ennemis.

Donc nous commençons à devenir nombreux.

Et nous sommes francs, nous autres. Nous ne venons pas vous dire que l'Empire est l'âge d'or ; nous ne vous promettons pas des ruisseaux de lait et de miel ; nous n'allons même pas jusqu'à vous annoncer à tous la poule au pot pour le dimanche.

Nous vous disons simplement :

Ce n'est point parce que l'Empire n'a point commis de fautes, ce n'est point parce qu'il n'en commettra plus, qu'il a chance de revenir : c'est parce que, si défectueux qu'il puisse être, il vaut encore mieux que tout ce que nous avons.

Si vous eussiez fait le bien, nous serions avec vous. Vous faites mal, piteusement, et nous nous retirons.

Nos scrupules passés, nos remords, le souvenir de nos faiblesses et de nos malheurs, tout cela s'efface quand nous vous regardons. La confiance en nous-mêmes que l'on avait un moment ébranlée, nous l'avons toute entière, plus forte que jamais ; et comme l'homme très laid qui regarde un homme hideux, nous finissons par nous plaire, rien qu'en vous voyant.

En un mot, nous revenons à l'Empire, non par l'enthousiasme du passé, mais par le dégoût du présent et la crainte de l'avenir.

Il avait la partie belle, celui que le bouillonnement révolutionnaire a fait monter à la surface de la France.

Réunir en un faisceau tous les débris épars, apaiser les

haines et transformer la République en un pivot autour duquel graviteraient tous les intérêts de la nation : voilà ce qui pouvait tenter l'honneur de ses « cheveux blancs et les restes d'une ardeur qui s'éteint ».

La seule politique qu'on suive imperturbablement est-elle, oui ou non, une politique de haine et de rancune ?

Ce qu'ils appellent le spectre de l'Empire est à son chevet et l'empêche de dormir. Il pardonnera certainement à Rochefort de lui avoir fait faire une excellente affaire par la démolition de son hôtel, et jamais il ne nous pardonnera de l'avoir mis à Mazas.

Pourtant, nous ne demandions pas mieux que de nous conduire en bons et fidèles citoyens. On nous répond par des provocations incessantes.

Nous avions pensé que, tant que l'occupation étrangère souillerait le sol, il serait d'un bon patriote de ne pas retarder par une compétition, la délivrance ardemment désirée. Car, enfin, la France est en deuil et elle appelle tous ses enfants autour d'elle. Si nous pouvons dormir, c'est parce que l'on ose bien dormir aux pieds du Vésuve, suivant la parole de Mirabeau ; comme du temps de Virgile, on entend bruire dans les airs un cliquetis d'épées ; et après la discorde civile, nous avons peut-être la discorde militaire à redouter.

Et c'est en ce moment que vous viendriez faire de la persécution !

A notre silence patriotique, à notre réserve digne et résignée, vous avez répondu par des outrages du haut de votre tribune et du bas de vos journaux. On a pu voir ce spectacle étrange et misérable d'un pouvoir insultant à son prédécesseur. L'Empire a-t-il jamais fait pareille chose, et n'a-t-il pas toujours proclamé la solidarité de tous les gouvernements ?

Destitués, chassés de tous les emplois, nous ne serions donc plus qu'une classe de parias aux yeux de vos bonzes politiques, bariolés de blanc et de rouge?

Cet apaisement que nous désirons, on le rejette; cette réconciliation que nous souhaitons, on la repousse; et l'on ferait de nous les proscrits de cette chose qu'on abhorre autant qu'on la craint : L'EMPIRE!

Il en est temps encore, aidez-nous à demeurer Français, simplement Français. Ne nous forcez pas de gagner la montagne et de nous jeter dans le maquis, la plume au poing!

LES DROITS DE LA DYNASTIE NAPOLÉONIENNE ET L'EMPIRE PLÉBISCITAIRE

Paris, 14 octobre 1872.

M. G. Véran, rédacteur en chef de l'*Unité française*, journal légitimiste de Grenoble, nous envoie trois numéros de ce journal, dans lesquels il discute un de nos articles ayant pour titre : NOTRE POLITIQUE.

A ces trois numéros est jointe la lettre suivante :

Monsieur,

Je désirerais élucider avec vous, dans une polémique courtoise, mais approfondie, la question de savoir : 1° Si le droit national de la France condamne ou consacre ce que vous appelez *vos droits*, les droits de la dynastie napoléonienne; 2° si l'Empire plébiscitaire est ou n'est pas la négation de l'ordre moral et de la liberté.

Si vous acceptez, en face de la presse française, mes offres de polémique, veuillez me répondre par la voie de votre journal, en réfutant les arguments que je viens de vous opposer dans les trois articles ci-joints.

Agréez, monsieur, les respectueuses salutations de celui qui se dit,

Votre dévoué confrère,

G. VÉRAN.

Paris, 14 octobre.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos trois articles et de la lettre qui les accompagne.

J'ai lu attentivement votre discussion, et j'y trouve un vrai talent dont je vous félicite et une courtoisie dont je vous remercie.

Vous m'invitez à une polémique sur l'idée napoléonienne. A quoi bon ? Souvenez-vous de ce que Démosthènes disait aux Athéniens qui se perdaient en discours pendant que Philippe passait les Thermopyles.

Nous aussi nous avons notre Philippe, notre borgne rouge qui s'avance à grand pas à la tête des phalanges radicales et il est vraiment étrange que vous, qui l'avez vu jeter à Grenoble la première étincelle de l'incendie qui va nous dévorer, vous ayez la fantaisie d'engager un débat qui ne convertira pas plus vos amis, qu'il ne convertira les miens.

Je laisse donc de côté vos articles auxquels je serais heureux de répondre dans des temps plus calmes et plus favorables à la discussion, et je me bornerai aux deux points soulevés par votre lettre.

Vous désirez savoir d'abord, *si le droit national de la France condamne ou consacre ce que j'appelle les droits de la dynastie napoléonienne.*

Ma réponse sera courte et catégorique :

La dynastie napoléonienne, Monsieur, pas plus que n'importe quelle dynastie, n'a de droits au trône. Je ne reconnais à personne, ni à Napoléon, ni à Monseigneur le comte de Chambord, la liberté de préjuger l'opinion de la nation et de la considérer comme engagée d'une façon quelconque par le passé.

Le terrain du pouvoir est libre, monsieur, la Révolution l'a balayé. Les droits sont tous anéantis, et je ne vois debout que le peuple se préparant à choisir celui qui lui conviendra le mieux. A cette heure, il n'y a que des serviteurs et un maître, et le maître, c'est le peuple, qui est chez lui et qui fera ce qui lui plaira.

Je nie donc ce que vous appelez le droit national. Cela n'existe pas plus à cette heure en faveur de Monseigneur le comte de Chambord, ou en faveur d'un autre, que le droit n'existe en faveur du roi d'Italie sur le royaume de Chypre ou de Jérusalem, dont il porte les insignes.

Autrefois, c'est-à-dire avant la Révolution, on se léguait le droit au trône, dans certaines familles. Aujourd'hui, ce droit, on le reçoit du peuple directement par le suffrage universel. L'antique investiture du champ de Mai, l'antique pavois des premiers rois francs et de Hugues Capet lui-même, voilà le droit moderne, le droit vrai, celui auquel nous sommes revenus.

Je ne discuterai pas avec vous, Monsieur, la question de savoir si cela vaut mieux, ou moins. Je me borne à constater un fait brutal qui s'impose désormais à tout le monde.

Peut-être la France était-elle plus heureuse sous l'ancien droit que vous appelez improprement le *droit national*, mais il ne s'agit pas de nous morfondre en regrets superflus ; nous sommes en présence du droit d'élection, du suffrage universel, torrent déchaîné qu'on peut bien diriger, mais qu'il serait insensé d'essayer d'arrêter : on serait emporté !

Tous les parchemins, tous les vieux mots, Monsieur, sont tombés en cendre, du jour où le peuple a pris lui-même en main ses destinées.

L'Empire ne consentira à revenir que si la nation le rappelle par une imposante majorité, et, une fois revenu, il n'aura pas la prétention de s'imposer plus longtemps que la nation ne le voudra.

Voilà à quoi se bornent les droits d'un souverain moderne en France. Il y reste tant qu'il peut et tant qu'on le veut.

L'Empire n'est autre chose que la République organisée, domptée et encadrée dans une hérédité tempérée par des plébiscites plus ou moins fréquents, qui maintiennent la bonne harmonie entre le peuple et le souverain et qui évitent les explosions violentes qu'amène l'hérédité quand même : témoin 1789 et 1830.

L'Empire, souvenez-vous en, n'est tombé que devant des millions de soldats et sans la guerre l'Empereur serait encore pour longtemps aux Tuileries.

Les droits, ce sont des mots, de simples mots en politique, quand ils ne sont pas appuyés par les aspirations du pays. Et le descendant de nos rois, le représentant de la maison de France ne pèsera pas une once en face du premier venu, que la France croira nécessaire à son repos et à son bonheur.

Que votre prince soit celui-là, et je vous affirme que nous ne serons pas les derniers à le saluer.

Mais plus d'illusions, n'est-ce pas, plus de théories, plus de rêves ! Arrivons à la pratique. Il ne s'agit pas de savoir où se trouvent les droits, mais bien de savoir où se trouvent les moyens de nous préserver des coquins.

Plusieurs candidats sont en présence. Ils sont tous égaux devant la nation.

Le *droit national*, tel que nous le comprenons, nous

autres, sera pour celui que le peuple librement consulté choisira solennellement; et celui-là, nous nous engageons, quel qu'il soit, à le reconnaître comme le seul souverain de la France.

En dites-vous autant et êtes-vous aussi disposé que nous à faire litière de vos préférences et de vos opinions en faveur de la manifestation catégorique de votre pays?

Répondez-moi, mais nettement, sans ambages, par un oui, ou par un non!

Votre deuxième question est celle-ci : *L'Empire plébiscitaire est-il ou n'est-il pas la négation de l'ordre moral et de la liberté?*

Si j'ai été long sur votre première question, la plus importante, à mon avis, je me permets d'être court sur la seconde.

Qu'entendez-vous par *ordre moral?*

Un gouvernement ne répond que d'un seul ordre, de l'ordre de la rue, et l'Empire se charge de vous édifier à ce sujet quand il reviendra.

Quant à l'*ordre moral*, si vous entendez par là la disposition des esprits, des croyances, des opinions, des tendances, croyez bien, Monsieur, que tout cela passe par dessus la tête et les moyens d'action de tout gouvernement.

On jouait la *Belle Hélène* sous l'Empire, on joue la *Timbale* et le *Roi Carotte* sous la République, et Henri V lui-même ne prévaudrait pas contre Offenbach.

Pour ce qui regarde la liberté, c'est plus complexe.

Si vous appelez liberté le déchaînement de la presse et des réunions, je crois pouvoir vous affirmer que l'Empire saura se souvenir des fautes qu'il a commises dans ce sens.

L'Empire sera certainement la négation de ce genre

de libertés bonnes tout au plus, et encore en théorie seulement, pour les républicains.

Mais l'Empire sera l'affirmation des libertés vraies, de la liberté commerciale, des réformes judiciaires, administratives, industrielles, de tout ce qui touche à la vie sérieuse et pratique du citoyen. La liberté de vivre bien passe avant la liberté de parler et d'écrire, et l'Empire a eu le très grand tort de s'occuper beaucoup de la minorité turbulente des villes, et pas assez de la majorité tranquille des campagnes.

Voilà une lettre bien longue, Monsieur, bien plus longue que je ne voulais. Mais la droiture de votre caractère a entraîné le laisser-aller du mien.

Vous appartenez, Monsieur, à une opinion que je respecte et que j'honore, mais laissez-moi vous dire que vous êtes tous semblables à la *Princesse au bois dormant*. Vous avez dormi cent cinquante ans et vous vous réveillez soudain à une autre époque, et vos yeux sont effarés en voyant que les costumes, que les idées, que le langage, que tout enfin a changé. Vos croyances sont couvertes de poussière et vos droits sont envahis par les toiles d'araignée.

Vous gémissez sur le temps présent, et vous avez raison ; vous regrettez le passé, et vous avez encore raison. — Mais, pour Dieu ! assujettissez-vous donc au présent et considérez ses nécessités !

Si Monseigneur le comte de Chambord était possible, nous serions les premiers à nous rallier à sa personne. — Que le peuple le proclame roi, nous jurons de l'accepter !

Mais le temps présent se plie beaucoup plus aux expédients qu'aux principes. Les expédients sont flexibles, les principes cassent. Peut-être votre jour

viendra-t-il? En tous cas, nous le verrons se lever sans colère et sans haine.

Du moment où M. Thiers règne en France, chacun a le droit et le devoir d'espérer, car cela prouve que tout est possible.

Faites donc votre œuvre, nous faisons la nôtre, nous; si vous croyez pouvoir décider le peuple en votre faveur, allez, parlez, prêchez; nous aimerons toujours mieux votre roi que la République, conservatrice ou non, que nous détestons et que nous méprisons.

Seulement, et au jour du danger social, quand les coquins nous menaceront (et le jour est proche), sachons nous unir dans une alliance d'un moment. Puis, quand nous les aurons écrasés, quand nos fortunes et nos existences seront sauves, eh bien! Monsieur, nous reprendrons toutes les discussions qu'il vous plaira et nous discuterons longuement sur les mérites de l'Empire ou de la Royauté.

Mais en ce moment il n'y a guère de plaisir à causer. Les coquins nous menacent, nous entourent, et, pendant que je laisse courir ma plume à votre encontre, je me demande si l'on ne me prend pas ma montre, ou si quelque gourdin n'est pas levé sur ma tête.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

POST SCRIPTUM

Épilogue à une controverse avec E. de Girardin.

Paris, 7 Décembre 1872.

Monsieur,

Le journal était fini, les formes étaient serrées déjà, quand on m'a communiqué ces quelques lignes en-

voyées par vous et que j'ai dû, bien à mon regret, renvoyer au lendemain :

« Votre article, monsieur, se termine par un parallèle dans lequel vous opposez *l'inébranlable constance de vos opinions* à ce qu'il vous plaît d'appeler *le peu de fixité des miennes*. Expliquons-nous : je vous ai vu condamner récemment avec raison des actes arbitraires pareils à ceux que vous aviez eu le tort de glorifier en d'autres temps. M'avez-vous jamais vu approuver, soit sous la République de 1848, soit sous la République de 1870, aucune des atteintes ou aucune des restrictions à la liberté pareilles à celles que j'avais réprouvées soit sous la Royauté de 1830, soit sous l'Empire de 1852 ?

« Chacun est la personnification de ce qu'il entend par la « constance de ses opinions ».

« Vous personnifiez la fidélité aux princes.

« Je personnifie la fidélité aux principes.

« Lorsque les princes désertent les principes, vous reniez les principes et vous suivez les princes : voilà ce que vous appelez la constance des opinions ! Moi, j'abandonne les princes et je reste fidèle aux principes : voilà ce que je m'honore de nommer la fixité de mes opinions. »

E. DE G.

Vous êtes grand amateur de formules, monsieur, et ce goût particulier que vous avez pour les maximes courtes, concises et aiguisées en véritables *concetti* politiques, vous expose parfois à manquer d'exactitude ou de justice.

Ainsi, vous allez jusqu'à me dire que nous personnifions, moi la fidélité aux princes, et vous la fidélité aux principes.

Le mot est joli, mais il n'est que joli, car il vous fait ajouter que, *lorsque les princes désertent les principes, je suis les princes.*

J'attends de votre loyauté une entière réparation de ce

reproche qui me blesse, d'autant plus qu'il est peu fondé.

Lors des réformes du 19 janvier, le *Pays* fut le seul journal qui résista carrément aux réformes libérales et qui refusa de marcher derrière l'Empereur dans cette voie parlementaire que, nous, nous considérions comme fatale à la dynastie et fatale à la France. Avant, pendant et après, je n'ai jamais cessé de combattre avec acharnement, et malgré les sentiments de l'Empereur, le cabinet de M. Émile Ollivier.

Et pourquoi cela? Parce que je suis le partisan inébranlable du pouvoir autoritaire, parce que je hais par-dessus tout le système parlementaire.

Donc, lorsque mon prince déserta ses principes de 1852, au lieu de le suivre, je me jetai résolument dans l'opposition de l'extrême droite.

Il y a quelque honneur, monsieur, à revendiquer cette conduite nette et droite à une époque où j'étais le seul dans toute la presse à la tenir, et où sept députés seulement osaient en accepter la responsabilité devant le corps législatif.

Ce que je fis alors, je le ferais encore si l'Empereur, une fois revenu, recommençait les mêmes fautes, et cette fois-là même je l'abandonnerais complètement, car il serait sans excuse.

Je suis un autoritaire, c'est-à-dire que je veux le gouvernement d'un seul avec la délégation, bien entendu, de la nation.

Le césarisme est mon système de gouvernement, parce que je le crois la véritable forme moderne, la forme intermédiaire entre le vieux droit héréditaire des Bourbons et le nouveau droit électif de la République, car il emprunte au premier l'hérédité et au second la confirmation plébiscitaire.

Je crois sincèrement que, dans un pays aussi troublé par la révolution que le nôtre, le gouvernement autoritaire est le seul qui puisse nous sauver.

Et pour vous prouver à quel point je fais peu de cas des personnes en politique, si je les entoure de toute mon affection dans mon for intérieur, je vous dirai que le césarisme est parfaitement indépendant de la famille impériale.

M. Thiers a fait du césarisme, il en fait encore, et ce que je lui reproche, c'est de ne pas en faire assez.

Que n'importe quel gouvernement me donne le système de 1852, et je me rallierai franchement à lui, tout en regrettant qu'il ne me soit pas donné de le voir pratiquer par la dynastie que j'aime et que je préfère.

Si M. Thiers ou M. le comte de Chambord, ou le maréchal de Mac-Mahon, me font de l'Empire et du bon Empire autoritaire, je manquerais de logique en trouvant mauvais sous eux ce que je trouvais excellent sous Napoléon III.

Maintenant, ce qui fait que je préfère l'Empire avec Napoléon III, c'est qu'il a un héritier et que j'aperçois là des garanties d'avenir que je ne vois pas ailleurs.

D'ailleurs, tout cela regarde la nation, et ce qu'elle décidera sera bien fait.

Il me semble, monsieur, qu'il est difficile de se montrer plus attaché aux choses et moins attaché aux personnes.

En pouvez-vous dire autant, vous?

Tenez, monsieur, je briserais ma plume plutôt que de vous dire une chose désagréable, mais enfin votre vie politique m'appartient, et j'ai le devoir d'y toucher.

Je le ferai aussi délicatement que possible, car, je vous le dis bien sincèrement, il faut que vous emportiez de cette hospitalité que je vous ai offerte, le souvenir le meilleur et le plus agréable. Il m'est arrivé dans le temps d'être dur et violent avec vous. Je l'ai regretté trop sincèrement pour qu'il m'arrive de manquer d'égards envers vous le jour où vous me faites l'insigne honneur d'écrire sous mon toit.

Eh bien, monsieur, laissez-moi vous dire que toujours les hommes de grande valeur s'illusionnent sur leurs propres qualités et sur leurs propres défauts. Ils aiment généralement en eux-mêmes ce qu'ils n'ont pas.

Vous, vous avez la polémique rapide, incisive, superbe d'audace; vous avez la logique serrée; vous avez la mémoire riche à profusion, et de tous ces dons brillants qui vous rendent notre maître incontesté, vous faites fi volontiers. Une seule chose vous tient au cœur, et pour elle vous donneriez tout le reste : c'est la fixité dans les opinions.

Cette fixité, vous la réclamez avec une insistance chagrine, il vous la faut à tout prix, et pour cette concession qu'on vous ferait, que n'abandonneriez-vous pas du reste?

Hélas! monsieur, quand mon regard remonte dans votre vie lumineuse, il se fatigue à suivre les ondulations de votre politique. Comme doctrines, comme principes, vous êtes plus impossible à saisir que le dieu de la fable. Vous êtes le Protée des alinéas.

Vous avez tour à tour attaqué ou défendu tous les régimes; et vous, le partisan de toutes les libertés, vous allez jusqu'à défendre un gouvernement qui refuse les libertés nécessaires après les avoir tant de-

mandées, et qui ne peut gouverner qu'en se réfugiant à Versailles et en étreignant quarante départements par l'état de siège !

Don Juan qui lutiniez avec toutes les formes du pouvoir, votre dernière maîtresse venge les autres !

De tous ces changements, de toutes ces variations, je sais bien que vous vous défendez, mais c'est à la façon de la girouette qui s'excuse de tourner en disant :

« Ce n'est pas moi, c'est le vent. »

Et par quelle fatalité vous attachez-vous soudain à tous les gouvernements qui tombent ? Quand, dans le recueillement général, votre voix se fait entendre pour la défense d'un régime, on peut se dire avec une terreur superstitieuse : « Il y a un gouvernement qui meurt ».

En 1848, vous alliez vous rallier quand la royauté tomba.

En 1870, vous alliez vous rallier quand l'empire tomba.

A tous ces Waterloo politiques, vous arrivez toujours trop tard, et vous avez passé votre vie entière à manquer toujours le pouvoir de quelques minutes.

Aussi, quand je vous vois tant empressé auprès de M. Thiers, je ne peux me défendre d'une certaine appréhension, car il est impossible qu'il ne lui arrive pas quelque malheur.

EXPLIQUONS-NOUS !

Sur le qualificatif de révolutionnaires.

26 Décembre 1872.

L'*Union* avait publié un article auquel nous n'avions pas voulu répondre, et dans leq el cette feuille légiti-

miste, continuant de traiter les impérialistes de révolutionnaires, assimilait un de nos journaux à la *République française.*

Le journal l'*Union* occupe dans le parti royaliste à peu près la place que nous occupons nous-mêmes dans le parti impérialiste, c'est-à-dire un poste de combat qui doit faire excuser de temps en temps quelques excès de pensée et quelques intempérances de langage.

Nous jugions donc meilleur de ne rien dire et d'ajouter cette petite abnégation de notre part, à l'alliance sincère et loyale que nous avions faite avec le parti légitimiste contre la démagogie.

Mais le journal l'*Ordre* ayant cru devoir relever les réflexions désobligeantes de l'*Union*, il nous paraît difficile de garder le silence, surtout quand c'est nous, on se le rappelle, qui prenions naguères l'initiative de cette cohésion désintéressée de tous les groupes conservateurs.

Et tout d'abord, disons à l'*Union* que sa façon nouvelle d'agir, ne changera rien à nos dispositions patriotiques. Nous ne croyons pas que notre confrère soit l'écho fidèle du vrai parti légitimiste en se laissant aller sans raison, et comme par une vieille habitude invétérée, à ces amertumes de jugement. Ce n'est pas le moment, pour nous du moins, de s'abandonner à des rancunes exagérées ou à des susceptibilités hors de saison.

Nous nous sommes joints aux royalistes parce que nous aimons notre pays avant tout, et n'aurions-nous en retour que déboires et désillusions, que cela ne modifierait aucunement ce que nous considérons comme l'accomplissement de nos devoirs de bons citoyens.

S'il y a des légitimistes qui se montrent intraitables,

et qui refusent de composer même avec le bon sens, même avec la lumière, même avec le patriotisme, nous serons indulgents, nous souvenant que, dans notre parti, il se trouve également des gens qui ne raisonnent pas et qui n'admettent pas même la discussion.

Que les légitimistes laissent de côté leurs illuminés et leurs entêtés, nous en ferons tout autant pour les nôtres, et nous ne nous entendrons que mieux pour cette œuvre honnête que nous avons entreprise ensemble, d'opposer une digne infranchissable au débordement démagogique.

Ceci dit, expliquons-nous une bonne fois sur ce mot « RÉVOLUTIONNAIRE » que nos adversaires de la droite nous appliquent avec assez peu d'opportunité dans ce moment.

Il faudrait pourtant s'entendre sur cette expression qui veut dire tant de choses et qui ne veut rien dire en même temps, comme toutes les expressions qui désignent des généralités d'idées ou d'individus !

Tel que nous le comprenons, ce mot de « RÉVOLUTIONNAIRE, » et tel que nous allons l'expliquer, nous l'acceptons hautement et nous vous répondons : Oui, nous sommes des révolutionnaires.

Nous sommes les révolutionnaires qui firent le Code Napoléon.

Nous sommes les révolutionnaires qui consacrèrent les droits du peuple par l'application rigoureuse du suffrage universel.

Nous sommes les révolutionnaires qui fusillèrent les coquins dans la matinée de Décembre, et qui les envoyèrent à Cayenne et à Lambessa, comme nous les y renverrons plus tard, si nous en avons l'occasion.

Nous sommes les révolutionnaires qui, somme toute,

gardèrent et protégèrent le souverain Pontife à Rome contre les appétits italiens.

Nous sommes les révolutionnaires qui protégèrent tellement l'ordre, la propriété, la famille, la religion, que pendant vingt ans, aucune émeute n'osa troubler la France, ce qui n'était pas arrivé depuis le commencement du siècle.

Si c'est cela, être révolutionnaire, nous le répétons, nous le sommes et nous nous en vantons.

Et qu'on nous concède que nous serions de drôles de révolutionnaires, puisque nous sommes détestés, haïs, conspués au dernier degré, par les républicains, qui n'ont absolument que nous en horreur et qui nous redoutent beaucoup plus qu'ils ne vous craignent, vous autres légitimistes!

Des révolutionnaires qui font peur aux républicains et qui excitent toutes leurs colères, toutes leurs rages, toutes leurs fureurs, ne sont pas bien dangereux pour les conservateurs, et vous arriveriez difficilement à faire croire le contraire, confrère de l'*Union*!

Quelle est donc l'acception exacte de ce mot révolutionnaire dans la bouche des légitimistes?

Evidemment, il ne veut pas dire que nous sommes des pillards, des voleurs, des assassins, des républicains!

Où commence-t-il donc et où finit-il, ce mot gros d'épouvantail et qu'on ne semble prononcer qu'avec des signes de croix?

Être RÉVOLUTIONNAIRE, dans l'idée des ultra-légitimistes, veut dire tout simplement que nous n'acceptons pas la monarchie héréditaire quand même, et que nous admettons que la volonté populaire, manifestée sous une forme plébiscitaire, puisse modifier les conditions d'hérédité ou de succession.

Voilà toute l'affaire ! Tout le crime est là !

Et alors on nous reproche d'introduire dans la monarchie une instabilité déplorable, une variabilité, qui profitent aux désordres et aux troubles.

Voyons, soyez sincères comme nous allons l'être ! Est-ce notre faute, si 1789, si 1793, sont venus renverser et détruire de fond en comble le vieux droit héréditaire et faire naître dans le peuple des besoins nouveaux, des aspirations nouvelles, des droits nouveaux ?

Est-ce nous qui avons créé et inventé le vote, le suffrage, l'élection ?

Légitimistes, ne l'oubliez pas, lorsque les députés de la noblesse acceptèrent, en 1789, de se constituer en représentants du peuple, et se firent Assemblée constituante, ils créaient là ce redoutable précédent que nous n'avons fait que suivre et dont la conséquence logique a été le plébiscite.

Tous vos grands noms étaient là, vous y étiez tous représentés par vos titres les plus illustres, par vos familles les plus célèbres, et c'est vous, vous comme les autres, et avec plus d'enthousiasme que les autres, — souvenez-vous de la nuit du 4 août, — qui nous avez lancés dans la voie de l'élection, cette voie fatale où s'engage toute nation en décadence !

Hélas ! oui, nous vous le concédons, l'ancien droit valait mieux tel qu'il était avant la Révolution et votre système héréditaire, que rien, rien, ni folie, ni vieillesse, ni minorité, ne venaient entraver, était la sauvegarde de la société.

Sommes-nous coupables de l'avoir détruit nous autres ?

Non ! Comme on l'a dit souvent, il nous est arrivé

deux fois de mettre la couronne sur notre tête, et ces deux fois-là, la couronne gisait à terre, dans la boue. Nous ne l'avons prise à personne, nous bornant à la ramasser simplement.

Nous avons trouvé le droit électif tout fait, nous l'avons simplement étendu dans son acception logique.

Nous avons passé notre vie politique sous les deux Empires à régulariser et à organiser tout ce que la Révolution avait fait sans nous, à y prendre ce qui s'y trouvait de bon et à rejeter ce qui s'y trouvait de mauvais.

Revenir en arrière nous semble impossible. Sans cela, nous nous joindrions à vous.

Mais il y a derrière les peuples une force invincible qui les pousse en avant malgré eux et qui leur fait entendre cette parole irrésistible : Marche ! marche ! Et quand donc a-t-on vu, dans l'histoire, un peuple ayant eu le moyen de se retourner ou de s'arrêter, une fois lancé ?

Il n'y a pas à déclamer et à crier contre la Révolution, on n'y pourrait rien, et tout autant vaudrait-il fouetter la mer comme Xerxès, ou l'attacher avec des chaînes.

On n'arrête pas un torrent, on l'endigue et on l'encaisse entre ses rives.

Le système électif est très dangereux, nous l'avouons, mais qu'y faire, et qui donc oserait affirmer qu'on peut le supprimer ?

C'est cette mission d'apaisement, de modération, de direction, qu'avait pris l'Empire. Sachant très bien que nulle force humaine ne pouvait barrer le passage à la Révolution, il s'est mis à sa tête et s'est chargé de la conduire. Et s'il lui arriva parfois de se tromper, qu'on lui pardonne le mal qu'il a fait en pensant à tout le mal qu'il a empêché !

Et vous, légitimistes ultras, qui vous refusez à l'évidence et qui vous entêtez dans une lutte insensée contre ce qui est, croyez-nous, ce qui reste de vous tous, après la tourmente de 1789 et 1793, n'est pas assez fort pour se mettre en travers du courant moderne.

Si vous ne voulez pas nous aider franchement dans cette besogne ardue et difficile de rendre la Révolution moins dangereuse et moins redoutable, au moins mettez-vous de côté et laissez-la passer, pour éviter d'être enlevés à tout jamais par elle et roulés à l'abîme !

LES DEUX POLITIQUES (1)

5 Juin 1873.

Dans ce moment où le nouveau gouvernement cherche sa voie et tâtonne avant de se décider résolûment dans un sens ou dans un autre, nous croyons qu'il est utile et profitable de se livrer à une discussion approfondie et contradictoire des devoirs qui s'imposent à son patriotisme.

Quelques-uns, et nous sommes du nombre, estiment qu'il faut aller jusqu'au bout sans tenir compte des cris et des réclamations des vaincus, et les mettre le plus tôt possible hors d'état de nuire désormais. Nous sommes de l'opinion émise après la bataille de Cannes par le Carthaginois Maharbal, et pour nous il ne suffit pas de vaincre, il faut encore savoir profiter de la victoire. Si nous devons tous les jours recommencer l'éternel combat contre les républicains, il ne vaut certainement pas la peine de nous donner tant de soucis, et dans ce cas mieux vaudrait leur abandonner définitivement la partie. Voyez comme ils procèdent autrement,

(1) M. Thiers avait été renversé le 24 mai, remplacé comme Président de la République, par le maréchal de Mac-Mahon.

eux ! Ils étaient à peine au pouvoir qu'ils demandaient d'en finir immédiatement avec les différentes monarchies, en proclamant définitivement la République. De toutes parts ils dénonçaient les conservateurs, les faisaient exclure des emplois, les combattaient à outrance aux élections, et considéraient la France comme leur chose, leur bien propre.

Eh bien ! ce qu'ils ont fait et surtout ce qu'ils s'apprêtaient à faire, s'ils l'eussent emporté, nous voulons le faire. Ils entendaient établir le provisoire contre nous, nous entendons l'établir contre eux. Ils nous chassaient, nous les chassons ; ils nous excluaient, nous les excluons. Ils faisaient tout au monde pour nous annuler, nous sommes disposés aux mêmes efforts pour qu'on n'entende plus parler d'eux.

Nous croyons sincèrement que c'est un métier de dupe, que de concéder quoi que ce soit à des gens aussi intraitables et aussi irréconciliables; à notre avis, on peut et on doit se passer des républicains, car il n'y a pas grand'chose d'honnête, de bon, de propre à faire avec eux. C'est le membre gangréné qu'on doit couper, c'est la partie de la ville condamnée qu'on livre aux flammes pour faire la part du feu et pour sauver le reste.

Etant établi que les républicains n'abandonneront jamais leurs désirs, leurs espérances, leurs appétits, leurs attentats, nous les considérons comme les ennemis de la chose publique, comme les Albigeois, les Camisards, les Sarrazins de notre temps, et nous prêchons la croisade incessante et implacable contre eux, car nous sommes intimement convaincus que la République est le désordre, est la ruine, est le malheur de notre pays. Tant qu'il y aura un républicain en position

de faire le mal, soit par la presse, soit par l'administration, nous demanderons sans relâche qu'on le réduise à l'impuissance.

Entre les conservateurs et les républicains, c'est une guerre à mort, et de même qu'ils ne nous ont pas épargnés et qu'ils ne nous épargneront pas, nous serions vraiment par trop bêtes de prendre des ménagements à leur endroit.

Voilà notre opinion, elle est carrément exprimée, n'est-ce pas ?

D'autres, et avec les meilleures intentions possibles, pensent au contraire qu'il faut employer des ménagements, des transactions, même des compromis, avec les hommes et les événements, et attendre le relèvement de notre malheureuse patrie du temps et de l'apaisement des passions.

Notre confrère et ami de la *Liberté*, M. Albert Duruy, est de cet avis, et nous venons de résumer son opinion en nous servant de ses propres expressions.

Afin que le débat soit plus facile à suivre pour nos lecteurs, nous croyons devoir reproduire en entier l'article de notre bienveillant adversaire, laissant au public le soin de décider qui de nous deux a raison.

Les conseils de modération que nous avons pris la liberté d'adresser au *Pays* nous ont attiré de notre excellent confrère et ami, M. Paul de Cassagnac, une longue et bienveillante mercuriale. M. Paul de Cassagnac nous accuse de faire de la politique de conciliation quand même. Il nous compare à ces hommes « qui vinrent s'interposer entre la Commune et le gouvernement de Versailles au nom de l'apaisement, et qui empêchèrent ainsi que la juste répression eût son cours normal ».

Bref, il nous représente comme des naïfs, et nous prédit que, si nous continuons, si, d'aventure, le gouvernement

actuel avait la faiblesse d'écouter nos humbles avis, et de résister aux injonctions qui lui sont adressées d'autre part, un triste sort nous serait réservé. « Plaise à Dieu, s'écrie-t-il d'un ton prophétique, que nous ne reprenions pas notre discussion d'aujourd'hui sous les palmiers de la Nouvelle-Calédonie, et que le soleil d'Océanie ne mette votre tempérament, mais un peu trop tard, au même degré de chaleur que le mien. »

Nous répondrons d'un mot à M. de Cassagnac, sans nous attacher à des comparaisons que nous n'acceptons pas, et sans tenir compte de prophéties dont il nous connaît assez pour être assuré que nous ne saurions être émus.

M. Paul de Cassagnac a toujours été dans l'absolu; nous sommes et nous demeurons dans le relatif. M. Paul de Cassagnac imagine volontiers que la politique est une science qui a ses règles absolues, ses principes inflexibles; nous pensons, nous, que la politique est une science toute de rapports, de ménagements, de transactions, même de compromis avec les hommes et avec les événements.

Notre confrère estime qu'il possède la vérité, toute la vérité, partant, il veut l'imposer. Nous sommes plus modestes. Vous êtes, dans l'ordre des choses politiques, un infaillible; nous sommes plutôt des gallicans. Vous croyez à la toute-puissance de la force; nous attendons le relèvement de notre malheureuse patrie du temps et de l'apaisement des passions. Vous ne connaissez d'autre remède que le fer rouge; nous pensons, nous, que si ce traitement réussit parfois, il peut aussi bien tuer le malade, surtout quand le malade est un peuple en proie à une fièvre violente et à une grande surexcitation, et nous préférons de beaucoup une médication plus lente, mais plus sûre, moins énergique, mais plus salutaire.

Vous estimez que tout sera bien quand on aura déplacé les quelques préfets du 4 Septembre qui sont demeurés à la tête de nos administrations, et qu'on aura, suivant votre expression, écrasé les radicaux. Nous croyons, nous, qu'on n'aura rien fait, si l'on ne fait que cela; qu'il faut encore, qu'il faut surtout s'appliquer à modifier la constitution même du pays, à force de soins, de précautions d'hygiène, par un régime fortifiant et sain.

Or, il n'est pas sain de surexciter, comme vous le faites,

les passions politiques, déjà si exaltées; de troubler le calme et le repos que nous commencions à goûter sous les auspices et à l'abri d'un gouvernement résolument conservateur. Ce gouvernement, vous le compromettez par vos violences, au lieu de le servir par votre réserve ; vous l'affaiblissez par la protection hautaine dont vous le couvrez, au lieu de le fortifier par la modestie de votre concours et le désintéressement de votre appui. Quand vous pourriez lui apporter le secours de votre talent, qui est incontestable, et de votre énergie, qui serait bien autrement efficace, si elle était moins bruyante, vous donnez des armes à vos ennemis, des doutes à vos amis et des craintes à tout le monde.

Voilà ce qui nous sépare ; voilà ce que nous vous reprochons, et ce que vous auriez certainement évité, si, au lieu de rester dans l'absolu, vous consentiez à descendre dans le relatif et dans le réel ; si vous saviez, dans l'intérêt même des idées de conservation sociale que vous défendez, transiger avec les événements et surtout avec les hommes ; si vous aviez enfin cette vertu peu commune, à laquelle nous vous avons rappelé : la patience.

Albert Duruy.

Et d'abord relevons le mot par lequel M. Albert Duruy nous assure qu'il n'est pas le moins du monde ému des perspectives menaçantes que nous lui faisions entrevoir. Nous ne connaissons pas d'homme plus brave que notre confrère et ami : il ne s'agit donc pas de savoir s'il est inquiet ou pas inquiet personnellement.

Le jour où les gens qu'il veut ménager à cette heure le colleront au mur de ronde, il s'y montrera, nous le savons, tel qu'il était à Wissembourg, à Freschwiller et à Sedan, c'est-à-dire un modèle de calme et de froide intrépidité ; mais la France n'en sera pas moins dans un épouvantable péril, et il supporterait la juste responsabilité de tout le poids que son talent et son courag même auraient donné à ses conseils fatals d'aujour d'hui.

Pas plus que notre confrère et ami, nous n'avons peur des républicains pour ce qui nous concerne, et nous l'avons assez souvent prouvé, mais l'insouciance du matelot ne peut rien sur le déchaînement de la tempête, et le sourire le plus dédaigneux ne saurait arrêter une balle.

N'ayons pas peur pour nous, soit, mais, je vous en prie, ayons un peu peur pour les autres.

A cette heure solennelle, la presse a une mission considérable et qui consiste à conseiller le gouvernement nouveau. De nous dépendra le système qu'on va inaugurer; le courant qui dirigera l'opinion publique partira de nous aussi.

L'insistance que nous mettons à propager nos vues et à les faire accepter ne vient donc pas, comme il l'insinue malignement, de notre plus ou moins grande modestie, mais bien de la conviction que nous avons que le salut de notre pays est à ce prix. Notre véhémence vient de notre conviction et doit par cela même imposer respect à ceux surtout qui ne l'approuveraient pas.

M. Albert Duruy nous reproche d'imaginer que la politique soit une *science qui a ses règles absolues et ses principes inflexibles.*

Comme disait M. de Maistre, il n'y a qu'une médecine et qu'une politique, l'expérimentale. Or, l'histoire de la France depuis cent ans prouve que tous nos désordres civils viennent uniquement de cette politique flottante, indécise, dont M. Duruy est le représentant vis-à-vis de nous.

Tous ceux qui ont fait de la politique absolue et inflexible ont réussi ; les autres sont tombés.

Oui, notre politique est absolue ; oui, elle est inflexible et je vais vous dire comment et pourquoi :

Nous ne connaissons qu'une base de gouvernement, le nombre, c'est-à-dire la majorité. La majorité a non seulement le droit, mais le devoir de s'imposer à la minorité. Si la France est représentée, par exemple, par le nombre dix, la majorité est six : or, les quatre doivent absolument obéir aux six. Si les quatre sont tranquilles et acceptent la loi du nombre, on les traite avec bienveillance et douceur, mais s'ils se révoltent, on les assomme.

Toute notre politique est là.

Et nous sommes d'autant plus attachés à cette doctrine, qui peut sembler d'abord brutale, mais qui est la vraie, que tous les gouvernements qui se sont succédé en France ont été renversés pour avoir violé ce principe et pour avoir toujours sacrifié la majorité à la minorité.

Charles X, Louis-Philippe, Cavaignac, Napoléon III, M. Thiers, sous prétexte de ménagements, de concessions, de compromis, se sont petit à petit mis entre les mains des minorités qu'ils voulaient rallier et ont été successivement absorbés par elles.

Le ralliement des adversaires par des concessions est pour nous un leurre ; il faut en finir avec ce système qui nous a continuellement perdus, parce que la générosité ne profite qu'avec les braves gens et que malheureusement les républicains ne sont pas des braves gens.

En un mot, nous voulons gouverner avec ceux qui sont pour nous contre ceux qui ne sont pas avec nous.

Quant à l'idée de guérir notre pays par des atermoiements, par des émollients, en modifiant petit à petit le tempérament de la France, en *attendant tout du temps et de l'apaisement des passions*, nous n'y croyons pas.

Le temps, au lieu d'apaiser les passions, les creusera davantage, car ces passions sont bien plus sociales encore que politiques. De 1793 à 1870, il y a près d'un siècle qui sépare Marat de Delescluze et Robespierre de Raoul Rigault. Qu'a donc apaisé ce long espace d'années ? Où donc est le calme apporté dans les passions?

Non, non, et plus nous irons, plus les haines s'entasseront et prendront consistance. On rallie bien les opinions, mais on ne rallie pas les appétits. Et les républicains n'ont, en général, que des appétits. Les loups font des louveteaux, et les petits-fils des communards attendent les petits-fils des Versaillais pour se venger un jour.

Et en admettant que les républicains puissent revenir à résipiscence, ce que nous n'admettons guère, attachons-les d'abord et muselons-les. Il sera toujours temps de couper les cordes, quand on verra qu'ils ne bougent pas !

Oh ! vous trouvez que nous troublons le calme et le repos que vous commenciez à goûter sous les auspices d'un gouvernement conservateur, et vous vous plaignez de cette voix importune qui dérange votre sommeil et fait s'envoler vos beaux rêves !

Voilà bien l'éternelle histoire du parti conservateur ! Inquiet, troublé, épouvanté, exaspéré, il se réveille un beau jour, au bord de l'abîme, fait un effort désespéré et renverse un Thiers qui le mettait en danger, et le lendemain à peine, tout engourdi de sa victoire, il se couche de nouveau sans s'inquiéter de savoir si le péril ne se représentera pas. Et à tous ceux qui l'avertissent, qui l'excitent, qui le poussent à prendre des mesures radicales, à vider la question une bonne fois, à en finir, il répond : « Laissez-moi reposer en paix, vous êtes insupportables ! »

Et alors on vous traite d'exaltés, de faux prophètes, d'impatients et de gêneurs, qui donnent *des armes aux ennemis, des doutes aux amis, des craintes à tout le monde !*

Evidemment il est plus commode de rassurer les gens, de les inviter à jouir, à déposer toute préoccupation embarrassante, et à renvoyer tous ces troubles-fêtes, tous ces diseurs de paroles sinistres, qui viennent leur dire que l'horizon est sombre et que la foudre plane sur leurs têtes!

M. Albert Duruy nous accuse d'affaiblir le gouvernement par notre protection hautaine.

Nous ne le protégeons pas, nous l'aidons, et il ne saurait rien y avoir de hautain dans un dévouement sincère et loyal. Une pareille attitude de notre part serait insultante pour M. le maréchal de Mac-Mahon, et il devrait à son honneur de ne pas l'accepter un seul instant.

Pour ce qui est de l'affaiblir, qu'en savez-vous ? L'avenir seul le dira. Vous proposez votre système, nous proposons le nôtre : laissez-le choisir librement, et ne soupçonnez ni nos intentions ni nos actes. Nous sommes aussi désintéressés que vous, et notre unique impatience consiste à mettre désormais notre pays à l'abri de toute surprise révolutionnaire.

Depuis le 4 Septembre, depuis que la République s'est abattue sur la France éperdue, la nation n'aspirait qu'après une chose, après un sabre.

Nous l'avons.

M. Albert Duruy le veut ébréché, nous le voulons tranchant.

Il le veut au fourreau, nous le voulons au poing.

Toute la question est là.

EXPLICATIONS (1er juillet 1873).

A Monsieur Paul de Cassagnac, rédacteur en chef du journal le Pays.

Bordeaux, 28 juin 1873.

Bien que mon nom ne figure pas sur les listes de vos abonnés de la province, je suis cependant un de ceux qui lisent tous les jours le journal le *Pays.* Les facilités actuelles pour se procurer les numéros quotidiens de la presse de Paris vous expliqueront sans doute les sympathies qui nous unissent, malgré l'absence d'une preuve matérielle dans les bureaux de votre administration.

J'ai toujours aimé et défendu l'Empire; mon nom, très connu à Bordeaux, se croit autorisé à se servir auprès de vous comme sauf-conduit de ceux de MM. Rouher, Dréolle, baron Jérôme David et le comte de Bouville.

Cela dit, vous me permettrez de vous témoigner toute la peine que j'ai éprouvée en lisant l'article que vous avez signé ce matin, article où vous déclarez que vous êtes « impérialiste » plus encore que « bonapartiste », ajoutant que la chose seule vous importe et que le nom vous intéresse beaucoup moins.

Bien certainement il est inutile de vous exprimer ici quelle est votre influence légitimement acquise parmi tous nos amis ; — c'est pourquoi tous ces amis, depuis quelque temps, souffrent dans leurs affections politiques et dans leur inaltérable dévouement, en constatant, *peut-être à tort*, que vous les menacez d'un abandon que votre passé, votre caractère, votre nom, votre courage, nous avaient donné le droit de considérer comme impossible.

Vous ne sauriez dire, monsieur, combien ici, dans la Gironde, amis et adversaires, suivent vos sentiments et sont avides de vos actes et de vos écrits. Les amis seraient bien malheureux et bien blessés d'un changement dans votre attitude — qui a tant fait pour la défense de notre chère et sainte cause ; — les adversaires ne cacheraient pas leur joie d'une défection qu'ils semblent déjà saluer comme prochaine.

Ne m'en veuillez pas, je vous en prie, de cette lettre et des appréhensions qu'elle contient. Je me trouve à Bordeaux en relations fréquentes avec les opinions monarchiques des deux nuances, et depuis quelque temps j'assiste, fort attristé, à ce contentement légitimiste ou orléaniste, auquel tout à l'heure je faisais allusion. Leurs journaux commencent à reproduire vos articles, et l'opinion, à votre égard, semble vouloir cesser d'être ce qu'elle s'était montrée jusqu'alors : essentiellement *bonapartiste*.

Je me trompe, c'est probable, sur vos sentiments intimes; — mais j'ai cru de mon devoir de vous faire connaître l'impression bordelaise.

Quelque inconnu que je vous puisse être, ne voyez dans ma démarche qu'une preuve obscure sans doute, mais bien sincère, du dévouement que je n'ai jamais cessé de porter à l'Empire, et appréciez, je vous en prie, le mobile qui me fait agir. Votre caractère essentiellement chevaleresque vous a créé de réelles sympathies dans le camp de la légitimité, mais — je vous le répète bien respectueusement — nous souffrons, nous autres, de vous voir *en partie* réclamé par ceux qui nous ont fait tant de mal.

Mes relations ici sont nombreuses; chaque jour on se croit autorisé à venir chez moi apporter des craintes ou des espérances, selon que les événements motivent les unes ou les autres ; votre nom y est fréquemment prononcé. Permettez-moi donc de vous demander à ce sujet quelques bienveillantes explications et daignez me considérer comme un de vos amis les plus sincères et les plus dévoués.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de toute ma considération.

Coignet,
Docteur-médecin, Façade, 101.

Voilà donc réunies en dossier toutes les accusations qu'on élève contre moi dans mon propre parti !

Je ne suis pas fâché de voir enfin se produire au grand jour ces bouderies, ces réticences, ces récriminations que je sens autour de moi, qui se trahissent tantôt sous une forme de reproche affectueux, tantôt sous des

airs désolés. Et je vais en faire justice une bonne fois, sans oser néanmoins espérer que j'en serai définitivement débarrassé.

Ainsi mes amis du Bordelais trouvent que je les menace d'un abandon que mon passé, mon caractère, mon nom, mon courage, leur avaient donné le droit de considérer comme impossible ?

Ces mêmes amis du Bordelais seraient bien malheureux, bien blessés d'un changement dans mon attitude ?

Quant aux adversaires, ils ne cacheraient pas leur joie d'une défection qu'ils semblent déjà saluer comme prochaine !

Vous le voyez, l'accusation est nette, précise, formelle, et la veille de la visite au jardin des Oliviers, le Christ n'en disait pas davantage au sujet de Judas.

Mes amis du Bordelais sont donc de vrais amis, et je les remercie de tout mon cœur de l'opinion déshonorante qu'ils veulent bien avoir de moi.

Allez donc dépenser votre vie à défendre une cause assez difficile à défendre, somme toute ; bravez tout, les blessures, la mort, la prison, l'amende, la ruine : pendant six ans de votre vie, n'ayez aucune faiblesse, suivez votre vieil Empereur jusqu'à Sedan, lui prêtant l'appui de votre épaule pour qu'il monte dans cette voiture qui l'emmenait captif ; au retour d'Allemagne, prenez haut et ferme le drapeau de l'Empire, quand tout le monde avait peur et se cachait ; travaillez résolument au retour de la dynastie, et ne sachant jamais le soir si le lendemain vous serez encore en vie ou en liberté, essayez donc de trouver quelque satisfaction dans l'affection ou la reconnaissance de votre parti !

Vous avez l'esprit tranquille, le cœur content, la conscience calme, et, au lieu de remerciments, d'encou-

ragements pour cette vie infernale de luttes et de batailles, dans laquelle on n'a rien à gagner que des coups, vous recevez de Bordeaux une lettre doucereuse, entremêlée de compliments, mais voulant dire très tranquillement ceci : « Ne seriez-vous pas un traître ou un gredin ? Veuillez nous rassurer à cet égard. »

Vous rassurer ? Et pourquoi faire ! Que me fait votre opinion, à moi ? Et suis-je donc capable de commettre une infamie parce que vous êtes capable, vous autres, de la concevoir ?

Vous tous qui, l'hiver, dissertez sur les dangers sociaux, hygiéniquement assis au coin de votre feu ; qui, l'été, vous inquiétez de nos chances de succès entre deux flacons bien frais, vous vous êtes donc imaginés que j'aurais la faiblesse de venir me disculper à vos yeux et de vous prouver que je suis honnête, fidèle et dévoué ? Allons donc !

La haine que j'inspire aux ennemis de l'Empire me suffit pour compenser largement les doutes injurieux de quelques prétendus amis. Demandez à Gambetta, demandez à Ranc, demandez au duc d'Aumale ou au prince de Joinville, s'ils trouvent que j'abandonne mon poste pour aller à eux ! Et tout cela pour un article qu'un docteur de Bordeaux n'aura pas compris, dans lequel, suivant son habitude, il aura vu une maladie morale quelconque, et pour une politique à vue large, étendue, dépassant l'horizon, et à laquelle quelques imbéciles ne voient aucune issue !

Ah ! si l'on n'avait pas le sentiment du devoir chevillé au cœur ; s'il n'y avait pas en dehors du parti politique auquel on appartient une autre chose plus belle, plus grande, la France, comme on laisserait tous ces gens-là se tirer d'affaire à leur manière, et comme on aurait

assez de ce métier ingrat et stupide qui consiste à ne rapporter, quoi que vous fassiez, que dégoût et écœurement.

Quand on fait défection, c'est qu'on abandonne un parti pour un autre.

Où donc irais-je ?

Aux républicains ? Voyons, ce n'est pas sérieux.

Aux orléanistes ?

Personne ne les a traités comme je les ai traités.

Il y a un parti que je hais mortellement, c'est le parti de la République. Il y en a un autre que je méprise, c'est le parti orléaniste.

C'est donc vers le troisième, vers le parti royaliste, que j'emporterais furtivement mes armes et bagages ?

En effet, vous ajoutez : NOUS SOUFFRONS, NOUS AUTRES, DE VOUS VOIR EN PARTIE RÉCLAMÉ PAR CEUX QUI NOUS ONT FAIT TANT DE MAL.

Je ne dissimulerai pas la sympathie profonde que j'ai pour le parti royaliste, et personne n'honore et ne respecte M. le comte de Chambord plus que moi. Et je suis de ceux qui s'accommoderaient assez volontiers du système royaliste, s'il m'était impossible d'obtenir mon système impérialiste. Entre tous les régimes qui ne procèdent pas de l'unique principe que j'admette, le principe de l'appel au peuple, c'est le seul propre, le seul honnête, le seul qui représente surtout les vieilles et chères traditions religieuses de notre pays.

Il était donc tout naturel que nous cherchions des alliés de ce côté-là pour combattre l'invasion républicaine, et c'est grâce à nos efforts que la concorde a été ramenée entre les partis royaliste et impérialiste, et de cette concorde est sortie la chute de M. Thiers et la défaite de la République républicaine.

Voilà ce que mes prétendus amis Bordelais n'ont pas deviné, et pourtant cela devrait leur crever les yeux.

Et si les royalistes me réclament *en partie*, je m'en estime fort honoré, car j'ai de commun avec eux, en effet, la haine de la République et le respect des traditions chevaleresques, qu'elles aient pour objet la femme, la patrie ou Dieu !

Enfin, et le dernier reproche qui me serait adressé consiste à dire que je ne suis plus ESSENTIELLEMENT BONAPARTISTE.

Mais certainement non, je ne suis plus essentiellement bonapartiste et je ne l'ai jamais été. Je suis d'abord *essentiellement* Français, puis bonapartiste après, et en tant que la France a besoin des Bonaparte.

Et revenons sur la fameuse formule qui a tant blessé mes amis du Bordelais et qui tend à séparer le bonapartiste de l'impérialiste.

La véritable définition de l'impérialiste, est celle-ci : On est impérialiste quand on est partisan du système impérial.

On est bonapartiste quand, étant partisan du système impérial, on exige que ce système soit exercé par la famille Bonaparte, à l'exclusion de toute autre.

Être impérialiste domine donc l'extinction de la famille Bonaparte, et va plus loin que sa disparition : — c'est un principe, c'est un système indépendant des personnes et visant plus loin.

Être bonapartiste, ce n'est qu'une préférence, qu'une affection personnelle, qu'un sentiment, en un mot.

J'avais donc raison de dire que j'étais impérialiste plus encore que bonapartiste, puisque, à moins de

n'avoir qu'une fidélité aveugle et un dévouement de domestique, il faut d'abord commencer par être impérialiste, avant de devenir bonapartiste.

Voyons, est-ce clair?

Et puis, n'oubliez jamais ceci, vous tous qui vous prétendez les partisans de l'appel à la nation — vous avez le droit d'être impérialistes toujours, mais vous n'avez le droit de vous dire bonapartistes que tant que le peuple, notre maître à tous, déclarera que la puissance impériale est en dépôt dans la famille des Napoléon. Le jour où le peuple, par un plébiscite solennel, retirera l'Empire aux Bonaparte, on pourra demeurer partisan de la forme impériale, mais on serait un traître si l'on restait partisan de la famille déclarée déchue par la nation, qui seule a le droit de faire ou de défaire.

Dans cette discussion toute de principe, je n'ai donc pas à faire intervenir, on le comprendra, les questions d'affection, de dévouement personnel, qui n'ont rien à faire dans la politique.

S'il faut en donner un exemple, je vais le donner.

Le Prince Impérial mourrait, que le prince Jérôme Napoléon deviendrait l'héritier direct et légitime du trône.

Eh bien! moi, je resterai impérialiste, mais, sur mon honneur, je ne serai plus bonapartiste! j'obéirai à la volonté populaire, mais voilà tout, et c'est tout ce qu'elle aurait le droit d'exiger de moi.

Je demande pardon à mes lecteurs de cette longue dissertation, dans laquelle ma personnalité joue un trop grand jeu; mais j'espère que mes véritables amis m'aiment et m'estiment assez pour m'accorder bienveillamment de me défendre dans une question d'honneur d'abord et de bon sens ensuite.

Mais il y a malheureusement dans le parti de l'Empire une petite chapelle au milieu de la grande Église.

Cette petite chapelle est desservie par des gens qui se croient plus purs, plus honnêtes, plus dévoués que les autres, et qui ne sont que plus bêtes. Ce sont les Pharisiens de l'Empire ; ils portent sur leur vêtement des violettes grosses comme le poing et des aigles de grandeur naturelle. L'agitation nerveuse est leur état ordinaire, et à chaque acte indépendant et qui les sort de leur folie contemplative, ils vous crient anathème et vous excommunient. Ils font l'Empire fermé. Toute alliance avec des adversaires les mettent en fureur, ils veulent que l'Empire revienne tout seul et ils attendent qu'il leur tombe du ciel ; seulement, ils n'oublient qu'une chose, c'est que, pour qu'un gouvernement se rétablisse, il faut s'en occuper. Or, ils ne font rien et demeurent les bras croisés et la bouche ouverte, critiquant ceux qui vont de l'avant.

Tant que ces gens n'ont été que ridicules, je les ai laissés tranquilles. Mais, du moment où ils deviennent malfaisants, je les frappe sans pitié, ne leur pardonnant pas cet affront qu'ils m'ont fait de me soupçonner de défection et de trahison, quand mes ennemis eux-mêmes sont obligés d'honorer mon immuable fidélité.

Et si j'étais obligé, pour être du parti de l'Empire, de vivre avec ces gens-là et de penser comme eux, je jure Dieu qu'on ne m'y verra pas longtemps !

Heureusement qu'il y a parmi les partisans de l'Empire une jeune et forte génération qui se lève et qui fournira plus tard les serviteurs et les conseillers de Napoléon IV. Il y a là de la sève abondante et de l'ardeur ardente qui tranchent avec la routine stupide et la torpeur jalouse des autres.

Nous sommes l'avenir, nous autres, et le passé, même quand il fut celui de nos pères, ne nous arrêtera pas.

Donc, place au jeune Empire, à celui qui ne renie rien des deux autres, mais qui s'avance indemne de toutes fautes et irresponsable de tout désastre ! Place à nous !

LE PACTE D'ALLIANCE

Impérialistes et républicains.

28 septembre 1873.

L'espoir que les royalistes avaient conçu de faire arriver le Comte de Chambord au pouvoir et leurs efforts dans ce but avaient détendu l'alliance conservatrice à peine établie. De vives discussions s'engagèrent entre eux et les partisans de l'Empire.

Un écrivain de talent, M. Edouard Portalis, rédacteur en chef de l'*Avenir national*, organe de la République radicale, s'adressa au Prince Napoléon, comme au chef du parti impérialiste, et lui proposa un *pacte d'alliance* avec les républicains pour combattre les royalistes.

Le Prince Napoléon crut faire acte de chef de parti et accepta par lettre publique.

Paul de Cassagnac écrivit aussitôt :

Le Prince Napoléon a prétendu ne parler qu'en son nom. Quelle dérision ! Comment peut-il s'isoler, lui, Prince du sang, de la famille Impériale et de la dynastie ? En son nom ! Mais son nom est tout, son nom est celui de nos empereurs, son nom est notre drapeau, son nom n'est pas à lui, il est à nous tous, et M. Portalis s'adressant à lui, s'adresse au Prince, et *pour qu'il imprime une direction nouvelle au parti*, et parce qu'*il est le seul représentant de l'idée napoléonienne capable à l'heure présente et décisive de faire acte d'homme d'État*.

Donc et malgré ses précautions de langage, le Prince

Napoléon s'est posé en chef de parti, en régent, lorsqu'il a répondu à la démarche de M. Portalis.

Et le Prince ajoute : *Mais comment croire que ceux dont les cœurs vibrent au nom de Napoléon me désapprouvent !*

Eh ! bien, Monseigneur, il faut pourtant vous résigner à le croire !

Certes le nom de Napoléon vibre dans nos cœurs, aussi vivement que dans aucun autre cœur ; impérialiste de naissance et de conviction, nous avons pleuré l'Empereur mort, consolé son auguste veuve, et déjà nous saluons les progrès rapides du jeune aiglon, qui, bientôt, va prendre son essor ; mais, et c'est justement à cause de notre fidélité, de notre dévouement, de notre culte pieux, que nous faisons sentinelle devant le sanctuaire, que nous montons la garde vigilante et que nous vous disons : « Arrière, Monseigneur, on ne passe pas ! »

S'il vous plaît d'aller aux républicains, allez-y tout seul, car vous n'avez ni partisans, ni amis ! allez-y tout seul, car nous ne vous suivrons pas dans une alliance qui serait pour nous un déshonneur.

Jamais nous ne pactiserons avec ceux qui nous ont renversés du pouvoir pendant que l'ennemi s'avançait ; jamais nous ne pactiserons avec ceux qui nous ont diffamés, insultés dans la personne de nos chers exilés ; jamais, nous catholiques, nous ne serons les alliés des enfouisseurs ; jamais, nous les soldats de Sedan et de Metz, nous n'oublierons qu'on nous appela lâches, traîtres et infâmes, quand nous avions fait notre devoir de bons citoyens, et quand nous avions tout donné pour la patrie en danger !

Certainement, il est possible que nous votions, que

nous parlions dans le même sens que les républicains, et ce n'est pas une raison, parce qu'ils ne veulent pas de la royauté, pour que nous, nous en voulions ; et ce n'est pas une raison, parce qu'ils défendent le suffrage universel, pour que nous, nous l'attaquions.

On peut ne pas vouloir de la même chose et être d'accord sur certains points, mais on n'est pas alliés pour cela et encore moins amis.

Nous agirons ensemble contre la royauté, pour le maintien des libertés nouvelles, pour l'intégralité du suffrage universel, mais en nous tournant le dos, sans nous donner la main et même avec le regret de faire la même chose !

La lettre écrite par le Prince Napoléon est un manque d'égards pour l'Impératrice et pour le Prince Impérial, et c'est une audacieuse manœuvre que tout le parti impérialiste condamnera sans hésitation.

Les éloges que lui prodiguent les républicains radicaux l'ont grisé et lui ont fait oublier ses devoirs de politique et de parenté.

Nous espérons pour lui qu'il réfléchira, qu'il s'arrêtera dans cette voie dangereuse qui mena Philippe Egalité jusqu'où l'on sait, et ce n'est pas au moment où les d'Orléans disparaissent de la famille des Bourbons, qu'il doit s'en lever parmi nous.

LA LIGUE DE L'APPEL AU PEUPLE

Même sujet.

4 octobre 1873.

M. Edmond Tarbé insiste d'une façon toute particulière pour la formation de ce qu'on appelle LA LIGUE DE L'APPEL AU PEUPLE, ENTRE RÉPUBLICAINS ET BONAPARTISTES.

Afin d'éviter les malentendus, notre confrère résume ainsi son opinion :

Je propose aux républicains de se liguer avec nous contre les monarchistes.

Je repousse énergiquement tout compromis d'opinion avec les républicains.

Nous demandons à M. Edmond Tarbé la permission de lui soumettre quelques réflexions que nous suggèrent les termes dans lesquels il formule sa proposition. En effet si nous sommes d'accord sur le fond, c'est-à-dire sur l'acceptation de l'appel au peuple, comme terrain commun à tous les partis, il nous est impossible d'accepter la forme que notre confrère lui donne, sans doute par inadvertance.

M. Portalis, lui, voulait L'ALLIANCE avec les Impérialistes.

Une clameur générale a étouffé sa tentative.

M. Edmond Tarbé, lui, veut une LIGUE avec les républicains.

Évidemment, le mot LIGUE est infiniment plus atténué que le mot *alliance*, et entre les deux systèmes, il y a toute la distance qui existe entre les deux hommes, dont l'un n'est qu'un aventurier et l'autre un conservateur résolu qui n'en est plus à faire ses preuves de patriotisme.

Mais nous estimons que le mot LIGUE est encore trop fort et qu'il est de nature à inquiéter les honnêtes gens.

Avec les républicains, nous ne voulons pas plus d'une « alliance » que d'une « ligue », et nous repoussons également tout ce qui pourrait sembler nous enrégimenter, même sous nos drapeaux respectifs et dans des corps d'armée différents.

L'entente avec eux doit porter seulement sur des besoins communs, se manifestant spontanément et ne nécessitant ni conversation, ni entente, ni plan, ni groupement.

Cette entente se fera d'elle-même par la force des choses, et nous n'aurons pas le regret d'avoir mis, même un instant, notre main dans celle de nos adversaires détestés.

Ainsi, par exemple, si l'on propose à l'Assemblée de rétablir la Monarchie, il se trouvera que bonapartistes et républicains voteront contre, et sans qu'il soit nécessaire de se concerter. Ni les uns ni les autres ne veulent de la royauté : naturellement, ils dirigent leur bulletin contre ce qu'ils considèrent tous les deux comme l'ennemi.

Un autre jour, on voudrait toucher au suffrage universel ; le même fait se produit, sans qu'il y ait plus d'entente ou plus de combinaisons.

Le résultat est le même, seulement, il reste limité aux faits, et il a de plus l'avantage de ne pas prêter aux insinuations, aux calomnies et aux interprétations de mauvaise foi.

Nous savons bien que les royalistes répondent : « Qu'importent vos protestations d'isolement, si finalement vous agissez comme les républicains. »

Cette objection est puérile.

Les républicains, quoique l'objet de notre haine journalière, sont des hommes à peu près comme les autres, n'en déplaise aux royalistes, et ils participent à bien des choses qui sont communes à tous et qu'on ne rejette point pour cette seule raison. Le pain, le vin, la viande, le choléra, le suffrage universel, la haine de la royauté, sont des choses qu'on peut envisager de la même ma-

nière, en bien ou en mal, et sans qu'il y ait complicité ou solidarité.

Il est certain que sur des points politiques, notre conduite sera celle des républicains, de même que sur d'autres points, par exemple, sur les questions d'ordre, de religion, nous agirons comme les royalistes ; et nous ne serons pas soupçonnés d'être les instruments des uns ou des autres.

Vouloir nous empêcher de faire comme nous pensons, sous le prétexte fallacieux que nos ennemis font la même chose, c'est tout simplement idiot.

La fameuse devise : FAIS CE QUE DOIS, doit être la devise de tout parti politique honnête ; c'est la nôtre, et si les événements tournent contre nous, nous disons : Tant pis pour les événements !

Et nous rejetons d'autant plus le mot LIGUE, employé par notre excellent ami du *Gaulois*, qu'il tourne déjà contre nous, exploité par des hommes qui ne sauraient dans aucun cas être avec nous.

Ainsi, ce matin, l'*Avenir national*, journal de M. Portalis, déclare que la proposition du *Gaulois* est celle de l'*Avenir* REPRISE SOUS UNE AUTRE FORME.

Notre confrère du *Gaulois* comprendra tout de suite le danger qu'il y a dans cette approbation que lui donne le journal de M. Portalis.

Votons avec tout le monde, avec n'importe qui, même avec le diable, contre la royauté ; défendons dans les mêmes conditions le suffrage universel et les droits populaires ; demandons, s'il le faut, la dissolution de l'Assemblée nationale, mais ne nous exposons pas, sous une forme ou sous une autre, à des apparences de compromission que notre devoir est de répudier hautement.

RÉPONSE AU PRINCE NAPOLÉON

18 septembre 1874.

Le prince Napoléon continue dans le *Patriote de la Corse* sa campagne sacrilège contre tous les amis dévoués de l'Empereur et contre les fidèles défenseurs de la dynastie.

Comme moyen de propagande et pour protéger une pauvre candidature au conseil général, ce fils et gendre de roi écume sur le parti tout entier et ne garde plus aucune mesure de pudeur et de convenance.

Ainsi qu'il le fit toujours, il met lui-même le feu à la maison, parce qu'on ne veut pas de lui pour maître et parce qu'il nous plaît à tous de préférer autour du Prince Impérial des conseillers moins soupçonnés et moins soupçonnables de desseins inavoués.

Le numéro du *Patriote de la Corse*, qui nous arrive aujourd'hui, dépasse donc toutes limites, et c'est pour cela qu'il nous paraît utile et indispensable, quelque dégoût que cela nous inspire, d'en mettre la majeure portion sous les yeux de nos lecteurs, afin qu'ils se rendent compte de ce qui se passe dans le parti. Ils ont droit de ne pas l'ignorer.

Nos lecteurs sont tout à la fois nos juges et nos amis.

Depuis cinq ans, ils savent que nous poursuivons avec acharnement la mise au ban du parti impérialiste de celui qui fut toujours traître aux siens, et qui a traîné le glorieux nom de sa famille dans le ruisseau républicain.

A plusieurs reprises, on nous a blâmé de notre initiative, qu'on déclarait n'être pas suffisamment justifiée

Eh bien, qu'on lise et qu'on médite la philippique ardente écrite, non point cette fois-ci avec le plumeau du vallet Jean de la Bocca, mais avec la plume incisive, mordante et venimeuse du prince Napoléon lui même.

Et nous défions le prince de nier qu'il soit l'auteur de ce qui suit :

. . . .

Ce qui nous frappe et nous écœure en même temps dans ce factum odieux, c'est le parti-pris de calomnier et de salir les chefs les plus aimés et les plus honorables de notre parti, ceux en qui l'Empereur avait une absolue confiance et qu'il entourait de son auguste affection.

Reprocher à M. Rouher d'avoir trahi l'Empereur, ce serait de la démence de la part du premier venu, mais c'est du cynisme de la part de celui qui rêve à cette heure de supplanter son neveu, et qui n'a jamais mis les pieds sur un champ de bataille que pour se sauver précipitamment.

Mais où le sacrilège dépasse toutes les bornes, c'est lorsqu'il a l'audace inouïe de rappeler que sa figure est le souvenir vivant et le masque exact de la figure de Napoléon Ier.

Quand on veut ressembler à un grand homme, Monseigneur, c'est par le cœur, par l'âme, par le génie, par l'honnêteté qu'il faut lui ressembler, et non pas par les cartilages du nez, le rictus de la bouche ou la rondeur du menton, toutes choses que le moule de famille explique aussi bien chez les chevaux ou chez les lapins que chez les hommes.

Oui ; malheureusement vous avez ses traits, et, quand un vieux soldat portant la médaille de Sainte-

Hélène vous rencontre par hasard, le cœur doit lui battre dans la poitrine, les larmes doivent lui venir aux yeux, et le cri de « Vive l'Empereur ! » éclaterait sur ses lèvres, si la réalité, le prenant soudain à la gorge, s'il ne se souvenait que ce n'est qu'une décevante illusion, et qu'au lieu d'avoir devant lui le héros des Pyramides, d'Arcole, d'Austerlitz, l'ami de Lannes, de Ney, de Davout, de Berthier, ce n'est que le fuyard de Crimée, le bavard du Sénat, l'homme absent de Sedan et de Metz, enfin l'ami de Philis, d'Ollivier, de Rabau et de Bocca.

Oh! parlez-en de votre figure, et surtout de votre masque, car c'est le vrai mot, et nous n'avons qu'à en délier les cordons pour voir apparaître le hideux assemblage de toutes les envies, de toutes les ambitions jalouses, celui qui cherche une popularité malsaine dans la négation de tous les principes de la famille, dans la négation de l'autorité, de la discipline, de la religion, celui enfin qui, sur les murs du Palais-Royal, semblait avoir sué la trahison légendaire et qu'on n'appelle plus que Jérôme Égalité !

Les Corses sont trop attachés à la famille Impériale, sont trop soucieux de son avenir pour balancer longtemps entre deux candidats, dont l'un représente l'obéissance au chef de la famille et l'autre la révolte audacieuse.

Et que signifie cette hauteur de langage du Prince à notre endroit, à l'endroit de tous ceux qui, depuis quatre ans bientôt, jouent leur vie, jouent leur liberté, jouent leur fortune pour la défense du passé et pour la préparation de l'avenir?

Qu'a donc fait le Prince pendant ce temps si dur à traverser ?

Qu'a-t-il risqué? Qu'a-t-il dépensé de son sang ou de son or, dont il est également avare ?

Il voyage. C'est sa politique à lui, la politique du Juif-errant ; la politique des bancs de sardines dans l'Océan et des thons dans la Méditerranée.

Il voyage pendant que nous écrivons ; il voyage pendant que nous parlons; il voyage pendant que nous nous battons.

Sous l'Empire, il faisait de même. Quand une grosse difficulté se levait, il filait pour le sud ou pour le nord, afin de s'enquérir si la grande ourse ou la sagittaire avaient changé de place, ou si l'étoile polaire n'était pas aussi passé à gauche, afin de faire de l'opposition au bon Dieu.

Et c'est lui, aujourd'hui, qui nous distribue des brevets de fidélité : c'est lui qui nous octroie le courage et qui répartit parmi nous les titres à la reconnaissance publique !

En vérité, c'est trop fort, et nous étions réellement inspiré, quand, il y a cinq ans, nous voulions porter la hache impitoyable sur cette branche pourrie d'un arbre superbe.

M. Rouher et moi, nous sommes les traîtres, les lâches.

Lui, c'est le fidèle, c'est le brave.

Judas condamne les douze apôtres, Judas les livre aux soupçons ; Judas les flétrit.

Mais il ne sait donc pas qu'il est seul, que le vide est immense autour de lui et qu'un dromadaire ne parcourrait pas en un mois le désert qui s'étend autour de son nom et parmi lequel, clairement semé, apparaissent quelques oasis d'amitiés.

Il ne sait donc pas que, s'il n'y avait plus que lui, l'Empire serait à tout jamais mort, car l'Empire, c'est l'ordre, la sécurité, le pouvoir fort, le respect de la

religion, le courage devant l'ennemi, et que lui n'est rien de tout cela.

Il n'y a rien de commun désormais entre eux.

Et c'est en vain que ces deux ou trois valets de plume essaient de jeter des matériaux, des faits, des phrases pour combler l'abîme qui le sépare du parti impérialiste de la France : c'est impossible et il ne pourra jamais être franchi.

M. Rouher, habitant sous le toit même de l'Impératrice, investi de la souveraine confiance du Prince Impérial, n'a rien à redouter des attaques mensongères de l'absent du 16 mars.

Quant à moi, qui suis personnellement pris à partie, et dont le *Patriote de la Corse* s'apprête à reproduire une lettre écrite en 1870 et dont je n'ai pas un mot à retirer, j'ai ma vie entière à opposer aux calomnies.

C'est vrai ; en 1870, après Sedan, j'ai écrit que le rôle de l'Empereur était irrévocablement fini, et que celui du Prince Impérial ne saurait commencer encore.

Mais en quoi donc les événements ont-ils démenti ma croyance d'alors?

J'ai cru que dans ce moment-là, le parti de l'Empire n'avait que deux choses à faire : se battre et se taire.

Et j'avais raison.

Me suis-je rallié à la République ou à la Royauté ?

Non. J'ai simplement attendu, pour donner la parole à la politique et pour reprendre mon drapeau, que la question de guerre fut vidée, que le dernier coup de fusil soit tiré.

Et alors, un des premiers, qu'on s'en souvienne, j'ai osé glorifier tout ce que le monde attaquait et insultait, et, quand la plume ne nous suffisait pas pour protéger nos chers souvenirs, nous saisissions l'épée.

Six duels au *Pays*, depuis cette époque, en sont la preuve, deux suspensions, dix procès, viennent à l'appui de cette politique toujours suivie par nous, et qui, depuis les malheurs du 4 septembre, ne sépara jamais la France de l'Empire, accordant à chacun ce qui lui revenait, sans jamais sacrifier l'un à l'autre.

Qu'a fait le prince Napoléon ? Il a fondé deux journaux pour nier l'hérédité et pour poser sa candidature soit au trône, soit à la présidence de la République, car ce qui doit ceindre son front lui est indifférent, que ce soit la couronne de laurier de Néron ou le bonnet rouge phrygien que portait Héliogabale.

Tous les jours, je suis attaqué, insulté dans les feuilles du prince Napoléon.

Tous les jours, les hommes les plus marquants du parti y sont traînés dans la boue.

Je veux en finir, et pour les autres et pour moi.

Maintenant, si le prince et ses amis n'en ont pas assez, qu'ils le disent.

QUESTION PERSONNELLE

23 septembre 1874.

Un correspondant qui garde soigneusement l'anonyme et qui signe : « un de vos abonnés », m'écrit une longue lettre pleine de reproches indignés, d'accusations, d'admonestations et dont voici un échantillon.

Imbécilité de ma part, trahison, tout y est. Mon abonné n'y va pas de main morte, et vraiment je ne saurais à quoi attribuer sa verte semonce, qui renferme toutes les menaces d'une prochaine excommunication, si la lettre ne se terminait par un paragraphe assez significatif pour moi.

Je ne sais pas, cher abonné ce que vous entendez par

un rôle politique sérieux, mais ce que je sais, c'est que j'ai risqué pour mon parti beaucoup plus que vous n'avez jamais risqué, vous qui poussez le courage jusqu'à l'anonyme le plus voilé.

Vous qui appartenez à cette caste de bonapartistes faméliques, affamés, qui sont peu nombreux, fort heureusement, et qui ne voient dans le retour de l'Empire que le moyen d'acheter des bottes, de changer de linge et d'avoir des bureaux de tabac.

Tout ce qui peut retarder l'Empire retarde votre paire de bottes, votre linge et votre bureau de tabac : alors vous hurlez que ceux qui sont cause de ce retard sont des coquins et des traîtres.

Car l'Empire tout entier est borné par les deux poches de votre pantalon et les deux poches de votre gilet. Elles sont vides, et vous étrangleriez avec bonheur ceux qui les empêchent de se remplir.

Eh bien, je suis de ceux-là, cher abonné. L'opinion de vous et de vos pareils, je m'en moque !

Si vous n'êtes pas content, ne me lisez pas. Et croyez bien, si j'avais l'intention de diriger mon parti, d'en être le chef, j'aurais bien peu d'orgueil à commander des soldats comme vous, déguenillés de l'Empire, qui suiviez le parti, comme les oiseaux de proie suivent les grandes armées, vous jetant avidement sur les restes du bivouac, après être demeuré caché derrière les nuages pendant la lutte !

Je n'ai aucune prétention en politique, si ce n'est la prétention d'être toujours loyal et honnête.

Je rêve pour mon parti l'estime de la France, et, pour ma part, je contribuerai de toutes mes forces à l'aider dans cette conquête.

Le reste m'est indifférent. Je dirai même plus : je

me trouve honoré de certaines haines, de certaines attaques.

Et je vais droit mon chemin, sachant très bien que l'Empire, une fois revenu, ne peut rien pour moi.

Est-ce que je veux être préfet, ambassadeur, ministre ?

Allons donc ! ma plume me suffit pour la garde de ce que j'aime le plus au monde, ma fière indépendance !

Je sers pour mon compte personnel, pour mon plaisir, en volontaire, parce que tout petit je pleurais à la lecture des récits de Marco Saint-Hilaire, parce que je n'ai jamais pu lire Waterloo, ou le récit de la mort du grand Empereur, sans avoir des sanglots dans la gorge, parce que Napoléon Ier était mon dieu, parce que j'aime cette race impériale plus que moi-même, parce qu'enfin j'y vois l'avenir, le salut, de ma belle France !

Que d'autres voix plus officielles, plus autorisées, se tiennent dans la mesure discrète et diplomatique, c'est leur affaire.

Moi je combats où il me plaît, comme je veux, et avec mes armes. J'ai ma devise de guerre que je jette dans la mêlée, et j'y choisis mon adversaire, sans m'occuper de savoir si le chef régulier qui commande est satisfait ou non de mon intervention ardente.

Partout où l'Empire est attaqué, j'y vole ; partout où le nom des Napoléon est insulté, je frappe.

Dans cette vie de bataille et qui a eu ses inconvénients, ses dangers, il m'est arrivé parfois, d'aller un peu trop loin.

Et qui donc peut échapper à cela ?

Il n'y a que ceux qui ne bougent pas qui peuvent se vanter de ne pas faire un faux pas.

Mais a-t-on jamais vu mon esprit s'entêter dans une

faute, dans un tort ? Jamais ! et je suis le premier à faire tout haut ma confession.

L'homme masqué qui m'écrit aujourd'hui est l'écho de tout un monde que je connais et que je dédaigne.

Si la popularité se gagnait au prix de leur faveur, je n'en voudrais jamais.

Certes, il est commode de n'avoir jamais maille à partir avec son parti politique : on n'a qu'à le suivre aveuglément, à flatter ses manies, à l'approuver en tout.

Mais ce n'est pas là le rôle d'un homme qui tient à son honneur d'abord, et qui tient surtout au triomphe de la cause aimée.

Il faut savoir se jeter en travers, au risque d'être écrasé.

Quand le parti entraîné par ses impatiences, veut aller trop vite, eh bien ! on lui fait une barrière de son corps, et on l'arrête.

Un parti est un grand enfant, bon à la fois et colère.

Mais il est juste et il sait être reconnaissant, et quand je parle du parti, je parle de son ensemble, de ses infiniment petits, et non de ses chefs temporaires, qui se renouvellent et qui passent.

Or j'ai la confiance des petits, je le sais, je le vois tous les jours, à Paris, d'abord, ensuite dans mon département, qui, bientôt, m'enverra à l'Assemblée, sans que personne soit capable de s'y opposer.

Dans la presse aujourd'hui, à la tribune plus tard, je continuerai ma mission, sans rien demander jamais, et sans vouloir autre chose que l'estime. Or, l'estime on la force, on l'obtient, et il suffit, pour cela, d'avoir la probité politique.

Quand l'Empire affolé s'est lancé en 1869 et en 1870,

dans les aventures libérales, tout jeune encore, je m'y suis opposé.

Et à présent, quand je sens que mon parti commet des fautes, je m'y oppose encore.

Pour lui je risquerai tout, même ma popularité, convaincu qu'il m'en saura gré plus tard, car j'ai foi en lui.

Si tout le monde m'abandonne, si on me laisse seul et isolé, qu'importe ! La foule ne me donne pas raison, et ma conscience me suffit, à moi qui ne suis impérialiste que pour mon compte personnel.

Donc, allez vous-en, quittez ce journal, impérialistes qui vous défiez de mon dévouement et de mes lumières ; portez votre esprit ailleurs ! Je ne vous retiens pas, et le peu qui me restera d'amis intelligents de nos intérêts politiques, me consolera largement.

D'autant, que si jamais l'Empire revient, comme je l'espère, comme je le crois, vous vous précipiterez en foule au seuil du palais, encombrant les antichambres et sollicitant les mains tendues.

Moi, je rentrerai ce jour-là dans le silence et dans l'ombre, comme le soldat qui voit la guerre finie, et dont il n'est plus besoin.

C'est vous tous, fanatiques d'aujourd'hui, vous tous qui faites des décrets, des lois entre deux verres de bière, qui ramenez l'Empire avec la fumée de vos cigares, c'est vous, braillards et poltrons, c'est vous qui aurez tout accompli, je le sais et je m'y attends.

Nous autres qui avons risqué cent fois notre peau, notre liberté, notre pain quotidien, notre réputation, tout enfin, nous n'aurons rien fait, et le sang même que nous aurons pu verser ne sera mis que sur le compte d'une effervescence coupable de notre caractère.

Soit ! je sais tout cela, courtisans de demain et trembleurs d'aujourd'hui.

Mais notre jeune chef vous connaît, et me connaît.

Et il sait que la seule faveur que j'implorerai de l'Empire revenu, de l'Empire triomphant, c'est d'être oublié aux jours de prospérité et appelé dans les heures de périls.

ERREURS ET ILLUSIONS DES IMPÉRIALISTES

Réponse à M. E. de Girardin.

6 mai 1875.

Une polémique retentissante s'était engagée entre M. Emile de Girardin et Paul de Cassagnac.

Celui-ci y trouva l'occasion d'exposer une fois de plus et de défendre ses doctrines politiques. Nous citerons ici deux de ses répliques. La première est une réponse à l'article de M. de Girardin, dont nous venons de citer le titre.

La thèse de M. de Girardin, à laquelle nous nous proposons de répondre aussi sommairement que possible, doit être dégagée des questions secondaires qui l'embrouilleraient et se trouve être réduite à trois points principaux :

Le premier point consiste à affirmer que la doctrine impérialiste est de source républicaine.

Le deuxième point touche à la question personnelle du prince Napoléon et à ses droits dynastiques.

Enfin le troisième a pour objectif le retour de l'Empire et la possibilité de ce retour, d'après M. de Girardin.

Nous allons aborder successivement ces trois ordres d'idées.

M. de Girardin continue, et malgré nos efforts, de confondre la démocratie et la République. Cette con-

fusion vient de ce que, dit-il, la République conduisant à la démocratie, et la démocratie conduisant à la République, il est impossible de les séparer d'une manière durable.

Ce n'est pas un raisonnement, et on y peut trouver tout au plus une jonglerie de mots.

La démocratie est une, la démocratie est originale, c'est l'ensemble de toutes les idées libérales touchant, soit à l'ordre politique, soit à l'ordre social, et telle que la révolution de 1789 l'a résumée pour ce qui concerne la société moderne.

La démocratie existait avant que la République eût été proclamée, avant que l'Empire existât, et, si ces deux formes de gouvernement qui suivirent, lui empruntèrent plus ou moins ses principes vitaux, il est interdit de les confondre, nous le répétons, autant qu'il est interdit de confondre l'arbre avec les fruits, le tout avec la partie, la cause avec les effets.

L'impérialisme est donc démocrate, au même titre que la République; il n'est pas admissible un seul instant de considérer le système impérial comme une forme vassale du système républicain.

M. de Girardin, après avoir confondu la République et la démocratie, croit trouver un argument puissant pour l'affirmation solennelle de cette confusion dans les paroles et dans les actes des deux Empereurs qui se sont succédé sur le trône de France.

Il rappelle que Napoléon I[er] s'est dit républicain, et que Napoléon III n'a pas reculé devant la même déclaration.

La conclusion que M. de Girardin tirerait de cette affirmation, s'il nous était permis de la laisser debout, serait extrêmement simple : elle établirait que, l'idée

napoléonienne étant essentiellement républicaine, c'est vers la République que notre parti doit aller; que c'est là qu'il doit recruter ses auxiliaires ; que c'est là qu'il doit prendre son programme.

En un mot, c'est le développement de tous les discours et de tous les écrits du prince Napoléon, et c'est l'explication glorifiée de sa politique révolutionnaire.

Nous ne contesterons pas à M. de Girardin l'exactitude des situations fournies par lui, et il serait puéril de nier que Napoléon Ier et Napoléon III aient été sincèrement et se soient dits tout aussi sincèrement, républicains.

Mais qu'est-ce que cela prouve au point de vue de la doctrine impériale? Et remarquez bien que nous ne disons pas de la doctrine napoléonienne, car ces deux mots ne sont pas les mêmes pour nous.

Une doctrine monarchique peut être absolument indépendante des personnes de cette monarchie, surtout quand on se trouve au début et au commencement d'une dynastie.

Napoléon Ier et Napoléon III ont cédé à cet esprit de tâtonnement inséparable des premiers pas, et qui empêche que la doctrine dont ils sont les représentants, quelquefois inconscients, se dégage dans toute la plénitude de sa clarté.

Le double essai auquel ils se sont livrés, et qui comporte la période autoritaire et la période libérale, était le résultat d'une tentative vague et mal définie encore pour arriver au criterium.

Il en a été de même lorsque la race capétienne est arrivée au trône de France, et jusqu'à Hugues Capet, qui n'était que le quatrième roi de sa race, la doctrine royale était si peu définie, quant à ses droits et à ses

pouvoirs, que trois souverains successifs, Eudes, Robert et Raoul se partagèrent le pouvoir avec les derniers descendants de la race carlovingienne, sans que ni les uns ni les autres fussent bien au courant des limites exactes de ce qui leur revenait au moral et au matériel.

Donc, la doctrine d'une monarchie étant indépendante quelquefois des personnes de la monarchie, se faisant et s'organisant souvent à leur insu, il s'agit de rechercher comment elle se produit, d'où elle vient, et comment il se fait que, deux Empereurs ayant été républicains, le troisième est condamné à ne l'être jamais. D'ailleurs, et c'est un argument dont nous ferons grâce à M. de Girardin, tellement il est indiqué par le bon sens, il est bien facile de prouver que, si nos deux Empereurs ont été républicains, ils ne l'ont pas été longtemps, et, si la démocratie, comme le disait M. de Girardin, était identique à la République, ils n'eussent pas considéré comme une nécessité absolue de détruire la République pour faire l'Empire.

La doctrine monarchique d'une dynastie est faite par la nation elle-même ; elle résume tous les besoins et toutes les aspirations de l'époque ; elle existe latente, au sein du peuple, et même avant l'arrivée de la dynastie qu'elle précède.

Cette dynastie entre dans la doctrine naturellement, logiquement, comme une lame d'acier dans un fourreau qui l'attendait.

Pendant quelque temps, il peut y avoir entre la doctrine et les princes qui la représentent officiellement, du trouble, du malentendu, de la confusion, mais, au bout de deux ou trois règnes tout au plus, et après les essais indispensables, l'accord se fait, l'entente s'établit, et, dès lors, la dynastie part pour l'avenir et commence

sa marche à travers les siècles, sa doctrine flottant haut, comme un drapeau déployé à tous les regards.

Et qui donc, parmi nous autres du parti impérialiste, se fait encore l'ombre d'une illusion et se laisse aller à la moindre hésitation au sujet de ce que serait le prochain Empire ?

L'acte additionnel, les réformes de 1870, nous apparaissent clairement comme une politique contre nature, et que l'Empire n'a plus le droit, dans aucun cas, de recommencer.

La doctrine impériale, telle qu'elle se dégage de l'expérience du passé, des aspirations de l'avenir, des besoins généraux des esprits à cette heure, c'est l'autorité, non pas l'autorité despotique, mais l'autorité ferme, implacable pour le désordre et bienveillante à tout ce qui est honnête et patriotique.

Cette doctrine, au moment où nous parlons, remplit la France entière, s'imprègne à tous les murs et à tous les cœurs, et ressort tellement lumineuse et indiscutable, que chacun de nous sait que, si le Prince Impérial ne se proposait pas, d'une manière absolue, de ne pratiquer qu'elle, chacun sait, dis-je, que l'Empire n'aurait aucune raison d'être, que la France n'en aurait aucun besoin, et qu'il serait à souhaiter que l'exil de la famille impériale durât toujours !

La doctrine impériale n'est donc pas républicaine, mais elle est monarchique, et il ne faut pas que chez M. de Girardin, chez qui tout s'embrouille avec assez de facilité, l'idée monarchique se mêle encore à l'idée royale, comme la République se mêlait à la démocratie.

La quatrième race est arrivée au pouvoir comme toutes les autres et dans les mêmes conditions, par l'élection. C'est la continuation de la grande tradition

monarchique française, mais avec les modifications que chaque siècle apporte à la forme du pouvoir.

N'ayant pas l'intention de faire ici un volume tout entier sur l'Empire, nous nous bornons donc, après avoir dit à M. de Girardin ce que n'était pas la doctrine impériale, à lui dire ce qu'elle est.

Nous arrivons maintenant au deuxième point de la discussion qui nous est imposée par M. de Girardin.

Il s'agit du prince Napoléon.

Nous eussions désiré éviter la discussion sur ce point. Il nous semblait inutile, comme nous l'avons déjà dit, de raviver, sans raison sérieuse, les dissentiments douloureux qui séparent et affligent la famille impériale; non pas que nous redoutions d'aborder la question, car, et le public ne l'a pas oublié, depuis bientôt sept ans, c'est nous, nous seuls, qui avons commencé, prêché, et mené la croisade contre le prince Napoléon, au nom même des intérêts de l'Empire; c'est grâce à nos efforts incessants qu'il est arrivé à sortir moralement du parti de l'Empire, et que tous les serviteurs de la dynastie napoléonienne l'ont formellement et irrévocablement renié.

Un peu plus, un peu moins, sur cette affaire, cela nous serait égal, si des raisons de haute délicatesse ne nous avaient imposé quelque réserve pour le moment. Mais, du moment où M. de Girardin nous y contraint, nous nous laisserons aller avec le sans-gêne que comporte une conviction longuement mûrie et souvent manifestée.

M. de Girardin, croyant en cela être excessivement spirituel, nous dit que nous ne sommes pas un pape dans notre parti, que nous n'avons pas de tiare sur la tête, et qu'il nous est interdit de déposer le prince

Napoléon comme héritier du trône et de lui enlever son droit héréditaire.

Cela est vrai; et M. de Girardin pourrait même ajouter que nous ne poussons pas souvent, comme lui, le ridicule jusqu'à nous croire infaillible.

Il ne nous appartient pas de chasser le prince Napoléon de la constitution impériale ou de l'hérédité dynastique. Cela regarde seul le Prince impérial. Ce sera à lui de voir s'il lui convient de garder comme héritier un homme dont les impérialistes ne veulent à aucun prix, et de prendre conseil des circonstances pour ce qu'il peut y avoir à faire.

Non, nous n'avons dans notre parti ni tiare ni pontificat, et notre rôle est plus modeste : c'est le rôle de la fidélité vigilante et de la foi convaincue ; ce sont là peut-être des mots auxquels M. de Girardin n'a jamais rien compris, lui qui n'a jamais cru à rien et qui a flatté tous les pouvoirs ; lui, la Marie-Madeleine de la politique, qui s'est donné à tous, et qui n'en est pas encore à pénétrer dans le désert où l'expiation doit s'accomplir !

Eh bien, le droit que nous nous attribuons n'est autre que de veiller dans ce temple politique qui est le nôtre, et d'en chasser les infidèles ou les perturbateurs ; notre prétention ne va pas plus loin.

Nous n'engageons, par notre attitude ou par nos paroles, ni le Prince Impérial, ni la France, et, pour ce qui concerne l'avenir du prince Napoléon, cela se réduit à une chose bien simple : nous sommes les serviteurs du peuple ; nous lui donnons notre avis sur tel ou tel personnage ; c'est au peuple à savoir ce qu'il veut faire, et si jamais un jour, par malheur pour la France, le prince Napoléon est proclamé empereur, il est certain que nous irons chercher dans la retraite

l'oubli d'un pareil désastre, mais nous saurons nous incliner devant ce verdict populaire, comme nous nous inclinerions devant celui qui ramènerait soit à la République, soit à la Royauté.

Nous sommes parvenus, et aussi rapidement que possible, au troisième point de la discussion, à ce qui se rattache au retour possible de l'Empire, aux conditions dans lesquelles ce retour pourrait s'opérer.

M. de Girardin ne croit pas au retour de l'Empire.

Tant mieux ! car cela augmente nos chances.

M. de Girardin est surtout dangereux quand il croit quelque chose, ce qui d'ailleurs lui arrive rarement, et toujours trop tard.

Il commençait à croire en Louis-Philippe quand Louis-Philippe est tombé.

Plein d'une absolue confiance dans l'Empire, il est venu demander un siège au Sénat, et il n'a pas même eu le temps de s'y asseoir.

On se rappelle sa sollicitude pour M. Thiers la veille du 24 mai.

Et M. le maréchal de Mac-Mahon n'a qu'à bien se tenir, s'il ne veut pas que l'enthousiasme de M. de Girardin lui porte malheur.

Par conséquent, la valeur de M. de Girardin en tant que prophète est réellement trop limitée pour que les doutes qu'il émet au sujet du retour de l'Empire, puissent nous toucher d'une façon quelconque.

Bien plus, nous voyons dans ses dénégations formelles un augure favorable.

M. de Girardin nous demande quel moyens nous avons de revenir.

Et d'abord il comprendra que, si nous avons des moyens de retour, nous ne les lui donnions pas.

Et puis savait-il comment arriverait la République de 1870 ; savait-il comment arriverait le roi Alphonse en Espagne, et n'est-il pas démontré, le rôle immense que joue l'imprévu dans les restaurations politiques ?

M. de Girardin appuie l'impossibilité du retour de l'Empire sur une hypothèse qui lui semble être de nature à nous embarrasser beaucoup.

Il nous demande pour quelles raisons nous ramènerions l'Empire, si tout marche bien jusqu'en 1880, et si, à cette époque, la transmission d'une république à une autre république s'opère sans secousse et sans dommage public.

Quand on a comme nous pour base et pour principe l'obéissance complète à la volonté nationale, on est peu gêné pour répondre à de pareilles questions.

Notre dévouement à l'Empire n'est pas tellement aveugle que nous voulions imposer coûte que coûte et quand même, à la France, cette forme de gouvernement, et nous l'avons dit souvent aux républicains : qu'ils rendent l'Empire inutile par leur sagesse, par leur intelligence, par leur patriotisme, par leur honnêteté, et nous serons les premiers à dire avec joie : Nous n'avons que faire de l'Empire !

Mais, si cela se passe autrement, si des événements graves et terribles précipitent la France vers de nouveaux abîmes, si, comme cela s'est produit par déjà deux fois dans l'histoire, la République est impuissante, non pas seulement à sauver notre pays, mais encore à lui donner cette somme de tranquillité, de repos, de bien-être, à laquelle il a droit pour sa vie quotidienne, oh ! alors ce sera autre chose, et M. de Girardin n'a pas à chercher longtemps de quelle façon l'Empire reviendrait !

L'appel au peuple, que M. de Girardin nomme iro-

niquement une échelle impuissante en nos mains et reléguée sous un hangard, l'appel au peuple est là.

Qui la dressera?

La France elle-même.

Elle atteindra au faîte du mur à franchir, hissée qu'elle sera peut-être sur tous les débris, sur toutes les ruines amoncelées par les hommes qui, semblables à M. de Girardin, ont été les mauvais génies de leur pays et n'ont jamais eu dans les idées, dans le cœur, dans l'âme, la fixité de doctrines, de foi et de croyances qui distinguent les grands citoyens des rhéteurs d'un pays en décadence.

LA VÉRITÉ SUR L'EMPIRE ET LA RÉPUBLIQUE

Seconde réponse à M. de Girardin.

11 mai 1875.

Puisque M. de Girardin prétend que je ne lui fais que des simulacres de réponse, pourquoi donc prend-il la peine de me consacrer une trentaine de colonnes et plusieurs milliers de lignes? On n'a le droit de s'en prendre aux moulins à vent ou aux outres gonflées que lorsqu'on s'appelle Don Quichotte et lorsqu'on a tout à fait perdu la raison. — En est-il déjà là?

L'ardeur que mon adversaire déploie dans la lutte, les efforts auxquels il s'évertue et l'acharnement qu'il y met, sont la meilleure preuve à fournir que son dédain est tout de commande et que ses mépris ne sortent pas d'une fanfaronade indigne d'un homme sérieux.

La taille d'un ennemi se mesure surtout aux précautions qu'on prend contre lui, et à ce point de vue pratique la conduite de M. de Girardin dément trop facilement ses paroles et m'attribue la somme de juste fierté qui me revient.

Maintenant que penser de la forme nouvelle et extraordinaire que M. de Girardin donne à sa polémique?

Au début de la discussion il ne s'agissait que de trois points principaux qui sont :

1° Quelle est l'essence de l'Empire? — l'Empire est-il une forme monarchique ou une forme républicaine? l'Empire peut-il être démocrate sans être républicain?

2° Le Prince Napoléon est-il le représentant de l'Empire comme le comprennent les vrais impérialistes?

3° Quels sont nos moyens de ramener l'Empire?

Nous avons si bien répondu à ces trois questions, que M. de Girardin éprouve le besoin d'en sortir et de nous en poser une vingtaine d'autres qui n'ont rien à voir avec la discussion primitive.

C'est à un cours général d'histoire qu'il nous convoque à présent, mêlant tout, le passé et le présent, Napoléon Ier et Napoléon III, le 18 Brumaire et le 2 Décembre, les guerres du premier Empire et les guerres du deuxième Empire. Enfin, il va jusqu'à nous demander si, une fois revenus au pouvoir, nous ferons la guerre à l'Allemagne.

Tout cela prouve peu de suite dans les idées et une grande souplesse qui ne s'acquiert qu'aux dépens de la solidité.

Le tout est agrémenté de gros mots à l'adresse du deuxième Empire et de Napoléon III, qui est traité de criminel et de malfaiteur nocturne à l'occasion du coup d'État.

Ces outrages de M. de Girardin à l'adresse de la personne impériale n'abaissent que lui-même et se retournent contre lui. C'est de la boue qui, lancée par une main sénile, n'a pas la force d'aller au but qu'elle a fixé et qui retombe et rejaillit sur celui qui la manie.

Quand on a accepté d'être sénateur pour conserver et sauvegarder un gouvernement dont l'origine est tellement vile et ignoble, au dire de M. de Girardin, on s'expose au jugement le plus sévère que puissent prononcer les honnêtes gens.

Nous comprenons le manque de reconnaissance, c'est même là la seule indépendance vraiment vraie qu'ait montrée M. de Girardin dans sa vie de divagation politique, mais nous comprenons moins le manque de dignité, poussé jusqu'à ce singulier oubli.

Si l'Empereur avait réellement fait ce que vous dites là, monsieur, s'il avait assassiné la République, s'il l'avait dépouillée honteusement, de quel droit acceptiez-vous ce bout de broderie sénatoriale qu'on vous cousait autour du cou et dans le dos, et vous disposiez-vous à vous parer ainsi d'une partie des dépouilles?

Oh! je sais bien que vous aviez mis à cette acceptation une condition bizarre, celle de ne pas émarger : mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que, plus heureux que les autres sénateurs qui avaient eu l'honneur de demeurer pauvres et d'avoir besoin de leur traitement après quarante années de loyaux services rendus à la France, vous aviez su, seul peut-être entre tous les écrivains, vous occuper d'autre chose que du dévouement platonique à une cause et de la fidélité désintéressée à la France?

Et c'est en vain que vous essaierez de sortir de cette chaire curule du Luxembourg ; elle vous étreint et vous tient attaché, comme ces sièges vengeurs inventés par les tourmenteurs de l'ancienne torture !

De quel droit, d'ailleurs, voudriez-vous m'empêcher de vous rappeler votre existence décousue et débrail-

lée, où pendent des fils rouges et blancs, et qui ressemble au manteau bigarré de don César de Bazan, rapiécée qu'elle est au moyen de toutes les opinions que vous avez servies ?

La puissance de l'argumentation n'est pas indépendante de la valeur de l'homme, et la définition de l'orateur, vous ne l'ignorez pas, comporte tout à la fois la science de bien dire et la probité politique.

Donc, et quand je vous vois renouveler contre l'Empire les évolutions que vous avez faites de tout temps autour de chaque gouvernement; quand je vous vois nous donner des leçons de clairvoyance sans y avoir jamais vu clair, des leçons de fixité dans les opinions sans avoir jamais pu rester en place vous-même, des leçons de logique quand la déraison vous a conduit, à la fin de votre longue carrière, à ne pas savoir encore ce que vous voulez, ce que vous êtes et d'où vous venez, l'indignation me prend, et je me laisse aller à vous dire des choses désagréables, ne pouvant, et c'est peut-être un tort, je le confesse, séparer l'inanité de votre talent et l'inanité de votre personne.

Et quelle est donc cette œuvre souterraine que vous tentez à cette heure?

Vous êtes devenu le complice du prince Jérôme-Napoléon; vous vous êtes partagé tous deux la triste besogne de tailler un troisième Empire au détriment des deux autres et vous ne reculez devant rien pour reclasser votre César, pas plus devant l'Empire tombé que devant l'adhésion tardive, mais formelle, que vous lui aviez donnée !

Derrière vous, derrière chacune de vos lignes, derrière chacune de vos insultes au passé, apparait cette figure grimaçante que l'envie a chassé du giron de

famille et qu'elle pousse ostensiblement à la conquête criminelle d'un droit qui ne lui appartient pas.

Ah ! la trame est facile à voir, et votre intention est commode à démêler !

Il s'agit d'enlever à l'Empire son système d'hérédité, son ensemble de puissante autorité, son essence originale, et alors la branche aînée disparaît aisément devant la branche cadette, et, du moment où l'Empire n'est plus qu'une forme révolutionnaire, il appartient de droit à celui dont vous servez les projets téméraires.

Et c'est alors que vous criez au Prince impérial qu'on le trompe, qu'on le mène à sa perte, comme si vos conseils pouvaient entamer et troubler le noble et auguste jeune Prince dont vous appelez le père assassin et criminel !

Mais qui donc êtes-vous pour entrer dans notre maison en maître, nous y tracer la loi et nous imposer des traditions que nous connaissons mieux que vous, les ayant pratiquées ?

L'Empire, quoi que vous disiez, quoi que vous fassiez, sera conservateur, sera monarchique ou ne sera pas.

L'Empire, c'est l'ensemble de la société, de la famille, de la religion, de l'ordre, protégé au nom de la volonté populaire plusieurs fois manifestée.

L'Empire, c'est la démocratie organisée, la révolution épurée, c'est la royauté moderne retrempée dans la nation et abritant sous ses puissantes ramures toutes les castes réconciliées, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et le peuple, sans distinction d'origine, et s'efforçant de faire oublier les haines qui les avaient si longtemps divisées.

Et, s'il revient un jour, cet Empire, comme nous l'espérons, il saura être fort sans être violent, et le

passé ne lui apparaîtra que sous la forme du pardon et de l'oubli des injures.

Ce sera la grande demeure ouverte à tous, d'où qu'on vienne, et ce ne sera pas un parti, ce sera la France; ce ne sera pas les représailles de Marius ou de Sylla, ce sera la clémence d'Auguste !

Et il faudrait nous entendre, ce qui est plus facile que vous ne croyez, lorsque vous dites que l'Empire est sorti par deux fois de la République.

C'est vrai, mais il en est sorti comme sortirent d'un bœuf putréfié les essaims d'abeilles du berger de la fable !

Et je dis que l'Empire est la conciliation, l'union nécessaire, indispensable, du principe héréditaire et du principe électif, loin d'en être la double négation, ainsi que vous le dites sans preuves à l'appui.

L'Empire n'a même surgi que de l'impossibilité pratique de ces deux principes pratiqués dans leur sens absolu.

Et je vais le prouver en vous racontant comment l'Empire est venu au monde politique et pourquoi il est venu.

Mais je n'ai pas envie de vous imiter et de remonter au déluge, et je n'examinerai le principe héréditaire que dans son application à la troisième race, celle qui prétend le monopoliser encore aujourd'hui.

Lorsqu'en 988, au moins de juin, eut lieu l'assemblée de Senlis, quelle était la situation du principe héréditaire ?

Un prince de la deuxième race, Charles de Lorraine, était encore debout, vivant, et réclamant hautement ses droits dynastiques. Ces droits dynastiques avaient été déjà violés plusieurs fois, puisque Charles le Simple

avait été mis de côté par son cousin Charles le Gros, et Charles le Simple était pourtant le troisième fils de Louis le Bègue. En plus, Eudes et Raoul, prédécesseurs de Hugues Capet, avaient été parfaitement reconnus par leurs successeurs Carlovingiens.

Ainsi le diplôme du roi Lothaire, qui se dit *roi élu*, confirme les actes des premiers Capétiens.

Il n'y avait donc pas de règles fixes quant à l'hérédité, lorsque Hugues Capet demanda aux seigneurs assemblés à Senlis de ratifier son usurpation et de débouter le prétendant Charles de Lorraine.

Celui-ci avait autant de droits et autant de parchemins que le comte de Chambord peut en montrer. Aussi parle-t-il exactement le même langage, ce qui n'empêche pas l'évêque Adalberon de s'exprimer dans les termes suivants :

« Nous n'ignorons pas que Charles a des partisans « qui prétendent que le trône lui appartient par la nais- « sance. Mais, si l'on pose ainsi la question, nous « dirons que la royauté ne s'acquiert pas par droit « héréditaire, et qu'on ne doit y élever que celui qui « se distingue, non-seulement par la noblesse de sa « naissance, mais par la sagesse de son esprit, et qui « trouve son appui naturel dans sa loyauté, sa force « dans sa grandeur d'âme. »

Nous jugeons inutile de poursuivre la citation : elle est claire, et le Chef officiel de la dynastie Capétienne n'était que le produit de l'élection, tout comme Napoléon Ier, et pour les mêmes raisons de services militaires et de gloire nationale.

Donc, aux royalistes qui demandent aux Napoléons : Qui vous a faits Empereurs ? ils peuvent répondre,

ainsi que ce comte justement orgueilleux : « Qui vous a faits rois ? »

Ainsi les rois de la branche Capétienne, issus du pavois comme les rois des deux autres races, étaient sortis de l'élection, de l'élection restreinte aux grands vassaux alors, comme les rois de la première race étaient sortis de l'élection restreinte aux hommes d'armes, aux Leudes.

Le suffrage offre des aspects divers aux diverses époques, et Hugues Capet était bien l'élu du vote tel qu'il existait de son temps et dans toute son extension relative.

Mais il advint que sa race se passa désormais du vote, et que l'élection de 988 rayonna sur elle jusqu'en 1789.

En 1789, la race Capétienne n'était toujours que l'élue de Senlis et des nobles de Senlis, au nombre de deux ou trois cents, et elle avait oublié son origine élective pour s'appliquer la prescription du droit héréditaire.

Ce droit héréditaire, à plusieurs reprises, avait blessé et froissé le sentiment national, et nous ne rappellerons pour mémoire que la Ligue, où Henri III fut solennellement déposé, et la conspiration de Cellemare, où le roi d'Espagne rêva la couronne de France.

Donc le conflit s'engagea entre la royauté héréditaire et le peuple, métamorphosé par la Révolution. — Le Tiers-État, arrivé enfin à la vie politique, n'avait qu'un respect médiocre pour cette royauté qui ne sortait pas de lui et qui provenait de la seule noblesse.

On sait ce qui advint : la tête de Louis XVI tomba, car un peuple est toujours plus fort qu'un roi, et avec la tête de Louis XVI disparut peut-être pour toujours le principe héréditaire absolu, qui peut se résumer en

ceci : « Le fils hérite du père, » qu'il s'agisse d'un trône, d'un champ ou d'un troupeau.

Ce principe héréditaire exclusif et enlevant à la nation tout droit de mutation, droit qu'elle avait toujours possédé et qu'elle avait appliqué à trois races consécutives, était définitivement détruit par l'arrivée à la politique de l'universalité des citoyens!

Il était impossible et impraticable, en effet, par son défaut de trop grande stabilité et par sa prétention inouïe d'enchaîner l'avenir au passé.

Il fut remplacé par l'excès contraire, par le droit primitif, le droit de l'élection.

Ce droit, dont l'instabilité est égale à la stabilité de l'autre, consistait à pouvoir changer tous les jours, et vingt fois par jour, ce qui a été fait la veille ou le jour même.

Quatre ou cinq Constitutions en peu d'années, les horreurs ou les inepties du principe électif sous la forme républicaine, depuis la Convention jusqu'au Consulat, dégoûtèrent de l'instabilité et du principe électif pur et appliqué d'une façon absolue, comme on avait été dégoûté du principe héréditaire appliqué d'une façon aussi absolue.

Et alors, naturellement, et par la force des nécessités, des besoins généraux, et dans la personne du plus glorieux des capitaines, l'Empire naquit, comme naît un fruit dans sa saison et dans son terrain tout préparé, terrain labouré par la royauté et fumé par la République!

L'Empire n'était pas un accident; c'était un fait qui s'imposait et qui rendait à la vieille monarchie française sa forme primitive et vraie, la forme élective, tempérée par une hérédité raisonnable, la même que

celle que l'on comprenait à l'assemblée de Senlis et dont parlait Adalberon.

Monarchie en harmonie avec son temps, l'Empire empruntait aux deux principes de l'hérédité et de l'élection ce qu'ils avaient de fécond et d'utile.

A l'hérédité il prenait la succession au trône, directe et naturelle ; à l'élection il prenait le droit éternel pour le peuple de révoquer la dynastie régnante.

L'Appel au peuple, c'était la digue opposée à l'hérédité absolue, c'était le Veto populaire des anciens tribuns de Rome, c'était le droit imprescriptible et toujours vivant du peuple souverain.

Hélas ! les Capétiens ne s'en étaient souvenus qu'une fois, de cet appel au peuple si longtemps délaissé par eux, et ce fut quand Louis XVI venait d'être condamné à mort, et il était trop tard !

Donc l'Empire résultait naturellement de l'impuissance de l'hérédité absolue, représentée par la royauté et inconciliable avec le droit moderne, et de l'impuissance de l'élection absolue, représentée par la République et soumise à plus de fluctuations qu'un océan en fureur.

Ce n'est pas une chose nouvelle que l'Empire : c'est l'ancienne monarchie française continuée, adaptée à nos temps et poursuivant dans les âges la chaîne nouée par Clovis.

Voilà comment est venu l'Empire, et voilà pourquoi il est venu.

Arrivons maintenant au fonctionnement simultané de l'hérédité et de l'élection.

Je dis que ces deux principes fonctionnent dans l'Empire, en se consolidant l'un l'autre, loin de s'entre-choquer et de se détruire.

En effet, admettez que l'Empereur soit appelé de-

main par la volonté nationale. Il arrive dans de certaines conditions morales bien définies, et il n'a aucune raison pour consulter le peuple tant que ces conditions restent les mêmes.

Si elles changent, s'il se produit un événement, un fait quelconque modifiant les bases premières de l'accord entre le souverain et le peuple, alors l'Empereur fait le plébiscite.

Si le plébiscite est contre l'Empereur, l'Empereur s'en va purement et simplement.

Il peut par conséquent y avoir dix plébiscites dans un règne, ou aucun.

M. de Girardin m'a demandé dans quelles conditions le peuple peut exercer son droit souverain sur l'Empereur.

D'une manière bien facile et bien légale : en nommant des députés hostiles, des conseillers généraux ou municipaux hostiles.

Alors l'Empereur fait le peuple juge, en lui posant nettement la question de confiance.

Et il ne faut pas nous dire qu'un Empereur peut s'imposer à la nation et peut lui refuser l'exercice du droit plébiscitaire. L'armée n'est plus, à notre époque, une bande de janissaires, ou de prétoriens, ou de mamelouks, formant caste à part dans la nation, et la sabrant au besoin et pour le caprice de l'Empereur. Et le jour où un empereur dénierait le droit plébiscitaire de la nation, il se trouverait bientôt seul, isolé dans la nation, car il est devenu impossible, à notre époque, de détenir trois mois le pouvoir contre la volonté du pays.

Et il a fallu toutes les horreurs de la guerre pour permettre aux hommes du 4 Septembre de s'imposer malgré l'écœurement général.

Le plébiscite est donc la soupape de sûreté qui empêche la machine d'éclater, et qui mène toujours et parallèlement les droits de la nation et les droits de l'Empereur.

Quelle que soit l'étendue de cette discussion, le lecteur comprendra qu'elle est encore fort écourtée et fort résumée, eu égard à l'importance de la thèse également historique et politique.

Si M. de Girardin n'y comprend rien, cela ne nous étonnera pas, mais cela n'empêche rien aux faits et à la doctrine.

Lui, comme bien d'autres, il n'a vu dans l'Empire qu'un accident.

Je viens de lui montrer que c'est autre chose, que c'est un principe. Bien plus même, c'est, à l'heure qu'il est, le seul principe monarchique, et la légitimité, c'est nous !

Ce que l'évêque Adalberon disait à Charles de Lorraine, nous le disons à Henri de Bourbon, et au nom du même principe.

Et notre doctrine d'hérédité tempérée par l'élection n'est pas d'invention nouvelle. Napoléon Ier avait dit que, le jour où son esprit ne sera plus avec sa race, sa race doit être rejetée.

Et son esprit, c'était la religion honorée, la loi respectée, la famille encouragée, la France élevée.

Le Prince Impérial en a recueilli pieusement la grande tradition, et ce n'est pas M. de Girardin qui le fera dévier à ce sujet.

La Reine Hortense elle-même, cette gracieuse et grande reine, si énergique dans l'adversité et si intelligente dans l'éducation de ses fils, avait écrit cette phrase qui est le résumé de la doctrine de l'Empire :

LE PEUPLE QUI DONNE A LE DROIT D'ÔTER ; LES BOURBONS, QUI SE CROIENT PROPRIÉTAIRES, PEUVENT PRÉTENDRE RÉCLAMER LA FRANCE COMME UN BIEN. LES BONAPARTE DOIVENT SE RAPPELER QUE TOUTE PUISSANCE LEUR VIENT DE LA VOLONTÉ POPULAIRE. ILS DOIVENT EN ATTENDRE L'EXPRESSION ET S'Y CONFORMER. LEUR FUT-ELLE CONTRAIRE.

Telle est l'histoire de l'Empire; elle est superbe de grandeur, de force et de clarté.

Faut-il aborder les points secondaires de la discussion ?

Faut-il, pour expliquer combien peu le suffrage plébiscitaire ressemble au suffrage législatif, rappeler que l'Assemblée mise à la porte le 2 Décembre fut remplacée par un Corps législatif où l'opposition n'existait pas?

Faut-il rappeler le plébiscite de Mai 1870, mettant à néant toute l'opposition accumulée pendant vingt années de règne?

Faut-il, en un mot, répéter aux ennemis de l'Empire que le plébiscite les épouvante et qu'ils n'ont jamais osé le tenter depuis la chute de l'Empire ?

Devons-nous défendre contre M. de Girardin la mémoire et la gloire de Napoléon Ier ?

M. de Girardin ose attaquer le grand homme : sa plume essaie contre le bronze ce que le fer de la Commune n'a pu réussir; il égratigne Austerlitz et Iéna et nous demande ce que l'Empire a produit de 1804 à 1815.

Ce qu'il a produit, monsieur, c'est une France géante à laquelle votre esprit commercial et industriel peut être insensible, mais qui du moins reste dans nos esprits comme un rêve éblouissant, comme un encou-

ragement fiévreux, et qui, rien qu'en nous montrant combien nos grands-pères étaient grands, nous fait voir combien nous sommes petits, nous autres !

M. de Girardin, avec tous ses états de services sous tous les gouvernements adulés par lui, n'arrive pas à l'épaulette du moindre colonel de la Grande Armée, et a fait pour la patrie moins que lui.

Enfin, M. de Girardin dresse contre nous la statue de la Liberté, il l'apostrophe et lui demande pardon de nos attaques contre elle.

De quelle Liberté parlez-vous donc, apôtre caduc de la République, et à quelle divinité inconnue élevez-vous un autel, saint Paul qui avez tout renié sans jamais avoir rencontré le chemin de Damas et les lumières qui l'inondent ?

Votre Liberté, est-ce cette fille dont parle Mirabeau et qui se faisait un matelas de cadavres ?

Est-ce la Liberté de Marat, de Robespierre, celle de Barbès, celle de Raoult Rigault, celle de l'état de siège d'aujourd'hui ?

Dites-le, et racontez-nous si elle a le bonnet rouge sur la tête, ou si, banale imitation de la déesse Cérès, elle charge ses cheveux avec des épis de blé, comme cette grosse femme, commune et vulgaire, qui s'étale sur nos pièces de cent sous ?

Votre Liberté républicaine, nous n'en voulons pas !

Notre Liberté, à nous, c'est le calme dans les affaires, la prospérité commerciale, la richesse de l'industrie, la protection des citoyens, et non les déclamations qui partent du haut de la tribune et du bas des journaux.

Vous la tutoyez dans votre prosopopée, et vous avez raison, elle ne s'en fâchera pas, elle qui a reçu les embrassements de Carrier à Nantes, de Collot d'Her-

bois à Lyon, de Gambetta à Paris, et il vous est loisible de lui parler familièrement.

Mais cette Liberté-là, encore une fois, n'est pas la nôtre, et l'Empire la mettra à sa vraie place, à Saint-Lazare!

M. de Girardin n'est pas satisfait de ce que nous lui disons au sujet des moyens que nous pouvons avoir de ramener l'Empire.

Puisqu'il y tient tant, nous compléterons notre façon de pensée.

L'Empire, monsieur, ne reviendra que si votre République manque à ses promesses d'ordre et de sécurité.

Sans cela, il ne reviendra pas, et il n'aura pas de raisons de revenir.

A vous et à vos amis d'y parer.

Mais, si vous n'y arrivez pas, n'oubliez pas que ce n'est pas nous, que c'est tout le monde qui le rappellera, vous le premier, comme vous y avez contribué une autre fois, et sans le vouloir!

Monsieur, j'ai fini ; ce que j'avais à vous dire, je vous l'ai dit, et je terminerai par où vous avez eu l'imprudence de terminer, par les événements de 1870 et par la capitulation de Sedan, que vous évoquez avec autant de témérité qu'en mit don Juan à évoquer le Commandeur tué par lui.

Qui donc, monsieur, a refusé d'accepter la satisfaction diplomatique accordée par la Prusse, lors de l'affaire Hohenzollern ? C'est vous.

Qui donc, avec une insolence patriotique démentie par les événements, a demandé la *Marseillaise* en plein Opéra ?

C'est vous : j'y étais et je l'ai vu.

Qui donc a parlé de les chasser de l'autre côté du Rhin, avec des coups de crosse dans le dos ?

C'est vous, c'est toujours vous !

Moi, j'en ai fait autant, c'est vrai, mais j'ai payé ma faute par le spectacle d'une horrible défaite à laquelle j'ai assisté, par la vue de ma patrie vaincue, de mon Empereur captif, de mes compagnons tués à côté de moi, et par huit mois d'une épouvantable captivité.

Et vous, qui n'avez souffert en rien de tout cela, vous lancez la capitulation de Sedan au visage de l'Empire, comme si nous ne pouvions lancer au visage de votre République la capitulation de Paris, les batailles de St-Quentin, de Bapaume, du Mans, de Villersexel ; comme si la République n'avait pas réhabilité une guerre imprudemment entreprise, en la continuant d'une façon plus imprudente encore, à outrance !

Tenez, vous êtes un mauvais citoyen lorsque vous demandez ce que fera l'Empire à l'égard de l'Allemagne victorieuse, s'il revient un jour ?

Pour une discussion brillante, vous n'hésitez pas à engager l'avenir de votre pays, et, voulant compromettre l'Empire futur, vous compromettez la patrie.

Ce que l'Empire fera, monsieur, je n'en sais rien, mais il saura prendre conseil des intérêts du pays et, s'il le faut, il saura avoir le courage de résister à de folles excitations et d'attendre ce que Dieu ne peut manquer de réserver à sa fille aînée : la France.

S'il vous plait, monsieur, de continuer la discussion, moi je refuse.

Qu'y pourrais-je gagner ?

Vous convaincre ?

Ce n'est pas nécessaire. — Vous avez été si fatal aux gouvernements que vous avez servis, qu'il ne vaut la peine de vous gagner à notre cause, à nos espérances, à nos certitudes !

A PROPOS DU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT (1)

13 juin 1875.

C'est avec un véritable sentiment de tristesse que nous lisons la réponse de notre ami et contradicteur M. A. Doinet, le distingué directeur du *Journal de Bordeaux*, car la thèse soutenue par lui nous semble mortelle pour la cause de l'Appel au peuple.

Comment ! M. Doinet accepte le plébiscite sous la forme des élections générales ?

Mais c'est la négation vivante du principe qui fait toute notre force dans la nation !

Voilà quatre ans que, tous les jours, nous refusons d'accepter ce faux plébiscite, ce plébiscite artificiel et mensonger, que nous offrent les républicains, et aujourd'hui nous l'accepterions bénévolement, sans y être obligés ?

Voyons, ce n'est pas possible, et assurément nous avons mal lu.

Quel courant veut-on créer aux élections prochaines et sur quoi compte-t-on pour amener cette force irrésis-

(1) A la veille des élections législatives de 1875, la réunion du Centre droit avait décidé, à l'unanimité moins une voix, qu'il voterait pour le scrutin d'arrondissement. Mais quelques organes conservateurs poussaient au scrutin de liste. Paul de Cassagnac soutint contre eux une polémique ardente. Le présent article est une réponse à M. Doinet, rédacteur en chef du *Journal de Bordeaux*.

tible qui grouperait toutes les fractions co servatrices autour du parti impérialiste ?

Compte-t-on sur l'épouvante générale?

Hélas! elle n'existe pas, et un an après la Commune, tout était déjà oublié. A plus forte raison aujourd'hui n'y pense-t-on plus, et, quand il peut nous arriver d'émettre parfois nos inquiétudes et nos angoisses pour l'avenir, il arrive la plupart du temps qu'on nous traite de prophète de malheur et qu'on hausse les épaules.

Le courant qui entraîne tout, qui fait le faisceau conservateur, qui détruit l'abstention, cette lèpre du suffrage honnête, n'existera pas, nous n'y croyons pas, nous le nions.

Il a fallu la guerre de 1870, trois cent mille Français couchés sur les champs de bataille, il a fallu la ruine, la misère, les plus épouvantables désastres essuyés depuis Crécy, Poitiers et Azincourt, pour amener les braves gens à s'unir pendant quelques heures et à engager la lutte électorale sous le drapeau impartial et neutre de la patrie en danger.

Attendre et espérer que ce spectacle consolateur se renouvellera aux prochaines élections, c'est se bercer d'un espoir chimérique.

Les prochaines élections seront froides et calmes comme les autres, depuis quatre ans, et c'est à peine si quelques départements que le soleil grise et rend plus ardents se distinguent au milieu de la tranquillité générale.

Nos adversaires conservateurs, royalistes et orléanistes, voteront contre nous.

Les conservateurs, cette masse flottante, sans opinion, et que la victoire seule et le succès entraînent, demeureront hésitants et flottants entre nous et *les*

autres conservateurs ; les abstentions demeureront identiquement les mêmes, et les républicains, pendant ce temps-là, serrés comme un seul homme, passeront au milieu de nos rangs éclaircis et divisés, l'emportant sur toute la ligne.

Et alors, Gambetta, Thiers, élus sur cinquante listes, viendront nous réclamer la France, au nom de l'acclamation dont ils auront été l'objet, et vous n'aurez pas le droit de la leur refuser !

Vous la leur livrerez, car vous venez de prendre un engagement fatal et funeste : celui de les suivre sur le même terrain, avec les armes qu'ils ont choisis, oublieux que vous êtes de leur antique déloyauté !

Vous comptez sur le succès ; nous sommes assurés d'une défaite lamentable, nous.

En effet, si tous les conservateurs étaient impérialistes, même un peu tièdes, nous pourrions engager la lutte sans désavantage.

Mais combien avez-vous d'impérialistes en France, vous en êtes-vous rendu compte, mon cher Doinet ?

Il n'y en a pas plus de quinze cent mille, c'est-à-dire que leur nombre est à peu près le même que celui des républicains.

Et j'entends par impérialistes des hommes résolus, convaincus et bien fixés sur leurs opinions.

Tout le reste est ce qu'on appelle les conservateurs, c'est-à-dire cette masse qui a fait l'appoint de tous les gouvernements, et qui est nécessaire, indispensable, à un parti, pour que ce parti demeure aux affaires.

Beaucoup parmi eux reviennent à nous. Mais la grande masse n'y est pas encore, et, quand elle y sera, c'est que l'Empire sera fait.

Il ne faut donc pas compter sur ces quatre ou cinq

millions d'hommes irrésolus, qui ne marcheront pas au scrutin de liste sur une question nettement tranchée et qui les effraiera.

Mais, au scrutin d'arrondissement, tous voteraient, car d'eux-mêmes, et sans s'en rendre compte, ils iront au scrutin quand il s'agira d'élire un homme de l'arrondissement, connu, établi, et représentant l'intérêt local.

Ils feront là l'élection sociale et conservatrice, tandis qu'ils ne feraient pas l'élection politique, à laquelle ils ne sont pas encore suffisamment et généralement préparés.

Et ne soyez pas étonné, si je limite à quinze cent mille le nombre des impérialistes de combat, et que j'appellerai les apôtres de notre parti, ceux qui luttent pour l'idée, savent résister à la persécution, et dont le dévouement survit aux malheurs et aux déceptions.

Les royalistes, dans ces conditions-là, sont vingt-cinq mille.

Les orléanistes, cent mille, et encore !

Tout le reste, c'est le parti conservateur, celui qui a servi successivement et avec le même entrain Louis-Philippe, Cavaignac, Louis-Napoléon, Thiers et Mac-Mahon.

Eh bien ! chaque fois que le scrutin de liste n'est pas capable de les rallier tous autour de quelque chose, ce scrutin de liste est le signal de la défaite.

Et autour de quoi se rallieront-ils ?

Autour de l'Appel au peuple, dites-vous ?

Moi, je ne le crois pas, ou du moins je ne le sais pas, pour ce qui concerne la généralité de la France. Cela se passera seulement dans quelques départements privilégiés comme le Gers, la Corse, la Charente, le Lot, etc.

Et dans tous les autres, le parti républicain, qui, lui, est circonspect, triomphera facilement de la division, ou de l'indécision des conservateurs.

Voilà ce qui se passera, et, si vous avez accepté le plébiscite sous cette forme, vous arriverez à ce qu'on nous jette au visage soixante départements qui, étant donnée la forme de la lutte acceptée par vous, sembleront avoir repoussé l'Empire !

Est-ce à cela que vous voulez nous mener ?

Non, n'est-ce pas ? et votre vue est obscurcie par un mirage ; vous avez une taie sur l'œil, et il faut que je la déchire à tout prix, car sans cela vous marchez à l'abîme, croyant aller à la terre promise, aveugle que vous êtes, mais aveugle de bonne foi !

Nous vous affirmons que le véritable, que le seul plébiscite, c'est celui qui s'adresse directement à la nation, et qui est posé dans une question dynastique.

Voulez-vous l'Empire, oui ou non ?

Voilà la formule plébiscitaire, et il n'y en a pas d'autre.

Or, c'est de l'aberration que de s'imaginer qu'il est possible de transformer l'élection législative en plébiscite.

Il est impossible de dire aux électeurs : « Si vous voulez de l'Empire, votez pour un tel ! » car un tel peut lui déplaire et n'avoir aucune influence dans son pays.

Et c'est bon pour les républicains, qui ont assez de discipline et de souplesse pour faire nommer Maillot le Jaune, ou Troppmann, sur une simple délégation du comité central de Paris.

Les conservateurs n'agissent pas ainsi.

Ils voteront en masse pour l'Empereur là même où ils voteront en masse égale contre un candidat impérialiste.

Voyez l'exemple du Jura en 1870 : M. Grévy, candidat irréconciliable, est nommé par 35,000 voix, et le plébiscite donne 35,000 oui.

C'est que les électeurs font une énorme différence entre les élections législatives et le plébiscite.

Dans les unes, il y a un courant : dans les autres, il n'existe pas.

Et aucun des candidats de l'Appel au peuple, croyez-moi, n'aura l'audace ou l'impudence de croire qu'il exercera dans son département, sur le suffrage universel, le prestige que pourrait y exercer le nom magique du fils de l'Empereur.

Que celui qui a cette prétention-là se lève et me réponde.

Et celui-là seul a le droit de substituer le plébiscite sur son nom au plébiscite fait sur le nom de l'Empereur.

Où est-il, cet homme ? qu'il parle et je m'inclinerai devant lui.

Quant à moi, et en cela je crois représenter fidèlement l'opinion de l'immense majorité du parti de l'Empire, je n'admets le plébiscite que direct et limité à la question dynastique.

Le scrutin de liste nous donnerait demain l'unanimité des députés, que je ne l'accepterais pas comme un résultat plébiscitaire.

A plus forte raison, s'il ne me donne qu'une minorité.

Voyons, mon cher Doinet, réfléchissez-y. Pensez à l'épouvantable situation dans laquelle vous allez mettre le parti de l'Empire, si le scrutin de liste est voté et si nous y sommes battus : vous aurez tué le plébiscite sous nos pieds, et avant même que nous l'ayons appliqué.

Je fais appel à votre intelligence si loyale et si patriotique : et tenez, si vous avez l'ombre d'un doute encore,

consultez l'homme illustre, le seul, vous entendez, que possède le parti impérialiste, M. Rouher, et demandez-lui s'il est de ceux qui acceptent le plébiscite autrement que dans les termes que je vous ai indiqués.

S'il vous donne raison, je m'inclinerai, sauf à rejeter sur d'autres la responsabilité des malheurs que j'entrevois, mais je suis certain que je ne m'engage pas à grand'chose, connaissant ses idées là-dessus.

Je ne répondrai pas à votre calcul plein d'hypothèses et de fantaisies sur l'élection de la Gironde, car il n'y a rien de précis et d'absolu dans tout cela.

Et il me faut en pareille matière autre chose que des combinaisons de chiffres.

15 juin 1875.

L'enquête que nous avons sollicitée sur les deux scrutins se poursuit activement par la voie des journaux et par la voie des correspondances particulières.

Et nous demandons mille fois pardon à nos lecteurs de tant insister sur ce sujet, mais il s'agit d'autre chose que de remporter un vain triomphe de dialectique : il s'agit de savoir si nous allons être sous peu de mois, oui ou non, entre les mains des radicaux.

Or, et à l'heure où nous parlons, on en est des deux côtés à quelques voix près.

Très probablement, le groupe de l'Appel au peuple décidera de l'un ou de l'autre mode de scrutin.

C'est donc la conviction de pouvoir influencer considérablement les destinées de notre pays, qui nous pousse à cette discussion à outrance.

D'une part, c'est l'honneur du parti de l'Empire et le salut de la France !

De l'autre, c'est le succès de la Révolution, c'est l'inconnu dans le gâchis sanglant!

Le scrutin d'arrondissement nous sauve de la République, le scrutin de liste nous y précipite.

Peut-être, et encore nous ne le croyons pas, y a-t-il avantage pour l'Empire à en finir plus tôt; mais pour la France, l'intérêt est contraire.

Et nous voulons agir comme Français, rien que comme Français.

Le reste viendra après et ne viendra bien que si nous avons fait notre devoir de patriote.

Tous les partis, en effet, qui ont mis ce qu'ils croyaient leurs intérêts avant les intérêts du pays, s'en sont mal trouvés.

Voyez la royauté : elle est seule, elle est isolée, car, chaque fois qu'elle s'est mise en marche, elle n'a jamais cherché à voir derrière elle si la France suivait.

Voyez la République : elle a commis tous les attentats, ses partisans foulent aux pieds leurs doctrines et leurs principes d'autrefois ; ils vivent au jour le jour d'une politique rusée, déloyale, fourbe et malhonnête.

Aussi la France, la vraie France, la repousse-t-elle avec horreur, et l'on n'a pu l'installer que de nom, avec les institutions de la royauté constitutionnelle, et, telle qu'elle existe en ce moment, la République n'est pas la République des républicains.

C'est à ce prix-là seulement qu'on la tolère.

Voilà pourquoi nous pensons que jamais il ne faut séparer les intérêts du parti que l'on sert, des intérêts de la patrie.

Et ce n'est même qu'en les liant étroitement qu'on en arrive à les confondre tellement que, le jour où la

France reprendra la libre disposition de ses destinées, on sera tout surpris de la voir partager sa couronne avec le parti noble, désintéressé, dévoué dans l'abnégation, qui n'aura jamais pensé qu'à elle, qui n'aura jamais suivi qu'elle, alors qu'elle se courbait sous le joug parlementaire.

Et ce parti, il faut que ce soit celui de l'Empire.

Repoussons donc énergiquement toute politique d'expédients et d'habiletés!

N'admettons pas qu'on nous dise qu'il doit y avoir deux politiques, celle qu'on pratique étant au pouvoir, et celle qu'on pratique dans les rangs de l'opposition.

Non, il n'y en a qu'une, celle des principes, celle qu'on a toujours suivie et celle qu'on suivra toujours.

La vraie politique, c'est la politique honnête et probe.

Nous ne sommes plus à l'époque de Machiavel, où un prince devait tromper ses voisins et abuser de ses sujets. La politique de duplicité était bonne de cour à cour, de roi à roi.

Mais, depuis que le pauvre citoyen est l'égal du plus riche, depuis que la politique est descendue des hauteurs inaccessibles du trône pour se promener démocratiquement dans la rue, elle n'est plus la femme voilée qui aiguisait des poignards ou mêlait des poisons; et il est tout à fait nécessaire que ce soit une honnête femme, qu'on salue avec respect quand on la rencontre, et qu'on vante en disant : « Cette politique si belle et si noble, c'est celle de tel parti ! »

Voilà ce que je rêve pour l'Empire, voilà ce que je veux, et voilà ce que j'aurai, car mon parti est un grand parti, c'est celui de la royauté moderne, de la

seule royauté légitime, de celle qui poursuit la tradition de Clovis, de Charlemagne, de Hugues Capet, survivant à toutes ces races disparues et les continuant à travers les âges.

Et, quand on est ce que nous sommes, on se tient dans les sphères élevées où plane notre oiseau symbolique, l'Aigle, et on regarde avec dédain les politiques d'occasion, d'expédients, de petits moyens, employées par les autres, qui n'ont que ces chances-là d'escamoter la France pour quelques heures car c'est autant de pris, et on voit d'en haut, le coq orléaniste qui cherche des perles dans le fumier, la fleur de lys pâle et chlorotique dans la vallée, et le bonnet phrygien accroché à un arbre, ce qui fait regretter que son titulaire ne pende pas après !...

QU'EST-CE QUE LE BONAPARTISME?

20 juillet 1875.

Tel est le titre d'un article considérable que publie ce matin M. Saint-Genest dans le *Figaro*.

M. Saint-Genest s'intitule philosophe, ce qui lui permet de n'être pas toujours un homme politique, mais nous sommes obligés d'avouer que, par cela même qu'il se tient de parti pris en dehors de toute opinion arrêtée, il lui est plus facile de donner parfois cette note moyenne, véritable expression de la masse considérable des conservateurs, qui, la plupart du temps, n'a pas davantage d'opinions très arrêtées.

Nous allons donner de longs fragments de cet article : cela sera utile.

Il est beaucoup de points sur lesquels notre application sera complète, et sur ces points-là nous détierions

même un écrivain de notre bord d'être aussi catégorique.

Mais d'abord nous ferons remarquer à M. Saint-Genest qu'il a commis une erreur de nuance en intitulant son article :

« Qu'est-ce que le bonapartisme ? »

Le bonapartisme en politique n'existe pas, et nous avouons franchement ne pas savoir ce que c'est.

Le bonapartisme, si nous fouillons bien le sens du mot, est peut-être un culte tout personnel pour une famille, culte très honorable au point de vue du sentiment, mais qui ne saurait affronter la discussion publique.

C'est une chose privée, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et le mot Impérialisme, est le seul qui convienne, le seul que nous admettions.

L'Impérialisme, domine les questions de personne, domine les questions de famille, et, montant plus haut, plane sur un ensemble de principes qui n'est, nous l'avons cent fois répété, le monopole exclusif d'aucune dynastie.

L'Impérialisme, pour le moment et depuis soixante-dix ans, est entre les mains des Bonaparte, c'est vrai. Mais il est incontestable que le jour où, suivant la parole de Napoléon, l'esprit de la race napoléonienne ne sera plus avec le peuple français, le jour où une nouvelle famille ferait mieux pour le bonheur de la nation que n'a fait la famille Bonaparte, ce jour-là l'impérialisme peut passer à cette nouvelle famille et être exercé dans les mêmes conditions par elle.

Et toute la force de l'Impérialisme est là.

Que tous les Bonaparte soient morts, qu'importe au point de vue du strict? l'Impérialisme reste et demeure,

tandis que si la race royale mourait, la royauté disparaîtrait à tout jamais.

C'est que l'Impérialisme, c'est la souveraineté de la nation, qui délègue ses pouvoirs directement, par voie plébiscitaire, à un chef, avec mandat de faire respecter la loi de la majorité et d'empêcher en même temps les révoltes séditieuses de la minorité.

L'Impérialisme, c'est la vieille monarchie française ramenée à son origine, face à face toujours avec le peuple, ne faisant qu'un avec lui, puisant sa force en lui et devant son prestige et sa puissance à la communauté qui règne entre eux.

Et c'est ce pouvoir fort, ce pouvoir qui n'a de limite que dans celui qui l'applique, qui peut seul contenir la France moderne, la France émancipée, et disons le mot la France révolutionnaire !

Qu'il y ait des Bonaparte ou qu'il n'y en ait pas, cette façon de gouvernement devient la seule qui s'impose à tous.

Pourquoi M. Thiers est-il tombé ? Parce qu'il n'a pas osé faire de l'Impérialisme et qu'il a été débordé.

Pourquoi le Maréchal est-il au pouvoir maintenant et pourquoi son gouvernement est-il respecté ? Parce qu'il a fait de l'Impérialisme.

Et s'il en faisait davantage, son gouvernement serait encore plus respecté.

Donc, dans dix ans, dans cent ans, dans mille ans, tant que la France existera, tant qu'elle sera la France du suffrage universel, la France des émeutes, la France des révolutions, l'Impérialisme est destiné à s'affirmer de plus en plus, comme la seule forme de gouvernement possible, et, il y aura peut-être longtemps, que le bonapartisme sera mort, que l'Impérialisme sera

encore debout, toujours jeune, toujours fort, toujours indispensable, et survivant pendant des siècles à Auguste mort et à sa famille éteinte.

Voilà pourquoi M. Saint-Genest, s'il avait voulu être exact, aurait dû intituler son article : Qu'est-ce que c'est que l'Impérialisme ?

Car l'Impérialisme, c'est le tout, et le Bonapartisme, c'est la partie. Il y a entre eux toute la différence du genre à l'espèce, et, s'il est quelques personnes comme nous, qui soient tout à la fois bonapartistes et impérialistes, il ne faut pas oublier qu'on doit, dans la discussion, prévoir le cas ou ces deux qualités pourraient se disjoindre violemment.

Ainsi, par exemple, le Prince Impérial viendrait à mourir, croyez-vous que nous demeurerions bonapartistes ? Non, mille fois non.

Mais nous serions impérialistes toujours.

Être bonapartiste en cette circonstance, ce serait, en effet, accepter que l'impérialisme fût pratiqué par un homme qui, pour nous, n'en a pas l'aptitude.

Demeurer impérialiste, ce serait n'avoir pas changé d'opinion sur la chose, et avoir fait plus que des réserves sur les personnes.

Aussi dirons-nous, en cela certains passages de l'article de M. Saint-Genest nous donnent raison. La France est moins bonapartiste qu'impérialiste, parce que tous les jours davantage l'Impérialisme s'incarne dans une idée qui commence à dominer les esprits, l'idée d'ordre!....

M. Saint-Genest a raison en disant que c'est la persécution, la persécution maladroite qui nous a grandis, qui a fait du parti impérialiste ce qu'il est maintenant, c'est-à-dire le seul parti en état de lutter légalement avec la République et de se substituer à elle.

La splendide situation du parti impérialiste dans ce moment est due, c'est incontestable, aux maladresses de nos adversaires. Ils nous ont fait ce que nous sommes, nous les en remercions, et, loin de leur demander d'interrompre leur haine, nous les supplions de la continuer et de la continuer longtemps puisqu'elle est si féconde.

Comme dans les inondations, le pacte de l'Empire a été rendu fertile par la boue dont on l'a couvert.

M. Saint-Genest a raison quand il dit que l'Impérialisme peut se faire en dehors de nous, et quand il dit aux autres partis de l'essayer, il ne fait que répéter ce que nous leur disons tous les jours également.

Oui, nous ne demandons pas mieux que de voir nos adversaires faire mieux que nous; oui, nous ne demandons pas mieux que de leur laisser employer les principes de gouvernement que nous aurions le droit, à l'extrême rigueur, de retenir pour nous seuls, car l'Impérialisme était à nous, bien à nous, et, s'il n'est plus à nous exclusivement, c'est qu'il nous a plu de le donner à la France.

Notre dernier mot en pareille matière, sera toujours celui-ci :

Faites mieux que nous!

Rendez-nous inutiles!

Car, après tout, nous ne sommes pas de ceux, nous autres, qui exigent que la France ne soit heureuse que par eux.

Quiconque la sauvera et la rendra heureuse sera béni par nous.

LE 15 AOUT

A Son Altesse Monseigneur le Prince Impérial.

15 août 1875.

Monseigneur,

C'est votre fête et vos serviteurs se tournent pieusement vers la terre d'exil et vous adressent leurs vœux et leurs félicitations.

Tous ceux qui gardent dans leur cœur reconnaissant les bienfaits de l'Empire, tous ceux qui placent leurs espérances dans le retour de la dynastie populaire, célèbrent cet anniversaire, qui est tout à la fois, un regret pour le passé qui n'est plus et une espérance pour l'avenir qui n'est pas encore.

Cette fête intime, cette fête qui réunit autour de votre Auguste personne les membres disséminés de votre famille, est aussi dans notre pensée la fête de la France, car nous ne nous sommes pas encore déshabitués de penser que les réjouissances publiques auxquelles on se livra pendant vingt ans, à cette date, venaient surtout de ce que le peuple se fêtait lui-même dans la personne de celui qu'il avait élevé sur le pavois.

Quand le souverain est l'élu de la nation, un lien indissoluble les unit, et le bulletin qui tombe dans l'urne électorale cimente davantage encore l'alliance que cet anneau d'or que les doges de Venise lançaient à la mer devenue leur fiancée.

Le temps n'est plus, Monseigneur, où cela se passait ainsi sur nos places publiques ornées de guirlandes et nos rues illuminées de feux éclatants.

L'Empire est tombé, et avec lui la France est tombée aussi, voilà cinq ans bientôt.

Et le 15 août a passé cinq fois, marqué les cinq fois par une émotion poignante.

Malgré nous, comme au lendemain d'une fête troublée par un deuil, nous irons visiter les endroits où naguère éclataient les transports d'un peuple heureux et enthousiaste.

Nous irons sur cette place où tomba la tête de Louis XVI et où coulent deux fontaines, pour essayer de laver les traces du sang versé par la République ; et nous regarderons les ruines des Tuileries, reconstruisant dans notre pensée attendrie cette fenêtre d'où l'Empereur assistait à la joie populaire.

Et nous irons à l'église prier pour vous, Monseigneur, pour qu'il vous soit donné dans un jour prochain et par le consentement unanime de la nation, de rendre à la France, la stabilité que seule peut donner l'hérédité monarchique incarnée dans votre Race.

Voilà notre façon de célébrer nos anniversaires, Monseigneur ; des souvenirs, des prières, des pèlerinages ; tout se passe entre notre âme et Dieu !

A d'autres le soin de troubler l'État, quand certaines dates de l'histoire viennent résonner comme un écho sonore.

Nous, nous savons respecter la loi, nous fût-elle contraire, et nous donnons à nos manifestations comme celle d'aujourd'hui, cette forme discrète, toute cordiale, toute intime, qui bannit la politique pour ne laisser pénétrer à nos foyers domestiques, que la fidélité croyante et vive, qui ne désespère pas et qui veille dans son ardeur vigilante.

Nous sommes nombreux, Monseigneur, nos rangs grossissent tous les jours, de ceux que ramène la vérité et que la désillusion chasse vers nous.

Partis du haut de la montagne comme cette poignée de neige qu'un aigle a poussé du bout de son aile, nous roulons, ramassant sur notre route les bons citoyens, qui aiment Dieu, la France, et qui se demandent ce que nous deviendrions tous, s'il n'y avait pas entre nous et la République vraie, la République sinistre, la République des républicains, toute l'épaisseur d'une lame d'épée, de la lame qui jeta des éclairs sanglants au soleil sanglant de Reichshoffen.

Tant que le Maréchal sera là, Monseigneur, votre parti s'inclinera, le servant parfois, mais ne l'attaquant jamais.

Seulement lui sera-t-il possible, à ce loyal et honnête soldat, de contenir les flots républicains qu'il vient de déchaîner avec une confiance imprudente ?

Pourra-t-il faire exécuter la Constitution qu'il a demandée et qu'il vient d'obtenir, et ce gouvernement fait et édifié par les conservateurs ne va-t-il pas dans un temps prochain devenir la proie des révolutionnaires ?

Je le crains ; je le crois.

Et c'est pour cette époque, où la Constitution sera peut-être foulée aux pieds par ceux-là même qui veulent nous l'imposer, où la loi deviendra entre les mains des radicaux, non plus le glaive qui protège, mais le poignard qui assassine, c'est pour cette époque, où la France éperdue verra peut-être revenir au pouvoir les malfaiteurs qu'elle a déjà vus à l'œuvre, c'est pour cette époque, Monseigneur, si par malheur elle vient à se présenter, que nous vous demandons d'être prêt !

Nous, nous le serons, et la Providence nous accordera, je le sens, le bonheur de sauver, pour la troisième fois, la patrie avec l'aide d'un Bonaparte.

Et nous savons, Monseigneur, qu'en demeurant les

fidèles observateurs de la loi, qu'en fuyant toute pensée de conspiration ou de désordre, nous obéissons à la tradition de votre famille, qui n'a jamais chassé personne du pouvoir et qui a toujours eu la bonne fortune de ramasser la couronne dans la boue où elle était tombée.

Ce rôle de sauveur, qui est le vôtre, Monseigneur, qui a été celui des deux Empereurs, est le seul qui convienne à un parti comme le parti de l'Empire, qui a la prétention d'être le vrai parti national.

Malheureusement, il nous paraît difficile que nous restions longtemps dans la situation relativement calme où nous nous trouvons en ce moment.

Nous sommes sur la pente de la République, pente glissante et fatale, et nous avons à redouter que le gouvernement, malgré ses efforts, n'y glisse et ne tombe dans l'abîme ouvert sous ses pieds.

Ce jour-là, Monseigneur, nous comptons sur vous, et moi qui vous connais, qui sais ce que votre cœur renferme d'énergie virile, je suis tranquille, car vous n'imiterez pas ces prétendants platoniques assis mélancoliquement sous l'orme, et qui ne surent rien risquer pour sauver la patrie attendant dans leur fanatisme stupide que la montagne allât vers eux.

Vous, Monseigneur, vous saurez aller à la montagne, et nous vous y suivrons.

Et ce qui fait votre force et votre grandeur, c'est que, tout en attendant la puissance souveraine du libre consentement populaire, vous êtes de ceux que de vains et coupables scrupules n'arrêteront pas, lorsque le règne de la loi venant à s'interrompre, la France courra le danger de devenir la proie des assassins et des incendiaires.

Personne parmi nous ne souhaite une pareille occasion, mais beaucoup la prévoient, et je suis l'interprète de leur inquiétude patriotique en vous disant encore une fois : Monseigneur, tenez-vous prêt !

Et nous serions bien coupable, Monseigneur, si dans les vœux que nous vous adressons et qui s'envolent vers votre jeunesse radieuse, comme un essaim d'oiseaux s'envole vers le printemps, nous pouvions oublier la noble et sainte femme qui n'a plus que vous pour trouver encore quelques joies dans cette existence rendue presque déserte et solitaire par la mort de l'Empereur.

Donnez à Sa Majesté l'Impératrice, Monseigneur, la large part qui lui revient dans nos hommages empressés. Elle ne fut pas seulement votre mère, elle fut souveraine, et elle fut souveraine dans des conditions de grandeur que la France ne saurait oublier, car elle sut, au jour du désastre, être plus Française que tous, et elle refusa de devoir le maintien de sa couronne à l'intervention de l'ennemi vainqueur.

Et ce n'est pas à vous, Monseigneur, qu'il est nécessaire de dire d'avoir foi dans l'avenir.

Les âmes comme les vôtres ont le pressentiment des grands devoirs à accomplir.

Mais, quelle que soit l'énergie humaine, elle se double au contact d'une chaude et vibrante sympathie. Et c'est pour cela, Monseigneur, que nous avons pris l'occasion de cette date pour vous renouveler le serment d'éternelle et immuable fidélité.

LA MORT DU PRINCE IMPÉRIAL

21 juin 1879.

Une épouvantable, horrible nouvelle, s'est abattue sur nous comme un coup de foudre.

Le Prince Impérial serait mort !

Les dépêches qu'on trouvera plus loin ne nous laissent que cet espoir absurde, fou, que gardent obstinément ceux qui se roidissent contre le malheur et qui refusent d'y croire, même quand il vous tient la gorge.

Si la chose est vraie, et elle doit l'être, nous ne nous sentons ni la force morale de nous plaindre, ni la possibilité matérielle de pleurer.

C'est l'anéantissement qui annule et qui anéantit.

Jeunesse, courage, intelligence, avenir, tout cela serait couché là-bas, dans les jungles, au milieu des ricanements de quelques sauvages !

Non ! cela ne peut pas être !

Et cela est.

Pauvre jeune Prince que j'aimais, que je servais avec tout le dévouement de mon âme, en qui j'avais mis le salut de ma patrie, l'orgueil de mes convictions, il n'est plus ! — il est allé retrouver son frère dans l'infortune, le roi de Rome, nous laissant désespérés et éperdus, comme restèrent désespérés et éperdus les soldats de la vieille garde, quand ils apprirent que le fils de leur Empereur avait succombé !

L'Empire est-il mort avec le Prince Impérial ?

Non.

Il y a un héritier : le Prince a désigné le Prince Victor, le fils aîné du Prince Napoléon, jeune homme au cœur ardent, à l'esprit vif, et que la direction de sa pieuse mère a fait digne de nous, digne de la France.

Et il n'y aurait pas le prince Victor, qu'il y aurait encore l'idée qui domine, le système qui prévaut et qui s'impose.

Et si le bonapartisme est en péril, l'impérialisme est plus fort que jamais.

Mais nous ne nous sentons pas la force, nous ne nous sentons pas le courage de discuter, de parler.

Nos ennemis mêmes, s'ils ont un peu de cœur, comprendront la cuisante douleur à laquelle nous appartenons aujourd'hui corps et âme.

Il n'y a pas place pour autre chose dans notre pensée, que domine la stupeur.

Donc, nous nous renfermons dans notre deuil.

Nous avons perdu notre chef. Nous nous recueillons, tout entier à la tombe et ne voulant pas encore penser au trône.

Et que la volonté de Dieu soit faite !

S'il nous frappe aussi cruellement, aussi durement, c'est qu'il a un dessein impénétrable, devant lequel ma foi chrétienne s'incline sans murmurer, et en imposant silence aux révoltes qui s'emparent de mon âme et qui l'envahissent furieusement.

LE TESTAMENT DU PRINCE IMPÉRIAL

Le prince Napoléon exclu du trône.

7 Juillet 1879.

Je m'étais promis hier de ne plus parler — jusqu'après les funérailles du Prince Impérial — de la question du droit successoral de l'Empire.

On me contraint d'en parler.

J'en parlerai.

Et c'est pour vous tous que j'en parlerai, — ô mes amis ! — pour vous tous qui savez que ma parole est celle d'un honnête homme, pour vous tous qui, étant du peuple souverain, avez droit de savoir ce qui se passe, ce qui se dit et ce qui se fait dans le parti de la souveraineté du peuple.

On a attaqué, dans le parti impérialiste, le testament du prince impérial : il gêne, ce testament !

On a dit cette ineptie : que ce testament avait été fait dans la prévision que le prince Napoléon-Jérôme mourrait avant le prince impérial, et qu'ainsi s'expliquerait la clause par laquelle le prince impérial désigne directement pour son successeur le fils du prince Napoléon-Jérôme, et non pas le prince Napoléon-Jérôme lui-même.

Ainsi voilà un jeune homme qui part pour la guerre; qui, au moment même de partir, écrit son testament avec le regret de ne pouvoir « mourir pour sa patrie », avec le pressentiment qu'il va peut-être « mourir pour l'Angleterre », — et l'on veut qu'il ait écrit ce testament dans la pensée que le prince Napoléon-Jérôme, — qui se porte à merveille — sera mort sûrement quand lui-même tombera sous les balles ou les zagaies des Zoulous !

On ne discute pas ces sottises : on s'en indigne, parce qu'on voit trop clairement qu'elles ont pour objet de jeter du doute et du discrédit sur les dernières volontés de notre bien-aimé Prince, de notre jeune héros, de celui qui était « l'Enfant de France », c'est-à-dire notre fils à tous.

Non, le Prince Impérial a écrit son testament pour le cas possible de sa mort prochaine et de la survivance du prince Napoléon-Jérôme, et s'il n'a pas nommé ce Prince, c'est apparemment pour quelque chose : je dirai tout à l'heure pourquoi.

Ailleurs, — toujours au nom et dans l'intérêt du parti impérialiste, — on dit :

« Voyez ce jeune ingrat ! il n'a pas même nommé, dans son testament, M. Rouher, si ce n'est pour le constituer son exécuteur testamentaire. »

Ainsi, c'est par ingratitude que le Prince n'a pas nommé M. Rouher, le grand et illustre chef de son parti, — M. Rouher qu'il aimait autant que nous l'aimons tous dans le parti, et je vous jure que ce n'est pas peu dire.

Allez! allez! messieurs les fabricants de ruses grossières, vous ne troublerez point, par de telles insinuations, la grande âme de M. Rouher! le Prince n'avait pas besoin — et il le savait — d'intercaler dans son testament l'éloge de M. Rouher pour vouer son nom à la reconnaissance de la France et à l'admiration du monde.

Ailleurs encore — et c'est ici surtout que je m'indigne — on dit, avec plus ou moins de ménagements hypocrites :

« Ce jeune homme ne savait pas très bien au juste ce qu'il faisait : il n'a pas nommé le prince Jérôme, c'est vrai, mais par pure étourderie. Il n'avait point, d'ailleurs, le droit de faire ce qu'il a fait. »

Ce qu'il a fait, il avait le droit de le faire, de par l'esprit des constitutions impériales, qui avaient conféré à Napoléon Ier et à Napoléon III le droit de désigner leur successeur.

La révolution de 1870, en renversant l'Empire, en condamnant ainsi l'héritier de l'Empire à en reconstruire la tradition, avait fait de Napoléon IV un *empereur initial* tout comme Napoléon Ier et Napoléon III, et lui avait ainsi virtuellement conféré la faculté de désigner le continuateur de cette tradition rénovée.

Mais je veux passer pour aujourd'hui sur cette question de droit constitutionnel. Je ne veux voir, dans la disposition testamentaire que désigne *le fils* du Prince Napoléon en omettant le Prince Napoléon lui-même, rien de plus que l'expression d'un vœu.

Quelle est la signification et la portée de ce vœu?

Pour bien établir cette signification et cette portée, il faut poser nettement la théorie du droit plébiscitaire, telle qu'elle a été tracée par nos empereurs eux-mêmes, telle qu'elle est indiquée et résumée dans les citations souveraines ou d'origine souveraine que j'ai placées en tête de cet article.

Cette théorie, je la développais moi-même, il y a quelques jours, devant trois mille auditeurs au cirque Fernando, et je demande la permission de reproduire ici ce que je disais alors :

Telle est, messieurs, la vraie théorie de l'impérialisme; tel est le véritable pacte d'alliance entre la souveraineté nationale et l'institution monarchique ; vous voyez qu'il y a là une puissante et imprescriptible garantie qui nous protège tous contre des chances fâcheuses, contre des entreprises imprudentes, contre des malentendus ou des conflits intérieurs, et qui tempère l'un par l'autre le droit du peuple et le droit de l'Empereur ou de la dynastie.

Ce n'est point un droit éternel et irrévisable de commandement que je confère à la dynastie des Empereurs ; c'est une marque de suprême confiance que je leur donne, mais c'est aussi et surtout une garantie de perpétuité que je me procure à moi-même. Je n'entends nullement — comme il plaît à dire aux théoriciens ineptes ou menteurs de l'école républicaine — aliéner sans retour à la souveraineté nationale et enchaîner les générations futures ; j'entends simplement donner aux générations présentes de l'assurance, de la paix, la certitude d'un long et tranquille lendemain. Mais, présentes ou futures, les générations auront la faculté de remonter aux origines du contrat, si la succession impériale venait à tomber en déshérence, ou si les Empereurs ou leurs héritiers devenaient incapables ou indignes.

L'impérialisme est un contrat librement consenti entre un peuple et un homme.

Ce peuple dit à cet homme :

Moi, Peuple, légitime et seul possesseur de la souveraineté

nationale, j'en remets l'exercice entre tes mains. Tu règneras peur le bien de tous, étant élu par tous. Et comme j'ai besoin d'avoir devant moi la durée, comme une société ne peut pas vivre de hasards et d'incertitudes, comme ceux qui possèdent et ceux qui travaillent ont le même intérêt à ne pas voir se produire des perturbations ou des bouleversements politiques qui portent atteinte aux situations acquises et tarissent les sources du travail ; comme le sentiment de la perpétuité — autant qu'elle puisse être réalisée — est dans l'instinct natif de l'homme, moi, Peuple, j'institue l'hérédité dans la succession impériale en vue de m'assurer la durée.

Ainsi donc, le plébiscite est un contrat entre deux parties : d'un côté, un peuple ; de l'autre, un homme et la descendance légitime ou adoptive de cet homme.

Et ce contrat peut être annulé pour une des causes que je viens de dire, ou encore pour une autre cause que j'ai évité d'indiquer au cirque Fernando dans un esprit de mesure et afin de ne pas ouvrir moi-même la question qui a été inéluctablement ouverte par le testament du Prince impérial.

Cette cause, c'est la renonciation de l'une des parties intervenantes au contrat.

Le plébiscite du 8 mai 1870 a stipulé que l'hérédité impériale, au cas où s'éteindrait la descendance légitime ou adoptive de Napoléon III, irait au prince Napoléon et à ses enfants.

C'est ce plébiscite qu'on invoque aujourd'hui pour conférer l'hérédité au prince Jérôme, contre le testament du prince impérial.

Eh bien, ce plébiscite, il a été annulé, en ce qui concerne le prince Napoléon, par sa renonciation formelle.

Où et quand ?

En Corse, en 1874 et en 1876 : en 1874, quand le

prince Napoléon-Jérôme s'est porté candidat au conseil général contre le prince Charles Bonaparte, désigné par le prince impérial; en 1876, quand le prince Napoléon-Jérôme s'est porté candidat à la députation contre M. Rouher, mandataire direct du Prince impérial; quand le prince Napoléon-Jérôme, en un cas comme en l'autre, s'est porté « candidat républicain » ; quand il a ratifié par là même la révolution de septembre qui avait renversé l'Empire; quand il a renoncé formellement au droit successoral dont il était le dépositaire et qu'il a rompu ainsi, en ce qui le concernait, le contrat plébiscitaire du 8 mai 1870.

Ces choses sont peu connues, parce qu'elles sont demeurées circonscrites au terrain électoral sur lequel elles se passaient, parce qu'il convenait au parti impérialiste de ne point leur donner de retentissement en dehors de la Corse.

Mais, parce qu'elles sont peu connues, elles n'en sont pas moins absolument et rigoureusement vraies.

Si vous en doutez, lisez ces quelques lignes de la profession de foi publiée par le prince Napoléon-Jérôme dans le *Patriote* d'Ajaccio du samedi 12 février 1876 :

« *Depuis la chute de l'Empire, c'est la première fois qu'en présence* D'UN GOUVERNEMENT CONSTITUÉ, *vous êtes appelés à faire acte de souveraineté.*

« ...*La forme du gouvernement n'est pas en question : elle existe*, JE L'ACCEPTE FRANCHEMENT.

« ... *La manifestation directe de la souveraineté nationale est un principe et une ressource suprême*, QUI N'APPARTIENT A AUCUN PARTI.

« ... *Je respecte la forme du gouvernement*... »

Je citerai bien d'autres textes, s'il en est besoin.

Est-ce que je les invoque pour faire injure au prince Napoléon-Jérôme ?

Loin de moi cette pensée. J'ai fait, à cette époque, campagne contre le prince Napoléon-Jérôme, et lui-même a daigné confesser que je n'avais jamais manqué aux égards que nous devons, nous tous impérialistes, à tout ce qui porte le nom de Bonaparte ou se rattache à la tradition des Napoléon.

Tout ce que je veux établir, c'est que le prince Napoléon-Jérôme s'est déclaré RÉPUBLICAIN, et cela contre des candidats impérialistes désignés par le chef de la famille impériale.

Dès lors, est-il surprenant que le Prince Impérial n'ait pas jugé possible de le désigner comme son successeur?

A-t-il, pour cela, voulu l'exclure dans une intention injurieuse et par un sentiment de rancune?

Non : le Prince Impérial a simplement, noblement et justement pensé que le prince Napoléon s'était exclu de lui-même ; il n'a pas présumé que le prince Napoléon-Jérôme pût revendiquer aujourd'hui un titre successoral auquel il avait expressément renoncé alors — ce qui était son droit sans aucun doute ; — et, jugeant, par estime pour son noble parent, que le prince Napoléon-Jérôme ne pouvait pas se déjuger, le Prince Impérial a désigné directement le fils au lieu du père, MAIS NULLEMENT CONTRE LE PÈRE !

Voilà la vérité sur le testament du Prince Impérial.

Voilà pourquoi et comment ce testament n'est pas seulement sacré dans son origine, mais strictement conforme aux constitutions impériales dans son inspiration.

Quant à moi, fils du peuple, j'estime, avec le Prince

Impérial, que le prince Napoléon-Jérôme s'est délié vis-à-vis du peuple et que, du même coup, le peuple se trouve dégagé envers lui.

Voilà pourquoi et comment le plébiscite de 1870 étant annulé vis-à-vis du prince Napoléon-Jérôme, je ne peux pas, je ne dois pas reconnaître le prince Napoléon-Jérôme pour titulaire de l'hérédité impériale, c'est-à-dire pour chef désigné du peuple.

D'autres pourront suivre le prince Napoléon-Jérôme.

Je crois, très humblement et très fermement, que le peuple me suivra.

En tout cas, il est libre, il est maître !

MÊME SUJET

Réponse à Monsieur Robert Mitchell.

11 Juillet 1879.

J'accepte la rectification de mon ami M. Robert Mitchell, d'autant plus volontiers qu'elle ne porte que sur un point secondaire.

J'avais dit qu'il avait été *le premier* à proclamer le Prince Jérôme.

Il affirme n'avoir été qu'*un des premiers*.

Cela n'a pas grande importance, et ne touche en rien le fond de la discussion à laquelle mon collègue et ami vient prendre part avec l'entrain brillant qui caractérise son talent sympathique.

Mais, hélas ! j'ai à opposer à M. Robert Mitchell les mêmes objections que j'oppose à M. Détroyat.

M. Mittchel nous dit : « Ralliez-vous toujours, allez toujours de l'avant, puis nous verrons ! »

C'est que j'ai déjà vu, et ce que j'ai vu m'empêche précisément et de me rallier et de marcher, sans avoir pris les précautions les plus vulgaires.

Encore une fois, je ne nie pas les droits du Prince Jérôme, pas plus que je ne nie les droits du comte de Chambord, et si je me tenais sur le seul terrain des droits, M. le comte de Chambord, n'en déplaise à tous les impérialistes, en a autant et plus que n'importe quel candidat au pouvoir.

Mais il s'agit pour moi d'une solution pratique.

Les deux grands tiers du parti impérialiste ne veulent pas du prince Jérôme, c'est une vérité qui crève les yeux. Tout le monde le sait, tout le monde le murmure à voix basse, et je ne fais que le répéter plus haut.

On ne veut pas de lui parce qu'il a été toute sa vie la négation de ce que nous avons aimé, de ce que nous avons servi, de ce qui est notre doctrine devant notre conscience et notre force devant le pays.

Se livrer à lui, sur la foi d'un avenir plein d'hypothèses, et avec la connaissance que nous avons d'un passé trop connu, serait une incompréhensible folie et une rare imprudence.

Nous ne nous en rendrons pas coupables.

Des gages d'abord, des garanties d'abord, et puis nous verrons.

Et ce ne serait pas aimer notre pays, pensant comme nous pensons, que d'agir autrement.

Henri IV, qui valait bien le prince Jérôme, l'a bien fait.

Pourquoi le prince Jérôme, qui est séparé de nous par plusieurs longueurs de messe, ne suivrait-il pas son exemple ?

L'ambition légitime d'être l'Empereur des Français comporte, ce nous semble, quelques sacrifices obligatoires, et il serait trop commode, vraiment, de se taire, de ne se compromettre en rien, et d'être comme dans la fable, oiseau pour les uns, souris pour les autres,

c'est-à-dire républicain athée pour la République et catholique autoritaire pour nous!

Non, non, il nous faut un programme, un visage découvert et une garantie formelle.

Car nous ne sommes pas de ceux qui nous reprendrons, si nous nous donnons.

Plus que personne, j'ai attaqué le Prince Jérôme ; je l'ai fait dans des termes que l'on connaît et qui étaient l'expression, exagérée peut-être, mais sincère, de mon devoir d'alors : mais, si je dis au Prince Jérôme, un jour, si je lui dis : Monseigneur, vous pouvez compter sur moi ; si je le lui dis, il sait bien lui-même que je le servirai comme j'ai servi l'Empereur et le Prince Impérial, ayant en plus tout le désintéressement, toute l'abnégation que m'imposera le souvenir public d'une opposition que le Prince Jérôme pourra pardonner, mais ne pourra pas oublier.

Voilà pourquoi, avant de me donner, avant d'engager mes amis, ceux qui pensent comme moi, et ils sont nombreux, et qui attendent que je me décide, pour se décider, voilà pourquoi je veux discuter, je veux traiter, je veux être rassuré.

Oui, je l'ai écrit : « Plus d'Empire jamais, plutôt que certain Empire ! »

Et ce *certain* Empire est l'Empire du prince Jérôme, que l'on connaît.

L'Empire du discours d'Ajaccio, l'Empire de la révolte contre l'Empereur, l'Empire des amitiés scandaleuses comme celle de M. Renan en religion, des amitiés dangereuses et impopulaires comme celle de M. Émile Ollivier en politique, l'Empire du député élu contre le candidat du Prince Impérial, voilà l'Empire que NOUS NE VOULONS PAS, QUE NOUS N'ACCEPTERONS JAMAIS ! JAMAIS !

Il est, au fronton de Cambden Place, une devise que le pauvre Prince me montrait un jour; on y lit : *Potiùs mori quam fœdari.*

Or, accepter l'Empire que le Prince Jérôme Napoléon nous fait entrevoir par le spectacle lamentable d'un passé lamentable, voilà ce qui serait le déshonneur de ma vie politique.

Autant vaudrait passer à la République, comme M. Janvier de la Motte fils !

Et je ne vois pas pourquoi j'accepterais de l'Empire ces règles de gouvernement que je hais et méprise dans la forme républicaine.

Nous n'aurions fait, en cela, que changer d'hommes, et les principes détestables seraient les mêmes.

Je pars ce soir pour l'Angleterre, et il m'est impossible de prolonger cette polémique utile et intéressante, mais je ne puis pas ne pas relever rapidement l'article publié dans l'*Estafette* d'hier.

M. Détroyat bat en retraite sur la question des garanties où il s'était engagé trop avant avec sa généreuse imprudence.

On a dû le lui faire remarquer en haut lieu.

Alors, il me supplie de ne pas insister sur les programmes, sur les garanties, m'affirmant que je n'aurais pas lieu de le regretter.

Je lui en demande bien pardon, mais, dût sa retraite se changer en déroute complète sur le terrain des garanties, je suis obligé de l'y suivre avec acharnement.

Et je réduis la question à son côté pratique.

La France se défie du prince Jérôme et ne l'aime pas.

S'il veut gouverner la France, il s'agit de lui fournir

les gages, qui ne réussiront pas à changer la désaffection en amour, mais qui pourront peut-être, grâce à nos énergiques efforts, aplanir la voie au nouveau César.

Et s'il hésite, s'il attend trop longtemps, ces gages deviendront de moins en moins sérieux, de moins en moins acceptables. Et ce sera l'histoire de la sibylle de Cumes : moins il y aura de volumes, plus on les fera payer cher.

Le désir de rester en France, nous le comprenons ; l'envie de n'avoir aucun ennui, nous la comprenons aussi.

Oh ! l'exil n'est pas une chose bien gaie, la lutte est chose pénible et lourde aux épaules de qui n'a jamais eu qu'à se laisser vivre, mais notre parti veut plus que cela, et il mérite plus que cela.

Nous sommes un parti de soldats, et notre chef qui s'appelle Napoléon III, ou le Prince Impérial, ou le Prince Jérôme, doit savoir ce que vaut la couronne impériale.

Napoléon III en est mort ; le Prince Impérial en est mort.

Il faut être prêt à jouer sa vie, à jouer tout, à recommencer au besoin Boulogne ou Brumaire, Strasbourg ou Décembre.

Il faut renoncer aux plaisirs de la vie commune, savoir savourer les sombres joies de celui qui agite en son âme la grande conjuration patriotique ; il faut savoir souffrir, il faut savoir mourir, il faut savoir être non pas un homme, mais l'homme — *estor vir* !

Monseigneur, êtes-vous prêt ?

Nous, nous le sommes, et depuis longtemps, et, si vous nous donnez la confiance que nous attendons, mais qui est loin de notre cœur encore ; s'il nous est

permis, en combattant pour vous, de ne pas séparer ces *deux moitiés de Dieu* dont parlait le poète, le *Pape et l'Empereur*, nous sommes prêts à lutter, l'aigle à la main, jusqu'à notre dernier souffle, qui sera celui du soldat d'Austerlitz, si nous sommes vainqueurs, ou de Waterloo, si nous sommes vaincus et qui s'exhale dans le même cri : vive l'Empereur !

Si, au contraire, vous vous taisez, ce qui serait la confirmation d'un passé dont la France ne veut pas, ou ce qui serait encore une hésitation fâcheuse devant le péril, eh bien ! nous nous recueillerons, ne servant que la France seule, et attendant patiemment, avec une foi que rien n'ébranlera, que ce jeune prince Victor, que notre bien aimé Prince nous a désigné, nous soit donné par Dieu, — puisqu'il ne nous aura pas été donné par son père.

Et quand on devient ainsi, par sa propre volonté, un obstacle à la Providence qui veut le salut d'un pays, l'obstacle ne dure jamais longtemps pour elle, monseigneur !

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRINCE IMPÉRIAL

1er juin 1880.

A pareille date, il y a un an, un horrible drame se passait dans un champ de maïs perdu au milieu de l'Afrique.

Le revolver dans la main droite, le bras gauche replié pour parer les coups, un jeune homme était seul, en face d'une bande hurlante et féroce.

Il avait la tête haute, ce jeune homme, l'œil fier, et il se battait sans peur comme sans espoir, entendant encore au loin et sur le sol retentissant le galop des

chevaux qui fuyaient, emportant avec eux les lâches et les traîtres qui l'avaient abandonné.

Il avait essayé de les suivre, mais il n'avait pas pu ; son cheval lui avait échappé, et alors, sachant qu'il était perdu sans retour, il se tourna vers l'ennemi et s'apprêta à mourir.

Ce jeune homme, c'est celui que nous pleurerons toujours, c'est celui qui nous a mis en deuil pour toujours, c'est notre Prince Impérial !

Dans ce combat mortel qui dura quelques secondes à peine, il vit passer rapidement devant lui ce qui devait être sa vie, si Dieu la lui avait conservée.

C'était l'entrée triomphante dans Paris, c'était le sacre à Notre-Dame pavoisée, c'étaient les joyeux grondements des canons de l'hôtel des Invalides, c'était l'acclamation délirante d'un peuple arraché à la misère, à l'humiliation, à la République, c'était la France redevenue grande et puissante, c'étaient peut-être l'Alsace et la Lorraine rendues à la patrie qui les pleure, c'était la gloire, la prospérité, l'honneur, c'était l'Empire !

Comme un nuage rapide, ce beau rêve défila devant ses yeux, et la réalité lui apparut, atroce, épouvantable.

Il voulait bien tomber, mais il eût voulu tomber autrement.

Comme il fût mort sans regrets, si c'eût été pour son pays bien-aimé, pour la France !

Mourir au pont d'Arcole quand le fifre siffle la charge, mourir à Austerlitz quand la France devient la maîtresse du monde, mourir à Waterloo confondu dans les rangs de la vieille garde et s'ensevelir dans le linceul qui enveloppe la patrie mourante, c'est une belle mort, et combien de fois sa jeune imagination lui avait fait

envier et choisir ces champs héroïques pour y dormir son éternel sommeil !

Mais non. Ce n'était pas cela.

Le drapeau tricolore ne flottait pas au vent brûlant qui soufflait.

Le clairon français ne lançait pas ses notes cuivrées aux échos d'alentour.

C'était pour d'autres qu'il allait mourir, pour d'autres que les siens, pour d'autres qui l'avaient délaissé, se sauvant honteusement ; et, au lieu du Russe gigantesque, au lieu de l'Autrichien opiniâtre, au lieu du Prussien haineux, c'étaient des sauvages hideux, immondes, aux dents de tigres, aux clameurs bestiales ; au lieu du champ de bataille éclatant de lumière où le camarade applaudit à la vaillance, où le chef la récompense, où la patrie l'illustre, c'était le vallon obscur, sombre, désert, c'était enfin la mort ignorée.

Entre le moment où la sagaie part et le moment où elle frappe, il y a bien peu de temps, n'est-ce pas ? c'est la durée de l'éclair.

Eh bien, le Prince Impérial a eu le temps de voir tout cela, de penser tout cela, car les mourants pensent vite, voient vite ; et quelle effroyable angoisse a dû le prendre à la gorge, quel sanglot désespéré a dû briser sa poitrine pendant ce court délai !

Il y a un an de cela.

Et demain, à la même heure, à la même place où tomba le héros, une femme en deuil s'agenouillera, baisant la terre qui a bu le sang de son fils, et qui a porté son cadavre nu.

C'est sa mère.

Elle a voulu suivre toutes les stations de ce chemin de la croix, gravir tous les degrés de ce calvaire.

Et qui sait ? peut-être, les mères sont si entêtées ! peut-être n'est-elle allée là-bas que pour bien s'assurer qu'il n'est pas vivant encore, enfermé dans quelque repaire et attendant un libérateur !

Elle s'est peut-être dit que celui qu'on avait cloué dans le cercueil, que celui qu'on lui avait rapporté, n'est pas le sien ; et une idée terrible, une idée folle, comme il n'en vient qu'aux mères, l'a prise ; elle a voulu aller voir, en suivant ses traces pas à pas, si par hasard elle ne le retrouverait pas !

Soyons de cœur avec elle, soyons avec elle d'esprit et de pensée, faisons ensemble ce pèlerinage sanglant.

Il est mort, voilà un an qu'il est mort ; et qui donc oserait dire que le deuil est moins lourd à porter et que la peine est moins amère pour ceux qui l'aimaient ? Notre parti, qui marchait en conquérant vers l'avenir, s'est arrêté soudain.

L'abattement dure toujours, le découragement nous tient pour le moment mornes et consternés.

Nos yeux, humides encore des pleurs qu'ils ont versés, n'osent pas regarder en avant. Et à chaque pas que nous faisons, nous nous retournons malgré nous, comme si nous attendions quelqu'un qui s'est attardé et qui ne vient pas.

Hélas ! il ne viendra pas, et, pour le retrouver, il faut que nous allions là où il est.

Mais, en attendant, il nous reste des devoirs à accomplir, sa volonté dernière à exécuter, sa mémoire à honorer.

Il l'a dit dans son testament : TANT QU'IL Y AURA DES BONAPARTES, LA CAUSE IMPÉRIALE AURA DES REPRÉSENTANTS.

C'est pour cela que, même après le malheur irréparable, nous n'avons pas abandonné toute espérance; c'est pour cela que nous sommes restés fidèles et dévoués à notre cause, malgré les tristesses du moment, car, nous le croyons fermement, un jour viendra, qui n'est pas loin, où l'Empire, dégagé des obstacles qui semblent l'enchaîner et le garrotter, se relèvera plus robuste et plus vigoureux que jamais.

Non, l'Empire n'est pas mort!

Semblable à celui qui a trop souffert, il est étendu sans mouvement, il dort.

Mais nous saurons bien l'éveiller, quand il faudra sauver la France du désordre, de la ruine et de la République.

Donc, vous tous qui pensez à notre mort bien-aimé, amis et serviteurs du Prince Impérial, vieux dévoués que dix ans de République ont éprouvés, qui jamais n'avez courbé le front devant la menace, qui avez dédaigné les faveurs qui souillent et les avances qui déshonorent, Impérialistes, nous vous donnons rendez-vous à Saint-Augustin, le 7 juin, pour prier, pour nous souvenir, pour espérer.

Les messes de demain mardi sont les messes de famille, les messes intimes. Allez-y, si vous voulez, mais, le 7 juin, c'est la messe du parti tout entier.

C'est à celle-là que nous vous donnons rendez-vous, vous tous qui n'avez pas peur de la police.

Mais vous n'en avez pas peur, et, d'ailleurs, nous serons à votre tête.

Nous y serons, non pas pour imiter ces communards qui ne peuvent honorer les morts qu'en menaçant les vivants, mais pour donner le spectacle imposant d'un grand parti qui peut se rassembler pour un hommage

public et solennel, sans que rien de sa part puisse alarmer d'autres que les coquins.

Vous irez là, calmes, froids dans votre douleur, sans un cri, sans un geste, sans donner un prétexte aux argousins, et vous rendrez, devant l'église de nos pieux rendez-vous, un double hommage, à Dieu d'abord qu'on persécute, et à notre Prince mort, dont la pensée veille sur nous et nous dit de garder confiance et de rester unis.

AUX PRINCES

Après la mort du comte de Chambord

1er septembre 1882.

Les Princes, qu'ils soient Bonapartes ou Bourbons, ont souvent, beaucoup trop souvent, posé la question des devoirs de la France envers eux.

Aujourd'hui et d'une manière brutale se pose la question de leurs devoirs envers la France.

Qu'est-ce que c'est donc que les Princes?

Ce sont des hommes dont la patrie reconnaissante a honoré les aïeux, a consacré le nom dynastique, qu'elle a élevés à un tel rang, à une telle hauteur, qu'ils sont comme les demi-dieux de la mythologie moderne.

On les traite de Monseigneur, mot qui rappelle volontairement, à notre époque de démocratie, l'idée d'une supériorité sociale.

On lesaborde avec un respect mêlé de piété ; le plus rude parmi nous, et il y en a, adoucit son langage, adoucit ses pensées, quand il leur parle.

Et le moindre mot d'eux est ramassé par nous précieusement dans l'écrin jaloux de nos souvenirs.

En vain la grande voix du siècle veut-elle les rabais-

ser, nous dire qu'ils sont, après tout, nos égaux, qu'ils ne valent ni plus ni moins que nous.

Nous le savons, et il ne nous plaît pas de l'avouer.

Et dans ce monde de convention où nous les plaçons, dans ce temple monarchique où notre foi les érige, ils demeurent ce qu'ils étaient jadis, comme des êtres d'une race à part, surhumaine, et à qui nous reconnaissons des droits supérieurs.

Pourquoi ?

Parce que la tradition, d'accord avec le bon sens, nous dit qu'il faut ici-bas une hiérarchie et que sans cette hiérarchie, qui sert d'infranchissable barrière aux compétitions individuelles, il n'y a plus qu'une immense rivalité mesquine où l'intérêt grossier, l'appétit inavoué, la malsaine ambition, se disputent avidement les quelques jouissances de cette vie passagère.

Donc nous avons gardé les Princes, comme un débris vivant d'une époque entièrement disparue; nous les avons gardés, au risque de heurter l'égalité triomphante et victorieuse.

Nous leur avons laissé les honneurs, la suprématie; nous sommes demeurés modestement en bas, quand tout semblait les empêcher de rester en haut.

Et de nos mains empressées à brûler un encens devenu nécessaire s'échappent des nuages qui montent, montent, les enveloppent et leur donnent de loin, aux yeux de la foule superstitieuse et croyante, cet aspect grandiose, cette apparence presque divine, qui permettent, à eux de prétendre au commandement et à nous de consentir à l'obéissance.

Cela est bien, cela doit être, et sans cette fiction il n'y a pas de gouvernement possible, ce gouvernement fût-il la République.

Voyez l'anarchie! L'anarchie, ce n'est pas autre chose que la réalité de la vie politique, la réalité crue, repoussante.

Mais, si nous avons conservé les Princes, ce n'est pas pour le vain plaisir de passer devant eux, l'œil curieux, comme on passe devant ce qui rappelle les siècles écoulés.

C'est pour nous en servir quand nous en avons besoin, c'est-à-dire quand la France en a besoin.

Ce qu'on leur accorde a bien trait au passé, mais on le leur arracherait avec colère et avec justice, si cela n'avait pas surtout l'avenir pour but.

Croient-ils, dans leur sincérité, que c'est pour le plaisir dégradant de nous abaisser que nous ployons le genou devant l'Empereur ou devant le Roi?

S'imaginent-ils que c'est pour leur agrément et pour leur rendre l'existence enivrante que nous avons, de parti pris, laissé subsister cette barrière aristocratique, par conséquent artificielle et vaine, qui les sépare de nous qui sommes la foule?

Non, et ils doivent sentir que ce dépôt de gloire méritée par leurs ancêtres, mais qu'ils n'ont pas encore augmentée eux-mêmes, n'est entre leurs mains que d'une façon transitoire et en attendant le jour solennel où la France qui les a comblés viendra leur en demander compte.

Le passé n'est debout en eux que pour mieux dominer l'avenir.

Eh bien, l'avenir est arrivé, l'avenir, c'est aujourd'hui.

Et le jour a lui, où les princes ne sont plus seulement princes pour eux, mais bien pour nous, pour la France.

L'ère des plaisirs personnels est close.

L'heure a sonné à leurs oreilles de payer à la France ce qu'ils lui doivent.

Ils nous doivent le relèvement définitif de la patrie abaissée ; ils nous doivent de s'incliner vers la France abattue dans la fange et de la mettre enfin debout, la tête haute désormais et le regard fixé vers Dieu.

Ils sont écoulés pour toujours, les moments joyeux où les fiertés dynastiques égayaient les fêtes intimes.

La promenade dans la grande ville, où les princes souvent inconnus se mêlaient aux passants ; les chasses retentissantes dans les bois qui abritaient leur puissance restée féodale ; les longs et studieux voyages à travers le monde ancien ou nouveau; les joies ineffables de la famille bénie par la Providence, tout cela est fini, bien fini.

Princes, qui avez laissé dire, qui avez fait croire que vous vouliez régner, que vous aviez des droits, montrez donc que vous avez aussi le sentiment de vos devoirs !

Si vous n'êtes pas le fruit vulgaire de la vanité humaine ; si, perpétués par nous comme les représentants mortels de l'immortelle Autorité, c'est-à-dire de Dieu, vous vous sentez dignes de la noble mission qu'on vous a donnée et que vous avez acceptée, montrez-la, parlez, agissez !

Le dur chemin de l'exil s'allonge devant vos pas.

Entrez-y de vous-mêmes. L'épreuve qui purifie et qui seule vous donne des droits réels pour nous commander s'offre enfin à vous.

Acceptez-la, l'âme vaillante et joyeuse, comme ceux qui firent votre nom éclatant et sonore savaient accepter la bataille.

Vous avez à rechercher les moyens ; tous sont bons.

Si la persuasion ne suffit pas à entraîner les masses craintives ou sceptiques, employez la vigueur, vous

souvenant que la République elle-même vous en a donné l'exemple.

Votre nom n'est plus à vous, assez longtemps vous ne l'avez porté que pour vous.

Votre fortune, votre vie, ne vous appartiennent plus; trop longtemps vous les avez dépensées pour votre seule satisfaction.

A l'œuvre, tous, tant que vous êtes! — et pour la France!

Poussez votre cri de guerre, celui d'autrefois ou celui d'aujourd'hui, celui qui massait la noblesse à Bouvines autour du roi, ou qui ralliait les grenadiers au pont d'Arcole. Appelez-nous!

Nous sommes prêts!

AU VOLTAIRE (1).

Catholique, monarchiste, impérialiste.

6 juin 1886.

Nous engageons le *Voltaire* à mieux soigner ses informations en ce qui nous concerne, car si les renseignements qu'il fournit sur tout le monde ne sont pas plus exacts que ceux qu'il donne sur nous, ses lecteurs sont odieusement volés.

Ainsi hier, il affirmait que nous blâmions fortement le Prince Victor Napoléon d'avoir évité toute manifestation bruyante à Saint-Augustin, l'autre jour, en sortant par la petite porte qui se trouve derrière l'église.

Or, c'est tout le contraire, et nous avons loué le Prince de s'être refusé spontanément à l'exhibition de mauvais goût, conseillée par un petit nombre d'imprudents amis, qui voulaient lui faire opérer une descente triomphale, par le grand escalier, sur la place, au milieu des acclamations tumultueuses.

De pareilles démonstrations sont puériles, peuvent produire des incidents ridicules et ce n'est pas en exposant un prétendant à tâter du violon comme un tapageur nocturne, qu'on le désigne plus particulièrement à l'admiration populaire.

Le jeune prince a pensé qu'il n'y avait rien d'héroïque dans une pareille aventure et il s'est rencontré, en cela, avec la plupart d'entre nous.

Le reporter du *Voltaire* s'est donc grossièrement trompé sur ce point.

(1) A propos du service célébré à Saint-Augustin pour le septième anniversaire de la mort du Prince impérial.

Il témoigne d'une ignorance aussi grande en faisant aujourd'hui même une allusion à la circulaire que nous avons adressée aux membres du clergé français et dans laquelle se trouve cette phrase, citée avec étonnement par le *Voltaire* : *l'*Autorité *qui place l'esprit religieux bien au-dessus de toutes les compétitions politiques....*

Mais oui, et à part le mot « esprit », qu'il faut remplacer dans le texte authentique par le mot « intérêt », nous avons la faiblesse de ne rien regretter de cette opinion fort ancienne chez nous.

Le *Voltaire* en conclut forcément que *nous tournons à la dévotion pure* et prévoit que *nous finirons dans la peau d'un bénédictin.*

Avant de relever ces derniers mots, nous rappellerons qu'il y a déjà longtemps de cela, nous avions défini notre pensée à la tribune de la Chambre, en termes d'une incontestable clarté.

Nous avons dit, marquant la gradation voulue, nécessaire, logique : « Je suis catholique d'abord, monarchiste ensuite, et impérialiste après ».

Ce qui voulait dire, qu'avant toute question politique, nous mettions la question religieuse, les choses d'en haut devant passer avant celles d'ici bas, et le surhumain avant l'humain.

Et cette doctrine n'est pas personnelle à nous. Si le *Voltaire* savait un peu ce qu'il dit, il saurait que telle est la doctrine de tout catholique.

On n'est même catholique, n'en déplaise au *Voltaire*, qu'à cette condition.

Nous avions ajouté que nous sommes monarchiste ensuite.

Cela voudra dire pour le *Voltaire*, qui paraît avoir besoin d'annotations soignées et étendues, que nous

n'acceptons qu'une forme de gouvernement, la forme monarchique, en opposition à l'autre forme de gouvernement, la République.

Il y a plusieurs sortes de monarchies, comme il y a plusieurs sortes de républiques.

Mais il nous a toujours semblé que la moins bonne des monarchies valait toujours mieux que la meilleure des républiques.

Enfin, nous avions ajouté que nous étions Impérialiste, après.

Dans notre pensée, en effet, le système impérial nous a toujours paru le meilleur, parce qu'il unissait les satisfactions que réclame justement la démocratie moderne, à l'autorité qui doit inspirer tout gouvernement régulier.

Et cela est tellement vrai que n'importe qui gouvernera désormais la France, qu'il s'appelle Napoléon ou d'Orléans, est obligé, s'il veut se maintenir au pouvoir, s'il veut relever le pays, de faire de l'impérialisme, c'est-à-dire de la démocratie autoritaire.

Il n'y a plus deux manières de gouverner, il n'y en a plus qu'une — qu'on soit le Roi ou qu'on soit l'Empereur.

Voilà pourquoi le nom, en matière de gouvernement, c'est-à-dire le mot, nous importe infiniment moins que la chose.

Mais nous ne voudrions pas nous entraîner trop loin, et nous devons nous borner à ces rapides commentaires de la parole que nous avions dite à la tribune et que nous n'avons reproduite que pour établir au *Voltaire*, qui ne s'en doutait pas, que *notre dévotion* n'est pas chose nouvelle.

Nous ajouterons même que beaucoup, beaucoup de

gens doivent aux persécutions odieuses dont les patrons du *Voltaire* se sont rendus coupables, d'avoir senti s'accroître en eux ce que ce journal nomme improprement *la dévotion*, et que nous appelons, nous, la Foi.

Enfin et quant à la crainte exprimée par le *Voltaire* de nous voir *mourir dans la peau d'un Bénédictin*, nous rassurerons notre confrère, l'informant que les Bénédictins passant généralement pour ne pas être des ignorants, leur peau nous pèserait moins sur le corps que celle des rédacteurs du *Voltaire*.

LE PRINCE NAPOLÉON

Sa dernière maladie.

Mercredi, 11 mars 1891.

Le prince Napoléon est gravement, très gravement malade.

Et les dernières nouvelles qui nous parviennent, indiquent que tout espoir est à peu près perdu.

J'ai été toute ma vie, sans une hésitation, sans une défaillance, non seulement l'adversaire, mais l'ennemi personnel du Prince.

Sous l'Empire, je l'ai combattu avec un implacable acharnement.

Rien n'a pu me détourner, ni les ministres, ni l'intervention directe de l'Empereur, ni les désaveux formels, dont j'ai été l'objet en plein *Moniteur*, alors journal officiel du gouvernement.

Et quand le Prince impérial est mort, seul entre tous, j'ai refusé de me rallier à lui.

Je suis donc bien à mon aise, maintenant qu'il est mourant, pour en parler avec impartialité.

Le prince Napoléon était un homme merveilleuse-

ment doué par la nature et plus merveilleusement encore, par la volonté de savoir, d'apprendre, d'étudier.

Peu de choses humaines, dans la science et dans les lettres, lui étaient étrangères.

Orateur d'une grande puissance, écrivain distingué, causeur rare, caractère énergique, il avait tout ce qu'il fallait pour accomplir de grandes œuvres.

Et cet homme s'en va, non seulement sans avoir rendu aucun service à son pays, mais après avoir été toute sa vie inutile, quand il ne lui était pas arrivé d'être fatal !

Né sur les marches du trône, il conspira contre l'Empereur, qui se vengeait en le comblant de bienfaits.

Il protesta violemment contre le 2 Décembre, et, dès le lendemain, ne rougissait pas d'en recueillir les avantages.

Il fut le mauvais génie de l'Empire.

Son Palais-Royal était le rendez-vous de tous ceux qui fomentaient une opposition quelconque.

Ne pas aimer l'Empire et l'Empereur, était un titre précieux auprès de lui.

Tous les mauvais conseils, il les a donnés.

Et c'est à son action néfaste que l'on doit l'abandon du pouvoir temporel, la plus grande faute, la faute la moins excusable du dernier règne.

Car ce qui domina l'existence de ce Prince, ce fut la haine de tout ce qui touche à la religion.

Et je ne suis pas de ceux, le connaissant bien, qui nourrissent l'espoir de le voir finir par une amende honorable et un repentir.

Violent et emporté, étranger à toute retenue quand

la passion s'emparait de son esprit ou de ses sens, il s'est vu justement abandonné par sa femme et par son fils aîné.

Il a fallu l'agonie pour lui refaire une famille.

Il n'a jamais eu d'amis, dans l'acception large du mot.

Ce qui lui a manqué, c'est le bon sens, le sens moral, ce qu'a le plus humble ouvrier ou le plus modeste paysan.

Que peut une locomotive puissante, capable de faire cinquante lieues à l'heure, sans des rails pour la conduire ?

Où donc irait un navire admirablement construit, sans boussole ?

Les rails, qui font aller droit ; la boussole, qui empêche les déviations, il ne les a pas possédés.

Une fée mauvaise, alors que toutes ses sœurs l'accablaient des dons les plus précieux au berceau, lui refusa ceux-là, sans lesquels les autres ne sont rien.

Intelligent au suprême degré, il ne s'est pas servi de son intelligence pour le bien.

Prince de sang royal et impérial, il n'a pas dépendu de lui, qu'il tuât l'impérialisme.

Brave autant que n'importe qui, il s'est arrangé de façon à passer pour un poltron.

Toutes ses richesses de l'esprit, du cœur, de la naissance, il les a gaspillées et jetées par la fenêtre.

Et il meurt là-bas, seul, les siens ayant à peine le temps d'arriver pour qu'il puisse les reconnaître encore, et dans cette Rome qu'il a prise au pape, au catholicisme frappé pour ainsi dire là même où il avait le plus péché, — tout comme son beau-père Victor-Emmanuel, violateurs tous deux du patrimoine de

Saint-Pierre, — avec les seuls regrets d'Ernest Renan, un des convives survivants du fameux vendredi saint, où l'on mangea le saucisson légendaire !

Qui le regrettera ? Qui ?

Sa femme, une sainte, a dû le quitter.

Son fils a dû le quitter.

Tout ce qui toucha à l'Empire, de près ou de loin, l'a maudit, après s'être un instant, et bien inconsidérément, rapproché de lui.

Et pourtant, nous lui pardonnons à cette heure suprême, le mal qu'il a fait à son pays, à son parti et nous souhaitons qu'au dernier moment, il reçoive la grâce, lui l'éternel révolté, de courber son orgueil devant le Dieu qu'il méconnut et qui l'attend.

LE PRINCE NAPOLÉON ET LE PARTI IMPÉRIALISTE

17 mars 1891.

On nous demande de différentes parts, quelle influence pourrait bien avoir la mort du prince Napoléon sur les destinées du parti impérialiste.

Nous répondons tout de suite et sans hésiter : « Aucune ! »

Ce qui distingue, en effet, le prince Napoléon, c'est qu'il n'a pas de parti derrière lui, qu'il n'en a eu qu'un instant, après la mort du Prince Impérial et que cela n'a duré que fort peu de temps.

Quand le Prince Impérial mourut, je fus de ceux qui, chez M. Rouher, à la réunion solennelle qui s'y tint dès le jour même où arriva la sinistre nouvelle, je fus de ceux qui demandèrent que le prince Victor fût proclamé son héritier politique.

Je connaissais, en effet, et par le Prince Impérial

lui-même, la teneur du testament par lequel il instituait le prince Victor prétendant à l'Empire.

J'en fis la révélation.

Et je demandai l'exécution immédiate de ces volontés suprêmes du Prince Impérial.

Mais un courant se produisit contre ma proposition, et tout le monde alla s'inscrire chez le prince Napoléon, moi excepté.

Il y eut alors autour du prince Napoléon, comme un commencement de popularité, chose à laquelle il était peu accoutumé.

Cela dura le temps que dure un feu de paille.

Et bien vite, chacun se retira de ce milieu délétère, désabusé, désillusionné.

Puis vint le jour où, après mille hésitations, mille contradictions successives, le prince Victor se sépara de son père.

Cette séparation fut excitée et amenée par les impérialistes conservateurs et catholiques, qui reconnaissaient un peu tard qu'il n'y avait rien à faire avec un prince libre-penseur et républicain.

Avec le prince Napoléon, c'était la fin de la dynastie.

Et le parti impérialiste ne voulait pas mourir.

Il aiguilla alors vers le prince Victor, qui, désormais, avait pour lui, non seulement la désignation suprême du Prince Impérial, mais encore la consécration de tout le parti officiel.

Cette situation, qui a duré plusieurs années, ne saurait être modifiée en rien par la mort du prince Napoléon.

Auprès de celui-ci, ne restaient plus que quelques amis fidèles et tout personnels.

Ces amis garderont son culte, comme les prêtres d'une religion disparue.

Mais tout le parti impérialiste demeurera groupé autour du prince Victor. Et j'entends par le parti impérialiste les gens qui ne voient et ne veulent voir que cette solution : l'Empire, l'Empire quand même, l'Empire à tout prix.

Sont-ils nombreux ?

Je ne le crois pas.

Car la plupart de ceux qui considèrent le régime impérial comme le mieux approprié aux besoins de notre époque, sont loin de repousser une autre solution qui pourrait nous sauver de l'épouvantable république, par laquelle la France se ruine, s'abaisse et se meurt.

Le parti impérialiste subit donc un temps d'arrêt, traverse une phase d'inaction.

La mort du prince Napoléon, n'aurait pas même l'avantage de le stimuler, en lui donnant l'unité.

Car les rares amis du père, loin de se rallier au fils, iraient à la République, si ce n'est pas déjà fait.

La disparition du prince Napoléon n'intéresserait ni directement, ni indirectement le parti impérialiste.

Le parti demeurerait ce qu'il était : il n'y aurait qu'un homme de moins, et encore cet homme n'était pas impérialiste !

MORT DU PRINCE NAPOLÉON

19 mars 1891.

Le prince Napoléon est mort.

Sans que cela soit encore absolument certain, il paraît qu'il aurait reçu les derniers sacrements, ayant encore sa connaissance, ce qui serait la réconciliation avec

l'Église, et qu'il aurait serré la main de son fils, ce qui serait le pardon du chef de famille.

Il est à souhaiter que ces nouvelles importantes, quoique dubitatives, soient confirmées.

Car ce serait une fin chrétienne, d'un exemple d'autant plus grand, d'autant plus salutaire, qu'elle n'aurait pas été amenée sans difficulté.

Les républicains qui, depuis plusieurs jours, félicitaient le prince Napoléon de repousser tout à la fois son fils et Dieu, regretteront certainement ce qu'ils appelleront une rétractation et une faiblesse ; mais tous les chrétiens et tous les honnêtes gens lui sauront gré et de sa clémence paternelle et de sa grandeur d'âme.

Car il n'y a pas, ici-bas, une vertu aussi magnanime et un courage aussi beau, que la vertu du pardon et le courage du repentir.

EMPIRE ET ROYAUTÉ

16 septembre 1894.

« M. Paul de Cassagnac, qui est l'inventeur du n'importequinisme, est fidèle à sa doctrine. Entre la monarchie traditionnelle de droit divin et la monarchie plébiscitaire, entre la royauté et l'empire, entre le duc d'Orléans et le prince Victor, il ne choisit pas, il n'a pas de préférence. A qui le trône ? dit-il. Peu lui importe. Celui qui règnera sera le bon, que ce soit le prince Victor ou le duc d'Orléans.

« C'est parfait. Mais, si cela n'importe pas à M. de Cassagnac, qui sera toujours content, pourvu que la république soit supprimée, j'imagine que cela leur importe, à eux, les prétendants concurrents.

« J'ai idée que le prince Victor aime encore mieux la république qu'une restauration orléaniste, et que le duc d'Orléans s'accommode mieux du régime actuel que de l'Empire ; l'un et l'autre le savent très bien.

« La royauté serait beaucoup moins débonnaire pour l'Empire, et l'Empire beaucoup moins débonnaire pour l'orléa-

nisme, que ne l'est cette excellente république. C'est alors que les lois d'exil appliquées à tous les membres de la famille royale auraient leur plein effet, et qu'il ne serait plus permis de manifester, de conspirailler. »

C'est ainsi que s'exprime M. le sénateur Ranc, en une aimable raillerie — qu'il me paraît opportun et facile de relever.

Commençons par la fin :

J'ignore si la Royauté aurait à souffrir d'un rétablissement de l'Empire, et réciproquement.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'il serait impossible à la Royauté et à l'Empire de se plus maltraiter qu'ils n'ont été maltraités par la république.

Ce gouvernement de *liberté* a banni les deux chefs de la Maison royale et de la Maison impériale, ainsi que leurs héritiers, par peur de la Monarchie.

Le même sentiment d'ignoble peur a empêché la république d'acquiescer au désir du prince Jérôme, d'être inhumé en un modeste coin du sol français, à ces îles Sanguinaires qui se dressent en face de la rade d'Ajaccio.

Et, aujourd'hui, elle ne se sent même pas suffisamment assise, pour permettre à la famille royale de déposer le cercueil du comte de Paris dans les caveaux de la cathédrale de Dreux.

C'est-à-dire qu'elle ne croit pouvoir assurer son salut, qu'en proscrivant les morts eux-mêmes.

Louis-Philippe fut plus crâne et plus beau joueur, le jour où il se mit à la tête de la manifestation nationale qui réclamait le retour des cendres de l'Empereur.

J'ignore également si le Prince Victor et Monsieur le duc d'Orléans préfèreraient la république à une restauration monarchique contraire à leurs désirs, et j'estime que c'est les calomnier et les outrager, que de le croire.

Tous deux sont trop patriotes pour ne pas mieux aimer voir leur pays heureux avec un rival que malheureux, humilié, dégradé avec l'ennemi commun, la république.

Et il n'y aurait pas assez de mépris en France pour celui qui ferait passer son intérêt dynastique avant le salut de la patrie.

D'ailleurs, cette idée de tout sacrifier au bonheur du pays est la base, le principe de ce que M. Ranc appelle mon N'IMPORTEQUINISME.

Je suis impérialiste, de naissance et de tempérament.

Si j'avais à choisir, pour mon pays, une forme de gouvernement, je demanderais l'Empire de 1852.

Mais, à défaut du rétablissement de l'Empire, je m'accommoderais, avec joie et reconnaissance envers Dieu, d'une Royauté comme eût été celle de M. le comte de Paris, ou comme celle que pourrait donner M. le duc d'Orléans.

Et ce n'est pas le cas de dire que, faute de grives, on se contenterait de merles.

Entre la grive impériale et le merle royal, il n'y a guère de différence, si ce n'est dans l'origine des pouvoirs et du droit.

Et encore M. le comte de Paris avait-il accepté de rajeunir et de renouveler, par une consultation nationale à définir, la vieille tradition nationale.

Il avait reconnu et dit qu'une nouvelle sanction du droit ancien, par le peuple, n'était pas inutile.

Les deux monarchies ne sont donc pas loin l'une de l'autre.

De plus, elles seraient obligées de gouverner exactement de la même façon, par l'AUTORITÉ.

Car, tout en demeurant un libéral, M. le comte de

Paris ne se faisait aucune illusion sur l'absurdité du parlementarisme.

Eh bien ! dans ces conditions, je serais joliment difficile si je ne préférais pas à la république N'IMPORTE QUELLE de ces monarchies ; car avec N'IMPORTE QUELLE monarchie, l'Empire ou la Royauté, la France redeviendra la vraie France et sortira du bourbier où elle se vautre depuis vingt ans.

Je me résume en disant : l'Empire d'abord, si je puis. Le Roi, si je n'ai pas l'Empire. Mais tout, tout, plutôt que la République !

Et j'estime que la Royauté serait, à défaut d'Empire, un EN CAS fort acceptable.

Or, nous sommes nombreux, fort nombreux, en France, qui pensons ainsi.

C'est même sur cette idée de ralliement patriotique autour de celui, QUEL QU'IL SOIT, qui rendra la France à elle-même, à ses croyances, à sa foi, à son honneur, que le journal *l'Autorité* fut fondé. Et c'est à cette idée qu'il doit son succès.

Chacun y garde ses préférences. Mais tous font passer devant, le salut de la France. Oui, la France avant tout !

Et, pour nous, le salut de la France, son relèvement, son bonheur, résident dans une restauration monarchique, dans celle que Dieu suscitera et que le peuple voudra.

Ce jour-là, — à l'exception de quelques égoïstes ou de quelques enragés, — tous les bons Français, royalistes et impérialistes, s'estimeront trop heureux d'être sortis de la république, pour regretter le triomphe du rival et du concurrent.

Car, en modifiant légèrement un mot célèbre : « c'est la république qui les divise le moins, et cela parce qu'elle les dégoûte le plus. »

LA VÉRITABLE ÉQUIVOQUE ENTRE IMPÉRIALISTES

25 mai 1895.

Le journal *le Matin* publie un *interview* de l'honorable baron Legoux, ancien président des comités plébiscitaires impérialistes de la Seine, nommé et désigné par le prince Victor-Napoléon.

Cette *interview* emprunte précisément une valeur particulière aux rapports officiels qui, ces temps derniers encore, unissaient M. le baron Legoux au Prince héritier des droits de Napoléon III et du Prince Impérial.

Et elle nécessite une explication catégorique, si elle est toutefois exacte — ce dont nous voulons encore douter.

Car il s'agit de la doctrine même du parti impérialiste, et son avenir en dépend.

M. le baron Legoux, faisant allusion à une réunion tenue par M. Cuneo d'Ornano, s'est exprimé dans les termes suivants :

« M. Cuneo d'Ornano et moi sommes d'*accord sur le principe de l'action bonapartiste* ; nous ne différons que sur une *question d'étiquette*. Il veut *une république plébiscitaire* ; moi, *un empire plébiscité. Pure question de mots.*

« Quant à ce qui est des républicains et des bonapartistes, laissez-moi vous dire que ce sont *des frères politiques*, séparés *seulement par une équivoque*. C'est cette *équivoque qu'il s'agit de dissiper.* »

Cette théorie de M. le baron Legoux, si elle était confirmée, obtiendrait un double résultat sur lequel il ne comptait pas, peut-être.

Elle ferait rire les républicains et elle étonnerait grandement les impérialistes.

Elle ferait rire les républicains, qui se souviennent de la *fraternité* qui a toujours uni les impérialistes et les républicains; fraternité qui rappelle celle de Caïn et d'Abel, d'Étéocle et de Polynice, et qui est faite tout entière de proscription et de sang.

Le 18 brumaire, le 2 décembre, voilà les fêtes de famille vantées par M. le baron Legoux!

La proscription des Bonaparte par la république, voilà, sans doute, encore une preuve nouvelle des doux liens qui les unissent!

Franchement, il vaut mieux être étrangers les uns aux autres, que de se témoigner une fraternité de ce genre!

Jusqu'à présent, j'avais cru, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs, que les impérialistes étaient justement tout le contraire des républicains, et n'avaient de raison d'être, qu'en se montrant la NÉGATION des républicains.

C'est même à cause de cela que le Premier Consul s'est fait Empereur, et que Louis-Napoléon a repris la couronne impériale.

S'il n'y avait eu, entre l'Empire et la république, ainsi que le dit M. Legoux, qu'une « *question de mots* », il n'eût pas valu la peine, pour une affaire de « MOT », de déporter ou de fusiller tant de républicains.

Et la pensée qu'il n'y a plus, entre les Napoléons et la république, qu'une simple « ÉQUIVOQUE », dépasserait tout ce qu'on peut imaginer en drôlerie.

Les républicains, je le répète et je la leur signale, la trouveront macabre, et les vieux impérialistes l'envisageront comme scandaleuse.

Nous sommes, en effet, de ceux qui estiment que, si l'Empire n'est pas une monarchie, il n'est PLUS RIEN — il ne signifie RIEN et on n'en a que faire!

Napoléon Ier et Napoléon III ont fait, du consulat et de la présidence de la république, un simple pont, pour passer à une monarchie autoritaire, démocratique, et qui était à la république ce que le jour est à la nuit, ce que l'eau est au feu, ce que le chien est au loup.

Nous présenter l'Empire, désormais, comme une espèce de république, est une mauvaise plaisanterie qui ment à l'histoire et qui outrage nos Empereurs morts, jusque dans leur tombe.

Entre la république et l'Empire, il y a donc autre chose qu'une « question de mots », il y a toute une question de principe.

Cela est tellement vrai, que l'Empire n'a jamais été évoqué, dans l'histoire, qu'à l'état de réaction violente contre la république.

Et il y a autant d'*équivoque* entre la République et l'Empire, qu'il y en a entre le vaccin de la rage et l'hydrophobie, entre le sérum et la diphtérie.

L'un guérit l'autre. L'une est le mal, l'autre est le remède.

C'est pour cela que, tant qu'on aura la république, un Empire sera possible.

Et si j'ai relevé l'*interview* attribuée à M. le baron Legoux, c'est surtout pour faire disparaître cette ÉQUIVOQUE, et une vraie, celle-là !

Il y a, en effet, d'anciens impérialistes, qui ne se disent plus que *bonapartistes*, et qui prennent tout doucement la pente républicaine, en ménageant leur retraite, par le prétexte d'une *république plébiscitaire*.

Jadis, ils voulaient l'Empire plébiscité, et même le plébiscite préalable.

C'était le beau temps, le temps des prétentions intransigeantes, héroïques.

Depuis, ils en ont rabattu et ils se contentent d'une *république plébiscitée*. Leurs prétentions ont singulièrement baissé !

C'est une façon de pouvoir se dire républicain *conditionnel*, car ils savent bien que les républicains ne leur accorderont la consultation nationale ni pour un Empire ni pour une république.

En ce cas, il serait plus honorable de demeurer tout bonnement impérialiste et de ne pas chercher à renier le passé.

Mais ces impérialistes demi-défroqués se défendent en rappelant que Bonaparte et Louis-Napoléon ont commencé par entrer dans la république.

C'est vrai ; mais leur excuse est d'en être sortis aussitôt qu'ils ont l'ont pu.

Et nous ne croyons pas que ce souvenir soit absolument perdu, et que les républicains d'aujourd'hui, se montrent assez bêtes pour permettre à un Napoléon de passer par la même voie et d'arriver à l'Empire, sur leur dos.

Cela se fait une fois, rarement deux, mais jamais trois fois.

Les impérialistes sont donc condamnés à demeurer impérialistes, c'est-à-dire monarchistes, — s'ils veulent avoir un avenir quelconque devant eux, — ou à disparaître et à faire place à une autre monarchie.

Ils seront monarchistes, ou ils ne seront pas.

C'était, d'ailleurs, l'école du Prince impérial.

Et nous appartenons à cette école, la seule qui soit intelligente, loyale, patriotique.

L'autre école, celle du déguisement, de l'hypocrisie, du pastiche puéril, d'une assimilation quelconque à la

république, c'est l'école définitivement condamnée du prince Jérôme.

Il faut choisir!

Car cette école aurait perdu à tout jamais l'avenir du parti impérialiste, si le prince Victor-Napoléon, lui-même, n'avait pris l'initiative de la répudier hautement et publiquement.

Il n'est sorti de la maison et du cœur de son père, que pour cela, que pour maintenir ses droits à l'Empire, que pour donner un héritier au Prince impérial. Et je ne lui fais pas l'injure de supposer qu'il y veuille rentrer.

Or, je désire savoir, et d'autres avec moi, s'il serait vrai que les impérialistes, ainsi que certains l'insinuent, peuvent, sans inconvénient, reconnaître comme légitime la Constitution républicaine, cette Constitution que le peuple n'a pas ratifiée — qui est la négation de ses droits et de ses prérogatives, — et si l'Empire, au lieu d'être ce qu'il doit être, c'est-à-dire la monarchie de la quatrième race, ne doit plus être qu'une parodie misérable de la république?

Personne n'est plus à même que M. le baron Legoux, — par les hautes fonctions qu'il a longuement occupées auprès du prince Victor-Napoléon, — de faire savoir aux vaillants comités impérialistes, qui se plaignent justement d'être laissés sans direction, sans programme, ce qu'ils doivent croire, attendre et espérer, au milieu de la confusion générale où se débattent les partis politiques en France.

EMPIRE OU RÉPUBLIQUE?

7 juillet 1895.

On n'a certainement pas oublié la lettre qu'un de nos jeunes amis des Landes, vient d'adresser à notre

excellent camarade d'Ornano, par la voie de l'*Autorite*.

Cette lettre trahissait, avec une émotion juvénile, les inquiétudes de beaucoup d'impérialistes que la politique suivie par le *Petit Caporal*, et recommandée par quelques familiers du prince Victor, effarouche et fait cabrer.

On connaît cette politique, et on sait qu'elle n'est pas la nôtre.

Elle consiste d'abord à démontrer que les républicains actuels trahissent les principes de la Révolution française et de la première république, principes auxquels les bonapartistes de l'école du *Petit Caporal* seraient demeurés seuls fidèles.

Que les républicains actuels renient les principes de la Révolution et de la république, c'est certain, et sur ce point, je suis d'accord avec d'Ornano. Ils ont fait faillite à toutes leurs doctrines, à tous leurs programmes.

Mais j'ajouterai que je n'y vois rien de bien nouveau et qu'en cela, les républicains d'aujourd'hui ne font qu'imiter les républicains d'autrefois, qui coupaient le cou aux gens, au nom de la *fraternité*, mettaient d'infects voyous aux emplois publics, en vertu de l'*égalité*, et remplissaient les prisons pour satisfaire la *liberté*.

Sous les trois républiques, les républicains se donnèrent successivement les démentis les plus sanglants, offrirent le spectacle des contradictions les plus criantes, et montrèrent qu'ils ne sont que d'odieux farceurs et de sinistres cabotins, qui font toujours exactement le contraire de ce qu'ils disent.

D'Ornano ne va donc pas assez loin, lorsqu'il impute

aux seuls républicains de notre époque, l'impudente apostasie des principes et des doctrines.

Ils ont été tous les mêmes et seront toujours les mêmes.

Mais la politique du *Petit Caporal* n'aurait pas alarmé notre jeune ami des Landes, si elle se fût bornée à ce reproche mérité par les républicains.

Cette politique va plus loin et tendrait à faire du prince Victor-Napoléon, non point un candidat à l'Empire, mais un candidat à la présidence de la république.

Voilà ce que ne veut pas accepter notre jeune correspondant, et c'est à ce sujet qu'il a questionné notre ami d'Ornano.

D'Ornano a répondu dans le *Petit Caporal*, et il l'a fait avec sa courtoisie charmante et sa bonne humeur ordinaire.

Je ne suis pas constamment d'accord avec d'Ornano, qui a toujours tenu l'aile gauche du parti impérialiste; alors que je me confinais rigoureusement à l'extrême droite, de telle sorte qu'il avoisinait la république, alors que, moi, j'avoisinais la monarchie. Mais mon vieux camarade n'est pas à ignorer toute l'estime et toute l'affection que j'éprouve pour la haute probité de son caractère.

Je ne veux donc pas engager avec d'Ornano une polémique à l'occasion de sa réponse.

Cela ne servirait à rien.

Il ne me convertirait pas, et je n'ai pas la prétention de modifier ses idées.

Son plan est simple, je dirai même ingénu.

Il consiste à faire du prince Victor, un président de la république... D'ABORD.

Car, je crois pouvoir espérer qu'APRÈS, d'Ornano ne s'opposerait pas absolument à voir proclamer l'Empire, — qu'il a déjà si honorablement servi.

Mais on commencerait par la république : ce serait le pont, car il faut d'abord passer l'eau, n'est-ce pas? Et pour le moment, le courant est contraire et rapide.

Certes, et à la rigueur, je ne verrais aucun inconvénient à cette combinaison, si elle était pratique.

Une république présidée par Victor-Napoléon, sans être mon idéal, me rassurerait assez, et vaudrait mieux, à coup sûr, que celle de Félix Faure. Ce serait si peu la république!

Et puis... il y aurait l'Empire dans le lointain! Et cela permettrait de patienter un peu et d'attendre quelque matinée de décembre, ou de brumaire.

Mais, ce plan, si prudent, si malin qu'il puisse être, si plein de déguisements habiles, de masques, de trucs, il me semble l'avoir déjà rencontré dans l'histoire, et je crains qu'il n'ait quelque peu perdu de sa nouveauté, de son originalité ; qu'en dites-vous, d'Ornano?

N'aurait-il pas été suivi déjà par deux autres Napoléons, et avec un certain succès?

N'est-il pas à redouter que, cette fois-ci, les républicains ne se montrent pas aussi confiants et refusent d'imiter une nouvelle fois les grenouilles de la fable, qui préférèrent imprudemment au président *soliveau*, sur lequel on peut danser et fienter tout à l'aise, le président *grue*, qui vous avale tout cru?

Et n'y a-t-il pas quelque naïveté, après certains coups d'État non oubliés, à vouloir recommencer le vieux jeu d'autrefois, jeu désormais dévoilé, et, en face du parti républicain, dûment averti?

C'est peut-être à voir, et les républicains qui s'étaient rués sous les sabots du cheval noir de Boulanger ont prouvé, une fois de plus, que les leçons de l'histoire ne portent pas toujours leur fruit, et que la république est encore le plus court chemin pour mener à la dictature.

Il est donc possible que d'Ornano ait raison de compter sur l'éternelle jobarderie des républicains.

Moi, je n'ai pas la même illusion.

Et je ne les méprise pas au point de les croire assez stupides pour jamais favoriser l'avènement, à la présidence de la république, d'un Napoléon quelconque.

Mais, si je ne veux pas discuter avec d'Ornano — malgré le plaisir délicat que j'y trouverais, et parce que cela ne mènerait à rien, — je me permets néanmoins de relever, dans sa réponse, une phrase qui n'est pas faite pour dissiper les inquiétudes, non pas de moi, je n'en ai aucune, mais celles de mon jeune ami des Landes et des impérialistes qui lui ressemblent.

Dans La Fontaine, le statuaire s'adresse à un beau bloc de marbre qu'il vient d'acheter et s'écrie :

Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?

De même, on aurait presque la tentation, étant donnée l'attitude du *Petit Caporal* et de quelques Legoux, de demander au prince Victor-Napoléon ce qu'il veut être au juste ?

Veut-il être empereur ou président de la république ?

A laquelle de ces deux fonctions est-il candidat ?

Car certains de ses familiers sont arrivés à obscurcir la question.

« Aux deux ! » répond d'Ornano, qui ajoute :

« Quant au Prince lui-même, il aspire à être CE QUE LA NATION VOUDRA qu'il soit, dès qu'elle redeviendra libre de choisir. »

C'est parfait ; mais on concédera que la propagande n'est peut-être pas tout à fait la même pour conduire à la présidence de la république ou à l'Empire ; qu'il y aurait quelque péril à courir deux lièvres à la fois, et qu'on risque de tomber à terre quand on veut s'asseoir sur deux selles en même temps.

La nation, d'ailleurs, ne se mettra pas toute seule en mouvement, et il est nécessaire que le prétendant apporte sa quote-part dans l'affaire, c'est-à-dire sa volonté clairement manifestée et au préalable.

Il serait vraiment trop commode d'attendre à Bruxelles, dans un exil doré, que la nation aille vous chercher, pour une fonction ou pour une autre, au hasard des événements !

Par le temps qui court, un prétendant doit aller au devant du peuple, le stimuler, et, au besoin, exposer sa propre liberté et jouer sa peau, pour le rendre libre et capable de disposer de ses destinées.

Louis-Napoléon, s'il ne fût pas allé d'abord à Strasbourg et ensuite à Boulogne, n'aurait jamais couché, bien sûr, à l'Élysée d'abord et aux Tuileries ensuite.

Donc, un prétendant doit parler, doit agir.

Et il faut reconnaître avec quelque tristesse et beaucoup d'étonnement que, sur ces deux points essentiels, le prince Victor-Napoléon garde une réserve par trop discrète et par trop prolongée, en présence de la campagne de ralliement menée par quelques-uns de son entourage.

Se considère-t-il, oui ou non, comme le successeur de Napoléon Ier et de Napoléon III ?

Accepte-t-il la désignation suprême, faite par le Prince Impérial, qui l'a nommé son héritier?

Est-ce la couronne qu'il veut conquérir?

Enfin, veut-il être Empereur, ou bien se résigne-t-il à l'héritage républicain et impopulaire du prince Jérôme, son père, comme certains et à tort, bien sûr, voudraient nous le faire croire?

Car il serait étrange d'exiger que la France sût ce qu'elle veut faire de ce Napoléon disponible, s'il ne le sait pas lui-même et s'il ne le lui dit pas nettement.

Telles sont les questions précises que contient, au fond, la lettre que notre jeune correspondant des Landes adressait à d'Ornano — questions graves qui intéressent au plus haut point le parti impérialiste, puisqu'elles tendent à le fixer enfin sur les dernières espérances qu'il peut encore concevoir.

Et ces questions ne se poseraient pas si, je le répète, dans l'entourage du prince Victor-Napoléon et dans le *Petit Caporal*, l'Impérialisme ne semblait s'effacer devant le Bonapartisme — et l'Empire devant la république.

Or, notre ami d'Ornano ne saurait nous renseigner à ce sujet.

Ce qu'il pense, nous le savons, comme il sait ce que nous pensons.

Et le débat n'est pas entre nous.

Peut-être serait-il nécessaire que le prince Victor-Napoléon s'expliquât publiquement sur ce qu'il pense et sur ce qu'il veut, qu'il nous dit comment, par quels moyens il entend établir son droit et quel est ce droit ?

Lui seul a qualité pour le faire, pour le dire.

Et il en est temps, car il faut sortir de l'équivoque

où l'on se trouve, et dans laquelle on semble se complaire, pour avoir un prétexte de ne pas agir.

Ce sera le seul moyen d'empêcher le parti impérialiste, qui est une des forces du pays conservateur, de s'émietter, de disparaître et de se fondre, les uns dans la république, les autres dans la royauté.

D'Ornano reconnaît lui-même que « *les royalistes se remuent, tandis que les bonapartistes s'endorment trop ou même penchent vers l'orléanisme* ».

Et il ajoute avec mélancolie : « LA PLUPART des familles qui furent comblées de faveurs et d'honneurs par l'Empire, NE VONT-ELLES PAS jusqu'à se juger aujourd'hui flattées de figurer à la cour des princes d'Orléans et au baise-main du petit duc ? »

Si cette débandade se produit, c'est peut-être que, du côté de la royauté, on sait ce qu'on veut, on le dit ; on ose hisser son drapeau, parler haut, annoncer qu'on saura faire son devoir et tirer l'épée au besoin ; c'est peut être que, suivant les paroles du duc d'Orléans, on y est décidé à « RENTRER COMME ON POURRA », tandis que, du côté de l'Empire, on ne dit rien, on ne fait rien, on va même jusqu'à laisser croire qu'on se rallie à la république.

Encore une fois, et la lettre de notre jeune correspandant des Landes en est le symptôme significatif, on souhaite que le prince Victor-Napoléon dise, sans réticences, dans quelle voie il marche, si c'est dans celle du Prince Impérial ou dans celle du prince Jérôme, et s'il est toujours IMPÉRIALISTE ?

Moi, je ne lui fais pas l'injure d'en douter ; mais d'autres ont le droit d'hésiter.

Le Prince est à cette heure chez l'Impératrice, à Farnborough.

Cette visite à la veuve de Napoléon III nous démontre, à nous qui n'en avons jamais douté, qu'il y a encore un candidat à l'Empire.

Mais bien des fidèles de cet Empire éprouvent le besoin d'en recevoir l'assurance, de sa propre bouche.

D'après notre doctrine démocratique, la même pour d'Ornano et pour moi, les Princes appartiennent à la France ; la France a donc le droit de leur demander dans quelles conditions et dans quelles proportions elle peut compter sur eux, au jour du péril social ou national.

AFFAIRE DE GOUTS !

Bonapartisme ou République,

25 mai 1896.

Nous lisons dans le *Petit Caporal*, sous la signature de notre vieil ami d'Ornano :

Dans un article de l'*Autorité*, notre confrère et ami Paul de Cassagnac appréciait mardi la dernière lettre du duc d'Orléans.

De ce long article, très développé, notre « Journal des Journaux », cherchant à dégager l'idée maîtresse de chaque appréciation, a détaché et cité la phrase suivante :

« Ce document considérable marquera dans l'évolution du grand parti monarchiste, dont nous sommes, et qui, très franchement, très carrément, met toute monarchie, quelle qu'elle soit, avant toute république et au-dessus d'elle. »

C'était bien là textuellement une des phrases de l'appréciation que Paul de Cassagnac consacrait à la lettre du duc d'Orléans ; mais ne pouvait-on pas en conclure que l'écrivain si connu, le polémiste si populaire, était devenu royaliste ?

Non. Notre ami « demeure nettement et franchement impérialiste ».

Et nul n'est plus heureux que nous de compléter encore ici sa constante pensée, bien que cela nous parût superflu.

Cependant, sous cette expresse réserve et mettant de côté les questions de personnes, nous considérons que l'idée de

préférer « toute monarchie, quelle qu'elle soit, à toute république », est bien caractéristique, car elle résume « une sorte d'impérialisme » qui, selon nous, est en contradiction avec la doctrine napoléonienne.

Sans doute, l'Empire n'est ni la république ni la royauté ; mais Napoléon Bonaparte ne peut admettre un Roi. Toute royauté lui est contraire, tandis que la République peut se prendre comme synonyme de régime démocratique et devenir, sans révolution nouvelle, la république de Napoléon-Bonaparte.

Sommes-nous ainsi dans le vrai ? ou bien dans l'erreur ?

Ça dépend des goûts, mon cher d'Ornano.

Et si je reconnais que la république du Premier Consul, de Cavaignac, de Napoléon, de Mac-Mahon et même de Thiers, étaient parfaitement habitables, j'estime que celle-ci est infecte, odieuse, intolérable.

Si j'avais le choix, je lui substituerais volontiers la Constitution de 1852 — ce n'est pas douteux — qui rassurait les bons et faisait trembler les méchants.

Mais, faute de cet Empire, je m'estimerais fort heureux, sans me faire royaliste pour cela, d'être sauvé par un roi, par un dictateur, par tout ce qu'on voudra.

Tout, tout, plutôt que cette horreur de république !

Telle a été toujours et telle sera toujours ma manière de voir.

Car je suis un monarchiste d'abord — et je ne suis même impérialiste que parce que je suis un monarchiste.

Quant à considérer cette république infâme comme SYNONYME du régime démocratique, ah ! mais non !

Jolie démocratie, qu'une république oligarchique, dont le premier souci a été de dénier au peuple ses droits souverains, d'invalider les élections de ses élus et de faire du suffrage universel, une filouterie nationale !

Quant à Napoléon Bonaparte, qui absorberait cette même république et l'incarnerait, je l'appelle de toute mon âme : mais il est joliment en retard, car je n'en entends parler, ni à Toulon, ni à Arcole, ni à Lodi, ni à Marengo, — et je ne le vois pas contemplé par les Pyramides.

Quand vous apercevrez seulement le bout de son tricorne, ami d'Ornano, vous me ferez signe et je ne serai pas le dernier à lui faire une ovation enthousiaste. Mais, j'y reviens et je vous répète que, tout cela, c'est affaire de goûts.

Du temps de la Révolution, j'aurais choisi ma place dans les rangs des Vendéens, pour venger mon Prince et servir librement mon Dieu.

Et j'aurais mieux aimé tomber la poitrine trouée dans la lande, que m'exposer à être guillotiné comme le furent tant de braves gens, qui se croyaient en sûreté, parce qu'ils combattaient les ennemis, à la frontière.

J'ai horreur, une horreur intense, de tout ce qui est république, parce que je la connais bien, parce que je l'ai bien étudiée et parce qu'il s'en dégage une épouvantable odeur de boue et de sang.

Evidemment, j'ai, comme tout le monde, la conception idéale d'une république honnête et libérale ; mais cette république ne saurait me plaire, que par cela même qu'elle n'est pas une république.

Une république sans républicains, c'est la seule que je comprenne.

Et c'est un peu celle-là, mon cher d'Ornano, que nous avons vue du temps du Premier Consul, de Cavaignac, de Louis-Napoléon, de Thiers et de Mac-Mahon.

Donc, il ne faut pas jouer sur les mots.

Il y a république et république.

Mais la vraie, celle-ci, par exemple, elle m'inspire un dégoût insurmontable.

Et, là-dessus, vous le reconnaîtrez, je n'ai jamais varié.

J'ai même combattu le prince Napoléon avec un acharnement légendaire, parce qu'il se rapprochait de la république et que tout m'en éloigne.

Toutes les préférences sont dans la nature, même les moins justifiables. Et j'admets qu'on aime la république, qu'on la préfère à la royauté.

Il y a bien des gens qui mangent du rat, du serpent et du chien !

Affaire de goûts !

Mais moi, le jour où il me serait absolument et définitivement démontré que l'Empire est impossible, que sa restauration n'est pas praticable, que les Napoléons sont infidèles à leur mission ou incapables de l'accomplir, je vous jure que j'aiderai de toutes mes forces, hautement, patriotiquement, la solution qui me débarrassera de la république ; je l'aiderai, la parole aux lèvres, la plume à la main, le fusil au poing, quelle qu'elle soit !

Que si c'est, par hasard, la royauté, eh bien ! tant mieux pour elle !

Car il faudrait aimer drôlement la France et d'une bizarre façon, pour rejeter le salut, uniquement parce qu'il serait présenté « *en contradiction avec la doctrine napoléonienne* ».

On sauve sa patrie comme on peut et non pas comme on veut. Et quand on se voit périr, on n'a pas le droit d'être difficile pour la main libératrice qui se tend vers vous.

D'autant que Napoléon Bonaparte n'avait pas telle-

ment horreur de la royauté — puisqu'il était lui-même Roi d'Italie — et puisqu'il faisait de ses frères, des Rois, et, de son fils, le Roi de Rome.

Pourquoi la France serait-elle plus difficile que lui ?

Et de quel droit la condamnerait-on à périr dans la république, sous prétexte, qu'un Bonaparte problématique peut recommencer, on ne sait quand, on ne sait comment, je ne sais quelle espèce de Consulat ?

Croyez-le, d'Ornano, lorsque le sauveur apparaîtra, il y aura un tel mouvement de joie, un tel cri de délivrance, que la patrie frémissante ne lui demandera pas comment il s'appelle et d'où il vient !

Et, eût-il un masque et n'eût-il pas plus de nom qu'un enfant trouvé, elle lui tendra les bras.

C'est la haine de la république, telle qu'elle est pratiquée depuis vingt ans, qui m'a fait favoriser l'aventure boulangiste.

Car le succès de Boulanger, c'était la république sans les radicaux et sans les opportunistes, c'est-à-dire une république sans républicains.

Et pourtant, je ne m'étais pas fait boulangiste pour cela.

De même, sans me faire jamais royaliste, et à défaut de l'Empire, dont je regrette la poigne, je crois que la France serait autrement heureuse, libre et prospère, par un Roi, que par les scélérats francs-maçons et juifs qui nous asservissent.

Toujours, toujours affaire de goûts, mon cher ami !

Je ne discute pas les vôtres, car je les respecte, et, ne recherchant pas une vaine et inutile polémique, je me borne à rappeler les miens, qui demeurent invariables.

Si jamais je perds l'équilibre, mon cher d'Ornano,

cherchez à Droite : je ne tomberai jamais que là, car c'est là que je penche.

Et je plains les braves gens qui s'exposent à tomber à gauche.

A Droite, on rencontre des hommes qui ne pensent pas toujours comme vous, mais qui sont honnêtes.

A gauche, on rencontre par trop de coquins.

P.-S. — J'oubliais de vous parler de votre loyale rectification ; mais, chez vous, c'est si naturel, qu'il y aurait injure à vous en remercier.

D'ORLÉANS ET NAPOLÉON

A Cunéo d'Ornano.

Jeudi 28 mai 1896.

Vous m'adressez, dans le *Petit Caporal*, mon cher ami, une réponse fort intéressante, mais qui n'a qu'un très lointain rapport avec la question soulevée par moi.

Ainsi, vous discutez sur les mérites respectifs de l'Empire et de la Royauté, ce qui, vis-à-vis de moi, du moins, est parfaitement superflu.

Si je croyais, en effet, que le régime royal fût supérieur au régime impérial, il y a longtemps que j'eusse abandonné l'Empire pour la Royauté.

Et je ne demeure fidèle à l'Empire disparu, que parce que je lui reconnais, comme système de gouvernement, une supériorité sur la Royauté, telle qu'elle a fonctionné jusqu'à présent.

Et il est si clair pour moi, que le régime impérial est la véritable monarchie moderne, que M. le duc d'Orléans a éprouvé le besoin de s'en rapprocher, par la lettre très politique, très habile, qui sert de point de départ à notre polémique amicale.

Il n'y a plus, aujourd'hui, deux manières de gouverner.

Il n'y en a plus qu'une, et qui consiste à se mettre résolument avec les honnêtes gens, contre... les autres.

Qu'on prenne le titre d'Empereur, de Roi ou de Dictateur, la forme seule pourra différer, mais le fond demeurera forcément le même.

Vous n'aviez donc pas à me démontrer que l'Empire était une conception plus en harmonie que l'ancienne Royauté, avec les besoins de notre temps.

C'était déjà et depuis longtemps ma manière de voir, avant que vous fussiez des nôtres et alors que vous faisiez vos débuts dans le *Courrier de France*, journal orléaniste — ce que je ne vous reproche pas, assurément, mais ce qui devrait vous rendre moins sévère pour ceux qui préfèrent la Royauté à la République.

Car toute la question est là, pas ailleurs, souffrez que je vous y ramène.

Qu'ai-je dit? qu'ai-je affirmé?

J'ai dit et déclaré, qu'impérialiste de naissance et de convictions, je souhaitais, pour mon pays, la restauration impériale, parce que je voyais dans cette restauration, le meilleur moyen de nous débarrasser de la canaille républicaine.

Brumaire et Décembre sont, pour moi, deux dates bénies, et je souhaite, de toutes les forces de mon âme, une date qui compléterait la trilogie, afin qu'un nouveau Bonaparte envoie la Chambre actuelle, en compagnie du Sénat qui ne vaut pas mieux, rejoindre, dans les balayures historiques, le Conseil des Cinq Cents et l'Assemblée nationale.

Oui... mais, si Bonaparte ne veut pas ou ne peut pas venir, faut-il périr et pourrir, pour cela, dans la république actuelle ?

Je ne le crois pas.

Et c'est alors que j'ai ajouté, dans un langage fort net, qu'à défaut de l'Empire, la France se contenterait parfaitement d'une royauté, et d'une royauté autoritaire, bien entendu.

Car il ne vaudrait pas la peine de jeter bas la Constitution actuelle, pour retomber sous la Constitution analogue de la monarchie de Juillet.

On n'y gagnerait rien. Et ce serait reculer, pour mieux sauter de nouveau dans la république.

Je n'ai pas dit autre chose.

Et j'ai bien précisé, en déclarant, qu'à mon avis, la France n'hésiterait pas, le cas échéant, entre la royauté et la république actuelle, pour peu que cette république continue de s'accentuer dans le sens socialiste et révolutionnaire.

La France ne s'arrêterait pas, en effet, à une solution bâtarde et intermédiaire ; menacée dans sa fortune, dans ses biens, dans sa liberté, dans ses croyances, elle irait d'un seul bond, comme à toutes les époques de réaction, à l'autre extrémité, à l'autre bout, à ce qui lui apparaîtrait comme le plus contraire de la république, à la monarchie enfin.

Et malheur à l'Empire, ce jour-là, s'il continue de se déguiser en république consulaire, et de n'avoir pas le courage et l'honnêteté de ce qu'il est, de ce qu'il doit être, de ce qu'il doit rester, c'est-à-dire la monarchie moderne !

La France sans s'arrêter à lui, passera par-dessus et ira droit au Roi.

C'est ce que je ne désire pas, mon cher d'Ornano, et pas plus que vous, je vous le répète une fois encore.

Car ce serait pour moi, comme pour bien d'autres fidèles à la tradition de Napoléon III et du Prince impérial, un gros crève-cœur, de voir la patrie sauvée par un autre Prince que le nôtre.

Et pourtant je ne connais pas de rivalité plus grande, plus noble, plus honorable, que celle qui anime deux grands partis politiques et les excite dans une généreuse émulation pour le salut de la patrie.

Malheureusement, et c'est un regret amer pour moi, je vois bien ce que font M. le duc d'Orléans et son parti, et je ne vois pas du tout ce que font le prince Victor et ses amis.

Le duc d'Orléans ne cesse d'agiter son chapeau, avec franchise, avec foi.

Le prince Victor semble n'avoir que la préoccupation de dissimuler le sien.

L'un se dit le Roi et l'autre hésite à se dire l'Empereur.

Et tandis que les royalistes mettent leur cocarde au chapeau, vaillamment, les comités et les candidats du prince Victor semblent renier l'Empire et se déguiser lamentablement, honteusement, en simples plébiscitaires ou en vagues revisionnistes.

Or, la France n'aime pas ces défaillances colorées d'une ruse grossière et qui ne trompent personne.

Elle aime ce qui est crâne, loyal, audacieux.

Les partis qui s'affublent de faux nez, surtout quand le nez est rouge, risquent de passer pour des partis de carnaval.

Et le trouble est tel, dans le parti impérialiste, la confusion y est si complète, que vous auriez quelque

peine, mon cher d'Ornano, à obtenir du prince Victor, l'affirmation qu'il est encore impérialiste et uniquement impérialiste?

Or, comment la France resterait-elle impérialiste, si le représentant des Napoléons s'aveuglait, sans avoir passé par Arcole ou par Ham, à rêver une combinaison républicaine, bâtarde, puérile parodie d'un passé qu'on ne saurait impunément recommencer et dont la France affolée se moquera bien, la trouvant insuffisante et hors de saison, quand elle évoquera tout haut, à grands cris, le libérateur impatiemment attendu!

Que signifierait, en effet, un Napoléon qui ne voudrait pas l'Empire et RIEN que l'Empire?

Mais il serait au-dessous d'un Carnot ou d'un Félix Faure, et aurait encore moins raison d'être, parce que, pour jouer un tel rôle aujourd'hui, il n'est pas besoin d'être l'héritier de deux Empereurs.

Un tanneur vaut même mieux.

Je crains donc que M. le duc d'Orléans n'obtienne devant le pays, et au détriment du prince Victor, l'avantage et le bénéfice d'une attitude franche et nette, la seule qui plaise à la droiture nationale.

Je crains encore et surtout, qu'il ne fasse prochainement ce que le prince Victor ne se décide pas à faire, retenu qu'il est par une indolence naturelle et par les conseils intéressés d'un tas de poltrons qui ne veulent pas qu'il marche, afin de n'être pas obligés de marcher eux-mêmes.

Voyons, d'Ornano, vous qui, tous les mois, dites-vous, allez à Bruxelles, pourquoi ne feriez-vous pas au prince Victor un petit cours d'histoire, dans le genre de celui que vous me consacrez à la première page du *Petit Caporal*, pour lui rappeler de quelle façon on revient?

Pourquoi ne lui dites-vous pas qu'il est temps, grand temps, de quitter son exil cossu et doré, où l'on risque l'embonpoint gênant, et de faire comme Louis-Napoléon, de venir revendiquer hautement, fièrement, ses droits, en protestant contre l'illégalité, contre l'usurpation criminelle de la république actuelle?

Car c'est cela et pas autre chose qu'il faut faire.

Il n'est pas à la portée et aux moyens de tout le monde, de renouveler Arques et Ivry, Arcole ou Lodi, je le reconnais.

Mais descendre à Boulogne, c'est facile.

D'autant qu'il n'est plus nécessaire d'appeler le peuple aux armes, et qu'il suffit d'attirer et de concentrer son attention.

On apparait soudain sur le sol français, avec une proclamation vibrante; on accuse la république d'avoir confisqué la volonté nationale, d'avoir violé les droits imprescriptibles de la nation; on la déclare non avenue, déchue, et on offre sa liberté en holocauste, pour délivrer le pays de la bande de scélérats et de malfaiteurs qui le ruine, le pille et le déshonore.

Tout le monde peut faire cela.

On n'a même pas besoin d'argent, pas besoin des millions du duc d'Aumale, des millions de l'Impératrice ou de l'agrément de la princesse Mathilde.

Un peu de cœur au ventre, voilà tout ce qu'il faut!

De cette façon-là, on fait l'UNITÉ de principe, on fait l'UNITÉ de Prince, ce que nous ne pouvons pas faire, nous autres, à moins d'en assassiner un des deux, ce qui serait excessif.

Car celui qui aura eu l'audace de venir, supprime, du coup, celui qui sera resté là-bas.

Et, l'UNITÉ étant faite, la république succombe.

Elle ne doit la vie, chacun le sait, qu'à nos lamentables divisions.

Qu'un des deux se décide donc, et comme au temps d'Alexandre, comme toujours d'ailleurs, l'Empire, c'est-à-dire la France, appartiendra AU PLUS DIGNE, à celui qui, sans même risquer sa peau, osera risquer sa liberté.

Eh bien, prenez garde que d'Orléans, lorsque l'heure sera venue, ne passe devant, ne monte le premier à l'échelle pour cet assaut suprême, et ne réalise la chevaleresque devise du Prince impérial : PASSAVANT LE MEILLOR !

Telle est mon inquiétude, en tant qu'impérialiste, et à ce seul point de vue, qui n'est pas le plus élevé, car au-dessus de l'Empire, au-dessus de tout, il y a la France, qu'il faut sauver d'abord.

Je me résume :

Comme vous, je souhaite la restauration impériale.

Mais où nous nous séparons ABSOLUMENT, c'est lorsque vous semblez, à défaut d'un Empire praticable vous accommoder de la république actuelle.

Car, en fait de république, ne l'oubliez pas et ne confondons pas, il ne s'agit pas d'une république plus ou moins rêvée, fleur embaumée d'une imagination fertile, mais de CELLE-CI, de cette république horrible et puante, dont il s'agit de sortir à tout prix, et au plus vite.

Or, moi, je ne pense pas ainsi.

Et, à mon idée, la France chrétienne, honnête, repentante, lorsqu'elle se ressaisira, aimera mieux TOUT, TOUT plutôt que la république et plutôt qu'une république, et se consolera facilement de n'être pas sauvée par l'Un, même s'il lui plaisait davantage, même

s'il avait ses préférences pourvu qu'elle soit sauvée par l'Autre, par quelqu'un!

VICTOR ET LOUIS

Empire et République

31 juillet 1899.

Quand le télégraphe, qui est la Providence des journalistes en voyage, nous a rapporté le texte du télégramme adressé au prince Louis-Napoléon et attribué au Czar, nous avons haussé les épaules, laissant aux jobards du parti impérialiste la joie de croire que la Russie saluait, dans le fils cadet du prince Jérôme-Napoléon, le futur Empereur des Français et en préparait l'avènement.

La fausseté du document aurait dû pourtant crever les yeux les plus aveugles.

A cette occasion, qu'on nous permette quelques réflexions qui ne sont pas tout à fait inutiles.

Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de substituer le prince Louis-Napoléon au prince Victor, son aîné, et ce ne sera peut-être pas la dernière.

Il y a à cela plusieurs raisons.

C'est que, d'abord, le prince Louis passe pour être plus sympathique, plus allant que le prince Victor, qui est froid, taciturne et peu communicatif.

On se plaît à retrouver dans le prince Louis quelques-unes des qualités qui rendaient adorable le pauvre petit Prince Impérial.

Et, devant l'inertie calculée du prince Victor, on espère que, si le prince Louis était désigné pour faire valoir les droits au trône, il s'y emploierait un peu plus que le prince Victor, ce qui serait facile.

En outre, ceux qui se laissent guider par le senti

mentalisme en politique, tirent un heureux augure du nom même du prince, et la sonorité historique de *Louis-Napoléon* et de futur *général Bonaparte* est agréable à leur oreille.

Nous ne méconnaissons pas la valeur relative de ces arguments en faveur du prince Louis ; mais nous avons le devoir de déclarer que tout cela est pure fantaisie et non de la politique sérieuse.

Pour ceux qui sont réellement et exclusivement impérialistes, il ne s'agit pas de savoir s'il est un Prince plus sympathique et plus homme d'action que l'autre.

On n'a pas le choix.

C'est au senatus-consulte, réglant l'hérédité impériale, qu'il faut obéir, sans discuter.

Or, le prince Victor est le seul héritier des droits à l'Empire.

Tant qu'il vivra, le prince Louis passe après lui, qu'on le veille ou non, qu'on ait une préférence ou pas.

Il faut, en effet, n'avoir qu'une très vague appréciation et une connaissance plus vague encore des nécessités imposées à une dynastie, pour s'imaginer qu'on puisse, même sur un caprice justifié, même pour une raison d'intérêt public, déposer l'un des héritiers, celui qui est en possession des droits, et lui en substituer un autre.

S'il en était ainsi, il n'y aurait plus ni Empire, ni droits à l'Empire.

Et, du moment que Louis pourrait se mettre sur les rangs, son nom, sa race, ne lui serviraient plus de rien, puisqu'ils auraient été inutiles à Victor, et, comme pour la succession d'Alexandre, le trône appartiendrait « AU

PLUS DIGNE », c'est-à-dire à qui se mettrait sur les rangs : à Négrier, à Marchand, à vous ou à moi, suivant qu'en déciderait l'emballement de l'opinion.

L'hérédité a ses lois imprescriptibles.

Et on ne saurait impunément y toucher.

Si l'on en transgresse une seule, l'hérédité tombe, disparaît, s'anéantit.

C'est la théorie absolue du tout ou rien.

Les impérialistes qui s'emploieraient, avec les meilleures intentions possibles, à vouloir mettre Louis aux lieu et place de Victor, seraient aussi fous que les *Blancs d'Espagne*, qui s'entêtent à discuter les titres de M. le duc d'Orléans.

M. le duc d'Orléans est l'unique héritier de la monarchie traditionnelle, et le prince Victor l'unique héritier de la monarchie plébiscitaire.

Il n'y a pas à sortir de là.

Néanmoins, on en est sorti.

Pendant longtemps, le parti impérialiste, n'ayant plus personne à sa tête, en France, ne recevant aucune direction et allant à l'aventure, quelquefois assez bête pour acclamer Déroulède, bien que ce dernier ait solennellement déclaré qu'il « SE LÈVERAIT » contre le prince Victor et préférait « L'INFAMIE » du régime actuel à l'Empire réparateur ; — le parti impérialiste, dis-je, a été désemparé au point de s'attarder stupidement, durant plusieurs années, à la suite des chimères du prince Jérôme, dans les rêves absurdes d'une république napoléonienne qui débuterait par un consulat.

On comptait ingénument que les républicains, échaudés deux fois pourtant, en *Brumaire* et en *Décembre*, seraient assez naïfs pour récidiver et permet-

traient au prince Victor de recommencer une troisième confiscation de la République, sous la condition saugrenue de jurer tout d'abord fidélité à celle-ci.

Longtemps, les Comités impérialistes de Paris ont été bernés par cette conception ridicule, qu'encourageaient leurs orateurs d'occasion et des présidents élus au suffrage restreint, à l'instar des sénateurs d'aujourd'hui, ce qui est un singulier mode d'élection pour des plébiscitaires qui se recommandent, en tout, du suffrage universel et direct.

J'ai dû lutter, en des polémiques retentissantes, contre cette déviation de la doctrine impérialiste.

Un impérialiste est un monarchiste, et il n'a pas le droit de se déguiser en républicain, même plébiscitaire, sous le prétexte puéril de mieux tromper les républicains.

On ne trompe personne et on se déconsidère — voilà tout !

D'autant qu'avec cette prétendue habileté, qui consistait à présenter le prince Victor comme candidat à la présidence de la république, on ne voyait pas — aberration prodigieuse ! — que le prince Victor n'est quelqu'un que parce qu'il est l'héritier d'une dynastie, et qu'il n'est plus rien s'il cesse d'invoquer les droits de cette dynastie.

Le jour où il supporterait qu'on fît de lui — au gré de certains imbéciles s'y acharnant encore — un candidat à la République, il tomberait immédiatement, en tant que candidat, au-dessous de tous ceux qui ont eu le bonheur de faire quelque chose pour la France : Marchand, Négrier, n'importe qui.

Comme candidat à l'Empire, il a derrière lui tout ce que les Napoléon ont accompli de grand et de bon.

C'est sa dot, une dot superbe que les catastrophes ne suffisent pas à entamer.

Comme candidat à la république, il est moins pourvu, je le répète, que le moindre des citoyens, puisque, *personnellement*, il n'a eu l'occasion d'acquérir aucun titre le mettant hors pair.

Car, ne l'oublions pas, la candidature au trône se réclame des services rendus par les aïeux, et la candidature à la présidence seulement des services personnels.

Ceux donc qui voudraient faire du prince Victor un président de la république le découronnent, le déposent bien plus sûrement, plus effectivement que ceux qui désireraient lui substituer le prince Louis.

Ceux-ci ne font que changer d'Empereur ; les autres renient l'Empire.

Je ne perdrai pas mon temps à réfuter l'objection naïve que dans le passé cela a pu se produire différemment.

C'est même pour cette raison que le passé ne se recommence pas.

Il m'a convenu de me tenir exclusivement sur le terrain des principes.

Car le grand défaut de l'Impérialisme est d'être une jeune monarchie, qui oublie et méconnaît trop souvent ces principes, afin de se confondre avec la république.

Or, si l'Empire, comme la république, sort de la démocratie, c'est pour remplacer la république et non pour la parodier.

LE PLÉBISCITE INTÉGRAL

20 août 1900.

Je n'apprendrai rien à ceux qui savent ce qui se passe dans le parti impérialiste, en leur disant que, depuis

la mort du Prince impérial, le parti est divisé en deux fractions.

L'une, qui avait la prétention, justifiée, d'ailleurs, d'avoir l'approbation officielle, était devenue, sous le prince Jérôme, à peu près républicaine, au moins dans la forme.

Je crois bien qu'au fond, elle demeurait impérialiste ; mais elle s'habituait à son déguisement, sous le prétexte fallacieux qu'il n'y avait moyen de restaurer l'Empire qu'en passant par la présidence de la République.

Napoléon Ier et Napoléon III ayant passé par là, il paraissait tout indiqué de suivre la même voie.

Et alors, nos impérialistes abandonnaient complètement les allures traditionnelles, afin de ne pas éveiller les inquiétudes de ces bons républicains, qu'il s'agissait de mettre dedans, en attendant qu'on les mît dehors.

A maintes reprises, j'eus l'occasion de faire observer aux candides partisans de ce système, fussent-ils haut placés, que c'était prendre les républicains pour plus bêtes qu'ils ne sont, et qu'un Napoléon, s'appelât-il Victor ou Louis, aurait quelque difficulté à se faire accepter par les républicains comme président de la république.

Après Brumaire et Décembre, il me semblait, en effet, que le procédé pouvait paraître quelque peu éventé.

Mes observations furent vaines, et, mal renseigné, comme le sont d'ordinaire tous les bannis, le prince Victor-Napoléon partagea longtemps cette illusion.

Aussi, dans les réunions organisées par la fraction du parti impérialiste que nous indiquons, il n'était jamais question, à proprement parler, de l'Empire, de l'Empereur.

La consigne était de mettre un faux nez.

Sans prétendre avoir converti ces naïfs et les avoir ramenés au sentiment exact de la réalité, je crois néanmoins avoir contribué à maintenir, par l'autre fraction, qui voulait bien suivre mes inspirations, les vraies doctrines et les véritables principes de l'Empire.

Ces doctrines et ces principes se résument en une phrase très courte : L'Empire est une monarchie, la monarchie moderne, et n'est pas la république ; c'est même tout le contraire de la république.

La république sera toujours Brutus, et l'Empire sera toujours César.

L'un doit tuer l'autre.

Brumaire et Décembre furent la revanche des ides de mars.

Toutefois, par cela seul que le parti impérialiste marche à l'aventure, n'est pas dirigé, n'a pas de chef politique bien sérieux en France, cette confusion eût duré plus qu'il ne convenait pour l'avenir du parti, si M. Déroulède ne s'en fût mêlé fort heureusement.

Au début, M. Déroulède enthousiasmait les foules impérialistes, on s'en faisait un allié, tout au moins.

Et quelques-uns le définissaient par un mot irrespectueux, qui est vrai : « Déroulède, c'est le pont ! Nous passerons par là ! »

Ce n'était pas mal imaginé.

Le fait est que ce brave Déroulède, qu'il le veuille ou non, accomplira la besogne de César.

Il n'a pas l'envergure nécessaire pour profiter du plébiscite qu'il prêche.

La France, sollicitée par lui, répondrait par Napoléon.

Aussi, j'excuse ceux du parti impérialiste qui s'étaient

attelés à la fortune de M. Déroulède, en vue de s'en servir, et qui paraissaient se contenter de son plébiscite incomplet et mutilé.

Mais M. Déroulède a vu le piège, a compris la manœuvre, et il s'est hâté de se dégager.

En une circonstance, il a déclaré qu'il irait jusqu'à mettre la main au collet des Prétendants, s'ils rentraient, s'accordant à lui seul le monopole de la révolution à tenter, ce qui était aussi sincère que ridicule.

Car, enfin, lorsqu'on entend violer la Constitution et la violenter, il faut admettre que d'autres peuvent le faire.

M. Déroulède n'est pas de cet avis.

Lui seul doit tuer la république parlementaire.

Elle lui appartient comme le taureau appartient à la spada — même si elle le manque !

Les autres n'ont que le droit de regarder et d'applaudir.

Cette attitude exclusive et vraiment inouïe de M. Déroulède avait éveillé les susceptibilités légitimes des loyaux impérialistes égarés parmi sa suite.

L'élection de Niort, où M. Déroulède afficha le plus lamentable égoïsme, paraît avoir complété les réflexions et mis définitivement en lumière, l'outrecuidance de la théorie déroulédiste.

J'en veux voir la preuve dans l'ordre du jour voté, au banquet du 15 août, par la fraction naguère dissidente du parti impérialiste.

Voici cet ordre du jour :

Les membres des comités plébiscitaires de la Seine assurent à nouveau S. A. I. de leur respect, de leur dévouement, de leur fidélité, enfin de leur énergie irréductible pour faire triompher, sous sa conduite, l'IDÉE PLÉBISCITAIRE INTÉGRALE, la

souveraineté du peuple dans TOUTE SON AMPLITUDE, c'est-à-dire LE CHOIX du gouvernement et l'élection du chef du gouvernement par la nation.

Enfin ! voilà la vraie doctrine, et nous sommes revenus au programme si longtemps délaissé !

Il n'est pas trop tôt.

Comment le parti impérialiste a-t-il pu s'égarer, pendant des années, après l'illusion d'un nouveau consulat, et abandonner son vrai programme !

Comment a-t-il pu se contenter du faux plébiscite de M. Déroulède, n'accorder au peuple que la prérogative diminuée de désigner le président de la république et lui refuser le droit supérieur de choisir son gouvernement !

Mais ne récriminons plus. Mieux vaut tard que jamais.

A tout péché miséricorde. Voici le parti impérialiste rentré dans le giron, avec le « PLÉBISCITE INTÉGRAL », le seul sérieux, le seul qui soit le plébiscite. L'union du parti est faite de nouveau.

Ce n'est qu'en demeurant lui-même, c'est-à-dire une monarchie, que l'Empire peut tenter le salut du pays.

Qu'il le tente courageusement, franchement, mais avec l'abnégation patriotique toujours, qui permet, si l'on échoue en cette œuvre grandiose et sainte, d'aider loyalement le concurrent, quel qu'il soit, le rival heureux qui pourrait réussir.

DITES-EN AUTANT !

Même sujet.

23 août 1900.

Je ne voudrais pas incriminer la bonne foi de mes confrères du *Journal des Débats* et du *Temps* ; j'aime

mieux supposer qu'ils ont mis un peu d'irréflexion dans leur manière d'apprécier ce qui a été dit aux banquets impérialistes du 15 août.

Avant de leur répondre et de rétablir la vérité, il est indispensable de reproduire leurs très téméraires affirmations :

Ainsi, le *Journal des Débats* prétend que M. de Cassagnac et ses amis « *réclament un plébiscite* IMPÉRIALISTE SURTOUT ANTIRÉPUBLICAIN ».

Mon confrère est d'autant moins excusable de proférer une pareille énormité et un tel non-sens, qu'il écrit dans un journal qui se pique de connaître et d'utiliser toutes les nuances de la langue française.

Qu'est-ce que c'est qu'un plébiscite ?

C'est la consultation loyale, sincère, libre, d'une nation, et il découle de cette simple et claire définition, qu'il ne vaudrait pas la peine de consulter le peuple, si d'avance on entendait lui imposer une solution et lui dicter la réponse.

On peut avoir ses préférences ; on en a même le devoir.

On peut souhaiter que le plébiscite soit impérialiste et surtout antirépublicain ; mais il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est de démontrer à la nation que l'Empire est une bonne chose et que la république en est une exécrable.

Cette dernière démonstration est en train de se faire toute seule.

Quant à « RÉCLAMER » un plébiscite « IMPÉRIALISTE », c'est une absurdité.

On se borne à le désirer.

Le plébiscite serait ce qu'il serait.

Et tout véritable plébiscitaire est obligé, à moins

d'être un farceur, de s'incliner devant ce qu'il serait, fût-il la négation de ses plus chères espérances.

Car, encore une fois, le plébiscite qui serait OBLIGATOIREMENT impérialiste, ou royaliste, ou républicain, ne serait qu'une odieuse parodie du plébiscite, comme nous le comprenons.

Cette rapide explication déblaye le terrain, et nous permet d'en finir rapidement et nettement avec les insinuations quelque peu malveillantes du *Temps*.

Voici ce qu'il dit :

Ceux-ci, qui figurent la gauche du parti, sont avant tout plébiscitaires. Le plébiscite est l'alpha et l'oméga de leur doctrine politique. Ils veulent faire plébisciter non pas seulement le nom du chef de l'État, mais la forme même du gouvernement. Ils se séparent de M. Déroulède en ce qu'ils ne mettent pas la république au-dessus du plébiscite ; mais ils sont disposés, M. Legoux l'a encore dit hier, à se rallier à la république si elle est plébiscitaire.

C'est leur affaire. Il convient d'avouer, bien que cela importe assez peu, qu'ils sont d'assez médiocres bonapartistes, puisqu'ils tireraient leur révérence aux Bonaparte, le cas échéant. C'est ce que M. de Cassagnac et ses amis ne leur pardonnent pas. M. de Cassagnac est le chef de la droite du bonapartisme. Ce qu'il veut, c'est d'abord un Napoléon sur le trône impérial. Et il ne cache pas les moyens qui lui paraissent propres à obtenir ce résultat : Brumaire et Décembre, voilà les modèles. Le plébiscite ne vient qu'après, une fois l'Empire fait. Et il faut reconnaître, quoique cela soit de peu de conséquence, que, si M. de Cassagnac est bon napoléonien, bon impérialiste, il est un pauvre plébiscitaire. Mais le moyen d'accorder le principe plébiscitaire du libre choix de la nation souveraine avec la fidélité à une dynastie monarchique que la nation peut fort bien ne pas choisir, si elle choisit librement ? Le plébiscite après le coup d'État n'est qu'une comédie. Le plébiscite sans coup d'État est extrêmement chanceux. Et le système politique bonapartiste, vicié par cette contradiction, n'a jamais tenu debout une seconde aux yeux de la raison.

Notre confrère se trompe grossièrement.

Il est parfaitement exact que les impérialistes sont divisés en gauche et en droite.

C'est le sort de tous les partis et de toutes les armées.

Et nous ne nous en plaignons pas. Cela est nécessaire à l'équilibre d'un parti politique.

Mais il n'est point vrai que ceux de gauche, seuls, soient AVANT TOUT plébiscitaires.

Ceux de droite le sont également et au même degré.

Car il est impossible d'être un peu ou beaucoup plébiscitaire.

On l'est, ou on ne l'est pas.

Il n'y a pas de moyenne.

Quiconque n'admet pas, n'accepte pas, les yeux fermés et QUELLE QUE SOIT la solution, le résultat du plébiscite, n'est qu'un faux plébiscitaire, je le répète pour la millième fois.

Voilà pourquoi le plébiscite mitigé, corrigé et surtout diminué, de M. Déroulède, nous fait hausser les épaules.

Lorsqu'il s'agit de restituer à la nation ses prérogatives et ses droits, il faut les lui restituer tous et ne pas réserver les plus importants.

Or, le droit le plus important d'un peuple, c'est de choisir la forme de son gouvernement.

Le choix du chef de l'État est relativement secondaire.

Ce ne serait que FAUTE DE MIEUX, que nous nous en contenterions, soit à droite, soit à gauche.

Mais il vaudrait encore mieux cela que rien du tout, nous n'hésitons pas à le reconnaître.

Pour la même raison de déférence envers la nation,

nous nous inclinerions devant une restauration royale, si cette restauration était voulue par la volonté nationale.

Donc, dans tout ceci, nos préférences n'ont rien à voir, rien qu'à l'état de souhaits.

Oui, nous préférons l'Empire, un Empire autoritaire et chrétien, à toute autre forme de gouvernement, et nous ne nions pas que l'Empire de Napoléon III est loin d'avoir été conforme à ce programme.

Quant à ne pouvoir « accorder le principe plébiscitaire du libre choix de la nation avec la fidélité à une dynastie monarchique que la nation peut bien ne pas choisir », c'est une puérilité, pour ne pas dire davantage.

La fidélité, même et surtout au malheur, est un droit.

Et on peut s'incliner devant une solution contraire à ses préférences, sans y prendre part.

Que le plébiscite proclame la république légale et légitime, je m'inclinerai, mais je ne la servirai point, tant qu'elle sera représentée par les scélérats qui la détiennent aujourd'hui.

Et, tout en demeurant fidèle au souvenir impérial, il pourrait m'arriver de servir la France sous une royauté et même sous une république.

Quoi de plus loyal? Quoi de plus patriotique?

Je souhaite aux républicains de toutes nuances, d'avoir la probité et le courage d'en dire autant.

Mais, ce courage et cette probité, ils ne l'auront jamais.

LE PLÉBISCITE, C'EST LA DÉMOCRATIE

27 août 1900.

Le *Journal des Débats* nous répond avec si bonne grâce, qu'il ne s'en prendra qu'à lui, si nous continuons la conversation.

D'autant qu'il trouvera tout naturel, que nous répliquions à quelques-unes de ses objections touchant le système plébiscitaire.

Et d'abord, il prend acte de la promesse éventuelle que nous faisons de nous incliner devant le plébiscite, si celui-ci proclamait la république légale et légitime.

Mais il ne croit pas que cet exemple serait suivi par tous ; car, dit-il, « il est peu vraisemblable que ceux qui considèrent la république comme un fléau public — et c'est bien l'opinion que professe constamment M. de Cassagnac, ajoute-t-il, — aient assez de résignation pour accepter un gouvernement si funeste, et cela uniquement parce que, un jour et une fois pour toutes, la république aurait obtenu une majorité plébiscitaire. S'ils s'y résignent, conclut-il, pour combien de temps, s'y résigneront-ils ? »

Ça, je n'en sais rien, et je ne puis parler que pour moi ; me bornant à indiquer, mais sans en répondre absolument, l'opinion de mes coreligionnaires.

Tout ce qu'il m'est possible de faire, c'est préciser la doctrine.

Son application ne dépend pas de moi — de même qu'il ne saurait dépendre du *Journal des Débats*, d'obliger tant de républicains à conserver fidélité à leurs programmes, et à se montrer logiques, conséquents avec eux-mêmes et leurs principes.

Oui, nous nous inclinerions devant un plébiscite sin-

cère, qui proclamerait la république légale et légitime.

Mais s'incliner ne veut pas dire adhérer, accepter, servir.

Le *Journal des Débats*, lui aussi, quoique sans y être réduit par le plébiscite, s'est incliné devant la république, et la considère comme légale et légitime.

Toutefois, sa reconnaissance de la république n'est que constitutionnelle, et cela ne l'empêche pas, Dieu merci, de combattre, avec la plus louable vigueur, les sectaires qui la travestissent et la déshonorent.

Nous l'imiterions.

S'incliner devant la république — au point de vue de la forme gouvernementale — n'a jamais signifié que l'on se réjouirait, par exemple, d'avoir pour ministres Waldeck, Monis et Millerand, et qu'on s'interdirait le droit de les mépriser et de les flétrir à outrance.

Maintenant, combien de temps nous résignerions-nous à la république ?

Tant que le pays ne témoignerait pas d'une disposition contraire, et tant que cela serait conforme à la foi religieuse et à l'honneur.

Car le devoir du plébiscitaire, de s'incliner devant la volonté nationale, a pour limite — comme tous les devoirs — la possibilité morale, l'approbation de la conscience, le patriotisme.

Et j'oserais espérer, dans ce cas, que la république serait la première à éprouver le besoin de nous rassurer par ses actes et de nous démontrer qu'elle n'est pas aussi funeste qu'on veut bien le dire.

Arrivons maintenant à une autre objection de notre confrère, présentée sous forme interrogative.

« Les nouvelles générations, ou plus simplement les nouvelles fournées d'électeurs, continue le *Journal des*

Débats, se croiront-elles réellement obligées par un plébiscite auquel elles n'auront eu aucune part ? »

Cet argument-là est celui dont se servent les partisans de M. Déroulède et de son faux plébiscite, pour refuser à la nation le droit de choisir la forme de gouvernement qui lui convient.

Nous nous bornerons à faire observer, qu'en matière politique, absolument comme en matière financière, il est loisible d'engager les générations futures, au nom de la solidarité qui lie toutes les générations, dans l'intérêt supérieur du pays.

Le gouvernement actuel ne se prive pas de créer des dettes énormes que devront acquitter, de gré ou de force, les générations qui ne sont pas encore nées et qui n'ont donc pas pu être consultées sur le bien fondé de ces dépenses.

Pourquoi ne seraient-elles pas tout aussi valablement engagées par une Constitution que par une dette ?

Et quand le *Journal des Débats*, lui-même, proclame la république intangible, a-t-il le droit de critiquer le plébiscite qui constitue l'hérédité ?

D'autant que le plébiscite a sur l'intangibilité, c'est-à-dire sur la prétendue éternité d'un régime, l'énorme avantage de permettre à la nation de se délier d'une façon pacifique.

On ne saurait sortir de la république actuelle, enfermé qu'on y est, prisonnier comme on s'y trouve, qu'en brisant les barreaux et en enfonçant la porte, en faisant une révolution.

Tandis que, le plébiscite, c'est l'économie d'une révolution.

En un mot, le plébiscite n'enchaîne réellement les générations que dans la limite de ce qui leur convient.

Il y a toujours une issue qui demeure ouverte.

C'est enfin la seule chose qui distingue l'homme du bétail.

Avec le plébiscite, il s'enferme comme il veut, où il veut.

Sans le plébiscite, il est poussé malgré lui, à coups d'aiguillon et à coups de trique, vers n'importe quelle étable, le râtelier fût-il vide et le toit fût-il troué.

Le plébiscite laisse au peuple son libre arbitre, sa volonté, ne l'engage que dans la mesure du possible et lui maintient la faculté de se dédire s'il s'est trompé ou si on l'a trompé.

Sans le plébiscite, c'est le bagne à perpétuité, infligé par une coterie, par une faction momentanément prépondérante.

Voilà pourquoi je soutiens avec Gambetta, qui alors était sincère, qu'on ne saurait être démocrate si l'on n'est plébiscitaire.

Le plébiscite, seul, est la démocratie.

Tout ce qui n'est pas plébiscite est une tyrannie.

QU'IMPORTE !!

9 septembre 1900.

D'une lettre qu'adresse à un ami politique M. Léopold Louit, directeur du *Journal de Bordeaux*, un fidèle parmi les fidèles, et un de ces fidèles qui savent demeurer fièrement indépendants devant les basses intrigues encombrant les Cours même, et surtout les Cours des Prétendants en exil, nous voulons extraire, pour l'encadrer de quelques réflexions, le fragment qui suit :

Les doctrines plébiscitaires, qui permettent à la Nation d'élire directement son chef et de choisir son gouvernement, sont toujours le Droit ; elles seront encore le Salut.

Aussi, l'union de tous les patriotes doit-elle être également désirée et secondée par ceux qui refusent de s'atteler misérablement à la remorque d'un régime pourri et malfaisant ; régime éhonté qui, pour asservir la Démocratie, a domestiqué ses fonctionnaires, osant attenter à toutes nos libertés, insulter à nos croyances, vilipender l'armée et désorganiser la défense nationale en pervertissant l'âme de la Patrie, après avoir rançonné le Pays au point de le voir succomber sous le poids des charges qui le ruinent.

Que les hommes libres lèvent donc l'étendard de la révolte contre les odieux continuateurs du crime de Septembre et que, dans un même sentiment d'équité, ils donnent le pouvoir au plus digne !

Sera-ce un disciple assagi de Robespierre, l'arrière-petit-neveu de saint Louis ou bien l'héritier de nos Empereurs?

Qu'importe?... si la France est sauvée, si tous ses enfants, réconciliés par le Plébiscite, travaillent à son relèvement materiel et moral.

Voilà pourquoi, mon cher ami, je suis de cœur avec tes amis, moi, l'impérialiste irréductible, qui vécut, vit et mourra fidèle à Napoléon !

C'est là un fier et beau langage, le langage d'un impérialiste fidèle, mais aussi d'un bon Français.

Car la France avant tout !

Et, s'il plaît à la France de choisir un autre gouvernement que le gouvernement impérial, nous n'avons qu'à nous incliner.

N'est pas patriote, celui — impérialiste, royaliste ou républicain, — qui met ses préférences au-dessus des volontés librement manifestées du pays.

Et sont des imbéciles ceux qui plaisantent notre théorie du « N'IMPORTE QUI ».

Il ne s'agit pas, en effet, de saluer le premier venu qui s'emparera du pouvoir.

A ce point de vue, nous pourrions nous contenter de Loubet ou de tout autre, si nous n'étions pas plus diffi-

ciles que certains l'affirment, sans nous avoir seulement compris.

« N'importe qui » s'applique à Celui, Empereur, Roi ou Consul, qui relèvera la France de l'avilissement actuel, avec l'assentiment de la France, bien entendu.

« N'importe qui », c'est le médecin qui guérira la malade, en danger de mort.

« N'importe qui », c'est le sauveur qui, au risque de périr lui-même, l'arrêtera sur la pente fatale où, malheureusement, elle glisse vers l'abîme.

Oh ! si nous n'écoutions que nos affections, que notre fidélité, nous voudrions, qu'à défaut de tout autre, Celui-là fût l'héritier de nos Empereurs.

Et qui donc pourrait nous en vouloir, de souhaiter, pour lui, un pareil honneur, le plus grand de tous, car il n'est pas de gloire, ici-bas, supérieure à celle d'avoir arraché son pays à sa perte ?

Les libérateurs des peuples, qu'il s'agisse de l'ennemi du dehors ou de l'ennemi du dedans, sont les vrais héros de l'histoire.

Mais quelle étroitesse d'esprit, quelle sécheresse de cœur il y aurait à ne pas permettre qu'une pareille œuvre fût accomplie par un autre, alors que celui qu'on eût préféré ne peut pas ou ne veut pas s'y essayer ?

Si Napoléon n'est pas à la hauteur de son devoir, faut-il donc s'entêter à l'en prétendre digne et, sous prétexte d'une fidélité qui deviendrait de la trahison envers la patrie, barrer la route au citoyen généreux, Prince ou particulier, qui désire en tenter l'épreuve ?

Telle n'est pas notre manière de voir.

Et c'est cette pensée que notre confrère et ami Léopold Louit a traduite en ces termes excellents :

« Sera-ce un disciple assagi de Robespierre, l'arrière-

petit-neveu de saint Louis ou bien l'héritier de nos Empereurs ?... »

« Qu'importe ?... »

Voilà la vraie thèse, la thèse loyale, honnête, patriote, celle qui se préoccupe moins de l'opinion des partis que des besoins du pays !

Si la France était heureuse, au lieu d'être si profondément misérable ; s'il y avait plaisir, joie, honneur et profit à la gouverner en cette période d'abaissement, de ruines et de hontes, je comprendrais l'implacable compétition pour la conquête du pouvoir.

Mais c'est un pays qui périt, qui tombe, qui se dissout.

En admettant qu'il vienne un sauveur, on se demande avec effroi s'il arrivera à temps ?

La maladie est tellement aiguë, que le remède sera peut-être administré trop tard ?

Dans ces conditions, la fidélité politique ne saurait revêtir la forme d'une intransigeance absolue.

Il faut aller au plus pressé, c'est-à-dire au salut.

Et tout en se faisant un honneur de demeurer impérialiste, royaliste ou républicain, on doit aider, favoriser, acclamer Celui, — ne fût-il pas notre idéal, ne fût-il pas notre préféré, nous fût-il même sympathique d'une façon relative, — qui rendrait à ce pays en décadence la sécurité, la paix morale, la liberté et l'honneur.

Quant à son nom, à son origine, à son drapeau, comme dit mon ami Louit, QU'IMPORTE!

EMPEREUR OU PRÉSIDENT

17 août 1901.

Un grand banquet de quatre cents couverts a eu lieu hier, salle Vautier, pour fêter le 15 Août.

Quatre cents impérialistes étaient attablés sous la présidence d'honneur de M. de Cassagnac et la présidence effective du comte Branicki.

Au début du repas et au milieu d'applaudissements frénétiques, M. de Margerie a lu la lettre suivante, adressée à M. le comte Branicki, par le député de Mirande.

A. M. le comte Branicki.

Mon cher comte,

Puisque vous présidez effectivement, mais sous ma *présidence d'honneur*, un grand banquet, à l'occasion de la fête napoléonienne du 15 août, laissez-moi, tout en envoyant un salut fraternel et une pensée affectueuse à tous ceux qui ne sont pas enveloppés, comme moi, dans leur drapeau, et sont demeurés fidèles, imperturbablement, à leurs premières opinions, à leurs seules opinions politiques, à l'Empire, de faire justice une bonne fois, et d'une façon inexorable, de la fausse et hypocrite doctrine par laquelle on essaie de travestir le parti impérialiste, qui est un parti monarchique, en une véritable mascarade républicaine.

Oui, on a la faiblesse et le reniement de ne plus vouloir s'appeler que *plébiscitaires*, alors qu'on devrait avoir le courage et l'intelligence de se dire purement et simplement *impérialistes*.

Vous autres, vous avez ce courage et cette intelligence, et il convient de nous en louer.

Ce n'est pas, en effet, en mettant sa cocarde dans sa poche, qu'on peut inspirer confiance au pays et surtout lui montrer, qu'au jour du péril social, on est là pour le sauver.

La France ira, joyeuse, au devant de qui se pose loyalement et fièrement en libérateur, mais se détournera de qui veut ruser avec elle et la tromper

Oui, une école nouvelle de faux impérialistes s'est levée, qui crée l'équivoque et cherche à pêcher en eau trouble.

Ces gens-là, nouveaux venus, d'ailleurs, dans le parti, qui en méconnaissent l'histoire, affectent de ne nous parler que du Premier Consul, que du plébiscite, comme si le mot d'Empereur leur brûlerait les lèvres et comme si la France n'avait que des droits !

Or, la France a des devoirs aussi.

Elle a le devoir surtout de respecter les consultations nationales, qui, à diverses reprises, ont acclamé l'Empire dans la famille des Napoléon.

Qu'on le veuille ou non, l'hérédité impériale a été réglée d'une façon définitive.

Et tant que, par un nouveau plébiscite spécial, un autre régime, un autre gouvernement n'auront pas été proclamés, le droit demeure immuable dans la famille des Napoléon.

Oui, il y a une dynastie, ce que les faux impérialistes semblent avoir oublié, une dynastie impériale, qui durera tant que la race, elle même, qui en est investie, vivra.

Il y a un Empereur tout désigné, par ordre de naissance, comme il y a, dans le parti royaliste, un Roi.

Et cet Empereur, c'est le prince Victor.

C'est donc stupidité, aberration, que d'en faire un candidat à la République.

Qui est *le plus*, ne saurait être *le moins*.

Aut Cæsar, aut nihil : ou il est l'Empereur, ou il n'est rien !

C'est au nom des Sénatus-consultes, c'est par l'hérédité, c'est par un passé qui n'est pas le sien, mais qui l'étreint invinciblement, qu'il est l'Empereur.

Dans les Monarchies, et l'Empire, encore une fois, est une monarchie, les *morts saisissent le vif*.

Pour être candidat à la présidence de la République, le Prince devrait préalablement abandonner les Sénatus-consultes, renier les ancêtres, abdiquer l'hérédité, se dégager du passé et cesser d'être Prince.

Et dans quelle situation inférieure se trouverait-il alors?

Par le bannissement, par l'exil, il a été mis dans l'impossibilité matérielle et morale de montrer sa valeur personnelle, d'être utile à son pays.

Ses familiers seuls savent quelle est son intelligence haute, quel est son ferme caractère.

Le pays l'ignore.

Redevenu simple citoyen, il pourrait assurément viser la présidence de la république, mais alors comme le fils de Cavaignac, comme le fils de Carnot, comme le fils de Mac-Mahon, comme le fils de Loubet, sans plus de notoriété, et avec une notoire insuffisance de services rendus au pays.

A ce titre, il ne serait pas plus qualifié que vous ou moi.

Voilà pourtant, à quelle éventualité absurde, le poussent et l'accuieraient des amis maladroits et impolitiques, si d'aventure on le leur permettait!

Mais nous sommes là, nous, les impérialistes de tradition, les impérialistes monarchistes, dynastiques, qui gardons pieusement et jalousement les principes de nos Empereurs et qui ne saurions tolérer qu'on usât d'une duplicité candide, en jouant tantôt au Premier Consul, tantôt au Président de la république et de temps en temps à l'Empereur, avec la famille des Napoléons, famille qui est la nôtre, dynastie qui est

nôtre et qui pourra être, c'est notre espoir et notre ambition, la suprême réserve de la patrie en péril de mort.

Et il faut en finir avec les maquignonnages qui ruinent et ridiculisent notre parti.

Le parti plébiscitaire intégral, nom dont on voudrait affubler le parti impérialiste, est une bêtise, et c'est aussi un manque de probité, car les épithètes niaises ou ingénieuses ne trompent personne.

Et il est vraiment ridicule de croire, après *Brumaire* et *Décembre*, que les républicains confieront naïvement la République à un Napoléon pour la maintenir et la faire durer.

Le moyen est usé et laisse voir la corde.

Bien sûr, nous n'avons pas la prétention de restaurer l'Empire, en dehors du consentement national.

Il en sera ce que la nation, directement et librement consultée, décidera, ce que Dieu voudra !

Et tout le monde sait qu'à défaut de l'Empire, nous accepterions le régime qui nous assurerait, quel qu'il soit, la liberté, la sécurité, l'honneur national.

Mais, en attendant, plus de déguisement, et à bas les masques.

Un Napoléon ne saurait arriver par des portes basses, qui l'obligent à se courber, à baisser la tête.

Il est l'Empereur, et c'est le diminuer, le ravaler, que le transformer en un prince à tout faire, en un candidat éventuel à la présidence d'une république borgne.

On ne saurait être Premier Consul qu'après Arcole, Lodi, l'Égypte et à la veille de Marengo.

Et les impérialistes se couvriraient de ridicule, se déshonoreraient aux yeux de leurs compétiteurs, aux

yeux de leurs adversaires, s'ils continuaient d'habiller leur Prince, leur Empereur, d'un haillon républicain, d'une loque révolutionnaire.

Il faut donc que chacun reste à sa place, l'Empereur dans son hérédité, les Impérialistes dans leurs doctrines immobiles, immuables d'un passé que ni le Prince, ni ses partisans, n'ont le droit ni le pouvoir de modifier, suivant les besoins du moment ou pour des habiletés de tactique.

Il importe surtout de ne pas biaiser avec l'opinion publique, de ne pas prendre des sentiers détournés, indignes d'un grand parti et, dédaigneusement, de rejeter tout déguisement.

L'Empire, disons-le bien haut, est une monarchie, la monarchie moderne et démocratique.

Le prince Victor sera le continuateur de Napoléon Ier et de Napoléon III, le successeur du Prince Impérial, ou il disparaîtra de la scène politique, comme en disparut son père, le prince Jérôme, homme pourtant d'un merveilleux talent, mais qui chercha vainement une solution bâtarde entre la monarchie impériale, et une république consulaire.

Le choix se pose.

L'hérédité ne se divise pas. On n'en prend pas ce qui plaît, pour délaisser ce qui gêne.

Victor-Napoléon, je le répète, s'il n'est pas l'Empereur, n'est rien, car il n'est rien par lui-même — qu'un simple citoyen, comme tout le monde, et, en dehors des droits héréditaires, des titres dynastiques, il n'a aucun droit, aucun titre.

Il ne saurait être bicéphale, être le Premier Consul pour les uns et l'Empereur pour les autres, sourire à l'Empire et loucher vers la République.

L'hérédité est la tunique du centaure. Et je défie qu'on se l'enlève des épaules sans arracher la chair.

La dynastie est aussi une armure. On y demeure lacé, bouclé — tant que dure le combat — pour la France.

Donc, encore une fois, ayons tous le bon sens et l'honnêteté surtout, de dire ce que nous sommes, le Prince et nous.

Le Prince, l'Empereur !

Nous, des impérialistes, rien que des impérialistes !

Ne nous trompons pas nous-mêmes et n'essayons de tromper personne. C'est encore la politique la plus droite qui est la plus habile.

Telle est notre politique, mon cher comte, et telle est celle que fètent aujourd'hui nos amis, sous mon nom.

Il m'appartenait, plus qu'à tout autre, de la définir comme la vraie politique du parti, de ramener le parti dans son vrai chemin, et j'ose croire, sans l'ombre d'aucune modestie, que personne n'avait, pour cela, plus qualité que moi, que moi, l'ami de Napoléon III, son serviteur dévoué, qui l'ai suivi jusqu'à Sedan, qui ai vengé sa mémoire outragée, que moi enfin, qui fus le confident du Prince Impérial.

De loin, mais de tout mon cœur, je lève mon verre avec vous, mes chers amis, à l'honneur, à l'espérance de sauver encore notre pauvre patrie, par l'Empire.

LE PLÉBISCITE (1)

Ses défauts. — Ses avantages.

Lundi 26 août 1901.

Mon excellent et vaillant confrère *le Soleil*, par la plume alerte de M. Hugues Rebell et sous ce titre

(1) Voir aussi, dans le tome III de cette série, l'article : *Encore un peu d'histoire. Le plébiscite, 24 décembre 1903.*

« Impérialistes et Plébiscitaires », à l'occasion de ma lettre du 15 août, reprend, contre le plébiscite et l'impérialisme, la vieille thèse que l'on connaît et qu'il rajeunit avec talent.

Elle consiste à dire que le côté fâcheux du plébiscite est dans la nécessité d'une consultation incessante, à telle enseigne qu'en dix-huit ans Napoléon III s'est cru obligé d'y recourir deux fois.

Et mon confrère s'élève contre une autorité qui peut être mise en question « à chaque instant ».

Je désire même, pour rendre la discussion plus intéressante, donner la parole à mon confrère.

Voici quelques passages de son sévère réquisitoire contre le plébiscite et l'impérialisme, qui parfois, on l'a vu, en est la conséquence naturelle :

Il a fallu le génie de Napoléon Ier, l'intelligence et la ténacité de Napoléon III, pour fonder ce régime, et ni le génie, ni l'intelligence, ni la volonté, n'ont pu le maintenir. Jeune, heureux, inspirant l'intérêt des caractères nouveaux et des qualités inattendues, un prince regarde le plébiscite comme un jeu qu'il dirige lui-même et où il est sûr de gagner ; mais que la fortune, un jour, lui soit contraire, que la mode se lasse, que les temps deviennent douloureux, le plébiscite, de jouet, se change en arme et se tourne contre lui. Napoléon III est acclamé par le peuple en 1870 ; mais, deux mois après, il reçoit aussi du peuple l'ordre de faire une guerre qu'il ne voulait pas, l'ordre de se mettre, vieilli, malade, sans expérience militaire, à la tête de l'armée ; l'ordre de ne rentrer à Paris que victorieux, quand son retour eût pu éviter le désastre. La volonté du peuple le pousse dans l'abîme, et il n'a pas à se plaindre : il faut bien qu'il paie son plébiscite....

Même libre, le plébiscite n'a aucune force pour engager le peuple ni pour établir solidement le souverain. Certainement le plébiscite de 1870 semble bien avoir exprimé ce qu'on est convenu d'appeler « la volonté de la nation ». La

popularité de l'Empereur, l'inquiétude qu'il ne pouvait dissimuler en attendant les résultats du scrutin, prouvent suffisamment que ces millions de suffrages lui furent donnés à peu près de plein gré. Le Quatre-Septembre et les élections de 1871 ont apporté à ce libre plébiscite un singulier corollaire.

On ne peut consulter la volonté du peuple parce que le peuple l'ignore, lui-même, et qu'il prend pour elle son caprice.

Mon Dieu! je ne méconnais pas qu'il y a beaucoup de vrai dans ces arguments dirigés, comme des sagettes acérées, contre le système plébiscitaire, et je suis trop expérimenté, trop loyal pour ne pas admettre tout de suite que, si plaisant qu'il soit à mes yeux, le plébiscite n'est point l'idéal qui convienne à la fondation et au maintien d'un régime, surtout d'un régime monarchique.

Il y a là ou du moins, il peut y avoir là conflit perpétuel entre deux principes difficiles à concilier, et qui sont : le principe de l'hérédité et le principe de la souveraineté populaire.

L'un peut nier l'autre et contester ses droits.

Et, sans hésiter, j'accepte qu'une monarchie où l'hérédité seule fonctionnerait, serait infiniment supérieure à une monarchie que le plébiscite jugule.

J'ajouterai, une fois de plus, qu'impérialiste de naissance, de conviction, je ne nourris aucune intransigeance et qu'à défaut du gouvernement que je préfère, je m'estimerais très heureux d'être gouverné par une royauté, libérale et autoritaire à la fois, seul genre de monarchie que l'on puisse nous offrir, qu'on s'appelle Victor ou Philippe; et je défierais bien la royauté, si d'aventure elle revenait, de gouverner autrement que l'Empire, et l'Empire, s'il était restauré, de gouverner différemment que la royauté.

Les mêmes besoins s'imposant, les deux régimes seraient obligés de se conduire identiquement.

Et il n'y aurait, en réalité, de différent que l'étiquette.

Or, à l'heure qu'il est, l'étiquette de la fiole importe peu, et toute la question est de savoir ce qu'il y a dedans.

Je suis donc bien à l'aise, pour discuter le plébiscite et l'Empire, que je n'entends imposer à personne, tout en leur accordant une préférence marquée.

Je ne dissimule pas davantage leurs inconvénients — je les ai vus — je les vois — je les redoute.

Mais je me dis qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, et qu'en somme on est réduit à faire des concessions et à s'arranger comme on peut, pour le mieux.

Or, j'admirerais sans réserve le système de l'hérédité pure, que défend et prône mon confrère, s'il n'avait pas subi, depuis plus de cent ans, de regrettables accrocs.

Louis XVI assassiné, Louis XVIII s'enfuyant aux premiers battements d'ailes de l'aigle sur le golfe d'Antibes, le départ lamentable de Charles X, le douloureux exode de Louis-Philippe, témoignent, hélas! qu'en notre temps effrayamment troublé, la stabilité héréditaire n'est rien moins que stable!

L'héritier des plébiscites est en exil, c'est vrai; cela prouve que le plébiscite ne lui sert pas à grand'chose, malheureusement!

Je le veux bien; mais le représentant de l'hérédité y est aussi, ce qui établit qu'elle n'offre pas une vertu supérieure et un avantage plus certain.

Et nous n'en sommes plus à nous reprocher nos abdications ou à compter nos détrônements!

Il y en a autant d'un côté que de l'autre.

Mais, sans vouloir ici essayer de démontrer la supé-

riorité du régime impérial sur le régime royal, — ce qui importe peu, d'ailleurs, alors que nous sommes privés de l'un et de l'autre, — je persiste à croire, histoire en main, que le plébiscite, sans être parfait, est encore la meilleure soupape de sûreté, pour éviter une révolution.

Or, la révolution, c'est la brouille entre le peuple et son gouvernement.

Je ne parle pas de 1870. L'Empereur est tombé sous trois millions de baïonnettes, imprudemment provoquées, et l'exemple ne serait pas bon.

Mais je dis, je maintiens que le meilleur moyen, le seul, d'empêcher un malentendu grave avec la nation, dans les cas sérieux, c'est encore de la consulter.

Sans cela, la brouille devient irrémédiable et amène la rupture, qu'on aurait pu éviter.

J'ai toujours cru que la consultation nationale eût sauvé Louis XVI et eût empêché la chute de Charles X et de Louis-Philippe.

Si l'on avait, à ces heures-là, fait appel au peuple, il n'eût pas prononcé dans le sens révolutionnaire, car le peuple n'est pas révolutionnaire.

Louis XVI, Charles X, Louis-Philippe, l'avaient mécontenté.

Mais un arrangement, une réconciliation étaient aisés.

Faute de la soupape de sûreté qu'est le plébiscite, tout a sauté.

J'ajouterai que M. le comte de Paris, que j'ai beaucoup connu, que j'ai profondément aimé, quoiqu'il ne fût pas mon Prince, et parce que c'était un grand esprit et un grand cœur, admettait parfaitement — il l'a écrit — que le droit héréditaire a besoin, lui-même, d'être

quelque peu rafraîchi et d'être renouvelé, quand il est trop lointain.

Et, s'il serait difficile à Victor-Napoléon de vouloir régner sans la confirmation éclatante du premier plébiscite impérial, il ne serait pas commode à Philippe de monter sur le trône, uniquement en vertu d'un *laisser-passer* de Hugues Capet.

Oui, assurément, le plébiscite a ses défauts, et ils sont nombreux ; mais, je le répète, la seule façon qu'il y ait d'empêcher tout malentendu avec la nation, c'est, quand le conflit paraît menacer, de s'adresser directement à elle et de la consulter.

CONFESSION D'UN IMPÉRIALISTE.

11 septembre 1903.

J'apprends, loin de Paris, par un journal ministériel, que de « grands efforts seraient faits en ce moment, pour réconcilier les deux rameaux de l'arbre impérialiste et pour amener un rapprochement. Si cette combinaison aboutissait, M. de Cassagnac recevrait la direction générale du mouvement impérialiste et on pourrait s'attendre à une agitation générale du parti ».

« Mais, ajoute le *Français*, la combinaison aboutira-t-elle ? On en doute fort. La scission a été trop profonde pendant trop longtemps. Certains leaders du parti victorien se montreraient récalcitrants à s'enrôler sous la bannière de M. de Cassagnac.

« En ce cas, on nous affirme que le prince Victor, voulant, à tout prix, favoriser l'union de son parti, irait jusqu'à faire le sacrifice de sa propre personne. Il serait disposé à abdiquer son droit d'aînesse et à s'effacer devant son frère, le prince Louis, général au service de la Russie. »

J'estime, d'abord, que le rédacteur de ce journal ministériel aurait quelque profit à soigner son style.

Je ne vois pas très bien, en effet, comment on peut « *réconcilier les deux rameaux d'un arbre* », cet arbre fût-il « *impérialiste* » ?

Cela me semble un jardinage particulier et que je ne connaissais pas.

Et j'aurais, tout de suite, fini de tordre le cou à ce canard d'été, en déclarant que rien n'est vrai dans cette nouvelle sensationnelle, si je n'éprouvais le désir légitime d'ajouter quelques explications qui ne sont peut-être pas sans intérêt aux yeux d'un certain nombre de nos lecteurs.

J'ai abandonné, il y a déjà pas mal de temps, la direction générale des comités impérialistes, pour diverses raisons, dont je ne donnerai que les deux principales.

La première, c'est que les comités — pas tous, mais les comités officiels, — sur des instructions venues de Bruxelles, avaient éprouvé le besoin de se déguiser en simples plébiscitaires, et ne dissimulaient même pas le désir qu'ils avaient de faire élire le prince Victor président de la république.

C'était, chez celui-ci, un souvenir atavique.

On y sentait le jérômisme paternel.

Le prince Jérôme, en effet, sans dédaigner les avantages de l'Empire, et parmi eux les honneurs et les dotations, ne dissimulait pas ses préférences pour une république dont il eût été le chef.

Cette politique panachée a trouvé, dans l'honorable baron Legoux, un entrepreneur que je n'ai pas voulu être.

J'ai horreur des déguisements et j'estime que les faux nez ne sont de mise qu'en carnaval.

Un parti n'est honorable et honoré que s'il reste lui même.

Et il était à la fois ridicule et enfantin de prétendre, après les exemples de Brumaire et de Décembre, prendre les républicains à ce piège-là.

C'était les supposer plus bêtes qu'ils ne sont.

Il y a des choses qu'on ne recommence pas, dans l'histoire.

A aucun degré, ni de près, ni de loin, je ne consentis à me mêler à cette comédie puérile qui se jouait autour d'un souvenir connu et se résumant dans cet exergue : « *République française, Napoléon Empereur.* »

Nous sommes en un temps où il est indispensable de préciser.

Ou Président de la république, ou Empereur?

Le cumul n'est plus possible.

Les républicains sont suffisamment avertis par le passé cuisant, pour ne pas se prêter à une troisième combinaison qui mènerait un Bonaparte de la Présidence à l'Empire.

Je ne saurais trop le répéter : le prince Victor sera l'Empereur ou ne sera rien. *Aut Cesar, aut nihil!*

Comme candidat au trône, il est tout ce qu'il y a de plus sérieux.

Comme candidat à une présidence de république, il serait encore moins sérieux que M. Déroulède, ce qui n'est pas peu dire.

Une deuxième raison m'éloigna, et définitivement, de l'impérialisme officiel, militant.

Je n'aime pas les Prétendants qui s'obstinent dans des attitudes contemplatives et qui attendent, passivement, tels des Bouddhas indiens, que la montagne aille à eux.

Et j'ai toujours pensé que les Napoléon avaient mieux à faire — surtout étant donnés leurs antécédents — qu'à recommencer la patiente attente de M. le Comte de Chambord.

Quand on se mêle de vouloir un trône, on s'inspire de certain panache blanc et on conquiert ce trône, ou du moins on s'y emploie, quels que soient les inconvénients de l'entreprise.

La place d'un Prétendant n'est pas à la queue du parti, mais à la tête.

Et j'avouerai que ce n'est point sans regret — et sans quelque humiliation s'y ajoutant — que j'ai dû constater l'absence complète du parti impérialiste, dans les différents procès de la Haute-Cour.

Des efforts avaient été faits, des complots avaient été ourdis, en vue de la délivrance suprême du pays.

De ces efforts, plusieurs avaient été follement risibles, comme l'affaire de Reuilly ; mais les débats, devant la justice, démontrèrent que les seuls qui n'avaient point tenté d'étrangler la Gueuse, étaient les impérialistes.

En cela, ils désertaient leur spécialité.

Il est fâcheux, pour le parti, qu'une pareille abdication ait été mise en lumière, et une politique impérialiste sans combativité, sans lutte, sans risques pour tous, chef et soldats, était incapable de me séduire.

Le pauvre petit Prince impérial comprenait les choses autrement, et il se fût souvenu, en temps et lieu, que la prison risquée en vue de la libération du pays est la seule antichambre qui conduise à la salle du Trône.

Voilà pourquoi je suis rentré dans le rang, et pourquoi je n'en sortirai pas.

Je demeure l'impérialiste que j'ai été toute ma vie.

Une existence humaine, si longue qu'elle soit, est toujours trop courte pour donner place à deux opinions politiques.

Mon honneur et ma fierté auront été de ne jamais varier, de n'avoir pas changé, à une époque où les reniements et les apostasies pullulent autour de moi, comme vers sur le fumier.

Et j'avoue très franchement, très sincèrement, une fois de plus, que chez moi la haine de la république domine l'amour de l'Empire, si persuadé que je sois de la supériorité du régime impérialiste sur toutes les autres formes de gouvernement.

La destruction de ce régime républicain abhorré m'apparaît comme le premier des devoirs patriotiques et prime toute préférence personnelle.

Assurément, j'aimerais mieux que toute autre solution, une restauration impérialiste, parce que je ne la comprends qu'autoritaire et nettement antiparlementaire, et qu'elle ferait rudement expier aux jacobins et aux sectaires, les infamies dont ils nous abreuvent.

Mais toute autre solution raisonnable, honnête, propre, *quelle qu'elle soit*, avec N'IMPORTE QUI, qui rendrait à mon malheureux pays la sécurité, la liberté et l'honneur, me comblerait de joie et, d'une façon désintéressée, mais avec énergie, je lui apporterais le contingent, vaille que vaille, d'une voix qui ne tombe pas encore et d'une ardeur qui ne s'éteindra qu'avec moi.

J'espère bien ne pas mourir sans voir la Gueuse dans la posture de cette reine, devenue

Un horrible mélange...
Que les chiens dévorants se disputaient entre eux

Si c'est l'Empereur qui fait cela, tant mieux.

Si c'est un Autre, je m'en consolerai facilement.

D'abord : à bas la République !

Après, nous verrons !

Tout, tout vaudra mieux que ceci.

Et ce que la France mettra à la place sera acclamé, reçu avec bonheur et reconnaissance, même par ceux qui, gardant pieusement leurs préférences, eussent souhaité les voir triompher.

II. — L'Alliance et l'Union conservatrices

Le ralliement sans le Ralliement

(1872-1892)

(Articles du *Pays*)

OU ALLONS-NOUS ? (1)

12 juin 1872.

Le résultat des élections partielles, qui vient de donner trois radicaux de plus à l'Assemblée nationale, et la séance d'hier, dans laquelle de graves violences se sont donné cours, appellent de notre part un examen attentif de la situation où nous allons nous trouver entraînés, quelle que soit l'honnêteté des intentions du gouvernement actuel. Cette situation est éminemment grave, car nous pouvons affirmer dès aujourd'hui, que nous assistons au commencement de la crise définitive dont les différentes phases plus ou moins agitées nous conduiront rapidement à la solution que commandent les événements.

Il n'y a plus de doute, il n'y a plus d'hésitation dans notre esprit, la partie suprême se dessine, et nous allons en marquer les divers points avec la précision la plus mathématique.

La République fait en ce moment un effort gigantesque ; elle tente de s'imposer à la France par une série d'élections qu'elle élève à la hauteur de manifes-

(1) Dans la séance de la veille, M. Thiers avait posé la question de confiance, pour obliger la Chambre à adopter le service de cinq ans. L'émotion causée par l'éventualité de son départ fut très vive.

tations successives de l'opinion publique. Admirablement disciplinée et organisée, elle unit et raccorde toutes ses nuances, toutes ses bigarrures, dans un effort commun contre le parti monarchique malheureusement divisé. Les rangs compactes des républicains passent facilement à travers nos rangs disjoints. Et leur force est d'autant plus grande que le gouvernement actuel les favorise imprudemment de toute sa sympathie et met à leur disposition, sans s'en douter, cet immense contingent d'électeurs flottants qui votent toujours pour l'état de choses établi.

Avec de pareils moyens qui s'augmentent encore d'une impunité complète, d'une audace inouïe dans les paroles et dans les agissements des chefs avoués de la démagogie, il est facile de prévoir que d'ici quelque temps et par suite de renouvellements naturels, l'Assemblée nationale verra sa majorité s'égrener et tomber en poussière. Et la gauche s'augmentant sans cesse pendant que la droite diminue, la prépondérance du nombre doit fatalement arriver à porter les radicaux au pouvoir.

D'ailleurs, la conduite de quelques-uns de ceux qui nous gouvernent est de nature à nous indiquer clairement leur volonté de constituer définitivement la République et de ne quitter le gouvernement qu'après avoir conduit les roues du char dans l'ornière de la gauche.

Voilà pour les uns, ils sont complices ; les autres, qui ne sont qu'aveugles, seront victimes, comme nous, de ce débordement qu'ils n'auront pas su prévoir ni contenir.

Et cette lutte en faveur des destinées républicaines, est d'autant plus assurée du triomphe, que deux partis seulement sont en présence, le parti de la république et le parti de l'Empire.

Les quatre élections qui viennent d'avoir lieu, nous offrent ce spectacle curieux de l'effacement et de la disparition des orléanistes et légitimistes.

Et le parti conservateur, n'étant désormais représenté que par l'Empire, est forcément perdu, s'il ne prend pas rapidement des mesures efficaces.

En effet, nous avons contre nous toute la puissante organisation du gouvernement, la neutralité tout au moins hostile des royalistes, et surtout cette terreur qu'on fait luire aux yeux du peuple, d'un changement par la voie de la révolution.

Alors, par crainte d'un avenir menaçant, par suite d'une pression morale incontestable, par l'effet d'une intimidation de la part des exaltés du parti républicain, la grande masse des électeurs se trouve fatalement poussée vers les candidatures radicales.

D'autant plus que le scrutin de liste est particulièrement favorable à l'influence gouvernementale. Il y a bien peu d'hommes, en effet, dont la situation soit tellement considérable, qu'elle puisse s'imposer à tout un département. Chacun de nous, n'ayant en général sa force que dans un arrondissement, peut difficilement lutter contre le gouvernement, dont l'action s'étend également sur tous les arrondissements.

Divisés comme nous le sommes, imparfaitement organisés encore, si nous demeurons livrés à nos seules forces, nous n'arriverons pas à temps pour prévenir l'épouvantable bouleversement qui s'annonce.

En effet, le jour où la majorité se trouvera subitement déplacée et passera de la droite à la gauche, la République radicale enjambe le centre gauche et vient s'asseoir à la présidence de la République. Et, dès lors, ce nouveau gouvernement républicain, sachant très

bien qu'il n'est que le résultat d'une pression violente, n'aura qu'une préoccupation, celle de se maintenir par tous les moyens possibles.

Nous ne croyons pas qu'une nouvelle Commune soit à redouter, mais nous ne pouvons nous empêcher de frémir rien qu'à l'idée que des hommes comme Gambetta, comme Denfert, comme Millaud, sont appelés, par le développement logique des faits, à devenir légalement nos maîtres souverains.

Voilà pourtant où mène tout pouvoir qui, dans les moments de trouble et d'incertitude, refuse de se retremper dans la volonté populaire.

L'Assemblée nationale a voulu se déclarer constituante, elle a voulu pousser son mandat jusqu'à des limites indéfinies, et voilà que maintenant elle présente les symptômes de ces luttes intérieures qui placèrent dans la Convention nationale, la majorité sous l'oppression d'une minorité tyrannique.

Que l'Assemblée nationale soit dissoute en entier ou qu'elle se renouvelle par fraction, il est incontestable qu'elle est certaine d'être envahie par le radicalisme. Elle a voulu s'arroger des pouvoirs constituants qui la placent au-dessus du peuple, et cette forme nouvelle l'isole précisément de ce peuple qui, seul, pouvait lui donner la force de lutter et de se défendre.

Ce qui va se passer ressemble à ces chocs retentissants de nuages qui se heurtent bien au-dessus de nos têtes, et nous assisterons, impuissants, à cette tempête dont les éclats viendront frapper nos fronts.

L'Assemblée nationale, dans l'entraînement de ses premiers pas, a voulu monter plus loin qu'il ne convenait peut-être, et maintenant elle se trouve si haut,

si haut, que dans le danger qui l'étreint, il nous est impossible de voler à son secours.

En présence de cette certitude déplorable de l'arrivée au pouvoir de la République radicale, nous demandons aux conservateurs de toutes les nuances s'il n'est pas urgent de se préparer à la lutte, et s'il ne serait pas vraiment honteux d'abandonner la partie sans avoir épuisé tous nos moyens de résistance ?

Allons-nous lâchement permettre aux républicains radicaux de s'emparer de la France?

Allons-nous par notre faiblesse d'âme, par nos défaillances de cœur, par nos stupides préjugés d'esprit, montrer, à l'univers, que nous sommes indignes de gouverner le pays et que, si la république radicale s'empare de nous, c'était justice ?

Vous tous qui avez vu les hommes de la Défense nationale, vous tous qui avez vu à l'œuvre les proconsuls de l'insurrection, pouvez-vous un seul instant demeurer calmes et froids à la seule perspective de ce qui vous attend !

Pensez à ce lendemain qui nous menace, à ce réveil qui va nous surprendre dans notre insouciant sommeil !

Apercevez-vous Gambetta roulant son œil de cyclope sur la France devenue sa proie, sur la France enchaînée dans sa caverne de brigands ? Apercevez-vous Testelin et Naquet, ces deux hommes qui se sont faits médecins, n'osant pas encore se faire bourreaux, les apercevez-vous tenant nos destinées dans leurs mains?

Apercevez-vous Denfert prêchant l'indiscipline à notre armée mal affermie encore, et tentant de mettre au service de la république rouge nos braves soldats changés en prétoriens sinistres ?

Alors la guerre civile déchirerait notre pays, car

devant leurs fortunes et leurs existences compromises, les honnêtes gens en seraient réduits à prendre leurs fusils, leurs fourches, et commenceraient une immense Vendée contre les nouveaux jacobins ; car il vaut mieux mourir, que traîner une misérable vie, sous le joug de ces hommes que nous poursuivons de tout notre mépris et de toute notre haine !

Ou peut-être, et ce serait la honte suprême, l'irréparable malheur ! peut-être l'Allemagne, impatientée de tout ce bruit qui se fait à ses oreilles, effrayée de cet incendie qui jette ses premières lueurs et qui menace de l'embraser, viendra rouler de nouveau ses hordes sauvages sur nous et effacer à coups de crosse de fusil le nom de la France de la carte du monde !

Eh bien ! nous venons vous dire à vous tous, conservateurs, nous venons vous dire, qu'en présence d'un si terrible danger, qui menace notre pays, nous abandonnons, pour le moment du moins et pour tout le temps qui sera nécessaire, la légitime revendication de nos espérances politiques. Voulez-vous, loyalement et honnêtement, faire comme nous? Avant de savoir qui régnera sur la France, voulez-vous la sauver?

Il en est temps encore si vous vous hâtez.

Voyez les chiffres des dernières élections ; si nous nous étions unis, nous sortions victorieux, et ce n'est que grâce à nos divisions, que l'ennemi commun a pu triompher.

Consentez-vous à ce que nous mettions de côté, à ce que nous réservions nos préférences et nos opinions?

Et voici le moyen pratique d'arriver à une solution favorable :

Quand une élection aura lieu, nous nous rendrons compte des chances que peuvent avoir nos différents

candidats. Si le bonapartiste est le plus fort, le parti légitimiste lui donnera l'appoint nécessaire pour arriver. Si c'est le légitimiste qui l'emporte à première vue, nous complèterons ses chances par notre concours.

Et qu'auriez-vous à craindre de nous ? Que vous ferait notre grand nombre à l'Assemblée nationale ?

Vous savez bien que, lors même que nous serions la majorité de l'Assemblée, nous ne consentirons jamais à saisir le gouvernement par les moyens d'une intrigue parlementaire. Nous n'entendons revenir que par le suffrage universel librement consulté. Et, dans le cas où le peuple nous rappellerait, vous êtes trop raisonnables pour vous mettre en travers de la volonté nationale. Si la France veut de l'Empire, vous pourrez ne pas l'aider, mais votre patriotisme vous interdit de l'en empêcher.

A l'œuvre donc et veillons au plus pressé ! Il s'agit de repousser l'invasion des barbares sociaux, l'invasion républicaine. Marchons ensemble contre eux, comme nous avons marché ensemble contre les Allemands. Nous sommes plus nombreux et, vous le savez bien, comme ils le savent aussi, nous sommes plus braves !

Avec un peu de temps et beaucoup d'activité, nous serons prêts pour le moment où la France, lasse et fatiguée des commotions violentes, nous donnera la noble et sainte mission de renvoyer la dernière République à ce chaos sans nom d'où, par malheur, elle est sortie, dans un jour d'ébranlement général.

L'ALLIANCE CONSERVATRICE

23 mars 1873.

On commence à se préoccuper beaucoup des élections complémentaires qui doivent avoir lieu vers la fin du mois d'avril.

Hier, nous avons publié une note envoyée de Versailles, et dans laquelle il était annoncé que les différents groupes de la droite cherchaient à se mettre d'accord sur des candidatures qui réuniraient l'appui et le patronage de toutes les feuilles conservatrices, indistinctement et sans nuances de parti.

Nous croyons savoir, en effet, que ces députés de la droite se disposent à poursuivre la lutte contre la République, sans se laisser décourager par les échecs parlementaires qu'ils ont éprouvés récemment.

Notre opinion est que ces députés ont parfaitement raison et qu'il importe plus que jamais de serrer les rangs, pour s'opposer aux progrès de notre ennemi commun, la République !

Toute la question consiste à savoir comment on s'y prendra pour se mettre d'accord sur le choix des candidats, de façon à ne blesser aucun des partis monarchiques, en voulant favoriser plus spécialement l'un d'entre eux au détriment des autres.

Voici comment nous comprendrions cette alliance et cet accord.

Qu'est-ce que nous voulons empêcher, avant tout ?

La République.

Il ne s'agit donc pas de mettre nos intérêts personnels en avant, mais bien de rechercher par quel moyen plus efficace nous pouvons nuire aux intérêts de la République. Toute compétition, toute rivalité doit être mise de côté, pour obtenir le résultat recherché par tous.

Ceci étant entendu d'une façon générale, arrivons au détail.

Les élections complémentaires se composent de l'élection de Paris et de plusieurs élections en province.

A Paris, le parti bonapartiste a le devoir de se désintéresser complètement pour ce qui regarderait une candidature dans notre sens politique. Nous avons, évidemment, fait de grands progrès, mais nous sommes loin d'être les maîtres, et il ne nous semblerait même pas honnête, au point de vue conservateur, de mettre en avant un des nôtres. Le comité conservateur doit s'arrêter, autant que possible, à une candidature neutre, ralliant facilement les diverses nuances monarchiques et ne s'affaiblissant point, par une accentuation trop marquée. — Si le candidat se rapproche de nous par ses sympathies ou son passé, tant mieux! mais ce n'est pas à nous à faire la loi. Notre rôle, à Paris, ne peut être, pour le moment, qu'un rôle très modeste, malgré ce que peuvent en penser quelques personnes intéressées à faire croire le contraire.

En province, la ligne de conduite est toute tracée. Dans les départements où le parti légitimiste est le plus fort, les autres partis monarchiques doivent se joindre à lui, lui porter leur appoint, et cela sans arrière-pensée et de la manière la plus désintéressée. Dans les départements où l'impérialisme l'emporte, c'est aux légitimistes à pratiquer le même esprit d'abnégation et de sacrifice. Enfin, là où les partis sont à peu près égaux comme forces, il importe que loyalement, honnêtement, on se joigne en frères d'armes pour la lutte, sauf à reprendre chacun ses positions quand la bataille sera terminée.

Nous croyons que la vérité est là, que la seule chance de triompher est là, c'est-à-dire dans une pensée de conciliation d'où l'on bannira toute intrigue, toute finasserie, tout égoïsme.

Le danger est assez grave pour que nous mettions

tous de côté nos sentiments personnels, afin de ne songer qu'à la société menacée par la forme républicaine.

Il y a deux ans bientôt, quand le parti royaliste, enivré par sa puissance, rayonnant d'espoir dans l'avenir, se donnait le misérable plaisir de piétiner sur l'Empire et de le couvrir d'injures et d'outrages, il nous est arrivé de mêler à nos plaintes indignées la prophétie d'un accord qui s'imposerait un jour à nos détracteurs et à nous-mêmes ; nous soulevions le voile de l'avenir, et, certains de ce qui se passerait, nous annoncions aux royalistes que le moment viendrait où, trahis, vaincus, éperdus, ils n'auraient d'autres ressources que de se jeter vers nous, pour nous demander aide et protection contre l'ennemi commun. Combien de fois n'avons-nous pas troublé la joie de leur triomphe momentané par ces mots : NOUS VOUS ATTENDONS ! qui flamboyaient sur les murs de la salle où festoyaient ces Balthazars politiques !

Le moment est venu. Coupée en plusieurs tronçons qui s'agitent sur le sable, cherchant vainement à se rejoindre, la droite n'est plus que la minorité de cette Assemblée dans laquelle elle trônait naguère en maîtresse souveraine. Et ce parti bonapartiste, qu'on dédaignait si superbement parce que dans la période parlementaire qui s'est écoulée, il ne représentait qu'un groupe infiniment restreint et tout à fait annulé, devient un allié formidable et avec lequel il faut compter, du moment où la lutte sort de l'enceinte de Versailles pour se répandre sur le terrain électoral.

Eh bien ! nous sommes les premiers, encore cette fois-ci, à tendre la main aux royalistes et à leur demander s'ils veulent, oui ou non, s'entendre et oublier leurs

prétentions personnelles comme nous oublions les nôtres, afin de ne songer qu'aux intérêts de la France conservatrice.

Nous demandons à l'*Union*, à la *Gazette de France*, à l'*Univers*, au *Monde*, au *Journal de Paris*, au *Figaro*, à *Paris-Journal*, au *Français*, que sais-je! à tous les journaux représentant l'idée monarchique, ce qu'ils comptent apporter à cette œuvre commune de sauvegarde sociale.

Nous, nous donnons notre appui désintéressé et loyal.

Si l'accord se fait, nous aurons établi la base sur laquelle on s'entendra pour les élections générales de l'année prochaine.

Mais, si chacun se cantonne dans son coin, il demeurera acquis pour la grande masse conservatrice que le parti de l'Empire aura été le seul qui n'ait jamais songé qu'à la France, et cela seul lui constituera des titres suffisants pour qu'il ait le droit de la représenter seul désormais.

LA CHUTE DE M. THIERS.

26 mai 1873.

M. Thiers est renversé.

Enfin!

Et M. le maréchal de Mac-Mahon, couronnant une merveilleuse carrière par la plus merveilleuse des bonnes fortunes, apporte encore une fois son épée au secours de la France en danger.

Ce nouveau gouvernement, dont le maréchal est le chef depuis hier soir, est le gouvernement que nous souhaitions ardemment pendant ces heures de trouble et de danger que nous venons de traverser, et mettant

toute arrière pensée de côté, réservant toute idée d'avenir, nous venons, en présence de tous, lui jurer solennellement dévouement et fidélité.

Il appartient au parti bonapartiste de donner aujourd'hui l'éclatant exemple de l'abnégation patriotique et de faire voir à quel point des hommes de cœur peuvent mettre avant toutes choses les intérêts sacrés de la patrie.

A partir de ce moment et pour tout le temps qu'il sera nécessaire, nous inclinons ce drapeau de l'Empire, que dans les moments de danger nous avions tant de fierté à tenir haut et flottant au vent. Que la France ait besoin de notre concours ou de notre effacement pour se relever de l'ignoble orgie qu'elle vient de subir, ni l'un ni l'autre ne lui feront défaut, et il ne tombera pas de notre plume, de nos lèvres ou de nos cœurs, une ligne, un mot, une pensée, qui puissent trahir chez nous l'ombre même d'une compétition latente.

Dans cette alliance conservatrice où nous avons combattu non sans péril, nous demeurons après la victoire ce que nous étions avant, et nous continuerons d'être les mêmes soldats mêlés et confondus dans les rangs de la grande armée de l'ordre.

Nous saluons le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon comme le nôtre propre, et personne ne le servira plus résolument que nous.

Une ère inespérée de prospérité se lève pour notre malheureux pays. L'union des honnêtes gens est faite. Que rien, rien ne vienne la diminuer, l'affaiblir ou l'entamer! Le salut de la France est à ce prix.

Depuis plusieurs mois, les hommes du gouvernement qui vient de tomber sous le mépris public s'ingéniaient à répéter qu'il fallait proclamer la République, parce

que nous tous, les monarchistes, nous étions incapables, à cause de nos divisions, de relever le trône de France.

Nous avons le devoir impérieux de prouver à ces hommes que, si nous avons renversé leur République, ce n'était point pour la satisfaction de misérables ambitions dynastiques. Lorsque les royalistes et les impérialistes se sont mis d'accord pour débarrasser la France d'un gouvernement qui tous les jours la gangrenait davantage, il n'était pas question, un seul instant, de fonder une monarchie, quelle qu'elle fût.

La France n'est pas mûre pour aucun gouvernement définitif, et l'homme qui voudrait lui donner en ce moment une forme royale ou impériale, serait aussi mauvais citoyen qui celui qui tentait, hier encore, d'imposer pour toujours sa République abhorrée. Le provisoire est la seule chose qui nous convienne aujourd'hui. Il importe de le conserver, car, le provisoire étant la trève des partis monarchiques, c'est notre garantie suprême.

Nos ennemis nous attendent, comme ils le disent, à la liquidation de notre victoire. Cette liquidation, ne la faisons pas ! Laissons indivis les biens que nous avons reconquis sur des usurpateurs ; demeurons les associés loyaux de cette affaire de patriotisme, d'honneur, de préservation sociale, que la Providence vient de mettre en nos mains.

Dans de pareilles conditions, le provisoire n'est plus un danger ; il n'y a rien à redouter de lui. Ce sont les bons citoyens formant un syndicat et s'administrant eux-mêmes en face des coquins effarés et éperdus.

Et ce jour du 24 mai 1873 demeurera longtemps comme un jour béni pour la France.

A pareille date, il y a deux ans, l'archevêque Darboy,

le curé Deguerry, le président Bonjean, tombaient sous les balles des égorgeurs, de ceux que M. Thiers osa gracier et épargner. Le sang de ces victimes non vengées a fécondé le sol de la France, et il a fallu que cet anniversaire douloureux nous donnât l'expiation impatiemment attendue, c'est-à-dire le châtiment de celui qui ne craignait pas de faire des complices des assassins les soutiens de son gouvernement !

Les destinées d'un grand peuple ne sont pas à la merci d'un homme, quelle que soit sa taille, qu'elle soit immense ou exiguë, et à ceux qui redoutaient la disparition de M. Thiers, de peur de complications graves, nous n'avons qu'à montrer le vide qu'il laisse pour prouver à quel point il était petit.

Cet homme, au moment où nous écrivons ces lignes, fait ses malles et se dispose à quitter cette ville de Versailles qui, par une de ces décadences étonnantes qu'on rencontre dans l'histoire, était descendue de Louis XIV jusqu'à lui.

Les gazons que foulait Louvois n'auront plus la lourde empreinte des souliers de M. Barthélemy Saint-Hilaire, et Mlle de Lavallière ne subira plus de bourgeoises concurrences.

Où portera-t-il ses pas, cet homme qui ne sut pas faire respecter le malheur des autres, qui laissa tout outrager, le fils des rois de France, les femmes, les enfants, et qui ne protégea même pas les tombes à peine fermées ? Quels fronts s'inclineront devant cette famille qui n'eut pas la piété des familles tombées et qui ne sut pas, quand elle était au pouvoir, se découvrir noblement devant les infortunes les plus saintes ?

Qu'elle aille où elle pourra, qu'elle voyage pour montrer aux étrangers surpris par quoi la France fut gou-

vernée dans un jour de misère, ou qu'elle s'installe dans cet hôtel qui coûta si cher à la France, et partout les imprécations des honnêtes gens mis en péril par son insatiable ambition la poursuivront impitoyablement.

LA FRANCE D'ABORD

7 décembre 1873.

Avant les événements bénis du 24 mai, nous vivions sous un gouvernement malhonnête, de mauvaise foi, sans pudeur, et que nous avons dû combattre avec acharnement, comme on combat un gouvernement digne de tout mépris et de toute haine. Le parti de l'Empire avait été mis hors la loi par lui ; nous étions chassés de la politique et bannis à l'intérieur ; nous errions de journal en journal et de candidature en candidature, traqués, poursuivis, insultés lâchement par la meute du 4 Septembre, qu'avait déchaînée contre nous le maudit vieillard dont l'indifférence publique commence à faire justice. Notre devoir, pendant cette rude et pénible période, fut de lutter et de résister. Notre ennemi, c'était la République ; tous les jours elle s'affirmait davantage, et nous avons vu le moment où la France était absorbée par elle.

Dieu ne l'a pas voulu ; la coalition des honnêtes gens nous a épargné cette dernière honte de l'occupation républicaine succédant à l'occupation allemande.

Et le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon a remplacé le gouvernement de M. Thiers.

Quelle fut, à partir de ce moment, l'attitude du parti de l'Empire ?

Les impérialistes avaient contribué pour beaucoup à la victoire. Les avantages qu'ils en tirèrent furent immenses, qu'on ne l'oublie pas. D'abord, ils rentraient la

tête haute et à égalité complète avec les autres conservateurs. Les proscrits de la veille devenaient les associés du lendemain, et un des nôtres, M. Magne, entrait au ministère, y apportant l'appoint considérable de sa haute intelligence et de sa grande probité.

.C'est en vain que des esprits chagrins ou emportés diront que le 24 Mai fut une victoire stérile pour le parti de l'Empire.

Nous y avons trouvé la vie publique, la résurrection politique, et, pour la première fois, nous avons repris notre rang, voyant notre aigle blessé battre de nouveau des ailes et s'installer tranquillement à côté du coq orléaniste et du lis bourbonien.

C'était beaucoup; c'était immense comme résultat, et nous avions tout lieu d'être satisfaits de cette politique inaugurée par nous et qui, par une alliance heureuse avec les autres conservateurs, nous débarrassait d'abord d'un ennemi implacable, et ensuite nous rendait notre place au soleil.

Certainement, nous n'ignorons pas qu'un certain nombre des nôtres eût voulu davantage. Plusieurs ministères, plusieurs ambassades, de nombreuses places de préfets, ne les eussent pas effrayés, si par hasard on les leur eût offert. Ils étaient une trentaine dans l'Assemblée, et l'ivresse qui s'empara d'eux soudain, gagna promptement une portion trop considérable du parti de l'Empire et lui suggéra des prétentions insensées.

Ainsi que les royalistes de 1802, à l'égard du premier Consul, ils regardaient le maréchal de Mac-Mahon comme le lieutenant-général de l'Empire, comme l'homme qui n'avait pas d'autre mission que de ramener le Prince impérial, et quand ils l'ont vu ne

pas réaliser leurs rêves, ils n'ont pas été loin de le taxer de trahison.

Mais ce fut là, hâtons-nous de le dire, l'exception, et tous les impérialistes sérieux se rangèrent résolument autour du maréchal, lui promettant un dévouement et une fidélité auxquels nous sommes fiers, pour notre compte, de n'avoir jamais manqué.

A partir de ce moment, nous n'avons jamais cessé de pousser le parti de l'Empire à ne point se séparer des groupes conservateurs. Certainement, nous avons eu des désillusions et des déboires. Nous avons vu nos anciens alliés se servir de la victoire commune pour essayer d'imposer à la France, par surprise et par intrigue, un régime dont elle ne veut à aucun prix. Au lieu d'une loyale impartialité de la part de certains ministres, nous avons trouvé mesquines rancunes et haines persistantes. Bien plus même, nous qui pouvions, à la rigueur, faire bien des concessions sur les questions de personne, nous avons été forcés de fléchir même sur nos principes immuables et de ne pas nous opposer à la prorogation septennale, qui retardait nos espérances et reculait indéfiniment l'application solennelle de l'appel à la nation.

Nous avons fait tout cela sans nous décourager, sans faiblir et sans manquer un seul instant à nos devoirs de bons citoyens.

Le parti de l'Empire s'est donc conduit comme un honnête homme dans tout cela, et il se trouve le seul qui n'ait pas essayé de tirer profit de la situation difficile dans laquelle se trouvait la patrie.

Les républicains avaient tenté de s'emparer de la France.

Les royalistes l'ont tenté également.

Les impérialistes n'ont rien à se reprocher. Depuis trois ans, ils n'ont élevé la voix que pour que la France soit consultée, et ils n'ont fomenté ni complots, ni émeutes, ni intrigues. Quelles que soient les calomnies qu'on puisse déverser sur eux, il est impossible de dire de nous ce qu'on peut dire de tous les autres, à savoir que tel jour nous avons conspiré pour nous saisir du pouvoir.

Cette conduite pleine d'abnégation et de sacrifice patriotique sera continuée par nous d'une façon imperturbable. Quoi qu'il se passe, nous nous conduirons de la même façon.

Et que l'on ne s'imagine pas que cela soit pour le stupide plaisir de mener une vie contemplative et de nous poser en martyrs, en dupes ou en victimes innocentes, de tous ceux qui montreront moins de délicatesse, moins d'honnêteté et moins de scrupules!

Non, nous avons un but, et comme nous voulons l'atteindre, il nous plaît d'employer les moyens qui peuvent nous assurer la réussite.

Le but, c'est la restauration de l'Empire.

Les moyens, ce sont la prudence, la sagesse et surtout et avant tout la reconnaissance acquise du parti conservateur.

En effet, jamais un gouvernement n'est ramené par son propre parti, quelque puissant et quelque nombreux qu'il soit.

Un parti est toujours fort limité, n'étant composé que de ceux qui aiment le système pour leur propre compte, et qui donneraient volontiers soit leur or, soit leur sang, afin de le faire triompher.

Il y a en France vingt mille légitimistes attachés réellement aux Bourbons, et le nombre des impéria-

listes, dans toute l'acception du mot, ne dépasse pas quelques centaines de mille.

Il en est de même, et dans des proportions diverses, pour les autres partis.

Et en dehors de ces noyaux compactes de fidèles, se trouve la grande masse flottante des conservateurs, indifférents à tel ou tel régime, et qui ne demandent qu'une chose, l'ordre, la paix, le travail

Ces conservateurs se chiffrent par des millions, et ce sont eux qui, par leur appoint nécessaire, indispensable, aident tel ou tel parti, suivant qu'ils se joignent à lui, à fonder son gouvernement.

Cette masse flottante n'est pas sous la domination des légendes et des attendrissements. Elle est sympathique à la redingote grise comme au panache d'Henri IV, et la période républicaine de Kléber, d'Hoche et de Marceau, ne lui déplaît pas non plus. C'est elle qui fit la Révolution ; c'est elle qui fit l'Empire ; c'est elle qui fit la Restauration, la monarchie de Juillet, la République de 1848, le second Empire, et j'irai jusqu'à dire qu'elle ne fut pas étrangère au 4 Septembre, quand les Tuileries furent envahies par une foule inconsciente appartenant à ces classes aisées de la société parisienne. C'est elle qui fit la gloire passagère de Trochu, qui crut un instant à la défense nationale, qui s'enthousiasma de M. Thiers et qui maintenant applaudit au maréchal de Mac-Mahon.

Au milieu des partis qui ne changent pas et demeurent invariablement drapés dans leur opinion, cette masse va, va, portée par les flots populaires, comme l'arche de Noé, et abordant successivement à tout endroit qui lui semble propice et souriant.

Eh bien ! c'est cette masse flottante des conserva-

teurs qu'il s'agit de fixer, car sans elle on ne peut rien, mais rien!

Vous avez vu les républicains avant le 24 Mai. Ils n'ont rien osé tenter, car ils ne sentaient personne derrière eux pour les appuyer. Vous avez vu les royalistes après le 24 Mai s'agiter en vain dans le vide, parlant au milieu du désert, et obligés de renoncer à leurs projets caressés.

Les Impérialistes, quoique plus nombreux, seraient tout aussi impuissants, s'ils osaient espérer le triomphe sans l'appui de la masse des conservateurs.

Voilà pourquoi nous ne cesserons jamais d'avoir les yeux fixés sur elle, devinant ses besoins, obéissant à ses désirs, restant étroitement liés à elle, et ne consentant à aucun prix à nous écarter d'elle. Être en dehors, c'est l'isolement, c'est le vide, c'est la mort, c'est l'Empire à jamais perdu!

Ce n'est point par un attentat ni par un coup de main qu'on s'empare de la France pour longtemps et que l'on peut rêver d'obtenir le pouvoir suprême.

Robespierre a échoué; Danton et Hébert ont échoué; le général Mallet a échoué; la duchesse de Berry a échoué; les journées de Juin, le 4 Septembre, la Commune, M. Thiers, M. le comte de Chambord, chacun dans la proportion de ce qu'il a essayé, a lamentablement échoué.

A quoi bon prendre une épée en main, lever un drapeau et crier : En avant! si la France n'est pas derrière, qui marche et qui suit?

C'est pour cela que le retour de l'île d'Elbe fut un éclatant triomphe, et c'est pour la même raison que les tentatives de Strasbourg et de Boulogne ont avorté.

Sans la France, c'est-à-dire sans la grande masse

conservatrice, on ne peut rien faire et on ne parvient au pouvoir que pour en retomber aussitôt.

Tandis que l'on peut tout, si la nation vous accompagne ; et lorsque, le 2 Décembre, Morny, Persigny, St-Arnaud, montaient à cheval, ils n'eussent été que de vulgaires et ridicules conspirateurs, si la France entière, comme elle le prouva d'ailleurs quelques jours après, n'eût constitué elle-même l'immense et formidable armée de cet état-major heureux.

Tenez! on nous racontait que ces jours derniers, M. le comte de Chambord avait eu l'intention de pénétrer dans l'enceinte de l'Assemblée nationale et d'aborder la tribune, comme fit Bonaparte au 18 brumaire.

Cette seule idée nous fit tous sourire, et il y avait de quoi!

C'est que M. le comte de Chambord n'a que son parti, vous entendez, il est seul.

Il s'agit donc pour nous d'écouter bien plus la voix des conservateurs que la voix des Impérialistes.

Dans un parti on est quelquefois violent, colère, emporté, impatient. On y voit trouble, car la passion aveugle.

Dans les conservateurs on est raisonnable, on est calme, on pense aux intérêts matériels et on discute froidement ce que chaque système a de bon ou de mauvais.

Ce n'est jamais par les impérialistes seuls que nous reviendrons. Nous reviendrons peut-être même malgré certains d'entre eux.

Et nous ne serons portés au pouvoir que par cette grande masse des conservateurs, la même qui nous y porta le 10 décembre, et qui, dégoûtée de tous ses

essais infructueux, lassée de ses efforts impuissants, reviendra franchement à nous, nous demandant encore de la sauver.

Voilà pourquoi nous n'hésiterons jamais à déplaire à la rigueur aux impérialistes, qu'on retrouvera toujours et trop tôt souvent, pour plaire aux conservateurs, de qui seuls nous attendons la réalisation de toutes nos espérances, c'est-à-dire le retour de l'Empire.

APPEL A L'UNION CONSERVATRICE

Une élection.

12 décembre 1876.

Dimanche prochain a lieu, dans le Tarn-et-Garonne, l'élection sénatoriale.

Le candidat des conservateurs réunis est l'honorable M. Delbreil, maire de Montauban.

Cette candidature est acceptée par nous résolument, sans arrière-pensée, et nous venons la défendre.

M. Delbreil, disent ses adversaires, n'est pas impérialiste, et les impérialistes, ajoutent-ils, doivent le combattre.

Nous acceptons que M. Delbreil ne soit pas impérialiste, mais nous n'acceptons pas que les impérialistes le combattent.

Les véritables impérialistes, ceux qui unissent le patriotisme à la politique éclairée, le soutiendront avec énergie, et contribueront à son succès, nous n'en doutons pas un seul instant.

Le moment est venu où la politique petite et mesquine a fait son temps.

Les chapelles étroites disparaissent devant la grande Église.

La grande Église, c'est la France religieuse et conservatrice.

M. Delbreil en fait-il partie? Personne ne peut le nier.

Il n'est pas des nôtres, ainsi qu'on pourrait vulgairement le dire.

Mais il a su nous imposer respect pour son caractère et pour son opinion.

Ses idées royalistes s'inclinent devant la grande doctrine plébiscitaire. Il l'a dit dans sa profession de foi, et il l'a nettement dit : « *Soumis aux lois politiques qui nous régissent, j'attendrai sans impatience l'époque, prévue par la Constitution, où le pays doit librement disposer de ses destinées.* »

Nous ne pouvons pas demander davantage aux hommes de bonne volonté et notre parti doit être ouvert à de pareils hommes et leur donner un appui vigoureux.

Avant d'être impérialiste, c'est-à-dire avant de préférer un régime particulier, il faut savoir s'incliner devant la volonté nationale.

C'est ce que fait M. Delbreil.

Il est possible qu'il garde au fond du cœur ses espérances, ses désirs même, mais il laisse la parole à la nation et se déclare prêt à lui obéir.

M. Delbreil représente donc cette considérable portion de la France qui n'a pas de parti-pris, et qui sait se rendre compte de la loi moderne, de la loi populaire.

Les chefs du parti impérialiste, dans le Tarn-et-Garonne, l'ont accepté comme candidat, et ils ont en cela mérité nos louanges.

C'est de la bonne politique, c'est de la vrai politique.

A l'heure présente, la compétition des partis doit disparaître devant l'intérêt général, devant la haine de la République révolutionnaire.

M. Delbreil se déclare l'ennemi des républicains.

De plus, il reconnaît le droit du peuple.

Franchement, il faudrait être aveugle pour ne pas le considérer comme un excellent candidat.

Le Sénat, en ce moment, est notre seule sauvegarde.

Né d'une combinaison absurde, et qui choque le suffrage universel, il a su par sa sagesse s'imposer à tous, et il a pu conquérir le rang glorieux de citadelle de tout ce qui est respectable en France.

Quelques voix à peine séparent sa majorité de la minorité menaçante des républicains.

C'est une œuvre patriotique de renforcer cette majorité.

M. Delbreil serait un légitimiste intransigeant et se trouverait seul en présence d'un candidat républicain, que nous n'hésiterions pas à l'appuyer.

Mais voilà qu'il nous donne parfaite satisfaction.

Montrerons-nous moins d'amour que lui pour le bien de la patrie ?

Non ! mille fois non !

Nous faisons un appel solennel aux impérialistes du Tarn-et-Garonne, et nous sommes convaincus que cet appel sera entendu par eux.

Qu'ils ne se laissent pas arrêter par de vains arguments.

Personne ne mettra en doute notre dévouement à l'Empire, et personne n'aura l'audace de se dire plus impérialiste que nous, et pourtant nous adjurons nos amis de venir franchement à l'union conservatrice,

dont le Tarn-et-Garonne devient l'exemple touchant et généreux.

Sus à l'ennemi commun ! sus aux républicains !

Aujourd'hui nous appuyons un légitimiste modéré ; demain ses partisans nous le rendront ailleurs.

Ce qu'il faut avant tout, c'est remporter la victoire.

L'honorable M. Delbreil est accueilli favorablement par nos amis du Tarn-et-Garonne.

Personne, chez nous, ne restera en route, et s'il y a des questions personnelles, elles s'effaceront devant le bien de tous.

L'union de la droite est et doit être notre but unique.

Renversons d'abord le bonnet rouge, et puis nous verrons après.

Et nous le disons franchement, cette élection du Tarn-et-Garonne, en cas de dissolution de la Chambre des députés, dissolution qui n'est pas loin de s'imposer, sera d'un excellent exemple ; car elle établira le précédent de l'alliance victorieuse de la France honnête contre la France qui ne l'est pas.

EST-CE UN COUP D'ÉTAT ? (1)

27 mai 1877.

Le Maréchal a-t-il fait réellement un coup d'État ? Oui et non.

Non, il n'a pas fait un coup d'État, si l'on examine seulement le côté strict, le côté légal de l'acte accompli par lui.

Oui, il a fait un coup d'État, si l'on regarde le côté moral, le fond de l'affaire elle-même.

(1) Voir, dans le tome III de cette série, l'article : *Un peu d'histoire : Les coups d'État. 18 décembre 1903.*

En effet, la majorité parlementaire était incontestablement républicaine, et M. Jules Simon était plus étroitement lié à elle que Robert Macaire à Bertrand.

Or, le Maréchal a été pris d'un scrupule, et a conçu le projet de mettre à la porte cette majorité républicaine.

Le but est louable, l'intention est bonne, la loi est fidèlement observée... mais, il n'y a pas à dire, c'est un coup d'État.

On sait d'ailleurs que ce mot, dans notre bouche, n'a rien de blessant. Nous avons été, de tout temps, les partisans, les admirateurs du coup d'État.

Et ce n'est pas, certainement, pour blâmer le Maréchal, que nous tentons de lui faire comprendre d'une façon bien exacte les proportions, peut-être plus grandes qu'il ne croit, de la mesure à laquelle il s'est résolu.

Qu'est-ce que c'est qu'un coup d'État?

Un coup d'État, c'est une détermination rapide, résolue, qui brise la lettre de la loi dans laquelle on était emprisonné, et qui en demande le sens vrai, le sens utile, au seul interprète qui ait qualité pour la réviser ou l'expliquer, le peuple!

Sous un régime autoritaire et issu du suffrage direct, le coup d'État doit être suivi de l'appel au peuple.

Ainsi procédèrent Napoléon Ier et Napoléon III.

Mais, sous les gouvernements parlementaires, issus d'un suffrage restreint, le coup d'État est condamné à une sanction plus timide, à celle que l'on va chercher prochainement, dans la dissolution du Parlement et de nouvelles élections.

En tout cas, la sanction est nécessaire, est utile, est indispensable.

Faire un coup d'État, en un mot, c'est constater dans un moment de péril suprême que la loi est insuf-

fisante, et agir en son lieu et place, au nom du salut de la patrie, sauf à prendre ensuite le peuple pour juge souverain de la pensée qui a présidé à l'acte d'initiative accompli.

Un attentat, au contraire, c'est la loi violée purement et simplement, sans que le peuple soit jamais consulté.

Celui qui fait un coup d'État peut être et est presque toujours un grand citoyen qui veut, à ses risques et périls, sauver son pays.

Celui qui fait un attentat n'est qu'un malfaiteur.

A l'un le Panthéon, à l'autre la potence.

Eh bien ! ceci étant entendu comme théorie générale, il est regrettable pour les républicains de constater qu'ils n'ont jamais commis que des attentats.

La mort de Louis XVI, l'arrestation des Girondins, la révolution de 1848, celle du 4 Septembre, sont les plus saillants parmi les attentats accomplis par ce parti de rêveurs et d'assassins qui ont couvert le sol français de sang et de boue, depuis bientôt cent ans.

Jamais, après avoir crocheté les palais, assassiné les monarchies, pillé la patrie, ils n'ont demandé au peuple ce qu'il en pensait.

Ils se sont toujours installés dans la maison du volé, et là se sont gorgés des objets pillés, jusqu'au jour où la France indignée les a mis dehors à coup de fourche dans le dos.

La République a toujours commencé par un guet-apens, par une spoliation, par un exploit de grand chemin, et elle a fini toujours par l'explosion de l'indignation publique.

Où en sommes-nous à cette heure?

L'explosion a commencé. Le Maréchal, poussé par l'opinion publique, a dit : « Il y en a assez ! »

Et toute la France, la vraie France, celle qui aime la patrie, celle qui travaille, celle qui croit en Dieu, celle qui prie, a battu des mains.

Elle en avait assez, en effet, de cet outrage incessant, perpétuel, à toutes les choses aimées et respectées.

Ici, on outrageait l'armée; là, la canaille s'ameutait autour du clergé et lui jetait des pierres.

Puis c'était la magistrature conspuée, la morale avilie.

Il y avait pour ministres des Simon et des Martel, valets de la Révolution, queues-rouges qui paradaient devant la baraque dont ils n'étaient pas les maîtres.

Il y avait pour préfets d'anciens professeurs de billard ; pour sous-préfets des égoutiers de lettres.

Les honnêtes gens, épouvantés, se taisaient, se cachaient.

Et toute l'écume montant à la surface de la France, par suite du bouillonnement intérieur, on pouvait croire que tout était gâté, que tout était pourri, que tout était immonde.

Oui, il y en avait assez.

Le Maréchal en le pensant n'a été que l'écho patriotique de tous ceux qui veulent autre chose, de tous ceux qui veulent retrouver la sécurité d'autrefois, qui veulent le soldat honoré quand il passe, le prêtre respecté, le magistrat vénéré, et qui admettent que Dieu lui-même puisse se promener par l'univers qu'il a créé sans être blasphémé tout haut.

Voilà ce que l'on veut, voilà ce que le Maréchal essaie.

Et il ne s'agit pas de politique de parti ; chaque parti l'a compris nettement et incline son drapeau devant le bien de la France.

Il n'y a plus d'impérialistes aujourd'hui, il n'y en a plus, et l'Empire s'est réfugié dans un petit coin de notre cœur, où nous le gardons pieusement et chaudement, mais où nous l'enfermons à double tour, pour le moment.

Il n'y a que la France en face de nous, la France que la Révolution voulait étreindre, qu'elle avait déjà salie et qu'elle allait achever de perdre.

Et il y a d'un autre côté le Maréchal, une noble et belle figure de soldat, qui risque tout pour le salut commun.

Hésitera-t-on ? non, mille fois non, et tous les bons citoyens sont d'accord là-dessus, pour enlever toute cocarde particulière aux chapeaux, et pour n'y mettre que la cocarde nationale.

Mais le Maréchal, de son côté, doit envisager d'un œil ferme les éventualités et les nécessités.

Les nécessités, quelles sont-elles ?

C'est de ne pas faiblir, c'est d'aller résolument en avant.

On ne doit pas plus s'arrêter devant un préfet à briser, devant un fonctionnaire à changer, que le chasse-pierre de la locomotive ne s'arrête devant un homme étendu en travers des rails : on le broie et on passe !

Qu'on ne nous parle pas d'hiérarchie, d'atermoiements, de réserve : tout cela, c'est de la folie, c'est de la puérilité, quand on fait un coup d'État, fût-il aussi limité que celui-ci.

Qu'est-ce qu'il faut ? réussir

Qu'attendez-vous et que cherchez-vous?

Le résultat, et pas autre chose.

Ne vous gênez donc pas ; ils ne se gêneront pas,

eux, si jamais ils peuvent prendre leur sinistre revanche.

Arrachez-les, d'une main impitoyable, de toute la surface de la France, où ils sont cramponnés et collés comme des insectes parasites. Faites le grand nettoyage; que le balai devienne un symbole et comme la hampe du drapeau français à l'intérieur.

Pas de demi-mesures, et qu'on se souvienne que, si les picadores excitent le taureau, l'exaspèrent, c'est uniquement pour le mieux tuer ensuite.

Or la Révolution est furibonde, elle écume ; allez-vous la laisser vivante ?

Si vous l'épargnez, elle ne vous épargnera pas.

Et nous ne faisons ici que servir de porte-voix à toute la France propre, à toute la France qui mérite encore ce nom.

On attend les ministres à l'œuvre ; on attend le Maréchal à la besogne.

Et il faut qu'on sache, et qu'on sache bien, que la bataille est sans pitié, qu'il faut que la révolution soit définitivement écrasée, et qu'elle ne trouvera pas même un abri, si elle le cherchait un jour, dans les plis de la loi.

La loi est faite pour protéger les bons citoyens.

Et nous irions jusqu'à dire que, le jour où les bons citoyens courraient un danger, se laisser arrêter par la loi serait une stupidité, car un texte inerte ne prévoit jamais ce qu'il y a de plus terrible dans la vie d'un peuple : les accidents et l'imprévu.

Nous espérons que le Maréchal s'est rendu compte de tout cela, qu'il l'a médité, qu'il y réfléchit.

Il n'eût pas été prudent de partir et de s'engager en avant, si l'on n'était pas froidement résolu à aller, coûte que coûte, jusqu'au bout.

LE TERRAIN DES ÉLECTIONS

1er juillet 1877.

On nous demande d'indiquer le terrain sur lequel nous nous placerons, au point de vue des prochaines élections.

Notre réponse est très simple :

Nous nous placerons sur le terrain conservateur d'abord, terrain d'alliance sincère et indissoluble contre le radicalisme.

Haine aux radicaux, haine à la révolution : lutte implacable contre les farceurs, les coquins, les dupeurs de la République.

Concessions sans limites autres que les limites de la raison et des principes, à l'égard des autres fractions conservatrices.

C'est-à-dire que les élections doivent avoir lieu, en dehors de toute revendication dynastique.

Le but n'est pas, ne doit pas être pour nous de rétablir l'Empire, pas plus que le but ne doit être pour les royalistes de diverses nuances de rétablir la royauté.

Le parti qui profiterait de la loyale impartialité du Maréchal pour tenter de se substituer à lui se conduirait en parti malhonnête.

Il faut donc, autant que possible, un effacement de cocarde, une atténuation de désirs, un assoupissement d'espérances.

La règle sera de remplacer, autant que possible, les aspirations individuelles de parti par une aspiration générale, commune, d'ordre, de sécurité.

C'est une société de secours mutuels contre la canaille.

C'estun syndicat des gens honnêtes contre les autres.

C'est la protestation des intérêts avouables contre les appétits.

Ceci dit, faut-il ajouter que chaque candidat doit complètement, absolument, abdiquer ses principes politiques et mettre son drapeau dans sa poche ?

Non. Évidemment non.

Tel candidat n'a de chances que parce qu'il est impérialiste.

S'il ne dit pas ce qu'il est, il échouera.

Tel arrondissement ne nommera qu'un royaliste.

Si le candidat dissimule son opinion, il ne sera pas nommé.

Ce serait même rendre la plupart des candidats tout à fait impuissants, que de les obliger à se démettre de ce qui fait leur force, leur influence, leur chance de succès, c'est-à-dire, de se démettre de leur doctrine devant le peuple.

Il faut que chacun aille au scrutin avec son opinion bien nette, bien claire, de manière qu'on sache ce que signifie la candidature arborée, de façon à grouper les forces électorales, car il n'y a jamais d'armée sans drapeau, mais sans engager d'aucune façon la question définitive.

La mesure est là. La moyenne est là.

Faire moins serait une abdication de ses principes. Faire plus serait manquer aux engagements que nous devons tenir vis-à-vis du gouvernement.

Et qu'on ne croie pas qu'il soit possible d'être seulement candidat mac-mahonien.

Ce serait une sottise. Et poser la question ainsi serait le meilleur moyen de marcher à une lamentable défaite.

Le nom de Mac-Mahon, dans un plébiscite qui le

consacrerait, dans un vote qui le nommerait à vie, serait suffisant, nous l'avouons.

Mais dans des élections générales, n'ayant que trois années comme objectif gouvernemental, il n'est pas suffisant pour ramener la masse électorale et la jeter en avant.

Trois ans de paix, de prospérité, de repos, c'est un but désirable, tangible, matériel, et que les électeurs comprendront ; mais ce n'est pas un programme assez complet pour lutter contre le programme de nos adversaires.

Le programme de nos adversaires vise plus loin que trois années. Il est plus unifié, du moins en théorie. Il ne comporte qu'un mot, facile, élastique, trompeur, mais séduisant pour beaucoup — « la République ! »

Le nôtre n'est pas, à proprement parler, un programme ; c'est, au contraire, la négation de nos programmes respectifs, puisque l'idéal de l'alliance des trois fractions conservatrices serait pour elles d'abandonner ses trois programmes.

La paix publique, l'ordre, la religion, voilà ce que nous voulons protéger.

Eh bien, ce n'est pas un programme politique, cela, car il y a plusieurs façons, en politique, de protéger ces choses.

C'est beaucoup plus un programme social.

Et le programme social est généralement moins compréhensible pour les électeurs que le programme politique, plus creux, mais plus sonore.

Si donc les candidats ne se présentaient que comme mac-mahoniens, ils seraient dans une infériorité écrasante, en face de ceux qui se présenteraient comme

républicains, car mac-mahonien n'est pas une opinion, et républicain en est une.

Mais est-ce à dire que le nom de Mac-Mahon ne doive servir à rien ?

Si. Il doit servir à ce que les fractions conservatrices souhaitent : à l'union.

Mac-Mahon, c'est le champ de bataille où doit camper l'armée coalisée, mais où chaque chef tient son drapeau, ne serait-ce, comme nous l'avons dit tout à l'heure, que pour retenir les soldats et les faire marcher.

Mac-Mahon, c'est le mot commun, celui qu'avaient toutes les légions romaines de race différente, qu'elles vinssent d'Étrurie ou d'Illyrie ;

Mac-Mahon, c'est le temple de concorde, où chacun se tend la main ;

Mac-Mahon, c'est la citadelle où nous nous enfermons tous pour combattre l'envahisseur rouge.

Mais, et c'est sur ce point que nous finirons, il faut laisser à chaque candidat la légitime exploitation de son influence et de son prestige.

Si dans la Corse, dans les Charentes et dans le Gers, les candidats ne se présentaient pas comme impérialistes, ils ne seraient pas élus, et ceux qui n'ont pas été élus en 1876, pour la plupart, le doivent à leur trop grand effacement.

Il en est de même pour les autres partis.

La France électorale n'est pas neutre.

Offrir des candidats neutres, c'est vouloir échouer.

Seulement, et toute la question est là, si on doit s'affirmer au point de vue de l'opinion, ne serait-ce que pour faire voter, on doit s'affirmer tout autant pour le désintéressement patriotique et loyal, qui doit faire

que tous ceux qui auront été élus comme royalistes, impérialistes et orléanistes, ne se trouvent plus et ne se disent plus, dès le soir même du vote, que de bons citoyens sans arrière-pensée et décidés à se dévouer à l'œuvre d'apaisement, de conciliation et de salut, essayée par le Maréchal : car le Maréchal a, dans cette heure de péril, l'honneur insigne de représenter tout ce que la France a d'honneur, de gloire et de vertu.

MÊME SUJET

3 juillet 1877.

Nous avons dit l'autre jour qu'il était indispensable d'arborer son drapeau pendant la période électorale qui va s'ouvrir ; mais nous avons ajouté, comme correctif nécessaire, qu'on devait s'engager à ne soulever aucune compétition dynastique avant le terme légal de 1880.

Cette thèse est la vraie thèse du parti impérialiste, car elle nous permet d'aider loyalement le gouvernement et de ne pas abdiquer nos principes.

Et ce n'est pas pour nous seuls que nous revendiquons le droit d'accentuer les candidatures.

Ce droit appartient à toutes les fractions conservatrices et ne doit avoir d'autres limites que le tempérament des électeurs ou l'utilité des déclarations.

Les candidatures qui échouent sont, pour la plupart, des candidatures effacées.

En France, par ce temps d'agitation passionnée, la politique a pénétré partout.

Il n'y a pas un seul arrondissement qui ne comporte telle ou telle opinion, de préférence à telle ou telle autre.

Elle peut n'être pas très définie, mais elle y est.

Il faut donc s'en servir ; il faut utiliser tous ces élé-

ments épars ; il faut, en un mot, si on veut être vu par les électeurs, avoir une couleur.

Toutes les couleurs peuvent être bonnes.

Seule, la couleur grise ne frappe pas les regards.

Le candidat gris passe inaperçu le long du scrutin, on ne vote pas pour lui.

Sous le ministère Buffet, ce sont les candidatures grises qui ont reçu le plus vif échec.

Quand on se présente devant le peuple, il est indispensable de lui dire qui on est et ce que l'on veut.

En effet, prenez-vous un domestique sans certificat, un médecin sans diplôme, un gendre sans renseignements ?

Et vous voudriez qu'on acceptât un député sans explications !

Ce n'est pas raisonnable.

L'électeur dit au candidat :

« Êtes-vous pour la République ? »

« — Que feriez-vous, si le Maréchal mourait ? »

« — Que ferez-vous en 1880 ? »

« — Que pensez-vous du droit populaire et croyez-vous qu'on puisse honnêtement imposer un gouvernement à la France sans même le consulter ? »

Et il y a mille questions de ce genre et de cette importance !

Eh bien ! pense-t-on que répondre simplement qu'on est mac-mahonien, qu'on combat la Révolution, ce soit suffisant ?

Et demain, et 1880, qui est à l'horizon comme un spectre sinistre, qu'en fait-on ?

La politique n'est pas une chose au jour le jour ; il faut prévoir ce qui va se passer, et un candidat qui n'a

d'idées, qui n'a d'opinions que jusqu'en 1880, est plus qu'un myope, c'est un aveugle.

Si l'on veut être élu, on doit donc dire au peuple qui on est.

Celui qui ne dira rien est sûr de son affaire.

Légitimistes, orléanistes, impérialistes, combattront pour leurs idées, pour leurs principes : il le faut, c'est nécessaire pour le bien commun.

Chaque drapeau sera levé ; chaque chef appellera ses soldats, mais tous viendront se ranger autour du Maréchal. Combien d'armées, composées de peuples différents, ont contribué à la même victoire !

Il en sera de même cette fois-ci.

Et si nous en parlons, c'est pour que le gouvernement ne s'alarme pas de nos prétentions, qui n'ont rien d'hostile contre lui.

Nous voulons être forts pour lui être utile, et nous ne pouvons être forts qu'en étant nous-mêmes. Si nous cessions d'être des candidats impérialistes, nous n'entraînerions pas les électeurs impérialistes.

Aussi approuvons-nous complètement la note suivante que publie le journal le *Soleil*, feuille orléaniste :

Les bonapartistes, en se présentant aux élections, vont déclarer qu'ils soutiendront le Maréchal jusqu'en 1880, mais qu'à cette époque, si la chose est possible, ils rétabliront l'Empire.

Rien n'empêche les royalistes de déclarer de leur côté qu'ils soutiendront le Maréchal jusqu'en 1880, mais qu'à cette époque, si la chose est possible, ils rétabliront la monarchie.

Nous sommes de ceux qui ont approuvé la démarche du 5 août, et qui depuis, ne l'ont jamais regrettée.

Quoi qu'il advienne, nous sommes convaincus que, tôt ou tard, cette démarche portera ses fruits.

Quand nous parlons de monarchie, par conséquent, il est

et ne peut être question que de la monarchie héréditaire et traditionnelle.

L'*Union* répond dans ces termes à cette note :

N'ajoutons rien à ces déclarations catégoriques.

Il n'y a qu'une monarchie, à savoir la monarchie légitime, celle qui repose sur le principe national de l'hérédité. C'est au rétablissement de cette monarchie que doivent tendre les efforts communs de tous ceux qui veulent préserver la France des dernières conséquences des doctrines révolutionnaires.

Voilà, en résumé, et sauf des points de détail auxquels il convient de ne pas s'arrêter, ce qui ressort de la communication faite au *Soleil*, ainsi que des commentaires de ce journal. Cette profession de foi vient à point, et tous les royalistes se réjouiront de pouvoir l'opposer, soit aux professions de foi républicaines, soit aux thèses sceptiques qu'échangent entre eux à l'heure présente, comme une mutuelle condamnation, d'anciens serviteurs de la monarchie de 1830.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les royalistes s'unissent et arborent leur cocarde, s'ils y trouvent le moyen d'enlever un plus grand nombre de sièges électoraux.

La France, nous ne saurions trop le répéter, n'est pas neutre en politique.

Il y a des endroits où il sera inutile de trop forcer la note ; dans d'autres, il faudra l'accentuer. Mais partout il sera nécessaire de faire luire aux yeux des populations une solution pour 1880.

S'arrêter à cette date comme devant une muraille, ne vouloir rien prévoir après, refuser de se préparer pour ce moment-là, ce serait de la pure stupidité.

Et les lecteurs repousseraient avec indignation les candidats qui ne leur promettraient aide et secours que jusqu'en 1880, les exposant à être brûlés, pillés, assommés le lendemain.

Mais, et nous y revenons, cette accentuation politique des programmes n'est qu'un moyen de rendre les élections meilleures, plus pratiques, plus efficaces, et ne comporte aucune menace.

Nous resterons fidèles au pacte, jusqu'en 1880, coûte que coûte.

Et que ferons-nous en 1880?

Rétablirons-nous l'Empire, comme le dit le *Soleil*?

Oui, si nous le pouvons.

Mais à cette époque, comme aujourd'hui, si la solution devait se trouver dans une concession patriotique, nous déclarons très hautement que la grande majorité du parti impérialiste s'y prêterait très résolument.

Nous ne voulons pas l'Empire quand même.

Ce que nous voulons absolument, c'est le repos de la France, et nous lui sacrifierions nos plus chères espérances.

L'ENTENTE CONSERVATRICE DANS LES ÉLECTIONS.

4 août 1878.

Nous recevons à l'instant même la note suivante que nous publions telle quelle :

COMITÉ SÉNATORIAL DES DROITES

Les délégués des groupes conservateurs des deux Chambres qui ont été désignés en vue des élections sénatoriales, se sont réunis hier et se sont constitués.

Il a été décidé que le comité se mettrait le plus tôt possible en relation avec les comités conservateurs des départements.

Nous sommes très heureux de cette nouvelle, et nous lui apportons notre adhésion la plus complète et la plus absolue.

Et, à la veille des élections sénatoriales, nous sommes

convaincus que cette mesure était impérieusement commandée par les circonstances.

Il fallait qu'un comité conservateur se constituât pour réconforter un peu l'esprit et le moral de ceux qui auraient pu se croire abandonnés.

Quand il n'y a plus de chef, on est bien près de ne plus avoir de soldats; et tout autour de vous se détruit et se disperse à tel point que plus tard, lorsqu'il devient utile et nécessaire de faire un effort suprême pour réussir, on ne trouve plus personne.

Nous félicitons donc chaudement MM. les sénateurs qui ont pris l'initiative de cette organisation.

Nous connaissons leurs noms, qui seront publiés prochainement.

Le choix en est heureux et de nature à donner confiance pour les transactions qui interviendront.

Nous croyons savoir que le principe du maintien des candidatures conservatrices a été accepté pour les sénateurs sortants.

Cela peut être désagréable dans quelques départements, mais il n'y aurait pas d'accord possible, si on ne s'imposait pas cette règle comme une règle absolue, parce que ce serait le meilleur moyen d'ouvrir la porte à des compétitions nouvelles.

Et nous aurons bien assez de difficultés qu'apporteront les candidatures à choisir, pour lutter contre les sénateurs républicains qui sont sujets à la réélection.

Un des sénateurs de l'Appel au peuple, qui fait partie du comité, s'est servi d'un mot qui résume la situation d'une façon heureuse, à notre avis.

Il a dit qu'il n'y avait pas *fusion*, mais qu'il y avait *coalition*.

Nous pensons comme lui : il ne s'agit pas pour les

uns et pour les autres de renoncer à ses opinions politiques, mais de se fondre dans l'opinion voisine.

Il s'agit tout simplement de réunir toutes les nuances du parti conservateur pour combattre toutes les nuances du parti révolutionnaire.

Une fois l'élection faite, chacun reprendra, au sein du Parlement ou au sein du département, sa liberté d'allure et de conduite.

Nous nous mettons donc complètement à la disposition du comité conservateur, voulant donner les premiers l'exemple de la discipline en face de l'ennemi commun.

D'autant que la politique suivie par nous à cette heure et en cette circonstance n'est pas une politique d'invention récente.

Voilà longtemps que, tout en conservant pour nous le droit de tenir fièrement le drapeau de l'Empire, nous essayons, dans les moments difficiles et périlleux que nous traversons, de grouper, de réunir, le plus que nous pouvons, toutes les forces conservatrices de la France.

D'abord, c'est le meilleur moyen d'éviter les accidents de la route aventureuse que nous faisons à travers la République.

Et puis, nous y voyons encore une consolante et fortifiante espérance pour l'avenir. Car les conservateurs, c'est-à-dire tous ceux qui placent les intérêts de la patrie avant les intérêts dynastiques, ayant pris l'habitude de marcher ensemble, de combattre ensemble, se trouveront plus disposés, un jour donné, à s'entendre sur le choix du gouvernement qui remplacera la République.

Et personne ne niera que, lorsqu'on s'est entendu à plusieurs reprises sur le choix d'un conseiller général,

d'un député ou d'un sénateur, il soit bien plus facile de s'entendre sur le choix d'un souverain.

Et la raison en est bien simple.

On prend l'habitude des concessions et des transactions; on ne recherche plus l'absolu en politique et on se contente du relatif; en un mot, on n'abandonne plus les côtés pratiques de la vie ordinaire aux aveuglements des théories abstraites.

On n'en est plus à mettre la dynastie avant la patrie, et si on n'a pas, si on ne peut pas avoir le député, le sénateur, le souverain qu'on voudrait, on en arrive petit à petit à se contenter de celui qui vous apporte ce premier immense résultat, le renversement et la destruction de ce que vous ne voulez pas.

Et à ce point de vue la République, par ses excès, par ses violences, nous aura rendu un immense service.

Elle a trouvé la France conservatrice coupée en trois.

Elle a vu les légitimistes, les impérialistes et les orléanistes, se combattre et s'entre-tuer comme des insensés, comme des fous qu'ils étaient ; et elle est cause, à l'heure qu'il est, que nous nous tendons la main, que nous nous soutenons réciproquement dans une fraternelle solidarité.

Et encore quelques occasions comme le 16 mai, et comme le renouvellement sénatorial qui s'approche, et nous devrons à la République la reconstitution inespérée d'une France autoritaire, religieuse et monarchiste, reconstitution qui aura été opérée bien moins par l'affection des partis les uns pour les autres que par la haine que leur inspire la République.

LES CONSERVATEURS, QUE CONSERVENT-ILS ? (1).

5 août 1878.

A Monsieur le rédacteur en chef du Pays.

Vous avez donné hier votre adhésion à la constitution du comité que les conservateurs des deux Chambres ont organisé, en vue des élections sénatoriales.

Je vous demande la permission de confirmer, en les complétant, les sages raisons que vous avez données, et de montrer que l'œuvre dévolue aux conservateurs par la nature de leurs principes et de leurs traditions rendait ce rapprochement et cette collaboration aussi logiques que nécessaires.

On a souvent demandé aux conservateurs en quoi consistent donc les choses qu'ils conservent. Il m'a toujours semblé également utile et aisé de le dire ; et je vais essayer de le faire avec brièveté et avec clarté.

Les conservateurs sont les hommes qui, par instinct, par raison, par besoin d'ordre, se sont voués à la défense des principes nécessaires de toute société chrétiennement civilisée. Ils veulent que l'on respecte, dans chaque individu, la faculté d'exercer son culte, dans chaque père de famille le pouvoir de diriger l'éducation de ses enfants, dans chaque propriétaire le

(1) Cet article est de M. *Granier de Cassagnac père*. Il a paru utile de lui faire place ici. Nous lui donnons un titre qui en formule le sujet.

Et puisque l'occasion s'en offre, disons que l'importance et la valeur des études, des articles, des discours politiques de M. Granier de Cassagnac père feraient utilement l'objet d'une publication analogue à celle-ci, et qu'elle rendrait aussi de grands services aux amis de l'ordre, de la justice et de la liberté. Le père et le fils sont dignes l'un de l'autre et peuvent être associés par la France d'aujourd'hui dans un même souvenir.

droit d'user librement de ses biens, dans chaque magistrat le devoir d'interpréter les lois et de rendre la justice selon les règles du code et les conseils de sa conscience, dans l'armée, expression de la force publique et garantie de la sécurité générale, l'obligation de se tenir au-dessus et en dehors des partis, afin de protéger chacun d'eux contre la persécution des autres, et la société contre la tyrannie de tous.

Voilà ce que sauvegardent les conservateurs et ce dont ils ont en quelque sorte la responsabilité, parce que les républicains, qui ne sont pour la plupart que purs révolutionnaires, poursuivent instinctivement la destruction de tous ces mêmes principes, opposant à la société chrétiennement civilisée la désorganisation que doit produire la domination de l'athéisme, de l'envie, de la violence et de l'incapacité.

Et ce qui ne peut laisser à personne ni un doute, ni une hésitation, l'œuvre naturelle des conservateurs et celle des révolutionnaires sont déjà en présence, prêtes à un choc suprême. Et pendant que les conservateurs s'efforcent de préserver les principes sociaux nécessaires que je viens d'énumérer, les républicains travaillent en plein jour à leur renversement.

N'ont-ils pas déjà demandé, par des projets de lois déposés, par des propositions rapportées, la suppression du budget des cultes? ce qui serait, dans la mesure du possible, la suppression de la religion; la fermeture des écoles tenues par les Frères et par les Sœurs? ce qui serait l'abolition de la surveillance des familles sur l'éducation des enfants, au profit du philosophisme ou de l'athéisme laïques ; la suspension de l'inamovibilité des juges? ce qui serait l'asservissement de la magistrature et l'anéantissement de la justice. D'un autre

côté, dans les journaux, dans les réunions, dans les discours, les républicains ou les révolutionnaires, car c'est à peu près tout un, ne menacent-ils pas la propriété par le socialisme, et la constitution de l'armée par la substitution de l'esprit démagogique à l'esprit de discipline?

L'œuvre naturelle dévolue aux conservateurs est donc bien aisée à comprendre : ils s'efforcent de maintenir les principes religieux, moraux, civils, de la société, que les révolutionnaires s'efforcent de détruire.

Cela étant ainsi, et l'œuvre conservatrice se trouvant aussi claire qu'œuvre puisse l'être, n'était-il pas simple, logique, facile, que toutes les nuances de conservateurs y prissent sincèrement leur part? Toutes ces nuances ont pour doctrine commune d'être monarchiques : est-ce qu'il y a une monarchie, c'est-à-dire un ordre politique hiérarchiquement organisé, qui soit exclusive de la religion, de l'éducation chrétienne, du respect de la propriété, de la pureté de la justice, de l'esprit purement et strictement militaire?

Sur quoi donc régneraient un Bourbon, un d'Orléans, un Napoléon, si l'ordre religieux, moral et civil, disparaissait? Sur quelle base reposerait donc une monarchie quelconque, s'il n'y avait plus d'éléments sociaux ancrés dans les âmes?

Maintenir la société, sauvegarder ses principes nécessaires, faire respecter Dieu, la famille et la propriété, ce trépied qui porte la civilisation et le monde, était donc une tâche répondant aux devoirs de tous les vrais conservateurs, c'est-à-dire de tous les hommes monarchiques.

En se réunissant dans un effort commun, en vue des élections sénatoriales, ils n'ont fait qu'agir logiquement et suivre la règle tirée de leurs principes.

L'UNION CONSERVATRICE.

30 décembre 1878.

Mon excellent ami Détroyat dirige dans l'*Estafette* une campagne pleine de verve et d'entrain contre l'Union conservatrice, qu'il trouve absurde, et contre l'alliance que nous n'avons jamais cessé de prêcher et qui doit unir tous les monarchistes contre les républicains.

« Vous manquez de logique ! nous dit le directeur de l'*Estafette*.

« Vous serez dupés par vos alliés !

« Ils vous haïssent et ils vous insultent dans leurs journaux.

« Vos alliés naturels, ce ne sont pas les orléanistes et les légitimistes, ce sont les républicains, car ils ont même origine que vous ! »

Voilà à peu près, et en d'autres termes, les arguments que nous oppose M. Détroyat, et il conclut en disant que partout où, dans les prochaines élections sénatoriales, il n'y aura pas de candidats impérialistes, les délégués de notre parti doivent s'abstenir plutôt que de voter pour un orléaniste ou un légitimiste.

C'est bien là, et nettement défini, limité, le terrain de discussion qu'a choisi notre contradicteur, et il s'y démène, je dois l'avouer, avec beaucoup de vigueur et beaucoup d'esprit.

Mais c'est en pure perte, je l'avertis, qu'il essaie de dénouer un faisceau qui est solidement lié.

L'alliance est faite, et personne ne la défera.

Oui, il est vrai que certains organes royalistes nous attaquent et nous outragent sans trève.

Oui, il est vrai que nous avons la même origine que les républicains.

Oui, il est vrai que nous avons été souvent dupés, mais il n'est pas vrai que notre intérêt nous pousse à favoriser la victoire du parti républicain et à abandonner l'alliance avec les conservateurs de toute nuance !

D'abord, tous les royalistes ne nous attaquent pas, et l'insulte n'est pas générale, et à côté des royalistes enragés qui refusent toute concession parce qu'ils exploitent leur parti et ne voudraient pas le voir disparaître ou s'effacer, il y a un grand nombre, un très grand nombre d'hommes distingués et patriotes, qui n'ont pas la stupidité haineuse de préférer la République à l'Empire.

Donc les publications que cite la *France* d'hier et les attaques signalées par l'*Estafette* ne prouvent rien. Dans chaque parti, il y a des intransigeants, et nous en connaissons dans le parti impérialiste, qui sont très honorables, très respectables, quoique difficiles à manier.

Mais la politique ne fut jamais le fait des intransigeants. Le mot *politique* veut dire même tout le contraire, il veut dire *transaction*.

Et par transaction, bien entendu, nous n'admettons pas la renonciation ou l'abdication, seulement, nous croyons que la politique n'a rien de commun avec les mathématiques, qui sont une science absolue ; la politique est une science expérimentale, ce qui comporte des ondulations et des nuances.

C'est par conséquent avec les hommes raisonnables des partis monarchistes que nous discutons, que nous traitons, que nous marchons, laissant les fous ou les aveugles crier tout à leur aise et perdre dans le vide leurs clameurs inutiles et leurs sottes réclamations.

Ce sont ces hommes raisonnables du royalisme, de

l'orléanisme et de l'Empire, qui forment le parti conservateur. Chacun d'eux préfère, c'est évident, le régime qu'il a servi, qu'il aime et qu'il désire, mais il préfère les deux autres à la République.

Entre eux il y a un lien : la monarchie.

Il y a de plus les idées religieuses, les idées d'autorité, les idées sociales, qui sont communes.

Si on se trouve divisé sur des points politiques, on ne l'est pas sur les points spéciaux, qui sont plus nombreux et plus graves.

Et, en un mot, il y a réellement plus de choses qui unissent ces trois fractions monarchistes qu'il n'y en a qui les divisent.

En est-il de même avec les républicains ?

Non ! mille fois non !

Nous avons eu une origine commune, c'est incontestable.

Mais il n'y a plus rien de commun entre nous, rien, rien !

Car ils ont tout abandonné et ils ont tout renié, dans ce passé qui nous unissait, eux et nous.

Le plébiscite, ils l'ont foulé aux pieds, ne reconnaissant plus au peuple le droit d'imposer sa volonté souveraine et d'être consulté sur la forme du gouvernement.

Le suffrage universel, ils l'ont méprisé et conspué, en invalidant en masse près de deux cents élections, en quatre ans à peine, et en instituant le suffrage à deux degrés qui constitue le suffrage sénatorial.

Les républicains, ont, ce jour-là, renoncé au suffrage universel, ils en sont les renégats et les apostats, et ils s'enveloppent, à l'heure qu'il est, dans un droit divin révolutionnaire, qui dénie à la nation le droit de nommer

directement son gouvernement: à tel point que c'est nous, nous les impérialistes, qui demeurons désormais les seuls dépositaires du droit populaire et du suffrage universel.

Donc il n'y a plus, je le répète, il n'y a plus rien de commun entre les républicains et nous.

De la révolution, dont nous sommes également issus, ils ont pris le mauvais, c'est-à-dire le jacobinisme, qui mène tôt ou tard à la Terreur ; et nous, nous en avons gardé le bon, c'est-à-dire le progrès et la civilisation·

Nous sommes la révolution de la Constituante, celle que le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat ont faite ensemble, et à l'acclamation enthousiaste de la France; eux, ils sont la Convention et sa suite fatale, inévitable.

L'alliance avec eux serait un crime et une infamie.

Et nous abstenir serait une alliance déguisée et tacite.

Le parti impérialiste ne fera jamais cela, car il se déshonorerait et se suiciderait. Et tout ce qu'il y a d'honnêtes gens chez lui en sortirait avec horreur.

Et à qui fera-t-on croire qu'il faut s'abstenir, quand un orléaniste ou un royaliste sont candidats?

Est-ce qu'il y a parmi nous un homme, un seul homme, qui ose dire tout haut qu'il hésiterait entre M. de Lareinty et M. Clémenceau, entre M. Lacave-Laplagne et M. Floquet ?

Allons donc!

J'aime mieux l'Empire que tout, c'est vrai, mais j'aime mieux l'orléanisme, ou la légitimité, que la République.

Au moins, MM. le comte de Chambord et le comte de Paris ne me feront ni fusiller ni déporter.

Et cette petite différence à mon profit me suffit largement.

Et je suis l'ennemi implacable de l'abstention.

L'abstention, en politique, est une désertion coupable.

Il est rare, il n'arrive même presque jamais que dans la vie humaine, si pleine de mécomptes et de désillusions, on trouve l'idéal rêvé et cherché ; à chaque instant on rencontre le relatif et non l'absolu.

Eh bien ! que font les hommes de sagesse et de raison ?

Ils se contentent du relatif, en cherchant à l'améliorer et à trouver mieux.

Toute monarchie vaut mieux que n'importe quelle république.

C'est notre axiome, c'est notre principe, c'est notre goût.

Et nous ne croyons pas qu'il y ait une seule monarchie qui soit capable de faire au suffrage universel le mal et le dommage que la République lui a fait.

L'orléanisme et la légitimité le supprimeraient, c'est possible, mais ils ne le saliraient pas et ne le représenteraient pas comme lâche, vicié et stupide : toutes choses que les républicains ont faites pendant la vérification des pouvoirs.

Et puis, nous sentons dans la République s'agiter tout ce qui nous menace et nous effraie.

Vous savez ce qu'on veut faire du clergé ; vous savez ce qu'on veut faire de la magistrature ; vous savez ce qu'on veut faire de la liberté, Gambetta l'a dit sur tous les tons.

Eh bien, il ne nous plaît pas, il ne nous convient pas d'aider à tout cela, de pousser à tout cela, d'être les complices de tout cela.

Entre la République et nous il y a un abîme infranchissable de haine et d'écœurement.

Et nous ne le franchirons jamais, car tous les jours il se creuse davantage.

Et ce ne serait pas par intérêt pour l'Empire que ce serait encore par respect de nous-mêmes que nous continuerions cette politique intraitable et irréconciliable.

Et que nous soyons dupés ou non, qu'importe ! puisque nous n'obéissons qu'à notre conscience et que nous n'agissons que pour ce que nous considérons pour notre devoir.

Notre conscience nous dit que la forme républicaine est fatale à la France.

Notre devoir nous commande d'aller avec tous ceux que cette forme inquiète et dégoûte.

Qu'on ne cherche pas ailleurs les mobiles de notre politique ; il n'y en a pas d'autres.

Et, encore une fois, si nous votons pour des légitimistes ou des orléanistes, nous les immuables partisans de l'appel au peuple, nous les serviteurs dévoués de l'Empire, c'est parce que nous trouvons chez les légitimistes et chez les orléanistes moins de choses qui nous éloignent et nous repoussent que chez les républicains.

C'est l'Empire que nous voulons ;

Mais, faute de grives, comme dit le proverbe familier, on se contente de merles.

Et de trois maux nous choisissons le moindre, et le moindre ne sera jamais la république !

LA POLITIQUE DE L'UNION CONSERVATRICE

2 janvier 1879.

Les feuilles républicaines continuent leur œuvre de calomnie, et parmi elles le *XIX*e *Siècle* occupe le premier rang.

Cela convient, d'ailleurs, au journal de M. Edmond About, le sauteur que l'on connaît et l'ancien bouffon de Compiègne.

Tout ce qui a renié sa foi, tout ce qui a changé d'opinion, tout ce qui s'est déshonoré dans le présent, s'attache avec plus d'acharnement, avec l'acharnement du renégat, à ce qui n'a pas varié, à ce qui est resté logique, fidèle et dévoué.

Et la manœuvre dirigée contre moi n'est pas nouvelle, Dieu merci! Mes électeurs la connaissent, l'ayant vu pratiquer deux fois déjà.

Elle consiste à dire que je suis royaliste, parce que je soutiens imperturbablement depuis plusieurs années la théorie de l'Union conservatrice.

Je suis l'allié des royalistes : donc je suis royaliste.

Je préfère toute monarchie à toute république : donc je suis partisan du drapeau blanc et de l'abolition du suffrage universel.

Telle est l'accusation ; ce n'est pas plus malin que cela.

Et de la part des républicains il ne s'agit pas d'exiger des accusations bien définies.

Autrefois, on vous guillotinait uniquement parce que vous étiez *suspect.*

Et les malheureux otages ont été égorgés on ne sait pas trop pourquoi.

Et même, plus l'accusation est bête, plus elle est affirmée avec impudence.

Vous vous souvenez tous de l'accusation portée contre nous, aux élections dernières, de vouloir la domination des curés, le rétablissement de la dîme, la guerre avec l'Allemagne.

On y ajoutait, pour mon compte personnel, ce qu'on

tente encore d'y introduire, le reproche d'être un blanc, un royaliste.

Certes, cette accusation et ce reproche n'ont rien qui diminue l'estime et la considération. Et cela m'est infiniment moins pénible que si j'étais traité de républicain, outrage que je ne supporterais pas.

Mais les républicains savent ce qu'ils font et n'ignorent pas que dans mon pays la royauté, pour une raison ou pour une autre, ne jouit pas d'un prestige très populaire. Loin de là même.

Alors, la combinaison est toute trouvée.

M. de Cassagnac, impérialiste, est dangereux, parce qu'il est entouré par tous les impérialistes du Gers, qui forment la grande majorité du pays.

Mais M. de Cassagnac royaliste sera abandonné par ses amis.

Donc, disons que M. de Cassagnac est royaliste !

Voilà l'œuvre incessante, continue, ignoble, du parti républicain à mon endroit.

Mais heureusement que les populations du Gers sont trop intelligentes pour s'arrêter à de pareilles sottises.

Elles me connaissent, savent qui je suis, partagent mon dévouement à l'exil, ma fidélité au malheur, mon espoir dans notre jeune Prince, et tout ce qu'on fera pour me déguiser, pour me masquer, pour me travestir, ne servira à rien.

Le drapeau de l'Appel au peuple a été levé par moi dans l'arrondissement de Condom, et je défie bien mes adversaires de me l'arracher des mains.

D'autant que les républicains ont fait, pendant vingt ans, ce que je fais aujourd'hui.

Ils furent les alliés des royalistes et des orléanistes contre l'Empire.

Berryer, Jules Favre et Rémusat marchaient ensemble, se donnaient la main, votaient en commun et disaient : « Tout plutôt que l'Empire ! »

Eh bien ! est-ce que cela obligeait Berryer à fouler aux pieds le droit divin ou Rémusat à abandonner ses doctrines parlementaires?

Pas le moins du monde.

On s'unissait pour un but commun, qui était la chute de l'Empire.

J'en fais autant et je travaille, avec toutes les ressources que me donne la légalité, à la chute de la république.

Et je me joins à tous ceux qui considèrent le régime républicain comme fatal aux intérêts du pays.

Cela, sans intérêt et sans arrière-pensée, car à l'heure où je parle, la plupart des orléanistes et des royalistes de l'arrondissement de Condom, à Eauze et à Valence, se préparent à voter contre moi.

C'est drôle, mais c'est ainsi.

J'ai défendu les élections de M. de Biliotti, de M. Baragnon, de M. de Mun, de M. de Lareinty, du prince de Lucinge, et les royalistes du Gers, à part quelques exceptions honorables, me combattent à outrance.

Et M. Lacave-Laplagne, à l'élection de qui je vais contribuer largement dimanche prochain, apprendra avec étonnement que mon adversaire a constitué un comité à Eauze, contre moi, avec des orléanistes purs.

Que voulez-vous ! Si je ne m'arrêtais qu'à des considérations personnelles, je trouverais quelque dégoût à faire mon devoir plus longtemps, puisque l'amitié personnelle des chefs de la légitimité et de l'orléanisme n'est pas capable de faire pour moi ce que j'ai fait pour

eux : mais cela m'importe peu, et ma devise politique demeurera inébranlablement la même : *Fais ce que dois, advienne que pourra !*

Il n'y a que cela de vrai, de bon et même d'habile.

Oui, nous avons été souvent dupés ; oui, nos sentiments de patriotisme chevaleresque nous rapportent peu, en apparence : mais en quoi cela modifie-t-il notre devoir ?

L'Empire a la prétention de revenir.

Nous voulons mettre le prince Louis-Napoléon sur le trône de son père et de son oncle ;

Nous voulons que l'impérialisme soit une chose nationale, française, et non l'œuvre d'une faction ;

Nous souhaitons que tous les honnêtes gens concourent à son avènement et le protègent.

C'est un but noble ; c'est une tentative difficile pour le moment.

Or, il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est de se conduire honnêtement avec les gens honnêtes, sans attendre de retour de leur part, mais en leur donnant l'obligation d'être reconnaissants un jour.

Pour ramener l'Empire, il importe que nous soyions bien considérés comme les adversaires implacables de la République, car si nous ne sommes pas le contraire de la République, si nous ne sommes pas le remède à ce mal, nous ne sommes plus rien, nous n'avons plus de raison d'être.

Le parti qui se confond avec un autre parti s'efface et disparaît.

Nous n'avons donc de chance de réussir que si nous sommes l'éclatante représentation des principes désertés par la République ou combattus par elle.

Et il faut avant tout et surtout que l'on sache bien

que, si la République tourne au pire et commet des excès, nous sommes là pour l'arrêter et la remplacer.

C'est pour cela que nous nous élevons avec une énergie que rien n'affaiblira contre toute pensée d'aider la République et de lui faciliter son œuvre détestée.

C'est pour cela que nous n'admettons pas, que nous n'admettrons jamais l'abstention qu'on a essayé de prêcher à la veille des élections sénatoriales.

Et souvenez-vous de votre devoir partout, impérialistes; souvenez-vous que l'abstention qu'on vous propose avec une loyale imprudence serait, au fond, une désertion, une lâcheté, un crime!

Certes, vous allez avoir à voter pour des royalistes, pour des orléanistes, qui n'ont pas tous suffisamment ménagé vos susceptibilités respectables, mais n'oubliez pas que refuser de voter pour eux, que vous croiser les bras, C'EST LAISSER PASSER LES RÉPUBLICAINS ET LA RÉPUBLIQUE.

Eh bien, que cela seul vous anime, vous excite, et vous ouvre les yeux sur ce que vous avez à faire.

Et écoutez-moi, moi qui marche toujours au premier rang, quand il s'agit de Napoléon, quand il s'agit de l'Empereur, quand il s'agit de l'Empire, moi qui ai consacré ma vie tout entière aux exilés de Chislehurst : on peut se pardonner et oublier bien des faiblesses, bien des hésitations, bien des erreurs, mais il est une chose que nous, les serviteurs des Napoléons, que nous, les fils de Brumaire et de Décembre, nous ne pourrions jamais nous pardonner, que nous ne pourrions jamais oublier : c'est d'avoir par une abstention mal comprise LAISSÉ PASSER LES RÉPUBLICAINS.

Que ce soit désavantageux ou pénible pour vous,

que ce soit utile pour d'autres, qu'importe, impérialistes! car c'est toujours pour la France.

Et qu'est-ce que cela vous fait, que cela profite à un royaliste et à un orléaniste, si cela profite avant tout à la Patrie?

Faites cela pour la France, faites cela pour la Patrie : elles vous le rendront un jour en le faisant, elles aussi, mais cette fois pour l'Empereur!

UN TERRAIN COMMUN (1).

La défense religieuse.

1er avril 1880.

Les ignobles persécutions auxquels se livrent les républicains auront pour premier effet de leur créer le plus grand danger qu'ils aient jamais eu à redouter.

En effet, ce qui a manqué jusqu'à présent à leurs adversaires, c'est un lien, une cohésion, un terrain commun, où l'on puisse abandonner tout ce qui divise pour ne conserver que tout ce qui réunit.

Qu'est-ce qui a fait échouer le 16 Mai?

C'est la diversité dans la façon d'envisager le but.

Impérialistes, légitimistes, orléanistes, voulaient bien se mettre d'accord sur certains points secondaires, mais la crainte ou la haine qu'ils pouvaient avoir de la République n'était pas alors assez vigoureuse pour effacer des ressentiments vivaces encore et faire oublier pendant les jours d'alliance les récentes hostilités.

On est allé au combat sans se sentir les coudes, sans être d'accord, sans cette discipline qui est indispensable

(1) La République anticléricale était entrée ouvertement dans la voie de la persécution religieuse, par les décrets du 29 mars. Le Sénat ayant rejeté le fameux article 7 du projet de loi Ferry, le ministère avait lancé les décrets du 29 mars qui dissolvaient la Compagnie de Jésus.

et qui rend l'effort irrésistible, par cela même qu'il est compact.

A l'heure qu'il est, la situation n'est plus la même.

La République a pris plaisir à soulever des questions qui dominent de toute leur hauteur les questions politiques.

Elle a été assez imprudente et assez stupide pour ne pas comprendre qu'avant d'appartenir à un parti politique on appartient à sa conscience, et qu'avant d'être le serviteur des hommes on est le serviteur de Dieu.

Aussi le même cri de colère est-il parti à la fois de toutes les poitrines et la même indignation a-t-elle fait frémir tous ceux qui considèrent que les limites de la vie humaine n'ont pas pour bornes infranchissables à l'horizon les favoris de M. Jules Ferry ou la tête de punaise de M. Lepère.

Ce terrain commun qui nous manquait, nous l'avons désormais, c'est le terrain religieux.

La discipline qui nous était indispensable, nous l'avons désormais.

Et s'il était difficile aux fractions divisées du parti monarchique de renverser la République, par cela même que la dissidence sur ce qu'on installerait après, diminuait et amollissait l'effort qu'on faisait pour y arriver, aujourd'hui il n'en est plus de même.

Ce n'est plus pour remettre un Bonaparte ou un Bourbon sur le trône que l'on va combattre.

Le programme est plus grand.

L'ambition est plus vaste.

L'urgence est plus irrésistible.

Il s'agit de savoir si nous allons devenir les esclaves des révolutionnaires, athées et matérialistes, de tous ceux qui vivent et meurent comme des chiens.

Quand une question est posée de cette façon grandiose et lumineuse, elle est résolue d'avance.

L'Empire romain s'est effondré dans la persécution.

L'Empire d'Allemagne s'y est brisé.

Et Napoléon Ier lui-même, qui, pourtant, avait fait beaucoup pour l'Église, a dû s'arrêter là même où Frédéric Barberousse autrefois, Bismarck aujourd'hui et tant d'autres, ont rencontré l'inscription qui apparaît à chaque cataclysme du même genre dans l'histoire : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Et notre petite République française, si mince, si maigre, si poitrinaire, aurait la prétention de faire, avec ses moignons rachitiques, ce que les colosses ont vainement essayé!

Allons donc!

L'UNION CONSERVATRICE

A propos d'une lettre du Prince Napoléon (1).

11 avril 1880.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de l'union conservatrice.

Le journal l'*Ordre* l'avait dénoncée officieusement, et la lettre du Prince Napoléon a eu la prétention de la dénoncer officiellement.

Nous craignons fort que, sur cette question comme sur celle des congrégations, l'opinion du Prince ne soit absolument erronée.

Au sujet des congrégations, le Prince s'imagine

(1) Publiée le 7 avril. Le Prince se solidarisait une fois de plus avec la république anticléricale, ne réprouvant aucune des iniques mesures prises par Jules Ferry. De là une polémique où Paul de Cassagnac avait défendu aussi brillamment que de coutume ses principes politiques et religieux.

qu'on peut encore les séparer du clergé régulier, et qu'il y a une différence sérieuse entre un jésuite, un dominicain ou un curé de village.

Aussi a-t-il cru, peut-être de bonne foi, pouvoir les séparer et persécuter les uns, tout en protégeant les autres.

L'opinion du Prince est en retard de beaucoup d'années ; et, depuis l'époque où les congrégations faisaient les frais des romans ou des chansons qui émaillèrent le règne de Louis-Philippe, l'esprit public a marché, a fait des progrès vers l'égalité et vers la liberté.

Religieux, moines, frères de la doctrine chrétienne, prêtres, tout cela s'est fondu, s'est uni, s'est solidarisé dans l'ensemble catholique, et le Prince Napoléon, à la suite de la République, s'est précipité dans cette erreur impardonnable qui consiste à croire que l'on n'attaque pas la religion, lorsqu'on essaye d'en séparer des éléments devenus des éléments essentiels.

Pour l'union conservatrice, il en est de même, et l'erreur du Prince est encore plus grossière.

Nous offrons, en effet, de parier que ni le Prince ni ses amis ne se rendent un compte exact de ce que c'est que l'Union conservatrice et de la façon dont l'entendent et la pratiquent les impérialistes qui veulent lui rester fidèles.

L'Union conservatrice est-elle une politique particulière, ayant un programme, ayant des principes, ayant des doctrines, et différant des autres politiques ?

Pas le moins du monde.

L'Union conservatrice n'est pas une politique, c'est une simple manière de se conduire dans certains cas déterminés.

Elle laisse à chaque parti son droit et son devoir de conserver intact son drapeau.

Le légitimiste reste légitimiste, l'impérialiste demeure impérialiste.

Et s'ils se donnent la main, par l'Union conservatrice, c'est par un contrat absolument défini.

Cette Union conservatrice est donc plus commerciale que politique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et il n'y a pas plus de danger pour l'honneur, la vitalité et la pureté d'un parti, à y recourir, qu'il n'y a de péril à s'entendre avec le premier venu pour mener à bonne fin une affaire qui vous intéresse.

L'Union conservatrice est une société de secours mutuels en temps électoral, et pas autre chose !

Le légitimiste de tel département donne à l'impérialiste qui en a besoin les 500 voix qui lui manquent.

Et l'impérialiste de tel autre département donne au légitimiste les 500 voix dont il a besoin.

Étant donné que la République est un rôdeur de barrières, violent, brutal et aviné, qui vous prend au collet quand vous passez, l'Union conservatrice est le moyen d'appeler deux ou trois camarades qui passent pour vous aider à l'assommer.

Puis, le rôdeur de barrières assommé, on se serre la main, ce qui est la moindre des choses après le service rendu, et puis chacun rentre chez soi, pour ne se revoir qu'au jour où, par hasard, on aurait encore besoin de s'associer pour repousser une nouvelle agression.

L'Union conservatrice n'est pas autre chose que cela, nous le répétons ; et il faut être vraiment aveuglé pour y trouver l'ombre d'un danger et l'ombre d'un inconvénient.

Ce qu'on ne peut pas faire tout seul, on essaye de le faire à plusieurs !

Sous l'Empire, l'*Union libérale* avait groupé contre nous les légitimistes, les orléanistes et les républicains !

Berryer se mettait d'accord avec Jules Favre, sans que jamais M. le comte de Chambord éprouvât le besoin de blâmer Berryer, et sans que M. le comte de Paris interdît à M. de Broglie de faire partie de cette coalition !

Et puis, un beau jour, quand l'Empire est tombé, les souvenirs de l'*Union libérale* n'ont pas empêché les républicains, devenus les plus forts, de planter là leurs anciens alliés, les légitimistes et les orléanistes, et de leur tomber dessus au besoin.

En politique intérieure comme en politique extérieure, deux partis ou deux nations ne font jamais alliance sur la base du sentimentalisme.

Il peut y avoir quelques tendances sympathiques, mais l'intérêt est le but unique.

Or, quel est notre intérêt à cette heure ?

Est-ce de remplacer la République ?

Sommes-nous déjà assez forts, assez puissants, assez près d'arriver, pour que la question du partage des dépouilles se pose et divise les vainqueurs ?

Hélas, non !

C'est tout au plus si les conservateurs réunis sont en état de résister et de défendre les quelques places fortes, isolées et disséminées par toute la France, et dans lesquelles nous abritons nos souvenirs et nos espérances !

Nous diviser, nous séparer, alors que nous ne luttons pas pour le trône et que nous luttons pour la vie, pour l'existence de tous les jours, dénoncer cette Union conservatrice qui est la garantie dans les jours mauvais,

qui peut être une aide dans les moments difficiles, ce n'est ni sage, ni habile, ni intelligent.

Tout cela pour avoir le plaisir d'être seul, pour avoir le plaisir d'être faible, pour être plus certain d'être écrasé.

En vérité, nous ne comprenons pas et nous ne comprendrons jamais la pensée qui a pu dicter une pareille inconséquence.

Vous voulez, dites-vous, que votre drapeau ne soit plus confondu avec le drapeau des autres.

Vous voulez, dites-vous, que votre cause soit séparée d'une manière éclatante de celle des autres ?

Et pourquoi donc ?

Êtes-vous si peu impérialistes, êtes-vous si peu sûrs de vous-mêmes, de votre foi ou de votre conscience, que vous redoutiez que, vous voyant marcher à côté d'un honnête homme d'un parti voisin, on vous confonde et on prenne pour une trahison de votre part ce qui n'est qu'un sentiment d'estime ou un besoin de secours passager ?

Faites-y attention, cela se passe de même dans les guerres de partis politiques et dans les guerres extérieures.

Pendant la guerre de Crimée, on a vu flotter, — le Prince Napoléon peut s'en souvenir, puisqu'il y était, — les trois étendards de la France, de l'Angleterre et du Piémont, sans qu'il y eût d'autre rivalité que la rivalité du devoir et du courage.

Il y avait un ennemi commun devant lequel on fut uni, devant lequel on fut victorieux.

Quelques années plus tard, l'Empire sortit de l'Union conservatrice des peuples, et il se lança dans une guerre, à l'instigation des amis du Prince Napoléon ;

il s'y lança seul, comme le Prince Napoléon voudrait que nous fissions à cette heure.

Le résultat de cet isolement, de cette solitude, de cette faute, fut Sedan.

Et pourtant l'Empire, alors, était au pouvoir, dans toute sa force et dans toute sa grandeur !

Et c'est maintenant que l'Empire est à terre, brisé, meurtri, pouvant à peine relever la tête vers le ciel où il cherche une espérance, c'est maintenant où il a besoin de chacun, du premier parti qui passe, pour empêcher la République de lui appliquer sa botte sur le visage, c'est maintenant qu'on nous demande d'aller à la bataille sans alliance et en insultant même ceux qui nous ont aidés ?

En vérité, c'est cette politique-là, c'est celle-là seule, qui est une politique de suicide !

Et nous marchons, avec plus de folie encore, avec plus d'impéritie encore, avec un *cœur plus léger* encore, à un nouveau Sedan, à un Sedan de l'intérieur, et qui pourrait être définitif.

Voilà pourquoi, plus que jamais, tout en restant impérialiste, et trop fier dans notre croyance politique pour admettre jamais que l'on puisse nous soupçonner, nous restons fidèle à l'Union conservatrice, car tout ce que nous pouvons reprocher à ceux qui en font partie n'est rien, ne pèse rien, en comparaison de la haine native, profonde et éternelle, que nous avons vouée à la République.

PAS DE MALENTENDU

Même sujet.

4 novembre 1880.

... Nous voulions grouper toutes les forces, tous les courages.

Or, nos frères de l'*Union* et du *Gaulois* brisent le faisceau et divisent les forces et les courages.

Nous voulions que tous les honnêtes gens se missent d'accord sur le terrain commun de la religion outragée et de la liberté de conscience foulée aux pieds.

Nos frères pensent autrement et se placent sur le terrain purement politique.

Comme catholiques, nous pouvions tous serrer les rangs et marcher au feu les coudes serrés.

Mais, du moment où l'on tombe dans les petites questions de parti, personne ne suivra et nos confrères resteront seuls.

Le nom de Dieu nous unissait tous; le nom du roi nous laissera désunis.

La bannière de l'Église persécutée nous eût trouvés tous, soldats fidèles et dévoués.

Le drapeau blanc nous écarte et nous fait nous retirer.

Si c'est ce résultat que nos confrères ont voulu atteindre, ils peuvent être satisfaits.

Et tous les catholiques qui ne sont pas royalistes, et il y en a beaucoup, c'est même le plus grand nombre, trouveront bizarre et vraiment surprenant qu'il leur soit interdit de défendre leurs croyances et leurs droits, s'ils ne commencent pas préalablement par crier : Vive le roi !

Nous sommes de ceux qui croient fermement qu'on n'est pas obligé d'être royaliste pour être bon catholique, et c'est sortir étrangement de la vérité que de mêler si étroitement la religion et la royauté, qu'on ne puisse pas les séparer.

Il y a là une façon de monopoliser le bon Dieu que nous trouvons parfaitement abusive.

Le bon Dieu est à tous les partis et au même titre, il ne saurait être la propriété brevetée d'un parti privilégié.

Et comme l'a dit le Saint-Père, dans sa lettre au cardinal Guibert :

L'Église ne blâme et ne réprouve aucune forme de gouvernement.

Bref, on a voulu faire une éclatante protestation.

Nous avons offert de nous y mêler. On a crié : De l'action ! de l'action !

Nous avons approuvé ce cri belliqueux et nous avons présenté notre poitrine.

Mais on nous a répondu : « Nous voulons bien vous associer à la défense de la religion, à la défense de la liberté, mais à condition de prendre notre cocarde et de vous soumettre au roi. »

C'est raide et c'est une singulière façon de défendre la religion que de la subordonner ainsi à un intérêt politique.

Aussi, nous refusons nettement et nous rentrons dans nos foyers, heureux néanmoins d'avoir essayé de faire notre devoir.

Mais qu'il nous soit permis, au milieu du regret que nous cause la conduite mal inspirée de nos confrères, de remercier M. Meyer des espérances flatteuses qu'il manifeste à notre endroit.

Cela ne nous étonne nullement de sa vieille amitié.

Néanmoins, nous lui conseillons de tuer tout de suite son veau gras, s'il ne le conserve que pour nous le faire manger.

D'ici là, il pourrait maigrir.

Nous ne nous ferons pas royaliste comme il le sou-

haite; nous l'avons souvent dit, et nous ne le dirons jamais trop souvent.

Nous sommes bien là où nous sommes, entourés de sympathies vaillantes et de dévouements éprouvés, qu'il ne nous conviendra jamais d'abuser et de trahir.

M. Meyer était libre; nous, nous ne le sommes pas.

Et c'est notre fierté, c'est notre honneur, de ne pas déserter le rôle que nous avons volontairement choisi.

S'il n'y a plus qu'un impérialiste, nous serons celui-là, modifiant ainsi, et pour notre usage, un vers célèbre.

Et nous pensons souvent avec une fermeté résolue à cette vieille légende de l'Empire, qui raconte que l'Empereur avait oublié de faire relever une sentinelle dans une île de la Baltique.

Et les années s'étaient écoulées, l'Empereur était mort, tout avait passé, et le vieux grenadier montait toujours sa garde immuable.

Eh bien, ceux qui pouvaient me relever, les seuls, sont couchés dans leur granit de Chislehurst, et je sais qu'ils ne viendront pas.

Maintenant, que signifient les grands mots que nos confrères agitent?

Le *Gaulois* dit: Marchons!

L'*Union* répond: Nous sommes prêts.

Marcher où?

Prêts à quoi?

Voilà ce qui nous épouvante, nous l'avouons.

Car, à moins de s'amuser à une phraséologie enfantine, nos confrères veulent évidemment faire allusion à un coup de force, qu'ils rêvent et qu'ils préparent?

Ce n'est pas, en effet, avec des adjectifs sonores, avec des discours, avec même des banquets, qu'on renverse un gouvernement.

Agir, être prêt. c'est donc une belle et bonne conspiration à main armée ?

En principe, la chose ne nous déplaît pas, et nous aimons assez ce procédé de vive force, souvent le seul pratique.

Mais il faudrait peut-être en moins parler et y faire moins allusion.

Aussi trouvions-nous que l'habitude que l'on prend de mettre toujours M. de Charette en avant et en évidence peut rendre assez malaisée la réussite de ces beaux projets belliqueux.

Ces choses-là se font et ne se disent pas.

Certes, nous aimons trop notre pays pour ne pas faire des vœux sincères en faveur d'un coup de force prochain et victorieux.

Et puisque les royalistes refusent notre alliance et notre concours, puisqu'ils veulent agir seuls, nous leur souhaitons chance heureuse ; et s'ils réussissent nous les saluerons, car ceux-là seuls sont dignes du pouvoir, qui sont capables de le prendre.

Mais, et nous le leur disons, dans l'attitude que nous conservons désormais, c'est-à-dire les bras croisés, s'ils ne réussissent pas, à quoi nous mènent-ils ?

S'ils ne réussissent pas, en ayant fait appel à la force, ils consolident et fortifient la République pour des siècles.

Se souvient-on des émeutes périodiques du règne de Louis-Philippe ?

La monarchie de Juillet ne se maintenait que grâce

aux insurrections, et quand il n'y en avait pas on en faisait faire.

Toute rébellion qui échoue fait la force de celui qu'elle menaçait.

Or, les royalistes réduits à leurs seules forces ne peuvent rien, rien, et nous avons peur de les voir se lancer héroïquement, mais aveuglément, dans une aventure qui nous plongera plus au fond encore dans le cloaque où nous étouffons déjà.

Ils se grisent de paroles depuis quelque temps, s'excitent mutuellement, se croient plus puissants qu'ils ne sont, et ils ne voient pas, des hauteurs où ils battent des ailes en s'étourdissant, qu'au-dessous la région populaire est calme et indifférente à eux, si elle n'est pas hostile.

Réussissez, et, sans nous rallier davantage, nous battrons des mains, car mille fois nous préférons voir la France royaliste plutôt que républicaine.

Mais, prenez garde, il n'y a plus de Vendée possible, avec les télégraphes et les chemins de fer, et, puisqu'il faut être exclusivement royaliste pour tirer avec vous l'épée contre la République, pas un soldat d'infanterie ni de cavalerie ne vous suivra, même si quelque chef leur en donne l'ordre et l'exemple.

Et croyant avoir entrepris une guerre, vous vous apercevrez trop tard que vous n'avez essayé qu'une pauvre équipée.

Et c'est toute la France catholique et conservatrice qui en supportera l'atroce résultat.

Et maintenant, faites ce que vous voudrez.

Organisez vos soldats si vous en avez, préparez vos plans, descendez dans la rue ou peuplez les bruyères du bocage, c'est votre affaire, et nous nous lavons les mains!

Et nous vous laissons toute la responsabilité du désastre, car c'est nous qui avons essayé l'union de tous les honnêtes gens par la solidarité religieuse, et c'est vous qui l'avez brisée par la compétition politique.

MÊME SUJET.

Les élections municipales de Paris.

12 juillet 1881.

Ce n'est pas DEUX candidatures conservatrices, comme on me l'a fait écrire, mais TROIS, que nous avons gagnées à Paris.

Le résultat est énorme, et il n'est pas sans inquiéter les journaux républicains.

Oui, c'est un réveil, d'un œil peut-être seulement, mais c'est un réveil.

Le dégoût commence à monter aux lèvres, c'est un bon signe, et l'estomac de la France suivra, car il y a de quoi le soulever.

Les nouvelles de la province sont bonnes. Dans beaucoup de départements, le succès conservateur est éclatant, dans le Gers, par exemple.

A quoi devons-nous ce résultat heureux ?

A l'union conservatrice, purement et simplement.

Oui, fous, bien fous, ceux qui repoussent cet unique moyen de défense, de protestation, de salut !

L'union conservatrice, à laquelle nous avons été et nous serons toujours fidèle, est-ce donc un drapeau ? Est-ce donc un programme politique ?

Non ! chacun garde ses croyances, ses principes, et n'obéit qu'à une tactique, qu'à une manœuvre que le danger commun commande impérieusement.

Deux choses, dans la vie humaine, rapprochent et unissent : les affections et les haines.

Nos affections ne sont pas communes, c'est vrai.

Les uns aiment le roi, d'autres préfèrent l'Empereur.

Nous sommes et nous serons toujours de ceux-ci.

Mais que détestons-nous, qu'avons-nous en horreur? la république!

Sur ce terrain particulier, point de divisions, point de dissentiments.

C'est grâce à lui que M. Hervé, que M. Bartholoni, que M. Gamard, sont élus à Paris, et que plusieurs autres sont réélus, et, parmi eux, MM. Binder, Marius Martin, Riant.

On ne s'est pas demandé, pour eux et pour les autres de la province, ce qu'on voulait édifier; on s'est demandé seulement, et cela suffisait, ce qu'on voulait détruire.

Qu'a-t-on besoin de plus, afin de marcher les coudes serrés et les cœurs à l'unisson?

Demandez à tout conservateur, à tout Français honnête, soucieux des vieilles et belles traditions de notre pays, ce qui lui tient le plus au cœur en ce moment.

Et il vous répondra : Tout, excepté la République!

Après l'on verra!

La vérité est là.

Hors de cette grande et patriotique idée, il n'y a que des coteries, que des factions, que des trahisons.

Quand on n'est pas assez fort pour se battre et pour vaincre tout seul, on se met à deux, à trois.

C'est la loi des coalitions, c'est la loi du bon sens, de la logique.

Nous sommes dans un péril mortel.

Tout ce que nous aimons, tout ce que nous respectons est battu en brèche, foulé aux pieds et traîné dans la boue.

Défendons les principes d'abord, défendons les lois sociales, et nous nous occuperons ensuite, si nous en avons le temps, des personnes et des dynasties.

Quiconque ne pense pas ainsi est un mauvais citoyen ou un conspirateur, et, pour notre compte, nous lui ferons une guerre acharnée, impitoyable.

Il est beau, en effet, de rêver l'absolu, l'idéal, de se poser en intransigeant de la royauté ou de l'Empire. C'est, parbleu! bien commode.

Mais les nécessités de la vie quotidienne sont là ; elles nous étreignent, elles nous prennent à la gorge.

Et la France est une malade qui agonise, qui râle et qui demande secours.

Portons lui le premier remède venu, s'il est bon, s'il peut lui rendre un instant ses forces, et, avant de savoir comment elle entend vivre, sachons la faire vivre !

L'ALLIANCE DÉNONCÉE

du trône et de l'autel.

27 mars 1881.

Un incident se produit, d'une particulière gravité, et qu'il nous est impossible de ne pas porter à la connaissance de nos lecteurs.

On sait qu'il y a quelque temps un discours remarquable et remarqué a été prononcé par M. Albert de Mun, et qui avait pour but de solidariser deux idées, l'idée monarchique et l'idée religieuse.

Dieu et le Roi ! Tel était la devise de l'orateur, tel était son système, tel était le problème résolu par lui.

Les deux ne faisaient qu'un à ses yeux, et naturellement, dans sa pensée, il n'admettait pas qu'on pût désormais être chrétien sans se faire royaliste.

Nous n'avons pas relevé cette thèse, non pas que

nous l'avons trouvée à notre goût, mais uniquement parce qu'elle se bornait à renouveler une prétention déjà ancienne du parti royaliste, et qui consiste à monopoliser un peu, dans l'idée légitimiste, l'idée chrétienne.

Nous n'avons jamais admis ce principe, que nous trouvons exagéré et exorbitant, tout en concédant volontiers qu'il serait, en effet, difficile à la religion d'être mieux protégée que par la royauté.

Seulement, nous estimons qu'elle pourrait l'être tout autant par l'Empire, tel que nous le souhaitons, et nous voulons la libre et louable concurrence sur le terrain de Dieu.

M. de Mun n'avait par conséquent rien dit de plus que ce que disent toutes les feuilles royalistes depuis plus de trente ans avec l'assentiment tacite de la cour de Rome.

Aussi M. le comte de Chambord l'a-t-il approuvé publiquement par une lettre que nous publions plus loin.

Tout était donc dans l'état ordinaire. Les royalistes continuaient leurs revendications d'accaparement religieux, et nous trouvions inutile de les gêner sur un point que nous avons formellement, et à maintes reprises, réservé de la façon la plus nette.

Mais voilà qu'un article arrive de Rome, publié par l'*Aurora*, organe avéré du Vatican, et qui contient une protestation aussi solennelle qu'inattendue.

Cette publication est d'une rare importance, et nous ne saurions trop la recommander à la lecture attentive de nos lecteurs, car elle brise violemment avec tout un passé politique.

M. de Mun, Mgr le comte de Chambord, le parti royaliste tout entier, avaient dit DIEU ET LE ROI.

Le journal autorisé du Saint-Père répond par le contraire, il dit hautement : DIEU SANS LE ROI.

C'est infiniment curieux.

Les feuilles royalistes, ou se taisent ou se révoltent.

Celles qui se révoltent affirment, comme la *Civilisation*, qu'il ne s'agit en cela que de politique pure, et qu'on a le droit de protester contre de pareilles théories.

Nous n'avons pas à juger leur manière de voir, et notre intention est d'apprécier l'article de l'*Aurora*, comme nous en avons le droit, avec respect, mais avec fermeté.

La *Civilisation* a raison et sa doctrine est inattaquable, lorsqu'elle déclare que, si nous n'avons pas à discuter les questions de croyance, nous pouvons en toute liberté juger la manière de faire au point de vue politique.

Et c'est, en effet, de la politique pure, cet article de Rome, rien que de la politique, et là les catholiques peuvent parler librement, car il s'agit non de leur bien, non de leur intérêt, mais du bien et de l'intérêt de la religion elle-même.

Et si Rome se trompe sur l'état des esprits en France, il nous appartient de l'éclairer courageusement.

La théorie de l'*Aurora*, qui met la religion au-dessus des partis, est parfaite.

Nous connaissons deux Empereurs qui furent reconnus par les papes, et nous nous souvenons d'un particulièrement, qui fut sacré par un Souverain Pontife.

Donc, il peut y avoir, même en droit, aux yeux de Rome, d'autres souverains légitimistes que les rois Capétiens, d'autant que nous avons mémoire d'autres rois,

d'une autre race, qui furent également reconnus par la papauté.

Nous n'aurions garde, également, d'oublier une République dont on se souvient et qui fit l'expédition de Rome que l'on sait.

La forme du gouvernement est par conséquent et a toujours été en dehors de la préférence papale.

On peut être et on est bon catholique, à quelque parti que l'on appartienne.

Et les royalistes n'ont jamais, que nous le sachions, essayé de le nier.

Nous-mêmes n'avons-nous pas donné l'éclatant témoignage de notre formelle réserve vis-à-vis du chef incontesté et incontestable de la dynastie napoléonienne, lorsqu'il nous a paru ne pas nous offrir des garanties religieuses suffisantes ?

On sait donc, en tant que catholique, faire son devoir partout.

Et tels ou tels orateurs républicains de la Chambre des députés, sans aller aussi loin que nous, ont néanmoins fait avec une certaine indépendance une large partie de leur devoir.

Sur cette partie de l'article, il n'y a pas de dissentiment entre nous et l'écrivain de Rome.

Aussi comprenons-nous le soin jaloux avec lequel la papauté entend désormais séparer ses intérêts spirituels des intérêts humains de la royauté.

Il y a même, à ce sujet, dans le document que nous discutons, des phrases pénibles à entendre et dures à accepter pour le parti légitimiste, qui y est traité de MINORITÉ QUI N'A PAS CHANCE DE DEVENIR, AVANT LONGTEMPS, UNE MAJORITÉ.

Mais, encore une fois, ce débat entre Rome qui repré-

sente Dieu, et M. de Mun qui représente le roi, n'a pour nous qu'un intérêt de curiosité qui n'est pas exempt d'une certaine approbation.

Seulement, où la résistance nous vient intraitable, à la plume et au cœur, c'est lorsque nous voyons l'organe romain flétrir la révolution et ménager la République.

Qu'est-ce que cela veut dire et où veut-on en venir ?

Vous traitez d'INFAMES les attaques contre la religion ; vous vous élevez avec indignation contre la TYRANNIE RÉVOLUTIONNAIRE, et vous espérez nous faire oublier que c'est la République, la République seule qui commet ces attaques *infâmes* et qui poursuit *cette tyrannie révolutionnaire !*

Pourquoi ce mélange de colère légitime et de faiblesse inexplicable ?

Pourquoi ce manque de logique, clouant les crimes au pilori, et amnistiant misérablement les auteurs de ces crimes ?

Personne ne comprendra, personne ne pourra approuver une si flagrante contradiction.

C'est la République, c'est elle seule, qui décroche vos crucifix, qui ouvre à coup de hache vos églises, qui chasse vos prêtres comme des voleurs, qui bannit la religion des écoles, qui viole les cimetières, qui vous spolie, vous dépouille, vous conspue, et c'est pour elle que vous conservez tous vos ménagements, toutes vos excuses, toutes vos faiblesses !

Oh ! la politique est une habile chose, et votre Nonce que vous défendez avec tant d'ardeur est un rusé diplomate qui sait ménager la sainte chèvre et le chou rouge, mais la fameuse théorie du *moindre mal*, acceptée par vous, est pour nous le pire mal.

Dégagez-vous de la royauté, si vous voulez, dé-

gagez-vous de l'Empire, si cela vous plaît, c'est votre droit : mais pourquoi attaquez-vous si dédaigneusement, si âprement, si injustement, un parti qui va certainement trop loin, mais qui le fait avec une intention pure et chrétienne, et cela au grand bénéfice d'un gouvernement républicain qui n'a pour vous que des outrages et des provocations ?

Nous le savons, vous espérez adoucir les *infâmes* et désarmer les *tyrans*... Mais quand donc la religion s'est-elle défendue par la capitulation et par l'abandon ?

A quoi cela vous a-t-il servi, dites-le donc, de mettre un beau jour les congrégations aux pieds de la République, dans un document trop célèbre ?

On a ri de vous, on s'est moqué, et le sévice n'a été que plus cruel.

Le salut de la religion, en temps de persécution, est dans l'intransigeance de la doctrine, dans l'intransigeance des principes, et surtout dans l'intransigeance de la conduite.

Ce n'est pas en autorisant des évêques à boire à la République, à la louer, à vivre charitablement et fraternellement avec d'exécrables excommuniés, avec des profanateurs, avec des sacrilèges, que vous maintiendrez la Foi debout et la Religion invincible.

Le libéralisme en religion est la mort, comme en politique, et la mort déshonorée.

Ce n'est pas celle que nous rêvons avec les martyrs des arènes romaines, avec les bienheureux des combats célestes, avec les vierges, avec les moines de la Roquette, avec tous ceux qui, tête haute et poitrine en avant, devant les lions, devant les tortures, devant les communards, se sont croisés fièremet les bras ne

disant qu'un mot, qui est à la fois une bénédiction divine et un défi humain : Je suis chrétien !

Voulez-vous, comme le triste Sieyès, pouvoir dire, quand la tourmente se sera apaisée : — J'ai vécu !

Non ! non ! il faut pouvoir dire aussi : — J'ai bien, j'ai noblement vécu.

Et notre Foi française est assez grande, assez rayonnante, pour ne pas s'abaisser à mendier d'être épargnés — et à essayer de traverser sans trop de dommages, et à bon marché, les jours mauvais.

La persécution s'est abattue sur nous.

Tant mieux ! Elle nous épure, nous rend meilleurs, plus forts, plus dignes de la miséricorde de Dieu.

La France chrétienne est à la hauteur de sa grande et providentielle mission. Elle ne faiblira pas ; elle donnera son sang et son or, mais elle restera elle, se refusant à des conciliations qui ne sont ni franches, ni pratiques, ni utiles, et qui, loin d'exalter les croyants, les affaiblissent et les découragent.

Certes, nous ne sommes pas royaliste et ne le serons jamais, mais nous nous sommes trouvé récemment côte à côte avec les royalistes quand il a fallu faire les grandes veillées de l'ignoble expulsion.

Et sans avoir à les défendre, sans avoir à les approuver dans leurs revendications, il nous plaît de ne pas nous séparer d'eux dans cette lutte implacable contre la Révolution et la République, qui ne font qu'un, quoique l'on dise, et de trouver que, s'il y a quelque chose de COMPROMETTANT pour l'Église, ce n'est pas une solidarité avec tel ou tel parti catholique, mais l'indulgence coupable envers une forme de gouvernement qui foule aux pieds nos croyances les plus chères, qui couvre par de sauvages vociférations les prières

chrétiennes, qui éloigne le prêtre de la civière de nos soldats et qui s'apprête à souiller le mariage par le divorce.

Oh ! nous n'approuvons pas les royalistes de dire : Dieu et le Roi !

Mais au fond de notre cœur n'y a-t-il pas comme un sentiment de secrète jalousie de ne pas pouvoir dire encore, nous aussi : Dieu et l'Empereur !

L'ÉGLISE ET LA RÉPUBLIQUE

A propos d'une brochure de Mgr Guilbert.

2 décembre 1881.

Nous avons donné hier la polémique survenue, entre Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, et le directeur politique du journal *le Clairon*, et nous avons ajouté que nous donnions notre complète adhésion à l'attitude énergique de notre confrère.

Aujourd'hui, les journaux sont remplis de cette polémique, et la *République française* ne croit pas devoir lui consacrer moins de trois colonnes placées en tête du journal.

Nous nous attendions à l'intervention de cette feuille, car nous n'ignorons pas que la création d'un clergé dit national est un des rêves caressés par M. Gambetta.

Il lui faut des évêques et des prêtres assermentés à sa politique et pouvant deviser de ses mérites avec Coquelin aîné, et nous avons remarqué sa joie profonde chaque fois que, dans un de ses nombreux voyages, il a eu la rare bonne fortune d'entendre les félicitations de quelque prêtre ayant perdu la raison ou le sens moral.

Il en voudrait beaucoup comme cela, car il n'est pas partisan de la suppression du clergé ; son ambition se borne à le dégrader, pour s'en servir.

Et avec lui, les évêques et les prêtres ne risquent pas leur tête ; il n'y a que leur honneur en jeu.

Donc la *République française* prend la défense de l'évêque d'Amiens et daigne, à ce propos, nous railler lourdement....

Il ne s'agit pas de théologie, et la théologie n'a rien à voir dans cette affaire ; la *République française* peut s'en assurer en consultant l'abbé Massable, oncle de M. Gambetta, et nous n'avons aucune prétention à passer pour un Père de l'Église.

Nous nous bornons à nous en dire le fils dévoué et respectueux, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Et assurément, la *République française* ne nous déniera pas le droit de nous préoccuper un peu de ce qui se passe dans l'Église catholique, notre maison à nous.

Il n'est pas indispensable, en effet, d'avoir assassiné deux évêques, l'archevêque Affre et l'archevêque Darboy, et d'avoir mis à mort quelques dominicains et jésuites, pour avoir quelque autorité dans la matière.

Donc, l'affaire de l'évêque d'Amiens nous intéresse au suprême degré, car elle est du domaine politique et du domaine public.

S'il était question de théologie, nous nous inclinerions, ayant l'habitude de nous en référer à l'autorité compétente.

Mais, nous le répétons, quand il s'agit d'apprécier des idées mises en brochure par un évêque, cela nous appartient tout autant que si l'écrit venait d'un petit clerc.

Or, que veut l'évêque d'Amiens et en quoi consiste

sa théorie ? Car ces deux choses ne sont pas une seule et même chose.

Commençons par la théorie.

Sa théorie consiste à soutenir que l'Église est indépendante de toute forme de gouvernement et peut vivre d'accord avec tous les gouvernements.

Ainsi présentée, et à l'état de théorie pure, la doctrine est vraie, lumineuse, indiscutable, et l'histoire la proclame à chaque pas depuis dix-huit siècles.

Nous nous souvenons même que dans une querelle qui s'éleva l'an dernier entre un journal de Rome et les feuilles royalistes de Paris, la théorie fut proclamée par la feuille romaine très connue, pour donner le reflet fidèle de la pensée papale.

Sur ce point il n'y a donc rien à dire, à notre sens. Et dans le parti impérialiste, où l'on n'a jamais voulu monopoliser l'idée religieuse, tout le monde s'accorde pour affirmer qu'il est évident que l'existence de l'Église est en dehors de toute forme de gouvernement.

Ainsi, tel Empire ne saurait convenir à l'Église, et telle ou telle République ne saurait lui déplaire.

Le nom n'y fait rien et la forme du gouvernement importe peu.

C'est donc sur des mots, rien que sur des mots, que l'évêque d'Amiens et à sa suite la *République française*, le *Temps*, le *XIX*e *Siècle*, se permettent de jouer.

. . . .

A les entendre, on ne s'en prendrait à l'évêque d'Amiens qu'à cause de sa théorie générale.

Mais non ! mais non ! il ne s'agit pas de cela, et la discussion est moins une discussion de forme qu'une discussion de fond. Et la *République française*, comme le *XIX*e *Siècle* et comme le *Temps*, est de mauvaise

foi, quand elle reproche aux catholiques une divergence avec l'évêque d'Amiens sur la fameuse théorie qui place l'Église en dehors des formes de gouvernement.

Là-dessus nous sommes tous d'accord, à l'exception peut-être de quelques rares fanatiques de la royauté qui persistent à vouloir toujours accoler Dieu et le roi, et à tel point, qu'il serait impossible de les séparer.

Et nous disions qu'il est vrai que l'Église s'est trouvée fort mal de ses rapports avec quelques rois et empereurs, et qu'il serait possible qu'elle rencontràt quelques républiques avec lesquelles les relations fussent excellentes.

Mais, nous déclarons que tout prêtre et tout évêque doit refuser son concours aux gouvernements, quels qu'ils soient, République, Empire ou royauté, qui insultent Dieu, outragent le culte et persécutent.

Or, la République actuelle agit-elle ainsi vis-à-vis du catholicisme ?

Oui.

Elle a dit que le catholicisme est l'ennemi.

Elle a chassé les prêtres, fermé les sanctuaires, laissé les gravures et les journaux déverser l'injure sur tout ce qui est chrétien ; elle vole les enfants aux familles pour en faire des petits bandits.

Et il y aura un évêque, un prêtre, qui aura le triste courage de tendre la main aux persécuteurs, pour vivre avec eux, pour leur donner l'appui de son adhésion !

Le prêtre, l'évêque ou le simple catholique agissant ainsi, est un renégat, est un traitre, tout comme le soldat qui déserte sur le champ de bataille.

Et nous avons le devoir de flétrir ces hommes, avec d'autant plus de vigueur, qu'ils sont haut placés, car nous avons déjà vu les évêques de la Convention et il ne nous plaît pas de les revoir.

Nous sommes de ceux qui estiment que ce qui fait défaut, surtout à notre époque, ce sont les caractères.

Et il s'agit de les remonter en se montrant intraitables sur les devoirs de chacun.

Le devoir d'un évêque est de nous défendre et non pas de nous livrer.

Nous ne lui demandons pas de se dévouer à l'Empire et de crier : « Vive l'Empereur ». Mais nous lui interdisons le droit d'estimer M. Gambetta, M. Cazot et Paul Bert et surtout de le dire.

Une honnête femme qui afficherait son amitié pour une drôlesse ne se conduirait pas plus imprudemment.

Que l'évêque d'Amiens s'isole de la politique, soit! Et nous aimons assez que les évêques s'en isolent. Seulement, qu'il ne se place pas dans cette bizarre situation d'un évêque s'isolant de la politique conservatrice et se rapprochant de la politique révolutionnaire.

En allant à Amiens, M. Guilbert a déjà eu de l'avancement. Il a touché le prix de ses concessions à la République.

Qu'il y prenne garde! s'il a envie d'être archevêque, comme on l'assure, il ne peut monter aussi haut, qu'en descendant plus bas.

Nous sommes des catholiques intraitables sur les doctrines et sur les devoirs. Et nous ne nous étonnons pas qu'on trouve un évêque ou un prêtre que le bon sens a abandonné ou que l'ambition égare.

Mais, dans la lutte engagée entre le matérialisme et nous, entre les francs-maçons et les catholiques, nous ne reculerons devant aucune franchise et devant aucune brutalité. Cela est nécessaire, et il faut que quelqu'un se charge de cette besogne.

Ce sera nous.

Car enfin, n'est-ce pas une honte que de voir la *République française*, le journal de Paul Bert, le coupeur de chiens, le *XIXe siècle*, l'organe de Sarcey, qui passe sa vie à traîner les prêtres dans les ruisseaux, le *Temps*, journal protestant, décerner des éloges à un évêque et le citer comme un modèle à tous ses vénérables frères?

De tels éloges venant de tels hommes et en de tels lieux ne sont-ils pas déjà la condamnation de l'évêque d'Amiens et la justification de notre colère indignée?

Après le clergé de M. Gambetta, nous aurons le clergé de M. Clémenceau et de M. Rochefort.

Nous disons que cela est intolérable et nous ne le tolérerons pas.

L'exemple horrible de la première révolution est sous nos yeux. Et nous ne supporterons pas le défilé nauséabond de tous ceux qui du haut de la tribune révolutionnaire jetèrent leur soutane aux applaudissements des scélérats de la montagne.

Les affaires des catholiques regardent seulement les catholiques, et nous voudrions bien savoir ce que MM. Gambetta, Spuller et autres francs-maçons penseraient de nos interventions dans leurs loges.

Nous laissons leurs vénérables tranquilles et nous ne touchons pas à leurs équerres ridicules ni à leurs truelles symboliques.

S'il leur plaît de nous persécuter qu'ils y aillent à eur aise. La foi catholique en a bien vu d'autres et se moque des imbéciles qui voudraient l'ébranler. Dieu n'a rien à craindre d'un premier ministre dont la première attaque d'apoplexie lui appartient. Nous nous soucions peu des menaces qui ont la prétention de continuer

l'œuvre interrompue des persécuteurs impuissants.

Mais nous interdisons aux libres-penseurs de nous donner des modèles de leur façon, de nous offrir des exemples à leur manière et de nous présenter un clergé taillé sur leur patron.

Entraînez un homme ou deux, évêque ou non, à faire des sottises, mais ayez la pudeur ou l'esprit de ne pas nous le donner à suivre.

Tâchez de comprendre que vos éloges compromettent, que vos compliments souillent, et que vos recommandations produisent le dégoût.

Fusillez nos prêtres et nos évêques, c'est votre habitude, mais ne les salissez pas en les voulant consacrer à ce temple de la République, où la place de Dieu est vide, où la Vierge est remplacée par la Marianne et où Paul Bert pontifie.

Ce qui s'y passe est ce qui vous convient, et il est inutile de chercher ailleurs.

Chaque divinité provoque des sacrifices qui lui sont agréables.

A Vénus les colombes, à Mars les chevaux, à Bacchus le pampre, et à la République les chiens de Paul Bert.

L'ACCORD CONSERVATEUR.

12 mars 1882.

Nous trouvons les réflexions suivantes dans le *Conservateur du Gers*, journal qui a donné des gages les plus éclatants à l'union intelligente des intérêts catholiques : . . . . .

. . . .

Nous avons reçu une dépêche de M. Pieyre nous remerciant chaudement, et nous savons d'une autre source, non moins certaine, que les Impérialistes d'Uzès, au lieu de s'abstenir, comme ils en avaient l'intention,

se proposent de voter avec ensemble pour le candidat royaliste.

Notre confrère du Gers voit donc que l'importance relative de notre intervention toute personnelle a encore sa valeur.

D'autant que les impérialistes qui veulent bien nous écouter et se rendre à nos raisons ne le font que par un sentiment de sympathique confiance pour nous. Nous n'avons aucune qualité officielle, aucun mandat régulier pour les faire marcher, et notre seule puissance est la persuasion.

M. de La Bassetière, M. le comte de Mun et bien d'autres parmi les royalistes, nous ont vu donner, dans des circonstances aussi délicates que décisives, la preuve de notre inaltérable attachement à la cause sacrée, à nos yeux, de l'union de tous les conservateurs sur le terrain religieux.

Nous sommes catholiques, et énergiquement catholiques, avant d'être impérialistes, et nous n'admettons même pas qu'on puisse y voir ici-bas une opinion politique, fût-elle la plus respectable de toutes, qui puisse être mise en balance avec les croyances religieuses. Dieu avant tout, les princes après.

Or, les royalistes sont bons catholiques, et rien n'est plus naturel que de s'entendre avec eux dans une élection où les droits de la conscience sont, par le temps qui court, bien plus outragés encore que les droits de dynasties.

Appelez-cela l'*Union conservatrice*, ou donnez-lui un autre nom, mais il est évident pour tout homme de cœur qu'il y a crime à s'abstenir et à se croiser les bras, quand un vaillant homme d'un autre parti peut triompher grâce à votre concours et à votre aide.

En sommes-nous, hélas ! à nous disputer sur les mérites de Victor ou de Henri ?

Et le temps est-il favorable à la compétition des partis ?

Foulés aux pieds par la République, tyrannisés par une bande de pirates qui se sont emparés de nous, qui chassent nos prêtres, insultent Dieu, nous volent nos enfants, nous serions dignes de tous les esclavages, si nous n'étions capables de serrer les rangs et de nous donner la main devant le péril commun.

Et d'ailleurs cette fusion des intérêts conservateurs et catholiques s'impose à tous, de fait, dans chaque élection.

Voyez l'élection Haentjens. Elle est le résultat de l'entente des conservateurs, entente que M. Haentjens a dû subir, après lui avoir été hostile.

Il est vrai, et c'est en cela que le *Conservateur* est insuffisamment informé, que dans une élection précédente, le candidat royaliste ne l'avait emporté que grâce au secours tout-puissant des impérialistes de ce même département de la Sarthe.

M. d'Aillères, royaliste, avait eu 4,741 voix ;

Et M. Galpin, impérialiste, 4,364.

Or, c'était presque égalité.

Et quand les royalistes ont fait passer M. Haentjens, ils ne faisaient que payer l'élection de M. d'Aillères.

Et puis, notre confrère du *Conservateur* nous permettra de lui faire observer que dans tous les départements de France on n'est pas arrivé encore à l'excellent résultat qui a groupé, massé les conservateurs du Gers, sans distinction de nuances et les a préparé à accueillir n'importe quelle solution conservatrice qui s'offrira pour sauver la patrie.

M. Thibault, directeur du *Conservateur* sait ce qu'il

en a coûté à lui et à nous d'efforts renouvelés, d'insistances répétées, de patience infatigable, pour effacer les traces des anciens dissentiments, pour oublier toutes les anciennes querelles, et pour donner à notre beau département cette unité conservatrice qui a pour base le patriotisme le plus pur et pour lien les croyances religieuses les plus fermes.

Ce que nous avons réussi dans le Gers, grâce au dévouement de chacun, est encore loin d'aboutir dans d'autres départements.

Ainsi, à Béziers, dont parle notre confrère, à Uzès, rien n'avait rapproché les royalistes des impérialistes ; ils étaient en face les uns des autres, animés par une défiance mutuelle, dont le tort incombait aux uns et aux autres.

Le candidat royaliste de Béziers s'est cantonné aveuglément dans ses opinions absolues, tandis que M. Beyre, candidat à Uzès, et qui n'est pas moins royaliste, je vous le jure, a fait un appel à tous les conservateurs.

Les conservateurs impérialistes ont entendu sa voix et lui ont spontanément tendu la main.

Et nous sommes convaincus que partout où un cas semblable se présenterait, qu'il s'agît d'un impérialiste ou d'un royaliste, cette issue heureuse serait la même, pour peu que les candidats voulussent bien se donner la peine de provoquer cette union des conservateurs que les difficultés locales rendent quelquefois pénibles, mais jamais impossible.

Pour ce qui nous concerne, nous ne sommes ni prince, ni empereur, et nous n'avons aucune prétention à être le chef de notre parti ; nous n'avons à notre disposition que notre bonne volonté toujours grande,

notre loyauté toujours indiscutable, et le violent désir d'empêcher les conservateurs d'affaiblir leurs nobles efforts par un imprudent éparpillement de leurs forces.

Partout où nous le pourrons, et dans les limites modestes qui nous sont assignées, nous essayerons toujours d'unir les honnêtes gens contre les bandits de la Révolution, et de préparer la France à la restauration chrétienne et autoritaire, quelle qu'elle soit, que la Providence voudra bien susciter dans le malheur et dans la honte de notre patrie.

LE RAPPEL DE MONSEIGNEUR CZACKI.

12 juin 1882.

Il paraît que monseigneur Czacki est rappelé.

Nous en sommes fort aise, et nos lecteurs se souviennent de l'opinion que nous avons souvent émise au sujet du nonce actuel. Si cette opinion n'avait été que la nôtre, toute personnelle, elle aurait pu n'avoir qu'une modeste valeur ; mais ce que nous avons dit, ce que nous allons dire encore, la plupart des prêtres de Paris, le plus grand nombre des catholiques, quelques évêques le pensaient pareillement.

Le nonce actuel a fait un mal immense en France, et il n'a pas dépendu de lui que certains membres du haut clergé ne se laissassent glisser sur la pente fatale de ce prétendu libéralisme religieux qui mène tout droit à l'abandon des graves devoirs qui s'imposent dans les temps de persécution comme les nôtres.

Il avait rêvé un accord impossible avec la République.

Son système était la tolérance poussée jusqu'aux apparences de la complicité.

Ainsi, on a pu le voir, sans qu'il y fut obligé par les traditions ou par la nécessité de la diplomatie, se

montrer en public avec nos hauts fonctionnaires dûment excommuniés.

Il avait été le patron de cette théorie étrange, qu'il faut s'estimer heureux du moindre mal, et que le clergé peut et doit vivre avec toute forme de gouvernement, en s'accommodant tout aussi bien de la République que de la monarchie.

Ce système, qui est vrai quand on le discute théoriquement, devenait monstrueux, du moment où il s'appliquait à un gouvernement de haine et de tyrannie.

Le clergé doit, en effet, demeurer neutre, au milieu des ambitions humaines, au milieu des passions mortelles, mais seulement tant qu'on ne touche pas à Dieu.

Dès l'instant où Dieu est outragé, le clergé doit prendre parti, sans cela le clergé trahit son mandat d'implacable résistance au mal.

Si nous n'avions pas possédé le clergé le plus éclairé, le plus vaillant, le plus pur, Monseigneur Czacki était capable de nous conduire à une horrible scission, et à la prochaine éclosion d'un nouveau clergé constitutionnel.

Des nonces comme Monseigneur Czacki font des évêques comme l'évêque Grégoire.

Voilà ce que tout le monde dit, répète à Paris depuis des mois, et voilà ce qui devait être traduit tout haut.

Le nonce, évidemment, était de bonne foi, mais le péril auquel il nous exposait n'en était que plus grand.

Inconsciemment il trompait Rome, et Rome a pu croire pendant longtemps que la Révolution était une chose avec laquelle à la rigueur, on pouvait composer. Nous osons espérer qu'à présent Rome est fixée.

Et qu'on n'imagine pas que nous prêchons une croi-

sade et que nous demandions que le haut clergé marche en avant de nous, le crucifix en main, comme les moines assiégeaient Saragosse !

Non. Entre une opposition violente, parfois inopportune, irréfléchie, et qui peut rendre la situation plus tendue, et cette faiblesse qui faisait tout supporter en souriant, il y a une nuance.

Cette nuance, c'est la dignité morale de nos croyances.

Les coquetteries publiques du nonce soit avec M. Floquet, soit avec M. Jules Ferry étaient un scandale.

La politique encouragée par lui dans le journal le *Monde* était une humiliation intolérable.

Que voulez-vous que pense le petit peuple, le peuple sincère, simple, croyant, lorsqu'après l'avoir indigné justement contre les profanateurs de nos églises, contre les décrocheurs de croix, contre les expulseurs de prêtres, on le laisse assister à un accord public entre le représentant du pape et ces mêmes scélérats que les foudres de l'Église ont dû frapper ?

Le peuple ne comprend plus ; son bon sens moral est atteint et sa foi religieuse chancelle.

Non, la religion n'a rien à faire avec la Révolution, et chaque concession qu'elle fera tournera à sa confusion plus grande.

Et si le clergé doit vivre en paix avec tous les gouvernements qui respectent Dieu, il doit être en guerre avec tout gouvernement qui l'outrage.

Si vous ameutez les croyants contre le petit sous-préfet famélique, contre le commissaire de police meurt-de-faim, qui gagnent leur sale pain en enfonçant les portes de nos couvents et de nos temples,

sachez garder encore plus de dignité vis-à-vis des chefs du gouvernement qui ont donné ces ordres sacrilèges.

Le départ du nonce sera un soulagement pour bien des catholiques de France.

On y verra l'espoir d'une politique plus ferme et surtout plus clairvoyante.

D'autant que Monseigneur Czacki savait mieux que personne jouer les journaux, faire publier des petites réclames et jeter la poudre aux yeux.

Chaque fois qu'il était attaqué par les vrais catholiques, c'est-à-dire, par tous ceux qui ne cherchent, ne veulent qu'une chose, la religion honorée, défendue, il s'empressait de fabriquer des petits articles louangeurs à l'excès pour lui et les faisait paraître dans différentes feuilles, afin de faire croire à Rome qu'il était soutenu par l'opinion publique.

Cette façon d'agir est habile, mais elle est parfois imprudente.

Ainsi, et dans un article que nous avons sous les yeux, il est dit que le gouvernement républicain a déjà obtenu pour lui le chapeau de cardinal.

L'aveu est naïf et nous charme.

Nous gagerions, en effet, que la même faveur n'a pas été demandée pour Monseigneur Freppel et quelques autres.

J'ai, en effet, une défiance horrible des prêtres que la République récompense.

Si elle le fait, c'est qu'elle n'a pas eu à s'en plaindre, et si elle n'a pas eu à s'en plaindre dans ces temps d'impiété officielle et d'infamie gouvernementale, c'est qu'ils n'ont pas fait leur devoir.

Le mot peut être dur, mais il est la conclusion d'un raisonnement indiscutable et serré.

Enfin Monseigneur Czacki nous quitte.

C'est l'essentiel.

Il y aura un accord touchant parmi les conservateurs pour saluer son départ, et les républicains seuls en éprouveront du regret.

Rien ne peut mieux préciser la situation qu'il s'était faite en France et le faire juger plus sévèrement.

LETTRE DU PAPE A M. GRÉVY

23 juin 1883.

Il n'est bruit dans le monde officiel que de la lettre qui vient d'être adressée par notre Saint-Père le Pape à M. Grévy, président de la République.

On trouvera plus loin divers renseignements, puisés dans différents journaux, et auxquels nous joindrons ce qui peut être le résultat de nos informations personnelles.

La lettre du Saint-Père est un évènement grave, beaucoup moins à cause des termes employés par lui qu'à cause des circonstances particulières dans lesquelles elle se produit.

Elle vient après plusieurs incidents que l'on connaît, et elle marque une augmentation régulière d'intensité dans les revendications légitimes du Vatican.

Ainsi nous avons vu, il y a deux mois, Mgr de Lavigerie, venu de Rome avec la mission d'entretenir verbalement le gouvernement de la République des justes doléances exprimées par le Saint-Père.

Cette démarche de Mgr de Lavigerie n'ayant pas empêché la persécution religieuse de s'étendre, à tel point que le traitement de nombreux desservants a été suspendu, le Saint-Père a cru devoir aller plus loin, et on se souvient des paroles adressées récemment à

l'ambassadeur de France, M. Lefebvre de Béhaine, et qui produisirent, tellement elles étaient dures, l'évanouissement de Mme de Béhaine, présente à l'entrevue.

Le Saint-Père, avec cette douce énergie et cette fermeté conciliante qui forment le fond de son ceractère, à la fois souple et résolu, s'est vu obligé de forcer la note et de parler plus fort, puisqu'il avait affaire à des sourds qui semblaient ne pas vouloir entendre.

La lutte va s'engager certainement entre la papauté et le gouvernement de la République française, et nous avons le droit de considérer la lettre du Saint-Père comme un *ultimatum* poli, mais comme un *ultimatum*.

Le Saint-Père, qui a si longtemps occupé des fonctions diplomatiques, n'ignore pas que M. Grévy n'est pas constitutionnellement responsable des griefs qu'il lui impute.

Il sait très bien que M. Grévy, le voulût-il, ne saurait empêcher aucune des lois qui tyrannisent en ce moment la croyance catholique.

Mais, s'il s'est adressé au président de la République que la Constitution déclare irresponsable, et qui n'a pas à intervenir dans la politique commandée par la majorité parlementaire, c'est qu'il voulait s'adresser à la France républicaine tout entière dans ce qu'elle peut avoir de relativement stable et permanent.

Une démarche auprès d'un ministre qui peut tomber demain, disparaître et se trouver remplacé par un autre ministre, à qui il faudrait encore écrire, ne pouvait entrer dans la pensée du Saint-Père.

C'est à la France républicaine, nous le répétons, à elle seule, que le Pape a voulu s'adresser.

Et cela est tellement vrai, que M. Grévy, serait-il

dans l'intention de répondre, ne le pourrait pas, n'ayant aucunement qualité pour promettre un changement de politique ou une modification quelconque dans les allures gouvernementales.

Donc la France républicaine va pouvoir se dire que la patience du Saint-Père commence à se lasser et qu'il lui devient impossible de supporter que l'Église catholique soit exposée plus longtemps aux ignominies qui l'assaillent tous les jours.

Et, dans un pays comme celui-ci, où la grande majorité des citoyens a des croyances sérieuses, il est hors de doute que, le jour où la voix du Saint-Père se ferait entendre, sonore et menaçante, le réveil des consciences endormies se produirait aussitôt, et que le gouvernement de la République, mis directement et officiellement, si nous pouvons nous exprimer ainsi, en face d'un adversaire qui serait Dieu lui-même, verrait en peu de temps ce que lui coûterait cette opposition nouvelle contre laquelle la police ne peut rien et les majorités les plus brutales demeurent impuissantes.

ENFIN !

Protestation des cardinaux français.

25 octobre 1884.

Nous apprenons avec plaisir que trois cardinaux de France, dont le cardinal-archevêque de Paris, viennent d'écrire à M. Grévy, président de la République, pour se plaindre, avec une grande fermeté, de l'attitude du gouvernement à l'égard du clergé catholique.

Cette lettre répond à un sentiment impérieux de l'opinion publique.

Et, à cette place même, nous demandions avec étonnement pourquoi la Papauté ne prenait pas en mains

et rapidement, la défense de son Église indignement persécutée et gravement menacée.

La lettre des trois cardinaux français indique que nous n'avions pas tort de solliciter une intervention, et il est évident que la lettre des trois cardinaux n'est qu'un commencement, et le Saint-Père sera obligé, avant longtemps, de s'engager dans la voie des protestations où viennent d'entrer résolument les plus autorisés de nos prélats français.

Dans leur lettre, les cardinaux visent plusieurs points.

D'abord, ils n'admettent pas les réductions budgétaires par lesquelles on viole l'esprit du Concordat.

Et ils insistent d'une manière toute particulière sur la loi militaire, dont le but est incontestablement de rendre impossible le recrutement du clergé.

Ils terminent en faisant un appel pressant aux ministres qui sont TOUT PUISSANTS sur le Parlement.

Les catholiques de France sont heureux de voir que les prélats français font, en cette circonstance, noblement leur devoir.

C'est aux pasteurs, en effet, à empêcher qu'on détruise ou qu'on disperse le troupeau des fidèles.

Mais nous ne nourrissons pas une grande illusion sur le résultat de la démarche qui vient d'être faite auprès du président de la République.

Lui, d'abord, ne peut rien, et c'est comme si l'on s'adressait à la première borne kilométrique venue.

Et les ministres le voudraient-ils, qu'il leur serait impossible de museler des fureurs antireligieuses qu'ils ont déchaînées eux-mêmes.

La persécution contre l'Église continuera de plus belle.

Après les cardinaux, ce sera le tour du Saint-Père d'entrer dans la lice, et nous avouons franchement qu'à notre avis ce ne sera jamais trop tôt, car le gouvernement de la République ne reculera que lorsqu'il comprendra que la Papauté va mettre enfin en mouvement contre lui ces trente millions de catholiques qui se laissent bêtement et lâchement opprimer par quelques milliers d'hommes sans moralité et sans croyances.

En France, les catholiques sont les plus nombreux, sont les plus forts, et il est temps qu'on le sache.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1885

Un simple mot.

7 octobre 1885.

Un simple mot pour accompagner le tableau encore incomplet des élections générales :

Environ deux cents sièges gagnés, tel est le résultat matériel des élections du 4 octobre.

Mais ce résultat matériel, tout brillant, tout superbe qu'il soit, n'est rien à côté du résultat moral.

Le parti conservateur semble avoir enfin secoué sa trop longue léthargie. Il s'est réveillé de ce sommeil qui ressemblait à la mort, tant il était profond.

Et partout il a engagé la lutte, sans s'occuper des forces de l'ennemi, sans s'inquiéter de ses fanfaronnades.

Bien il a fait, car il s'est aperçu que la puissance républicaine n'est qu'une puissance artificielle. Dans la plupart des départements, il a suffi de marcher dessus pour qu'elle s'écroulât.

Le parti républicain est dans la consternation. Cela se comprend.

Mais ce n'est que le commencement de la grande débâcle.

Le pays en a assez de ce gouvernement qui a menti à tous ses engagements, et qui par-dessus le marché donne la misère et répand la ruine.

L'élection de dimanche est le premier vomissement de la France.

Et les crises, crises salutaires et qui dégagent, se succèderont rapidement, sans interruption désormais.

La République est mourante, elle agonise, et vous n'avez qu'à comparer le total des forces conservatrices et des forces républicaines dans chaque département, pour voir le déplacement prodigieux qui se produit.

Partout où les conservateurs ne l'ont pas emporté, leurs chiffres arrivent drus, compacts, serrant de près les chiffres républicains.

Et c'est pour nous personnellement une joie et une fierté de constater le succès de cette politique d'entente, de conciliation, d'alliance, que nous n'avons jamais cessé de prêcher.

Voilà ce qu'on obtient quand on est uni, quand on se serre les coudes, quand, au lieu de se diviser sur des questions dynastiques, devenues des questions de détail, on se groupe sur les idées générales de la patrie et de la religion !

Et dans tous les départements où l'intransigeance s'est affichée, la défaite est survenue.

On perd plus de trente sièges à ne pas s'être montrés raisonnables.

Nous ne voulons pas citer de noms, mais la leçon servira.

L'avenir, les élections viennent de le prouver surabondamment, appartient à ceux-là seulement qui, tout

en gardant pieusement leurs convictions personnelles, font passer avant tout et par-dessus tout le relèvement de la France.

UNION CONSERVATRICE
ET CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

A propos du scrutin de ballottage.

12 octobre 1885.

Nous avons à la fois à répondre au journal le *Temps* et au journal l'*Intransigeant.*

Nous commencerons par celui-ci.

Notre confrère, dans une forme d'ailleurs très courtoise, relève avec étonnement ce que nous appelions le *monstrueux spectacle* de la concentration républicaine.

En effet, nous trouvions bizarre que le journal l'*Intransigeant* en fût réduit à patronner les opportunistes qu'il étrillait naguère de la plus belle façon.

Nous trouvions cela peu moral, et c'est encore notre manière de voir, n'en déplaise à l'*Intransigeant.*

Sa réplique n'a pas modifié notre opinion.

Que nous dit-il, en effet ?

Il nous dit que l'alliance conservatrice est une salade plus extraordinaire que la concentration républicaine.

Nous ne l'acceptons pas.

Voilà longtemps, en effet, qu'un grand nombre de conservateurs se sont unis pour amener le groupement des impérialistes et des royalistes et faire de ce groupement la base d'un gouvernement nouveau, d'un gouvernement réparateur.

Les deux fractions du parti monarchique ont déjà désarmé, et n'avaient pas attendu les élections pour se tendre cordialement la main.

De plus, nous ne sommes pas séparés par grand' chose, impérialistes et royalistes, et ce qui nous différencie est peut-être beaucoup plus dans la forme que dans le fond.

Les uns et les autres, nous sommes pour la forme monarchique qui comporte l'hérédité ; les uns et les autres, nous sommes pour la protection accordée aux croyances religieuses.

Les uns et les autres, nous comprenons qu'il n'y a plus qu'un seul gouvernement de possible, le gouvernement autoritaire, car les royalistes demeurés fidèles aux traditions parlementaires deviennent de plus en plus rares, éclairés qu'ils sont par les lamentables résultats de ce régime absurde et en contradiction flagrante avec les mœurs de notre pays.

Une seule chose est encore contre nous : eh bien, les royalistes s'y rallient déjà : c'est la consultation nationale.

Et à ce sujet le journal le *Temps* a tort de nous dire que nous voulons imposer le plébiscite à nos alliés les royalistes.

Ce n'est pas nous qui le leur imposerons, si jamais ils arrivent au pouvoir.

La France s'en chargera.

Personne, en effet, personne à notre époque ne peut avoir la prétention d'imposer un gouvernement quelconque à la France sans qu'elle y consente, sans qu'elle l'accepte, et nous ne connaissons pas de royalistes assez fous pour avoir la prétention d'obliger la France à prendre la royauté malgré elle.

Peut-être serait-on tout au plus divisé sur la forme à donner à cette consultation nationale.

Mais, on le voit, il se fait dans tout le parti monar-

chique un véritable tassement qui rend parfaitement possible le gouvernement de salut que nous cherchons et que nous trouverons, nous en avons la ferme assurance.

Donc, l'union entre nous conservateurs n'a plus rien qui choque et n'a plus rien qui heurte ; elle s'est faite sur des besoins patriotiques, et avec un noble esprit d'abnégation de la part de chacun.

Elle fut faite avant la bataille, dans le désintéressement le plus complet.

Tandis que la concentration républicaine ne présente au contraire aucun de ces caractères d'élévation, de moralité, d'honneur et surtout de communauté d'idées.

C'est l'union entre gens qui se haïssent, qui se méprisent.

Ce sont deux bandes de brigands rivaux, se donnant la main dans une nuit d'épouvante contre les gendarmes qui les cernent.

Et si l'*Intransigeant* avait la prétention de riposter, nous lui mettrions sous les yeux son article du 17 août 1884, dans lequel il disait, en parlant des opportunistes :

Une poignée d'ahuris, laches comme des poux, qui insultent l'orateur à la tribune et se cachent dans leurs barbes, dès qu'on les invite à se nommer, disposeront sans responsabilité et sans contrôle, de tout ce dont nous croyions nous être assuré la possession, à force de luttes, de sacrifices et d'années de prison !

. . . .

Nous aurons peut-être, pendant quelque temps encore, une bande de malandrins qui ira mettre la main sur des mines de houille et dévaliser les palais d'hiver ou d'été qu'elle rencontrera sur sa route. Nous n'avons plus de gouvernement.

Cartouche comptait dans sa troupe plus de cent soixante-

treize compagnons. Il n'en a pas moins été roué en place de Grève, et on aurait beaucoup ri, si, au moment de comparaître devant ses juges, il s'était donné comme président du conseil des ministres.

Eh bien, c'est avec CETTE POIGNÉE D'AHURIS, LACHES COMME DES POUX, c'est avec cette BANDE DE MALANDRINS que vous allez faire campagne au second tour de scrutin.

C'est pour les faire rentrer au Parlement que vous allez vous agiter.

Et c'est pour vous asseoir à côté d'eux que vous voulez entrer au Palais-Bourbon.

N'avions-nous donc pas raison de dire que l'alliance conservatrice est une chose propre et honnête, tandis que la concentration républicaine est, nous répétons le mot, le plus « monstrueux des spectacles ».

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Chez M. Paul de Cassagnac.

22 octobre 1885.

Sous ce titre, on lit dans le *Gaulois* :

Nos lecteurs savent quel rôle a joué, aux élections dernières, M. Paul de Cassagnac, le vaillant député du Gers. On sait qu'il a été un des plus actifs et des plus dévoués organisateurs de l'union conservatrice, union dont les résultats ont stupéfait et affolé les républicains, en même temps qu'ils ne laissaient pas d'étonner les conservateurs eux-mêmes.

Il était donc tout naturel que nous dussions prier M. Paul de Cassagnac de dire aux électeurs du *Gaulois* ce qu'il pensait des élections, de ce qu'elles avaient été, de leurs suites probables.

Après les compliments d'usage, M. de Cassa-

gnac se mit très gracieusement à notre disposition.

— Que pensez-vous du résultat du second tour de scrutin, qui comble de joie les républicains ?

— J'en suis tout simplement enchanté ; le second tour de scrutin a donné tout ce que l'on pouvait espérer ; le résultat est très beau : il eût été merveilleux, si nous avions gagné quatre ou cinq sièges de plus.

« Il en résulte un fait des plus importants à noter, c'est que le centre gauche a vécu et que l'opportunisme est à peu de chose près dans le même état.

— Si les républicains sont satisfaits, c'est qu'ils ne sont pas difficiles. Du reste, il y a eu, des deux côtés, un emballement assez curieux à constater.

— Mais, si les républicains exultent alors qu'ils perdent plus de cent vingt sièges, nos amis semblent quelque peu désorientés du résultat du scrutin du 18 octobre.

— Les conservateurs se sont absolument emballés lorsqu'ils ont vu quelle majorité leur donnait le pays au premier tour.

« Lorsque nous sommes partis du palais Bourbon, un grand nombre de mes collègues se fussent estimés bien heureux, si le nombre de sièges que nous avions dans la dernière législature leur eût été garanti.

« Le pays a nommé tout d'abord 177 d'entre nous, alors que, dans mes prévisions, je comptais sur 150, et ils voudraient être quatre cents, cinq cents ; un peu plus, ils voudraient être plus nombreux qu'il n'y a de sièges à occuper.

— Du reste, si vous vous le rappelez, j'ai fait tout dernièrement un article dans ce sens dans le *Matin*.

— Mais n'avez-vous pas eu quelques mécomptes ?

— Certainement ; ainsi dans la Charente-Inférieure

et dans la Somme il nous a échappé deux sièges sur lesquels nous comptions ; mais cela tient à certaines raisons d'ordre particulier plutôt que politique.

« Dans l'Ille-et-Vilaine, nous comptions également sur trois ou quatre sièges ; je ne veux pas m'appesantir sur la cause de cet insuccès, vous la connaissez aussi bien que moi, mais, d'un autre côté, nous avons été agréablement surpris par l'élection de M. Jolly dans la Lozère, ainsi que par quelques autres qui m'échappent en ce moment.

— Et que pensez-vous des élections de Paris ?

— Quant au résultat de Paris, j'étais bien au-dessous de la vérité, car j'avais prédit 70.000 voix ; les conservateurs parisiens sont allés à la bataille sans croire à ce chiffre, et, maintenant qu'ils l'ont de beaucoup dépassé, ils semblent le dédaigner. C'est moi qui ai mené, en grande partie, dans la réunion des droites, la campagne pour faire voter le scrutin de liste.

« Entre autres arguments, un soir, dans une de nos réunions, je dis à mes collègues qu'il se produirait dans le pays, grâce au scrutin de liste, un courant d'opinion qui amènerait au moins 140 des nôtres à la Chambre, si ce n'est 150 ; on ne voulait pas me croire et j'eus toutes les peines du monde à les ranger de mon opinion.

— Et comment expliquez-vous l'augmentation sensible des voix conservatrices qui s'est produite entre le premier et le second tour de scrutin ?

— A mon avis, les conservateurs ont obtenu le même nombre de voix au premier qu'au second tour ; seulement, cette fois-ci, les urnes ne sont pas restées huit jours entre les mains d'une administration peu scrupuleuse.

« D'un autre côté, le Parisien n'est pas ennemi d'une

joyeuse plaisanterie ; bien des conservateurs ont remplacé sur leur liste des noms conservateurs par des noms radicaux. Les scrutateurs, auxquels ce panachement donnait un surcroît de besogne, ont purement et simplement supprimé ces bulletins de vote.

— Combien pensez-vous que cette Chambre durera ?

— A mon avis, un an ou un an et demi, et peut-être moins.

« Le gouvernement est à la merci complète de M. Clémenceau, qui fera tout ce qu'il voudra ; il peut faire une Assemblée unique ; il peut décréter la Convention ; si, d'ici deux mois, cent radicaux demandent la Convention, on la fera.

« La situation actuelle est pleine d'imprévu et d'une grande gravité pour la République.

— ???

— Dans certains milieux politiques, on s'était toujours figuré que le péril pour la République ne pouvait venir que d'un Bonaparte, et, ne voyant pas le Bonaparte, on était tranquille. Mais le peuple se réveille, il ne sera pas besoin de sabre : le peuple se chargera pacifiquement de nous débarrasser de ce qui existe depuis quinze ans.

— Quelle sera, selon vous, l'attitude de l'opposition conservatrice dans la nouvelle Chambre ?

— A la session dernière, j'avais réussi, avec M. de Mackau, à créer l'Union des droites, qui se composait de 60 à 65 membres environ sur 90 députés antirépublicains. Ces 65 membres de l'Union des droites étaient des royalistes et des impérialistes transigeants.

« Cette union va se reformer dès la première séance et comprendra au moins 150 membres, qui formeront

le groupe de « l'Alliance solutionniste » ; nous saurons nous incliner devant la solution possible.

« Aussi le travail de classement par opinion, fait dans les journaux d'opinions diverses, est-il inexact. Il y aura vingt-cinq royalistes et quinze impérialistes intransigeants ; tous les autres conservateurs, monarchistes ou impérialistes, tout en conservant par devers eux leurs préférences, seront « solutionnistes » ; ils seront tous prêts à s'incliner devant l'opinion de la majorité de la France. »

Le ralliement avant la lettre.

« L'AUTORITÉ »

A Messieurs les députés de l'Union des Droites.

(Article-programme)

25 février 1886.

Notre groupe est prépondérant, non seulement par le nombre de ses adhérents, mais par son programme qui correspond aux nécessités du moment.

Ouverte à toutes les bonnes volontés, à toutes les convictions, à tous les dévouements qui veulent placer l'intérêt de la France avant l'esprit de parti, l'*Union des Droites* n'exclut aucune solution.

Les opinions les plus opposées s'y coudoient en se respectant.

On y cherche ce qui peut unir et on en bannit ce qui peut diviser.

La défense de la religion, la liberté de l'enseignement, l'urgence qu'il y aurait à rétablir l'ordre et l'économie dans le gaspillage de nos finances, la ferme volonté de s'opposer énergiquement à des aventures stériles et sanglantes, la pensée constante d'un avenir réparateur et peut-être prochain, tels sont les liens nombreux, étroits, qui dans ce groupe nous attachent les uns aux autres.

Personne n'y veut abdiquer ses espérances légitimes et renier son passé.

Mais on entend faire une large part aux besoins de l'heure présente, qui peuvent du soir au lendemain et quand on s'y attendra le moins, imposer une solution

compatible avec les droits de la nation, cette solution fût-elle tout autre que celle qu'on eût choisie, si la liberté du choix nous eût été laissée.

Ainsi, moi par exemple, j'avais rêvé et je rêve encore la restauration de la Monarchie populaire à laquelle j'ai dévoué ma vie et qui ne pourrait revenir qu'épurée encore et fortifiée par le souvenir des fautes qu'elle a commises, qu'elle déplore et qu'elle a trop cruellement expiées.

Seulement, l'histoire nous montre que les évènements se jouent parfois des prévisions et des préférences humaines, et que Dieu modifie souvent par des coups inattendus et soudains, les règles les mieux établies de l'hérédité dynastique.

Qui donc parmi les Impérialistes, a prévu la mort prématurée du Prince impérial et la déposition unanime et solennelle du prince Jérôme Napoléon au profit de son fils Victor ?

Qui donc, dans le parti royaliste, se fût, il y a quelque temps, douté qu'un jour viendrait où les partisans de la branche aînée fusionneraient avec les partisans de la branche cadette, et que tous s'abriteraient, pour fonder une monarchie moderne, sous les plis du drapeau tricolore ?

Philippe d'Orléans comme représentant reconnu de la royauté, Victor Napoléon comme héritier acclamé de l'Empire, bouleversent tous les calculs des hommes d'État, en quelques mois à peine.

Ce serait donc manquer de sagesse et de prévoyance, à une époque incertaine et troublée comme la nôtre, où rien encore de décisif ne désigne plus particulièrement un choix définitif parmi les Prétendants, où le même exil les attend, que de se can-

tonner, absolument, aveuglément, dans une solution quelconque.

Évidemment, nous ne resterons pas éternellement dans ce provisoire indécis, et l'heure viendra tôt ou tard de faire une sélection qui sera dictée, bien moins par les droits que chaque Prince s'attribue à l'exclusion des droits de l'autre, que par la façon dont ils auront rempli leur devoir envers la France.

Car nous ne sommes plus au temps où le pays appartenait aux princes, et ce sont les princes qui appartiennent au pays.

Nous, leurs partisans respectifs, nous les indiquerons, et la nation choisira librement, prenant le plus digne.

Ce jour-là, mes chers collègues, et quelles que soient nos préférences, nous saurons nous souvenir de la merveilleuse parole du roi Henri IV et la *violente amour* que nous portons à notre patrie, nous rendra *tout facile et tout honorable*.

En attendant, nous nous sommes rapprochés, d'où que nous venions, royalistes, impérialistes, républicains désabusés ; le mal commun, la République, dont nous souffrons tous, nous a serrés coude à coude et poitrine contre poitrine, et, en braves gens que nous sommes, nous avons loyalement oublié les haines du passé.

Cet accord, basé sur l'intérêt général, et qui n'exclut ni l'estime, ni l'affection, nous espérons bien le maintenir le plus longtemps possible, et il est certain que, lorsque la solution définitive apparaîtra, il sera d'autant plus aisé de l'accepter que, loyalement et d'une façon désintéressée, nous l'aurons poursuivie pour la seule gloire de Dieu et le salut de la France.

C'est dans cette pensée élevée, généreuse, qui plane

à grands coups d'ailes au-dessus des factions et des intransigeances, que l'*Union des Droites* s'est formée, grâce à la féconde initiative, grâce aux efforts de quelques hommes, dont j'ai la fierté d'être, et qui vous apportèrent leur concours et leur aide.

Notre premier résultat, celui qui fera notre honneur, fut de préparer ce large terrain où les honnêtes gens se donnèrent rendez-vous, lors des élections du 4 octobre.

Au nom de l'intérêt supérieur de la patrie, nous pûmes parvenir à restreindre les compétitions, à calmer les rivalités et à faire un faisceau de toutes les vaillances conservatrices.

Nous unir, c'était nous rendre forts, et nous avons triomphé.

Or, en ce moment même, des tentatives détestables sont faites pour nous ramener à la période funeste de nos discordes.

Les Princes, dont la patrie est justement orgueilleuse, car ils représentent toute sa gloire passée, en sont les victimes.

Les organes attitrés des coteries hargneuses, les ont mêlés à leurs misérables querelles et les couvrent de fange, aux applaudissements ironiques et joyeux de la horde révolutionnaire.

On essaie de nous séparer.

Si, par malheur, on y réussit, nous sommes à tout jamais perdus.

Et que de mal fait déjà !

Quatre départements sont reconquis par l'ennemi commun et dans les autres se répercute douloureusement notre défaite.

Ce n'est pourtant rien encore à côté de ce qui nous

attend, à côté de la France livrée à tout jamais à la République par l'annulation réciproque de nos forces se détruisant elles-mêmes, par la guerre intestine qu'on voudrait déchaîner.

Notre œuvre d'union, de pacification, notre œuvre victorieuse du 4 octobre, est menacée par les sectaires de la Royauté et de l'Empire.

Nous saurons la maintenir.

C'est pour cela que je reprends mon poste de combat et qu'à nouveau je me jette dans la mêlée.

J'aurai pour implacables adversaires les républicains d'abord, comme autrefois, comme toujours, et ces prétendus conservateurs, impérialistes ou royalistes qui disent criminellement dans leur égoïsme passionné : « Périsse la France, plutôt que notre dynastie ! »

A ceux-là, je répondrai : « Périssent toutes les dynas- « ties du monde, plutôt que la France ! »

Et voilà pourquoi j'ai voulu, tout d'abord, me mettre sous l'évocation du groupe dont vous êtes les soldats, avant que d'en défendre la politique exclusivement patriotique.

Naturellement, je ne peux ni ne dois vous engager; mais je demande votre encouragement bienveillant et affectueux.

Si je fais bien, je dirai que c'est vous.

Si je fais mal malgré moi, vous direz que c'est moi.

Et j'arbore ainsi qu'une bannière ce mot qui résume à lui tout seul les plus ardentes aspirations du pays : l'*Autorité*.

Les preuves sont faites désormais, et si la République n'apparaît plus qu'avec l'anarchie comme symbole, la Monarchie quelle qu'elle soit, ne saurait être que l'application bienfaisante de l'*Autorité*.

Il n'existe plus deux manières de gouverner la France.

Et qu'il se nomme Philippe ou Napoléon, les mêmes devoirs s'imposent à Celui qui voudra ramener le pays à la fortune, à la sécurité, à l'honneur.

Les essais prétendus libéraux de Napoléon Ier pendant les *Cent-Jours*, les concessions néfastes de Napoléon III durant les dernières années de son règne, sont aujourd'hui tout aussi condamnées par l'opinion d'abord, et par les besoins du pays, que le jeu parlementaire de la dynastie de Juillet.

A tous les Prétendants qui visent le pouvoir, princes, soldats glorieux ou grands citoyens surgissant de l'ombre, le même programme s'impose : l'*Autorité*.

L'*Autorité*? où est-elle aujourd'hui ?

Nulle part !

Où doit-elle être?

Partout.

Et si la France, fatiguée du chaos dans lequel elle se perd, déchirée par l'anarchie républicaine, réclame l'*Autorité*, c'est qu'elle en a soif, depuis qu'elle ne la voit plus à aucun des degrés de l'échelle sociale, pas plus en haut, qu'en bas.

Elle n'est pas en haut, dans ce vieillard caduc, atone, accroupi sur une tire-lire et que vient de renommer un Congrès sans valeur légale.

Elle n'est pas en bas, dans un peuple mis en tutelle, privé de ses droits souverains, qui ne peut ni librement choisir la forme de son gouvernement, ni conserver ses conseillers municipaux, ses conseillers généraux, ses députés, ses élus enfin qu'on invalide cyniquement, outrageusement, du Conseil de préfecture au Conseil d'État, du Conseil d'État au Palais-Bourbon.

Elle n'est plus dans l'Armée livrée à des énergumènes, dans la Magistrature devenue couchée après avoir été *debout* et *assise* autrefois, elle n'est plus dans l'éducation des enfants où les vices de l'humanité remplacèrent les vertus divines, en même temps que l'infâme bonnet rouge se substituait au crucifix consolateur.

Non, elle n'est plus l'*Autorité*, elle n'est plus qu'un vain mot sous la République!

Voilà pourquoi je m'en saisis et je l'élève, la dressant ici bien haut au-dessus de la foule, comme ce serpent d'airain dont parle la Bible et qui guérissait tous ceux qui, malades, affaiblis, mourants, levaient les yeux sur lui !

LA DÉCLARATION DES DROITES.

8 décembre 1880.

Les Droites, réunies en assemblée plénière, ont voté la déclaration suivante à l'unanimité :

Quelles que soient les combinaisons ministérielles qui puissent se produire, les députés des Droites sont plus résolus que jamais à ne point s'écarter de l'attitude politique qu'ils ont toujours gardée et qui se résume ainsi :

D'abord, à ne faire aucune opposition systématique ;

Ensuite, à seconder toutes les mesures conservatrices et libérales.

A combattre énergiquement toutes les mesures antireligieuses et antisociales.

A maintenir fermement leur programme financier : pas d'emprunt, pas d'impôts nouveaux; des économies.

En parlant ainsi, les Droites ont fait un acte de sage et intelligente politique.

Il était urgent de rétablir la situation telle qu'elle est, et d'empêcher le parti républicain de déplacer auda-

cieusement les responsabilités, en accusant l'opposition conservatrice d'un état de choses auquel elle est absolument étrangère.

Si l'on écoutait le parti républicain, c'est nous qui serions cause du gâchis actuel; c'est nous qui empêcherions le gouvernement de fonctionner; c'est nous, enfin, qui par notre attitude révolutionnaire, poursuivrions, au moyen des procédés les plus blâmables, un bouleversement général, évidemment nuisible aux intérêts du pays.

C'est avec de pareils mensonges que le parti républicain a mené la campagne électorale dans le Nord et qu'il se prépare à la mener dans le département de la Manche.

Les Droites, à moins de donner raison à leurs adversaires, ne pouvaient garder le silence et passer condamnation.

Elles devaient protester, elles devaient dire nettement, une fois pour toutes, comment elles comprenaient le mandat qui leur a été donné par les électeurs du 4 octobre.

Elles viennent de le faire excellemment et dans une mesure parfaite.

Et que placent-elles en vedette, en première ligne de leur programme ?

Elles placent l'affirmation, la volonté, de ne fair aucune OPPOSITION SYSTÉMATIQUE.

En effet, ce qui est systématique devient facilement injuste.

Et un parti politique dont l'unique pensée serait une pensée de haine implacable, ne serait digne que du mépris public.

Quand le gouvernement fait bien, il faut l'appuyer,

sans se demander quel nom il porte, et ce gouvernement fût-il la République.

Quand il fait mal, il faut s'y opposer, le gouvernement fût-il celui de votre choix.

C'est ainsi que la Droite s'est toujours conduite, et il ne lui convenait pas de voir son opposition vigilante et raisonnée se transformer, par les soins de ses adversaires, en un aveuglement passionné.

Les députés de la Droite ne sont pas des révolutionnaires et ils n'entendent pas qu'on les présente comme tels.

La Droite est une opposition pacifique, légale, de bonne foi et non pas un parti insurrectionnel.

Non, nous ne nous rallierons pas à la République, car la République a mis entre elle et nous l'infranchissable barrière de la religion persécutée.

Aucun catholique ne saurait faire partie d'une Droite républicaine, car les victimes, à moins de se déshonorer, ne sauraient pactiser avec les bourreaux.

Mais, d'autre part, il ne nous plaît pas, il ne nous convient pas qu'on travestisse nos intentions et qu'on nous enferme dans un rôle qui n'est pas le nôtre.

Quel que soit le ministère qui viendra, il nous trouvera avec lui dans tout ce qu'il présentera de vraiment conservateur, de vraiment libéral.

Il n'est pas une seule réforme, opérée dans ce sens, que nous ne soyons décidés patriotiquement à soutenir.

De même, on nous verra résolument intransigeants chaque fois que les libertés morales, les plus précieuses de toutes, chaque fois que les intérêts sociaux nous en feront un devoir.

Il fallait le dire une fois pour toutes, et les Droites doivent être louées de l'avoir si bien dit.

Aucune calomnie n'est, en effet, à négliger, tout mensonge doit être relevé, si l'on ne veut pas que la propagation en soit, un jour donné, suivi d'effet désastreux.

Non, nous ne sommes pour rien dans la crise actuelle !

Non, nous ne sommes pas cause du désordre, de l'anarchie, du gâchis dans lequel la pauvre France se débat !

Ce n'est pas notre faute, si la Commission du budget, dont nous étions systématiquement exclus, n'a fait que des sottises.

Ce n'est pas notre faute si le Cabinet qui vient de tomber, a déplu successivement aux radicaux et aux opportunistes, après les avoir successivement bernés, les uns et les autres.

Enfin, ce n'est pas notre faute si QUATRE CENTS députés républicains ne sont pas en état de s'entendre, de faire un programme commun, et de constituer une majorité.

Notre unique crime serait donc d'être unis fraternellement à Droite, pour la France et pour Dieu, alors qu'à Gauche on est divisé sur la République ?

Ce n'est pas sérieux, et la Droite s'est placée sur le véritable terrain de l'opposition prévoyante et habile, en déclarant qu'elle n'entend pas, qu'elle ne veut pas tout démolir inconsciemment et qu'elle se borne à s'opposer de toutes ses forces à toute mesure destructive de la France conservatrice et chrétienne, en attendant que la nation, qui est souveraine et à qui personne ne peut avoir le cynisme de vouloir s'imposer, juge s'il n'y a pas lieu, et par les voies régulières, de déclarer très prochainement que l'expérience est faite et que la forme républicaine ne saurait désormais ni résumer ses aspirations, ni représenter ses intérêts.

LA POLITIQUE DE LA DROITE.

(*Pas d'opposition systématique*).

18 décembre 1886.

Depuis la chute du ministère Freycinet, la discussion s'est engagée de toutes parts sur l'attitude que doit observer la Droite de la Chambre.

Différents conseils lui ont été donnés, avec une grande bienveillance, je le reconnais, mais également avec une grande incohérence.

Il s'est même trouvé qu'un jour, le *Figaro* nous disait de prendre garde à nous, si nous faisions une opposition trop vive au gouvernement, et que le *Gaulois* nous menaçait de l'indignation publique, si nous avions le malheur de ne pas nous enfermer dans une opposition aveugle, systématique, à outrance.

Ces deux articles, paraissant à la fois, m'ont jeté dans la plus complète perplexité!

Et ce qui se passe depuis n'est pas de nature à m'en tirer.

J'ai vu les journaux royalistes, c'est-à-dire la *Gazette de France*, le *Monde* et l'*Univers*, nous reprocher d'avoir pratiqué la conciliation, non pas avec les intérêts de la République, mais avec les intérêts de la France, quand nous avons voté les DEUX DOUZIÈMES PROVISOIRES et, en même temps, j'ai lu une note traduite du *Times* que l'on attribue à Monsieur le comte de Paris, et qui serait la justification éclatante de la conduite de la Droite.

Le *Monde*, lui, a trouvé le moyen d'accorder tout cela, ce qui prouve qu'il possède une élasticité qui me manque totalement.

A la première colonne, il accusait amèrement la

Droite d'avoir déserté ses devoirs d'opposition, et à la troisième colonne, il louait M. le comte de Paris de préconiser cette même politique d'abandon et de désarmement.

La Droite n'ayant fait, pourtant, que de suivre d'instinct une partie du programme indiqué par Monsieur le comte de Paris, il semble qu'elle n'aurait pas dû soulever les reproches véhéments du journal *Le Monde.*

Cela saute aux yeux.

Mais je renonce à comprendre, je me perds au milieu de toutes ces contradictions et, sans me laisser décourager par les injustices passionnées d'une presse qui se dit conservatrice et qui paraît n'avoir d'autre souci que celui de discréditer et de déshonorer la Droite, j'estime que nous ne devons prendre conseil que de nous, que de notre conscience, que de la volonté de nos électeurs et ne pas nous inquiéter du reste, quelque respectable qu'il soit.

Autrement, ce serait à devenir fou que de vouloir accorder toutes les opinions divergentes qui se croisent au-dessus de nos têtes et qui nous invitent, les unes à avancer vers la Gauche et les autres à reculer vers la Droite.

D'autant que les gens les mieux intentionnés, qui ne font pas partie du Parlement et qui obéissent à des préoccupations personnelles, ne se rendent qu'un compte fort imparfait des mille difficultés parmi lesquelles nous devons forcément nous mouvoir.

Habiter dans un château, ou habiter dans un bureau de journal, ne donnent guère la connaissance exacte de l'opinion publique dans les départements.

Et au Parlement seul, en échangeant ses idées quotidiennement avec les représentants des différentes

régions de la France, il est possible d'établir la moyenne qui constitue la vérité.

Tous les départements n'ont pas le même tempérament. Tous n'ont pas donné à leurs députés un mandat identique.

Chaque fois donc que les Droites se réunissent en assemblée plénière, il est nécessaire que les opinions extrêmes abandonnent une partie de leurs exigences, pour que le groupement demeure et pour que l'homogénéité subsiste.

C'est ce que nous avons toujours fait et jamais avec plus d'abnégation que la dernière fois ; il faut rendre à la Droite cette suprême justice.

Le but que nous poursuivons, c'est d'éviter toute division, de nous montrer au pays unis fraternellement, et cela en face d'une majorité républicaine profondément désunie.

Et sans avoir mission, qualité pour exprimer ici la manière de voir de la Droite, je crois ne courir aucun risque de rectification ou de démenti, en affirmant qu'elle est aussi opposée à une politique révolutionnaire qu'à une politique d'abdication.

Dans une déclaration à laquelle elle demeurera fidèle, la Droite a affirmé sa volonté de ne diriger contre le gouvernement aucune opposition SYSTÉMATIQUE.

C'est à dessein qu'elle s'est servie du mot.

Elle ne veut pas passer pour ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire pour un instrument de démolition, de destruction quand même, et si la République est obligée de confesser l'impuissance dans laquelle elle s'agite, l'impossibilité de gouverner dans laquelle elle se débat, la Droite n'entend pas être indiquée, être dénoncée,

comme la cause des désordres de toute espèce qui mènent la nation française à la ruine et dont elle est parfaitement innocente.

On peut détester la République et ne vouloir pas faire du mal à son pays.

Et quand une poitrine amie, celle de la mère-patrie, se dresse entre l'ennemi implacable et vous, aurez-vous la criminelle tentation de lever le bras pour frapper?

Non.

L'opposition doit être raisonnée, raisonnable et se laisser guider toujours par la mesure, que je résumerai en un mot, ne jamais oublier qu'on est Français, si l'on doit se souvenir toujours que l'on est monarchiste.

Telle est l'attitude que la Droite a prise, qu'elle devait prendre et qu'elle gardera, malgré les excitations désobligeantes d'une presse désorientée et qui se monte la tête dans le silence du cabinet, au milieu des émanations oxigénées de ses becs de gaz, et loin de l'opinion rassise et pondérée de la majorité du suffrage universel.

Mais si la Droite entend poursuivre cette opposition pacifique, légale, qui répond à la raison, au bon sens du pays, elle ne veut pas, elle ne peut pas oublier, qu'au fond de son mandat, se trouve la volonté nettement affirmée de préparer un avenir à la fois prochain et réparateur.

Si nous désarmions devant un gouvernement provocateur, agressif, qui se joue de nos droits les plus sacrés, qui piétine sur nos croyances, qui insulte à notre foi, qui nous traite comme les vainqueurs implacables traitent les vaincus, si nous consentions à ne pas

faire luire aux yeux des vaillants qui nous ont élus, l'aurore d'une revanche passionnément souhaitée, si nous n'étions pas intraitables sur cette question réglée définitivement pour nous, de l'inanité d'une modification de la République, si franchement et honnêtement, nous n'annoncions pas notre ferme volonté d'être les guides du pays vers un changement de régime, si nous ne nous efforcions pas tous les jours, de montrer à la France combien elle s'égare, combien elle s'épuise, combien elle se tue, en perpétuant cette République de malheur, si nous ne faisions pas tout cela, nous serions dignes du mépris de tous nos électeurs.

Bien plus même, nous découragerions les plus énergiques parmi nous et, en nous abaissant, sous prétexte d'habileté, au niveau des pusillanimes, nous perdrions la confiance des braves, de ceux qui se battent depuis quinze ans et à qui, somme toute, on devra la restauration monarchique, si jamais elle doit s'opérer, que ce soit sous la forme impériale ou la forme royale.

Oui, il faut être sage.

Mais il faut être ferme aussi.

Or, la Droite a conscience de n'avoir pas manqué à ce double devoir.

Et d'où que viennent les conseils qui lui sont donnés d'une façon si bizarrement contradictoire, elle poursuivra son œuvre patriotique, faisant la sourde oreille aux emballés qui rêvent une politique de casse-cou, et demeurant convaincue, d'autre part, qu'une prudence qui s'affirme trop, risquerait de passer pour une faiblesse dans le caractère, et pour une irrésolution dans la volonté, qui désespéreraient les plus fiers courages et les plus robustes croyances.

L'UNION DES DROITES

17 janvier 1887.

Il est bon de revenir sur l'excellent discours que notre honorable ami M. le baron de Mackau vient de prononcer à l'UNION DES DROITES.

Nous y trouvons la pensée suivante, qui est la pensée même à laquelle ont obéi ceux qui fondèrent ce groupe utile, indispensable à l'action commune du parti conservateur :

Nous sommes entrés ici *avec des origines et des idées politiques diverses. Nous entendons tous rester fidèles à notre passé et à nos convictions*; mais ce n'est pas y manquer, c'est au contraire y rester inviolablement attachés que de faire passer *dans les conditions où nous nous trouvons, avant toute idée politique, la défense patriotique des principes sociaux et religieux* dont dépendent la grandeur et la prospérité d'un pays.

Oui, l'*Union des droites* a été le rendez-vous de tous les hommes de bonne volonté, qui placent le salut du pays avant les vaines compétitions dynastiques.

La plupart des impérialistes qui s'y trouvent inscrits accepteraient parfaitement, le cas échéant, que la Royauté relevât notre malheureux pays, et les royalistes qui font partie de cette réunion ne répugneraient pas à une restauration de l'Empire, qui mettrait fin à l'état misérable dans lequel se débat la France.

L'*Union des droites* formera l'appoint du gouvernement conservateur autoritaire et chrétien, quel qu'il soit, qui se présentera pour réparer nos ruines matérielles et nos misères morales.

Car ce groupe se compose de chrétiens et de pa-

triotes, qui mettent Dieu et la France avant tout Bourbon ou Napoléon.

C'est aux princes de ces deux familles souveraines, à rivaliser d'émulation; l'*Union des droites* appuiera, soutiendra Celui d'entre eux, qui aura le plus fait et le plus vite, pour la réfection nationale.

Non pas que les membres de l'*Union des droites* abandonnent leurs convictions ou bien oublient leurs préférences ; notre honorable Président, d'accord avec nous, affirme énergiquement le contraire.

Mais ils estiment avec raison qu'il n'est pas nécessaire de changer d'opinion, de se faire royaliste ou impérialiste, pour ramener le règne de Dieu et servir la France.

Plus que personne, moi par exemple, j'ai mes préférences, et on les connaît. Elles tiennent à mon passé et m'imposent des obligations particulières.

Seulement, ces préférences n'auraient de valeur que si nous avions le choix, le libre choix dans les deux monarchies qui s'offrent à nos suffrages ?

Ce choix, l'aurons-nous?

Nous sera-t-il possible, dans un moment donné, de prendre l'Empire ou la Royauté ?

Évidemment, non. Une des deux solutions, indiquée par les événements, portée par eux, émergera soudain, prendra le pas sur l'autre et se présentera peut-être en quelques heures, à notre acceptation.

Et nous repousserions cette chance providentielle, cette bonne fortune inouïe, ce salut inespéré, parce que le nom du sauveur serait Philippe ou Victor, parce que l'étiquette porterait — Empire — ou — Royauté ?

Ce serait fou, ce serait criminel.

Une opposition comme la nôtre, traquée, persécutée, foulée aux pieds par une faction odieuse, n'agit pas comme elle veut, elle fait comme elle peut.

Et le noyé qui se débat n'a pas le loisir de discuter si la main secourable qui lui est tendue sent le lis ou la violette.

D'autant plus qu'il n'y a plus entre l'Empire et la Royauté, que des nuances bien insaisissables, et l'Empereur ou le Roi seraient obligés de gouverner de la même manière, c'est-à-dire avec l'autorité déléguée par la volonté nationale, sous une forme ou sous une autre.

Voilà pourquoi, et en raison des cruelles nécessités de l'heure présente, les anciens adversaires ont fait la paix, se sont tendu fraternellement la main et ont fait cette *Union conservatrice*, qui n'a pas seulement l'entente électorale comme objectif, ce ne serait pas suffisant, mais l'entente patriotique dans une des deux formes de la monarchie, dans celle qui sera le plus rapidement en mesure de nous libérer de la République.

Voilà pourquoi les partis extrêmes s'égrènent et se dissolvent, les intransigeants de l'empire ou de la royauté demeurant tous les jours de plus en plus isolés, à l'état de noyau qui se réduit à quelque chose d'impalpable.

Quel est le département où l'on oserait se présenter aux électeurs au nom d'une solution exclusive ?

Et dans tous, nous remportons des succès quotidiens, au nom de la solution éventuelle qui viendra à surgir.

La politique du parti conservateur est désormais tout entière dans l'union, dans l'alliance des honnêtes gens, contre la canaille révolutionnaire.

C'est la persécution religieuse qui nous a réconciliés, admirable résultat d'une Foi commune, qui sauvera la France, en réunissant un jour sous le même drapeau tous les enfants de l'Église catholique!

Sans la persécution qui s'est attaquée d'une façon sauvage à nos croyances, les impérialistes et les royalistes fussent éternellement demeurés divisés.

Et c'était la mort du pays.

Dieu, donc, et Dieu lui-même, nous a ramenés les uns vers les autres.

L'*Union des droites* nous a rassemblés.

Nous y resterons pour défendre cette ligne de conduite vraiment française, vraiment chrétienne, dont l'*Autorité*, notre cher journal, est devenue l'organe; ligne de conduite victorieuse bientôt et qui, suivant le langage élevé de M. de Mackau, doit FAIRE PASSER DANS LES CONDITIONS OU NOUS NOUS TROUVONS, AVANT TOUTE IDÉE POLITIQUE, LA DÉFENSE PATRIOTIQUE DES PRINCIPES SOCIAUX ET RELIGIEUX DONT DÉPENDENT LA GRANDEUR ET LA PROSPÉRITÉ D'UN PAYS!

NOTRE DÉCLARATION (1).

21 mai 1887.

En renouvelant la Déclaration par laquelle elles s'engageaient A NE FAIRE AUCUNE OPPOSITION SYSTÉMATIQUE et A SECONDER TOUTES LES MESURES CONSERVATRICES ET LIBÉRALES, les Droites indiquent clairement leurs dispositions vis-à-vis du Cabinet en voie de formation.

Elles se disent, dès aujourd'hui, décidées à n'entraver d'aucune façon l'exercice du pouvoir, à ne pas pro-

(1) Déclaration des Droites, à la chute du ministère Goblet.

fiter de leur situation prépondérante au milieu de la division des groupes républicains, pour prolonger une anarchie dont la France serait la première victime.

Ces principes furent toujours les nôtres et, par l'organe de nos bureaux, nous avons confirmé la politique à la fois énergique et conciliante qui ne cessera de nous diriger.

Nous ignorons encore quel sera l'homme chargé de constituer un ministère, et nous ne savons même si celui qui sera désigné tout d'abord, pourra le constituer.

Nous sommes par conséquent bien à l'aise pour dire quelle conduite nous entendons tenir vis-à-vis de lui.

Notre politique est impersonnelle et c'est au nom des principes que nous pensons et que nous agissons.

D'autant que les Droites, n'ayant pas l'ambition d'être représentées dans le futur cabinet, ne sont pas exposées à ce que l'ambition ou l'intérêt passent pour inspirer leurs sentiments.

Le nouveau ministère peut, comme tous les ministères, compter sur notre neutralité tout au moins, s'il montre suffisamment de tact pour ne pas nous froisser ou nous provoquer gratuitement.

Nous n'avons pas la prétention d'imposer à un ministère qui ne saurait être que républicain, un programme conservateur, et nous n'espérons pas qu'on revienne sur certaines lois abominables que l'on connaît ; mais nous pouvons, sans être accusés de nourrir de trop grandes illusions, imaginer qu'un cabinet puisse consentir à n'en pas faire découler rigoureusement toutes les conséquences.

Un *modus vivendi* peut parfaitement intervenir et que nous ne repousserions certainement pas s'il était acceptable.

Et qu'on ne se méprenne pas sur le sens qu'aurait ce rapprochement.

Il ne pourrait être, bien entendu, que MINISTÉRIEL, car il nous est défendu de le faire jamais CONSTITUTIONNEL.

Il s'appliquerait aux affaires courantes du pays et ne viserait en rien la forme d'un gouvernement, à laquelle, de près ou de loin, nous ne pouvons et ne voulons nous rallier.

Autant que les républicains raisonnables, nous estimons que les changements brusques et fréquents de ministère sont une chose déplorable pour la prospérité intérieure et pour la sécurité extérieure.

Les Droites sont bien résolues dans l'avenir, ainsi qu'elles l'ont montré dans le passé, à ne pas provoquer de semblables crises et ce ne sera pas leur faute si, par hasard, elles viennent à se renouveler.

Seulement, elles sont en droit d'exiger qu'un ministère ne vienne pas leur chercher une perpétuelle et insupportable querelle à l'occasion de leurs croyances religieuses et les persécute incessamment dans ce qu'elles ont de plus sacré, dans ce qu'elles mettent bien au-dessus de toutes les compétitions politiques, en un mot, dans le respect, dans la liberté, dans la protection de la Foi chrétienne.

Qu'on nous laisse tranquilles de ce côté-là! Et cela devrait peu coûter à des républicains qui se piquent de libéralisme.

Qu'on ne livre pas les ministères de la guerre et de la marine à des cabotins ou à des idiots qui, consciemment ou inconsciemment, nous exposent tous les jours, l'un à être attaqués sur terre, l'autre à être battus sur mer.

Que l'on confie ces postes délicats à des spécialistes, il n'en manque pas. L'armée française serait-elle donc si pauvre, si misérable, qu'il n'y ait qu'un Boulanger pour la *guerre* et qu'un Aube pour la *marine* ?

Nous ne le croirons jamais. Mais et avant tout, plus de politique chez ceux qui commandent aux régiments et aux vaisseaux de la France ! Des patriotes, rien que des patriotes !

Est-ce trop demander ?

Et alors, tous ensemble, et sans rien abandonner de nos devoirs ou de nos espérances, nous essaierons, si toutefois on veut bien nous rendre cette besogne possible et honorable, de faire cesser cette guerre civile et religieuse qui nous dévore, et nous nous efforcerons, par des réformes financières, par de sages et considérables économies, de donner au pays, tous ensemble abrités sous le drapeau national, cette paix prospère qui seule peut donner une guerre victorieuse, si quelqu'un s'obstinait à la vouloir troubler.

LE PARTI NATIONAL

Un journal ayant parlé de la constitution d'UN PARTI NATIONAL, M. de Marcère, ancien ministre de l'intérieur et aujourd'hui sénateur inamovible, a écrit à ce journal une lettre dont nous détachons les lignes suivantes :

Cette idée de grouper tous les Français sur un terrain commun, où toutes les forces de la nation, *unies enfin*, tendraient au même but, cette idée est tellement dans la force des choses, qu'elle est acceptée très généralement aujourd'hui, et qu'elle trouve accès dans le gouvernement même.

Elle avait été la nôtre au début du régime républicain ; elle

reparaît maintenant avec un degré d'évidence qui l'impose. Je ne puis qu'applaudir à vos efforts pour la faire triompher définitivement. Je souhaite aux hommes *qui ont la charge de gouverner, qu'on leur laisse le temps* — sans lequel on ne peut rien — d'appliquer les règles et de faire sentir les bienfaits d'un gouvernement vraiment national.

M. de Marcère est un esprit droit, une nature élevée, et nous ne sommes pas surpris de l'entendre parler ainsi.

Il est évident que si tous les républicains avaient sa modération, partageaient ses croyances religieuses qui sont les nôtres, la République serait parfaitement habitable.

Car la valeur des gouvernements ne se trouve pas dans les mots, c'est-à-dire dans la forme, mais bien dans le fond lui-même, c'est-à-dire dans les idées.

A telle enseigne que si nous sommes décidé depuis longtemps à ne point supporter une royauté parlementaire qui nous donnerait une édition nouvelle des abus qu'engendre le système actuel, que si nous avons repoussé avec indignation l'Empire libre-penseur que nous eût apporté le prince Jérôme Napoléon, de même nous nous accommoderions assez volontiers d'une République d'où la justice, la liberté, l'honnêteté ne seraient point bannies.

M. Thiers s'était rapproché de notre idéal républicain, le jour où il rêva la République sans républicains.

Et nous confessons qu'il est bien, bien difficile d'espérer quelque chose de bon, quelque chose de durable sous cette étiquette dangereuse dont le nom seul « RÉPUBLIQUE » est l'équivalent du désordre moral et de l'instabilité politique.

Néanmoins, on peut concevoir parfaitement qu'une notable portion du parti républicain se fatigue enfin

d'un régime qui avait ses préférences, mais qui ne répond plus que fort imparfaitement à ses aspirations.

L'augmentation du parti radical, sa prépondérance tous les jours croissante, ont effrayé beaucoup de républicains sincères et honnêtes, et les ont refoulés vers le parti conservateur.

Et alors, ils se demandent, — et c'est la pensée exacte de M. de Marcère, croyons-nous, — ils se demandent s'il n'y aurait pas moyen de s'unir, de se joindre, et de faire avec le parti républicain modéré, raisonnable, cette alliance qui fut déjà si féconde pour le parti conservateur.

Il y a du vrai dans cette idée.

Et les royalistes, aujourd'hui loyalement rapprochés des impérialistes, étaient certainement aussi éloignés les uns des autres, il y a quelques années, que les républicains modérés peuvent, aujourd'hui, l'être de nous.

Et la jonction sur les grandes idées communes de Dieu et de patrie, peut aussi bien se faire avec les hommes sincères de la république, qu'elle a pu se faire entre tous les hommes sincères des diverses monarchies.

On appellerait ce *syndicat*, le PARTI NATIONAL.

Et en feraient partie, d'après M. de Marcère, tous ceux qui mettent l'amour de la France au-dessus d'une préférence gouvernementale.

Il est possible que nous n'en soyons pas encore là, et je croirais volontiers que nous n'y arrivons pas encore, mais je crois, avec M. de Marcère, qu'il se fait un mouvement sérieux dans ce sens, et à droite et à gauche, et depuis quelque temps déjà.

La crainte qu'inspirent les idées révolutionnaires, la certitude que l'arrivée des radicaux au pouvoir amène-

rait l'invasion allemande et la destruction de la France, désormais sans alliés, l'état lamentable de la fortune publique, tout cela, nous le constatons, groupe beaucoup de gens, naguère fort divisés, fort éloignés les uns des autres, et qui n'auraient jamais pensé pouvoir se donner un jour la main.

A quel gouvernement iront tous ces hommes, tous ces désabusés de la République ?

Nous n'avons pas le droit de les désillusionner, mais nous croyons que cela les mènera plus loin peut-être qu'ils n'ont imaginé tout d'abord.

Cela les mènera à la première solution qui donnera des gages de sérieuse sécurité au pays.

Et nous leur donnons rendez-vous là, car ce sera le salut de la France, et on peut compter s'y rencontrer avec tous les hommes honnêtes, d'où qu'ils viennent, mais dont ce doit être le but.

DOUBLE ERREUR.

Entente avec le cabinet Rouvier.

5 septembre 1887.

Je viens de lire dans le *Gaulois* un article d'un écrivain de talent, M. Teste, dans lequel se rencontrent deux erreurs capitales qu'il faut détruire, car elles seraient de nature à causer le plus grand préjudice au parti conservateur dont la Droite est la représentation naturelle.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de relever la première :

M. Teste reproche à la Droite d'être venue bien tardivement, trop tardivement, à la politique de conciliation qu'elle suit en ce moment et à laquelle elle n'aurait été amenée que par la fameuse note publiée par le

Times et qu'avait rédigée Monsieur le comte de Paris.

Non, la Droite n'a pas perdu en vaine et violente opposition, et alors qu'elle pouvait faire ce qu'elle fait aujourd'hui, les deux premières années de son mandat.

Non, elle ne s'est pas mise à la suite de Monsieur le comte de Paris, en inaugurant une politique nouvelle.

Et parler ainsi, c'est témoigner d'une souveraine injustice envers la Droite.

J'affirme, et pas un de mes collègues ne me démentira sur ce point, qu'il était moralement impossible de pratiquer la politique actuelle avant le moment où nous l'avons inaugurée, c'est-à-dire avant le cabinet Rouvier.

Les ministères qui ont précédé le ministère Rouvier, furent des gouvernements de combat, de persécutions, et nous aurions indignement trahi nos électeurs, si par hasard nous eussions désarmé devant la laïcisation à outrance, devant la suspension réitérée des traitements ecclésiastiques, devant les lâchetés de Decazeville, devant les assassinats de Châteauvillain.

Ce n'est pas discutable un seul instant.

On désarme honorablement devant qui désarme.

Cela s'appelle même un armistice.

Et c'est précisément la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Mais on ne désarme pas devant l'ennemi qui continue de vous accabler, et si par malheur on s'y résout, cela porte un nom bien douloureux, le nom de capitulation.

Or, nous ne pouvions pas, nous ne devions pas capituler, avant que nous eussions la certitude de voir

reconnaître nos bons procédés par des procédés analogues.

Et c'est ce qui est arrivé lorsque le cabinet Rouvier se forma.

On sait combien son élaboration fut difficultueuse.

Nous étions menacés de la guerre au dehors, de l'emprunt, de l'impôt, au dedans.

C'est alors qu'au nom du plus grand nombre d'entre nous, M. de Mackau alla trouver le Président de la République et qu'eut lieu le fameux voyage de l'Élysée.

Que s'y passa-t-il?

Mes amis ne m'en voudront pas de révéler une partie de ce secret politique.

M. de Mackau dit au président Grévy : « La Droite « a déjà déclaré maintes fois qu'elle ne désirait et ne « voulait pas faire une opposition systématique. Aidez- « la, par le choix de ministres modérés, à ne plus vous « faire la guerre, et elle ne vous la fera plus. »

Et c'est alors que, certain de notre neutralité s'il en finissait avec les *ministères de combat*, il a pu constituer le cabinet Rouvier.

Dans ses lignes générales, et si l'on veut bien passer par dessus de nombreuses fautes de détail, le cabinet Rouvier a tenu ses engagements, les engagements qu'il a pris dans ses premières déclarations du haut de la tribune.

Il a désarmé, nous avons désarmé.

Et tant qu'il ne nous attaquera pas, nous ne l'attaquerons pas.

Mais je le répète, il est absurde de nous reprocher de n'avoir commencé que tardivement cette politique, alors qu'elle est venue à son heure.

Lorsque la note, désormais fameuse, de M. le Comte de Paris parut dans le *Times* et fut traduite d'ailleurs, d'une façon si déplorable et si notoirement inexacte, c'était trop tôt.

Et il s'éleva des rangs de la Droite, une protestation unanime contre la prétention de nous imposer ce que le devoir, dans ce moment-là, nous interdisait absolument.

Placé hors des courants politiques, dépaysé, Monsieur le Comte de Paris, tout en ayant raison sur le fond, s'était trompé sur l'heure.

Ce qui était irréalisable alors, est devenu réalisable depuis.

Et on a vu que nous n'avons pas hésité à entrer dans la voie nouvelle, parce que nous le pouvions désormais sans inconvénient.

L'honneur et le patriotisme nous le permettaient.

Ils nous l'eussent interdit auparavant.

Mardi 6 septembre 1887.

La deuxième erreur commise par M. Teste dans son article du *Gaulois*, consiste à redouter que nos électeurs ne s'habituent à la République, à cause de notre désarmement momentané et ne votent pour les candidats du ministère Rouvier, le cas échéant, et parce que nous aurons défendu, soutenu, presque accepté ce ministère.

Si cela arrivait, nous n'y verrions pas un trop grand inconvénient, car cela établirait que la politique du cabinet Rouvier aurait été tellement conciliante, tellement faite d'apaisement et de justice, qu'on la trouverait acceptable.

Et ce n'est pas M. Rouvier qui profiterait personnel-

lement de ce ralliement général, ce serait la France tout entière qui soupire après l'union, après la réconciliation, après la fin de nos discordes civiles.

Il est certain que les revendications monarchiques y perdraient, mais qui donc, parmi les bons Français, se plaindrait de ce qui serait le bien général, ce bien se produirait-il au détriment des intérêts particuliers ?

Malheureusement pour M. Rouvier, mais plus malheureusement encore pour la France, ce résultat n'est pas à craindre.

Si M. Rouvier, dans les hautes sphères de la politique, à la cime du gouvernement, proclame loyalement le *droit commun* et déclare ne vouloir combattre personne, il n'en est pas de même dans les régions inférieures du gouvernement, où la lutte demeure aussi vive, aussi âpre qu'auparavant.

Quels sont les préfets qui consentent à ne plus persécuter nos amis ?

Quels sont les fonctionnaires qui obéissent aux indications du président du conseil ?

Il y en a bien peu.

La plupart des fonctionnaires considèrent la situation présente comme purement transitoire, comme presque impossible à maintenir, et conservent leurs positions de combat, prêts à recommencer la lutte ouvertement, tout en la continuant sourdement.

En haut, on désarme.

En bas, on reste armé jusqu'aux dents.

Et si dans les couloirs du Palais-Bourbon, et au cours des conversations entre députés, l'entente paraît facile, au fond de nos communes rurales, il est à peu près impossible de constater une accalmie sérieuse.

Les anciennes batailles ont laissé trop de souvenirs

vivants, on se regarde encore avec trop de rancune, trop de défiance, pour que la soudure soit possible de quelque temps, si toutefois elle est possible.

A ce point de vue, comme à tous les points de vue, Paris est en avance de beaucoup.

Et la réconciliation avec les républicains modérés aura plus de peine à pénétrer dans les masses rurales, que les modes qui déterminent le port de la barbe, la coupe des cheveux et la forme du vêtement.

A Paris, dans les salons, dans les journaux, dans le Parlement, l'union est très avancée entre les modérés de tous les partis.

En province, il n'y a rien de fait.

Les conservateurs ont confiance dans leurs chefs, mais ne se nourrissent pas d'illusions exagérées.

Quant aux républicains, ils se méfient, et radicaux ou modérés se tiennent sur la réserve, si toutefois ils ne poursuivent pas leur campagne de délation, d'intimidation ou de persécution.

Les électeurs conservateurs, qui ne sont point de fins et avisés politiciens, ne comprennent rien à nos manœuvres parlementaires.

Tomber à bras raccourcis sur la République et l'abattre de vive force leur semblait une manœuvre bien plus claire et bien plus facile.

Pour peu donc que le gouvernement continue de leur refuser certaines satisfactions bien légitimes, comme le changement de tel sous-préfet, de tel juge de paix, de tel percepteur, qui les ont férocement traqués, ils nous suivront peut-être quelque temps encore, mais en grognant, et tout prêts à reprendre les hostilités.

Et je ne crois pas, je ne vois pas en tout cas que le cabinet Rouvier fasse grand'chose pour les rallier.

On les laisse livrés aux comités républicains, aux tracasseries, aux représailles.

Et je le reconnais, on nous rend fort précaire la situation présente, car ce n'est pas avec de vaines paroles, mais bien avec des actes que nous pourrions faire accepter par nos électeurs, une politique de loyal apaisement, dont ils entendent l'agréable théorie, sans en constater la plus agréable pratique.

Encore une fois, plût au ciel que M. Rouvier nous enlevât nos électeurs, car il ne pourrait le faire que par une politique nationale, équitable et pleine de réparations !

C'est un péril que nous avons le regret de ne pas redouter suffisamment et autant que nous désirerions pour le bien du pays.

JUSQU'AU BOUT

dans l'esprit de conciliation.

18 septembre 1887.

Nous sommes surpris de constater dans une notable partie de la presse conservatrice des inquiétudes au sujet de la politique suivie par la Droite.

Les uns disent que nous menons les conservateurs à un désastre ;

Les autres que nous marchons à une impasse.

Et tous se préoccupent de la façon dont nous pourrons battre en retraite, s'il y a lieu.

Nous avouons franchement que nous ne comprenons pas ces appréhensions, qui ne prouvent d'ailleurs qu'une chose, c'est qu'on a totalement perdu de vue les causes, les motifs, de l'attitude prise par la Droite.

Ainsi, on nous demande comment nous pourrons nous reprendre ? comme si nous nous étions donnés !

On veut savoir comment nous pourrons reculer? comme si nous nous étions témérairement avancés!

Pour la centième fois, et sans avoir l'espérance que ce sera la dernière, rappelons donc les faits :

Il y avait un ministère Goblet qui nous insultait dans nos croyances religieuses et qui faisait assassiner les catholiques par ses sous-préfets et ses gendarmes.

Ce ministère nous menaçait de l'impôt et de l'emprunt, alors que les contribuables pliaient déjà sous les charges qui les accablaient.

De plus, il contenait un homme dont l'hystérie vaniteuse nous menait tout droit à la guerre avec l'Allemagne.

Ayant l'occasion de renverser ce ministère, nous l'avons fait.

C'était notre droit et notre devoir.

Un nouveau cabinet s'est formé qui, d'une manière sensible, il ne faut pas le nier, a détendu tout d'abord les relations entre le gouvernement républicain et l'opposition conservatrice.

Fallait-il, pour cela même qu'il se disait modéré, conciliant, le jeter à bas et pourquoi faire ? pour retomber dans le précédent cabinet !

Nous ne l'avons pas cru, nous ne le croyons pas encore.

Et c'est alors qu'on s'est laissé aller de part et d'autre, et de bonne foi, nous en convenons, à d'étranges illusions.

Les républicains ont imaginé que nous étions en train de nous rallier.

Et beaucoup de conservateurs étaient convaincus que nous entrions en participation dans le gouvernement.

Nous ne voulons pour preuve de ce dernier mirage, que les centaines de demandes qui nous étaient adressées de toutes parts et qui commençaient invariablement par ces mots : « ...Maintenant que vous êtes bien avec le gouvernement... »

L'imagination en France est une chose étonnamment vive, et qui ne demande qu'à s'emballer.

Voilà pourquoi certains affirment maintenant, que nous sommes DUPÉS, FLOUÉS.

Je leur demande bien pardon, mais nous ne pouvons admettre que l'on nous fasse jouer un rôle qui nous est étranger et qu'on nous place dans une posture qui n'est pas la nôtre.

Ce que nous avons fait, je l'ai brièvement énuméré tout à l'heure.

J'en ai donné les raisons.

Ce n'étaient point des raisons d'intérêt personnel, c'étaient des raisons d'intérêt général, d'intérêt patriotique.

Et elles existent aujourd'hui, comme elles existaient alors.

J'ajouterai même que les mauvais procédés du gouvernement à notre égard ne sauraient les modifier.

Quant au but que nous nous proposions, je vais l'indiquer :

Nous voulions qu'il fut établi bien clairement, d'une façon lumineuse, que si rien ne va plus dans notre malheureux pays, que si le commerce, l'agriculture, l'industrie râlent, que si le crédit disparaît, que si la misère s'étend partout, que si le désordre moral détruit toutes les forces vives de la nation, ce n'est pas à l'opposition conservatrice qu'il faut désormais l'imputer.

L'opposition conservatrice, dès qu'elle l'a pu honora-

blement, a soutenu un ministère dont les hommes furent ses pires ennemis, les exécuteurs des décrets, les aventuriers du Tonkin, les auteurs principaux de la banqueroute nationale, et cela uniquement pour empêcher que la guerre éclate, pour que les contribuables ne soient pas davantage surchargés, pour qu'une voie soit grande ouverte à l'apaisement dont ces mêmes hommes avaient parlé.

Nous avons fait taire nos légitimes rancunes, imposé silence à nos souvenirs, et ce sacrifice nous l'avons consommé pour le bien de la France.

Il ne tenait et il ne tient encore qu'à ces hommes de donner au dehors et au dedans, cette paix après laquelle chacun soupire.

Et, pour le leur faciliter, patriotiquement nous avons désarmé.

Que si, par hasard, et comme déjà nous pouvons le redouter, notre abnégation n'aura servi à rien, personnellement, nous irons néanmoins jusqu'au bout.

Il le faut.

Non pas pour eux, mais pour nous, non plus dans leur intérêt, mais dans le nôtre.

L'expérience dont nous venons de donner le spectacle à l'opinion publique, n'apparaîtra concluante que si elle est complète.

Revenir en arrière et pour des écœurements personnels, pour des désillusions, serait une faute politique énorme, car cela prouverait que nous avons agi pour notre avantage et non pour l'avantage supérieur du pays.

Si les hommes du gouvernement sont condamnés à prochainement tomber, ce ne doit pas être par notre faute, mais par la leur.

Car il est nécessaire, il est indispensable que nous abordions les élections générales prochaines, avec tous les bénéfices de la loyale attitude que nous avons prise, avec l'épreuve définitivement terminée devant l'opinion publique, avec la satisfaction de la conscience du devoir accompli.

Et le pays nous comprendra, le pays nous reviendra quand nous pourrons lui rappeler que nous avons tout fait, tout sacrifié pour qu'on lui rende la sécurité, la prospérité, par une réconciliation générale, définitive, des modérés, et que si, pour la dernière fois, il est démontré que rien de cela n'est plus possible, c'est aux républicains, aux républicains seuls qu'on le doit.

Jamais la Droite n'aura eu une plus superbe situation devant l'opinion.

Aussi comprendra-t-on que nous soyons alarmé à la seule pensée que le fruit d'un si grand effort puisse être perdu par des impatiences et par des colères qu'on perçoit déjà dans les rangs de la Droite, et que le ministère, bien imprudemment, a tout fait pour maintenir à l'état aigu, j'ai le regret d'être obligé de le reconnaître.

RÉPUBLIQUE ET LIBERTÉ.

19 août 1888.

Le général Boulanger, interrogé à deux reprises différentes par le rédacteur d'un journal catholique, sur l'attitude qu'il aurait vis-à-vis de la religion, s'il arrivait au pouvoir, a répondu catégoriquement « QU'IL NE PERSÉCUTERAIT JAMAIS, JAMAIS ! » et qu'il avait horreur de toute persécution contre les croyances et contre la foi.

Il nous semble que cette affirmation, hautement

donnée, serait déjà suffisante pour faire préférer la candidature Boulanger aux candidatures que patronnent à coups de revolver et à la pointe des baïonnettes MM. Floquet et Goblet.

Mais, ce n'est pas dans cet ordre d'idées que nous voulons nous étendre aujourd'hui, et nous nous contenterons de mettre en lumière la façon dont les journaux républicains, sans exception, ont accueilli ces loyales et honorables déclarations du général Boulanger.

Sur toute la ligne, c'est un cri d'indignation. Le général est traité de CLÉRICAL ; et c'est pour le coup que M. Floquet, s'il ne craignait pas d'être moins heureux sur le terrain une seconde fois, l'accuserait à nouveau de fréquenter les sacristies !

Il ressort du langage des feuilles républicaines, qu'il est impossible d'être républicain sans être persécuteur.

C'est une singulière déviation de l'idée républicaine !

Nous avions cru pendant longtemps que l'idée républicaine était née vers la fin du siècle dernier, pour corriger ce que l'idée monarchique pouvait avoir de trop absolu.

Nous nous étions laissé dire que les souvenirs de la cruelle révocation de l'édit de Nantes, que les brutalités commises dans les Cévennes, que les malheurs de Calais, de Sirven, de La Barre, étaient pour quelque chose dans l'explosion humanitaire, qui voulut faire de la forme républicaine un modèle de tolérance et de liberté.

Il semblait qu'avec ce gouvernement nouveau, toutes les Bastilles devaient crouler, aussi bien celles qui retenaient les captifs pour opinions politiques, que

celles qui retenaient les prisonniers pour convictions religieuses.

Et la République devait apparaître comme le rendez-vous de toutes les libertés, surtout des libertés qui ne font du mal à personne, puisqu'elles se limitent au droit de prier Dieu.

Si la République se fût tenue dans ces régions sereines vers lesquelles les penseurs du dix-huitième siècle l'avaient instinctivement dirigée, elle serait aujourd'hui, cela n'est pas douteux, la forme définitive du gouvernement en France.

A part quelques membres des états-majors dispersés de la monarchie, tout le monde eût pris son parti du système républicain ; car, après tout, il ne faut pas se payer de mots et l'étiquette ne signifie pas grand chose, en matière de gouvernement, par le temps qui court, surtout quand on voit l'empire et la royauté s'inspirer désormais du même principe de la consultation directe de la nation.

En présence des compétitions de races, de l'instabilité des choses, la grande masse se fût soumise, par lassitude et par indifférence, à la République, et depuis longtemps, si, comme ses théories l'y obligeaient, elle avait respecté la religion de la majorité du pays.

C'est en se révélant persécutrice acharnée, intolérante plus que toute autre forme de gouvernement, qu'elle a soulevé contre elle une opposition qui ne cessera que lorsque tombera le dernier chrétien de France.

Après avoir coupé la tête des prêtres, sous la première République, elle leur a volé leurs traitements et jusqu'à leur patrie sous la République actuelle.

Cette conduite, aussi maladroite qu'odieuse, a eu pour résultat de reconstituer et de maintenir les partis monarchiques.

Les catholiques, outrés et désespérés, se sont naturellement tournés vers d'autres systèmes de gouvernement qui leur assureraient la sécurité qui leur manque sous la République.

De telle sorte que l'on peut dire que c'est uniquement à la faute capitale qu'elle a commise, en persécutant la religion, que la République doit d'être perpétuellement menacée, en attendant qu'elle soit définitivement renversée.

Cela vient de ce qu'une secte s'est emparée de la République et entend se l'approprier, en la dépouillant de tout ce qu'elle pouvait avoir de théoriquement séduisant.

Bien peu d'entre nous furent à l'abri, vers la vingtième année, de ce mirage qui résumait dans le mot « RÉPUBLIQUE » toutes les généreuses illusions de la liberté.

Ce fut l'illusion des Girondins, comme de nos jours, ce fut l'illusion des républicains du Centre-Gauche.

Mais en 1792, comme aujourd'hui, le parti jacobin, le parti de la violence, de l'autoritarisme de *per fas et ne fas*, mit la main sur la République et entendit n'en faire qu'une exploitation sociale au profit de ses haines et de ses appétits.

C'est le banditisme politique, c'est la brutalité des lois remplaçant l'ancien couperet de la guillotine.

La République, détournée de son origine, est devenue la pire des autocraties.

Autrefois, il n'y avait qu'un Robespierre, qu'un Saint-Just, qu'un Lebas : aujourd'hui, ils sont cinq cent mille.

La *Terreur*, pour être moins sanglante, n'en règne pas moins sur le territoire Français.

Et il suffit à un homme de demander qu'on rende au peuple le vote plébiscitaire, c'est-à-dire l'émancipation politique, il suffit au même homme, qu'il s'appelle Boulanger ou autrement, de proclamer la liberté de la prière, pour que, du haut en bas de la République officielle, on le hue, on le renie, et on lui crie : « Tu n'es plus républicain ! »

MERCI, CHERS LECTEURS !

2 janvier 1889.

Au seuil de cette année qui commence, je vous tends affectueusement les deux mains, et je vous dis :

« Merci ! mes chers lecteurs ! »

Merci de votre adhésion, de votre concours, de votre sympathie.

Grâce à vous, nous avons pu faire de l'*Autorité* une arme de combat, puissante et redoutable.

Nous nous en sommes servi, c'est notre fierté, uniquement pour le bon combat, ne défendant que les causes justes, n'attaquant que ce qui est faux, mauvais.

Ennemi de l'esprit de parti, si souvent aveugle, indépendant par caractère, nous n'avons pas servi les hommes, réservant notre dévouement et notre respect pour les principes.

Car si les hommes changent ou disparaissent, les idées sont immuables et restent.

Ces idées sont celles qui firent la France grande, glorieuse, prospère, sous les diverses monarchies, et que la République méconnaît ou combat.

En tête d'abord et au-dessus de toutes, l'idée religieuse qui révèle à l'homme ses destinées supérieures, lui apprend que la vie d'ici-bas n'est que l'épreuve transitoire qui précède l'existence définitive dans l'éternité.

Tout découle de cette croyance, tout : la probité dans les relations sociales, le mépris du danger, l'élévation ardente du patriotisme, le culte de la famille et la pensée permanente de continuer dans le bien, afin de finir comme doit finir le chrétien, regretté par ses concitoyens, récompensé par son Dieu.

C'est ainsi qu'on obtient un peuple d'honnêtes gens, peuple digne de toutes les hautes destinées et capable de les accomplir.

Puis, il y a l'idée d'autorité dont nous avons fait notre devise, l'idée d'autorité qui, trouvant son origine dans l'idée religieuse, elle aussi, crée et consacre la grande hiérarchie humaine, avec l'inexorable justice, comme sanction.

Sans l'idée d'autorité, c'est l'anarchie effrénée, la révolution partout, dans la vie publique comme dans la vie privée.

Il y a enfin l'idée monarchique, c'est-à-dire la délégation à un seul, au plus digne, de la puissance populaire ; car, l'histoire et l'expérience établissent qu'avec la Monarchie seule, peut régner la stabilité sans laquelle rien ne saurait être tenté, qui commande l'admiration à la postérité, la vie humaine étant courte et l'hérédité dans les droits comme dans les devoirs étant l'unique moyen de léguer aux générations qui vous succèdent, l'achèvement des tâches grandioses qui incombent aux nations dont le sillon lumineux traverse les siècles en les éclairant.

Refaire cette France-là, qui fut la France d'hier et qui doit être la France de demain, telle est notre œuvre.

Et on ne peut y parvenir que par la réconciliation de tous les monarchistes, que des rivalités fratricides séparèrent, pour mieux les livrer sans défense à l'ennemie commune, à la République.

Qui nous départagera, lors du moment décisif, quand il faudra choisir entre l'Empereur et le Roi?

La France elle-même, et cela lui sera d'autant plus aisé, qu'à peu de choses près leurs programmes sont confondus et que si les lis peuvent enrichir les abeilles, les abeilles ne sauraient plus butiner que sur les lis.

De l'alliance étroite, de l'union loyale entre les serviteurs des différentes dynasties, qu'embrase déjà et concentre la même foi religieuse, doit sortir la victoire.

Cette victoire, elle est proche, et l'année 1889 nous apparaît comme l'année décisive.

De graves, de redoutables événements la marqueront, et il faut que chacun, grand ou petit, depuis le Prince jusqu'au plus humble des citoyens, affermisse son cœur et prépare ses résolutions.

Ce n'est pas sans une résistance désespérée que la République consentira à rentrer dans le ruisseau boueux, dans l'égoût humain qui la vomit.

Il faut être prêt à tous les sacrifices, vous qui voulez en finir, mes chers lecteurs.

Votre bourse, votre propagande, votre zèle, votre courage, tout doit être mis à contribution et vous ne devez rien épargner.

Car, vous combattez pour la plus noble des causes, POUR VOS CROYANCES ET POUR VOTRE PATRIE.

Et vous sentez que la bataille que vous livrerez sera la bataille suprême, celle qui décidera de nous, et après laquelle, si nous la perdions, il faudrait à tout jamais s'enfermer dans la République, comme d'autres dans l'Enfer du poète, en abandonnant toute espérance au dehors.

Aussi, n'est-ce pas sans une certaine émotion que nous entrons dans le centenaire fatal, d'où nos pères auraient pu déjà voir, à quatre années près, se dresser sur l'horizon sanglant la silhouette de la guillotine, si leurs yeux n'avaient pas été aveuglés par la fausse liberté.

1889 peut être l'ère de délivrance pour nous, ou l'ère du dernier désastre.

La guerre étrangère ou la guerre civile, les deux séparément ou les deux à la fois, agitent leurs glaives sur nos têtes.

Que restera-t-il de la France dans un an? Aurons-nous une France encore et .celle que nous souhaitons?

Oui, si nous marchons la tête haute et sans faiblesses, en serrant les rangs, avec les liens étroits de la solidarité chrétienne et monarchique.

Non. Si nous nous divisons.

Mes chers lecteurs, dont bien souvent les encouragements sont venus me chercher dans les heures difficiles, vous me pardonnerez avant de reprendre la lutte à laquelle vous vous êtes volontairement associés par l'esprit et par le cœur, si j'ai cédé au besoin d'échanger avec vous les paroles et les étreintes qui réconfortent par le souvenir de la fraternelle solidarité.

Cela rend plus ferme et plus vaillant, en un moment où plus que jamais il va falloir de l'énergie et du courage.

Et ceci dit, en avant encore, en avant toujours, « POUR DIEU ET POUR LA FRANCE ! »

LA RÉPUBLIQUE ET LES CATHOLIQUES.

21 mars 1889.

Les journaux du gouvernement s'étonnent de ce que l'accentuation très nettement républicaine, marquée par le général Boulanger au banquet de Tours, ne lui ait attiré que des réserves, formelles il est vrai, mais que des réserves de la part du *Soleil*, du *Gaulois* et de l'*Autorité*, qui représentent un peu l'opinion de la grande majorité du parti conservateur.

Ils eussent voulu que cette accentuation républicaine, faite, je le reconnais, d'une façon par trop cassante, amenât une rupture éclatante entre le général et les monarchistes qui marchent, non pas avec lui, mais « PARALLÈLEMENT AVEC LUI ».

Et ils avouent naïvement ne pas comprendre notre mansuétude et notre longanimité, et d'autant moins qu'ils ne nous font pas l'injure de nous confondre avec les transfuges du parti conservateur, qui, pour consolider une situation électorale plus ou moins ébranlée, se sont mis, sans vergogne, à la suite du général Boulanger, y coudoyant des gens qu'ils doivent être médiocrement flattés de rencontrer.

L'explication est pourtant bien simple :

Les gens qui n'ont pas de religion, comme les républicains, sont comme les aveugles au point de vue des couleurs, et ne peuvent se rendre compte de ce qu'est l'idée religieuse pour ceux qui la possèdent.

Ils ignorent que la croyance religieuse prime, chez nous, toute autre conviction et, qu'avant d'être pour un

prince, c'est-à-dire pour un homme, nous sommes pour Dieu.

La paix religieuse, nous la mettons à un plus haut prix que la paix civile, et la liberté du culte nous passionne plus ardemment que la liberté politique.

Dans ces conditions, nous sommes amenés naturellement à diviser les formes de gouvernement en deux catégories, celles qui nous accorderaient l'indépendance religieuse et celles qui nous la refuseraient.

Celles qui nous la refuseraient, nous les connaissons.

Ce serait, par exemple, un Empire avec Jérôme Napoléon.

C'est, encore, une République telle que la République jacobine que nous subissons.

A ces gouvernements-là, nous avons voué l'opposition implacable.

Rien, rien ne nous ralliera, parce qu'entre eux et nous, se trouve ce qu'il y a de plus sacré à nos yeux, notre foi, ce qu'il y a de plus précieux, notre conscience.

D'autres gouvernements, et de forme diverse : Empire, Royauté, République boulangiste, nous offrent la restitution des libertés religieuses détruites.

Ces gouvernements-là, nous les admettons, à des degrés très différents, c'est vrai, mais nous les admettons comme acceptables.

Et pour ceux d'entre nous qui ne pourraient pas réaliser l'idéal monarchique, il est évident qu'il y aurait quelque consolation à vivre sous une République où règnerait la tolérance, et dont la franc-maçonnerie ne erait plus la caste sacerdotale officielle, mais sans nous y rallier néanmoins.

Aussi le général Boulanger a-t-il fait un acte d'éclatante habileté, en proclamant à Tours que sa République est ouverte, qu'on n'y demanderait à personne d'où il vient et que toutes les croyances y seraient respectées.

La République actuelle nous gouvernerait depuis longtemps sans trop de réclamations de notre part, si, dès le début, elle eût agi de même, et si elle se fût inspirée de l'esprit de tolérance plutôt que de l'esprit de secte.

Nous eussions peut-être passé condamnation sur la forme du gouvernement, découragés, désespérés que nous étions, les uns par la mort du Prince Impérial, les autres par la disparition du comte de Chambord, si l'accession de la République nous eût été rendue possible et honorable.

Cela n'a pas été et nous ne le regrettons pas outre mesure, car il nous eût été bien dur d'être réduit à supporter la forme républicaine que nous avons en horreur.

En effet, et pour ne parler que de la question religieuse, la République parlementaire a été assez folle, assez imprévoyante pour nous opposer cette barrière infranchissable.

Gambetta, qu'on représente bien à tort comme un profond politique, commit une faute dont on peut apprécier les conséquences incalculables aujourd'hui, lorsqu'il lança cette fameuse phrase : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. »

Il crut, ce jour-là, ne faire qu'une diversion dans son parti menacé de se diviser, et il ne vit pas qu'il développait le germe dont la République mourrait tôt ou tard.

Car elle en meurt.

C'est moins, en effet, la fidélité à la monarchie, que la fidélité à la religion, qui a repoussé, maintenu dans l'opposition le parti conservateur tout entier.

Telle ou telle compromission que la politique eût permise, la foi chrétienne l'a défendue.

Voilà pourquoi, nous battant pour nos églises qu'on crochetait, pour nos prêtres qu'on expulsait ou qu'on exposait, faute de leur modeste traitement, à mourir de faim, luttant aussi pour garder nos petits enfants dans les écoles que bénit la prière, et où les grands Christs, sur le mur, semblent étendre les bras pour mieux les protéger, nous avons été amenés, d'année en année, de bataille en bataille, à demeurer les rangs serrés, sans défaillance, sans lassitude, indomptables sous la menace, incorruptibles sous la corruption et en état de remporter la victoire suprême qui nous attend bientôt.

C'est la persécution religieuse qui a fait l'union conservatrice et qui a présidé à l'alliance de tous les monarchistes.

C'est à la persécution religieuse que nous devrons le régime réparateur et sauveur, quel qu'il soit, et qui succédera prochainement au régime actuel.

Donc, et en plaçant la religion au-dessus de la politique, c'est encore le seul moyen, comme on le voit, d'obtenir tôt ou tard, la meilleure solution politique.

L'ABDICATION

Aucun parti n'abdique ses préférences.

Jeudi 18 juillet 1889.

Quelques journaux républicains, aidés en cela d'ailleurs par la *Gazette de France*, le plus intransigeant, le

plus aveugle et le plus haineux des organes conservateurs, voudraient représenter le MANIFESTE DES DOUZE comme une abdication, tout à la fois, des royalistes et des impérialistes qui l'ont signé.

Une pareille affirmation est ou erronée, ou de mauvaise foi.

Personne, parmi ceux qui ont signé le MANIFESTE DES DOUZE, n'a entendu renoncer à ses espérances monarchiques, pas plus M. de La Rochefoucauld que M. de Mun, M. Jolibois que M. Chevreau.

Les deux premiers continuent d'être royalistes, et aussi fermement tout au moins, que les rédacteurs de la *Gazette de France*, et les deux autres souhaitent, aussi passionnément que jamais, la restauration de l'Empire.

Lorsqu'ils ont rédigé et signé le MANIFESTE que l'on connaît et qui a obtenu un si franc succès dans tout le parti conservateur, les DOUZE n'ont pas eu la prétention de régler l'avenir de la France en se mettant d'accord sur une solution unique.

Évidemment, cela aurait mieux valu, pour le bonheur du pays. Mais je dois reconnaître que les DOUZE n'avaient ni mandat, ni mission pour cela, et que cette œuvre sortait complètement de leur compétence.

Non. Ce qu'ils ont essayé, ce qu'ils ont heureusement réussi, c'est de faire comprendre au pays que le moment n'est pas venu de soulever les compétitions dynastiques et de poser la question de l'Empire ou de la Royauté aux élections générales qui approchent.

Il leur a semblé que, si chacun tirait son drapeau et le dressait en guise de défi, la plus épouvantable confusion en résulterait et que, pendant que les royalistes et les impérialistes se battraient pour se disputer la

France, le parti républicain la saisirait pour la garder à tout jamais.

Cela saute aux yeux.

Si la République existe encore, c'est parce que les conservateurs furent divisés entre eux.

Elle ne disparaîtra que lorsque les conservateurs se seront réconciliés et unis.

C'est parce que les DOUZE sont absolument pénétrés de cette vérité qui est bête à force d'être simple, qu'ils se sont préoccupés pendant de longs mois de trouver un terrain sur lequel on pourrait lutter, en serrant les coudes, contre l'ennemi commun et sans ces arrière-pensées qui retiennent ou découragent.

Or, ce terrain, on ne pouvait le trouver que dans la LIMITATION aux besoins les plus immédiats, aux nécessités les plus impérieuses, des revendications conservatrices.

Il fallait ne parler ni de la Royauté, ni de l'Empire.

Car, il n'y a qu'une brute intransigeante qui puisse proposer de se diviser avant la bataille suprême, alors que tous les efforts réunis peuvent à peine suffire pour remporter la victoire.

Cette vérité, qui revient à chaque instant dans les *Fables* de La Fontaine, ce bréviaire du bon sens humain, sous la forme d'un ours dont on convoite la peau, d'une huître qu'on voudrait avaler, ou d'un baudet qu'on a envie d'enfourcher, ne pouvait pourtant pas échapper à DOUZE hommes qui ont la prétention d'être aussi intelligents que d'autres.

Et alors, il a été convenu que l'on remettrait, à une époque ultérieure, après la délivrance de la patrie asservie, la question de la forme définitive du gouvernement.

D'autant que royalistes et impérialistes sont aujour-

d'hui d'accord pour en confier le règlement à la France elle-même et dans une consultation spéciale, au lieu de l'essayer follement, et comme on l'avait toujours fait jusqu'à présent, dans une sorte de champ-clos et en combat singulier.

Sagement, patriotiquement, on a décidé de procéder d'abord au salut de la patrie, avant de s'occuper du régime.

On a renvoyé, en un mot, à plus tard, au plus tard possible, tout ce qui peut et doit nous diviser, pour grouper tout ce qui peut et doit nous unir.

Nous avons placé la France, son intérêt, sa fortune, son bonheur, avant la réalisation hâtive de nos espérances personnelles.

En agissant ainsi, nous n'avons rien abdiqué, rien, que l'esprit de discorde, que l'esprit de désunion, que l'esprit d'intransigeance et d'aveuglement.

C'est une abdication dont nous sommes fiers, regrettant pour d'autres qu'ils n'aient pas poussé plus loin et comme nous le sacrifice de ces compétitions et de ces haines entre conservateurs, entre monarchistes, auxquelles nous devons la honteuse domination républicaine qui, depuis tantôt vingt ans, nous courbe sous le joug d'infamie.

CONTRE QUI ?

20 septembre 1889.

Contre qui menons-nous la campagne électorale que nous conduisons, nous autres impérialistes, royalistes ou boulangistes, ceux enfin, que le gouvernement appelle : LA COALITION ?

Quelle est la question nettement posée ?

Quel est l'enjeu de la partie ?

Voulons-nous, par exemple, jeter bas la République ?

Et la lutte est-elle entre la République et une des formes quelconques de la monarchie?

Pas du tout! Pas le moins du monde!

La FORME du gouvernement, quelle que soit notre idée ou notre préférence, n'a rien à voirdans les élections actuelles.

Il ne s'agit pas du tout de savoir si la République, en tant que PRINCIPE, en tant que SYSTÈME, en tant que GOUVERNEMENT, sera victorieuse ouvaincue, maintenue ou chassée.

Nous ne nous battons pas aujourd'hui contre la forme du gouvernement, et notre but immédiat, le but que nous poursuivons, n'est pas de la modifier.

C'est une question qu'on règlera plus tard, avec la volonté nationale librement consultée, mais qui est pour le moment formellement réservée.

Les élections, dans notre pensée, n'ont pas d'autre objet que de changer LES HOMMES QUI SONT AU GOUVERNEMENT.

Une assemblée spéciale, une Constituante, élue avec des pouvoirs clairement définis, suffisamment étendus, verra plus tard s'il y a lieu de toucher, plus ou moins, aux institutions actuelles.

Mais nous, nous ne réclamons ni ce mandat, ni cette mission.

Nous nous bornons à dire au peuple :

« Il n'est pas possible que cela continue ainsi, car il « y va de l'existence même de la patrie.

« Veux-tu que l'on balaie tous les voleurs, tous les « menteurs, tous les faussaires qui ont escaladé le « pouvoir et se sont introduits dans le gouvernement « du pays à l'aide de fausses clés et du crochetage d'un « suffrage universel dévalisé ?

« Veux-tu qu'on les remplace par d'honnêtes gens, « qui ne s'engraisseront pas, ne s'enrichiront pas à ton « détriment, qui prendront soin de ce qui peut te rester « de fortune, qui seront sages, économes, vigilants, « feront naître la vraie LIBERTÉ et ramèneront, avec « une ÉGALITÉ réelle, cette FRATERNITÉ qui n'est plus « qu'un abominable mensonge ?

« Veux-tu que la guerre religieuse et la guerre « civile, qui mettent aux prises la moitié de la France « contre l'autre moitié, cessent enfin et fassent place à « une fraternelle réconciliation ?

« Après avoir été si longtemps dupé, volé, pillé ; après « avoir été battu, soumis tantôt à l'esclavage radical, « tantôt à l'esclavage opportuniste, veux-tu remonter « enfin à la prospérité, à l'indépendance ? Veux-tu rede- « venir le maître de tes destinées ? Veux-tu reprendre « ta place chez toi et devant l'univers ?

« Si oui, choisis-nous comme tes mandataires.

« Et sans rien toucher aux institutions, sans faire de « révolution, sans même porter sur la République une « main qui nous démange, nous allons constituer UN « SYNDICAT de braves gens, d'hommes sincères, conser- « vateurs ou républicains, qui, sans s'inquiéter de la « forme du gouvernement, iront au plus pressé et « qui, sans s'occuper de l'empereur ni du roi, pense- « ront à toi tout d'abord, rien qu'à toi, sauf à te « demander plus tard comment tu entends vivre dé- « sormais ?

Telle est, dans notre pensée, dans nos programmes, la signification vraie des élections actuelles.

Nous n'avons pas affaire A LA RÉPUBLIQUE elle-même, mais AUX HOMMES de la République.

Car les gouvernements sont bons ou mauvais, tolé-

rables ou insupportables, beaucoup plus par les hommes qui les conduisent, que par leur étiquette !

LES AVANCES

7 octobre 1889.

Des avances sont faites publiquement aux députés de la Droite par divers organes de la République modérée.

On les convie à sortir de l'opposition implacable et à se placer sur le terrain constitutionnel.

En un mot, on entrebaille quelque peu les portes jusqu'à présent fermées de la majorité républicaine.

Nous comprenons parfaitement la pensée des modérés de la République.

Elle consiste à laisser les radicaux de côté et à constituer une majorité gouvernementale avec tout ou partie de la Droite.

Il est manifeste, en effet, que le parti radical, loin d'avoir augmenté, semble décliner sensiblement.

Les élections du premier tour de scrutin lui ont été mauvaises.

Et nous admettons qu'un besoin de calme, que la nécessité d'une détente sont les affirmations les plus claires des élections du 22 septembre.

La France a manifesté d'une façon lumineuse, par la nomination d'un grand nombre de conservateurs et d'un grand nombre de républicains, relativement modérés, qu'elle en a assez, qu'elle en a de trop, du radicalisme, des persécutions et de la rage jacobine.

Le grand vaincu du 22 septembre, c'est le parti radical.

Aussi, les républicains modérés reprennent courage et songent à s'emparer du pouvoir.

Mais ils comprennent qu'il n'y a rien à faire si la Droite ne désarme pas et n'entre pas dans leur jeu.

La Droite, en effet, n'aurait qu'à poursuivre ses errements de la dernière législature pour demeurer l'arbitre de la situation et continuer le système de bascule entre les radicaux et les opportunistes, se servant successivement des uns pour renverser les autres, et rendant la nouvelle Chambre absolument ingouvernementale.

Et alors des paroles de paix sont adressées aux députées de la Droite qui ne sont pas des *ultra*.

J'ai eu l'honneur de passer longtemps pour un de ces derniers, et je suis bien à mon aise pour dire ce que je pense des avances qui sont faites aux représentants du grand parti conservateur.

N'ai-je pas été un des premiers qui tentèrent, en soutenant le cabinet Rouvier, de faire l'essai loyal d'une opposition modérée ?

N'ai-je pas été un des derniers à me retirer de cette aventure parfaitement patriotique, mais douloureusement instructive, que je ne regrette pas, mais que je ne voudrais pas recommencer dans les mêmes conditions ?

Qu'avait promis M. Rouvier ?

Tout, tout ce qui pouvait permettre honorablement à des conservateurs et à des catholiques, de laisser vivre le gouvernement de la République.

Qu'a-t-il tenu ?

Rien.

Par défaut de courage ou de loyauté, — qu'il choisisse, — et peut-être par défaut des deux, il a misérablement capitulé devant les premières menaces des radicaux et nous a manqué de parole.

L'expérience a été cruelle.

Et les modérés de la République voudront bien reconnaître que si, immédiatement après cette déconvenue et cette tromperie indigne, nous nous sommes rejetés dans l'opposition intransigeante, nous étions payés pour cela.

Aujourd'hui, les républicains modérés comprennent, un peu tard, que si la République ne se rend pas habitable et acceptable, que si les procédés de justice ne font pas oublier les procédés de haine, c'en est fait d'elle à tout jamais.

Et on nous invite à entrer, non pas en ABANDONNANT mais en RÉSERVANT nos espérances monarchiques.

Quoique passant généralement pour UN ULTRA, je veux prouver à la *Liberté*, au *Journal des Débats* et au *Temps*, que je ne serai jamais sourd à des propositions de paix, qui n'auraient en vue que le bonheur de mon pays, bonheur que je place au-dessus de toutes les satisfactions dynastiques.

Et je leur dis : « Que nous offrez-vous ?

« Chat échaudé craint l'eau froide.

« Rouvier avait fait un marché qu'il n'a pas tenu.

« Pendant six mois, nous avons donné nos votes et, « lui, il a laissé protester sa signature.

« Nous ne vous demanderons pas de bureaux de « tabac, ce n'est point pour avoir des places et des hon- « neurs que nous avons combattu jusqu'à ce jour avec « acharnement.

« Ce qui nous divise, ce qui nous sépare, c'est moins « la forme de gouvernement que la liberté de conscience « outrageusement violée.

« Une pacification n'est pas impossible. Si nous ne la « réclamons pas, nous ne la repoussons pas non plus.

« Seulement, il nous faut des gages, et des gages « sérieux.

« Car si nous pouvons, comme conservateurs, faire « des sacrifices, comme catholiques, nous ne le devons « A AUCUN PRIX.

« Je n'ai pas qualité pour négocier ou pour traiter.

« Et je me borne — cela peut d'ailleurs avoir son « importance — à prouver personnellement que, chez « aucun d'entre nous, même chez les ULTRA, il n'y a « de parti-pris contre une œuvre d'apaisement qui res- « tituerait à la France son unité morale devant la *triple « alliance*.

« A Fontenoy, nos pères disaient à l'ennemi : « Tirez « les premiers ! »

« Nous, nous vous disons : « Désarmez les premiers ! »

LE COMITÉ DES DOUZE

11 octobre 1889.

Le *Soleil*, journal de notre distingué confrère M. Hervé, s'est décidément réveillé de fort méchante humeur.

Et son directeur, le plus aimable des hommes en temps ordinaire, nous paraît singulièrement nerveux aujourd'hui.

Si encore il s'en prenait aux républicains, ce serait parfait et nous n'aurions qu'à battre des mains ; mais c'est sur notre dos, sur le dos du *Comité des Douze*, qu'il enfonce sa plume académique, à la façon des piqueurs de banderilles.

Et il trouvera tout naturel, il faut l'espérer, que nous nous prêtions d'assez mauvaise grâce, à cet exercice qui n'est pas agaçant seulement pour les taureaux...

J'étais du *Comité des Douze* et il m'est permis, tout

d'abord, de répondre catégoriquement à M. Hervé, au nom de mes collègues : Non, le *Comité des Douze* n'existe plus.

Par conséquent, il ne nous appartient pas, du moment où le *Comité des Douze* est dissous, de renseigner M. Hervé sur ce que l'on fera pendant la nouvelle législature.

S'il veut le savoir qu'il le demande à chacun des députés de la Droite nouvellement élus.

Quant à nous, personnellement, et quant à quelques autres, nous n'avons pas l'habitude de prendre un drapeau pour le jeter dans le fossé après la bataille, parce que la bataille ne nous a pas donné tous les résultats que nous espérions.

Nous avons lutté pour la revision, et nous continuerons de lutter pour la revision, par la bonne raison que notre but était, en modifiant la Constitution, de rendre au Peuple la libre disposition de ses destinées.

Or, il n'y a pas de raison pour que nous ne voulions pas demain, comme hier, l'affranchissement de la volonté nationale.

Revisionnistes nous étions, avant le général Boulanger, revisionnistes nous resterons après le général Boulanger.

Car, si nous sommes habitués à changer fréquemment de linge, nous n'aimons pas changer d'opinion.

M. Hervé rappelle que le *Comité des Douze* n'a pas réussi.

C'est vrai, en partie, et il ne nous coûte pas d'avouer que le résultat aurait pu être plus favorable.

Mais il y en a d'autres qui n'ont pas réussi.

Et M. Hervé les connaît.

Ce qui prouve qu'avec les meilleures intentions du

monde et avec l'intelligence la plus déliée, on peut quelquefois se tromper sur les aspirations populaires — et surtout sur les résultats attendus.

Mais nous persistons à dire et à dire bien haut, que tout ce qui était humainement possible pour obtenir la victoire, le *Comité des Douze* l'a fait, l'a tenté et que, sur ce point capital, il a le droit d'avoir une conscience tranquille.

C'est lui, lui surtout, qui a fait l'union parmi les conservateurs ; c'est lui qui a empêché les compétitions rivales ; c'est lui qui a pacifié les candidats acharnés les uns contre les autres ; c'est lui qui a départagé les partis.

Et sans lui, plus de la moitié des conservateurs, en proie aux discordes intestines, seraient demeurés sur le carreau.

De même qu'il avait maintenu la Droite dans des termes de confiance mutuelle, d'affection réciproque, durant la législature dernière, de même, il a sauvé de la situation tout ce qu'on en pouvait sauver, tout ce qui en reste, et les morceaux en sont encore bons, Dieu merci !

Ce n'est pas sa faute, si l'appoint numérique sur lequel on devait compter est venu à manquer dans *l'action parallèle*, par suite de l'absence du général Boulanger, au moment psychologique.

Et je n'admets pas, je n'accepte pas que, sous la signature de M. Hervé et sous la signature d'un autre de ses collaborateurs qui fait allusion à je ne sais quelles absurdes négociations entre le gouvernement et de prétendus « chefs de la Droite, » je n'admets pas, dis-je, que l'on fasse du *Comité des Douze* le bouc émissaire des défaites partielles et des mécomptes individuels.

Le *Comité des Douze* a fait patriotiquement et courageusement son devoir.

C'est à lui, à lui seul, que les conservateurs doivent de ne pas avoir été écrasés dans cette lutte inégale, dans la guerre sauvage, déloyale, ignoble, qui leur a été faite et qui a remplacé par une infâme piraterie, la liberté du suffrage universel.

J'ai le sentiment du devoir rempli et largement rempli ; et chaque fois que, de près où de loin, on touchera à ce Comité, qui a bien mérité de la France honnête, eh bien ! je me lèverai pour le défendre !

Voilà pour le passé.

Pour ce qui est de l'avenir et de la politique à suivre, la nouvelle minorité décidera dans son entière indépendance ce qu'elle a l'intention de faire : nous n'avons pas l'outrecuidante prétention de lui donner des leçons, sous forme de conseils, et de l'engager par des négociations que nous n'avons plus aucune qualité pour conduire.

A question nettement posée, réponse non moins nette, n'est-ce pas ?

L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE

24 octobre 1889.

S'occupant de M. Léon Say et de ses projets, le *XIXe Siècle* dit : « Or, pour songer à s'appuyer sur la « Droite, il faut avoir oublié l'opposition systématique « de la Droite, non pas seulement contre telle ou telle « fraction du parti républicain, mais contre la forme « républicaine ».

C'est plus qu'une erreur, c'est une calomnie, et une calomnie indigne.

Que s'est-il donc passé, au lendemain de la chute

du cabinet Goblet, alors que pendant plusieurs jours, le gouvernement fut dans l'impossibilité de constituer un ministère?

La Droite, dans un élan inspiré par le patriotisme le plus pur, fit dire par un de ses chefs autorisés, à M. le président Grévy, que pour peu qu'on fût disposé à la conciliation, à l'apaisement, au désarmement, elle s'y prêterait volontiers.

Et pourquoi fîmes-nous cette démarche?

Parce que nous étions fatigués de nous entendre accuser d'une opposition de parti-pris, d'une opposition intraitable, et qu'il nous convenait de bien faire voir à la France tout entière, que si la guerre existait, ardente, violente, sans merci, entre la République et nous, ce n'était pas notre faute.

Certes, cette attitude, durant le cabinet Rouvier, nous a été souvent reprochée et avec la plus souveraine injustice, par les intransigeants du parti conservateur, mais il y avait là une preuve éclatante à donner de notre bonne volonté, de notre dévouement, de notre abnégation, non pas en faveur de la République, mais en faveur de la France, pour l'avantage de la France, et nous n'éprouvons aucun regret, aucun, à l'avoir fournie, quelque désillusion que nous en ayons éprouvée.

Si la guerre civile ravageait notre malheureux pays était-ce notre faute? Était-ce à cause de notre aveuglement dynastique? Était-ce parce que nous mettions notre intérêt monarchique avant l'intérêt général?

Telle était la question posée.

Et il fallait la résoudre une fois pour toutes, pour le passé comme pour l'avenir.

C'est alors qu'un TRAITÉ, qu'un véritable TRAITÉ,

intervint, et j'en parle d'autant plus à mon aise que je fus un des négociateurs.

On nous promit entre autres choses une détente sérieuse, immédiate, dans la persécution religieuse.

Car, il ne faut pas l'oublier, c'est surtout, avant tout, et pour le bien des consciences, pour l'intérêt catholique, pour la liberté de nos croyances, que nous demandâmes des garanties.

Cela fut accepté. Il y eut comme un commencement d'exécution. Et puis le cabinet Rouvier se livra pieds et poings liés aux radicaux, oubliant ses promesses, manquant déloyalement à la foi jurée.

Néanmoins, pendant de longs mois, afin d'éviter à la France de tomber dans les mains des radicaux et tant que nous l'avons pu, plus que nous le pouvions, nous avons soutenu — fait unique, fait inouï, — nous avons soutenu un ministère républicain !

Voilà ce que nous avons fait. Voilà ce que nous devions faire.

Ne fût-ce que pour interdire à tout être de bonne foi de pouvoir, désormais, nous reprocher « UNE OPPOSITION SYSTÉMATIQUE ».

Nous avons fait voir, dans cette circonstance, qu'on devrait avoir l'honnêteté dans le parti républicain modéré de se rappeler que la Droite était à la hauteur de tous les devoirs, de tous, même des plus pénibles à remplir, quand il s'agissait du bien de la patrie.

Et qu'on ne l'oublie pas, qu'on ne le nie pas, car ce serait trop audacieux ; nous ne sommes retournés à l'opposition implacable que parce qu'on nous y a rejetés avec une insolente et grossière désinvolture.

Nous n'avons été récompensés de six mois de sacrifices que par la plus outrageante ingratitude.

Telle est l'histoire, l'histoire vraie et, malheureusement, trop récente pour qu'on la puisse défigurer, de nos relations avec la République.

Oui, certes, la République daigne accueillir nos adhésions ou nos votes ; seulement, elle se réserve, elle, de ne rien nous accorder et de redoubler au contraire ses sévices et ses brutalités.

Elle prend, elle prend tout, exige encore davantage, mais ne donne rien.

Un tel marché n'est bon que pour des dupes ; nous ne le serons pas une deuxième fois.

Nous sommes bien convaincu qu'aucun député de la Droite, aucun, quel que soit son désir de conciliation, ne fera pas un pas, un seul pas vers la République, sans que celle-ci, préalablement, ne lui permette de le faire avec honneur et dignité.

Autrement, ce serait de la part des députés de la Droite, de l'imbécilité ou de la trahison.

Et il n'y a parmi nous, j'ose le croire, ni imbéciles, ni traîtres.

Signes avant-coureurs.

IL N'Y EN A PAS

de droite constitutionnelle.

26 janvier 1890.

En écrivant qu'il n'y a pas de traîtres à Droite et qu'aucun député, élu comme conservateur, ne peut, sous peine de forfaiture, se dire *constitutionnel*, c'est-à-dire RÉPUBLICAIN, je me suis mis sur les bras toute la presse opportuniste.

Ces journaux ne sont pas contents.

Ils essaient de prouver qu'il DOIT y avoir des députés

conservateurs désireux d'entrer dans la République, et d'avance ils prennent leur défense.

Je persiste à croire, moi, et à dire, que les journaux opportunistes prennent leurs désirs pour des réalités, et qu'ils se trompent grossièrement quand ils espèrent rallier quelques transfuges, sur nos frontières.

Oh! je ne dis pas et je ne dirai jamais que tous les députés de la Droite doivent observer la même politique d'opposition.

Chacun a son tempérament.

Et j'ajouterai, ce qui n'est pas moins vrai, que les arrondissements aussi ont leur tempérament.

De telle sorte que je ne saurais, sans commettre une grosse erreur de géographie politique, demander à tel député du Nord ou de Normandie, la raideur qui plaît aux électeurs du Gers.

Je vais même jusqu'à reconnaître qu'il n'est pas nécessaire, qu'il n'est pas indispensable, pour faire honorablement son devoir d'opposant, de demander tous les matins la tête de la Gueuse.

Non, et pour un certain nombre de collègues conservateurs, j'admets que la question de gouvernement n'est pas posée et peut n'être pas posée pendant la législature.

Mais, qui nous dit qu'elle ne surgira pas, à la suite d'un fait, d'un incident quelconque?

Et alors, quelle serait donc la situation de ces députés de la Droite, qui se seraient enfermés dans le respect constitutionnel comme dans un carcan?

Les députés de la Droite sont donc libres d'attaquer ou de ne pas attaquer la Constitution, de poser ou de ne pas poser la question de gouvernement, de pratiquer la politique la plus large, la plus conciliante, la

plus ministérielle au besoin, mais ils ont le devoir de conserver leur entière indépendance sur le principe même du Gouvernement.

Et cette indépendance ils ne l'auraient plus, s'ils se déclaraient CONSTITUTIONNELS.

Car être CONSTITUTIONNEL, — j'en demande bien pardon aux casuistes et aux ergoteurs, — c'est tout bonnement être RÉPUBLICAIN.

Or, aucun des nôtres, aucun de ceux qui ont eu l'honneur de solliciter les voix conservatrices n'a la liberté de se dire RÉPUBLICAIN, envelopperait-il son républicanisme, pour le mieux dissimuler, de la papillote CONSTITUTIONNELLE.

Je me résume :

Les députés de la Droite doivent rester des députés de la Droite.

Sans cela, ils trompent leurs électeurs.

Cela ne les empêche pas de contracter toutes les alliances, de faire toutes les concessions honorables, d'être aussi transigeants que possible, d'être même MINISTÉRIELS, je le répète à dessein.

Mais CONSTITUTIONNELS, jamais !

Puisque être CONSTITUTIONNEL, encore une fois, c'est accepter la République comme le gouvernement définitif et incontesté du pays.

Eh bien ! je soutiens qu'un député de Droite qui ferait cela, serait un homme qui ferait banqueroute à ses électeurs.

Et n'en déplaise au *Temps* et au *Journal des Débats*, la Droite ne tient pas cette vilaine marchandise.

Je connais les arguments dont les modérés de la République se servent pour engluer nos amis.

Ils leur disent : « Vous n'avez pas pu renverser de

« vive force la République. Entrez-y et ensemble nous « prendrons le pouvoir et l'enlèverons aux radicaux.

« Ensemble, nous fabriquerons une bonne petite « République, bien proprette, bien athénienne, où vous « aurez votre place au soleil. »

Et ils vont jusqu'à faire luire, dans un avenir assez prochain, le maroquin d'un portefeuille ministériel.

Mais nos amis font la sourde oreille.

Ils comprennent fort bien que leur soumission à la République, même et surtout en vue de quelques avantages et de quelques profits, les placerait dans une situation fausse vis-à-vis de leurs électeurs, qui ne les ont pas envoyés à la Chambre, pour mettre un faux nez, ce nez fût-il rouge, et pour passer à l'ennemi, sous le prétexte fallacieux de nous introduire dans la place, à leur suite.

Et ils ne doutent pas que les électeurs conservateurs leur feraient cruellement payer une injustifiable défection, sans que l'appui des républicains modérés compensât utilement l'abandon des électeurs conservateurs.

Ils ne seraient pas réélus.

Car il n'est pas un seul électeur vraiment conservateur qui n'aime mieux être représenté par un franc GAUCHARD, que par un faux DROITIER.

D'autre part, ils trouveraient toujours facilement, dans leur circonscription, quelqu'un de plus républicain qu'eux, pour se réclamer des électeurs vraiment républicains.

La conclusion de tout cela serait de rester le... centre entre deux selles.

Voilà ce que diront nos amis, chaque fois qu'ils seront incités à manquer au mandat qu'ils ont reçu.

Mais il n'y en a pas de ceux-là, et il ne peut pas y en avoir.

La constitution de la *Réunion des députés de la Droite* ne laisse aucun doute à cet égard.

Quelle que soit leur façon différente de comprendre l'opposition, tous les députés conservateurs demeurent des députés de Droite.

LA DROITE INDÉPENDANTE.

24 mars 1890.

Il n'est bruit dans les journaux républicains, que de la formation du nouveau groupe de Droite, qui prend le nom de DROITE INDÉPENDANTE.

Tout le monde en parle et chacun en parle d'une manière différente, de telle sorte que les renseignements donnés par les uns, ne concordent guère avec les renseignements donnés par les autres.

Il y a même plus.

On se bat sur le terrain de ces renseignements.

Le *Petit Moniteur* affirme que le groupe aura un programme et qu'il l'élabore.

Le *Figaro* soutient qu'il n'aura pas de programme.

Mais ce qui paraît aujourd'hui certain, c'est que le groupe, s'il n'est qu'imparfaitement fixé sur son programme, a du moins l'avantage de posséder déjà un local.

Le résultat n'est pas mince.

On dirait un cuisinier qui, chargé d'un grand dîner, n'aurait encore que sa casserole.

Il peut y avoir, évidemment, quelques difficultés à remplir cette casserole, mais on tient la casserole et c'est toujours ça !

Les victuailles viendront après.

La presse entière s'occupant de la Droite indépendante, il m'était difficile de la négliger et de paraître l'ignorer.

Aussi, m'en suis-je occupé comme les autres confrères, et, ne voulant pas me fier aux reportages, je me suis fait moi-même mon propre *reporter*.

Et j'ai vu, interrogé, les principaux députés du nouveau groupe.

Je leur ai posé nettement la question : « Êtes-vous constitutionnels? »

Ils m'ont répondu : « Non ! »

J'ai poursuivi : « Adhérez-vous à la République ? »

Ils m'ont encore répondu : « Non ! »

J'ai continué : « Alors, il est bien entendu que vous « restez avec la Droite dans toutes les grandes questions communes ; que, malgré vos divergences, vous « êtes et demeurez des députés de Droite, rien que de « Droite? »

Et ils m'ont encore répondu : « Oui ! »

Mais alors, me direz-vous, en quoi donc la politique de la Droite indépendante diffère-t-elle de la politique des autres groupes de Droite?

D'après ce que j'ai compris, et mes amis Piou, Renard, Delafosse et autres, voudront bien me rectifier si j'ai commis une erreur, d'après ce que j'ai compris, dis-je, la Droite indépendante, sans se prononcer sur la question de la forme du gouvernement, sans la mettre en cause et en la réservant absolument, voudrait ne faire qu'une opposition sur les actes et non sur le principe de la République.

Et cette Droite serait indépendante, non pas seulement de la Monarchie, en tant que système politique, mais de la République elle-même.

Si j'ai bien défini, je ne dirai pas son programme, car je crois, moi aussi, que la Droite indépendante n'aura pas de programme, mais sa conduite, et je crois l'avoir exactement définie, ce n'est donc pas un morcellement de la Droite, ce n'est pas « une adhésion à la République », comme l'imagine ce naïf de Joseph Reinach, ce n'est qu'une tactique.

Et à cela, je ne vois rien à redire.

Car, s'il est à Droite des députés royalistes, il en est également et beaucoup qui ne sont que monarchistes, c'est-à-dire, qui s'accommoderaient volontiers, malgré leurs préférences, de telle ou telle forme de la Monarchie.

Ceux-là, et je suis du nombre, sont des solutionnistes.

Or, j'admets parfaitement qu'on élargisse le champ de la solution et qu'on accepte l'éventualité d'une République honnête.

Qui donc, aujourd'hui, parmi nous, ne se réjouirait pas, s'il retombait sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon ?

Il n'est donc pas interdit à un député de Droite, de concevoir une République dans laquelle règneraient la justice, la tolérance et la liberté.

Cela peut être une utopie, un rêve, mais ce n'est point une pensée blamable.

Moi, je ne crois pas à cette république.

Mais enfin, il peut y avoir chez d'autres, ou bien une foi plus robuste, ou bien une crédulité plus grande, et la foi, comme la crédulité sincère, sont choses éminemment respectables.

Reste à savoir comment la Droite indépendante s'y prendra pour faire vis-à-vis de la race républicaine, ce

qu'on a si bien réussi vis-à-vis de la race canine, de la race porcine et de la race chevaline, c'est-à-dire pour l'améliorer et arriver à la République habitable.

C'est une tentative généreuse et qui doit, à mon avis, amener de cruels et nombreux déboires.

Mais nos amis de la Droite indépendante s'y attendent, et je sais qu'ils ont fait provision de courage et de patience, car ces vertus seront mises à de rudes épreuves.

Et je leur souhaite bonne chance, sans arrière-pensée, sans ironie.

Car si j'ai pu m'élever avec vivacité contre ce que l'on annonçait comme une Droite républicaine, c'est-à-dire une Droite qui trahit, je ne puis éprouver qu'une sympathique curiosité pour un essai dont la parfaite correction m'a été démontrée dans les différentes conversations avec mes collègues de la Droite indépendante.

Qu'ils arrivent à modifier la République, à en chasser les sectaires, les persécuteurs et les démagogues ; qu'ils en fassent un lieu décent, propre, où les catholiques et les monarchistes puissent honorablement se donner rendez-vous ; qu'ils frottent, qu'ils nettoient, qu'ils balaient ces nouvelles écuries d'Augias, pour lesquelles le bras d'Hercule lui-même me paraîtrait insuffisant, et je leur promets de les y rejoindre.

Mais pas avant !

Franchement, on ne saurait exiger de nous davantage.

LEUR PROGRAMME

Droite indépendante.

3 avril 1890.

Au bord de la mer, dans le beau pays de Boulogne, où je prends quelques jours d'un repos relatif, et bien

gagné, je crois, il m'arrive un « PROGRAMME DES INDÉPENDANTS » sur lequel il est peut-être bon de s'expliquer rapidement.

J'ai lu et relu ce Programme, et j'avoue qu'il m'a désarmé par sa candeur.

Il est vrai qu'il remonte, assure-t-on, à deux mois.

C'était donc le premier vagissement du groupe nouveau-né, groupe qui n'avait pas encore fait ses dents, et qui tétait encore.

J'espère qu'avant longtemps on nous donnera quelque chose d'un peu plus corsé, le groupe paraissant avoir quitté son bourrelet et abandonné ses lisières.

Tel qu'il nous est révélé, le Programme des Indépendants ne mérite pas une longue discussion.

Il se divise en deux parties bien distinctes, qui sont :

1° L'attitude vis-à-vis de la République ;

2° L'ensemble des revendications qu'il se propose de poursuivre.

Sur le premier point, rien de bien net, rien de bien franc.

Il faudrait avoir de la bonne volonté pour y découvrir que le groupe se rallie à la République.

Le mot n'y est pas et la chose n'y est pas davantage.

Les INDÉPENDANTS se bornent à déclarer qu'ils ne mettront pas en cause la forme du gouvernement, légalement établi.

Ce n'est pas méchant.

Nous, non plus, nous n'avons pas l'intention de mettre en question la forme du gouvernement, par la bonne raison que le moyen pratique n'est pas en notre pouvoir pour le quart d'heure.

Nous, non plus, nous ne méconnaissons pas la légalité de fait, du gouvernement de la République.

Ce serait une chinoiserie sans importance, sans rien de sérieux, et il ne nous plaît pas de recommencer l'histoire à la façon de ce qu'on prête au fameux père Loriquet.

Il faudrait être bête à manger du foin pour affirmer que la République n'existe pas et qu'elle n'est pas le gouvernement légal du pays.

Nous le savons, nous ne le savons que trop, hélas! et c'est même parce que nous le savons, que nous rêvons une autre forme de gouvernement.

Quant à faire « UNE RÉVOLUTION » pour nous débarrasser de la République, nous n'y pensons pas plus que « LES INDÉPENDANTS » et j'ajouterai que nous n'y avons même jamais pensé.

Notre but a été toujours et sera toujours d'obtenir que le peuple « revise » pacifiquement, par le bulletin de vote, le régime actuel, sans bruit, sans coup de force, sans violence et par le simple jeu régulier des institutions, c'est-à-dire par le suffrage universel.

Seulement, nous admirons la pudeur des « INDÉPENDANTS », protestant contre « une révolution », alors que la plupart d'entre eux, presque tous, étaient engagés jusqu'au cou, il y a six mois, dans l'aventure boulangiste.

Et ils ne diront pas non, car ils savent que je connais et leurs noms et les agissements auxquels ils se livraient alors d'une façon furibonde.

Si donc, ils ne protestent plus aujourd'hui contre la forme du gouvernement, c'est un peu parce qu'ils ne le peuvent plus et, à ce point de vue encore, ils sont logés à la même enseigne que nous.

Reste l'énoncé de leurs revendications.

Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui ne constatera

que c'est exactement ce que nous autres, qu'on fait pourtant passer pour des intransigeants, et bien à tort, avons toujours demandé et réclamé.

De bonnes finances, la liberté religieuse, l'abrogation des lois d'exil, mais c'est absolument le programme de toute la Droite sous les différentes législatures !

Les indépendants n'ont même pas l'avantage d'avoir trouvé là quelque chose de nouveau.

Ils nous pillent, nous plagient sans vergogne, font notre politique, et ont le petit ridicule de se déclarer indépendants à cause de cela.

La chose, vraiment, n'en vaut pas la peine et nous attendons d'eux, des déclarations plus nettes, plus originales, et surtout plus hardies.

Qu'ils disent donc tout haut, sans restrictions, sans équivoques puériles, qu'ils acceptent franchement la République et qu'ils renoncent d'ores et déjà à leurs préférences, à ces « préférences » qu'ils ne peuvent s'empêcher de rappeler.

Alors seulement, ils auront fait quelque chose de neuf et qui méritera d'attirer l'attention publique d'abord, et ensuite celle de leurs électeurs.

Mais, en attendant, le groupe « des indépendants », en mal d'enfant depuis si longtemps, n'accouche même pas de la souris dont parle le poète.

Ce n'est qu'une fausse couche.

LA RÉPUBLIQUE, VOILA L'ENNEMI !

23 juin 1890.

Un journal de l'Ouest, qui passe pour être l'organe de Mgr Freppel, notre vénérable collègue, déclare qu'il faut adopter le cri de ralliement : « La République, voilà l'ennemi ! »

Il y a longtemps que c'est notre opinion.

Et quand, il y a quelques années, nous avons jeté les bases de l'alliance conservatrice, qui est un peu notre œuvre, nous avions pris le terrain religieux, comme terrain d'entente, comme terrain commun.

Nous n'en connaissons pas, d'ailleurs, de plus large et où il soit plus facile de se rencontrer, de quelque côté que l'on vienne, de l'Empire ou de la Royauté.

Il n'est pas douteux, en effet, que, pour tous les chrétiens sincères, le principe religieux ne passe avant l'opinion politique.

On est chrétien d'abord, royaliste, impérialiste ou républicain après.

Le bon sens indique donc que l'accord, que le groupement doivent se faire au moyen de l'idée la plus large.

Et voilà pourquoi l'alliance conservatrice est née de la solidarité religieuse.

Cette solidarité religieuse doit, à notre avis, aller plus loin encore. Elle doit provoquer le renversement de la République.

On se souvient de la déclaration haineuse que fit Gambetta à Romans : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ».

Dans la pensée de Gambetta, dans la pensée du parti républicain tout entier, « *le cléricalisme* » n'était pas ce qu'on avait appelé jusque-là de ce nom, c'est-à-dire la prédominance du prêtre, la théocratie catholique.

Non. C'était tout bonnement le catholicisme lui-même.

Et on ne l'avait baptisé « *cléricalisme* », que pour employer un vocable méprisant.

D'ailleurs et depuis cette époque, la conduite du

parti républicain n'a pas un seul instant dévié et suffirait pour nous éclairer, si nous ne l'étions déjà surabondamment.

La République n'a pas eu d'autre but que la destruction de la religion.

Elle lui a fait et elle n'a cessé de lui faire, sous toutes les formes, une guerre acharnée, implacable.

Par la loi militaire, elle supprime le recrutement du clergé et du personnel enseignant congréganiste.

Par des mesures fiscales, elle prépare la ruine de toutes les associations religieuses.

Et si l'on veut se rendre un compte exact de cette dévastation longue, atroce, préméditée, on n'a qu'à ouvrir le *Journal officiel* et le *Bulletin de l'instruction publique*.

On y trouvera le tableau, qui vient d'être publié, des laïcisations effectuées du 1er novembre 1888 au 31 octobre 1889.

C'est le troisième tableau, c'est la troisième fournée, c'est la troisième charrette chargée de victimes, depuis la promulgation de la loi scélérate *dite* scolaire, du 30 octobre 1886.

Pendant ces trois années, nous y voyons :

I. — *Ecoles publiques laïcisées :*

1° Ecoles de garçons ou mixtes	408
2° Ecoles de filles	987
3° Ecoles maternelles	180
Total	1.575

II. — *Classes laïcisées* (appartenant à des écoles congréganistes et confiées à des adjoints ou adjointes laïques) :

1° Ecoles primaires de garçons, de filles ou mixtes	417
2° Ecoles maternelles	52
Total	469

III. — *Ecoles publiques congréganistes supprimées :*

1° Écoles de garçons	42
2° Écoles de filles	83
3° Écoles maternelles	34
Total	159

C'est donc, en trois ans, la suppression ou la laïcisation, ce qui est la même chose, de **1734** écoles congréganistes, plus **469** classes.

Et en consultant le tableau de novembre 1888 à octobre 1889, nous trouvons ce détail monstrueux, que **104** laïcisations ont eu lieu OBLIGATOIREMENT et que **246** fois l'enseignement congréganiste a été enlevé aux communes, CONTRE LEUR VOLONTÉ, malgré leurs protestations, et comme cela s'est passé ces jours derniers à Vicq, lors du massacre.

Donc, toutes les lois de la République, lois fiscales, lois scolaires, lois militaires, sans parler « des lois existantes », lois d'exception, sont des lois de combat contre le christianisme.

Dieu est visé de partout.

Et on veut le chasser de la République, parce que la République, la vraie, celle que nous avons connue jusqu'à présent, est un gouvernement d'où la morale et la vertu sont bannies.

La République et la Religion sont devenues deux choses incompatibles.

Et pour que la République puisse s'épanouir dans tous ses vices, dans toutes ses turpitudes, pour qu'elle puisse vivre enfin, il faut que la Religion succombe.

Il n'y a plus place pour les deux en France. C'est la République elle-même qui le proclame.

Et voilà pourquoi, dans l'école, dans l'église, au séminaire, au couvent, l'assaut a lieu, furieux, échevelé. La République se rue sur la Religion.

Partout où Dieu a passé dans notre société, partout où il a laissé son sillon lumineux, la République est là, qui se baisse haineusement, pour en effacer la trace.

Il n'y a plus de doute, n'est-ce-pas ?

Et les moins prévenus, les plus aveuglés savent à quoi s'en tenir.

Dès lors, quelle doit être l'attitude des catholiques ?

A notre avis, le temps des hésitations, des tergiversations, des compromis, est passé.

Il faut choisir entre le devoir et les capitulations de conscience.

Le devoir apparaît simple et clair, sous la forme des plus saintes, des plus légitimes représailles.

Il importe de détruire, pour n'être pas détruit.

Nous sommes en état de légitime défense.

Et par tous les moyens, sans exception, le chrétien qui n'est pas un hypocrite, qui n'est pas un lâche, le chrétien qui ne ment pas à lui-même et à Dieu, doit arborer la formule de Gambetta, retournée contre la République : « LA RÉPUBLIQUE, VOILA L'ENNEMI ! »

L'UNISSON.

Discours de Mgr Ardin au président Carnot.

28 août 1890.

Plusieurs personnes m'écrivent et me demandent pourquoi je ne dis rien du discours de l'évêque de La Rochelle à M. Carnot.

Ce discours vient d'être publié, et, entre autres énormités, il y a celle-ci : « Les cœurs de mes prêtres battent comme le mien à l'unisson du vôtre. »

Mes honorables correspondants affirment que ces paroles ont soulevé dans le clergé une indignation profonde et s'attristent de constater qu'il ne s'élève pas une voix pour protester contre une pareille turpitude.

J'avais lu le discours de l'évêque de La Rochelle ; la phrase m'avait frappé. Il y avait de quoi. J'avais même remarqué les quelques mots de satisfaction dédaigneuse par lesquels M. Carnot avait répondu.

Mais, tout indépendant que je sois, — et mon indépendance est, certes, illimitée, — j'éprouvais, et j'éprouve toujours une grande répugnance à attaquer un évêque, cet évêque se fût-il mis dans le plus détestable des cas.

Et la phrase de l'évêque de La Rochelle est assurément une de celles qu'il est malaisé de justifier.

Elle est odieuse en elle-même, d'une courtisanerie plate et qui révolte.

Chez un prêtre, elle serait extraordinaire ; de la part d'un évêque, c'est vraiment inouï.

Qu'un prince de l'Église parle ainsi à saint Louis, je le comprends.

L'unisson y est.

Il a pour but commun l'amour et la gloire de Dieu.

Mais, où donc est-il l'unisson avec M. Carnot ?

Est-il dans la suppression du traitement pour quatre ou cinq cents prêtres qui meurent de faim et vouent à une misère plus grande encore les malheureux qu'ils soulageaient avec ce modeste traitement, pour quatre ou cinq cents prêtres dont l'unique crime est d'avoir fait leur devoir de citoyens français, en préférant les candidatures catholiques aux candidatures franc-maçonnes ?

Est-il dans un gouvernement qui proclame lui-même

son impiété, dans un gouvernement qui ne sait quelle persécution inventer contre la religion chrétienne, qui a fermé toutes les écoles où se donnait l'enseignement religieux, qui a brisé les croix, arraché les Christs, chassé les sœurs des hôpitaux, et ordonné à ses gendarmes, changés en sbires ignobles, de se ruer sur les mères de famille et les pieuses jeunes filles de Châteauvillain ou de Vicq?

Cet unisson est-il encore dans la loi militaire qui rend impossible le recrutement du clergé, en jetant les séminaristes à la caserne?

Est-il dans l'expulsion des congrégations, dans la fermeture des couvents?

Il est certain qu'un prêtre, qu'un évêque, doivent, lorsque le chef de l'État se présente devant eux, le recevoir avec convenance et respect; mais de là à chanter l'*Hosannah*, à proclamer la solidarité des cœurs entre les victimes et le bourreau, il y a une distance qui devrait être infranchissable.

Ce sentiment de dignité, de fierté, de convenance, de devoir religieux, l'évêque de La Rochelle ne paraît pas l'avoir éprouvé.

Lui, prince de l'Église, il s'est conduit comme un simple sous-préfet.

Son âme est une âme de fonctionnaire et il a positivement cru que M. Carnot, tout comme l'Empereur de Russie, réunissait, à son plus haut degré, l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Le Pape fût passé, qu'il ne lui eût pas dit davantage.

Un pareil évêque n'est pas à sa place sur le siège épiscopal.

Sa vocation l'appelait dans les antichambres.

Voilà ce que j'aurais dit, si j'avais voulu en parler.

Mais je ne veux rien dire et ne veux point traiter la question.

Je me bornerai seulement à faire remarquer qu'il est pourtant bien facile aux évêques et aux prêtres de savoir où est leur devoir en matière politique.

La doctrine est qu'il n'y a pas pour eux de gouvernement préférable, en dehors du gouvernement qui les respecte et les protège.

Tous les gouvernements sont bons pour l'Église, à la condition qu'ils ne violent pas ses droits immortels.

Et si, dans le fond du cœur, le prêtre chrétien peut avoir une préférence intime, il lui est interdit de la manifester, car son royaume, qui est celui de Dieu, n'est pas de ce monde.

Mais c'est à la condition, bien entendu, que les diverses formes de gouvernement ne dirigeront pas contre la religion, la haine et la persécution.

Pour le prêtre, tout gouvernement qui persécute, est un mauvais gouvernement ; il a le devoir de le combattre comme on combat le mal, et quel que soit son nom.

Tout gouvernement qui laisse libre l'exercice du culte, est un bon gouvernement, qu'il s'appelle Empire, Royauté ou République.

Quoi de plus large, de plus grand, de plus désintéressé, au point de vue humain, que cette thèse qui est la thèse chrétienne?

Et pourtant, on voit de temps en temps un prêtre, un évêque, en sortir et baiser la main qui frappe, honorer la voix qui blasphème, adorer le veau qui n'est même pas en or, et louer, comme un simple Égyptien, le premier légume qui se dresse sur le fumier du jardin.

N'en pas parler, vaut quelquefois mieux, car il n'est jamais gai de relever ces défaillances de l'âme, du cœur et de la foi, qui rappellent les désolantes platitudes des assermentés et des constitutionnels de la première république.

Mais en parler, une fois par hasard, ne saurait non plus produire un fâcheux résultat, car c'est faire ressortir combien l'incorrection et l'oubli du sens moral sont choses exceptionnelles dans la généralité de la foi et de la dignité chrétiennes.

MA RÉPUBLIQUE.

14 novembre 1890.

Sous ce titre : « Une voix dans le désert », un écrivain de valeur, M. Ernest Daudet, me consacre un article que je n'hésite pas à mettre sous les yeux du public, dans mon propre journal, ne serait-ce que pour démontrer une fois de plus que je ne recule devant aucune explication, devant aucune polémique, alors surtout qu'elles peuvent intéresser la grande masse du parti conservateur.

Ces discussions-là, il faut savoir les aborder franchement, carrément, en face.

Et je suis, en effet, de ceux qui, toujours, eurent et auront le courage de leur opinion.

. . . .

Et d'abord, je remercie M. Daudet du bel enterrement qu'il me fait là : il est de première classe, et s'il m'ensevelit, c'est sous des fleurs.

Qu'il me permette, pourtant, de l'assurer qu'il se trompe grandement sur mes opinions en matière de gouvernement.

Je n'ai pas contre la République les préjugés qu'il suppose et le parti pris qu'il affirme.

Certes oui, je suis monarchiste, par traditions, par goût, par raisonnement.

Je pense sincèrement que la forme monarchique, Empire ou Royauté, convient merveilleusement au peuple français, et, mieux que toute autre forme gouvernementale, peut satisfaire ses besoins, servir ses intérêts et sauvegarder ses croyances.

Mais, d'autre part, j'admets volontiers qu'on puisse trouver sous une République, non pas tout, mais une grande partie de ces mêmes avantages.

La République, par elle-même, si malheureusement elle prête trop à l'anarchie et enfante trop souvent le désordre matériel et moral, dans sa vraie définition, est « la Chose publique », la chose de tout le monde.

Et il peut y avoir de bonnes républiques et de détestables monarchies, l'histoire est là qui nous l'apprend.

Je dirai plus : Qui de nous n'a pas, dans l'imagination, une République idéale ?

C'est donc moins contre la République elle-même, que je m'élève, que contre l'usage odieux, épouvantable, qu'on en a fait chez nous depuis la fin du siècle dernier.

A tel point que, pour un très grand nombre, l'idée de République est étroitement liée à l'idée de violences, d'intolérance, de persécution.

Comment en serait-il autrement, alors que l'histoire de cette République, depuis cent ans, se traîne alternativement dans la boue et dans le sang ?

Je ne suis pas opposé, de parti pris, à la République et j'admets qu'on en puisse faire quelque chose

d'acceptable, comme un pis-aller et faute de Monarchies.

C'est un merle, qui, en cas de disette, pourrait à la rigueur remplacer la grive absente.

Je ne suis donc pas l'intolérant, l'intransigeant que présente M. Daudet.

Seulement, où nous différons absolument, c'est sur la façon d'utiliser la République selon les nécessités du moment.

M. Daudet et ses amis, qui ont déserté les rangs conservateurs, nous demandent de nous incorporer purement et simplement dans la République, sans gages, sans garanties et avec l'espoir de l'améliorer, rien que par notre fusion.

Ça, c'est un rêve, un rêve insensé.

Tout le parti conservateur se verserait dans la République, en masse, qu'il n'y aurait avec les républicains du jour aucun alliage possible.

Nous ferions comme le Rhône, et nous traverserions le lac sans pouvoir même mêler nos eaux.

Tout nous sépare, tout.

Et la République ne saurait être possible qu'en jetant dehors tous les républicains.

Nous l'avons essayé par la force, c'est vrai.

Et nous n'avons pas réussi.

Mais M. Daudet espère-t-il être plus heureux par une ruse qui ne trompe personne, et imagine-t-il que les républicains attablés au pouvoir, s'écarteront pour lui faire place ?

Non ! non ! les conservateurs, assez abusés pour aller à la République, y joueront un rôle humiliant, honteux, le rôle de ces valets d'armée qui, jadis, suivaient les guerriers, pour porter leurs bagages,

mais qui n'en partageaient ni les fiertés, ni les gloires.

Courbés sous le bâton, ils attendront vainement l'heure de l'association aux profits et d'un partage du pouvoir.

Et je préfère notre altière attitude parmi les vaincus, aux avantages hypothétiques d'une capitulation devant les vainqueurs.

Nous resterons seul, s'il le faut, mais si c'est sans profit, ce ne sera pas sans honneur.

Nous avons la garde de ce que nos pères nous ont laissé : de la famille soustraite au divorce, de l'école libre, de la religion honorée.

Cet héritage, nous le défendrons, en effet, avec le dernier tronçon de l'épée, avec le dernier cri de la voix qui tombe et le dernier effort de l'ardeur qui s'éteint.

Que si la République veut nous avoir; que si, par hasard, elle souhaite aussi passionnément que nous, l'unité nationale devant l'alliance étrangère ; que si, sincèrement et patriotiquement, elle veut que nous désarmions, cela lui est bien facile.

Nous ne lui demandons même pas de faire place à l'Empereur ou bien au Roi.

La question dynastique, toute chère qu'elle nous soit, nous ne la posons pas.

Qu'elle nous rende la liberté religieuse. C'est à cela que nous bornons nos exigences.

Monarchistes, nous pouvons sacrifier la Monarchie.

Catholiques, il nous est interdit d'abandonner Dieu pour plaire à Carnot ou réjouir Constans.

Et enfin, est-ce donc aux victimes, aux vaincus, à faire le premier pas ?

La République est victorieuse pour le moment. Soit !

Qu'elle ouvre ses portes toutes grandes, et nous y entrerons, sans arrière-pensée, mais à une condition, c'est que nous y puissions entrer debout, la tête haute et non à plat-ventre, la fange aux genoux et la rougeur au front.

Cette République, sera ma République, parce qu'elle ne sera plus celle des républicains.

Quant au découragement que M. Daudet nous prête, il n'existe pas.

Les royalistes, après que la tête du roi Louis XVI eut roulé dans le panier de son, et les impérialistes, au lendemain de Sainte-Hélène, étaient plus loin du pouvoir qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Et qui donc, il y a seulement deux ans, pouvait soupçonner que la République risquerait d'être emportée subitement par une tourmente ?

Le passé nous rassure donc sur l'avenir. L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu, comme a dit le poète.

Et ma foi en Dieu, m'interdit de croire que les destinées de la France appartiendront éternellement à des athées, à des gloutons et à des voleurs.

Si j'ai fait entendre un cri qui a ému M. Daudet et agité la presse républicaine, ce n'est pas le cri du désespoir.

Au contraire, c'est le cri du ralliement, le cri de la confiance quand même, qui ranime les incertains, réconforte les vaillants, fait honte aux lâches et ramène virilement au bon combat, au combat dans lequel il est plus glorieux de tomber que de se rendre, au combat pour Dieu et pour la France !

Le Ralliement.

ADHÉSION-RÉSIGNATION

Le toast du cardinal Lavigerie.

16 novembre 1890.

On a lu le discours de S. Em. le cardinal Lavigerie, discours purement politique, et qui dès lors nous appartient en toute et libre discussion.

On a vu que, pour lui donner sa véritable signification, le cardinal a clos la cérémonie en ordonnant à la musique de ses *Pères blancs*, de jouer la *Marseillaise*.

Il nous est difficile de ne pas formuler une opinion sur cette bizarre conduite d'un prince de l'Eglise, introduisant parmi les hymnes et les cantiques de sa Musique, l'hymne et le cantique dont les accents sauvages accompagnaient jadis la bascule et le couperet de la guillotine.

Et cette opinion, nous ne craignons pas de le dire, sera partagée par des milliers de prêtres, nos lecteurs, et avec qui nous sommes en communication quotidienne.

Eh bien ! l'acte que vient de commettre S. Em. le cardinal Lavigerie, est un acte injustifiable et qui ne saurait s'expliquer que par une méconnaissance absolue de la situation morale dans laquelle se trouvent les catholiques — vis-à-vis de la République — en France.

Absorbé par son apostolat africain, par la pensée obstinée d'affranchir les nègres, le cardinal Lavigerie perd la notion exacte de la France, et oublie que les catholiques y sont pareillement en esclavage et mériteraient une égale délivrance

On peut être une grande figure, un évêque illustre, un cardinal glorieux, un saint, et être néanmoins un pitoyable politique.

On peut avoir au cœur tous les élans du missionnaire, et manquer de bon sens et de caractère, pour les débats spéciaux où se jouent les destinées d'une grande nation.

C'est le cas du cardinal Lavigerie, qui a vraiment l'air de ne pas savoir ce qui se passe en France, lorsqu'il parle d'une « adhésion sans arrière-pensée » à la forme d'un gouvernement « qui n'a rien en soi de contraire aux principes qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes ».

Le cardinal Lavigerie oublie bien facilement, qu'il y a quelque incompatibilité entre la franc-maçonnerie, qui est la véritable religion d'État du gouvernement actuel, et la religion chrétienne.

Or, sous la République actuelle, la franc-maçonnerie exulte, triomphe, règne, pendant que la religion chrétienne est persécutée à outrance.

Il est vrai que l' « ADHÉSION » que nous demande le cardinal, ressemble un peu, d'après lui-même, à « la RÉSIGNATION. »

Mais ni l'une ni l'autre ne nous conviennent et ne nous sont permises.

Le cardinal Lavigerie demande, en effet, pour mettre fin à nos divisions, de sacrifier pour le salut de la patrie « tout ce que la conscience et l'honneur permettent et ordonnent de sacrifier ».

Or, s'il nous est permis par l'honneur et par la conscience, de sacrifier la défense de nos espérances monarchiques, il nous est interdit formellement de sacrifier la défense de notre Foi.

Et il est vraiment inouï, qu'un évêque, voulant pacifier les esprits, faire cesser les divisions, rétablir l'unité nationale devant l'ennemi, ce qui est le rêve de nous tous, ne s'adresse qu'aux victimes, au lieu de s'adresser aux bourreaux.

Ce n'est pas les persécuteurs qu'il invite à ne plus persécuter.

Ce sont les persécutés qu'il exhorte à ne plus se lamenter.

Et au lieu de se servir de son autorité, de son influence, pour arrêter les sévices dont les catholiques souffrent si cruellement, il les emploie à nous faire étouffer nos justes plaintes.

Il ne cherchera pas, ce singulier conciliateur, à obtenir le moindre arrêt, la moindre suspension dans la guerre religieuse qui est faite aux catholiques. Et il se borne à leur dire de mettre bas les armes.

La capitulation sans conditions, de la religion chrétienne devant la franc-maçonnerie, voilà ce que nous offre, voilà ce que nous propose le cardinal Lavigerie.

Cette capitulation, il sera seul à la faire.

Et en la proposant, il y a perdu déjà le rayonnement prestigieux qui entourait son nom. Ce qui prouve que la politique est redoutable pour tous ceux qui ne lui sont pas initiés, et perd aussi bien les généraux que les évêques, lorsqu'ils se hasardent imprudemment à y faire des incursions.

Et je conclus, disant :

Oui ! la République, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est contraire « aux principes qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes ».

Non ! — « la volonté du peuple » ne s'est pas « nettement affirmée » en faveur de cette forme de gouver-

nement. Nous le nions et le nierons énergiquement, tant que la République, au lieu de consulter directement la volonté nationale sur la forme définitive du gouvernement, se bornera à se faire plébisciter par des élections législatives viciées et volées, grâce aux préfets faussaires.

N'empêche que c'est un douloureux spectacle pour la grande masse des catholiques, pour le plus grand nombre, de voir, désertant la lutte, ceux-là mêmes qui ont le devoir de la mener et de la conduire.

A tel point, qu'à cette heure, ce sont les simples soldats, des laïques comme nous, et les humbles petits curés perdus dans le rang, qui sont réduits à faire ce que des évêques et des cardinaux ne font pas, et à rappeler hautement, fût-ce au cardinal Lavigerie lui-même, que « la résignation » qu'il prèche, c'est-à-dire « l'adhésion sans arrière-pensée » à la République, n'est pas indispensable « POUR SAUVER LE CULTE DONT IL EST LE MINISTRE ».

Qu'il se rassure, et qu'il reprenne courage !

La religion chrétienne a vu d'autres persécutions, et a traversé d'autres périls.

Et il n'est vraiment pas nécessaire de nous tant humilier, de nous tant déshonorer, de tant capituler, « POUR SAUVER », sous Carnot le Ridicule, « CE CULTE » qui a lassé Néron et Galerius, et sur l'éternité duquel se sont brisées les serres impériales des aigles de Barberousse et de Napoléon.

« Le culte » vivra, vivra quand même, vivra toujours.

Il nous est pénible d'être obligé de le rappeler à un cardinal.

Et nettement, résolument, nous refusons d'entrer

« dans l'édifice lui-même pour en soutenir les colonnes », comme nous y convie le cardinal Lavigerie.

Car nous n'y pourrions honorablement entrer que pour faire comme Samson, en ébranler les colonnes et faire crouler l'édifice sur la tête des Philistins.

CE QU'EST LA RÉPUBLIQUE.

Circulaire du cardinal Lavigerie à son clergé.

22 novembre 1890.

Hélas ! le cardinal Lavigerie ne s'est pas borné à prononcer le toast inouï que l'on connaît et qui a soulevé l'indignation générale dans le monde catholique ; il l'a encore aggravé en l'envoyant à son clergé, accompagné d'une lettre-circulaire.

Cette circulaire, on va la lire, car la loyauté nous fait un devoir de la donner.

On la trouvera plus loin.

Mais, en la lisant, on sera peiné des lamentables contradictions auxquelles se livre le cardinal.

Il confond tout, mêle tout, compare notre République à celle de l'Équateur et à celle des États-Unis, et, finalement, veut sauver la foi chrétienne, en la livrant à la franc-maçonnerie !

C'est pitoyable de politique puérile, d'ignorance sociale et de divagation générale.

Avec une rare inconscience, il invite son clergé à se lancer dans la lutte, oubliant que c'est le livrer aux fureurs des radicaux, du moment où ce clergé servirait les idées opportunistes.

Et enfin, il va jusqu'à croire fermement, naïvement, qu'adhérer à la République actuelle, c'est « DÉFENDRE LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ ».

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à dire

que c'est grande pitié que de voir un prélat, dont l'illustration était si grande, si universelle, s'embourber, s'enliser jusqu'au cou dans les ornières d'une politique, dont les éclaboussures, heureusement, ne rejaillissent que sur lui.

Quelle nécessité, je vous le demande, y avait-il, pour un prince de l'Église, à quitter la chaire chrétienne où chacun s'inclinait devant lui respectueusement, pour monter sur les tréteaux où se débattent nos discordes civiles, et soulever des huées à la place des acclamations?

Si seulement, il se rendait compte de ce qu'est la République, cette République à laquelle il se rallie, avec tant d'aveuglement!

Pour le savoir, il n'a qu'à écouter la parole de logique aiguë d'un de ses confrères en épiscopat.

En effet, dans l'article publié par le journal l'*Anjou*, que nous avons reproduit hier, et qu'il n'est pas téméraire d'attribuer à l'éloquent évêque d'Angers, Mgr Freppel, se trouve une vérité profonde sur laquelle il est utile d'appeler l'attention des casuistes qui, pour ménager le gouvernement et sauver leur situation personnelle, proposent, comme le cardinal de Lavigerie, de faire adhésion à la forme républicaine.

Cette vérité consiste à faire remarquer que la République, EN FRANCE, « n'est pas UNE SIMPLE FORME de gouvernement, comme ailleurs, en Suisse, aux États-Unis d'Amérique », ACCEPTABLE EN SOI, comme toute autre forme de gouvernement, mais « UNE DOCTRINE », et une doctrine antichrétienne, dont l'idée-mère est la laïcisation ou la sécularisation de toutes les lois et de toutes les institutions, « sous la forme de L'ATHÉISME SOCIAL ».

Gambetta l'avait d'ailleurs résumée, cette doctrine, lorsqu'il la condensait dans une formule qui est restée le cri de guerre de la République : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! »

Et tout, depuis, tout converge à la destruction rapide et graduelle de ce qui touche à la religion chrétienne.

Il n'est pas une occasion, dans laquelle la majorité républicaine n'établisse sa haine contre ce qui touche, de près ou de loin, au culte.

Et on a pu voir, dans l'avant-dernière séance de la Chambre, que cette férocité bestiale s'est attaquée même aux permis de circulation, dont les congrégations religieuses jouissaient modestement, au même titre que différentes associations, telles qu'orphéons, gymnasiarques et autres.

Montrez à une vache landaise un lambeau d'étoffe rouge et elle fonce sur vous tête baissée et les cornes menaçantes.

Montrez à la majorité républicaine qui nous gouverne, un bout de soutane ou le bois de la croix, et elle se rue, l'écume et l'insulte aux lèvres.

Il est absolument certain que le Christianisme et la République actuelle sont devenus deux choses opposées, contraires, incompatibles.

A tel point que celui qui se dit républicain et catholique, ne saurait être que républicain d'une république idéale, n'ayant aucun rapport avec celle-ci, dont elle serait nécessairement la négation.

C'est donc vainement que des conservateurs et des catholiques, députés ou cardinaux, afficheraient la prétention de faire leur devoir, en adhérant à la République.

En fait de République, il n'y a que celle-ci en France, du moins pour le moment, et adhérer à celle-ci, c'est trahir sa foi, c'est déserter son devoir, c'est passer à l'ennemi.

Je ne dis pas qu'on le fait sciemment, — non ! — car je respecte les intentions.

Mais j'affirme qu'on y arrive, sinon par des mobiles inconscients d'intérêt, du moins par une prodigieuse oblitération du sens moral.

Et s'il est une consolation pour ceux qui se souviennent des gloires chrétiennes, qui n'ont pas oublié que, du temps des persécutions sanglantes, nos martyrs et nos confesseurs savaient mourir, mais n'avaient pas, du moins, la honte d'être invités à baiser les pieds des bourreaux, s'il est une consolation, c'est de voir, de compter, de lire les milliers de lettres que nous recevons et qui nous confirment dans notre attitude d'inébranlable résistance.

Et les plus courageux, les plus intraitables dans leur dignité chrétienne, ce sont les humbles curés, es petits vicaires, ceux qui luttent tous les jours, qui supportent l'effort de la persécution, qui en paient les frais, qui en souffrent, qui meurent de faim.

Ceux-là nous disent de continuer et de co tinuer hardiment.

Car ils aiment cette souffrance, qui est leur honneur, qui est leur gloire, du moment où elle est supportée pour la Foi.

Et ceux qui hésitent, qui faiblissent, qui ont peur, qui capitulent, ce sont les chefs, des évêques, des cardinaux richement rétribués, propriétaires d'immenses vignobles, manieurs d'argent.

C'est que le grade et la fortune sont mauvais conseillers.

Ils invitent au repos, à la tranquillité, aux compromis.

Quand on est arrivé, on n'a plus qu'une envie : s'asseoir ou se coucher.

Et l'histoire des maréchaux de France sous Napoléon, qui ne voulaient plus se battre, est d'une éternelle actualité !

P.-S. — Une note, accompagnant la circulaire du cardinal Lavigerie, dit que « ce document ne doit pas être lu en chaire ».

Nous considérons cette observation finale comme l'équivalent d'un remords implicite.

LA QUESTION DES ÉVÊQUES.

26 novembre 1890.

La question des évêques est décidément posée dans la presse républicaine.

Et, naturellement, elle occasionne chez les francs-maçons qui la traitent, des erreurs grossières, des sottises prodigieuses.

Ces gens-là qui ne savent pas le premier mot de ce qui se passe dans le monde catholique, pour qui les doctrines, les dogmes, la discipline et le droit canon sont choses inconnues, ces gens-là me font l'effet d'ânes qui voudraient chanter vêpres, quand ils s'occupent de nos affaires et ont l'outrecuidante prétention de s'y mêler.

Ainsi, le vieux Vacquerie, radoteur en chef du *Rappel*, et compilateur d'Almanachs qu'il voudrait élever à la hauteur de l'Histoire, nous affirme gravement « qu'attaquer le cardinal Lavigerie, c'est atta-

quer le pape », et cela parce que le cardinal s'autorise de mandements du pape.

Et le pape étant infaillible, conclut Vacquerie, tout le monde doit s'incliner sans discuter.

Camille Pelletan est aussi crasseux d'ignorance.

Il est convaincu « que le cardinal est, en cette affaire, l'interprète évident du pape ».

Et il ajoute que « les dévots réactionnaires n'en sont que plus furieux », parce qu'ils sont « obligés, sous peine de devenir de simples mécréants, de tenir Léon XIII pour infaillible ».

Il est vraiment désolant de discuter des affaires aussi simples avec tous ces ânes rouges, et de leur apprendre ce que chacun sait, chez nous, depuis l'âge de la première communion.

Ils ignorent absolument que l'infaillibilité papale n'a rien, mais absolument rien, à démêler avec la politique intérieure d'une nation.

En matière de politique intérieure, le pape n'a que le droit de conseil, qui est un droit paternel.

Car son royaume n'est pas de ce monde et il ne saurait lui appartenir de patronner telle ou telle forme de gouvernement et de s'immiscer dans les luttes civiles d'un pays.

En matière politique, le catholique est complètement libre et tout à fait indépendant vis-à-vis du pape.

Cela proclamé comme une vérité banale, je me hâte d'ajouter que s'il a plu au cardinal Lavigerie de se réclamer du Saint-Père, rien ne nous démontre qu'il en ait eu l'autorisation.

Le Saint-Père, en matière politique, comme en toute matière délicate, s'est toujours montré d'une réserve qui nous permet d'élever des doutes, et malgré tous

ses efforts, malgré toutes ses habiletés, je dirai même ses ruses, le cardinal Lavigerie n'arrivera pas, comme il s'y emploie, à compromettre le pape Léon XIII et à l'engager malgré lui à sa suite dans cette lamentable aventure.

Le cardinal ne représente que lui-même, que ses fluctuations personnelles, que ses palinodies successives, que ses intérêts plus ou moins avoués, que ses rancunes et ses mécomptes, et il faut être Vacquerie ou Pelletan, pour voir le pape derrière les fantaisies carthaginoises du cardinal Lavigerie.

Et à ce propos, comme Carthage était bien le siège par prédestination d'un tel prélat !

Il y avait là jadis une Foi qui est demeurée célèbre, on l'appelait la Foi punique.

Il serait regrettable que cette vertu théologale de contrebande, inspirât exclusivement le cardinal-évêque de Carthage et archevêque d'Alger.

Si donc, et cela ne se discute même pas, si donc la Papauté n'a aucune autorité officielle sur la conscience des fidèles, au point de vue politique, il est lumineux que les évêques n'en ont pas davantage.

Et laïques et prêtres, en matière politique, ne dépendent que de leur propre conscience.

J'ajouterai qu'il est avantageux et nécessaire qu'il en soit ainsi. par le temps qui court, étant donné le mode de recrutement des évêques sous la République.

Il n'y a pas, en effet, de quoi s'étonner du langage tenu par le cardinal Lavigerie, par l'évêque d'Annecy et par d'autres qui parleront peut-être.

Ce qui me surprend, moi, c'est qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre, pour faire jouer la *Marseillaise* et acclamer la République.

En effet, comment sont-ils nommés?

Et sur cette nomination des évêques, je m'exprimerai avec ma franchise ordinaire, parfois brutale, mais aujourd'hui plus utile que jamais, disant tout haut ce que chacun sait et répète tout bas et ce que les journaux spécialement religieux n'osent pas dire, ne jouissant peut-être pas, vis-à-vis de tout le monde, de l'indépendance dont s'honore l'*Autorité*.

Chaque fois qu'il y a un siège vacant, les candidats affluent et les plus protégés par les personnages du monde républicain, ministres, sénateurs, députés, sont forcément les plus détestables.

Car il n'y a pas, sous le gouvernement de la République, un prêtre interdit ou défroqué qui ne puisse aspirer à un évêché et avec le concours du gouvernement.

D'autant que, plus un prêtre est tombé bas, plus il devient sympathique à la République. Moins il est l'homme de Dieu, plus il est le serviteur de la Gueuse.

Que voulez-vous que Constans et Yves Guyot fassent d'un prêtre qui apparaît comme un modèle, par la vertu, le talent, le caractère? Ils n'en veulent à aucun prix et lui préfèrent de beaucoup un niais ou même un malhonnête homme, si par hasard ils en trouvent un sur leur chemin, ce qui se rencontre rarement, mais encore quelquefois dans les rebuts du sacerdoce.

Alors, c'est celui-là qu'ils présentent en première ligne et qu'ils essaient de faire accepter.

La Nonciature, qui se défie et avec raison, fait son enquête et découvre facilement que le candidat cher aux francs-maçons, a un dossier formidable et mériterait, plutôt que d'être placé à la tête de l'Eglise, d'en être mis à la porte.

Elle résiste honnêtement, la Nonciature, mais la plupart du temps avec une mollesse, une faiblesse même, qui n'ont leur explication et leur excuse que dans la plus adorable ingénuité.

Nous savons un Nonce, nous ne dirons pas lequel, ni en quel temps, qui, s'exprimant un jour sur le ministère le plus radical, le plus franc-maçon, le plus odieusement persécuteur, disait avec une candeur qui désarme : « Oui... mais au fond, ce sont de bons chrétiens ! »

Nous garantissons le mot, qui ferait rire, s'il ne donnait envie de gémir, car il montre de quelle façon étrange, inouïe, Rome est trop souvent renseignée sur les hommes et les choses de la République.

Donc, la Nonciature résiste et refuse le mauvais candidat.

Le gouvernement insiste, s'entête, menace.

Par pusillanimité et lassitude, la Nonciature se résout à une moyenne et, sauf quelques très rares exceptions, consent à la nomination d'un bon prêtre, mais qui donne des garanties au gouvernement, soit par un manque d'intelligence bien constaté, soit par une ambition également constatée.

Et c'est ce qui nous mène à la décadence épiscopale, qui s'opère de plus en plus, grâce à l'action délétère du gouvernement républicain, action qui ne rencontre pas une résistance suffisante.

Avant longtemps, et avec un recrutement pareil, l'épiscopat français, qui était le premier épiscopat du monde par l'intelligence, la science et le caractère, sera le dernier, les non-valeurs étant seules à pouvoir y parvenir désormais.

Tout cela n'est un secret pour personne, et il était bon qu'on le dît bien haut.

D'autant que le bas clergé, qui le sait, qui s'en rend compte, n'entend pas du tout laisser à de tels évêques, une direction politique sans contrôle, direction qu'ils abandonnaient en toute confiance, et qu'ils abandonnent encore aux évêques qui la méritent.

Et à aucune époque peut-être de l'histoire, on n'a vu le bas clergé, plus indépendant, plus ferme, plus crâne, plus héroïque.

Retrempé dans la persécution, par les outrages, les menaces de chaque jour, il tient tête avec une admirable énergie.

Les évêques pourront adhérer au gouvernement des francs-maçons tant qu'ils voudront, ils n'entraîneront pas les humbles curés et les vaillants petits vicaires.

L'armée est inébranlable, et sur le terrain d'un ralliement sans conditions, — c'est-à-dire d'une désertion, — elle ne suivra pas ses chefs, comme c'est son droit d'ailleurs et son devoir.

Aux protestations bruyantes des Lavigerie et autres, s'il y en a, la grande masse du clergé répondra par un silence respectueux, mais significatif.

A tel point que la plupart des évêques se trouvent encadrés, quelques-uns malgré eux, dans leur clergé et retenus par lui.

Et nous nous en réjouissons grandement, trouvant dans cet état d'esprit du clergé français, à la fois une consolation et une garantie. Oui, une consolation et une garantie, car c'est par ses vertus, son indépendance et son courage, que le clergé a pu toujours se soustraire, dans tous les temps, à l'action corruptrice et malfaisante qu'ont voulu exercer sur lui, et par une main mise, les gouvernements de despotisme et de persécution.

MOMENT MAL CHOISI

pour se rallier à la République

29 novembre 1890.

Le moment est singulièrement choisi par les cardinaux, évêques ou laïques, chrétiens, pour adhérer à la forme républicaine.

Si encore l'on constatait chez le gouvernement républicain des symptômes de conciliation, d'apaisement, des pronostics d'un désarmement prochain, je comprendrais qu'ils se disent : « Ma foi, voilà vingt ans que nous courons après le rétablissement d'une monarchie sans pouvoir y arriver, nous sommes las, fatigués, découragés, et, comme des soldats qui ne veulent plus lutter, nous jetons bas le harnachement de guerre, le casque trop lourd à notre tête, le glaive trop pesant à notre bras et nous nous rendons sans conditions, confiants dans la chevaleresque générosité du vainqueur, qui nous garantira la vie, la fortune et la liberté! »

Oui, dans de pareilles conditions, la capitulation serait honorable et je n'en voudrais pas à ceux qui livrent le présent, parce qu'ils désespèrent de l'avenir.

Tout le monde, en effet, n'est pas apte aux éternelles résistances, aux immuables résolutions.

Il est tentant, bien tentant, après avoir été si longtemps de la minorité, de faire enfin partie de la majorité, et de s'asseoir au banquet du pouvoir, quand on a jeûné jusque-là dans l'opposition.

Et du moment où la République ouvrirait toutes grandes ses portes et permettrait un ralliement honorable, il faudrait être indulgent pour les désertions et les capitulations qu'excuse la faiblesse humaine.

Mais la situation n'est pas du tout celle-là.

Au lieu d'une accalmie, c'est une recrudescence des haines religieuses qui se fait partout sentir.

Lisez donc les journaux républicains, comme je les lis, moi, et vous entendrez prêcher de toutes parts la croisade antireligieuse.

Et, phénomène curieux, Jules Ferry lui-même se met à la tête de cette levée de boucliers, Jules Ferry, qui depuis quelques années avait manifestement fait un pas en arrière, qui avait essayé de se faire pardonner ses premiers crimes, qui en avait témoigné repentir et regret !

Eh bien ! cet homme qui avait descendu successivement tous les degrés de l'impopularité, qui résumait l'aversion générale, le mépris universel, cet homme a compris, avec sa diabolique habileté, qu'il n'avait qu'un moyen, qu'un seul, de se refaire une virginité dans le parti républicain : c'était de partir en guerre à nouveau contre le catholicisme.

Alors il a prononcé un discours, à l'Association philotechnique et il a donné l'ordre à ses journaux de se jeter dans la mêlée.

Il a réussi :

Ceux qui le couvraient de boue, le couvrent de fleurs.

Ceux qui usaient leurs bottes sur son derrière, le portent en triomphe.

Et Ferry le hué, Ferry le conspué, Ferry le honni, apparaît avec une gloire nouvelle, parce que, à ceux qui préparent et méditent l'égorgement définitif de l'Église, il vient de dire : « J'en suis ! »

Car, pour peu que vous lisiez, en effet, ou que vous écoutiez, vous verrez que la concentration républicaine a changé de plate-forme.

Elle ne cherche plus à se faire sur les réformes contre la Monarchie ou contre le boulangisme.

Tout cela, c'est fini, c'est hors d'usage, c'est le vieux jeu !

Elle s'opère sur le terrain de la persécution religieuse.

Vous allez voir l'amendement Brisson portant le coup de grâce aux congrégations et toutes les mesures prises pour acculer la propagande catholique aux dernières ressources.

Il faut être aveugle et sourd pour ne pas apercevoir ce qui se prépare et ne pas entendre ce qui se trame publiquement.

A aucune époque, la guerre à la religion n'a été plus âpre, plus cruelle.

Et c'est dans un pareil moment qu'on adhérerait à la République et qu'on se résignerait définitivement au régime qui est en train de chasser Dieu de son royaume de France!

J'avoue que je ne saisis pas l'opportunité d'une pareille adhésion et la fierté, l'honneur même d'une semblable résignation.

Il me semble, au contraire, que c'est l'heure ou jamais de nous concentrer, nous aussi, sur le même terrain, en face de l'ennemi.

A l'Union conservatrice qui était politique, substituons comme base électorale l'Union religieuse, plus étroite, plus puissante.

Et pour arriver à cette union, il n'y a rien à faire. Elle est faite.

Jamais, sur cette question, il n'y a eu l'ombre d'un dissentiment entre les membres de la minorité du Sénat et de la Chambre des députés.

Tout le monde est d'accord.

Ne soyons donc plus ni royalistes ni impérialistes, puisque la question de la Monarchie n'est pas posée.

Soyons tous catholiques, rien que catholiques, pour la défense de notre foi, de la famille, de l'enfant, de la France!

LA DÉFENSE CATHOLIQUE

Contre le projet d'un parti catholique.

11 décembre 1890.

Nous recevions, il y a quelque temps, une lettre, qui nous paraît inspirée par les plus généreux sentiments, et qui est digne d'être discutée sérieusement.

Je remercie vivement notre honorable correspondant d'avoir pensé à moi pour l'initiative d'une pareille œuvre, aussi grande et aussi belle, mais je décline cette initiative ne me sentant ni la force ni le pouvoir de l'assumer utilement.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que l'on songe à grouper toutes les forces catholiques.

Sous le nom de « Parti catholique », on a déjà essayé et on a échoué.

On échouerait encore.

Car le catholicisme n'est pas un *parti*.

Et les évêques n'auraient pas le droit de se mettre à la tête d'un PARTI.

Ils s'opposèrent souvent, et avec raison, à la fondation d'un « *parti catholique* ».

Le catholicisme doit donc se défendre comme *religion* et non comme *parti*.

— « Mais, me dira-t-on, les catholiques sont les plus nombreux en France. Il y a, au moins, vingt-cinq ou

trente millions d'individus appartenant notoirement aux croyances chrétiennes, se mariant à l'église, baptisant leurs enfants et leur faisant faire la première communion, et se faisant enterrer religieusement. Il suffirait de réunir tous ces gens-là sous un drapeau, sous un titre, sous un chef.

« On est vingt catholiques, contre un libre-penseur.

« Pourquoi se laisser opprimer, quand on est les plus nombreux ? »

Ce raisonnement est absolument juste, mais... ce n'est qu'un raisonnement.

Et avant de partir en guerre contre la franc-maçonnerie, il faut s'assurer de la vaillance de ses soldats.

Or, cela est triste, désolant, mais cela est : trop peu de catholiques sont résolus à risquer quelque chose dans une guerre religieuse.

J'en sais beaucoup qui donnent volontiers pour les bonnes œuvres, qui ne manqueraient pas volontairement les offices, mais qui, pour rien au monde, ne s'enrôleraient ostensiblement contre la franc-maconnerie devenue religion d'État et comprenant la plupart des fonctionnaires dont on peut avoir besoin.

S'il en est de vaillants parmi les catholiques, et il y en a beaucoup, combien plus nombreux sont les timides, effarouchés par le moindre conflit et incapables, à plus forte raison, d'ouvrir les hostilités et d'engager une lutte !

Les catholiques, déroutés par certains évêques, sont arrivés à ce point de pusillanimité, qu'ils savent presque gré au gouvernement des quelques libertés qu'il leur laisse, loin d'avoir le courage de leur reprocher celles qu'il lui enlève.

Nous sommes vingt contre un, je le répète, et nous

nous laissons opprimer par une poignée de gueux, par une minorité infime de persécuteurs dont la force vient uniquement de notre faiblesse.

Et voilà pourquoi la France chrétienne a pour sénateurs et députés des libres-penseurs.

N'est-ce pas une honte, un crime, qu'un catholique vote pour un franc-maçon ?

Eh bien ! les deux tiers des voix qui nomment tel ou tel député franc-maçon, sont des voix catholiques.

Et combien de prêtres qui n'osent même pas voter ?

Singulier exemple qu'ils donnent aux fidèles !

Comment les fidèles seraient-ils plus braves que leurs curés, contre l'ennemi commun ?

Or, je me demande si cette réserve scandaleuse de certains prêtres qui, par leur abstention électorale, favorisent le succès des franc-maçons, et cet aveuglement d'un certain nombre d'évêques, ne sont pas de nature à refroidir le zèle des simples et modestes soldats de l'armée catholique ?

Si tous les catholiques, nombreux comme ils le sont, avaient seulement le sentiment de leurs devoirs, la république athée et persécutrice ne durerait pas trois mois.

Mais avant la pensée de leurs croyances, ils ont la pensée misérable de leurs intérêts personnels, et plutôt que de se compromettre, ces hommes qui prétendent aimer Dieu, livrent la France au diable.

CONCLUSION (1).

L'attitude du parti conservateur.

15 décembre 1890.

Toute la presse républicaine continue d'épiloguer sur mon dernier discours.

Chacun, suivant ses goûts et pour les besoins de sa thèse, en torture plus ou moins le texte et en interprète plus ou moins exactement le sens.

Il paraît même, et c'est leur façon unanime de l'apprécier, que ce discours est un « ÉVÉNEMENT » et un « événement considérable ».

Cette affirmation m'émeut et me trouble.

Aurais-je réellement produit un événement dans le monde politique ?

En tout cas, c'est bien à mon insu, malgré moi.

Et je me compare, avec humiliation, à ce M. Jourdain qui, lui, faisait de la prose sans le savoir.

Je croyais sincèrement n'avoir rien dit de bien nouveau, rien que je n'aie publié souvent dans l'*Autorité.*

C'est, en effet, une théorie qui m'est familière, de prétendre que la République, à diverses reprises, et même encore aujourd'hui, aurait pu et pourrait, si l'on en excepte les états-majors, rallier aisément la grande masse conservatrice, fatiguée, écœurée de nos luttes aussi stériles qu'interminables.

J'ai rappelé les occasions qui furent les plus favorables : la mort du Prince impérial, la mort du comte de Chambord, et tout récemment encore, la défaite de la coalition boulangiste, après la fuite de son chef.

(1) P. de Cassagnac, dans la séance du 12 décembre, venait de prononcer un discours remarquable sur l'attitude politique du parti conservateur à l'égard du gouvernement républicain (voir tome IV, *Choix de Discours politiques*).

J'ai dit qu'il y avait dans le pays, à cause des dangers extérieurs, en face de la menace permanente d'une invasion, comme une aspiration patriotique vers la reconstitution de l'unité française.

Pour être fort, pour être invincible, il faut être uni.

Sans cela, et malgré nos centaines de mille hommes, nos fusils Lebel, nos canons, la poudre sans fumée et l'intelligence de nos officiers, c'est l'échec, c'est la défaite peut-être, c'est la France finissant comme la Pologne, déchirée par ses propres mains.

J'ai indiqué nettement, à quelles conditions, cette union était possible.

Et ces conditions se réduisent à une seule : la liberté de conscience — au séminaire et à l'école.

Pour un aussi merveilleux résultat que la réconciliation de tous les citoyens français, de tous les fils de la même mère, de pareilles conditions sont-elles donc exagérées, irréalisables ?

Les républicains réellement honnêtes, et il y en a encore, qui ne font pas de la République une honteuse et dégoûtante exploitation, qui ne changent pas la patrie française en une métairie, en un cabaret, en un estaminet, où l'on s'enrichit, où l'on s'engraisse, où l'on se saoule, les républicains honnêtes avouent loyalement que rien n'est plus acceptable, que rien n'est plus légitime.

Écoutez plutôt la *Liberté :*

« Maintenant, pour que cette évolution devienne une réalité pratique, que demande M. de Cassagnac, que demande son parti ?

« Ils ne demandent, à notre avis, que des choses absolument justes et raisonnables, et nous en parlons avec d'autant plus d'impartialité et de liberté que

vingt fois nous les avons demandées comme eux.

« Il ne s'agit plus, en effet, de l'abrogation des lois scolaires et militaires, dont les sectaires du jacobinisme prétendent faire le *credo* inviolable du parti républicain. M. de Cassagnac se borne à deux points spéciaux : 1° qu'on incorpore les séminaristes dans les services hospitaliers, au lieu de les jeter dans les casernes ; 2° qu'on respecte les droits de la conscience religieuse, en permettant aux conseils municipaux de trancher, suivant les circonstances, les questions de laïcisation.

« Réduite à ces termes, comme l'a déclaré formellement M. de Cassagnac, l'opposition constitutionnelle de la Droite prend un caractère de modération et de pacification dont il est du devoir de tous les modérés de Gauche de prendre acte, et que le gouvernement, ainsi que tous les esprits sensés, doit encourager, non seulement parce que la politique le conseille, mais surtout parce que la justice le commande. Le parti républicain serait, à notre avis, impardonnable s'il opposait à ce programme un *non possumus* absolu et s'il refusait de le discuter consciencieusement. »

Oui, voilà ce que disent les républicains sages, sensés, pour qui la République est une idée et non pas un moyen d'existence et une satisfaction d'appétits.

Mais s'il y en a également, comme mon collègue M. de Lanessan, qui, dans le *XIXe Siècle*, s'exprime ainsi : « Nous devons prouver par nos actes qu'il y a place pour tous les Français loyaux sous le drapeau de la République et de la Liberté », s'il y en a, c'est malheureusement l'exception.

Écoutez les autres, les plus nombreux !

Ici, c'est mon collègue M. Barthou, qui, dans le *Siècle*, exige que « nous cédions » sur la loi scolaire et sur l'ensemble de la question religieuse.

Et si nous ne cédons pas, dit-il, « la République ne cédera pas ».

Là, c'est M. Spuller, qui n'est pas un violent, un sectaire, qui est sûrement le plus libéral des opportunistes, c'est M. Spuller lui-même, qui nous informe que « tous les républicains sont unanimes à défendre les lois qui ont complété la sécularisation de l'État », et il ajoute : « Ils ne céderont rien là-dessus, on peut en être sûr. »

Enfin, c'est M. Rane, dans *Paris*, qui s'explique avec une netteté cassante et brutale, mais bien instructive :

« Ce qu'il y a entre nous, dit-il, entre la Gauche et la Droite, c'est la question religieuse. C'est ce que moi-même je n'ai cessé de répéter dans ce journal, et M. de Cassagnac a pleinement raison, à la condition de remplacer le mot « religieuse » par le mot « cléricale ».

« Car la religion n'est pas en cause. Ce qui est en cause, c'est d'un côté les principes de sécularisation de la société civile fille de 89, et de l'autre l'esprit de l'Église, de l'Église dominatrice, qui veut garder ou reconquérir ses privilèges, de l'Église qui avant tout veut remettre la main sur l'enseignement populaire.

« A l'heure présente, M. de Cassagnac, qui n'est pas un tacticien malhabile, paraît assez accommodant. Il présente un modeste minimum. Il se borne à demander que les séminaristes puissent faire leur temps dans le corps des ambulanciers et que les communes aient le droit de choisir entre l'école laïque et l'école congréganiste. Je le crois bien, qu'il se contenterait d'abord de

cela ! D'une part, ce serait tous les services sanitaires de l'armée livrés à la propagande cléricale ; de l'autre, ce serait la loi scolaire entièrement bouleversée. Sur ce dernier point, M. Jules Ferry, dans le discours qu'il a prononcé récemment, a répondu par avance.

« Si j'ai bien compris M. de Cassagnac, il y a dans ses paroles une avance non pas à la République, mais à un futur ministère. M. de Cassagnac et ses amis soutiendraient le cabinet qui leur accorderait les deux points ci-dessus, qui leur offrirait gracieusement la première feuille de l'artichaut.

« En somme, dans ce qu'on appelle l'évolution de la Droite, dans son abandon provisoire de la question dynastique, il n'y a qu'une tactique parlementaire. Si on va au fond des choses, on voit qu'il ne s'agit que d'une adhésion sous conditions, et quelles conditions ? Que la République abandonnera tous ses principes, qu'elle cessera d'être elle-même.

« A ce prix, leur adhésion à la forme du gouvernement est trop chère. Je les aime mieux ennemis que maîtres. »

C'est vrai, absolument vrai, notre adhésion est sous conditions.

Les conditions se réduisent à réclamer la liberté de conscience, la liberté de l'école, la liberté du recrutement sacerdotal.

Et on nous les refuse sur toute la ligne.

Pourquoi ?

Parce qu'une République, — on ne nous l'envoie pas dire, — qui nous accorderait ces libertés élémentaires, primordiales, banales, chez tous les peuples civilisés, ne serait pas une vraie République !

Ce qui prouve, une fois de plus et bien définitive-

ment, que la République n'est pas compatible avec la liberté et que se rallier à la République, adhérer à elle serait une duperie, une sottise et une trahison.

Mon intervention de l'autre jour à la tribune, n'aurait-elle eu que l'avantage de mettre en lumière cette conclusion indiscutable, que je me féliciterais bien fort du résultat obtenu.

Au moins, ceux qui pouvaient encore hésiter et avoir des illusions, sauront à quoi s'en tenir, fussent-ils députés ou cardinaux.

NOTRE ŒUVRE

2 janvier 1891.

Au seuil de l'année nouvelle, je vous dois mes remerciements chaleureux, mes chers lecteurs, pour le concours dévoué, affectueux, que vous avez donné à notre œuvre.

Je dis « NOTRE ŒUVRE », parce qu'elle nous est bien complètement commune.

Mais si votre adhésion a fait le succès de l'*Autorité*, j'ai la conscience, moi, de mon côté, de n'avoir rien négligé pour l'assurer.

J'ai mené contre la République actuelle, véritable repaire de jouisseurs et de brigands, la lutte la plus âpre, la plus implacable.

De toutes mes forces, sans que rien m'arrêtât, j'ai tenté de soutenir et de défendre tout ce qui subsiste encore de la vieille France, la liberté de nos croyances, le respect de la famille, la sécurité de nos intérêts et la fierté de la patrie en face de l'étranger.

Impérialiste d'origine et de préférence, j'ai su, dans ce journal, faire abnégation totale de mes prédilections, pour ne rechercher que le bien du pays.

Aussi, l'*Autorité* n'a versé ni d'un côté ni de l'autre de la Monarchie. Elle est demeurée simplement chrétienne et monarchiste. La moitié de nos rédacteurs est royaliste, l'autre moitié impérialiste. Il en est de même pour nos lecteurs. Une partie appartient à la Royauté, l'autre partie à l'Empire.

Et nous continuerons de tenir, autant que possible, la balance exacte, d'observer la neutralité complète, absolue, du moins tant que la question dynastique ne sera pas posée devant le pays.

Mais quand cette question se posera, et elle se posera peut-être avant qu'il soit longtemps, nous prendrons nettement position, car, si la neutralité est un devoir aujourd'hui qu'il s'agit seulement de grouper pour la bataille l'ensemble des forces conservatrices, cela deviendrait de l'indifférence coupable et même de la faiblesse, si l'on continuait de s'y renfermer.

Ce jour-là, je ferai comme j'ai toujours fait, je sacrifierai tout à la patrie, même le régime de mon choix, s'il le faut.

Car j'ai pour mon pays, pour ma pauvre France si meurtrie, si misérable, si tristement opprimée, cet amour qui pénétrait le grand roi Henri, au point de lui rendre tout possible et tout honorable.

Cette politique franche et large, qui a horreur de la coterie et qui ne saurait tenir dans les murs trop étroits de n'importe quelle petite chapelle dynastique, vous l'avez accueillie avec bienveillance, mes chers lecteurs.

Dès son apparition, l'*Autorité* est devenue l'organe de combat du parti conservateur et chrétien.

Le tirage a tout de suite dépassé cent mille.

Et je puis dire avec une certaine fierté que maintenant l'*Autorité* est partout, va dans toutes les mains,

dans la main du petit peuple et dans la main de l'aristocratie.

Des jalousies, nous en avons soulevé d'énormes.

Les uns nous envient notre clientèle monarchique.

D'autres ne nous ont pas pardonné de leur avoir enlevé une notable portion du clergé français.

Quelques-uns nous trouvent trop vifs.

Quelques autres nous reprochent d'être plus qu'indépendants.

Ces reproches nous laissent froids.

Et nous poursuivrons notre entreprise patriotique avec une constance qui ne saurait se démentir.

Certes, nous avons traversé des moments difficiles, et ce temps d'épreuves cruelles n'est sans doute pas fini.

Mais notre foi dans un avenir prochain et meilleur est inébranlable.

Nous croyons à une ère de salut et de réparation par une des formes de la Monarchie.

Cette ère bénie, nous saurons la préparer patiemment, hardiment.

Que d'autres se découragent et jettent bas l'armure, pour tendre vers un vainqueur insolent leur mains suppliantes.

Nous resterons debout et nous ferons face à l'ennemi, jusqu'au bout, jusqu'à la fin.

En route donc, pour cet avenir que nous devons conquérir, mes chers lecteurs, amis connus et inconnus !

Et je ne vous demande qu'une faveur : celle de passer devant et le premier, chaque fois qu'il y aura du danger !

Premières conséquences.

ENTRE DEUX SELLES

La Droite indépendante aux prochaines élections.

11 février 1891.

Il est un passage du remarquable discours prononcé par M. d'Haussonville à la réunion royaliste de Nîmes, que nous voulons reprendre pour le souligner.

C'est le passage au cours duquel l'orateur examine les illusions de la Droite dite indépendante, de cette Droite qui sert de refuge « à nos amis atteints de ce mal qu'on appelle la désespérance », à ces amis, ajoute M. d'Haussonville, « qui ne croient plus à la possibilité d'une restauration et qui, renonçant à ce qui a été l'espoir de leur vie, inclinent à abandonner la cause de la monarchie, dans l'espérance de mieux défendre celle des intérêts conservateurs ».

D'ailleurs, nous ne pouvons mieux faire que de le donner en entier.

M. d'Haussonville se transporte, par la pensée, aux élections générales prochaines, et il veut savoir ce que la politique de désarmement suivie et prêchée par les députés de la Droite dite indépendante pourra bien leur rapporter, au point de vue de la tactique électorale.

Il demande : « Que leur arrivera-t-il ? »

Et voici sa réponse :

« C'est qu'ayant commencé par donner congé à leurs électeurs monarchistes, et n'ayant pas voulu, au prix de compromissions, acheter les électeurs républicains, ils se trouveront abandonnés par les uns, sans avoir réussi à faire la conquête des autres. De telle sorte, et

en fin de compte, qu'après que le résultat de la tactique parlementaire aura été d'affaiblir la Droite en la divisant, le résultat de la tactique électorale sera pour eux de s'éliminer de la vie publique par une sorte de suicide involontaire ; résultat déplorable et dont nous gémirons autant qu'eux, car il y a dans leur nombre des hommes qu'on ne remplace pas ».

Le pronostic est malheureusement trop certain.

Beaucoup, beaucoup d'électeurs conservateurs refuseront leurs voix, à ces candidats qui, naguère élus comme députés conservateurs, monarchistes, comme députés de l'opposition, ont pratiqué, somme toute, une politique différente de celle qui leur avait été imposée par le mandat législatif.

Il est difficile, en effet, aux électeurs conservateurs, de voter pour un candidat rallié à la République.

Cela se voit, mais le phénomène est rare et contre nature.

Donc, les candidats de la Droite dite indépendante, seront immanquablement abandonnés par une grosse partie de leurs électeurs conservateurs.

Cela paraît évident.

Voyons maintenant si les candidats de la Droite dite indépendante sont assurés de retrouver dans le camp des électeurs républicains, une quantité de suffrages suffisante pour compenser la perte subie et maintenir la majorité.

A première vue, nous ne le pensons pas.

Car s'il est vrai que les candidats « *de la désesperance* » monarchique, abandonnent toute pensée de restauration, il n'est pas moins vrai qu'ils ne se rallient pas le moins du monde à la République telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, par les sectaires politiques

et religieux qui en font une vraie caverne de brigands.

Nos collègues de la Droite dite indépendante, sont peut-être des naïfs, malgré tout leur esprit, mais ce ne sont pas des traîtres.

Dans ces conditions, est-il admissible un seul instant que les vrais candidats républicains s'effaceront devant eux et leur feront la place ?

Il est possible qu'ils se l'imaginent, se confiant dans quelques assurances venant de l'Élysée ou d'un ministère quelconque.

Mais la déception sera cruelle.

Et c'est vraiment folie de la part de nos collègues que d'espérer que leur républicanisme, tout d'étiquette, tout de théorie, que leur républicanisme idéal, sentimental, qui n'est qu'un rêve généreux, qu'une conception purement abstraite, leur sera un gage suffisant pour barrer la route aux concurrences républicaines. Ils auront tous, ou presque tous, un concurrent républicain.

Et il n'y a pas de président de la République, il n'y a pas de ministres qui soient capables sur ce point d'arrêter les comités républicains locaux.

De telle façon que, dans la plupart des circonscriptions, les candidats de la Droite dite indépendante, c'est-à-dire ceux qui acceptent de la République le mot sans en accepter la chose, seront lâchés par les conservateurs pour en avoir accepté le mot et lâchés par les républicains pour n'en avoir pas accepté la chose.

Ce seront des candidatures entre deux selles, c'est-à-dire des candidatures par terre.

Et comme M. d'Haussonville, nous serons les premiers à les regretter, car s'il y a chez nos collègues

une fatale erreur d'optique, nous sommes plus à même que personne de savoir aussi, ce qui s'y trouve de talent, de cœur et de loyauté dans les intentions.

LA RÉPONSE DE M. PIOU.

13 février 1891.

M. Jacques Piou, député de la Haute-Garonne, visé directement par M. d'Haussonville, dans son discours de Nîmes, comme chef du parti « DE LA DÉSESPÉRANCE », adresse à M. d'Haussonville une lettre que nous avons le devoir de publier.

Certes, nous n'avons pas à nous substituer au brillant orateur de Nîmes, et il ne nous appartient pas de répondre pour lui.

Le débat est d'ailleurs circonscrit, entre M. d'Haussonville, royaliste fidèle, et M. Jacques Piou, royaliste récemment converti à la République, et ne nous regarde que très indirectement.

Néanmoins, nous avons bien le droit et nous en userons, d'examiner quelques-unes des affirmations de l'honorable député de la Haute-Garonne, alors surtout qu'elles nous paraissaient particulièrement hasardées et téméraires.

Et tout d'abord, cette lettre de M. Piou est la bienvenue, car elle contribue à définir à peu près exactement, ce que pense le groupe parlementaire dont M. Piou est le chef et ce qu'il veut.

Jusqu'à présent, la définition et la délimitation de ce groupe, étaient assez malaisées.

Nous commençons à y voir un peu plus clair et la nébuleuse semble se dégager des nuages.

Qu'est donc le groupe de M. Piou? Qu'est-il au juste?

C'est un groupe qui accepte la République, qui est républicain, mais qui n'accepte pas la politique pratiquée par les républicains du gouvernement actuel.

Ce groupe aura donc à lutter sur le terrain électoral et contre ceux qui n'acceptent pas du tout la République et contre ceux qui n'admettent pas la République sans son programme actuel.

Il aura donc tout le monde sur les bras et les vrais conservateurs et les vrais républicains, car il n'est ni complètement conservateur, ni complètement républicain.

La situation est fâcheuse et les honorables membres de ce groupe, qui s'en rendent compte, doivent être loués pour le courage qu'elle comporte et l'abnégation qu'elle suppose.

Car ce bataillon sacré, sur lequel on tirera de Droite et de Gauche, sera fatalement décimé.

D'autant que le malheur qui les menace, n'est pas tout à fait immérité.

Je souris, en effet, quand je les entends affirmer sérieusement que leur attitude fut toujours constitutionnelle et qu'ils ne font que continuer une tradition déjà ancienne.

S'il est vrai que, pour des raisons toute locales, quelques-uns d'entre eux firent des professions de foi ternes et effacées, il n'est pas moins vrai qu'ils prirent part, presque tous, au mouvement boulangiste, et que ce n'est pas leur faute si cette Constitution à laquelle ils se rallient respectueusement aujourd'hui, n'est pas à pourrir dans le grand égout collecteur.

Il y a quelque inconséquence également, dans l'allusion faite à la conduite de M. Thiers, et un oubli voulu de l'histoire vraie.

M. Thiers ne s'est pas rallié à l'Empire.

Les *cinq* non plus.

Et ils n'en ont jamais accepté ni le fond, ni la forme.

S'ils l'eussent fait, la République n'eût pas été proclamée le 4 septembre, et M. Thiers eût pris la régence avec le Prince impérial.

Et c'est parce que les républicains n'avaient jamais abdiqué, jamais capitulé pendant les dix-huit années de l'Empire, qu'ils ont pu s'emparer du pouvoir, quand l'occasion s'est présentée.

Pourquoi donc les conservateurs montreraient-ils moins de constance, moins de résolution, moins de fidélité à la monarchie, que les républicains durant les longues années de l'Empire ?

L'Empire, « C'ÉTAIT LE DROIT » pourtant ; le peuple l'avait acclamé.

Et les républicains ont répondu par un « *non possumus* ».

M. Piou et ses amis ont décidément moins d'estomac que les républicains d'alors.

Que veulent les amis de M. Piou ?

Oh ! rien de bien nouveau !

Ils veulent tout simplement recommencer la république de M. Thiers, refaire « L'ESSAI LOYAL. »

Leur intention est bonne, mais leur montre retarde.

Ils sont de vingt ans en arrière.

Et ils ne s'aperçoivent pas que le monde a progressé, que les Républicains sont de plusieurs kilomètres en avant, que les conservateurs ont marché, et que la République, comme tous les gouvernements, ressemble aux fleuves et ne saurait revenir en arrière, vers sa source.

Et eux, ils attendent, à la source, là où, mince, fluette, limpide encore, propre encore, fraîche même, la République sort de terre avec un doux murmure, et parmi les pâquerettes des prés !

Et ils n'entendent rien, ne voient rien, ni l'assaut furieux contre la croix du Christ, ni les apologies de la *Terreur*, ni la ruine de nos finances, ni l'anarchie devant l'Europe coalisée !

Ils font de la République une berquinade dans un Trianon parlementaire, avec des rubans roses, Tircis inconscients jouant de la flûte quand hurle la *Carmagnole* et agitant la houlette au milieu des loups qu'ils prennent pour des agneaux !

En vérité, je les admire, car ils sont bons, bien intentionnés, loyaux. Mais je les plains aussi, parce que leur réveil sera cruel.

Ils n'auront pas amélioré la République et ils auront peut-être empêché la Monarchie.

C'est une lourde, bien lourde responsabilité.

Maintenant, que dire à M. Jacques Piou ?

Je ne connais pas de collègue plus aimable et à qui je voudrais faire moins de peine.

Et pourtant les dures nécessités de la politique nous mettent en face l'un de l'autre, moi qui n'admets pas la désespérance, lui qui la subit, moi qui crois et lui qui ne croit plus, moi qui combattrai jusqu'au bout, lui qui met la crosse en l'air.

Aussi, pour lui faire comprendre où il va et ce qui l'attend, je ne lui dirai qu'un mot, renouvelé d'un mot célèbre et avec une légère variante : « Je vous connais. Je vous ai déjà vu, sous l'Empire. Vous vous appeliez Émile Ollivier! »

LEUR ÉVOLUTION

M. Piou, la Droite indépendante.

14 février 1891.

Si nous ne nous placions qu'au point de vue égoïste, n'examinant que notre avantage et que notre intérêt, nous nous réjouirions de l'évolution faite par M. Piou et ses amis.

Car, ce n'est pas une trahison. Non.

C'est, dans leur pensée, une ruse de guerre, une manœuvre habile, comme celle qu'employa jadis Horace contre les Curiaces.

Ne pouvant ou n'osant emporter de force la République actuelle, les amis de M. Piou se déguisent pour s'introduire dans la place.

Combien de braves et honnêtes corsaires qui n'ont vaincu, qu'après avoir ingénieusement arboré le drapeau de leur adversaire !

Puis, arrivés dessus, ils lâchaient leur bordée.

Car, il faut bien le souligner, M. Piou n'accepte aucunement le programme des républicains qui sont au gouvernement.

Il veut une République sans républicains, République idéale, conservatrice, libérale, et qui ne nous déplairait en aucune façon.

Si elle était réalisable, nous serions les premiers à la vanter.

Et si jamais, par hasard, elle venait à fleurir, nous ne serions pas les derniers à l'accepter.

Donc, il n'est pas vrai que M. Piou passe à l'ennemi avec armes et bagages.

Et c'est tout au plus si, pour mieux défendre la bergerie, il revêt la peau du loup.

J'avoue que je ne crois pas énormément au succès de ce stratagème, mais j'estime, que, dans bien des circonscriptions électorales, elle peut diviser les électeurs républicains et jeter un certain désarroi dans l'armée ennemie.

Comment démêler, en effet, le bon républicain du républicain douteux, celui qui se réclame de toute la république, EN BLOC, de celui qui n'en prend que l'étiquette ?

Un pareil résultat n'est donc pas mauvais et si, à première vue, la manœuvre exécutée par le groupe Piou, surprend et irrite, elle semble infiniment moins fâcheuse, après mûre réflexion.

Les *constitutionnels* tourneront l'ennemi, pendant que nous l'aborderons en face.

Malheureusement tout n'est pas régulier et correct dans l'aventure.

Que l'on trompe les républicains, en prenant leur étiquette, c'est pain bénit, et tous les moyens sont bons pour les combattre.

Mais nous craignons que l'évolution des *constitutionnels*, ne soit pas bien comprise de la foule.

Elle est simpliste, la foule, très naïve et très franche.

Elle ne comprend pas les nuances insaisissables et n'entend rien à la casuistique des amis de M. Piou.

Pour elle, on est ou on n'est pas républicain.

En prendre le mot sans en prendre la chose, lui paraîtra tout à fait incompréhensible.

Et elle verra des traîtres là où certainement il n'y a que des gens trop avisés.

L'évolution du groupe Piou, choquera violemment son sens moral, droit et logique.

Et dans sa candeur native, elle s'étonnera que des

monarchistes aillent à la République, au moment même, où cette République les dégoûte le plus.

Elle répugne au sophisme, la foule.

Et la lettre Manifeste de M. Piou regorge de sophismes.

Il en est un, notamment, qui saute aux yeux.

Ainsi M. Piou dit cette phrase extraordinaire : « J'en-« tends dire : les républicains ne vous ouvriront pas la « porte. Est-ce que je le leur demande ? Les clefs de la « maison ne sont pas dans leurs mains, elles sont dans « celles du suffrage universel et c'est là que nous enten-« dons les chercher. »

L'affirmation est vraie, en principe, et il n'est pas douteux que les clefs devraient être dans les poches du peuple.

A lui seul d'ouvrir ou de fermer les portes de la maison qui est sienne, après tout.

Oui… mais ces clefs, il ne les a pas.

Regardez dans ses poches, elles n'y sont plus. On les lui a prises.

Le peuple, inférieur au charbonnier, n'est plus maître chez lui.

Une bande de voleurs et de scélérats s'est emparée de la maison, après l'avoir crochetée comme ils ont crocheté les églises, et fait la noce aux dépens du propriétaire, mis dehors, grelottant et crevant de faim, sous les fenêtres où luit l'orgie.

Et c'est une funèbre plaisanterie que de parler des droits souverains de ce pauvre suffrage universel, vicié par la corruption, terrorisé par la candidature officielle, falsifié par la République et qui voit faucher par les conseils de préfecture, le conseil d'Etat et la Chambre, les quelques candidats sincèrement élus, qui ont pu, par

miracle, échapper sains et saufs, de cette forêt de Bondy, qui s'appelle une circonscription électorale.

Cette dernière législature a été plus odieuse que toutes les précédentes, au point du vue du mépris qu'inspire à la République, l'infortunée souveraineté nationale, déchue et découronnée.

L'invalidation a fait rage.

Singulier moment pour parler des droits du peuple, alors qu'il n'en a plus, et de lui demander les clefs de la maison, alors qu'il en est expulsé et exproprié !

Car, il n'a même plus la faculté, naguère libre encore, de reviser la Constitution actuelle.

Il est enchaîné à elle, comme Prométhée à son roc et souffrant le même supplice.

Il y a donc une véritable dérision à parler du suffrage universel, en ce moment et à se réclamer de lui.

En somme, nous blâmons l'évolution des Constitutionnels, car elle sera mal jugée par le suffrage universel et leur portera certainement dommage.

Mais nous ne les combattrons pas — devant les électeurs.

Leur programme, étiquette à part, est le nôtre.

Ils sont conservateurs, comme nous, quoique autrement que nous.

Nous les savons sincères et leurs intentions sont loyales.

A notre avis, ils tentent une aventure inopportune et périlleuse.

Comme le pigeon de la fable, ils s'ennuient au logis et veulent voir du pays.

Ils reviendront au logis, peut-être traînant l'aile, mais ils reviendront.

Cela ne peut pas être autrement.

Et ils peuvent être assurés que nous leur gardons, chaude et fraternelle, leur place au grand foyer monarchique.

LA VRAIE FORMULE.

Réponse du Cardinal de Paris.

7 mars 1891.

Il importe de donner à la lettre que vient de publier le cardinal-archevêque de Paris, toute l'importance qu'elle mérite.

Dans cette lettre, Son Éminence donne SA RÉPONSE *aux catholiques qui l'ont consultée sur leur devoir social.*

La RÉPONSE est d'une clarté lumineuse et elle pénètre, en les dissipant, tous les brouillards, toutes les équivoques, toutes les compromissions, dont certains évêques et certains catholiques ont essayé d'obscurcir le devoir des catholiques.

Quelle netteté, quelle concision !

Cela repose, en vérité, du fatras indigeste et des subtilités plus ou moins entortillées, qui s'échangent entre divers sièges épiscopaux, de Nancy à Alger et de La Rochelle à Alby, au grand scandale des catholiques et pour la plus grande joie des francs-maçons.

La thèse définie et soutenue par l'archevêque de Paris, est pour nous la vraie, la seule vraie et il ne nous déplaît pas de constater que nous n'en avons jamais admis d'autre.

Elle rappelle avec raison que « la question qui s'agite aujourd'hui est beaucoup plus haute que toutes les questions politiques ».

Et l'archevêque de Paris ajoute : « Il s'agit en effet, DE SAVOIR SI LA FRANCE RESTERA CHRÉTIENNE OU SI ELLE CESSERA DE L'ÊTRE ».

Accentuant cette idée l'archevêque e Paris fait remarquer avec raison que « l'illusion n'est plus possible » et que la lutte, malgré certaines apparences, n'est pas une lutte politique, mais une lutte purement religieuse, « entre la France chrétienne qui défend la liberté de sa foi, et les sectes antichrétiennes personnifiées dans la franc-maçonnerie ».

Comme cela est exact !

Mais où le cardinal-archevêque de Paris, et par la seule force de la vérité, s'impose aux contradicteurs, c'est lorsqu'il rappelle que « dès 1882, on comptait vingt-sept projets de loi déposés aux Chambres, ayant pour but de détruire peu à peu toutes les libertés religieuses. »

Puis il fait l'énumération des trois principales lois destinées à déchristianiser la France : la loi scolaire, qui enlève leurs enfants aux pères de famille ; la loi militaire, qui rend presque impossible le recrutement du clergé ; les lois relatives aux congrégations religieuses, qui chassent les congrégations de l'école et qui les dépouillent de leurs biens.

Et il termine en disant :

« Que les efforts des gens de bien ne s'usent pas en des luttes politiques stériles, mais qu'ils se portent *là où les appelle le péril religieux et social*, là où les réclament les vrais intérêts de la France. Nous ne voudrions pas de dénomination de parti. Pour nous, c'est la France chrétienne qui, sans renier aucun des progrès légitimes de notre siècle, *s'unit* pour défendre sa foi, ses traditions et ses gloires nationales *contre les hommes qui voudraient la déchristianiser*. Il appartient à tous ceux qui acceptent ce programme de le poursuivre par les voies légales, avec calme, énergie

et persévérance. Loin qu'on puisse les accuser de conspirer contre le gouvernement, ils seront les meilleurs soutiens de l'ordre public. »

Voilà qui est bien parler !

Et encore une fois, que ce langage admirable console de toutes les défaillances, de toutes les défections, de toutes les apostasies auxquelles nous avons assisté et auxquelles nous assisterons encore !

Cependant, qu'on ne l'oublie pas, le cardinal archevêque de Paris ne saurait passer pour un homme d'ardeur et de violence.

Si même l'on pouvait lui faire un grief de quelque chose ce serait plutôt de son désir excessif d'entente et de conciliation.

Et c'est lui, c'est lui pourtant, qui proteste plus haut que les autres évêques, et qui établit le lugubre bilan de toutes les persécutions religieuses !

C'est lui qui nous invite, — et nous écouterons respectueusement sa voix, — à ne pas nous user « en des luttes stériles » et à nous porter « là où nous appelle le péril religieux et social ».

Et où donc nous appelle le péril religieux et social ?

Le cardinal ne le dit pas — et ne pouvait pas le dire.

Mais c'est à nous de tirer de sa magnifique lettre, la conclusion qui a été omise à dessein, sur laquelle il est impossible de se méprendre et qu'il laisse aux lecteurs le soin de formuler eux-mêmes.

Un gouvernement qui a fait tout ce que le cardinal énumère et qui par tous les moyens s'efforce, comme il le montre avec tant d'énergie, de déchristianiser la France, un tel gouvernement, c'est l'ennemi — l'ennemi qu'il faut combattre avec une implacable énergie.

Le nom du gouvernement, en pareil cas, importe peu.

Ce serait la royauté, il faudrait la renverser.

Ce serait l'Empire, il faudrait le renverser.

C'est la République, il faut la renverser.

Le vénérable cardinal invite à suivre les « *voies légales* ».

Il ne peut parler autrement.

Quant à nous, que de moindres scrupules retiennent, nous disons que tous les moyens sont bons, quand il s'agit de délivrer son pays et de sauver sa foi.

Mais c'est plaisir pour les catholiques, d'entendre enfin une voix autorisée comme celle du cardinal-archevêque de Paris, proclamer, au milieu des reniements, des sophismes et des sottises du moment, la vraie formule, qui est celle de l'Église depuis sa fondation et qui peut se résumer en deux mots : « Tous les gouvernements doivent être respectés, quand ils respectent la religion. Et tous les gouvernements doivent être jetés bas, quand ils la persécutent. »

La République est-elle de ceux qui respectent la religion ?

Non.

Donc les catholiques ont le devoir d'en débarrasser la France et l'Église.

Discute qui pourra, ergote qui voudra, il est impossible de sortir de la question, telle qu'elle est posée par le cardinal-archevêque de Paris, avec une fermeté rare et une discrétion rendant encore plus saisissante la conclusion qui ne s'y trouve pas, mais en découle naturellement et impérieusement.

L'UNION CONSERVATRICE (1).

27 avril 1891.

L'alerte causée par l'élection du Blanc et par les cris de paon qu'avait intempestivement poussés notre confrère M. Hervé, a fait croire un instant aux républicains que l'union conservatrice était, sinon rompue, du moins fortement endommagée.

Et ils en témoignent tous une si vive affection, que cela suffirait à faire ressortir, avec la dernière vigueur, quelle faute capitale, irréparable, mortelle, nous commettrions le jour où nous serions assez fous pour nous désunir et pour nous diviser.

— Mais, c'est bien vieux, bien démodé, l'Union conservatrice?

— Il faudrait trouver autre chose?

Ainsi s'expriment quelques prétendus partisans du progrès.

C'est vrai, l'union conservatrice n'est pas une chose bien nouvelle.

Le principe sur lequel elle repose, est même vieux comme le monde.

Il consiste à se mettre deux ou trois ensemble, pour combattre un ennemi, que, seul et séparément, on ne saurait aborder impunément.

Et alors, au lieu de la défaite, héroïque, mais bête, c'est la victoire éclatante.

Il n'est pas nécessaire d'être bien fin politique pour se

(1) M. Hervé, directeur du *Soleil* avait prétendu que la candidature de M. de Beauregard, dans l'Indre, posée contre un autre impérialiste de nuance différente, était la fin de l'Union conservatrice.

rendre compte de la nécessité d'une concentration habile et d'une coalition intelligente.

C'est la vérité, éternellement vraie, qui réunissait jadis et malgré leurs divisions intestines, les Grecs autour de Thémistocle, dans le détroit de Salamine.

C'est la vérité qui, plus tard, et de nos jours, eut raison de l'empereur Napoléon à Leipzig et à Waterloo.

Marcher tout seul, sans alliés, c'est raisonnable quand on est assez fort pour n'avoir besoin de personne et pour remporter la victoire.

Mais cela est stupide, quand on est inférieur en force et en nombre.

Or, quelle est la situation des conservateurs ?

La Royauté et l'Empire peuvent-ils, combattant séparément sous leur drapeau respectif, entamer le bloc républicain ?

Non.

Et c'est à peine si, loyalement unis, ils peuvent y réussir par-ci, par-là.

Il n'y a donc que des fous ou des imbéciles, qui puissent jamais proposer de détruire une union qui fait la force, en politique comme partout ailleurs, et sans laquelle il ne vaudrait même plus la peine d'esquisser une résistance quelconque.

L'alliance conservatrice s'impose et il n'y a pas de motif pour que nous y renoncions jamais.

Oh ! je sais bien qu'il n'est pas toujours facile de passer des théories à la pratique.

Et bien souvent, les questions de personnes, les querelles de clochers, le mauvais vouloir, la mauvaise foi même, rendent l'alliance électorale entre conservateurs, incertaine et malaisée.

Mais c'est la vie humaine cela et je voudrais bien

savoir, quelle question ici-bas, n'a pas ses difficultés à cause des passions, des intérêts, des aveuglements ?

Et c'est à nous tous, les chefs de l'opinion publique, de nous efforcer d'aplanir les difficultés, à force de bonne volonté, et par la seule puissance du patriotisme.

D'autant que l'alliance entre conservateurs, est une alliance naturelle, éminemment morale, dans laquelle rien ne jure et ne heurte.

Royalistes ou bien impérialistes, c'est toujours la monarchie que vous voulez.

Et puis la foi religieuse n'est-elle pas le plus étroit des liens, surtout lorsque cette foi commune est menacée, persécutée ?

Il y a moins loin de l'impérialiste le plus entier au royaliste le plus convaincu, de mon honorable ami Jolibois à mon autre ami Cazenove de Pradine, que de tel républicain à tel autre républicain.

Entre l'Empire et la Royauté moderne, ainsi que la comprend et la veut M. le comte de Paris, la distance n'est pas aussi grande qu'entre la République de la *Justice* et la République du *Journal des Débats*, qu'entre la République du *Radical* et la République du *Temps*.

Un abîme les sépare.

Ils n'ont, tous ces républicains, qu'une chose commune : le mot, le nom.

Le reste, les idées, les programmes, les goûts, les séparent invinciblement.

Chez nous autres conservateurs, c'est le contraire.

Les idées, les croyances, nous assemblent.

Une seule chose nous divise réellement : le mot.

L'impérialisme et le royalisme sont de simples

subdivisions de la Monarchie, tout comme le radicalisme et l'opportunisme sont des subdivisions de la République.

Dans ces conditions, pourquoi les conservateurs n'opèreraient-ils pas, sur le terrain électoral, les mêmes concentrations dont les républicains nous donnent l'exemple ?

La jonction est plus naturelle chez nous qui ne sommes séparés que par le MOT, que chez eux qui sont séparés par LA CHOSE.

Au premier danger, ils s'unissent comme larrons en foire, et le plus raffiné parmi les républicains de la nouvelle Athènes, n'hésite pas à donner la main au plus crapuleux sans-culotte.

Il n'y a donc, pour les conservateurs, qu'à suivre l'exemple des républicains.

C'est un exemple salutaire et instructif.

Quand MM. Clémenceau, Jules Ferry et Ribot, trouvent sage et prudent, malgré les haines et les répugnances qui les divisent, de s'unir contre nous aux jours de la bataille électorale, nous serions les derniers des ânes si nous n'en faisions pas autant contre eux.

Et voilà pourquoi, n'en déplaise aux républicains qui se sont réjouis trop tôt et à tort, l'union conservatrice n'est pas morte et ne mourra pas.

L'AGE D'OR

de la République.

19 mai 1891.

Il se trouve parmi les républicains, quelques braves et honnêtes gens à l'âme candide, à l'esprit plein d'illusions et qui sont convaincus sincèrement qu'à l'âge de

fer, à l'âge de bronze, succèdera l'âge d'or de la République.

L'expérience de la vie humaine, de ses dévorantes passions, de ses ignobles appétits, les exemples concluants et désespérants que fournit l'histoire, tout cela ne sert de rien.

Et ces éternels incorrigibles Girondins passent leur temps à espérer pour la République une transformation idéale, qui est incompatible avec ses origines, sa nature et son tempérament.

Dans leurs rêves, Marianne troque son bonnet rouge de tricoteuse pour le chapeau de bergère enrubanné de rose, et ils font de la République, comme Marie-Antoinette faisait de l'agriculture, dans un Parlement idéal qui pourrait siéger au petit Trianon, au son des flûtes et des musettes.

L'organe de ces républicains, honnêtes assurément, je le répète, mais non moins assurément naïfs, est le journal *La Liberté*.

Ce journal ne perd jamais une occasion d'inciter le gouvernement à une politique d'apaisement, de conciliation, de libéralisme, que nous ne saurions trop louer, mais qui n'a guère obtenu, jusqu'à présent, l'ombre d'une exécution pratique.

La Liberté prêche dans le désert et nous produit l'effet de l'*Armée du Salut*, distribuant vainement ses prospectus sur le boulevard.

On les prend par curiosité, et on passe.

Néanmoins, j'éprouve une véritable admiration pour ces républicains perdus dans la foule des violents et des rapaces et dont rien ne décourage l'apostolat platonique.

Et c'est avec un certain respect que je relève aujour-

d'hui, les conseils qu'ils donnent à la République, pour la centième fois peut-être et avec le même insuccès.

Le but que voudrait atteindre *La Liberté*, c'est le ralliement du clergé à la République.

Le clergé et avec lui les catholiques, représentent, — les républicains le sentent bien, — le noyau de l'opposition contre les institutions républicaines.

C'est le centre de la résistance.

Et sur cette opposition, sur cette résistance, s'appuient les revendications monarchiques.

Que le clergé et les catholiques soient désarmés par la République, soient ralliés, les monarchies royale et impériale, perdent, ce n'est pas douteux, leur point d'appui le plus solide et s'effondrent.

Tel est le raisonnement, assez plausible d'ailleurs, que se tient *La Liberté*, et c'est de là qu'elle part pour conseiller au gouvernement de consommer la ruine de la monarchie en donnant au clergé toutes les satisfactions possibles.

Cela peut étonner *La Liberté*, mais nous lui dirons que nous pensons comme elle, et même plus, c'est-à-dire que nous souhaitons que sa voix soit entendue et que son rêve se réalise.

Autant que n'importe qui, nous voudrions un état de choses, où « *le maire, le curé et l'instituteur parviendraient à s'entendre sur un terrain de confiance et de bons procédés réciproques* ».

Autant que n'importe qui, nous appelons de tous nos vœux l'heure bénie où « *les deux grandes forces sociales et morales qui se nomment l'Église et l'État travailleraient ensemble à l'amélioration et à la moralisation du peuple.* »

Car, et *La Liberté* peut nous croire, ce n'est point pour notre plaisir que, depuis vingt ans, nous faisons la guerre à la République.

Nous aspirions à la paix, nous aussi, à la paix complète, définitive.

Nous sommes las de cette guerre civile qui désole le pays et divise ses forces en face de l'étranger menaçant.

Ravis nous serions de déposer les armes, de les suspendre en affreux trophées sur l'autel de la patrie pour que, les contemplant un jour, nos enfants prissent l'horreur des discordes qui changent en ennemis implacables, les enfants d'une même mère, les enfants de la France.

Et si le gouvernement de la République faisait ce que *La Liberté* l'adjure de faire, nous ne resterions pas en arrière d'une aussi libérale avance, et nous ne serions pas lents à presser amicalement la main loyalement tendue vers nous.

Nous ne luttons pas, en effet, pour de vaines théories, pour des formules, pour des mots.

Peu nous importerait la forme monarchique si la République donnait à nos croyances, à nos principes, à notre foi, la protection qui leur est due.

Et franchement, sans arrière-pensée, acceptant la République, nous marcherions en avant, comme Loth, nous défendant à nous-mêmes de regarder derrière nous.

Oui..., mais c'est un rêve, un de ces songes riants et trompeurs qui, suivant les poètes du paganisme, passaient par la fameuse porte d'ivoire.

Et tous les matins, éclatent les cruelles déceptions du réveil.

Cette atténuation dans l'application des lois scélé-

rates que préconise *La Liberté*, la République ne l'accordera jamais.

Car elle est le gouvernement de la franc-maçonnerie triomphante.

Et faire les concessions qu'énumère *La Liberté*, tendrait à faire de la République un véritable gouvernement chrétien.

Or la lutte est entre les deux principes, le christianisme et la franc-maçonnerie qui en est la négation.

Aucune conciliation ne saurait avoir lieu entre eux. C'est l'eau et le feu : des éléments contraires qui ne peuvent vivre simultanément, l'un devant forcément anéantir l'autre.

Aussi, le clergé voudrait-il aller au régime républicain, qu'il ne le pourrait pas.

Les quelques évêques, qui sont vendus au gouvernement pour une mitre ou pour autre chose, perdront leurs efforts à tenter une fusion impossible.

L'épreuve sera courte, et les républicains, les vrais républicains, pas ceux de *La Liberté*, les ramèneront vers nous, confus et repentants, en leur cassant leurs crosses sur les épaules.

Et forcément, malgré tout, le catholicisme persécuté, tenu en haleine, obligé de se défendre, demeurera la base de toute opposition contre la République.

Une pareille base, qui est la PIERRE sur laquelle Jésus établit son Église, est de celles qui ne font jamais défaut et qui ne vacillent point. Réfugiés sur elle, nous attendrons avec une imperturbable patience. Révolution, république, tout passera, car ce sont choses humaines, et la Monarchie, appuyée sur les choses de Dieu, sur la religion, finira par demeurer seule debout, au milieu des ruines.

DIALOGUE INTÉRESSANT

La presse et les déclarations du cardinal Lavigerie et de Mgr Fava.

25 juillet 1891.

Un dialogue intéressant s'est engagé entre plusieurs journaux républicains, à l'occasion des successives conversions à la République du cardinal Lavigerie et de Mgr Fava.

Le journal le *Temps*, qui est d'un tempérament modéré, lorsqu'il ne vote pas avec les pires communards, qui est libéral en théorie, et radical en pratique, s'était réjoui de l'arrivée dans la République de ces quelques soutanes rouges et violettes et rêvait tout simplement la formation d'un parti tory, c'est-à-dire d'un parti républicain raisonnable, conservateur, contrebalançant le parti républicain, dit progressiste, c'est-à-dire révolutionnaire.

Là-dessus, fureur des radicaux, qui n'admettent pas du tout l'introduction de ceux qu'ils considèrent comme des faux-frères, comme des traîtres.

Cette joie que donnait au *Temps*, le ralliement de quelques évêques, ils ne la partagent pas.

Ils s'en alarment même pour la République, et s'écrient, comme Joad :

D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein, elle n'a point portés ?

Et, au lieu de tuer le veau gras, de faire chaude réception à tous ces enfants prodigues revenant au giron de Marianne, ils n'ont qu'une pensée : leur fermer la porte au nez et les recevoir à coups de triques.

C'est « LE VRAI DANGER », dit M. Ranc, dans *Paris*.

Et il refuse de prendre « *l'évêque Fava pour un républicain torie* ».

Vainement, celui-ci et son associé le cardinal Lavigerie, voudront-ils combattre sous l'étiquette républicaine pour la religion ; M. Ranc leur répond brutalement :

Au lieu du parti monarchiste, nous aurons en face de nous, aux prochaines élections, le parti catholique, l'embrigadement du clergé sous la direction des évèques, c'est-à-dire que nous aurons à repousser un assaut qui nécessitera encore l'union de tous les républicains, de tous les hommes dévoués aux idées de la Révolution.

Nous ne redoutons guère le résultat. Les cléricaux qui jusqu'ici ont été battus en compagnie des bonapartistes, des royalistes et des boulangistes, veulent être battus pour leur compte. Ils le seront. L'Eglise combattra cette fois à visage découvert; tant pis pour elle si le lendemain elle paye les frais de la guerre.

« Les frais de la guerre », ce sera la laïcisation de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

Il faudra, ou subir le joug franc-maçon, ou s'en aller à l'étranger.

Si c'est pour nous mener à ce beau résultat, que le cardinal Lavigerie et Mgr Fava ont cru devoir passer à l'ennemi, franchement, cela n'en valait pas la peine !

Le journal de M. Clémenceau, la *Justice*, tient le même langage et oppose la même attitude hostile.

Elle les traite de « *prélats roublards* », et les met en demeure de renier le *Syllabus*.

Or, de deux choses l'une, ou M. Fava reconnaît l'autorité du *Syllabus*, ou il la désavoue. S'il la reconnaît, nous le défions bien, malgré son certificat, de se dire républicain et, s'il la désavoue, nous nous permettons de lui demander ce

qu'il peut bien faire encore sous une robe violette.

Et la *Justice* continue d'une façon impitoyable :

Mais encore faut-il que républicains conservateurs et républicains progressistes aient un *credo* commun, si restreint soit-il. — Ils l'ont ! répond le *Temps*. — Parfaitement ! répliquons-nous. Mais ce *credo*, peut-il être celui de M. Fava ? C'est absolument impossible. *Encore une fois, il faut choisir entre le Droit moderne et le Syllabus.* Et M. Fava n'a pas le choix. Vous ne pouvez même pas vous entendre avec lui sur le Droit civil ! Demandez-lui ce qu'il pense du divorce, par exemple ! En fait de *credo* commun entre M. Fava et vous, vous n'aurez finalement qu'une étiquette trompeuse, hypocrite même : le mot République.

Renier le *Syllabus*, accepter le divorce, voilà donc les conditions que les vrais républicains font aux évêques et cardinaux qui se rallient !

Et encore c'est un minimum de conditions.

Pour être accueillis dans la République, — ils le verront bien, — les catholiques seront obligés de laisser dehors, non seulement leur dignité, leur honneur, mais aussi leur foi.

Le *Radical* renchérit sur *Paris* et sur la *Justice*.

S'emparant de quelques déclarations imprudentes et inexactes du cardinal Lavigerie, il s'exprime ainsi :

Il résulte de ces paroles :

1° Que c'est pour obéir au pape infaillible que les catholiques se rallieraient à la République ;

2° Que leur adhésion aurait surtout pour but de combattre pour la religion la plus incompatible avec le progrès moderne et les idées républicaines.

Nous savions tout cela, mais jamais ce n'avait été dit d'une façon aussi nette, aussi précise, par un personnage aussi autorisé.

Il est acquis maintenant que l'évolution des catholiques n'est qu'une tactique habile destinée à procurer à nos adver-

saires un terrain plus avantageux pour marcher à l'assaut de nos institutions. C'est par ordre de l'Eglise et dans l'intérêt de l'Eglise que cette manœuvre est exécutée ; et, si elle réussit, nous allons assister à la lutte, plus acharnée que jamais, entre l'absolutisme chrétien et la liberté de conscience. Car ce sont ces deux principes incompatibles que des républicains naïfs ont cru pouvoir marier.

Et le *Temps* lui-même, converti par toutes ces objections, par toutes ces admonestations sévères, recule à son tour, fait son *meâ culpâ* et dit en gémissant :

L'ultramontanisme s'exerçant en faveur de la République n'est pas moins dangereux que l'ultramontanisme dirigé contre elle, et nous n'avons pas plus de goût pour l'un que pour l'autre.

Voilà donc la réception qui est faite, dans le parti républicain, au cardinal Lavigerie, à l'évêque de Grenoble et à tous les naïfs ou intrigants qui pensaient trouver dans le ralliement, un avantage quelconque.

On les soupçonne de duplicité ; on les insulte ; on leur fait des propositions déshonorantes.

Et nous qui assistons à cet accueil peu encourageant, mais que nous avions prévu, nous pensons : c'est bien fait !

VAINES SUBTILITÉS

des ralliés.

12 août 1891.

Les cardinaux, évêques et laïques chrétiens, se ralliant à la République, me paraissent être victimes d'une déplorable confusion et d'une non moins déplorable aberration.

Ils disent que le catholicisme n'est pas incompatible avec l'idée républicaine.

Cela, je l'admets.

Tout le monde sait, en effet, que les croyances religieuses n'ont rien à voir avec la forme du gouvernement, et qu'elles ne sauraient lui être inféodées.

La religion est indépendante, absolument indépendante du régime politique.

Et si telle royauté ou tel empire, ont pu se montrer hostiles à la Papauté, telle république est allée au secours de la même Papauté à qui la Révolution avait enlevé la Ville Eternelle.

Il est donc parfaitement admissible qu'une république puisse donner à la religion, paix et protection.

Et le souvenir des républiques gouvernées par Louis-Napoléon, M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon, est là pour établir péremptoirement qu'un catholique, fût-il cardinal, évêque ou laïque, peut, en toute conscience, accepter la forme républicaine, qui n'a, je ne saurais trop le répéter, rien d'incompatible avec les croyances religieuses et le respect qui leur est dû.

Cela n'est pas discutable.

Et si la question n'était posée que sur ce terrain, il n'y aurait même pas de discussion.

Mais où le sophisme apparaît, mais où l'aberration s'étale, insupportable et odieuse, c'est lorsque le ralliement à la forme républicaine s'opère, alors que cette forme se définit par l'intolérance, la persécution et l'athéisme.

La République a cela de particulier, comme régime, comme système de gouvernement, qu'elle est diverse, complexe, multiple, et qu'elle présente autant de conceptions différentes qu'elle a de gouvernants.

Elle n'est la même, ni aux États-Unis, ni en Suisse, ni au Chili.

Et elle vaut, suivant les hommes qui la dirigent et l'incarnent.

Il est donc moralement et matériellement impossible de séparer, dans la République, l'idée de l'application qui en est faite.

L'une et l'autre sont étroitement, indissolublement liées.

Changez les hommes et l'idée elle-même se trouve modifiée.

Or, l'idée républicaine aujourd'hui, par qui donc est-elle mise en pratique ?

Elle est mise en pratique par des sectaires abominables, par de véritables bandits.

La République, c'est eux.

La République leur est collée sur les épaules comme la peau sur les os.

Et il faudrait écorcher la République pour qu'elle ait une autre signification que celle qu'elle a par eux et et avec eux.

Il est donc profondément absurde et profondément hypocrite de venir affirmer qu'on se rallie à l'idée sans se rallier aux hommes qui mettent cette idée en pratique.

Et les farceurs qui se cherchent une excuse pour déserter et trahir la cause religieuse et la cause conservatrice, nous font hausser les épaules, quand ils s'efforcent de démontrer qu'ils acceptent l'idée républicaine et réprouvent les scélérats qui la déshonorent.

Ils ont beau dire et beau faire.

Leurs subtilités et leurs distinctions sont vaines.

En se ralliant à l'idée républicaine, ils se rallient aux hommes du moment, le tout marchant ensemble, le tout étant indivis.

Et c'est pourquoi, aux élections générales prochaines, les électeurs conservateurs et catholiques ne voteront pas pour les candidats amphibies.

Ceux qui se réclament de la République, demanderont leurs voix aux républicains et rien qu'aux républicains, qui n'hésiteront pas, d'ailleurs, à leur préférer de bons et vrais républicains.

Car il vaut mieux, pour les idées chrétiennes et conservatrices, qu'il y ait, à la prochaine Chambre, une Droite moins nombreuse, mais plus homogène.

La qualité, en fait d'opposition, vaut mieux que la quantité.

UN VRAI !

Mgr Trégaro.

1er septembre 1891.

Un vrai évêque, dans le sens le plus étendu, dans l'expression la plus noble, c'est l'évêque de Séez !

Quand les autres prélats se taisent, courbés sous le joug de la Gueuse, lui il parle, lui il proteste, lui il agit, se redressant de toute sa taille devant l'ennemi.

Sa crosse de pasteur ne lui sert pas seulement à assembler les brebis confiées à sa garde.

Elle sait aussi frapper le loup et l'éloigner du troupeau.

Car ce n'est pas pour rien que le digne et vaillant évêque fut aumônier de la flotte.

Il a gardé de nos marins et la franchise et la rudesse, et surtout le sentiment du devoir.

L'autre jour il prononçait une touchante et fière allocution aux funérailles du regretté curé de Flers. Et la parole de Mgr de Séez flagellait cruellement les francs-maçons qui détiennent encore et temporairement, le gouvernement de la France.

Or, les francs-maçons se sont cabrés sous les lanières épiscopales. Ils ont crié, ils ont insulté l'évêque, ils l'ont menacé.

Mais Mgr Trégaro n'est pas homme à reculer.

Ce serait même la première fois que pareille chose lui arriverait.

Et voici la belle lettre qu'il m'adresse à ce sujet, lettre que je suis fier de recevoir et de publier.

L'*Autorité* l'a déjà donnée en grande partie ; mais nos lecteurs seront certainement heureux de la lire à nouveau et tout entière.

ÉVÊCHÉ
DE SÉEZ

Cher Monsieur,

Je n'ai point l'habitude de répondre aux attaques de certains journaux francs-maçons, si nombreux aujourd'hui ; et pourquoi le ferais-je, leurs insultes m'honorent. Il faudrait sans doute soumettre à ces théologiens émérites, qui ignorent généralement les premières notions du catéchisme, les instructions que nous devons donner au peuple. Leur tolérance va jusque là. Il est facile d'obtenir les bonnes grâces de Messieurs les francs-maçons, il suffit de garder le silence devant les outrages quotidiens dont ils abreuvent la religion catholique et les catholiques. Il est vrai qu'alors ils nous gratifient largement de leur mépris en retour de notre mutisme, et vraiment ils en ont le droit. Mais nous, catholiques de tout rang, ne devrions-nous pas rougir d'être des chiens muets, *canes muti*, comme parle la Sainte-Ecriture ?

Non, mille fois non, qu'il n'en soit plus ainsi, car c'est en suivant cette ligne de conduite, qui nous déshonore devant Dieu et devant les hommes, que nous voyons aujourd'hui nos ennemis les francs-maçons triompher, nous mépriser, resserrer chaque jour les chaînes odieuses qui nous ravissent nos libertés les plus sacrées, depuis la liberté du père de famille de transmettre sa foi à son enfant, jusqu'à la liberté pour l'infortuné qui va mourir dans un hôpital, de

recevoir de la bouche d'un prêtre, dont il tient sa foi, les dernières consolations que la religion lui apporte; et pourtant les francs-maçons ne jugent pas encore inopportun de les accorder au scélérat, couvert du sang de ses semblables, qui va expier son crime sur l'échafaud.

Voilà où en sont réduits aujourd'hui les trente-cinq millions de catholiques français dans leur propre patrie. Nos voisins nous regardent en pitié et se demandent si la fille aînée de l'Eglise n'est pas descendue au rang de la plus humble servante. En Prusse, une faible minorité catholique, noblement et courageusement dirigée, oblige le chancelier de fer, son implacable ennemi, à retirer ses lois persécutrices contre la justice, le droit, la liberté ; et le gouvernement actuel, passionnément protestant, s'honore aux yeux du monde entier en restituant aux catholiques ce que de criminelles confiscations leur avaient injustement arraché. Est-il permis d'espérer que nos francs-maçons juifs auront un jour assez de grandeur d'âme et d'esprit de justice pour les imiter ? Nous voudrions le croire.

En Prusse, on jetait les évêques en prison, c'est bien : ils y mouraient, c'est mieux encore ; mais leurs frères sortaient triomphants de la lutte et leur tyran tombé s'en allait en exil. L'Eglise a le droit d'être fière de ces glorieux enfants. La Belgique, notre voisine, s'est montrée grande aussi dans la persécution, et elle en est sortie victorieuse. Honneur à ces vaillants catholiques !

La presse franc-maçonnique juive, c'est-à-dire, antifrançaise et anticatholique, fait un crime à l'évêque de Séez d'avoir proclamé hautement la vérité aux funérailles du regretté et du si digne curé de Flers : ces bons apôtres, qui livrent avec ostentation leurs camarades à l'enfouissement civil, trouvent qu'un évêque s'oublie et manque de respect à un prêtre vénéré, en rappelant en face de son cercueil les saints combats qu'il a livrés contre eux pour défendre la foi des enfants que Dieu lui avait confiés et qu'ils ont arrachés à sa tendresse de pasteur et de père spirituel, pour les livrer aux écoles sans Dieu.

Mais si la vérité doit être entendue quelque part, n'est-ce pas en face de la mort, cette incomparable éloquente, qui sait faire naître le remords même au cœur des plus endurcis ?

Du reste, l'évêque de Séez n'a dit ce jour-là que ce qu'il a proclamé hautement chaque fois qu'il a élevé la voix pour défendre les droits de l'Eglise ; il a condamné, comme il en avait le droit et le devoir, les lois liberticides contre l'enseignement public ; il a dénoncé pour la centième fois la neutralité dans l'instruction des enfants comme une cruelle ironie, et il ne reconnaît à personne le droit de lui imposer silence sur cette question. Il a dit et il répétera, quoi qu'il arrive, que les écoles sans Dieu, les écoles athées ou apostates sont pour les enfants catholiques un massacre des innocents, plus cruel sans contredit que celui commandé par Hérode, dont le nom sera exécré jusqu'à la fin des temps. Il y a en effet cette différence incommensurable entre l'un et l'autre que le sanguinaire Hérode ne tuait que ces corps et que les autres s'attaquent aux âmes infiniment plus précieuses puisqu'elles sont immortelles et les images vivantes de Dieu lui-même.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

† François-Marie, évêque de Séez.

Si tous les évêques de France tenaient un tel langage et avaient surtout une pareille attitude, il y a beau temps que la persécution religieuse serait close ! Il y a beau temps que les catholiques seraient enfin les maîtres, chez eux, en France !

Car, ainsi que le dit le vénérable Prélat, les catholiques sont trente-cinq millions de victimes, opprimées par quelques milliers de bourreaux.

Il leur suffirait de vouloir pour pouvoir.

Mais ils ne veulent pas, ou du moins ils paraissent ne pas vouloir.

Pourquoi ?

Parce qu'ils n'ont pas de chefs, parce que leurs chefs naturels, les évêques, se dérobent et traitent avec l'ennemi, au lieu de combattre.

Dans quel autre pays du monde, pays catholique et religieux, les évêques eussent-ils supporté la laïcisation de l'enseignement et la dispersion des congrégations, sans aller jusqu'au bout, jusqu'aux dernières limites de la protestation ?

Et ce bout, cette limite, c'est l'amende, c'est la prison.

Or, on déchristianise brutalement et rapidement la France, et les évêques continuent de dîner avec leurs préfets et de saluer humblement M. Carnot.

Les francs-maçons, franchement, seraient bien bons de se gêner, et de ne pas poursuivre à outrance leur œuvre abominable qui ne rencontre aucune résistance.

A de précieuses exceptions près, les évêques de France sont les complices de la persécution.

Et il est plus odieux de la tolérer que de la faire.

La faire est le résultat de la haine.

La tolérer est la preuve de la lâcheté.

Il est vraiment prodigieux que ce soient des laïques comme Drumont, comme moi, qui soient réduits à mener cette résistance des catholiques contre la franc-maçonnerie, résistance qui devrait être le monopole de nos évêques.

Cela suffit à expliquer le désarroi des catholiques et à montrer pourquoi, étant les plus nombreux, ils ne sont même pas en état de se défendre et de se protéger, leurs chefs naturels n'osant pas se mettre à leur tête.

Les catholiques de France seraient-ils donc au-dessous des catholiques de Belgique et d'Allemagne, au-dessous de tout peuple croyant ?

En tout cas, ils ne peuvent se plaindre de ce qui leur arrive.

Et on en est réduit à souhaiter que la persécution, par la laïcisation des écoles de filles et par la réalisation de la loi Pochon, c'est-à-dire par l'excès du mal, les accule, depuis l'archevêque et le cardinal, jusqu'au simple catéchumène, à se révolter enfin contre une intolérable tyrannie, ou à passer justement pour renier et leur Dieu et leur foi.

NOS ÉVÊQUES

Lettre de Mgr. Fuzet.

5 septembre 1891.

Nous recevons de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Beauvais, la lettre que voici :

ÉVÊCHÉ
DE BEAUVAIS
NOYON
ET SENLIS

Beauvais, le 1er septembre 1891.

—

Monsieur le Directeur,

Vous nous donnez lieu trop souvent d'admirer le rare talent, la force de raison et le grand courage avec lesquels vous défendez nos droits méconnus et nos libertés religieuses indignement foulées aux pieds, pour ne pas me croire autorisé à vous dire que je suis, non pas profondément étonné, mais littéralement indigné des chefs nombreux d'accusation que, dans votre article du 31 août, vous accumulez sur l'épiscopat français presque tout entier, sauf, dites-vous, *quelques précieuses exceptions.*

Certes, Monsieur le Directeur, nous rendons tous un hommage bien mérité au courage intrépide avec lequel Mgr l'évêque de Séez se jette dans la mêlée, pour se mesurer corps à corps avec la presse franc-maçonnique juive, c'est-à-dire anti-française et anti-catholique.

Pour mon compte personnel, je le fais d'autant plus vo-

lontiers, et plus ouvertement, que je me sens le cœur d'en dire, d'en écrire et d'en faire tout autant, si je me trouvais dans les mêmes circonstances.

Mais, que du discours que ce vaillant prélat a prononcé aux funérailles de M. le curé de Flers, que de la lettre qu'il vous adresse, vous preniez occasion de mettre Mgr l'évêque de Séez dans un cadre à lui seul réservé, que vous le représentiez comme un *vrai*, *celui-là*, tandis que presque tous les autres évêques n'en portent que le nom et n'en ont que l'extérieur et l'apparence, mon cœur se soulève contre cette assertion, et j'affirme que Mgr de Séez lui-même n'acceptera jamais le titre de *vrai* qu'il vous plaît de lui décerner en termes si injurieusement exclusifs pour ses vénérés collègues dans l'épiscopat.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Directeur, que, si au milieu d'une vie très absorbée, je le vois, vous preniez le temps et la peine de vous informer exactement de ce que font les évêques de France dans leurs diocèses pour le bien de la religion et le salut des âmes ; si vous aviez connaissance de leurs lettres pastorales, de leurs discours, de leurs actes, de leurs correspondances avec le pouvoir, vous auriez épargné à votre plume, à votre talent, à votre caractère, la triste tache de faire peser sur l'épiscopat français des accusations non moins déshonorantes pour leur auteur que pour ceux qui en sont l'objet, et vous n'auriez pas cédé à la regrettable pensée de représenter les évêques français comme des lâches, qui laissent leur clergé « sans direction, se courbent sous le « joug de la Gueuse, se dérobent et traitent avec l'ennemi « au lieu de le combattre, qui ont supporté la laïcisation de « l'enseignement, la dispersion des congrégations sans aller « jusqu'aux dernières limites de la protestation ; qui, tandis « qu'on déchristianise brutalement et rapidement la France, « continuent de dîner avec leurs préfets et de saluer hum- « blement M. Carnot ; en un mot, qui sont les complices de « la persécution qu'il est plus odieux de tolérer que de « faire ».

Vous en prenez tout à votre aise, Monsieur le Directeur, et l'on voit que vous ne connaissez l'épiscopat français que de loin ou par des rapports de seconde main dont l'exactitude est la moindre qualité. Je ne suis pas chargé de défendre

l'honneur de l'épiscopat attaqué si violemment par une plume dont la vaillante énergie s'exerce plus ordinairement dans de plus nobles combats.

Je me contente de vous rappeler en terminant, et sans entrer autrement en discussion, que les évêques sont établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il s'est acquise au prix de son sang. En vertu de cette mission, ils reçoivent des lumières et des grâces qui font trop souvent défaut à ceux qui croient pouvoir s'ériger en juges de leurs actes, fussent-ils d'ailleurs des intelligences supérieures, des hommes de talent, des écrivains distingués, des orateurs éminents. Nous prenons, d'ailleurs, pour règle de notre conduite les traditions constantes de l'Eglise catholique, et les sages inspirations de son chef visible, du vicaire de Jésus-Christ.

Non, nous ne *nous courbons point sous le joug de la Gueuse*, mais nous sommes soumis de *fait* à la forme de gouvernement qui existe actuellement en France, sans afficher bruyamment notre soumission. Nous payons les impôts, nous faisons prier pour la chose publique, nous ne fomentons pas les grèves, nous ne faisons pas appel à l'insurrection et au bouleversement de tout ce qui existe. Nous subissons, sans jamais les accepter, les lois malheureuses et liberticides qui nous sont imposées au nom de la liberté, sous la pression d'une secte infernale qui a juré la ruine et la destruction du christianisme en France.

On n'ignore pas ce que nous pensons de ces lois d'oppression qui ne se comptent plus tant elles se multiplient de jour en jour sans interruption. Nous ne cesserons de protester contre elles, et à l'exemple du grand apôtre, nous sommes prêts à tout souffrir, à être enchaînés et à mourir, s'il le fallait, pour le nom du seigneur Jésus. *Ego enim non solum alligari sed et mori paratus sum propter nomen Domini Jesu.*

Veuillez recevoir, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Joseph Maxence,
Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

Je ne me plaindrai pas, Monseigneur, des quelques sévérités que vous m'adressez.

Bien au contraire, même, je les reçois avec joie et reconnaissance.

Car il m'est doux d'entendre un prélat aussi ferme, aussi vaillant que vous, me dire que je me trompe, lorsque j'affirme qu'un trop grand nombre d'évêques français courbent la tête devant la persécution, et trahissent leurs devoirs de pasteurs, en fréquentant les loups qui déchirent le troupeau.

Tant mieux, s'il y en a moins que je ne le croyais, et moins que je ne l'ai dit !

Et cette question des évêques de France, telle que je l'ai soulevée, est une question dans laquelle je souhaite vivement avoir tort.

Malheureusement, les exemples sont là, criants et scandaleux.

Les noms, on pourrait les citer.

Et le nombre de ces évêques pactisant avec les contempteurs de Dieu s'accroît tous les jours.

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ?

Vous savez aussi bien que moi, Monseigneur, de quelle façon sont nommés les évêques, aujourd'hui.

Le gouvernement d'athées et de francs-maçons qui déshonore la France, n'a qu'une pensée : déchristianiser le pays par tous les moyens.

Or, un des meilleurs et des plus pratiques, parmi ces moyens, c'est de choisir pour évêques des prêtres compromis, incapables, ambitieux ou lâches, qui ne lui opposeront aucune résistance sérieuse.

Et il choisit bien, allez !

Tout ce qu'il y a de mauvais dans le clergé hante l'antichambre du ministre des cultes.

Et la cour de Rome s'estime encore heureuse, lorsqu'elle parvient à obtenir les médiocres, pour écarter les exécrables.

Un tel recrutement des évêques sous le Concordat appliqué d'une façon despotique et déloyale, mène l'Eglise de France tout droit à l'asservissement et à la destruction.

Vainement les soldats sont-ils admirables de courage et de foi, si les généraux manquent d'énergie, d'intelligence et de caractère.

C'est par les évêques, par les curés doyens, réduits au rôle de simples et obéissants fonctionnaires, que le gouvernement franc-maçon entend découronner l'Eglise de France, l'avilir et l'avoir à sa merci.

Voilà pourquoi, nous serons impitoyables pour les évêques qui capitulent.

Nous nous souvenons, l'histoire est là, de ce qui se passa, il y a cent ans.

Et il ne nous plaît pas, à nous catholiques militants, d'être livrés à la Gueuse, par des évêques assermentés et constitutionnels.

S'ils ne nous défendent pas, nous nous défendrons nous-mêmes. Et ceux qui auront fait défection, qu'ils aient la soutane noire, violette ou rouge, sauront ce qu'il en coûte, pour s'être loués ou vendus aux pires ennemis de leur foi et de leur Dieu, nous le jurons !

Car nous ne sommes pas au bout de nos tristesses et de nos misères, vous le savez bien, Monseigneur !

C'est vous-même, qui le disiez dans d'admirables lettres pastorales que j'ai sous les yeux, lettres pastorales qui soutiennent et réconfortent les âmes, à l'heure de détresse que traverse l'Eglise de France.

« Sans doute, écriviez-vous, nous ne vivons pas pré-

cisément dans ces temps de persécutions violentes, où la profession publique de la foi chrétienne emportait le danger et la perte même de la vie et où inscrire son nom sur les registres de l'Eglise, était, comme on l'a dit, prendre une inscription pour le martyre. Mais nous traversons des temps orageux où les vrais chrétiens ne peuvent souvent, nous ne dirons pas conserver la foi, mais en pratiquer ostensiblement ou en recommander les observances sans s'exposer à de véritables désagréments, à toute sorte de défaveurs, d'exclusions même, et où la plupart de ceux qui sont en vue ne peuvent guère, selon l'expression du grand évêque de Meaux, « sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant. »

Et vous ajoutiez dans un cri d'angoisse : « En viendra-t-on, comme il y a bientôt un siècle, jusqu'à nous demander encore des apostasies ou du sang ? »

Non, ils ne vous demanderont pas du sang. Mais ils vous demanderont toutes les apostasies, toutes !

Et c'est pour cela qu'ils façonnent et préparent le haut clergé, en le choisissant avec une habileté infernale, pour l'œuvre de mort à laquelle la franc-maçonnerie a condamné la religion catholique.

Ils ont besoin de s'y faire des auxiliaires d'abord et souvent inconscients, qui seront des complices ensuite.

Dans votre noble et haute loyauté, Monseigneur, vous vous refusez à le croire et à le voir.

Vous vous imaginez sincèrement que tous sont comme vous.

Et pour les autres, car il y en a et il y en a trop, beaucoup trop de ceux-là, vous affirmez « qu'ils reçoivent des *lumières et des grâces* qui font défaut à ceux qui croient pouvoir s'ériger en juges de leurs actes ».

Ils en ont besoin, Monseigneur, bien besoin.

Et je souhaite, avec Votre Grandeur, qu'au lieu d'être les commensaux des préfets, les courtiers électoraux des candidats révolutionnaires, et les thuriféraires de ce ridicule et odieux Carnot, responsable du mal dont nous souffrons, ils soient, sans exception, comme vous, Monseigneur, « *prêts à tout souffrir, à être enchaînés et à mourir !* »

DOMINE, SALVAM FAC REMPUBLICAM !

25 septembre 1891.

Les feuilles publiques, de diverses nuances, racontent, — et je ne serais pas surpris si la nouvelle était vraie, — que le ministre des cultes vient d'adresser une circulaire prescrivant aux Préfets d'exercer une étroite surveillance dans les églises, pour faire exécuter les règlements qui ordonnent de chanter, le dimanche et les jours de fête, le *Domine, salvam fac rempublicam !*

On ajoute que les membres du clergé, curés, desservants ou autres, qui ne chanteront pas pour la République, seront privés de leur traitement pendant un temps déterminé.

La nouvelle est bête, stupide, invraisemblable, et voilà pourquoi je la crois vraie.

Chaque fois, en effet, qu'il y a une sottise à faire, une inconvenance à commettre, une tracasserie à inventer, contre la religion, le gouvernement de la République considère comme un devoir de n'y pas manquer.

C'est la Franc-Maçonnerie qui gouverne.

Et, pour elle, c'est un délicieux régal de brimer le clergé et de railler Dieu lui-même.

Ces gens-là ne croient pas en Dieu, se moquent des prêtres, qu'ils traitent de charlatans.

Ils considèrent comme une plaisanterie des plus spirituelles, d'obliger ces mêmes prêtres qu'ils outragent à invoquer, en faveur de la République, ce même Dieu dont ils nient l'existence.

Je ne connais pas de dérision plus insolente et de parodie plus odieuse.

Admettez un instant que la Papauté, appuyée par une puissance séculière, oblige les francs-maçons à célébrer des cérémonies en son honneur, et représentez-vous les hurlements et l'indignation des *Frères trois points?*

Pourtant, on ne saurait comparer l'abus fait d'un culte respectable et vénérable, comme le catholicisme, à l'abus qu'on ferait d'une simple association civile, comme la Franc-Maçonnerie.

Non; mais la haine du gouvernement républicain contre tout ce qui touche à la religion est telle, que cela le conduit à des raffinements de persécution vraiment inouïs.

Et je n'en connais pas de plus ignominieuse bue celle qui consiste dans l'obligation de chanter *Domine, salvam fac rempublicam!*

En effet, qu'est-ce que cela signifie.

En ordonnant ce chant, la République dit aux prêtres catholiques :

« Je vous ai en horreur. Et la preuve c'est que j'ai fermé vos temples partout où j'ai pu, c'est que j'ai chassé vos religieux, c'est que j'ai laïcisé vos écoles vous enlevant l'éducation des enfants et m'efforçant d'en faire des athées comme moi. La preuve, c'est que j'ai banni le nom de Dieu de partout, enlevé

les sœurs de charité du chevet des malades, supprimé les aumôniers des lycées, tari le recrutement du clergé par les lois militaires.

« Eh bien ! il me plaît que malgré tout le mal que je vous ai fait et que je vous ferai encore, et que malgré tous les mépris dont je vous abreuve, vous soyez obligés de prier pour moi, sinon du fond du cœur, au moins du bout des lèvres, et que vous appeliez à me bénir ce Dieu qui est le vôtre, mais qui, pour moi, ne vaut pas mieux que Moloch, Bacchus ou le bœuf Apis.

« Et pendant que vous chanterez, je me tordrai de rire, à la pensée que je vous impose ce carnaval sacré, dans lequel, vous et votre Dieu, vous vous travestissez, de par mes ordres, en thuriféraires agenouillés de qui vous frappe et de qui vous haït ! »

Or, je comprends très bien ce qu'il y a de profondément humiliant, de profondément douloureux, pour un prêtre, à prononcer des paroles aussi sacrilèges que celles qui, dans une église, unissent le nom du Seigneur au nom de la Gueuse et lui demandent, à lui Dieu, de sauver, de sauvegarder, de perpétuer le régime infâme qui le brave et le renie.

Les autres gouvernements persécuteurs de la foi chrétienne avaient infligé la torture, la prison, le bannissement, mais n'avaient pas trouvé, comme la troisième république, l'ingénieuse et humiliante obligation imposée aux victimes, de prier pour le bonheur de leurs bourreaux !

LE PARTI CONSERVATEUR

26 septembre 1891.

Je n'ai jamais compris, pour ma part, l'affaissement dans lequel est tombée momentanément, une notable portion du parti conservateur, les chefs surtout, car les petits, les humbles, les soldats, sont demeurés ce qu'ils étaient, vaillants et pleins d'espoir.

Je sais bien que la grosse désillusion de l'aventure Boulanger, — aventure que l'on avait des raisons pour croire certaine et qui n'a, d'ailleurs, échoué que par l'incroyable fuite du général — je sais bien que l'effort considérable tenté par le parti conservateur alors, l'ont pour ainsi dire fatigué, épuisé même.

Car le parti conservateur, à de notables exceptions près, n'est pas un parti de combat.

Et peut-être même ne s'appelle-t-il *conservateur* que parce qu'il aime surtout se *conserver* intact et sain et sauf.

Mettre ce parti en mouvement, le faire agir, lui faire donner de l'argent, obtenir qu'il s'expose au danger, ce n'est point une affaire facile et qui se puisse renouveler aisément, je ne l'ignore pas.

Pourtant, et l'histoire en main, je vois que lorsque ce parti finit par s'ébranler, il devient comme le mouton enragé et extermine tout ce qui est devant lui.

Mais, il en faut beaucoup, beaucoup pour le rendre enragé.

Le parti conservateur, par cela même qu'il ne se compose que de braves et honnêtes gens, est un parti de souffre-douleurs;

On le crible d'impôts et il ne dit rien ;

On lui vole ses enfants pour les élever détestablement

et il ne grogne même pas, comme la chienne ou la chatte à qui l'on enlève leurs petits;

On l'exclut du gouvernement de son pays et il trouve cela tout naturel ;

On le persécute dans sa foi religieuse, on proscrit ses croyances, et quelques-uns de ses évêques et de ses prêtres, méconnaissant la parole du Christ, rendent tout à César, et très peu à Dieu;

On le crible de tracasseries, d'avanies; on l'abreuve d'opprobres dans sa vie publique ou dans sa vie privée, et il se résigne, courbe la tête et se tait.

Si encore, ce parti conservateur, qui croit en Dieu, qui veut la religion libre, qui entend ne pas se laisser piller, battre et conspuer par-dessus le marché; si ce parti conservateur était une petite minorité, j'admettrais qu'il fuie la bataille et se tienne coi dans les caves.

Mais non, c'est l'immense majorité du pays.

C'est la France, la vraie France, opprimée par une bande de coquins, d'hommes audacieux, que suivent quelques trembleurs.

Aussi, je ne me décourage pas.

Je crois fermement que le parti conservateur finira par se ressaisir, par reprendre le sentiment de sa dignité, la perception de sa force et que son retour offensif sera d'autant plus puissant, d'autant plus irrésistible, qu'il aura été plus lent à se produire.

Et c'est la question religieuse qui lui rendra la possession de lui-même.

Car celui qui craint Dieu, comme dit le poète, n'a point d'autre crainte.

Et s'il est vrai qu'on s'abandonne sur les questions purement humaines, on ne capitule jamais quand il s'agit de sa foi.

La République l'a bien compris.

Et c'est pour cela qu'elle essaie d'arrêter le soulèvement religieux en France, par la mainmise sur les évêques nouvellement nommés.

C'est pour cela qu'elle fait tant d'avances, aux uns et aux autres, avances toutes de paroles, et où les actes sont absents.

Elle redoute une nouvelle levée de boucliers chez le parti conservateur.

Tous les jours, elle annonce notre mort.

S'il était vrai que nous sommes morts, elle n'en parlerait pas si souvent.

Elle est obligée de constater que la Chambre des députés comprend 200 membres qui seraient heureux de la voir disparaître, ou tout au moins se modifier de fond en comble, au point de vue du personnel, et remplacer la canaille qui s'y trouve par des gens d'honneur et de devoir.

Jamais, à aucune époque, aucun gouvernement n'a eu contre lui, dans le Parlement et dans le pays, une aussi forte, une aussi imposante, une aussi formidable opposition.

Désespérer, en de pareilles conditions, serait une lâcheté.

Le parti conservateur ne la commettra pas.

Il faut le stimuler, il faut l'éveiller, il faut lui faire voir comme on l'abuse, souligner les outrages qu'il reçoit sous toutes les formes, lui montrer tous ses intérêts lésés, toutes ses libertés foulées aux pieds, sa foi menacée, et lui dire, — ce qui est la vérité — qu'il n'a qu'à VOULOIR pour POUVOIR renverser le gouvernement dont il se plaint et dont il souffre.

Oh ! je ne dis pas que nous y arriverons tout de

suite, demain. Mais nous y arriverons, c'est ma croyance ardente, car le parti des honnêtes gens est le plus nombreux, et s'ils sont longs à s'émouvoir, ils n'en deviendront que plus terribles quand, leur patience étant enfin lassée, ils demanderont compte à ceux qui nous gouvernent, de ce qu'ils ont fait de la noble et sainte patrie française.

LE RELÈVEMENT.

Catéchismes électoraux.

6 novembre 1891.

Les poursuites, iniques et stupides, dirigées contre le vénérable et vaillant archevêque d'Aix, ont eu ceci de bon, entre autres choses : qu'elles ont marqué l'arrêt de la défaillance épiscopale en France et que c'est de ces poursuites mêmes que part le relèvement des caractères, dans le haut clergé.

On sait que plus de soixante évêques ont écrit à l'archevêque d'Aix, pour adhérer à sa noble protestation et pour se déclarer solidaires de son « CRIME ».

Cela fait du bien, cela remonte.

Et on avait besoin de ce spectacle réconfortant.

Car, enfin, on pouvait, à juste droit et avec de légitimes inquiétudes, se demander combien d'évêques avaient mis la crosse en l'air et avaient lamentablement capitulé devant la Franc-Maçonnerie, représentée officiellement par la République actuelle?

Et on pouvait redouter qu'il n'y en eût beaucoup, beaucoup trop.

Mais voici que l'affaire de l'archevêque d'Aix vient à point pour opérer la sélection.

Les vrais, les bons évêques, ceux qui ne se sont pas livrés et qui ne nous ont pas vendus, ceux-là font cortège à l'archevêque d'Aix, — à la victime.

Les autres s'abstiennent, c'est-à-dire qu'ils restent avec les bourreaux.

Ces poursuites en police correctionnelle contre un archevêque, alors qu'on ne poursuit ni les cochons de plume qui déshonorent la presse et la librairie, et alors que les souteneurs exercent librement dans les rues de la capitale, en plein jour, leur ignoble industrie; ces poursuites, dis-je, seront la pierre de touche.

Ceux qu'elles indignent, ceux qu'elles révoltent, sont les vaillants demeurés fidèles à leur Dieu.

Les autres, qu'elles laissent froids, indifférents dans la forme et peut-être joyeux au fond, sont les traîtres.

Les catholiques jugeront et apprécieront.

Mais ces bienheureuses poursuites nous seront encore utiles pour bien d'autres causes.

Elles réchauffent le zèle et excitent l'initiative des prélats qui ont le véritable souci de leurs devoirs sacrés.

J'ai là, sous les yeux, une petite brochure genre catéchisme, rédigée par le saint archevêque de Rennes, le cardinal Place.

Cette brochure, répandue par milliers dans les diocèses de Bretagne, comble une lacune importante dans l'enseignement donné aux enfants catholiques.

Elle leur donne des indications utiles, indispensables, au point de vue social et politique, indications que d'habitude, on néglige beaucoup trop.

Il faut, en effet, sous un régime de démocratie, que les citoyens sachent et apprennent, dès leur plus tendre jeunesse, quelle doit être, dans la vie publique, la règle que leur impose la religion.

Car la religion n'est pas faite seulement pour les

besoins de la vie privée; elle doit encore enseigner à l'homme tous ses devoirs ici-bas, sociaux, politiques, tout aussi bien que les devoirs qui regardent la famille ou qui le concernent lui-même.

Tout d'abord, l'archevêque de Rennes signifie aux parents que leur premier devoir est de donner à leurs enfants des maîtres chrétiens et de ne pas les envoyer dans des écoles mauvaises.

Et il définit immédiatement, en disant : « *Qu'entend-on par écoles mauvaises ?* »

Et il répond : « *On entend, par écoles mauvaises, celles où les enfants seraient en danger de perdre la foi ou les mœurs.* »

Le très distingué prélat va jusqu'au bout et aborde courageusement la question politique.

Je cite :

D. Comment obtiendrons-nous d'être gouvernés chrétiennement ?

R. Nous obtiendrons d'être gouvernés chrétiennement en votant, aux élections, pour des hommes résolus à défendre les intérêts de la religion et de la société.

D. Est-ce un devoir de voter aux élections ?

R. Oui, c'est un devoir de voter aux élections.

D. Est-ce un péché de mal voter aux élections ?

R. Oui, c'est un péché de mal voter aux élections.

D. Qu'est-ce que mal voter aux élections ?

R. Mal voter aux élections, c'est voter pour des hommes qui ne seraient pas résolus à défendre les intérêts de la religion et de la société.

D'autre part, voici, d'après le *XIX*[e] *Siècle*, le texte d'un supplément au chapitre du catéchisme sur la prière, dû à Mgr l'Évêque de Châlons :

— Pour qui devons-nous prier ?

— Nous devons prier d'abord pour nous-mêmes, ensuite pour

NOS PARENTS, POUR LES PASTEURS DE L'ÉGLISE, POUR NOTRE PATRIE ET POUR CEUX QUI LA GOUVERNENT.

— POURQUOI DEVONS-NOUS PRIER POUR CEUX QUI NOUS GOUVERNENT ?

— NOUS DEVONS PRIER POUR CEUX QUI NOUS GOUVERNENT, AFIN QUE DIEU LEUR FASSE LA GRACE DE RENDRE LE PAYS PROSPÈRE ET FIDÈLE A DIEU.

— POUR OBTENIR DE DIEU UN BON GOUVERNEMENT, SUFFIT-IL DE PRIER ?

— NON, IL NE SUFFIT PAS DE PRIER : IL FAUT ENCORE AGIR, C'EST-A-DIRE VOTER AUX ÉLECTIONS POUR DES CHRÉTIENS HONNÊTES ET CAPABLES.

— CELUI QUI MANQUE VOLONTAIREMENT DE VOTER AUX ÉLECTIONS EST-IL COUPABLE DEVANT DIEU ?

— OUI, CELUI QUI MANQUE VOLONTAIREMENT DE VOTER AUX ÉLECTIONS EST COUPABLE DEVANT DIEU.

— QU'EST-CE QUE VOTER MAL AUX ÉLECTIONS ?

— VOTER MAL AUX ÉLECTIONS, C'EST DONNER SA VOIX A DES HOMMES QUI ATTAQUENT LA RELIGION OU QUI REFUSENT D'EN DÉFENDRE LES DROITS.

— CELUI QUI VOTE MAL COMMET-IL UNE GRANDE FAUTE ?

— OUI, CELUI QUI VOTE MAL COMMET UNE GRANDE FAUTE, ET IL RÉPONDRA DEVANT DIEU DES MAUVAISES LOIS QUI RÉSULTERONT DE SON VOTE.

C'est parfait.

Et il faut espérer que tous les évêques suivront, dans cette voie pratique, le cardinal-archevêque de Rennes et l'évêque de Châlons, qui, d'ailleurs, n'ont fait eux-mêmes que suivre l'archevêque d'Aix, dont on n'a certainement pas oublié le catéchisme similaire.

Naturellement, les républicains francs-maçons s'élèvent furieusement contre l'archevêque de Châlons, qu'ils accusent de propagande cléricale.

Les susdits républicains nous font rire.

Le bulletin de vote, à notre époque, est devenu l'instrument du gouvernement moderne.

Cet instrument, dangereux entre tous, est dans les

mains de chaque citoyen, et, de son bon ou de son mauvais usage, dépendent la liberté, l'honneur et la fortune de la France.

Il serait vraiment inouï que les évêques et les prêtres arrivassent à se désintéresser de ces graves questions, sans parler des croyances religieuses, dont la pratique, l'existence même, sont également et intimement liées à l'exercice du droit de vote.

Être bon citoyen et bon chrétien, c'est tout un pour l'Église.

Et faire un bon chrétien, c'est faire un bon citoyen.

Voilà pourquoi les évêques et les prêtres, en servant Dieu, dans les bons principes qu'ils donnent à la jeunesse, servent en même temps admirablement la Patrie, la France !

CATHOLIQUES ET CITOYENS.

Voyage de Mgr Freppel à Rome.

28 décembre 1891.

Une note publiée par l'*Autorité* il y a deux jours, produit un certain émoi dans la presse.

Nous croyons devoir la reproduire en la faisant suivre de quelques commentaires qui ne seront peut-être pas inutiles.

Voici la note :

Nous croyons savoir qu'un certain nombre d'évêques français ont fait déjà ou vont faire parvenir au Vatican l'expression respectueuse de leur surprise, au sujet des derniers événements et des derniers avis de la nonciature, à la suite du débat engagé, devant les Chambres, sur la question religieuse.

Ces évêques estiment que les informations parvenues au Saint-Siège, ces temps derniers, sont incomplètes.

Nous sommes sûrs de notre information, et nous y reviendrons, s'il y a lieu.

Le *Figaro*, qui prêche la soumission à la République et qui, en matière religieuse, qu'il s'agisse de principes ou de croyances, se contente d'une petite *moyenne*, le *Figaro* s'étonne grandement de l'audace de ces évêques.

Le *Temps*, organe des libéraux honteux et capitulards, en gémit.

Cette résistance inattendue d'un certain nombre d'évêques, leur paraît un scandale.

Car s'ils veulent bien trouver mauvais que l'on persécute les catholiques, ils trouvent encore plus mauvais que les catholiques regimbent.

Et leur scepticisme, plein d'une indulgente indifférence, se répartit également entre les bourreaux et les victimes.

Mais les vrais catholiques, mais les militants, — ce qui est la même chose, la foi qui n'agit point n'étant pas une foi sincère, — les vrais catholiques, au contraire, se réjouissent de l'attitude résolue de leurs évêques.

Voilà trop longtemps que les nonces, à Paris, ne sont que les agents complaisants du gouvernement de la République, contre le clergé français.

Au lieu de le protéger, ce qui serait leur devoir ; au lieu de le couvrir, au lieu de servir de patrons aux évêques et aux prêtres de France, contre la franc-maçonnerie triomphante, ils les découragent et les désavouent, quand ils ne les livrent pas.

J'ai connu personnellement plusieurs nonces.

Or, j'étais humilié, attristé, de voir combien peu, d'abord, ils connaissaient la situation politique et religieuse de la France.

Un d'eux sortait en voiture découverte et accompa-

gnait M. Grévy sur une estrade, le jour même de l'exécution des décrets et du bannissement de nos congrégations.

Un autre, parlant de Constans et des autres, me disait : « Au fond, ils sont si bons chrétiens! »

Comment voulez-vous, que, dans ces conditions-là, le Vatican soit exactement informé?

Les nonces, à Paris, sans excepter le nonce actuel, n'ont qu'une pensée, qu'une préoccupation : vivre en bonne intelligence avec le Gouvernement de la République.

Le reste leur apparaît comme secondaire.

Chez eux, le diplomate éteint le prêtre.

Qu'ils sacrifient à ce besoin diplomatique, tout ce qu'ils peuvent honorablement sacrifier, j'y consens; mais s'ils s'imaginent qu'ils pourront aller jusqu'à nous sacrifier, nous les catholiques français, ils se trompent étrangement.

Et nous saurons nous mettre en travers.

Car, il est une distinction que l'on ne fait jamais et qu'il importe d'établir.

Les catholiques français ne sont *ultramontains*, pour employer l'expression inexacte dont se servent nos adversaires, que pour tout ce qui concerne l'ordre spirituel.

Au point de vue *spirituel*, leur chef est où est le Pape.

Le Pape parle, ordonne, et nous nous inclinons.

Mais si nous avons le devoir d'accueillir avec respect, filialement, toute autre communication du Saint-Père sur toute autre matière, là du moins, nous gardons notre indépendance et notre liberté.

Or, la politique intérieure de la France est une de

ces questions sur lesquelles nous avons le droit de ne pas abdiquer notre libre-arbitre.

Et le nonce, qui est un ITALIEN, et qui ne peut examiner la politique intérieure de notre pays, au même point de vue que nous, ne saurait nous en vouloir, si nous n'entendons pas recevoir de lui des leçons de patriotisme ou des conseils sur la politique.

C'est à Rome que nous allons chercher les lumières qui doivent éclairer notre vie spirituelle.

C'est en France seulement, rien qu'en France, qu'il nous convient de nous concerter et de prendre les déterminations nécessaires pour assurer l'avenir et le bonheur de notre pays.

Catholiques à Rome, Français en France.

Telle est la formule exacte et qu'aucun nonce ne parviendra jamais à fausser.

S'ils insistent contre la résistance qu'on leur opposera, ils s'y briseront, sans profit et sans honneur.

Et à l'occasion de cette note, publiée dans l'*Autorité*, nous ferons remarquer qu'elle coïncide, comme actualité, avec un article publié par le *Gaulois*, et qui occupe également la presse parisienne.

Parlant du dernier voyage à Rome de Mgr Freppel, le *Gaulois* raconte l'anecdote suivante :

Dans une audience au Vatican, le pape Léon XIII fit lire à l'évêque d'Angers une lettre au sujet de laquelle il lui demanda son opinion très franche. Cette lettre, qui devait être adressée aux évêques de France, leur donnait le conseil d'adhérer formellement à la République.

— Très Saint-Père, repartit Mgr Freppel, vous voulez bien me permettre de vous répondre nettement. Eh bien ! si cette lettre est envoyée, il se produira un schisme en France. Votre Sainteté fera ce qu'elle voudra ; mais c'est ma conviction absolue, et voici sur quelle raison elle est basée...

Et le député du Finistère développa longuement ses arguments devant le Pape attentif.

— Cela mérite attention, dit Léon XIII lorsque Mgr Freppel eut cessé de parler. Vous ne partez pas encore de Rome. Attendez quelques jours, je vous prierai de revenir me voir.

L'évêque d'Angers rentra à son hôtel. Dès le lendemain, il était mandé au Vatican, où il s'empressait de se rendre. Le Saint-Père lui montra la lettre et la déchira en lui disant :

— J'ai beaucoup réfléchi. Vous avez raison. Cette lettre ne sera pas expédiée.

Mgr Freppel rentra en France quelques jours après.

A part quelques mots qui sont de trop, l'histoire est loin d'être complètement inexacte et j'en tiens les détails du regretté prélat lui-même.

Parmi les mots qui sont de trop est le mot SCHISME.

Il n'en a jamais été question.

L'évêque d'Angers est allé à Rome, après les incartades du cardinal Lavigerie.

Il y est allé, au nom de la Droite, et sur mon instance personnelle.

Mgr Freppel avait entre les mains une lettre officielle, signée des principaux de la Droite, le priant d'éclairer le Saint-Père « *insuffisamment renseigné* » sur ce qui se passait en France et de lui porter nos respectueuses, mais inébranlables « RÉSOLUTIONS ».

Ces « RÉSOLUTIONS » étaient fort nettes.

Car elles comportaient le refus catégorique de faire à la République le sacrifice de nos opinions ou de nos préférences politiques.

Et ces « résolutions » devaient avoir d'autant plus de poids, au Vatican, que l'évêque d'Angers, nous le savions, n'y était pas vu avec faveur.

Il ne saurait me convenir, pour ce fait important,

comme pour d'autres auxquels j'ai pu être mêlé, d'en rapporter ici tous les détails, mais je ne suis pas indiscret, en affirmant que la démarche de l'évêque d'Angers, fit une grand impression sur le Saint-Père.

Le cardinal Lavigerie avait fait croire qu'il mènerait les catholiques de France à la République, facilement et sans peine.

Le vénérable évêque d'Angers dissipa cette illusion et prévint les erreurs qu'elle pouvait entraîner.

Et nos catholiques lui doivent de ne pas s'être trouvés, ce qui sera toujours douloureux pour eux, dans la pénible, mais inéluctable nécessité, de montrer publiquement que, s'ils sont les fils soumis de l'Église romaine, ils sont aussi les fiers et libres citoyens de la patrie française.

PRO DOMO.

5 janvier 1892.

Le bruit qui se fait autour de notre polémique religieuse, soit dans les journaux de France, soit dans la presse étrangère, italienne et belge ; les interprétations inexactes, les unes involontairement erronées, les autres faussées de mauvaise foi par des confrères envieux que le succès immense, tous les jours croissant, de l'*Autorité*, rend mortellement jaloux ; des notes affectant l'allure officielle et publiées dans quelques feuilles romaines, sur la demande formelle de M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de la République française, qui croit ainsi avoir trouvé le moyen de nous enrayer ; les calomnies sottes et les affirmations ignorantes des organes du radicalisme et de la franc-maçonnerie ; tout cela nous fait un devoir de bien préciser, en un résumé, et une fois pour toutes, les propositions

que nous avons successivement soutenues ici, depuis quelques mois, ne fût-ce que pour fournir, à ceux qui ne pensent pas comme nous, le corps même des doctrines qu'ils entendent réfuter, et à ceux qui partagent notre manière de voir, la facilité de nous disculper.

Car nous ne connaissons rien de plus insupportable pour un homme public que d'être jugé sur des données vagues, incertaines ou incomplètes.

Nous commencerons par le Concordat.

Le Concordat, qu'avait consenti la Papauté, sous la pression brutale de Bonaparte, aurait donné néanmoins et malgré les articles organiques répudiés par nous, d'assez bons résultats, si le gouvernement actuel l'eût pratiqué dans son esprit, avec bienveillance et avec loyauté.

Il n'en a pas été ainsi.

Le gouvernement de la République, a exigé de la Papauté tout ce qu'elle s'était engagée à concéder, et s'est réservé, lui, de violer tous ses propres engagements.

A telles enseignes que le Concordat, qui devait protéger le catholicisme, en France, l'opprime et l'étouffe.

Dans de pareilles conditions, nous sommes allé jusqu'à nous demander si la séparation de l'Église et de l'État, dût-elle amener la pauvreté pour l'Église, ne vaudrait pas encore mieux qu'un Concordat malhonnêtement interprété, sachant bien, d'ailleurs, que la décision à prendre en pareille matière, appartient exclusivement au Souverain Pontife ?

On nous a accusé de vouloir faire servir la Religion à l'opposition véhémente que nous faisons au gouvernement de la République.

C'est une injustice et une erreur.

A plusieurs reprises, et en pleine tribune de la Chambre des députés, nous avons déclaré que nous sacrifierions volontiers nos préférences monarchiques, à l'intérêt supérieur de l'unité nationale, que nous accepterions, en un mot, cette forme républicaine qui nous a toujours tant répugné, si la République nous accordait la liberté de conscience, sous ses formes nécessaires, indispensables, dans la vie publique en général, et dans l'Église et dans l'école en particulier (1).

Avec le vénérable archevêque d'Aix et avec toute l'Église, nous estimons, en effet, que tous les gouvernements peuvent avoir du bon, et qu'ils sont tous admissibles s'ils respectent les croyances religieuses d'un peuple, et tous haïssables s'ils les persécutent, quel que soit leur nom : Empire, — Royauté, — République.

Au fond, donc, et comme catholique, la forme du gouvernement nous est relativement indifférente.

Et ce n'est pas notre faute, si la République actuelle a élevé entre elle et nous, comme une infranchissable barrière, les ruines de nos écoles chrétiennes et les débris de nos croix renversées.

Quand elle sera revenue à la liberté qu'elle doit aux catholiques, qui sont la grande majorité du pays, nous verrons ce que nous avons à faire.

Mais tant qu'elle sera ce qu'elle est, le temple de la juiverie et de la franc-maçonnerie, habité par des sectaires qui affichent, politiquement et socialement, leur haine féroce contre tout ce qui touche, de près ou de loin, au catholicisme, nous la combattrons à outrance,

(1) Voir tome IV : *Choix de Discours politiques.*

comme on combat la bête fauve qui vous veut dévorer, et ou elle aura notre vie ou nous aurons sa peau !

Aucune autorité humaine ne saurait, en effet, nous arrêter dans l'accomplissement de ce que nous croyons un devoir de notre conscience et le plus impérieux de tous.

Donc, il n'est pas vrai que nous fassions opposition à la République, en tant que forme de gouvernement et au nom d'un parti politique quelconque.

Cette opposition n'a pour origine que la persécution que subit notre foi religieuse, sous le présent régime, et cessera, nous l'affirmons hautement, avec cette persécution.

Nous arrivons maintenant à un point délicat, le plus délicat de tous.

Et pourtant, nous devons le traiter avec clarté, avec franchise.

Le Nonce apostolique au nom du Saint-Père, le Saint-Père lui-même, ont-ils le droit de s'immiscer directement, souverainement, dans les affaires intérieures, politiques de la France, avec obligation pour nous, d'obéir purement et simplement ?

Peuvent-ils obliger les Français catholiques à se rallier au gouvernement existant, quel que soit ce gouvernement ?

En un mot, notre chef est-il à Rome pour le temporel comme pour le spirituel, ainsi que les radicaux et les libres-penseurs l'affirment et veulent le faire découler des notes publiées par la presse romaine?

Nous ne le croyons pas.

Nous reconnaissons au Nonce apostolique et naturellement au Saint-Siège dont il émane, tous les droits de conseil paternel sur toutes les choses humaines.

Mais en matière politique, que ce soit la politique étrangère ou intérieure, et en ce qui concerne les intérêts français, ces conseils ne sauraient avoir pour nous, rien d'impératif, rien d'obligatoire, et nous nous réservons la faculter de les décliner au besoin.

Si les catholiques français doivent l'obéissance aveugle au Saint-Siège, pour tout ce qui concerne le spirituel, ils entendent respectueusement mais fermement, demeurer les seuls juges de la forme du gouvernement qui leur convient.

L'histoire nous apprend que, parfois et sur les questions politiques les plus graves, la Papauté différa d'opinion avec la France et poussa même cette divergence jusqu'à l'hostilité ouverte, jusqu'à la guerre.

Et à ce point de vue, n'est-il pas à redouter déjà, que le Pape de demain ne se trouve désigné par la Triple-Alliance ?

Il y a, en effet, dans toutes les personnalités pontificales, un élément qui nous est étranger, l'élément italien, auquel nous ne saurions accorder une suprématie sur le patriotisme français, leurs intérêts pouvant être, comme ils le furent souvent, opposés et contrariés.

S'il n'y a plus d'Église gallicane, en France, il y a encore, Dieu merci, une Église nationale, c'est-à-dire une Église dont les fidèles entendent être catholiques soumis à Rome, et libres citoyens en France, et qui ne transigera pas, il faut qu'on le sache.

Telles sont les thèses que nous avons soutenues et que nous ne cesserons de soutenir, avec la conviction profo de et imperturbable, qu'en donnant à Rome toute notre foi, la foi complète, absolue, celle qu'on appelle la foi du charbonnier, et qu'en réservant, pour

notre pays l'autonomie, l'indépendance politique, nous remplissons tout à la fois parallèlement et sans les confondre, et notre devoir religieux le plus complet et notre devoir civique le plus étendu.

On nous a reproché de vouloir intimider le Saint-Père, d'essayer de régenter les évêques et de mener les prêtres.

Nous protestons avec la plus légitime indignation contre ces allégations stupides.

Si nous restons debout devant le Pape comme Français, nous sommes à ses pieds comme catholique.

Et nous n'aurions pas assez de regrets, assez d'excuses, pour retirer et réprouver hautement toute parole tombée de nos lèvres, qui aurait pu paraître manquer, nous ne dirons pas de respect, mais de vénération envers lui.

Quant aux évêques que nous avons pu malmener, ils étaient descendus les premiers dans l'arène politique et là, qu'ils le veuillent ou non, ils deviennent nos égaux et par conséquent nos justiciables.

Vouloir les régenter, serait une prétention ridicule, grotesque, et nous demandons qu'on veuille bien nous l'épargner.

Ce qui les régente, c'est leur devoir. Et ils l'ont bien montré dernièrement en faisant cortège, — et quel merveilleux cortège ! — à l'illustre archevêque d'Aix, sur les bancs, honorés ce jour-là, de la police correctionnelle.

De même pour les prêtres.

Ils savent ce qu'ils ont à faire, sans qu'on soit obligé de le leur dire dans un bureau de rédaction.

Maintenant, nous reconnaissons volontiers qu'il ne sera pas facile, si par hasard on en avait la prétention,

de leur faire admirer, ou même subir, sans une forte et invincible résistance, un gouvernement qui les insulte, qui les spolie et qui n'a qu'un but avoué, les détruire par tous les moyens possibles, matériels et moraux.

Les évêques choisis par les francs-maçons qui nous gouvernent et auxquels la cour de Rome a dû trop souvent se résigner, les exhorteront vainement ces humbles, mais nobles victimes, à sourire aux bourreaux !

Rome est loin, trop loin, hélas ! De ce Vatican, clos comme une prison, on ne voit pas toujours, et surtout par les yeux prévenus de certains Nonces, ce qui se passe exactement chez nous ;

On ne sait pas quelle fureur anime contre la religion chrétienne, les majorités du Parlement, dont le gouvernement n'est que le valet ;

On oublie nos écoles laïcisées, nos hôpitaux sans la sœur de charité, le régiment sans l'aumônier, les congrégations exilées, les chapelles fermées, les traitements suspendus, et la formule atroce qui résume aujourd'hui la politique républicaine : « *Le christianisme c'est l'ennemi !* » digne pendant du blasphème de Voltaire : « *Écrasons l'infâme !* » ;

On ne comprend pas suffisamment là-bas, qu'il n'y a qu'un moyen légal pour la France chrétienne de se reprendre, de se sauver, de se régénérer, c'est de faire appel à l'opinion publique, de l'agiter, de combattre et de disputer, dans la lice électorale, le mandat populaire, à ses adversaires, aux francs-maçons.

Or, où donc est la place des évêques et des prêtres, dans cette lutte décisive, dans cette suprême croisade pour la France et pour Dieu ?

Est-elle devant, au premier rang, ou derrière, au dernier rang ?

Doivent-ils se croiser les bras et même faire des vœux pour l'ennemi ?

S'imaginent-ils qu'un seul de nous se lèvera pour les défendre, alors qu'il ne s'agit que d'eux, après tout, s'ils ont la faiblesse de ne pas se défendre eux-mêmes?

En un mot, la solidarité la plus étroite ne doit-elle pas forcément réunir tous les catholiques, évêques, prêtres et simples fidèles, en cet assaut que nous donnons à la franc-maçonnerie et à la juiverie incarnées dans le gouvernement de la République ?

Ou bien le clergé de France, mettra-t-il la crosse en l'air et la croix en bas, devant les excommuniés ?

Et recevrons-nous, comme en Italie, nous les catholiques, nous la vraie France, l'injonction de ne plus remplir nos devoirs civiques et de subir, désarmés du bulletin de vote et de la propagande qui l'accompagne, en nous rongeant les poings, l'humiliante et odieuse domination d'une minorité de sectaires ?

Le catholicisme, enfin, doit-il céder la place, sans lutter davantage, à la franc-maçonnerie triomphante ?

Car telle est la question posée en France à l'heure actuelle, et quoi qu'on essaie, de quelque subtilité qu'on use dans des notes plus ou moins diplomatiques, on ne pourra ni la faire dévier, ni l'obscurcir.

Cela dit, est-il vrai que nous excitions les catholiques au combat ?

Et, cela, nous le faisons et continuerons de le faire, non point au profit d'un parti politique ou d'une dynastie, non point contre la forme en elle-même du gouvernement actuel, puisque nous avons manifesté publiquement la conception que nous avons d'une République tolérable, parce qu'elle serait tolérante,

mais pour la défense de la foi de nos pères, mise en un péril mortel.

Car ce que veut la République actuelle, nous le savons; il n'y a peut-être qu'à Rome qu'on l'ignore encore : ce qu'elle veut, c'est reprendre, par d'autres moyens, l'œuvre sinistre de la première République et déchristianiser la France.

Eh bien ! nous, nous ne le voulons pas!

Et s'il arrive que ceux qui ont mission de nous défendre, nous abandonnent, eh bien! nous nous défendrons tout seuls!

Mais sur ce terrain-là, que nous venons de bien exactement délimiter, nous ne céderons pas, nous ne reculerons jamais.

La faux ne discute pas avec l'ivraie.

Elle la coupe.

De même, le catholicisme ne saurait discuter avec la franc-maçonnerie.

Il la supprime.

Voilà le résumé de toutes les doctrines développées par nous, à cette place, à la tribune du Parlement, et auxquelles nous entendons rester fidèle.

Que si, parfois, dans l'ardeur de la lutte, il nous est advenu d'y mettre un peu de passion, nous en faisons volontiers contrition.

C'est, chez nous, non point la faute de l'intention, mais l'effet du tempérament.

Car fier et audacieux soldat de nos saintes croyances, à l'avant-garde en face de l'armée de l'athéisme, nous frappons qui nous frappe, et ne sommes point du bois précieux dont on fait les martyrs.

LES CINQ

La lettre des cinq cardinaux français.

24 janvier 1892.

Ce n'est pas sans intention, que nous avons retardé de vingt-quatre heures notre appréciation du Manifeste publié par les cardinaux français.

Le rôle que nous avons joué, ces temps derniers, dans la discussion religieuse, nous faisait un devoir de ne parler que le dernier, alors surtout que la parole autorisée des vénérables prélats nous apportait une aussi douce satisfaction.

Et c'est avec un malin plaisir que nous avons laissé les journaux républicains hésiter un instant, et puis finir par comprendre que le document épiscopal est la plus cruelle des condamnations que leur politique ait jusqu'à présent encourues.

Nous aussi, maintenant, nous, les catholiques, comme les républicains autrefois, nous avons nos CINQ.

Et quel autre prestige, quelle autre force ils possèdent, et sur quelle question supérieure à toutes les questions humaines !

Avec une lumineuse clarté, les cardinaux français ont énuméré les multiples et douloureux griefs que les catholiques peuvent reprocher, non pas à la République, en tant que forme de gouvernement, mais à la République telle que la pratique la secte qui est au pouvoir.

Comme nous l'avons dit maintes fois, la forme républicaine n'a rigoureusement rien en elle-même qui la puisse faire condamner par les catholiques.

Mais cette forme, aujourd'hui, se double, ainsi que le disent les cardinaux « D'UNE DOCTRINE ET D'UN PROGRAMME EN HOSTILITÉ AVEC LA FOI CATHOLIQUE ».

Cette DOCTRINE et ce PROGRAMME qui constituent le *fonds* du régime actuel, donnent à la *forme* républicaine, en se confondant étroitement avec elle, quelque chose d'absolument intolérable et d'absolument inacceptable.

Qu'on les supprime, cette DOCTRINE et ce PROGRAMME, et la République devient possible, nous l'avons dit bien souvent, même pour ceux qui préfèrent, comme nous, le gouvernement monarchique.

Toute la question est là.

Or, comme en aucune circonstance, — et croire le contraire serait une étrange illusion, — la République ne consentira, de son plein gré, à faire disparaître de son gouvernement, ces « LOIS INJUSTES ET MAUVAISES ENVERS L'ÉGLISE », qu'on peut « ÊTRE DANS LA NÉCESSITÉ DE SUBIR », mais qu'on ne saurait « ACCEPTER JAMAIS », nous sommes autorisés à proclamer que le catholicisme est dans l'impossibilité morale de se rallier au gouvernement actuel.

Nous voyons bien que les cardinaux invitent les catholiques à se placer sur le terrain de la légalité, sur le terrain constitutionnel, disons le mot.

Mais peuvent-ils parler autrement ?

Les évêques et les prêtres, par leur mission même, par leur caractère même, s'enlèvent le droit de faire une opposition intransigeante, et nous ne voulons pas les en blâmer.

Il serait excessif, en effet, de leur demander de marcher devant nous les laïques, devant nous qui trouvons toutes les armes légitimes, et qui, sans remords, irions jusqu'à la violence, jusqu'au coup de force, de marcher devant nous, le crucifix d'une main, le poignard de l'autre, comme les moines sur les remparts de Saragosse.

Et nous n'exigeons pas cela d'eux ; tout en conservant, de par nous, notre absolue liberté sur les voies et moyens de renverser, même par l'illégalité, ce régime républicain qui ne s'est jamais imposé que par l'illégalité et la révolution.

Aussi, nous trouvons-nous pleinement satisfait, lorsque nous les voyons aller jusqu'aux dernières limites de ce qui leur est permis, c'est-à-dire se déclarer « PRÊTS A TOUT SOUFFRIR ET DISPOSÉS A TOUT ENTREPRENDRE POUR LA RÉSISTANCE », lorsque le gouvernement républicain émet l'outrecuidante prétention « D'INCORPORER L'ÉGLISE A LA PUISSANCE SÉCULIÈRE » et de lui faire « SUBIR L'ASSERVISSEMENT » à son administration.

Et que peut faire de plus l'épiscopat français, que de prêcher hautement « LA FIDÉLITÉ AU DEVOIR ÉLECTORAL », afin « D'ASSURER UNE REPRÉSENTATION NATIONALE VRAIMENT CONFORME AU VOEU DU PAYS ? »

Des évêques, des cardinaux, parlant, agissant en corps, ne pouvaient et ne devaient pas aller plus loin.

C'est ce que nous demandions, c'est ce que nous espérions, c'est ce que nous avons enfin !

Et pour qui sait lire entre les lignes, cette DÉCLARATION des cardinaux français, parmi lesquels on est heureux de ne pas voir un autre cardinal, celui qui est prêt à tout « ACCEPTER » celui-là, et qui le prouvait, la veille encore, cette DÉCLARATION, dis-je, est la continuation, l'accentuation, le couronnement, si j'osais m'exprimer ainsi, du grand mouvement dont l'archevêque d'Aix a donné l'éclatant et patriotique signal.

Le rôle du clergé n'est pas le même que le nôtre, je le reconnais volontiers.

Sa manière de combattre est différente.

Mais ce rôle et cette stratégie, n'en sont pas moins efficaces.

Aussi, battons-nous des mains, au langage de nos cardinaux, qui ont bien et noblement mérité de tous les catholiques, — langage auquel nous nous associons ne tout cœur, tout en nous permettant, ce qui est notre droit de laïques libres et indépendants, d'y ajouter la vigoureuse haine que nous inspire la République, telle qu'elle est pratiquée par les francs-maçons et les juifs qui sont au pouvoir, et le souverain dédain que nous professons pour la Constitution qui nous régit.

En un mot, nous approuvons les procédés de résistance que préconisent les cardinaux ; nous prenons acte de leur énergique affirmation et nous nous réservons d'employer, au besoin, d'autres procédés plus efficaces, fussent-ils moins résignés et moins légaux, si jamais l'occasion s'en présente encore, ce dont nous ne voulons pas désespérer.

LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS

Lettre de Mgr Meignan.

8 février 1892.

Nous ne voudrions pas être désagréable à Mgr l'archevêque de Tours, homme vénérable et de toute sincérité, dont nous avons publié quelques fragments épistolaires, et dans lesquels, à l'imitation de certains, il prêche le ralliement à la République.

Aussi ne nous associerons-nous pas aux réflexions cruelles de la *Lanterne*, qui prétend méchamment que la lettre en question « se résume ou bien en une hypocrisie audacieuse, ou bien en une mauvaise plaisanterie ».

Peut-être égalément la *Lanterne* est-elle trop sévère,

lorsqu'elle ajoute que, de tout temps, « les amis de tout le monde » ont, sciemment ou non, trahi tout le monde.

Mgr de Tours, quelque apparence fâcheuse qu'il en ait, ne doit pourtant pas être l'ami de tout le monde, de l'Église et de la franc-maçonnerie aujourd'hui au pouvoir.

Et nous le défendrons, de confiance, contre les accusations du *Gaulois* lui-même, qui s'exprime en ces termes sévères :

« Il y a certainement des illusions qui ont un point de départ moins respectable.

« Seulement, toutes les opinions étant libres, la nôtre est que, si le clergé passait son temps à crier : « Vive la République ! » il contristerait peut-être une partie de ses défenseurs actuels sans obtenir la moindre concession de ses nouveaux alliés.

« Nous doutons que l'expérience se fasse, mais nous savons d'avance ce qu'elle donnerait.

« Ce qui donne à cette manifestation épiscopale un certain intérêt, c'est que son auteur passe pour destiné à recevoir un chapeau de cardinal dans le prochain consistoire, sur la proposition du gouvernement français. »

Le mobile, en effet, du ralliement de Mgr de Tours ne serait pas louable, s'il était celui-là.

Aussi ne voulons-nous pas y croire, jusqu'à preuve du contraire.

Néanmoins, nous sommes inquiet de l'approbation que la *République française* donne à la lettre de Mgr de Tours.

L'éloge, venant d'un journal fondé par Gambetta, dirigé par un juif, d'un journal qui soutient la fameuse thèse du « Cléricalisme, c'est l'ennemi », nous semble

une mauvaise recommandation pour un archevêque.

Mais, nous le répétons volontiers, nous n'incriminons pas les mobiles et les sentiments auxquels l'archevêque de Tours peut avoir obéi.

S'ils affectent quelque candeur, ils sont évidemment purs.

Pourtant, il faudrait en finir avec ce sophisme volontaire ou involontaire qui, depuis quelques mois, aveugle des évêques et des laïques, et qui consiste à dire que, pour améliorer la République, il faut s'incorporer en elle!

Prendriez-vous le choléra ou le typhus, à la seule fin d'avoir l'agrément de les guérir?

Non, n'est-ce pas? Car la guérison n'étant pas certaine, vous risquez d'y laisser vos os.

Il est plus prudent de vous tenir à l'écart.

Or, pour nous, la théorie de l'archevêque de Tours, celle de l'archevêque de Bordeaux, celle de l'évêque d'Annecy et du cardinal Lavigerie, consistent à s'inoculer la maladie, la franc-maçonnerie et la juiverie, pour la rendre inoffensive.

C'est plus que risqué, car une pareille vaccine est un volontaire empoisonnement.

D'autant que notre raisonnement à nous, tout en ressemblant au leur, est autrement sage et autrement prudent.

Que disons- ous?

Nous disons que toutes les formes de gouvernement, à la rigueur, peuvent être bonnes, suivant qu'on les pratique honnêtement et justement.

Donc, et en principe, nous ne reculons pas du tout devant une acceptation du régime républicain.

Tel qu'il fut pratiqué par Louis Napoléon et le maréchal de Mac-Mahon, le régime républicain n'offre rien

d'absolument inacceptable, même pour ceux qui, comme nous, n'aiment pas la République — loin de là !

Seulement, avant de nous rallier, ou plutôt avant de nous résigner à la République, nous exigeons qu'au préalable, elle nous accorde les libertés auxquelles nous avons droit.

En un mot, nous entendons savoir ce que nous faisons, ne pas conclure un marché de dupes, traiter d'égal à égal.

Se rallier sans condition, à merci, c'est capituler.

Et l'on sait ce qui arrive en pareil cas.

Quand on traite, on sort de la négociation avec honneur, en servant ses drapeaux et ses armes.

Quand on se rend, on passe à l'état de vil troupeau, de prisonniers avilis et dégradés, à qui l'on ne doit rien.

La différence est donc sensible.

L'archevêque de Tours et ceux qui pensent comme lui, se rallient tout de suite, sans garanties, avec une naïve confiance dans leurs adversaires acharnés et avant même que ceux-ci aient fait ce qu'ils doivent faire.

Nous, nous attendons que la République nous ait donné des gages.

Nous verrons après !

Et c'est mettre la charrue devant les bœufs que d'agir autrement.

D'autant que lorsqu'on est seul, sans responsabilité, sans charge d'âmes, on peut faire ce que l'on veut.

Mais lorsqu'on est responsable de ses croyances, de sa foi, de ses libertés, des traditions les plus respectables et les plus saintes, on a le devoir de ne traiter qu'à bon escient et contre argent comptant.

Agir autrement, c'est s'exposer à être volé comme dans un bois, et on n'en a pas le droit.

A propos de l'abolition de la peine de mort, mon vieil ami Alphonse Karr dit le mot fameux qu'on connaît : « Que messieurs les assassins commencent! »

Au sujet d'une paix possible avec la République, paix que nous ne repoussons pas, nous sommes fondés, ayant été trompés si souvent, persécutés si longtemps, de dire: « Que Messieurs les Républicains commencent! »

Qu'ils donnent l'exemple de l'apaisement, de la conciliation, de la fraternité, et nous nous engageons à le suivre et à faire plus de la moitié du chemin.

Sinon, non. Et même pour un chapeau de cardinal, nous ne commettrions pas ce qui serait une gribouillade, si ce n'était pas une trahison.

Car, se mettre dans la République pour n'être plus persécuté, équivaut à se mettre dans le feu pour n'être pas brûlé, ou dans l'eau pour n'être pas mouillé.

LE PARTI GRIBOUILLE

11 février 1892.

Le parti qu'on peut placer légitimement sous l'invocation du candide et légendaire Gribouille, est ce parti de catholiques et de conservateurs qui vont à la République, c'est-à-dire qui acceptent la République, pour n'y être pas persécutés, et avec l'illusion de la pouvoir améliorer.

Gribouille était de leur force, lorsqu'il se mettait dans l'eau jusqu'au cou pour n'être pas mouillé par la pluie.

Et celui qui se jette volontairement dans la gueule du loup, afin de n'être pas mangé, appartient à cette nouvelle école, désormais célèbre, que les vrais républicains traitent en imbéciles et que les conservateurs peuvent justement considérer comme des transfuges.

Que l'archevêque de Tours ou l'archevêque de Bordeaux préconisent une telle politique, nous le comprenons. Car, ni l'un ni l'autre ne pèchent par un excès de candeur. Et ils ne font livraison de leur personne que dans les règles les plus correctement commerciales, contre remboursement.

C'est le chapeau de cardinal qui paiera leurs complaisances.

Et s'ils font un triste métier, ils ne font pas une mauvaise affaire.

Mais ceux que j'admire, dans cette évolution étrange, ce ne sont pas les complices, ce sont les dupes, ce sont tous les braves gens qui entrent dans la République, d'une façon désintéressée, je veux bien le croire, et uniquement, avec la pensée de la rendre acceptable, tolérable, aimable.

Une bande de ces petits et modestes Gribouilles, assurément sincères, vient de se former à Bordeaux et de rédiger un véritable manifeste sous ce titre :

LIGUE POPULAIRE
POUR
LA REVENDICATION DES LIBERTÉS
PUBLIQUES

L'épigraphe de ce manifeste est :

Liberté pour tous, égalité dans la liberté.

Suit le texte du Manifeste et suivent les signatures, toutes fort honorables, et à la tête desquelles se trouve M. Gaston David, beau-frère de M. le président Carnot.

Rien que le titre du document dont nous parlons indique clairement que nous ne jouissons pas des « *libertés publiques* », que nous ne possédons pas « *la liberté pour tous* » ni « l'*égalité dans la liberté* », puis-

qu'il est nécessaire de former une Ligue populaire pour les revendiquer.

D'ailleurs, le Manifeste s'exprime sans ambages sur ce point.

Il affirme tout d'abord que « les institutions actuelles peuvent et doivent donner à la France les libertés nécessaires. »

Il déclare que « la République n'est pas la domination exclusive d'un parti », que « c'est le gouvernement de tous, ouvert à tous, équitable à tous, sans distinction d'opinion ou d'origine ».

Et, alors, « ils ne poursuivent pas un changement dans la forme du gouvernement, mais une amélioration dans les actes ».

Cela veut dire que ces benêts voudraient faire produire des pommes aux sapins et des abricots aux sycomores.

Et autant vaudrait-il essayer de dessaler l'Océan, pour pouvoir y boire un coup quand il fait soif.

Mais, braves gens que vous êtes, doux nigauds, vous ne savez donc pas que la République, par son essence même, par sa nature, sera toujours, toujours, la proie des violents, des coquins, c'est-à-dire des hommes d'action, d'énergie et de volonté?

Vainement, l'histoire nous a démontré que la monarchie, seule, peut protéger les hommes honnêtes et modérés, tandis qu'en République ils sont perpétuellement la proie et la victime des autres.

Tôt ou tard, les violents s'empareront constamment de toute république.

Et c'est pour cela que ce régime, qui, théoriquement, n'a rien de contraire à la raison, devient pratiquement, et par la force des choses, le gouvernement d'une secte contre la majorité du pays.

Et, en ne discutant pas la forme du gouvernement, en ne poursuivant pas un changement dans cette forme, on consolide tout bonnement la secte qui est au pouvoir et se confond si étroitement avec le régime, qu'il est impossible désormais de les séparer et on affaiblit l'opposition légitime qui lui est faite.

Aussi, concevoir une République, en France, où les radicaux ne finiront pas par être les maîtres, est un rêve que, seul, le parti Gribouille peut agiter dans sa tête creuse.

Le parti Gribouille ne s'en aperçoit même pas.

Il veut absorber la République radicale, et c'est la République radicale qui l'absorbera, suivant la coutume.

Et quels seraient donc les électeurs qu'il trouvera derrière lui ?

Les électeurs républicains voteront pour les candidats franchement républicains ; les candidats conservateurs et nettement conservateurs auront les autres.

Le parti Gribouille restera seul, entre les deux selles, renié à gauche, renié à droite, comme tous les partis sans courage, sans franchise, sans sexe.

Et sa prétention de faire de l'or avec la boue actuelle, est de l'alchimie enfantine.

Il n'améliorera rien du tout.

Car la République n'est pas améliorable.

On ne saurait la concevoir possible, qu'en chassant de son sein tous les vrais républicains.

La République sans républicains, c'est la vraie République, c'est la mienne.

C'est aussi, au fond, celle du manifeste de Bordeaux, de nos collègues les députés constitutionnels, celle des archevêques de Bordeaux et de Tours, celle du cardinal Lavigerie.

Car, AMÉLIORER, après tout cela veut dire NETTOYER.

Seulement, ils n'ont pas la loyauté et la franchise de le dire — et ils sont impuissants à le faire.

Les vrais républicains, à la première lutte électorale, n'en feront qu'une bouchée ; mérinos qui ont la prétention de manger le loup, goujons qui voudraient avaler le brochet !

Aussi, voilà pourquoi nous autres, les sincères, nous n'y allons point par quatre chemins, et nous ne comprenons qu'un seul moyen, qu'un seul, d'utiliser la République.

Ce moyen consiste à y porter la hache et à la jeter au feu.

LA GRANDE PAROLE.

L'Encyclique de Léon XIII.

22 février 1892.

Nous avons lu, relu, médité la grande parole qui nous vient de Rome, et notre premier devoir est d'élever jusqu'au Saint-Père la vive expression de notre filiale reconnaissance, en tant que Français et en tant que catholique.

En tant que Français, nous avons la joie, au milieu des intrigues haineuses de la Triple-Alliance, dans la capitale même du royaume d'Italie, d'entendre une voix, la plus auguste de toutes, s'adresser au NOBLE PEUPLE DE FRANCE et lui donner le témoignage d'une publique AFFECTION.

Le Saint-Père a raison d'aimer la France, car si les catholiques, sur les bords de la Seine, sont encore captifs sous le joug de l'infidèle comme les Hébreux, jadis, sur les rives du fleuve de Babylone, la France n'en reste pas moins la fille aînée de l'Église et se souvient, avec orgueil, de tous les actes héroïques accomplis par elle, au nom de Dieu : *Gesta Dei per Francos !*

En tant que catholique, la lettre encyclique du pape, sans entraver notre liberté civique, met fin, et il était temps, à toutes les équivoques et à toutes les fausses interprétations, en développant et confirmant la Déclaration des cardinaux.

Car l'Encyclique, dans le fond et dans la forme, n'est autre chose que la reproduction du document que l'on connaît, et que nous avons salué de notre adhésion.

Comme les vénérables cardinaux, le Saint-Père accepte les INSTITUTIONS de la France, mais il établit immédiatement et avec une grande vivacité « LA DISTINCTION CONSIDÉRABLE QU'IL Y A ENTRE LA LÉGISLATION ET LES POUVOIRS CONSTITUÉS ».

Le Saint-Siège, en effet, ne peut faire autrement que de reconnaître le gouvernement de *fait*, qui existe en France, tout gouvernement de *fait*, étant légitime pour lui.

Et chacun sait que la tradition constante de l'Église, est de se désintéresser de la forme des gouvernements.

Le Saint-Père accepte donc la République française, comme il acceptait l'Empire hier, et comme il accepterait la Royauté demain.

Mais il admet aussi que « LES CATHOLIQUES, COMME TOUT CITOYEN, ONT PLEINE LIBERTÉ DE PRÉFÉRER UNE FORME DE GOUVERNEMENT A L'AUTRE ».

C'est la reconnaissance formelle de notre indépendance et de notre liberté, au point de vue monarchiste.

Et il ne saurait en être autrement.

En effet, le Pape, qui, tout en se résignant au gouvernement du Quirinal, gouvernement *de fait*, lui aussi, et ausi LÉGITIME que le gouvernement de la République, n'abandonne pas la pensée d'une revanche temporelle et ne renonce pas à la réalisation de ses

espérances, à l'endroit des spoliations dont il a été victime, le Pape, dis-je, était tenu, par la logique même et par son propre exemple, de reconnaître les mêmes droits chez les monarchistes de France à l'égard du gouvernement de la République, gouvernement qui n'a dû son installation qu'à la fraude, qu'à la violence, qu'au crime, tout comme le gouvernement du roi Humbert.

Et lorsqu'il établit « *la distinction considérable qu'il y a entre les* POUVOIRS CONSTITUÉS *et la* LÉGISLATION », le Saint-Père nous indique le moyen pratique et licite, de nous débarrasser de nos adversaires, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux révolutions.

Car, si la nécessité s'imposait de rétablir par la force nos monarchies, qui n'ont été renversées que par la violence, le Saint-Père, nous le reconnaissons volontiers, ne saurait préconiser un pareil moyen.

D'ailleurs, ce moyen, qui est « l'insurrection » nous échappe pour le moment, et nous le mentionnons, uniquement pour revendiquer le droit d'en faire au besoin, vis-à-vis de bandits et de tyrans, « le plus saint des devoirs », ainsi que l'ont dit et fait nos adversaires.

Et le conseil du Saint-Père est excellent, quand il engage à négliger la question de la forme gouvernementale, pour ne s'occuper que du fond, c'est-à-dire des hommes et des lois scélérates qu'ils ont édictées.

Sur ce terrain, le Saint-Père est d'une clarté particulièrement énergique.

Quels sont ces hommes?

Ce sont ceux qui dominent la République actuelle et l'exploitent.

En pénétrant à fond, à l'heure présente encore, la portée du vaste complot que CERTAINS HOMMES ont formé D'ANÉANTIR EN FRANCE LE CHRISTIANISME, ET L'ANIMOSITÉ qu'ils mettent à

poursuivre la réalisation de leur dessein, FOULANT AUX PIEDS LES PLUS ÉLÉMENTAIRES NOTIONS DE LIBERTÉ ET DE JUSTICE pour le sentiment de la majorité de la nation, et de respect pour les droits inaliénables de l'Eglise catholique, comment ne serions-Nous pas saisi d'une vive douleur? Et quand nous voyons se révéler, l'une après l'autre, LES CONSÉQUENCES FUNESTES DE CES COUPABLES ATTAQUES QUI CONSPIRENT A LA RUINE DES MŒURS, DE LA RELIGION et MÊME DES INTÉRÊTS POLITIQUES sagement compris, comment exprimer les amertumes qui Nous inondent et les appréhensions qui Nous assiègent?

Ces hommes, vous les connaissez : c'est Ferry, c'est Freycinet, c'est Floquet, c'est Goblet, c'est Clémenceau, c'est Constans, c'est Carnot qui se solidarise avec eux tous : c'est la bande des francs-maçons, des protestants et de juifs, qui représentent les pouvoirs constitués et gouvernent la République, aujourd'hui.

Et quelle est « LA LÉGISLATION » qu'ils ont faite?

Qu'en France, depuis plusieurs années, divers actes importants de la législation aient procédé de TENDANCES HOSTILES A LA RELIGION, et, par conséquent, AUX INTÉRÊTS DE LA NATION, c'est l'aveu de tous, malheureusement confirmé par l'évidence des faits. Nous-même, obéissant à un devoir sacré, Nous en adressâmes des plaintes vivement senties à celui qui était alors à la tête de la République.

CES TENDANCES CEPENDANT PERSISTÈRENT, LE MAL S'AGGRAVA, et l'on ne saurait S'ÉTONNER que les membres de l'épiscopat français, placés par l'Esprit-Saint pour régir leurs différentes et illustres Eglises, aient regardé, encore tout récemment, comme une obligation, d'exprimer publiquement leur douleur, touchant LA SITUATION CRÉÉE EN FRANCE A LA RELIGION CATHOLIQUE. Pauvre France! Dieu seul peut MESURER L'ABÎME DE MAUX où elle s'enfoncerait si cette législation, loin de s'améliorer, s'obstinait dans une telle déviation, qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands.

Combattre ces hommes néfastes, abolir cette législation inique, voilà ce que commande le Saint-Père.

Et il nous relève de toute obéissance et de tout respect pour ces hommes et pour ces lois, qui sont pourtant et après tout, les chefs de la République actuelle, et les lois de cette République.

Et voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de bien doivent s'unir comme un seul homme POUR COMBATTRE, PAR TOUS LES MOYENS LÉGAUX ET HONNÊTES, ces abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne saurait l'interdire; il ne peut importer NI LE RESPECT, NI BEAUCOUP MOINS L'OBÉISSANCE SANS LIMITES à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs. Qu'on ne l'oublie pas, la loi est une prescription ordonnée selon la raison et promulguée, pour le bien de la communauté, par ceux qui ont reçu à cette fin le dépôt du pouvoir. — En conséquence, jamais on ne PEUT APPROUVER des points de législation qui soient hostiles à la religion et à Dieu ; c'est, au contraire, un devoir DE LES RÉPROUVER.

Que demander de plus?

Comment exiger davantage ?

Et pourquoi ne serions-nous pas ravis, satisfaits par la lettre encyclique?

Il n'y est point ordonné d'adhésion, de ralliement à la République, sans conditions et sans gages, comme on avait tenté de nous le faire croire.

Et nous sommes invités, « PAR TOUS LES MOYENS LÉGAUX ET HONNÊTES », à la nettoyer des hommes qui la dirigent et des lois qui la constituent.

Or, nous l'avons répété cent fois, la forme du gouvernement importe peu, le fond est tout.

Ainsi que le proclame merveilleusement le Saint-Père, il peut y avoir des monarchies détestables et des républiques excellentes.

Et nous conformant à cette vérité indéniable, n'a-

vons-nous pas, personnellement, rejeté l'Empire du prince Jérôme et servi la République du maréchal de Mac-Mahon?

Or, la République actuelle, débarrassée de ses juifs, de ses protestants, de ses francs-maçons, débarrassée de toutes ses lois scélérates, telle enfin que la voudrait et la souhaite le Pape, nous apparaît comme un gouvernement, sinon parfait, tout au moins très convenable. Et nous ne demandons pas autre chose, réduits que nous sommes, par les événements rigoureux, à nous contenter du moindre mal.

Seulement, nous doutons fort que le gouvernement républicain sache un très grand gré au Saint-Père, de désigner ses hommes et ses lois, à la vindicte de tous les catholiques, fraternellement unis, pour les chasser ou les déchirer.

Car une telle adhésion à la République purifiée et assainie, devenue idéale parce qu'elle est à venir, n'est pas autre chose que la condamnation sévère et impitoyable de la République présente.

Voilà pourquoi la lettre encyclique nous plaît en tout et pour tout.

Nous ne dirons rien de la partie de la lettre qui concerne le Concordat, estimant, comme le Saint-Père, que la séparation de l'Église et de l'État n'est souhaitable qu'avec une législation assurant la liberté de l'Église et à lui seul appartiennent exclusivement et l'heure et la forme de la dénonciation du Concordat.

La lettre encyclique du Saint-père réjouira donc « NON SEULEMENT LES CATHOLIQUES, MAIS TOUS LES FRANÇAIS HONNÊTES ET SENSÉS » et les unira dans le but de « CONSACRER LEURS FORCES A LA PACIFICATION DE LEUR PATRIE. »

Et cette « pacification » consistera, ainsi que le veut le Saint-Père, à déjouer « LE VASTE COMPLOT QUE CERTAINS HOMMES ONT FORMÉ D'ANÉANTIR LE CHRISTIANISME », en chassant ces hommes du pouvoir qu'ils ont usurpé et en abolissant toutes les lois criminelles « QUI SONT HOSTILES A LA RELIGION ET A DIEU » et auxquelles, autorisés par le Saint-Père lui-même, nous ne devons ni « RESPECT » ni « OBÉISSANCE », puisqu'elles n'ont droit qu'à notre « RÉPROBATION ».

L'INTERPRÉTATION ET LES CONSÉQUENCES.

24 février 1892.

Les feuilles opportunistes, comme le *Temps*, sont navrées par les commentaires que nous inspire la lettre encyclique du Saint-Père.

Elles ne voulaient retenir du document qu'une chose, et qui leur suffisait : la reconnaissance officielle du gouvernement républicain par le pape. Le reste, elles entendaient l'étouffer.

Et, tout d'abord, en quoi donc cette reconnaissance est-elle nouvelle? Le jour où le pape accrédita un Nonce, c'est-à-dire un ambassadeur auprès du gouvernement républicain, il le reconnaissait du coup. Il n'y a donc rien de bien inattendu dans l'attitude du Saint-Père à l'égard des pouvoirs constitués.

Les feuilles opportunistes n'auraient pas été fâchées, également, de faire croire que, par son Encyclique, le Saint-Père nous interdit d'être monarchistes et nous ordonne de nous rallier au régime républicain, sans gages, sans conditions.

Or, il n'y a pas un mot de cela dans la lettre encyclique.

Si le Saint-Père y fait allusion, c'est à l'état de discrète indication, mais en termes qui sauvegardent et maintiennent une liberté que personne au monde ne saurait entraver, notre liberté politique, notre indépendance de citoyen, quant aux affaires intérieures de la France.

Serait-il admissible, d'ailleurs, que les Danois ou les Alsaciens-Lorrains ou les braves Irlandais se crussent obligés de reconnaître comme des gouvernements perpétuellement « LÉGITIMES » et même comme une patrie obligatoire, les gouvernements « DE FAIT », qui pèsent sur leur poitrine meurtrie, de tout le poids des haines religieuses et politiques?

Mais, à ces distinctions qu'il est utile de rappeler, ne se bornent pas les déconvenues des feuilles opportunistes.

Et il leur sera difficile, je les en préviens, de faire prendre des vessies pour des lanternes, et de tirer de la lettre encyclique les conclusions qui ne s'y trouvent pas.

Nous saurons, d'ailleurs, les en empêcher, et les rappeler à la vérité brutale des faits. Cette vérité, la voici :

Le Saint-Père reconnaît la légitimité de la République, dites-vous ?

Soit ! et nous ne vous contredirons pas sur ce point d'une importance secondaire.

Mais est-il vrai qu'il condamne et nous ordonne de condamner avec la dernière énergie « LES LOIS QUI SONT HOSTILES A LA RELIGION ET A DIEU »?

Or, quelles sont ces lois ?

Faisons le compte :

I. — La loi qui supprime les prières publiques ;

II. — Les articles organiques ;

III. — L'expulsion des religieux et les lois fiscales qui les ruinent ;

IV. — Les lois scolaires ;

V. — La loi militaire ;

VI. — Le divorce ;

VII. — L'exclusion du clergé des commissions hospitalières.

Cette énumération « DES LOIS HOSTILES A LA RELIGION ET A DIEU », nous la prenons dans la Déclaration des cardinaux.

Les feuilles opportunistes ont-elles l'intention, fort louable d'ailleurs, de nous abandonner ces lois criminelles et scélérates ?

Je ne le crois pas.

Et puis elles le voudraient, qu'elles ne le pourraient pas.

Nous avons donc reçu mission par l'Encyclique, et tout spécialement, « DE COMBATTRE PAR TOUS LES MOYENS LÉGAUX ET HONNÊTES » cette odieuse législation.

Et qui a le devoir de combattre la législation, a le devoir non moins strict, il nous semble, de combattre également les législateurs, car le meilleur moyen de tuer le venin, c'est de tuer la bête, et ces législateurs, c'est la majorité du Parlement, et le président de la République lui-même, qui promulgue cette législation.

Par conséquent, et en conclusion, le Saint-Père invite paternellement, et sans que cela puisse être un ordre, la question étant du domaine politique et non du domaine dogmatique, à se rallier au gouvernement républicain ÉPURÉ DE SA LÉGISLATION ET NETTOYÉ DE SES LÉGISLATEURS, c'est-à-dire, de son personnel actuel.

C'est à cela, en effet, que se réduit l'Encyclique, quelle que soit la ruse, quelle que soit la mauvaise foi, avec lesquelles les opportunistes voudraient l'interpréter.

Or, une République d'où seraient bannis tous les hommes « QUI ONT FORMÉ LE VASTE COMPLOT D'ANÉANTIR EN FRANCE LE CHRISTIANISME », ainsi que le dit l'Encyclique et d'où seraient balayées aux ordures, toutes les « LOIS QUI SONT HOSTILES A LA RELIGION ET A DIEU », ferait presque aussi bien notre affaire, qu'une Monarchie, car ce ne serait plus la République telle que la conçoivent les vrais républicains, ce serait une république débarrassée des républicains d'aujourd'hui, et dont je serais moi-même heureux d'accepter la présidence, si d'aventure on me l'offrait, — le mot, au fond, nous important peu, nous l'avons dit cent fois.

Voilà pourquoi et rien qu'à voir de quelle façon haineuse elle est accueillie par les vrais républicains, nous craignons que cette lettre encyclique, si belle, si ferme, si admirable pour nous tous catholiques, ne produise pas les effets d'apaisement que le Saint-Père en attendait.

Elle affaiblira, en les compromettant, les républicains modérés, aux yeux des républicains radicaux, et rendra impraticable la politique de conciliation que ces républicains modérés auraient pu vouloir faire, en les plaçant sous le patronage de Rome, patronage qui suffit pour faire écumer de fureur les ennemis de l'Eglise, ennemis, malheureusement en majorité dans le Parlement.

Peut-être le Saint-Père n'eût-il pas écrit sa lettre encyclique, s'il eût été exactement renseigné sur l'état politique des partis en France. Car cette lettre risque

de produire l'effet contraire à celui qu'il attendait dans sa paternelle tendresse pour la France.

Le véritable mot de la situation a été dit, hélas! par mon collègue Pichon, au nom de tous les francs-maçons et de tous les juifs qui nous gouvernent : « L'union républicaine sans le pape, oui ; avec le pape, non ! »

LE PACTE

28 février 1892.

Le *Figaro* publie un long article signé : UN DÉPUTÉ, et intitulé : LE TRAITÉ DE MACKAU-ROUVIER, et dont on trouvera des extraits plus loin.

Les détails donnés par le « député » anonyme, sont assez exacts.

Ainsi, il est parfaitement vrai que des négociations furent entamées et conclues avec M. Rouvier, par MM. de Mackau, Jacques Piou, de la Ferronays et Paul de Cassagnac.

Il est non moins vrai que M. Rouvier, après avoir tout promis et s'être livré à un notable commencement d'exécution, fut empêché par les exigences de la Gauche, de tenir ses engagements, qu'il oscilla perpétuellement entre les républicains et les conservateurs, et qu'il serait tombé sous le mépris général, si, — le rédacteur anonyme du *Figaro* ne le dit pas assez clairement — l'affaire Wilson-Grévy n'était venue le sauver moralement, par une diversion heureuse et inattendue.

La vérité est qu'en cette circonstance, M. Rouvier trahit simultanément la Gauche et la Droite.

Ce qui fait que, pour notre compte personnel, il ne nous y reprendra plus.

Mais ce que le « député » anonyme, du *Figaro*, semble ignorer absolument, ce sont les conditions mêmes du traité, les clauses du pacte.

Il n'en a aucune idée et cette ignorance enlève à l'article toute sa saveur.

Le « député », en question, croit, en effet, que nous nous étions bornés à demander au président du Conseil, certaines affirmations conciliantes de sa Déclaration.

C'est une erreur grossière. Et nous eussions été vraiment inexcusables, de nous être contentés d'une pareille fumée.

Les conditions du pacte furent débattues. Elles étaient au nombre de quatre principales, nettement et clairement définies.

Le jour où on les connaîtra, M. Rouvier aura terminé sa carrière politique.

Procès-verbal en fut dressé. Il doit exister encore.

Et « le député » du *Figaro* a raison, mille fois, lorsqu'il affirme que c'est « l'acte le plus adroit, le plus important et le plus sage, qui soit à l'actif de la Droite, depuis vingt années ».

Ce jour-là, en effet, la Droite fit spontanément et honnêtement l'essai loyal des républicains modérés.

Elle apporta son concours, laissant de côté ses préférences monarchiques et combattant, sans le dire, mais de fait, sur le terrain purement constitutionnel.

La Droite fut ainsi ministérielle, presque gouvernementale, de mai à novembre 1887.

Elle fit, en un mot, l'apprentissage de la conciliation, de l'apaisement, du désarmement, auquel se livrent à nouveau, en ce moment, les incorrigibles naïfs de la Droite constitutionnelle.

Cet essai, cet apprentissage, nous les devions faire.

Car il était indispensable de montrer au pays que nous n'étions ni des intransigeants, ni des irréconciliables, et que la République elle-même nous trouverait tout disposés à faire un pas vers elle, pour peu qu'elle nous fît d'honorables avances.

Eh bien! nous vous le demandons, et sans rancune, sans colère, qu'est-ce que cela nous a rapporté?

Quel a été le résultat de cette patriotique abnégation?

Comment a-t-on reçu nos généreuses concessions?

Nous avons été joués, bernés, dupés.

On nous a menti.

On nous a traîtreusement abandonnés, chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Et les votes que nous apportions dans la corbeille ministérielle, étaient appréciés dédaigneusement par les ministres mêmes, qui s'en servaient, après les avoir mendiés.

La leçon a été dure, rude.

Mais elle servira.

Nous avons vu, par expérience, qu'il n'y a rien à faire, rien, avec les républicains, et avec les républicains dits *modérés*, moins qu'avec les autres, car, à de très rares exceptions près, ils sont lâches vis-à-vis des radicaux, et ont l'air de cracher sur le concours qu'ils vous demandent.

Aussi ne retomberons-nous pas dans la même illusion, car l'illusion qui persiste à braver la réalité, est ou de l'aveuglement ou de la trahison.

Or, nous y voyons clair et nous sommes fidèles à nos principes.

Voilà pourquoi, nous combattrons, avec la même énergie, n'importe quel ministère républicain, le minis-

tère radical, comme le ministère dit *modéré*, celui-ci n'ayant que l'hypocrisie, de différence avec l'autre.

Et voilà pourquoi aussi personne au monde, personne, ne réussira jamais à nous faire adhérer au gouvernement actuel, qui, par ses hommes et par ses lois, est la négation absolue de toutes nos croyances et de tous nos principes.

EH BIEN !

Conditions du choix des évêques.

24 mars 1892.

C'est avec un plaisir malin que nous lisons dans le *Figaro*, la petite note que voici :

Vu ce matin, comme il sortait du ministère des cultes, un des prêtres proposés pour l'épiscopat :

« Je viens, nous a-t-il dit, de causer avec M. Ricard et d'entendre ses propositions. Il est absolument impossible QU'UN PRÊTRE DIGNE DE CE NOM PASSE SOUS DE PAREILLES FOURCHES CAUDINES. On nous demande D'APPROUVER AUJOURD'HUI LES LOIS SCOLAIRES ; DEMAIN ON EXIGERA DE NOUS QUE NOUS FOURNISSIONS UN BREVET D'ADHÉRENTS A LA FRANC-MAÇONNERIE ! »

Au dire de notre interlocuteur, dont la bonne foi ne saurait être suspectée, le nonce aurait écrit à Rome pour aviser Léon XIII de la *délicate* situation où se trouvaient les candidats à la mitre.

Si une pareille note se trouvait dans l'*Autorité* ou dans tout autre journal qui se fait un honneur de ne point adhérer à la République, on pourrait la taxer de quelque exagération.

Mais dans le *Figaro*, qui prêche le ralliement aux institutions actuelles, elle doit avoir, pour qu'on ait osé l'insérer, un triple caractère d'authenticité.

Ainsi donc, les feuilles constitutionnelles, amies du gouvernement actuel, sont obligées de constater que les

conditions imposées par les ministres aux candidats à la mître sont impossibles, déshonorantes !

Aujourd'hui, on leur ordonne d'approuver les lois scolaires, c'est-à-dire, l'école sans Dieu, l'école athée. Et on leur laisse entrevoir que, le lendemain, on leur demandera de reconnaître la franc-maçonnerie comme leur unique et seule religion ?

Ce qui veut dire, que le gouvernement de la République, au lieu de choisir comme curés doyens et comme évêques, les hommes les plus éclairés, les plus éminents et les plus vertueux de notre admirable clergé français, et où ces prêtres de sélection sont si nombreux, n'a qu'une pensée : prendre les moins intelligents ou les plus indignes, c'est-à-dire ceux qui ne comprennent pas ou qui comprennent trop bien les reniements et les apostasies qu'on leur veut imposer.

Telle est, en effet, la meilleure manière, la plus efficace, de détruire l'Eglise catholique, en avilissant ses chefs.

Cela, il y a bien longtemps que nous l'avons dit, car tout le monde le sait et tout le monde le voit.

Si le Nonce s'en est enfin aperçu, mieux vaut tard que jamais, mais il y aura mis le temps, lui qui est ici pour savoir ce qui se passe et pour le dire à Rome.

Quand donc, ceux qui nourrissent l'illusion d'un accord possible, fût-il lointain, seulement apparent, superficiel, entre le catholicisme et la République, verront-ils enfin, que la forme républicaine, en France, est tellement inféodée à la franc-maçonnerie, qu'il est impossible de se rallier à l'une, sans faire les affaires de l'autre, et sans sacrifier tout ce qui touche de près ou de loin, à l'idée religieuse !

Ils le verront évidemment un jour, bientôt, peut-être.

Mais ce sera encore trop tard, et un mal irréparable sera fait.

LA LETTRE DE N. T. S. P. LE PAPE

aux cardinaux français.

8 mai 1892.

On trouvera plus loin une lettre de N. T. S. P. le Pape aux cardinaux français.

Cette lettre est le développement et la confirmation de la Lettre Encyclique précédemment publiée et que l'on connaît.

Le Saint-Père conseille à nouveau « d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait il existe ».

Et il ajoute : « Nous avons formulé la distinction entre le pouvoir politique et la législation ; et Nous avons montré que l'acceptation de l'un n'impliquait nullement l'acceptation de l'autre, dans les points où le législateur, oublieux de sa mission, se mettrait en opposition avec la loi de Dieu et de l'Église ».

Or, nous n'avons pas attendu, on le sait, la parole du Saint-Père, pour déclarer maintes fois que la forme de gouvernement, quelles que fussent nos intimes et fermes préférences, n'était point, à nos yeux, une question de principe absolu.

La République nous accorderait la liberté religieuse, qu'elle nous trouverait aussi respectueux envers elle que nous l'avons été vis-à-vis de la Monarchie.

Malheureusement, nous n'en sommes pas là, et ce qui se voit tous les jours démontre, au contraire, que nous nous éloignons de plus en plus de cette acceptable conception de la République.

Et c'est vainement, nous l'avouons avec une parfaite humilité et même avec une certaine humiliation intellectuelle, que nous cherchons le moyen pratique de respecter la République, en ne respectant pas les républicains qui la constituent et la représentent au nom de la juiverie et de la franc-maçonnerie.

Nous n'arrivons pas du tout à comprendre comment on doit s'incliner devant un gouvernement auteur et promoteur de tant de lois scélérates, adversaire implacable de Dieu lui-même, et comment on doit, en même temps, combattre et repousser l'œuvre impie, l'œuvre infâme, dont il s'est rendu coupable, et dont il réclame hautement et cyniquement la responsabilité en toute occasion.

Car la politique n'est pas une science abstraite.

Elle est expérimentale, d'ordre pratique avant tout.

En tant que français, en tant que catholique, nous sommes prêts à tous les sacrifices, à toutes les abnégations ; prêts aussi à le prouver, en acceptant la République, le jour où elle aura, tout à la fois, rassuré en nous et le Français et le catholique.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Politique impérialiste 1867-1904.

ARTICLES DU *Pays*.

ARTICLES DE L'*Autorité*.

II. — L'Alliance et l'Union conservatrices.

Le ralliement sans le Ralliement (1872-1892).

ARTICLES DU *Pays*.

Le ralliement avant la lettre.

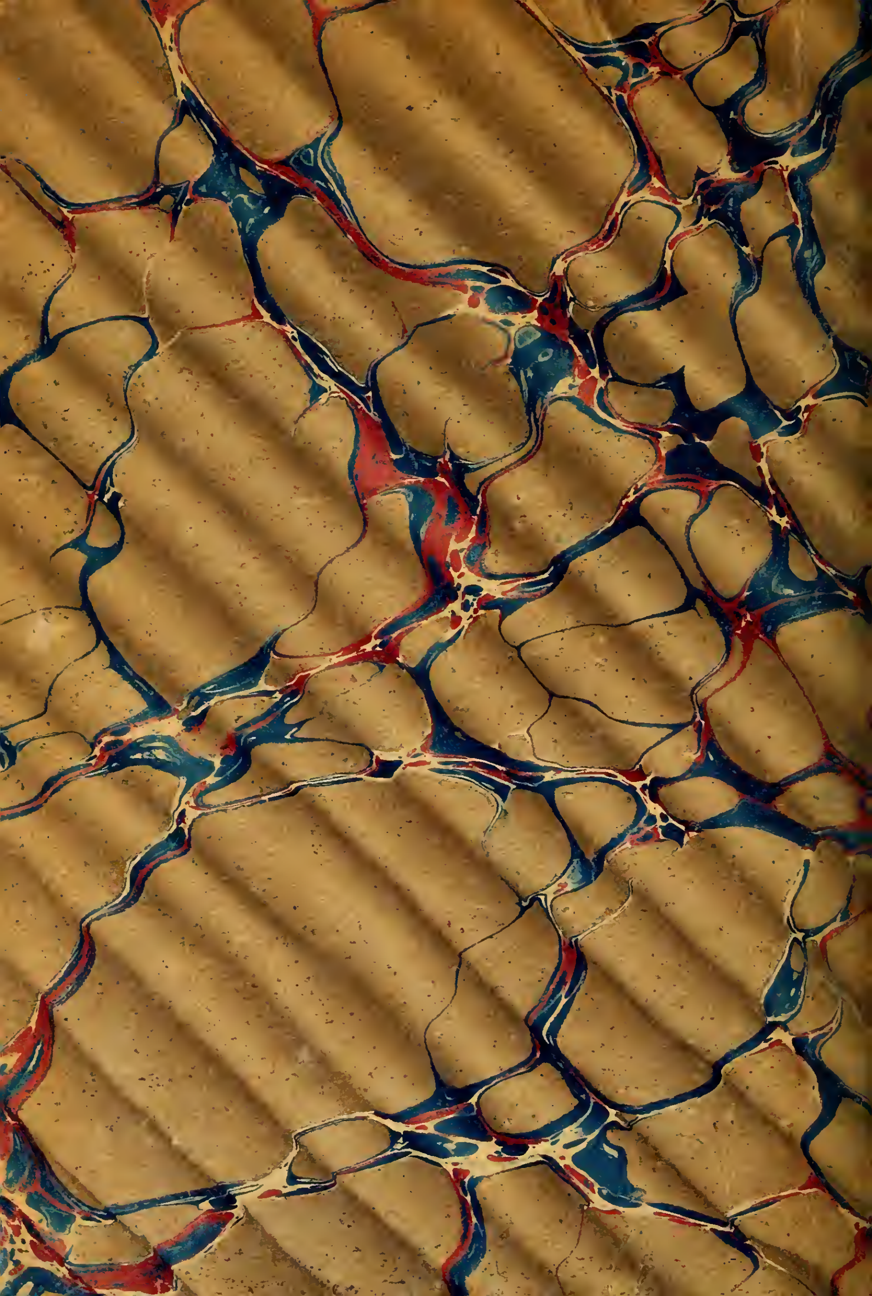
ARTICLES DE L'*Autorité.*

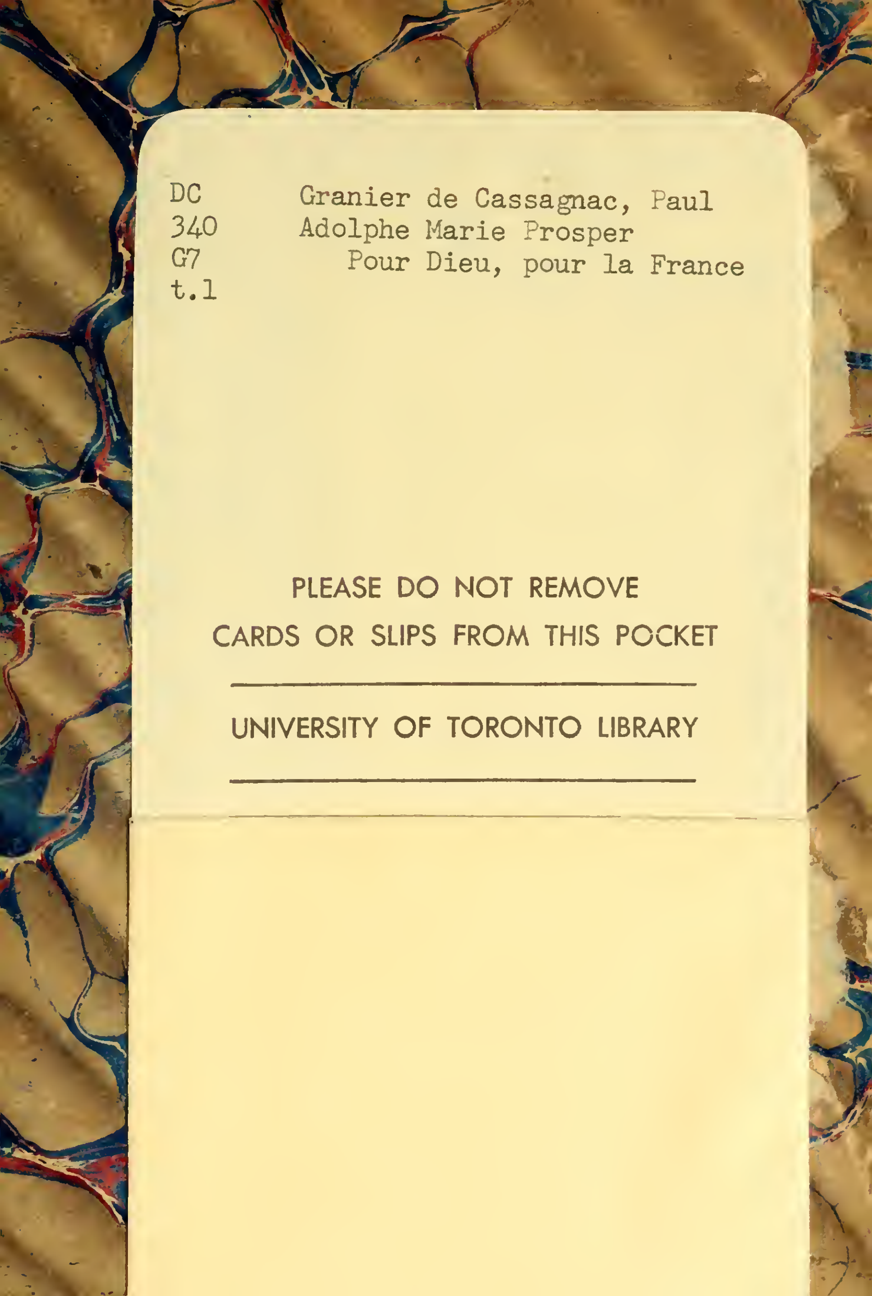
Signes avant-coureurs.

Le Ralliement.

Premières conséquences.

3951-05. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété





DC
340
G7
t.1
Granier de Cassagnac, Paul
Adolphe Marie Prosper
Pour Dieu, pour la France
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

